

**UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS III
UFR DE LINGUISTIQUE ET PHONÉTIQUE GÉNÉRALES ET
APPLIQUÉES**

Numéro attribué par la bibliothèque

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

THÈSE de doctorat 3^{ème} cycle
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS III
Discipline : sciences du langage
Présentée et soutenue publiquement par

Marie VENIARD

Le 1^{er} décembre 2007

**La nomination d'un événement dans la presse quotidienne nationale. Une
étude sémantique et discursive : la guerre en Afghanistan et le conflit des
intermittents dans *le Monde* et *le Figaro***

TOME 1

**Thèse dirigée par
Sophie MOIRAND**

JURY
Jocelyne ARQUEMBOURG
Sonia BRANCA-ROSOFF
Jacques BRES
Pierre CADIOT
Sophie MOIRAND
Alain RABATEL

REMERCIEMENTS

J'exprime ma profonde reconnaissance à Sophie Moirand pour la confiance qu'elle m'a accordée tout au long de ce travail et pour la discrète attention avec laquelle elle l'a guidé. Elle m'a transmis le goût d'une recherche vivante et rigoureuse.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à Chantal Claudel, à Sandrine Reboul-Touré, à Frédérique Sitri, à Patricia von Münchow, à Florimond Rakotonoelina et à l'ensemble des membres du Cediscor et du Syled, dont les encouragements amicaux, les conseils et les relectures m'ont été précieux.

Je remercie Georgeta Cislaru pour les réflexions échangées au fur et à mesure de l'avancement de la thèse. Elles m'ont toujours permis d'éclaircir mes idées.

Je tiens à remercier Geneviève Felten pour son sens de la formule, aussi bien en français qu'en anglais, ainsi que Émilie Née, Katia Morim, Thierry Pagnier et Frédéric Pugnière-Saavedra pour leurs relectures et leur gaieté pendant la fin de la thèse.

Merci à Brigitte, Claire et Pascal Veniard pour leur intérêt vis-à-vis de ce travail. Merci à mes amis, ma famille et tous ceux de l'opération *Cartes postales* pour leur soutien.

Ce travail porte la mémoire d'André Collinot, dont l'enthousiasme dans les travaux du groupe *Signalement de l'enfant en danger* a accompagné mes débuts.

Et toute ma gratitude va à celui qui ne souhaite pas figurer ici mais qui est présent derrière chaque page.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	5
AVERTISSEMENT.....	11
LISTE DES ABRÉVIATIONS	13
AVANT PROPOS	15
PARTIE 1. CADRAGE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	23
Chapitre 1 Nommer un événement	25
1.1. Qu'est-ce qu'un événement ?	26
1.1.1. Les événements sont des entités situées	26
1.1.2. Les conflits : des objets sociaux	35
1.1.3. L'événement « sous une description »	40
1.1.4. Nommer l'événement en discours	42
1.2. Quel cadre pour l'événement comme objet langagier ?	43
1.2.1. L'homme, le langage et le monde	44
1.2.2. Énonciation et référence	48
1.2.3. Sens et référence en évolution	50
1.2.4. Nomination et énonciation	53
1.3. Une approche discursive de l'événement	55
1.3.1. L'analyse du discours	55
1.3.2. L'événement en analyse du discours	60
1.4. Travailler sur un ensemble de mots : méthode	64
1.4.1. Travailler sur le nom : dénomination et nomination	64
1.4.2. Travailler sur les mots en discours	68
1.4.3. L'opération de nomination	72
Chapitre 2 Choix et recueil des données.....	83
2.1. Un dispositif comparatif	83
2.1.1. Travailler sur deux titres de la presse quotidienne	83
2.1.2. Comparer un conflit militaire et un conflit social	85

2.1.3. Le conflit des intermittents	87
2.2. Description sociologique des deux conflits	89
2.2.1. Définition de la notion de conflit	89
2.2.2. Le conflit : dysfonctionnement ou fonctionnement normal de la société ?	90
2.2.3. Le conflit militaire	92
2.2.4. Le conflit social	94
2.3. Des événements avec un impact médiatique différent	96
2.4. Élaboration du corpus	99
2.4.1. Critères généraux de constitution d'un corpus	100
2.4.2. Critères spécifiques de constitution du corpus : les différentes facettes du corpus	101
2.4.3. Constitution empirique du corpus	103
2.4.4. Balisage du corpus	109
2.4.5. Sélection des mots du champ associatif	111
Chapitre 3 Cadrage sémantique.....	117
3.1. Les approches référentielles et descriptives du sens	117
3.1.1. Le paradigme différentiel	118
3.1.2. La sémantique référentielle	121
3.1.3. Bilan sur les approches descriptives	123
3.2. Sémantique et rapport au référent	124
3.2.1. Sens et fonction de l'objet	125
3.2.2. Sens et accès à l'objet	126
3.2.3. Unir approche descriptive et approche procédurale	130
3.2.4. La sémantique praxématique	131
3.3. La sémantique discursive	133
3.3.1. Les ambiguïtés de l'expression « sémantique discursive »	133
3.3.2. Articulation de l'intradiscours et de l'interdiscours	135
3.3.3. Sémantique et cotexte	136
PARTIE 2. LES MOTS DU CONFLIT DANS L'INTRADISCOURS.....	143
Chapitre 4 Un objet de discours médiatique.....	145
4.1. Approche globale de l'objet de discours médiatique	145
4.1.1. La notion d'objet de discours	145
4.1.2. L'objet de discours dans la presse écrite	150
4.1.3. Le niveau sémiotique	150
4.1.4. Ventilation chronologique des mots	154
4.2. Préalables au repérage de l'objet de discours par les reprises	157
4.2.1. Modes multiples de construction de la référence	157
4.2.2. Coréférence et anaphore	159

4.2.3. La spécificité du discours médiatique	162
4.2.4. Les indices de la coréférence	165
4.3. Analyse des anaphores démonstratives	167
4.3.1. Justification du choix des syntagmes démonstratifs	167
4.3.2. Fréquence du démonstratif selon les mots	168
4.3.3. Les anaphores démonstratives dans le corpus Afghanistan	170
4.3.4. Les anaphores démonstratives dans le corpus Intermittents	179
4.4. Reprises et discours rapporté : un objet de discours dialogique	187
4.4.1. Les reprises par les syntagmes démonstratifs à travers le discours autre	188
4.4.2. La construction d'un objet de discours dialogique	196
4.4.3. Dialogisme intertextuel et aspectualisation de l'objet de discours	201
Chapitre 5 Les rapports à l'objet, entre cotexte et sens.....	207
5.1. Principes et visées de l'analyse sémantique	207
5.1.1. Projet sémantique	208
5.1.2. Méthode	210
5.2. Les discours lexicographiques	212
5.2.1. Le mot <i>conflit</i> dans les dictionnaires	214
5.2.2. Le mot <i>crise</i> dans les dictionnaires	217
5.2.3. Le mot <i>guerre</i> dans les dictionnaires	222
5.2.4. Le mot <i>dossier</i> dans les dictionnaires	225
5.3. Approche globale des cooccurrents des mots du conflit	229
5.3.1. Repères méthodologiques	229
5.3.2. Corpus Afghanistan	230
5.3.3. Corpus Intermittents	234
5.4. Analyse distributionnelle	237
5.4.1. Approche syntaxique globale	238
5.4.2. Cotexte droit	244
5.4.3. Cotexte gauche	253
5.5. Différents niveaux d'interaction entre cotexte et sens	263
5.5.1. <i>Dossier</i> : actualisation d'une acception établie	264
5.5.2. <i>Guerre, crise</i> et <i>conflit</i> : facettes et perception de l'objet	266
5.5.3. <i>Crise</i> : émergence d'un rapport constitutif du sens	279
5.5.4. Élaboration d'un système d'oppositions sémantiques pour les mots d'événement	281
Chapitre 6 La relation d'opposition.....	285
6.1. La relation d'opposition au niveau sémiotique	285
6.1.1. La guerre en Afghanistan	286
6.1.2. Le conflit des intermittents	289

6.2. Préposition et point de vue	293
6.2.1. La notion de point de vue	293
6.2.2. Valeurs des prépositions	297
6.2.3. Distribution prépositionnelle des mots <i>guerre</i> et <i>conflit</i> en corpus	303
6.3. Fonctionnement discursif et textuel des prépositions	308
6.3.1. Nature du complément Y	309
6.3.2. Saillance du X au niveau textuel	320
6.4. <i>Guerre contre le terrorisme</i> et opposition	335
6.4.1. Deux paradigmes de reformulation du SN <i>la guerre contre le terrorisme</i>	336
6.4.2. Relations entre les syntagmes <i>la guerre contre le terrorisme</i> et <i>la guerre en Afghanistan</i>	339
6.5. Le conflit social et l'identification de l'adversaire	343
PARTIE 3. LES MOTS DU CONFLIT DANS L'INTERDISCOURS	349
Chapitre 7 La nomination singulière et la construction interdiscursive de l'événement	351
7.1. Typologie des formats dénominatifs	351
7.1.1. L'opposition entre désignation et dénomination	352
7.1.2. Typologie des formes concernées	353
7.2. Statut linguistique des noms d'événement	365
7.2.1. Statut linguistique des noms d'événement	365
7.2.2. La convention de dénomination	366
7.2.3. Figement : évaluation de la stabilité des formats et autonomie des syntagmes	369
7.2.4. Désignant d'événement, dénomination discursive d'événement et « nom propre d'événement »	371
7.3. La dénomination propre <i>la guerre d'Afghanistan</i> en discours	375
7.3.1. Dénomination propre et sens descriptif	375
7.3.2. Un référent aspectualisé	377
7.3.3. Dimension énonciative des dénominations propres de guerre	379
7.3.4. Les deux guerres d'Afghanistan	383
7.4. Sens social de l'événement et mémoire	389
7.4.1. La guerre en Afghanistan	389
7.4.2. Le conflit des intermittents	393
Chapitre 8 Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement	397
8.1. Le dialogisme de la nomination	397
8.1.1. Le point de vue doublement dialogique	398
8.1.2. Sensibilité des mots du champ associatif à l'hétérogénéité montrée	399

8.2. La construction dialogique du sens social dans la guerre en Afghanistan	402
8.2.1. La circulation de <i>guerre</i> dans le moment discursif	402
8.2.2. Notions utilisées et méthode	405
8.2.3. L'émergence d'un consensus autour du mot <i>guerre</i>	409
8.2.4. Définir la guerre par l'identification de l'adversaire	418
8.2.5. Co-construction de la référence à l'événement	421
8.2.6. La diffusion du sens de l'événement	425
8.3. La construction dialogique du sens social dans le conflit des intermittents	432
8.3.1. La mémoire interdiscursive du mot <i>lutte</i>	432
8.3.2. Enjeu désignatif et diffusion du sens social	435
POUR CONCLURE...	447
INDEX DES AUTEURS	459
INDEX DES NOTIONS	463
INDEX DES ILLUSTRATIONS	465
BIBLIOGRAPHIE	467
TABLE DES MATIÈRES	481
ANNEXES (VOLUME 2)	488

AVERTISSEMENT

Pour désigner le régime au pouvoir en Afghanistan, on utilise le pluriel francisé, *les talibans*. Dans le corpus, l'usage varie. Nous avons conservé dans les exemples l'orthographe des textes d'origine.

Le travail d'analyse s'est effectué sur un corpus au format .txt qui a nécessité une mise en forme spécifique pour l'utilisation d'un logiciel de lexicométrie (Lexico 3). Par exemples, les majuscules ont été remplacées par des minuscules précédées du signe *. Dans le corps de la thèse et dans le cédérom l'accompagnant (volume 2), afin de faciliter la lisibilité des exemples, on a supprimé ce formatage.

Dans le corps de la thèse, la référence aux exemples comprend le nom du journal, la date de publication de l'article et un numéro identifiant l'article au sein du corpus utilisé pour les analyses. Les espaces liés à la ponctuation n'ont pas pu être rétablis en totalité. Nous espérons que cela ne gêne pas trop la lecture.

Le corpus dans son intégralité est disponible sur un disque joint au volume d'annexes (Annexe 4). Il est disponible aux formats html (page web) et txt (fichier texte), lisibles très facilement sur n'importe quel ordinateur. Il est recommandé d'accéder au corpus par l'intermédiaire du fichier nommé index.htm, qui présente un sommaire.

Par convention on réfère aux deux corpus de la manière suivante : 'corpus Afghanistan' et 'corpus Intermittents'.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

LM : *le Monde*

FIG : *le Figaro*

CI : conflit des intermittents du spectacle

GA : guerre en Afghanistan

RDA : représentation du discours autre

DD : discours direct

DI : discours indirect

IT : îlot textuel

MA : modalisation autonymique

OD : objet de discours

DDE : dénomination discursive d'événement

DPE : dénomination propre d'événement

Δ Ce signe indique un bilan de sous-section.

◇ Ce signe indique un bilan de chapitre.

On a distingué les syntagmes par les caractères italiques (*le conflit*), l'objet de discours par des guillemets (« le conflit des intermittents », « la guerre en Afghanistan » mais aussi « l'événement » quand l'événement est envisagé en tant qu'objet langagier) et le référent par l'absence de marque.

AVANT PROPOS

Contrairement à ce que le titre de cette thèse pourrait laisser penser, son point de départ n'est pas le conflit mais le mariage. Évoquant un mariage mémorable, un groupe d'amis de la mariée, dont je suis, parlait du *mariage d'Aurélie*, laissant sans doute le syntagme *le mariage de Marcel* aux invités de l'autre côté de la noce et *le mariage de Marcel et Aurélie* à un tiers extérieur, qui aurait fort bien pu être journaliste. Il parlerait, lui, sans doute, du *mariage de Charles* (d'Angleterre) *et Diana*, ou, dans un passé plus récent, du *mariage de Tony Parker et d'Eva Longoria* (un Français, joueur de basket-ball aux États-Unis, et une actrice américaine). Ces exemples mettent l'accent sur une première problématique, centrale à la thèse, celle du point de vue, issu de la dimension syntagmatique et énonciative de la nomination.

Autre mariage, autre problématique. Soit l'extrait de faire-part suivant : *Monsieur et Madame Adamsberg sont heureux de vous faire part du mariage de leur fils Jean-Baptiste avec Mademoiselle Maud Brewster*. Cette formulation très classique fait émerger un autre élément central, l'expression de la relation par la préposition *avec*. On peut en effet parler du *mariage de X avec Y*, du *mariage entre X et Y* ; encore des syntagmes pour exprimer une relation...

Cependant, aussi beau et noble que soit le sujet du mariage, il n'est pas assez porteur dans l'optique d'une analyse discursive : les récits de mariage sont rares et seules deux prépositions apparaissent, *avec* et *entre*. Le conflit, en revanche, est autrement plus riche : la presse en fait (abondamment) le récit et une préposition supplémentaire émerge, *contre*. La question de la relation d'opposition se pose également, comme le souligne l'humoriste Coluche : « J'ai fait la guerre contre les Allemands, non, avec, ils la faisaient aussi ». Le conflit est une activité d'opposition (on fait la guerre *contre*) mais également une activité commune (on fait la guerre *avec*), les deux prépositions rendant également compte de la relation.

Différents types de conflits sont traités dans la presse : des conflits militaires, des conflits sociaux, commerciaux, économiques, politiques... Afin d'envisager la référence à l'événement dans sa dimension processuelle, nous souhaitons étudier des conflits ayant suscité une production discursive

conséquence et régulière dans le temps, sans pour autant nous limiter à un seul type. Le choix s'est porté sur un conflit militaire et un conflit social : la guerre en Afghanistan¹ ayant opposé une coalition internationale menée par les États-Unis (et constituée principalement d'eux) aux talibans et au réseau terroriste Al-Qaïda dirigé par Oussama Ben Laden (automne 2001) et le conflit des intermittents du spectacle, mené par ces derniers pour contester un accord modifiant leurs conditions d'indemnisation chômage (juillet 2003-mai 2004).

Ce travail de doctorat est le résultat de deux séries de questionnements : le premier vient d'être évoqué, il porte sur la dimension syntagmatique et énonciative de la nomination, abordé à travers le cotexte prépositionnel et verbal. Le second est issu d'un mémoire de Diplôme d'Études Approfondies sur la nomination de deux conflits militaires dans la presse : le début de la guerre du Golfe (3-10 août 1990) et le début de la guerre d'indépendance de Slovaquie (28 juin-5 juillet 1991), dans *le Monde* et dans *Libération*. Il est apparu que travailler sur la nomination d'un conflit implique nécessairement de travailler sur plusieurs mots. En effet, si *conflit* ou *guerre* apparaissent nettement comme des noms désignant le conflit, que faut-il penser des mots désignant des actions plus concrètes comme *frappes* ou, pour le conflit social, *grève* ? Ne désignent-ils pas une partie de l'événement ? Et que faut-il faire d'un mot comme *crise*, qui apparaît si polyvalent ? Et si flou référentiellement...

Or ces mots, *conflit*, *guerre*, *crise*, mais aussi *dossier*, sont souvent cooccurrents lors d'événements de type 'conflit', ce qui incite à penser qu'ils entretiennent des relations. Ainsi, le 21 juillet 2005, à propos du même événement (le début de la guerre du Liban), *Le Parisien* employait en guise de titre de rubrique « La crise du Proche-Orient », *le Figaro*, « Le conflit entre Israël et le Hezbollah » et *Le Monde*, « La guerre au Proche-Orient ». Voilà trois mots, *la crise*, *la guerre*, *le conflit*, dont le référent apparaît pour le moins vague puisqu'ils sont tous trois envisageables pour un même événement. Malgré cela, ils sont susceptibles d'être coréférents, au fil d'un article ou dans le dispositif titre/chapeau.

On pressent cependant que ces mots ne désignent pas tout à fait le même référent, ou alors, pas sous le même angle. Plusieurs questions émergent : une définition de type référentiel est-elle envisageable ? Qu'est-ce qui tisse, en discours, le lien entre ces mots ? Ces deux questions vont nous orienter vers une sémantique « du réel », au sens de P. Siblot (1990 : 70), c'est-à-dire une sémantique qui est, certes, référentielle, mais au sens où il ne s'agit plus de

¹ On utilise les dénominations les plus courantes pour renvoyer aux événements, c'est-à-dire *la guerre en Afghanistan* et *le conflit des intermittents*.

« mettre en regard un objet et sa représentation mais de concevoir leur mise en relation dans un procès que l'homme accomplit ».

Ces remarques soulignent la non-coïncidence des rapports entre la réalité et le discours. Dans la réalité, un événement est constitué d'une multitude d'actions, ce qui rend difficile pour un individu d'y assister en totalité. En parler comme d'*un référent* qu'on nomme permet d'exercer une sémiotisation : par la nomination, on regroupe des éléments du réel et on constitue un référent qui est plus ou moins partagé au sein d'une même communauté. Et, si on reconnaît que la double fonction des mots en usage est de désigner quelque chose en le nommant, dans le cas des objets sociaux (Searle 1998), c'est-à-dire des objets qui dépendent de la volonté collective, la nomination désigne autant l'événement qu'elle le signifie. C'est dans cette dialectique entre désignation et signification que se construit la référence à l'événement.

Nombreuses sont les études sur la nomination des conflits qui mettent en avant la dimension pragmatique et énonciative de la nomination, c'est-à-dire le fait que tel camp choisisse de parler de *guerre* et l'autre de *guerre civile* par exemple². C'est l'approche qui était, en partie, celle du DEA. Le questionnement de la thèse est assez différent : il porte davantage sur la nomination d'un événement que sur la nomination d'un conflit. La question s'est alors trouvée déplacée : nommer un événement, c'est inévitablement le classer en tant que *guerre* ou *agression*, *conflit social* ou *révolte*. Cependant, un événement en lui-même est dépourvu de sens. Au contraire, rupture dans le fil de la vie quotidienne, l'événement constitue un vide d'intelligibilité : il suscite une quête de sens qui devrait permettre de penser l'impensable. L'événement ne prend sens que dans une société et une conjoncture historique données.

Travailler sur la nomination d'un événement, ce n'est donc pas seulement travailler sur le sens des mots qui le désignent mais aussi sur la manière dont la nomination va participer à la configuration de ce qu'on appelle le sens social de l'événement. La construction discursive des événements regroupe deux questions : comment le discours constitue-t-il un ensemble cohérent à partir de noms dont les rapports ne sont, en majorité, pas linguistiques mais associatifs ? Comment la nomination participe-t-elle à la configuration du sens social de l'événement ?

² Le thème de la guerre suscite fréquemment une interrogation sur les mots utilisés pour en rendre compte, comme en témoignent ces quelques titres : *Mots en guerre. Discours médiatique et conflits balkaniques* (Pergnier 2002), *Les mots de la guerre et la guerre des mots* (Handwerker 1984), *Quels mots pour le dire ? Correspondants de guerre, journalistes et historiens face aux conflits yougoslaves* (Palmer 2003) ou encore *Language and conflict. A Neglected Relationship* (Wright 1998).

Ontologiquement, l'événement est plus complexe que l'objet concret. Cependant, la question de la nature de l'événement relève davantage de la philosophie que de la linguistique. Notre objectif n'est pas de caractériser ontologiquement l'événement, mais de poser la question du rôle du langage et, avec lui, du discours et de la langue dans sa constitution. Aborder l'événement sous l'angle du langage correspond à un déplacement de la question de la nature de l'événement à celle de la construction discursive de l'événement. L'objectif de cette thèse est de décrire les mécanismes linguistiques et discursifs qui permettent la construction de l'événement en tant qu'entité langagière.

Différentes disciplines soulignent le rôle du langage dans la constitution des faits sociaux (J.R. Searle en philosophie, L. Kaufman en sociologie politique) et des événements (P. Ricœur et A. Badiou en philosophie, L. Quéré en sociologie). Nous nous appuyons sur leurs réflexions pour poser la question du rôle du discours, et non du langage, dans la construction des événements : par quels moyens le discours construit-il une entité de type 'événement', c'est-à-dire une entité qui se caractérise par une multiplicité référentielle et par un sens social ? Cette direction suppose de considérer que le discours a un rôle configurant sur l'événement et n'est pas seulement un moyen de le transmettre ou d'en donner une représentation qui serait un miroir de la réalité.

L'acte de nommer, quand il s'exerce sur un mode polémique, souligne que le langage n'est pas transparent aux choses. Ce point est illustré très clairement par un commentaire de D. Rumsfeld, secrétaire d'État américain à la Défense au moment de la guerre en Afghanistan. Interrogé au sujet de la guerre en Irak, il revient sur le syntagme *la guerre contre le terrorisme*³.

C. Thomas : Avec ce que vous savez maintenant, qu'auriez-vous fait différemment en Irak ?

D. Rumsfeld : **Je ne crois pas que j'aurais appelé ça la « guerre contre le terrorisme »**. Je ne veux pas critiquer ceux qui l'ont fait. J'ai moi-même

³ "Cal Thomas: With what you know now, what might you have done differently in Iraq?"

Donald Rumsfeld: **I don't think I would have called it the "war on terror."** I don't mean to be critical of those who have. Certainly, I have used the phrase frequently. Why do I say that? Because **the word "war" conjures up World War II more than it does the Cold War**. It creates a level of expectation of victory and an ending within 30 or 60 minutes of a soap opera. It isn't going to happen that way. Furthermore, it is not a war on terror. Terror is a weapon of choice for extremists who are trying to destabilize regimes and, [through] a small group of clerics, impose their dark vision on all the people they can control. So "war on terror" is a problem for me.

I've worked to reduce the extent to which that label is used and increased the extent to which we understand it more as a long war, or a struggle, or a conflict, not against terrorism but against a relatively small number of terribly dangerous and violent extremists".

Le syntagme *war on terror* a été traduit par le syntagme le plus fréquent dans l'usage français, *la guerre contre le terrorisme*.

fréquemment utilisé cette expression. Pourquoi je dis ça ? Parce que **le mot « guerre » évoque plus la 2^{ème} guerre mondiale que la guerre froide**. On attend une victoire et une fin en 30 ou 60 minutes, comme dans une série télévisée. Ça ne va pas se passer comme ça. De plus, ce n'est pas une guerre contre le terrorisme. Le terrorisme est une arme de choix pour des extrémistes qui tentent de déstabiliser des régimes politiques, et, grâce à un petit groupe de religieux, imposent à tous les gens qu'ils peuvent contrôler leur sombre manière de voir. Donc, « la guerre contre le terrorisme » me pose un problème. **J'ai tout fait pour réduire l'extension de cette expression et qu'on la comprenne plus comme une longue guerre, ou une lutte, ou un conflit, pas contre le terrorisme mais contre un groupe relativement limité d'extrémistes terriblement dangereux et violents.**

(Tribune Media Services, 12 décembre 2006, notre traduction)

Cette citation fait apparaître plusieurs éléments liés à la nomination. En premier lieu, certaines dénominations seraient inadéquates au référent. Ainsi, le syntagme *guerre contre le terrorisme* laisserait entendre que le processus serait rapide, les mots *lutte* ou *conflit* seraient donc plus adéquats. En second lieu, D. Rumsfeld évoque la question de l'adversaire, spécifique au conflit : il s'agit plutôt *d'extrémistes terriblement dangereux et violents* que du *terrorisme* lui-même. Finalement sont mentionnées les représentations sémantiques, référentielles et socio-historiques, associées aux mots : le mot *guerre* est associé à des guerres dites conventionnelles, comme la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire des guerres qui opposent clairement deux ennemis ; moins, d'après D. Rumsfeld, à un événement comme la guerre froide, c'est-à-dire ne se matérialisant pas par une opposition directe entre les adversaires officiels mais par des oppositions indirectes. En termes de prototypie, on pourrait dire qu'il y a des guerres prototypiques et d'autres qui le sont moins.

Deux de ces trois éléments, la question de l'orthonymie et celle des représentations associées aux mots et de leur fonctionnement dialogique, nous semblent spécifiques aux objets sociaux et les distinguent des objets naturels⁴ : ils sont sensibles au discours qu'on tient sur eux et le fait de tenir ces discours semble évident (ce qui les distingue, justement, des objets naturels). Compte tenu

⁴ La distinction entre objets sociaux et objets naturels n'est pas absolue : elle repose en grande partie sur l'impression d'évidence générée par les objets naturels ainsi que sur le fait que ces objets suscitent moins de discussions dans l'espace public. Un tsunami ou une canicule, événements naturels, peuvent très bien devenir des événements sociaux, comme des exemples récents l'ont montré (la canicule de l'été 2003 et le tsunami de décembre 2004). La distinction entre objet naturel et objet social n'est d'ailleurs pas si nette qu'on pourrait le penser. L'appartenance des objets naturels à des classes est en effet susceptible de varier en fonction des connaissances : la baleine, de poisson, n'est-elle pas devenue un mammifère ? La tomate est un légume pour la plupart des consommateurs mais un fruit pour les botanistes. Même les objets "naturels" sont socialisés.

de la sensibilité des objets sociaux aux discours, le projet de cette recherche est d'articuler la nomination, entendue comme une opération de sémiotisation de la réalité, à la construction de l'événement.

La thèse se compose de trois parties : la première est constituée de l'arrière-plan théorique et méthodologique et les deux suivantes présentent les analyses. Les concepts opératoires et les catégories d'analyse sont introduits au fur et à mesure des descriptions.

La première partie, *Cadrage théorique et méthodologique de la recherche*, déploie la problématique autour de l'expression de l'objet de recherche, *la nomination de l'événement*. Les deux faces de l'objet de recherche sont présentées : l'événement, qui est progressivement constitué en tant qu'objet langagier, et la nomination, dans son rapport avec la langue et le monde. L'objet de recherche posé, nous précisons le corpus ainsi que le socle sémantique sur lequel la recherche s'est appuyée.

Dans le chapitre 1, *Nommer un événement*, nous définissons l'événement dans le présent travail, ce qui permet d'élaborer une base pour envisager sa caractérisation en tant qu'objet langagier dans le cadre d'une analyse linguistique du discours qui prend en compte l'énonciation. Du fait de l'éparpillement référentiel d'un événement, nous sommes amenée à remettre en cause l'existence d'un référent qui serait disponible dans la réalité et auquel le langage référerait. Par conséquent, aborder un objet comme la nomination de l'événement ne peut se faire par l'intermédiaire d'un seul mot-pivot. Pour rendre la complexité d'un tel référent et aborder la construction de l'événement dans le discours, il convient de travailler sur un ensemble de mots.

Le chapitre 2, *Choix et recueil des données*, présente le corpus utilisé pour étudier la construction des événements. La recherche porte sur un type d'événement particulier, le conflit, exemplifié par deux sous-types d'événements : un conflit militaire (la guerre en Afghanistan, 2001) et un conflit social (le conflit des intermittents, 2003-2004). Le corpus a été recueilli dans deux publications de presse écrite quotidienne nationale : *le Monde* (désormais LM) et *le Figaro* (désormais FIG). Après avoir décrit les conditions de recueil du corpus à partir de la notion de moment discursif, nous expliquons la constitution de la liste de l'ensemble des mots qui sont l'objet de ce travail et qui sont, dans un premier temps, considérés comme formant un champ associatif⁵.

Le chapitre 3, *Cadrage sémantique*, situe le projet sémantique mis en œuvre dans la recherche. Après avoir présenté différentes approches de la sémantique,

⁵ Un champ associatif est un ensemble de mots cooccurrents en discours et caractérisés par un rapport associatif à un même objet. Cette notion est précisée dans le chapitre 1 (voir 1.4.3).

la sémantique structurale, la sémantique référentielle, la sémantique indexicale, nous justifions le choix de nous placer dans le cadre d'une sémantique discursive mettant en avant une double détermination du sens, dans l'intradiscours et dans l'interdiscours. L'objet de la recherche, le champ associatif des mots du conflit, nécessite une sémantique discursive qui permette d'envisager les mots comme un ensemble. En cela, il se rapproche de la tradition de l'analyse lexicologique des champs sémantiques, à ceci près que l'objectif est de montrer que les mots du champ associatif entretiennent des relations en discours. Ce cadrage de la recherche effectué, nous abordons le premier volet des analyses, qui se situent en majorité sur le plan sémantique et au niveau de l'intradiscours.

La deuxième partie, *Les mots du conflit dans l'intradiscours*, vise à rendre compte du fonctionnement des mots pris individuellement et de leur contribution particulière à la globalité de l'objet de discours.

Dans le chapitre 4, *Un objet de discours médiatique*, nous exposons la première étape du traitement des mots du champ associatif. On considère qu'ils forment un objet de discours. Cette notion, développée par la logique naturelle et retravaillée par F. Sitri (2003), est abordée dans différentes dimensions, sémiotique et textuelle ainsi qu'énonciative. L'analyse s'appuie sur les mécanismes linguistico-discursifs de l'anaphore, de la coréférence et de la représentation du discours autre en prenant en compte la particularité du support, la presse.

Le chapitre 5, *Les rapports à l'objet, entre cotexte et sens*, est centré sur une analyse du cotexte des désignations de l'événement. Le cotexte est tout d'abord envisagé au niveau de la phrase, dans une approche statistique, puis au niveau du syntagme verbal, dans une analyse distributionnelle. L'objectif est de comparer le fonctionnement des mots entre eux afin de déterminer la place de chacun dans l'objet de discours ainsi que de cerner les pratiques associées aux objets.

Dans le chapitre 6, *La relation d'opposition*, nous abordons la configuration de la relation d'opposition, centrale dans un conflit. Cette question est envisagée sous différents aspects : dans sa dimension sémiotique (intégration à l'hyperstructure, cartes) ; dans l'intégration à l'axe syntagmatique du discours, grâce aux prépositions exprimant l'opposition (*avec, contre, entre*) déterminant les mots d'événement *guerre* et *conflit*. Ce chapitre met en évidence que la relation d'opposition est dirigée par un point de vue sans pour autant que celui-ci soit un positionnement individuel.

La troisième partie, *Les mots du conflit dans l'interdiscours*, développe la dimension interdiscursive de la nomination qu'on articule avec la dimension énonciative, dimension fondamentale de l'acte de nommer, ayant émergé dans le

chapitre 6. Cela permet de mettre en évidence la construction du sens social de l'événement dans l'objet de discours.

Le chapitre 7, *La nomination singulière et la construction interdiscursive de l'événement*, est consacré à un des fonctionnements discursifs des mots du conflit : la possibilité pour certains d'entre eux d'entrer dans des structures dénominatrices de l'événement de type *N de N*, comme *la guerre d'Afghanistan*, *le conflit des intermittents*, *la crise des intermittents*, *la lutte des intermittents*. Nous étudions la construction en discours du sens de ces formes après avoir discuté de leur statut linguistique en rapport avec la catégorie du nom propre. Il apparaît que le sens de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* se construit par l'articulation de facteurs interdiscursifs et énonciatifs.

Le chapitre 8, *Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement*, a pour objet, à partir de la reconstitution au niveau du discours des enjeux dont la nomination est porteuse dans un système dialogique, de proposer quelques éléments pour décrire le processus de constitution du sens social des deux événements, la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents.

En conclusion, nous revenons sur les principaux résultats, théoriques et méthodologiques, de la recherche, sur ce qu'ils peuvent apporter à l'analyse du discours mais aussi à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. Pour finir, nous présentons des pistes pour des recherches ultérieures.

PARTIE 1. CADRAGE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

L'objectif de la première partie est de déployer la problématique de la thèse, *la nomination des événements dans la presse*.

Dans le chapitre 1, les deux angles de l'objet de recherche, l'événement et la nomination, sont articulés. L'objet de recherche s'est en effet constitué à la rencontre de lectures interdisciplinaires sur la notion d'événement, dans son rapport avec une expérience sociale située, et d'une réalité linguistique : le fait que plusieurs mots désignent, en discours, un événement. Ces deux éléments, au fondement du présent travail, ont conduit à prendre comme objet d'analyse non pas un mot unique mais un ensemble de mots cooccurrents pour désigner des événements dans la presse. Deux événements ont été sélectionnés : la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents, dans *le Monde* et *le Figaro*. Cet ensemble de mots est dans un premier temps considéré simplement comme un champ associatif mais l'objectif de la thèse est d'en décrire le fonctionnement discursif, en rapport avec la construction de l'événement. Par conséquent, le projet relève de deux ancrages : une analyse du discours des médias et une analyse sémantique et discursive des mots désignant les événements de manière globale (*guerre, conflit, crise et dossier*).

Le chapitre 2 est consacré au premier axe, l'analyse du discours de la presse. Après avoir situé l'étude dans le champ des travaux sur le discours des médias, on précise les choix qui ont présidé à la constitution du corpus ainsi que la constitution de la liste des mots étudiés.

Le chapitre 3 pose des jalons pour aborder le deuxième axe de la recherche, l'analyse sémantique des mots d'événement. Certaines théories sémantiques contemporaines (la sémantique indexicale, la praxématique) proposent de considérer le sens comme l'expression de rapports à l'objet (au référent) plutôt que comme une description du référent. Cela conduit à faire l'hypothèse que les rapports à l'objet sont accessibles en discours, dans le cadre d'une sémantique discursive soucieuse d'ancrer le sens dans ses conditions concrètes de production et de circulation.

Chapitre 1 NOMMER UN ÉVÉNEMENT

Dans ce premier chapitre on déploie la problématique de la recherche à partir de sa formulation synthétique, *la nomination de l'événement*. Cette expression est prise à rebours, c'est-à-dire en commençant par la notion d'événement afin de justifier une approche par la nomination. D'un strict point de vue référentiel, un événement est une entité particulière dans la mesure où, en dehors de l'action du langage, il est difficilement synthétisable⁶ : le conflit des intermittents est ainsi composé de grèves, manifestations, négociations, actions du gouvernement... L'événement s'oppose en cela aux objets synthétiques (animaux, objets concrets comme les tasses, les tables) qui peuvent être saisis en un simple coup d'œil dans leur globalité. La nature non synthétique de l'événement est contrebalancée par le rôle sémiotique du langage. Néanmoins, les questions suscitées par un référent de type 'événement' apparaissent complexes et font visiblement vaciller la notion, tout au moins si on la considère comme "l'objet auquel le langage réfère"⁷ sans questionner en retour le rôle du langage dans sa construction. Compte tenu de ces considérations préalables, comment constituer la nomination d'un tel référent comme un objet d'étude linguistique et discursif ?

Poser l'événement comme langagier conduit à déplacer l'angle de l'approche de l'étude du référent à celle de la construction de la référence par le langage. C'est pourquoi notre objet n'est pas l'événement lui-même mais sa construction discursive, analysée à travers la nomination. Entendue en tant qu'opération⁸, la nomination est un processus complexe qui ne peut être réduit à un seul mot, surtout dans le cas de l'événement. De notre point de vue, cela reviendrait à manquer la spécificité de l'événement. Par conséquent, la

⁶ La question de la référence est en partie dépendante des entités considérées. Comme le remarque M. Charolles (2002 : 31), « les travaux sur la référence ont eu pendant très longtemps tendance à privilégier des exemples ne mettant en jeu que des N peu polysémiques (ou, en tout cas, des N dont la polysémie a été ignorée) dénotant des entités comptables et concrètes, aisément rapportables à des taxinomies catégorielles communes et facilement interprétable en termes de conditions de satisfaction ou de conformité à des prototypes ». Du fait de son caractère non synthétique, l'événement interroge la référence différemment, ce qui constitue en partie l'objet du présent chapitre.

⁷ Effectivement, « [c]omme les choses seraient claires si les opérations de référence se ramenaient à la désignation ostensive, que l'on touche ou que l'on pointe le référent » (Culioli 1990/2000 : 127). Bien évidemment, le regret de A. Culioli n'est qu'une coquetterie puisque qu'une telle situation priverait d'emploi une bonne partie des linguistes et, parmi eux, les analystes du discours (pour ne citer qu'eux) !

⁸ On considère la nomination comme une opération, ce qui nous conduit à parler également d'acte de nommer (voir 1.4.3).

nomination de l'événement a été observée à travers un ensemble de douze mots⁹, ce qui constitue une des spécificités de ce travail.

1.1. Qu'est-ce qu'un événement ?

Le type de référent choisi, un événement, a un impact sur la configuration de l'objet de recherche. Cet impact est en réalité double : d'une part, le référent est un événement, entité non synthétique, ce qui pose la question de la manière dont s'effectue la construction d'une totalité ; d'autre part, un événement est, dans l'optique que nous avons suivie, une entité sociale et non une entité naturelle. De nombreux travaux de philosophie, de sociologie ou de sciences de l'information et de la communication soulignent le rôle du langage dans la constitution des événements, ce qui a motivé notre intérêt et nous a permis de problématiser la construction de l'événement dans des termes linguistiques et discursifs.

1.1.1. Les événements sont des entités situées

La définition de l'événement, remarque P. Charaudeau (2005 : 78), oscille entre deux pôles : l'événement est tantôt défini comme « tout phénomène qui se produit dans le monde » et tantôt comme « tout fait qui sort de l'ordinaire ». Ces deux versants peuvent être rattachés à deux conceptions différentes de l'événement : en tant que classe d'objet (type) ou en tant qu'objet de la classe (occurrence). Dans l'utilisation courante de la notion, ces conceptions ne s'excluent pas l'une l'autre, mais expliquer leurs spécificités respectives permet de souligner la raison de leur articulation.

1.1.1.1. L'événement en tant que classe d'objet

Une première approche de l'événement consiste à considérer que l'événement est une entité qui *a lieu*¹⁰, indépendamment de sa réalisation concrète.

⁹ Ces mots sont les suivants : *guerre, conflit, crise, frappes, opérations* et *campagne* (pour la guerre en Afghanistan) et *conflit, crise, dossier, grève, mouvement, lutte* (pour le conflit des intermittents). On présente les principes théoriques et méthodologiques sur la nomination dans la section 1.4 et la justification du choix des mots dans le chapitre 2 (voir 2.4.5).

¹⁰ La typologie des objets de John Lyons (1980) distingue les entités d'ordre zéro (prédicats ou attributs) ; les entités de premier ordre (entités discrètes, êtres animés et choses, dont on dit qu'elles *existent*) ; les entités de deuxième ordre (les événements, les processus, les états de chose, les situations, localisés dans le temps) dont on dit qu'elles *ont lieu* ; les entités de troisième ordre (entités abstraites, détachées de tout ancrage temporel ou spatial), dont on dit qu'elles sont *vraies* ou *fausses* ou qu'on les *sait* ; et les entités de quatrième ordre (les actes langagiers). Cette typologie est trop rigide pour bien appréhender les faits empiriques, mais elle souligne la différence entre les événements et les entités discrètes comme les personnes ou les objets.

Le philosophe D. Davidson (1993) défend la thèse que des entités comme les événements existent, en s'appuyant sur des énoncés en langage naturel. L'auteur s'inscrit dans une approche logique et véri-conditionnelle du langage. Il rend compte, par exemple, de l'événement particulier qui vérifie l'énoncé « La chaudière explosa dans la cave » par le fait que le nom *explosion* présuppose l'existence de son référent. Son argument linguistique s'appuie sur le fait que différents noms peuvent être utilisés pour un même événement (une *avalanche* pouvant être également décrite comme une *catastrophe*). L'existence de descriptions et redescriptions de l'événement « n'a de sens, semble-t-il, que dans l'hypothèse où il existe des entités en bonne et due forme qui puissent être décrites ou redécrites » (Davidson 1993 : 222). Il apparaît clairement que, pour Davidson, quelle que soit la description, l'événement reste stable. Le langage est considéré comme une série d'étiquettes applicables sur le monde. Dans l'optique ontologique qui est celle de D. Davidson, un tel jugement peut se comprendre, mais on ne peut manquer de reconnaître que la manière dont on rend compte de l'événement par ces différentes descriptions n'est pas identique : si *explosion* est une description de l'événement, le décrire par le mot *catastrophe* change son rayon d'action et inclut dans la description des acteurs vivant et réagissant à l'événement. C'est justement la variation entre ces différentes descriptions qui va configurer la représentation de l'événement. Telle est, du moins, l'hypothèse défendue ici.

Les travaux du philosophe Z. Vendler sur la temporalité de l'événement ont donné lieu à des études linguistiques sur l'aspect. D. van de Velde (2006) propose une phénoménologie de l'événement à partir des noms d'événement, soit, pour elle, les nominalisations déverbiales. Celles-ci sont envisagées à travers la notion d'aspect, ce qui permet de distinguer les interprétations suivantes : procès, événement et résultat (Flaux et van de Velde 2000 : 105). Dans cette approche, les noms d'événement sont synonymes de nominalisation, ce qui restreint l'objet et exclut notamment les mots qui réfèrent aux événements de manière courante dans la presse comme *conflit* ou *crise*. Ces deux mots n'étant pas des mots construits, la notion d'aspect est peu productive¹¹.

D'autre part, les travaux sur les nominalisations soulignent le fait que ces noms (surtout au singulier) ont une interprétation abstraite. Cette piste s'est également avérée peu productive pour notre objet. En effet, si la distinction abstrait/concret au sujet des nominalisations est peu discutée, appliquée à des mots non construits, cette distinction perd de son opérativité (Rémi-Giraud

¹¹ Le cotexte du mot *crise* fait apparaître la dimension aspectuelle du mot (voir chapitre 5, 5.4.2), mais on verra que d'autres caractéristiques sont spécifiques du sens.

1996b)¹² : le référent du mot *guerre* est-il abstrait ? On peut répondre par l'affirmative si on considère que son référent est l'opération d'une saisie d'éléments épars et qu'il n'est pas directement visible. Cependant, le mot suscite des images (de bombardements, de victimes) qui n'ont rien d'abstrait... Pour ces deux raisons, la restriction des noms d'événement aux seules nominalisations et leur caractérisation par le trait abstrait/concret, l'approche proposée par D. van de Velde n'était pas transposable à notre objet¹³.

Dans ce premier groupe de travaux, philosophiques et linguistiques, l'événement se caractérise par le seul fait qu'il ait lieu. Rien n'est dit sur son importance puisque cela impliquerait de le considérer de manière située, par rapport à une époque et une société donnée. Pour P. Ricœur (1991 : 45) ces approches « réduisent les actions à des événements dépouillés du caractère humain que leur confère leur rapport à des agents ». De plus, rien n'est dit de la saisie référentielle globale effectuée par l'événement. Or ces deux aspects de l'événement, la saisie globale et le rapport entre l'événement et le sens qui lui est donné et qui, en retour, le structure, se sont avérés fondamentaux pour notre recherche.

1.1.1.2. L'événement, entre faits et sens

Le philosophe A. Badiou (1988) aborde le rapport entre le multiple des faits et l'un de l'événement. Pour lui, l'événement, certes, n'existe pas sans les faits qui le composent mais il ne se résume pas à l'addition de ce multiple. D'après notre lecture de cet auteur, il semble que l'événement combine deux aspects : d'une part, une multiplicité de faits, d'actions ; d'autre part, son existence indépendante en tant qu'événement. Ainsi,

L'événement fait un-multiple d'une part de tous les multiples qui appartiennent à son site, d'autre part de l'événement lui-même.

(Badiou 1988 : 200)

Dans cette perspective, l'événement est à la fois une multiplicité (celle des faits) et une globalité (celle de l'événement) : l'événement fait « un-multiple », c'est-à-

¹² S. Rémi-Giraud (1996b) relève que la distinction concret/abstrait a différents emplois qui mêlent plus ou moins les plans linguistique et référentiel. La distinction peut s'appliquer en fonction de la nature des référents (*esprit* vs *maison*) ou en fonction du type de noms. Dans ce cas sont concernés les nominalisations et les syncatégorématiques (les mots comme *blancheur* qui ne peuvent exister référentiellement sans support).

¹³ Ce qui ne veut pas dire qu'on n'utilisera pas certains des résultats de D. van de Velde. On reviendra par exemple sur la distinction entre nominalisations et mots non construits dans le classement des mots du champ associatif (voir chapitre 2, 2.4.5).

dire qu'il est réflexif¹⁴ en ce qu'il tire son sens de lui-même et pas seulement des éléments qui le composent.

La collection des faits est d'ailleurs hétérogène et peut être vertigineuse. Prenant l'exemple de la Révolution française, A. Badiou dresse une liste non exhaustive des éléments qui la composent : les électeurs des États généraux, les sans-culottes des villes, le personnel de la Convention, le prix des subsistances, la guillotine, etc. Bref, la France entre 1789 et 1794. Il se peut alors « que l'événement se décompose jusqu'à n'être plus, justement, que le dénombrement toujours infini des gestes, des choses et des mots qui coexistent » (Badiou 1988 : 201). L'éparpillement des faits peut mener à la dissolution pure et simple de l'événement :

si vous commencez à poser que "Révolution française" n'est qu'un pur mot, vous *démontrerez* sans peine, au vu de l'infini des faits présentés, et non présentés, que *rien* de tel n'a jamais eu lieu.

(Badiou 1988 : 203)

Quand la nomination n'est pas réduite à une boîte vide, « un pur mot », sa place est centrale dans la constitution de l'événement puisqu'elle permet de réduire l'indétermination liée à la multiplicité des faits en catégorisant un segment de réalité tout en rassemblant ce multiple.

L'événement étant à la fois multiple (ontologiquement) et un (par la nomination), le rôle de la nomination est, pour Badiou, fondamental. Ainsi, sans la pensée de l'un du référent, le mot n'exerce pas de fonction référentielle. L'acte de nomination est une *intervention interprétante* (Badiou 1988 : 202) qui fait advenir l'événement du niveau de l'invisible des faits au visible de la réalité sociale. Par conséquent, l'événement n'est pas une réalité brute mais une réalité signifiée.

Le rapport entre événement et sens constitue une partie des travaux de P. Ricœur, pour qui l'événement trouve son sens dans le récit plus que dans la nomination. Le récit, en tant qu'il est une manière d'ancrer l'expérience humaine dans le temps, est ce qui va donner son sens à l'événement : la narrativité est une forme d'intelligibilité. L'événement constitue une rupture dans l'ordre établi, rupture qui sera résorbée par le récit. Les attentats terroristes aux États-Unis du 11 septembre 2001 illustrent ce point : les images invraisemblables de la destruction des tours du *World Trade Center* à New York ont progressivement été intégrées à un récit d'attentat fomenté par le groupe terroriste Al-Qaïda. Jusqu'à cette date,

¹⁴ La nature réflexive de l'événement est un thème développé par J. Guilhaumou, dont la position est présentée plus loin (voir 1.3.2).

une grande partie du public ignorait l'existence de ce groupe dirigé par un inconnu à l'époque, Oussama Ben Laden, ayant déclaré la guerre à l'impérialisme américain.

La mise en récit, ou, plus précisément, la mise en intrigue s'opère en trois temps, que Ricœur nomme Mimesis 1, 2 et 3¹⁵. Ce travail de mise en récit est l'œuvre d'un sujet, inscrit dans une situation historique, qui intègre l'événement dans un système de pensée pour le rendre intelligible. Nous partageons cette conception de l'événement même si elle ne nous a pas permis d'envisager des outils d'analyse pour aborder notre objet. En revanche, on évoquera les applications de cette théorie du récit aux événements médiatiques (voir plus loin).

Les approches de l'événement développées par Badiou et Ricœur soulignent toutes les deux la différence entre les faits et l'événement, entre une réalité perçue et une réalité configurée. Cette configuration impose de penser un sujet (collectif) et, par voie de conséquence, que l'événement n'existe pas en lui-même mais pour un sujet. Cette perspective sur l'événement est également sensible en histoire où l'événement, après avoir été rejeté par l'école des Annales, exerce un retour en s'intégrant à l'histoire des représentations et des mentalités.

1.1.1.3. L'événement en l'histoire

Au 20^e siècle, l'école des Annales s'est caractérisée par un détachement de la notion d'événement, rattachée à « l'histoire positive » – c'est-à-dire principalement à l'histoire des faits politiques (chronologie des batailles, des traités, des partages et des alliances matrimoniales...) – pour s'intéresser aux représentations et à la culture.

L'événement devient, pour l'historien, un outil de compréhension des imaginaires d'une société. Il n'est plus envisagé dans une perspective chronologique, mais comme un mode d'accès aux représentations qu'une société se fait d'elle-même. En 1974, Pierre Nora écrivait, dans un article consacré à l'événement, que l'histoire avait conquis sa modernité sur l'effacement de l'événement, sur la négation de son importance et sur sa dissolution. Mais il annonçait dans le même temps le retour d'un événement transfiguré, un « événement-monstre » (Nora 1974 : 215), amplifié par les médias de masse qui le produisent et le nourrissent. Dans cette optique, l'événement est le mal des sociétés modernes : « la modernité secrète l'événement à la différence des

¹⁵ Nous ne développons pas les trois niveaux de la mise en intrigue dans la mesure où ils ne sont pas directement utiles à notre recherche et parce que cela nécessiterait de développer la conception du temps chez Ricœur. Ses réflexions sur l'événement s'intègrent en effet à un projet qui articule temps, récit et histoire. En revanche, on évoquera les applications de cette théorie du récit aux événements médiatiques.

sociétés traditionnelles qui avaient plutôt tendance à le raréfier » (Nora 1974 : 220).

A. Bensa et É. Fassin (2002) critiquent ce lien trop étroit entre événement et médias. L'événement est dissociable de la médiatisation, qui, elle, caractérise la modernité : l'événement existait avant la naissance des journaux (même si son rayon d'action était moindre : événement local ou régional) ; il ne fait pas toujours la Une des journaux ; un événement peut durer même quand les médias n'en parlent pas ou plus, soit qu'ils ne le jugent pas important (c'est le cas de certaines guerres en Afrique, par exemple), soit qu'il a tellement imprimé l'imaginaire d'une société qu'il perdure malgré la fin de sa médiatisation (on pense ici à la guerre du Vietnam ou, dans un autre registre, à l'affaire de la vache folle, au tsunami de 2004...).

1.1.1.4. Événement et médias

Les deux événements analysés dans la thèse sont observés dans un corpus de presse écrite. À ce titre, ils constituent des événements médiatiques, c'est-à-dire une forme particulière prise par l'événement, avec ses caractéristiques propres.

1.1.1.4.1. La mise en récit de l'événement

Une des fonctions du discours des médias est de répondre à une demande d'information face à un événement imprévu ou incompréhensible. Or, une des conditions d'intelligibilité d'un événement est son inscription dans un récit. Dans le cas des médias, information et sens ont partie liée, ce qui amène de nombreux travaux relevant du champ des sciences de l'information et de la communication ou de la sociologie à aborder l'événement sous l'angle du récit.

Ces études mettent très nettement en évidence que la mise en récit d'un événement n'est pas le décalquage de l'événement réel. Par un travail de configuration sémantique¹⁶, un même événement peut se voir raconté différemment par différents médias, ce qui a été illustré récemment dans un numéro de la revue *Hermès* (Arquembourg, Lochard et Mercier 2006) portant sur la comparaison du traitement d'un même événement dans différents pays. La comparaison du traitement par des médias de différents pays (l'Allemagne, la

¹⁶ Nous ne rendons compte ici que des travaux se situant dans une perspective discursive. Bien évidemment, les conditions matérielles du travail des journalistes influent également sur les récits produits. Par exemple, dans le cas de la guerre, les journalistes sont très dépendants des sources officielles d'information. I. Garcin-Marrou (1996) montre que, dans le cas de la guerre civile en Irlande du Nord, la complexité de la situation nécessitait un important travail de transmission des informations des journalistes correspondants sur place à leur successeur.

Bulgarie, la Roumanie et le Canada) du rejet du traité constitutionnel européen par les Français et les Néerlandais montre que la réception de l'événement dépend fortement des enjeux nationaux. Faisant le bilan de différentes études, A. Mercier (2006) constate que la Bulgarie et la Roumanie, candidates à l'Union Européenne, ne focalisent pas tant sur le rejet du traité que sur les conséquences possibles de ce rejet sur leur propre adhésion. En Allemagne, l'événement est traité principalement comme un sujet de politique intérieure française, plutôt que comme un problème européen.

La configuration de l'événement dans l'espace public est susceptible de se faire au travers de versions concurrentes, comme le montre M. Barthélémy (1996) à propos de l'affaire du sang contaminé¹⁷. En 1991, l'affaire émerge dans l'espace public et deux versions s'affrontent.

La première version, issue des spécialistes, traite le problème de la diffusion de produits antihémophiliques contaminés par le virus du Sida en termes de problème d'organisation. Une série de dysfonctionnements affectent un secteur de la santé publique à partir du moment où apparaît une pathologie nouvelle dont la prévention n'était pas prévue par les routines de fonctionnement de l'administration hospitalière, qui n'a pu s'adapter à temps à une situation inédite (le test VIH pour le sang issu de dons n'est pas obligatoire à cette époque). À cette version administrative et organisationnelle vient se greffer une seconde version, proposée notamment par *L'événement du jeudi* mais étendue ensuite à l'opinion publique. Cette seconde version est une dénonciation du système de santé et une mise en cause non plus de l'organisation du secteur, mais de certaines personnes.

Ce changement dans l'explication du problème résulte de l'extension du cercle des personnes concernées (des spécialistes vs le grand public) et de son appréhension en tant que « problème public », c'est-à-dire d'un problème reconnu et partagé par l'ensemble de la société et nécessitant un règlement politique ou juridique.

Ces variations dans la mise en récit sont à interpréter comme des configurations sémantiques différentes. On partage l'opinion avancée par J. Arquembourg, G. Lochard et A. Mercier (2006 : 9), selon qui ces configurations n'autorisent pas à

¹⁷ L'affaire du sang contaminé fait référence à des malades hémophiles ayant contracté le virus du Sida à la suite de transfusions sanguines dans la première moitié des années 1980 (jusqu'en 1985) à une époque où l'épidémie de Sida est apparue mais où les tests de dépistages ne sont pas encore utilisés de manière obligatoire par l'administration hospitalière. Cette affaire n'est divulguée au public qu'en 1991 par *L'événement du jeudi*, dans un article qui révèle que le centre national de transfusion sanguine a sciemment distribué, en 1984 et 1985, des produits sanguins contaminés.

conclure à une construction de la réalité par les médias¹⁸ : l'événement 'rejet du traité constitutionnel' est présent dans tous les cas. L'événement apparaît comme une entité complexe dont le sens se construit en fonction d'attentes qui sont plus ou moins partagées, locales ou internationales. D'une manière générale il convient d'être prudent avec le terme *construction* qui veut dire *créer* à partir de rien, mais également *élaborer* à partir de quelque chose. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, nous lui préférerons le terme d'*élaboration* ou même, plus adapté à une optique discursive, celui de *configuration* et c'est dans ce sens que nous entendons *construction* quand nous employons ce terme. Il nous semble plus important de cibler la particularité du récit médiatique que de questionner son rapport avec ce qui serait "la" vérité de l'événement.

1.1.1.4.2. Événement et situation

Une réflexion sur le temps dans le récit médiatique, notamment dans les événements en direct, amène J. Arquembourg (2003) à envisager l'événement non pas simplement par rapport au présent de son déroulement, mais par rapport aux trois dimensions temporelles : le présent, le passé et l'avenir. Cela a pour conséquence de déplacer la question du récit de l'événement à celle du compte rendu d'une situation.

En s'appuyant sur le traitement en direct et en continu de la guerre du Golfe par CNN, J. Arquembourg (1996) montre que la mise en intrigue de l'événement est orientée vers l'avenir¹⁹. D'une part, la mise en intrigue est constituée d'une succession d'intrigues fragmentées qui ne prennent sens que dans la nouveauté des informations : on attend continuellement de nouvelles informations, dans une projection constante vers l'avenir. D'autre part, l'intrigue est fondée sur l'anticipation : ainsi, le thème de l'après-guerre occupe une place importante dès le début du récit, ce que l'on retrouve dans le cas de la guerre en Afghanistan. On peut en effet repérer dès le 4 octobre 2001, soit quatre jours avant le début des frappes militaires, dans *le Monde* (page 6), un article sur l'après-guerre intitulé

¹⁸ Le caractère "construit" de l'information médiatique est un thème déjà ancien. On peut citer le travail d'É. Véron (1981) sur un accident nucléaire aux États-Unis et qui porte le titre de *Construire l'événement* ou celui de G. Tuchman (1978) qui porte le titre de *Making News*. Il pourrait d'ailleurs difficilement en être autrement. En effet, les médias sélectionnent les informations susceptibles de présenter un intérêt pour leurs lecteurs (en anglais *newsworthiness*), les classent, les hiérarchisent et construisent une intrigue qui donne sens à ces informations, ce qui peut avoir comme conséquence de laisser certains aspects de côté. Mais il faut prendre garde à ne pas confondre *construction médiatique* et *construction de la réalité* : que les médias construisent des récits des événements n'implique pas qu'ils construisent la réalité de l'événement.

¹⁹ Envisager un événement par rapport à son futur n'est pas étonnant dès lors que la question du passé ou du futur de l'événement est remplacée par rapport à un sujet : ce qui est pensé, « ce ne sont pas les choses futures ou passées, mais leur attente et leur souvenir » (Ricoeur 1983 : 48).

« La France propose à l'Union européenne un "plan d'action" pour l'après-talibans ». Enfin, deux événements, la seconde guerre mondiale et la guerre du Vietnam²⁰ constituent une contextualisation de l'événement. Mais tout en convoquant le passé, ils suscitent des attentes et des craintes sur l'anticipation du dénouement. L'appréhension de l'événement est dans ce cas renversée : l'événement n'est plus appréhendé par rapport au passé mais par rapport à l'avenir.

Effectivement, traiter un événement en direct, comme CNN a rendu compte de la guerre du Golfe, constitue un problème pour l'élaboration d'un récit : comment faire le récit de quelque chose dont on ne connaît pas la fin ? Pour répondre à cette question, J. Arquembourg distingue la *situation* de *l'événement* :

À la différence des événements qui surviennent de manière inattendue, les situations sont intégralement conduites, orientées par l'attente d'un dénouement d'un certain type, une fois les prémices posées.

(Arquembourg 2003 : 40)

Ces caractéristiques nous semblent pouvoir être étendues à d'autres types d'événements que les événements en direct à la télévision. Dans le cas de la guerre, le dénouement attendu est la résolution du conflit, par la reddition d'un des protagonistes ou par des négociations. Grâce à cette distinction, on peut envisager la mise en récit dans une autre perspective que celle de la tradition narrative, sur le modèle de l'écriture fictionnelle. Alors que

La mise en ordre des faits dans un récit s'organise selon un schéma rétrospectif [...], le compte rendu d'une situation s'élabore au présent et se construit autour de l'attente d'un dénouement.

(Arquembourg 2003 : 48)

Notre recherche portant sur la nomination, ce n'est pas la dimension temporelle de l'événement qui sera privilégiée. Malgré tout, comme les deux événements analysés, la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents, sont deux *situations* de type 'conflit', on peut s'attendre à ce que la dimension du dénouement soit présente.

À la différence des sciences de l'information et de la communication, notre objectif n'est pas de cerner la nature de l'événement dans les médias, mais d'observer la manière dont le discours de presse élabore une entité de type

²⁰ Ces deux conflits sont également mentionnés pour la guerre en Afghanistan. On montre dans le chapitre 7 (voir 7.3 et 7.4) qu'ils participent à la construction du sens de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* et, par là, au sens social de l'événement.

‘événement’ (par des mécanismes linguistiques, discursifs et sémiotiques). On fait toutefois l’hypothèse que cette étude permettra de revenir, à l’issue de la thèse, sur la nature de l’événement.

La philosophie, l’histoire et les sciences de l’information et de la communication offrent de l’événement une perspective située, en travaillant sur des occurrences d’événements. L’événement est alors envisagé en tant qu’entité unique, non-répétable, historiquement ancrée par rapport à son passé mais aussi par rapport à son futur en tant que situation en attente de dénouement. Cependant, les événements peuvent toujours être rattachés à un type, à une classe, celle de ‘conflit militaire’ ou de ‘conflit social’ pour les événements choisis. Il nous faut rendre compte de ces deux aspects : la singularité de l’événement dans son caractère situé mais également sa dimension typologique. À cette fin, nous faisons un détour par la notion d’objet social telle qu’elle est conçue par J. Searle (1998), ce qui permet de mieux définir l’objet d’étude. Cependant, nous serons conduits à en souligner les limites dans la perspective d’une application à des données discursives.

1.1.2. Les conflits : des objets sociaux

La notion d’objet social²¹ vise à rendre compte de la nature d’objets aussi variés que des institutions (l’Église, l’Armée), des systèmes de relation (la propriété, le mariage) ou des événements collectifs (la Révolution française, le Front populaire, Mai 1968, la guerre du Vietnam). Le conflit social et le conflit militaire sont donc susceptibles d’être considérés comme des objets sociaux.

1.1.2.1. Définition

Les faits sociaux²² se distinguent des objets naturels ou physiques en ce qu’ils « ne sont des faits que par l’accord des hommes » (Searle 1998 : 14), par opposition à la neige sur le sommet du Kilimandjaro, par exemple, qui existe en dehors de l’accord des hommes. Ce mode d’existence n’implique pourtant pas que ces faits soient de nature subjective et qu’ils soient limités à un individu. Le

²¹ À l’origine de cette notion se trouve celle de « fait social », proposée par Émile Durkheim, pour qui elle est centrale à la sociologie en ce qu’elle permet de penser un fait individuel dans ses déterminations sociales.

²² Nous préférons le terme d’*objet* au terme de *fait* pour éviter, d’une part, la confusion avec le terme *fait* quand il vient s’opposer à *événement* ; d’autre part, le terme *objet* permet de faire un parallèle entre l’objet social et l’objet physique. C’est le propre du langage que de sémiotiser en objet appréhensible et discret, au sens de non continu, une réalité qui ne l’est pas. Cependant, pour la présentation de la notion, le terme de Searle a été conservé.

langage est au fondement de l'existence et de la pérennité des faits sociaux au sein d'une communauté.

Searle définit la constitution d'un fait social par la formule suivante, dans laquelle X est un fait brut (c'est-à-dire un fait physique existant indépendamment de la perception qu'on peut en avoir), Y un fait social²³ et C le contexte :

X est compté comme un Y en C.

(Searle 1998 : 68)

On peut développer l'expression de la manière suivante : un fait brut (ou un ensemble de faits bruts) est considéré comme constituant un fait social Y dans un contexte C. Searle prend l'exemple de l'argent : on peut dire que, dans un contexte C, des papiers (mais aussi des morceaux de plastique, de métal...), les faits bruts, sont comptés comme de l'argent. Autre exemple : un ensemble de bâtiments et de personnes sont comptés comme l'Université. Dans le cas du conflit militaire et social, un ensemble de faits (des bombardements, des combats, des grèves, des manifestations) est considéré comme un conflit. L'existence d'un fait social relève de l'attribution d'une fonction-statut à un fait brut, c'est-à-dire que les faits sociaux doivent avoir une fonction qui réponde à une activité humaine : l'argent sert à faire des échanges, l'Université à former des citoyens et le conflit à revendiquer quelque chose auquel on pense avoir droit, revendication à laquelle s'oppose le camp adverse. Le fait social se maintient tant que les gens continuent de reconnaître que tel X a telle fonction-statut Y.

C'est cette croyance collective qui garantit l'existence et la stabilité du fait social. Searle la nomme *intentionnalité collective* et la définit comme « le sentiment que l'on a de faire (vouloir, croire, etc.) quelque chose ensemble » (Searle 1998 : 42). Il convient de préciser que, pour l'auteur, l'intentionnalité collective n'est pas réductible à la somme des intentionnalités individuelles. Au contraire : l'intentionnalité individuelle découle de l'intentionnalité collective sans que cela n'aboutisse à la nécessité de postuler une conscience collective qui irriguerait l'esprit de toute une communauté. Au lieu de penser que chaque individu dit « je », Searle considère qu'il dit « nous », « nous avons l'intention de et nous croyons que... ». Le conflit n'offre pas de contre-exemple, puisque c'est toujours l'intentionnalité collective qui domine : les protagonistes « se livrent à

²³ Le processus est susceptible d'être récursif : si le X est déjà un fait institutionnel, c'est-à-dire un Y, il reste composé de faits bruts, étant un X à l'origine. Ainsi, quel que soit le niveau auquel il faut remonter, on finit toujours par toucher un fait brut.

un comportement collectif coopératif à un plus haut niveau, dans lequel peut s'insérer le comportement hostile antagoniste » (Searle 1998 : 41)²⁴.

1.1.2.2. Le paradoxe des objets sociaux

Les faits sociaux apparaissent en même temps comme des objets relatifs à une communauté et comme des objets aussi réels que peuvent l'être les tremblements de terre. De ce fait, ils constituent un paradoxe ontologique :

[d]ans la mesure où les faits sociaux et politiques n'existent que lorsqu'ils sont publiquement perçus et reconnus par une communauté, ils ne sont « que » des constructions durcies par l'usage, les évidences partagées et les dispositifs institutionnels. Et pourtant, en dépit de leur précarité ontologique, ils apparaissent bien souvent lestés du poids apparemment immuable des choses en soi, leur irréductibilité justifiant ainsi le réalisme social et sociologique dont ils font l'objet. (Kaufman 2002 : 289)

Il y a, pour L. Kaufman (1999 : 906), une disjonction entre deux manières d'aborder les faits sociaux : d'un point de vue *ontologique*, les faits institutionnels ne peuvent être traités comme des choses, puisqu'ils sont le produit dérivé des activités et des pensées individuelles ; en revanche, du point de vue *épistémologique*, c'est-à-dire au niveau non plus de leur mode d'existence, mais de leur mode d'appréhension, ils ne dépendent aucunement des préférences ou des sentiments individuels. Pour Searle, les faits sociaux sont référentiellement indépendants à l'échelle collective, c'est-à-dire qu'ils dépendent de la signification qu'ils ont pour la collectivité entière, de sorte que leur signification peut fort bien échapper à la conscience des membres de la communauté, alors que ces membres participent quotidiennement à leur stabilité.

1.1.2.3. Les objets sociaux et le langage

J. Searle soutient que le langage est essentiellement constitutif des faits institutionnels²⁵. Plusieurs arguments sont développés :

- premièrement, le langage est épistémiquement indispensable. Contrairement à des objets concrets comme les tables ou les marteaux pour lesquels on peut deviner leur fonction à partir de leur structure

²⁴ Cette présentation rejoint certaines conceptions de sociologues pour qui le conflit s'inscrit dans un système et n'est donc pas nécessairement synonyme d'anomie, c'est-à-dire de désordre lié à l'absence de règles (voir chapitre 2, 2.2.2).

²⁵ Il s'agit d'une sous-classe des faits sociaux, mais il nous semble que l'argument est valable pour certains faits sociaux comme les conflits.

physique, pour les objets sociaux, on a besoin d'appellations, c'est-à-dire que l'objet doit être symboliquement ou linguistiquement représenté.

- deuxièmement, les faits sociaux doivent être communicables. C'est en effet la condition même de leur persistance et de leur existence. Ainsi, un président de séance qui ne peut dire qu'il est président de séance verra ses énoncés performatifs échouer.
- troisièmement, le langage est nécessaire pour sémiotiser ces phénomènes complexes.
- quatrième et dernière raison avancée par J. Searle : les faits sociaux se maintiennent à travers le temps indépendamment des membres de la communauté et cette existence requiert un moyen partagé de représentation des faits. Or cette représentation est possible à travers le langage.

Ces quatre raisons nous confortent dans notre projet d'analyse linguistique et discursive de la construction des événements dans la presse. Cependant, Searle parle de langage²⁶ et non de discours, ce qui laisse entière la question de la méthodologie à adopter²⁷.

Par rapport à notre projet de recherche, la notion d'objet social proposée par J. Searle appelle deux remarques : l'une sur les faits bruts et l'autre à propos des représentations associées aux objets.

La première remarque porte sur les faits bruts qui sont à la base du procès de construction des faits sociaux. Tel que nous l'avons caractérisé, l'événement se présente comme en dialogue avec la réalité. Celle-ci existe-t-elle indépendamment de la perception qu'on en a ? Si tel n'est pas le cas, s'il n'existe qu'une réalité perçue, c'est-à-dire déjà médiatisée, que devient la notion de fait brut, qui constitue le fondement de la définition du fait social chez Searle ?

²⁶ En fait, l'anglais *language* peut être traduit par *langage*, *discours* ou *langue*, ce qui ne permet pas véritablement de statuer sur la position de J. Searle. On peut tout de même supposer qu'il ne parle pas de discours, puisqu'il n'évoque pas de productions langagières authentiques.

²⁷ Dans un travail sur l'opinion publique (le mot et la chose), L. Kaufman (2002 : 289) propose d'aborder l'existence des objets sociaux à travers la notion d'*interréférences*, c'est-à-dire le processus de co-référenciation à l'intérieur d'une communauté. En effet, l'opinion publique, contrairement aux objets sociaux traités par Searle, est référentiellement moins définie (on peut penser aux sondages, aux rassemblements publics, mais ce n'est pas là l'intégralité de la référence du mot *opinion publique*). Considérant l'opinion publique comme un « objet discursif », Kaufman (2002 : 59) propose d'en « déplier l'ensemble des composants définitionnels » au moyen d'une pragma-sémantique argumentative. Transposée à notre projet, cette approche présenterait l'inconvénient de se centrer sur un seul mot sans prendre en compte ses éventuels reformulants. D'autre part, il y aurait une contradiction à considérer que les interréréférences constituent l'objet social mais à aborder ce dernier par une sémantique argumentative.

Cependant, il convient de distinguer la réalité sociale de la réalité : « s'il est intuitivement indubitable que la réalité sociale résulte d'une construction, il ne va pas de soi que toute la réalité soit une création des sociétés humaines » (Gauthier 2004 : 21). En faveur d'une thèse réaliste, on peut bien sûr évoquer l'argument de l'évidence : ce mur existe bien puisqu'on peut se cogner dessus, la guerre en Afghanistan a bien fait des victimes et les spectacles d'Avignon n'ont pas eu lieu. Cependant, cela n'apporte pas de connaissance sur notre manière d'envisager la réalité puisque celle-ci est considérée comme directement accessible. La réponse formulée par Searle est un argument logique :

une réalité socialement construite présuppose une réalité indépendante de toutes les constructions sociales, parce qu'il faut bien quelque chose à partir de quoi construire la construction.

(Searle 1998 : 243)

Cet argument prend au pied de la lettre le terme *construction* : pour construire quelque chose, il faut des matériaux. La chaîne causale est itérative : pour avoir des billets, il faut du papier, pour le papier, il faut des fibres, etc. Mais, quel que soit le nombre de niveaux intermédiaires de faits construits, il faut à un moment donné arrêter l'itération pour que la construction s'appuie sur quelque chose de non construit, sans quoi il n'y aurait qu'une régression à l'infini ou un cercle vicieux. On atteint donc des phénomènes physiques indépendants, dit Searle, de toutes les représentations. Il conclut ainsi sa démonstration : « La subjectivité ontologique de la réalité socialement construite requiert une réalité ontologiquement objective à partir de laquelle elle est construite » (Searle 1998 : 243). Si l'existence de faits bruts doit être logiquement postulée, notre compréhension de ces faits n'est pas complètement indépendante de représentations sociales ou des connaissances scientifiques disponibles, bref, de la culture d'une époque : les tremblements de terre ont pu être considérés comme des manifestations divines avant d'être rattachés à la tectonique des plaques.

La deuxième remarque porte sur les représentations²⁸ (sociales, cognitives, historiques). En effet, J. Searle envisage les objets sociaux comme des objets qui seraient déconnectés des représentations en usage dans la société. Une telle position est d'autant plus étrange que l'auteur souligne le rôle du langage, un des véhicules des représentations, dans la constitution des objets sociaux. Si la

²⁸ La représentation est définie comme « une entité cognitive (la représentation est un organisateur mental) qui fournit à l'individu un mode d'être en société (la représentation est une forme de connaissance du monde) construit ou activé en discours (la représentation est formulée discursivement, de manière implicite ou explicite) » (Paveau 2006 : 56).

position réaliste que nous avons adoptée implique que ces représentations n'opèrent pas au niveau du fait brut, on peut néanmoins envisager que les représentations interviennent au niveau du fait social. On a vu en effet que l'événement s'appréhende par rapport au sens qui lui est donné : un événement existe certes en tant que membre d'une classe (une guerre, une grève) mais il est compris, il prend place dans la société à travers des comparaisons avec d'autres événements, du même type ou non, à travers des stéréotypes, des représentations (dans la presse, un conflit social est généralement une perturbation de l'ordre social et non un moment de la lutte pour le progrès).

Le niveau des représentations opère non seulement sur les objets sociaux mais aussi sur les objets naturels : A. Lammel (1997) souligne que, dans certaines sociétés d'Amérique du Sud, le maïs n'est pas un simple légume mais le symbole du soleil. Même dans le cas d'un objet quotidien comme une chaise, la catégorisation perceptive ne constitue qu'une partie de tout ce que l'objet signifie dans une culture : le trône est symbole de pouvoir, la chaise proposée par l'hôte, une invitation au visiteur à rester. Les représentations associées aux objets, résultant des rapports des individus avec ces objets, ne sont pas du niveau de l'individu et font partie du sens attribué aux objets sociaux.

Nous retiendrons donc la notion d'objet social, en intégrant les représentations associées. Cependant, considérer le langage en usage déplace la question de l'ontologie des objets sociaux vers celle de leur perception-structuration.

1.1.3. L'événement « sous une description »

Le rapport de l'événement et du langage est évoqué à travers la nomination, par A. Badiou et par L. Quéré.

Par sa fonction de sémiotisation, la nomination joue un rôle central dans l'existence de l'événement. Nous citons plus haut la provocation d'A. Badiou pour lequel la diversité des éléments rassemblés par le syntagme *la Révolution française* est telle qu'on pourrait aisément remettre en cause ce nom de l'événement et, par conséquent, considérer que cet événement n'a jamais eu lieu (voir 1.1.1.2). Heureusement,

[c]e qui fait point d'arrêt à cette dissémination est *le mode sur lequel la Révolution est un terme axial de la Révolution elle-même, c'est-à-dire la façon dont la conscience du temps – et l'intervention rétroactive de la nôtre – filtre tout le site par l'un de sa qualification événementielle.*

(Badiou 1988 : 201)

La nomination, entendue comme une « intervention interprétante » (Badiou 1988 : 202), permet de rendre l'événement intelligible, mais c'est aussi la condition d'existence de l'événement, puisqu'elle permet de limiter l'éparpillement des faits jusqu'à la disparition de tout événement. On peut donc conclure que le nom de l'événement fait partie de l'événement, en tant qu'il permet de le *comprendre*, dans les deux sens du terme : prendre ensemble dans une opération de faire exister l'événement (référence) et rendre intelligible dans une opération d'interprétation de l'événement (signification).

Avec « l'événement sous une description », L. Quéré développe une idée proche de celle d'A. Badiou. En catégorisant l'événement, la nomination permet de lui donner sens comme le soulignent É. Neveu et L. Quéré (1996 : 13) : la « qualification [de l'événement] requiert une synthèse de ces éléments hétérogènes “sous une description” (catégorisation, narration, etc.) qui en fait une totalité intelligible ». Ce processus est lié à la nomination comme le montrent les exemples suivants : « dès lors qu'un événement a été identifié sous une description (un attentat politique, une grève, une émeute, un krach boursier, etc.), son explication et son interprétation sont orientées et délimitées par la teneur sémantique des termes utilisés par cette description : celle-ci rend l'événement analysable » (Neveu et Quéré 1996 : 13).

Le travail de L. Quéré consiste à analyser la manière dont chaque description de l'événement ouvre sur un arrière-plan composé de nos habitudes, de nos croyances, de nos attitudes morales... Le « contexte de description » associé à l'événement relève, pour L. Quéré, à la fois d'une connaissance de sens commun et d'une adhésion à une moralité partagée. Il va réguler l'appréhension et le compte rendu de l'événement : en changeant de description de l'événement, on modifie du même coup les attentes stéréotypiques concernant l'événement, ses causes, ses acteurs et son mode de réparation (ses conséquences).

L. Quéré (1994) montre, dans une étude sur l'affaire de la profanation du cimetière de Carpentras, que l'événement a été classé successivement sous deux descriptions qui ouvrent chacune sur des attentes et des modalités de résolutions différentes. Au printemps 1990, à Carpentras, la profanation d'un cimetière juif a été tout d'abord catégorisée comme « un acte antisémite », à partir de la description des faits et de l'enquête de police qui a suivi la piste de l'extrême droite ; cependant, dans un second temps, des journalistes ont révélé des indices laissés de côté par l'enquête policière (des bouteilles d'alcool vides), ce qui a amené une recatégorisation de l'événement comme « profanation de cimetière ». Alors que, dans le cas d'une profanation de cimetière, on attend la réparation d'une offense aux morts, à leur communauté et à la façon de se comporter dans un cimetière, ainsi que la condamnation judiciaire de cet acte, les attentes

diffèrent dans le cas de l'acte antisémite : on attend une condamnation judiciaire bien sûr mais aussi une condamnation politique, la convocation de la mémoire de la Shoah ou l'évaluation du problème de l'antisémitisme en France.

Dans ce travail de sociologie, la nomination est abordée en tant que catégorisation, c'est-à-dire en dehors de son actualisation discursive. C'est l'aval de la nomination qui intéresse le chercheur, à savoir les conséquences concrètes qu'aura telle ou telle description.

Trois remarques s'imposent concernant le versant linguistique de cette approche, en gardant à l'esprit que les objectifs du sociologue (comme ceux du philosophe) diffèrent de ceux du linguiste. Par conséquent, ces remarques ne visent qu'à préciser la manière dont l'événement a été abordé dans notre travail.

Premièrement, l'expression « changement de catégorisation » nous semble aller un peu trop loin. On note en effet que la « recatégorisation » n'en n'est pas vraiment une dans la mesure où *acte antisémite* et *profanation* ne sont pas incompatibles. De plus, la profanation est présente dès le début.

Deuxièmement, une telle approche sous-entend qu'il n'existe qu'une seule dénomination propre de l'événement, même si celle-ci est susceptible de varier, comme dans le cas de Carpentras. Or le discours se caractérise, au contraire, par des reprises, des relations de coréférence et donc par plusieurs dénominations qui cohabitent et désignent l'événement ou un de ses aspects (par exemple *guerre*, *conflit*, *crise* et *dossier*).

Le dernier point concerne le niveau du syntagme. Nommer un événement dans la presse comporte deux aspects : d'une part, le nommer par un nom commun (en tant que *guerre* ou *guerre civile*, *révolte* ou *grève*...), ce qui permet de le rendre compréhensible ; d'autre part, quand cet événement atteint une certaine ampleur et une certaine notoriété dans l'espace public, un nom l'identifiant de manière unique, comme *la guerre d'Afghanistan* ou *le conflit des intermittents*, lui est donné. Ces syntagmes ont le statut de dénomination en discours d'objet unique, ce qui les rattache, pour ce qui est de leur fonctionnement discursif, à la catégorie du nom propre (voir chap. 7).

1.1.4. Nommer l'événement en discours

Les études mentionnées plus haut, ne s'inscrivant pas dans le champ des sciences du langage, traitent de mots isolés, ce qui ne correspond pas à la langue dans son usage social. De ce fait, elles sont amenées à négliger deux aspects fondamentaux de la nomination en discours : sa dimension énonciative et son intégration syntagmatique. Ces deux aspects opposent deux approches du mot : le mot en langue et le mot en discours.

Pour S. Branca-Rosoff (1998 : 12), le « mot en langue » ou « mot paradigmatique » est le lexème envisagé à un niveau abstrait, situé par rapport au système de la langue ; « le mot de discours » est celui qui est pris dans la chaîne syntagmatique et qui suppose l'acte d'énonciation d'un sujet. Ces deux conceptions rendant compte des deux faces du fonctionnement de l'unité lexicale, elles ne sont pas incompatibles²⁹ : « la nature formelle du mot met à la fois en jeu son unité abstraite comme membre d'un paradigme et son occurrence dans un énoncé dont il peut être séparé » (Branca-Rosoff 1998 : 13).

Nommer en discours implique de prendre en compte les deux dimensions de l'axe syntagmatique et de l'énonciation. Cette dernière constitue le cadre général de notre approche de la nomination.

Δ L'événement est défini dans le présent travail par deux caractéristiques. D'une part, il est composé d'un éparpillement de faits, tout en dépassant la somme de ces faits : l'événement tire son sens de lui-même et pas uniquement des faits qui le composent. D'autre part, l'événement est une rupture dans l'ordre des choses qui suscite une quête d'intelligibilité. Cette quête est à entendre vers le passé et vers l'avenir : comment l'événement a-t-il pu advenir et quel en sera le dénouement ? Les deux événements analysés dans la thèse, la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents, relèvent de la classe des objets sociaux, c'est-à-dire qu'ils sont basés sur une intentionnalité collective qui interprète un ensemble de faits comme une entité de nature sociale. Le rôle du langage est essentiel dans la constitution et la pérennité de tels objets. Dans le cas des événements, c'est la nomination qui est considérée comme centrale. L'événement est mis « sous une description » qui permet de constituer une unité d'un multiple référentiel et de rendre l'événement intelligible par la catégorisation. Du point de vue d'un linguiste, parler de *nom* peut mener à deux types d'étude : celle de mots en langue et celle de mots en discours. C'est la seconde approche qui a été retenue dans la perspective d'une analyse linguistique et discursive de la construction discursive de l'événement.

1.2. Quel cadre pour l'événement comme objet langagier ?

On reprend à notre compte la position de B. Gardin et J. Richard-Zapella (1993 : 52), pour qui c'est « en constituant l'événement comme langagier que l'analyste assume son rôle ». Aborder l'événement à son niveau langagier se justifie par le fonctionnement sémiotique de la langue, par l'inscription principielle du discours

²⁹ L'articulation entre les deux conceptions constitue d'ailleurs l'objet de recherche des travaux de lexicologie discursive, dans la lignée de ceux de M.-F. Mortureux (2001).

dans la réalité sociale, la disant tout en la constituant, et par le niveau empirique des discours effectivement produits. Le cadre général de l'énonciation permet d'envisager le langage et le discours dans leurs dimensions anthropologiques. On s'appuie sur les propositions d'É. Benveniste, en opérant toutefois quelques déplacements afin de les adapter à notre pratique d'analyse du discours.

1.2.1. L'homme, le langage et le monde

L'énonciation offre un cadre pour penser le rapport entre l'homme, le langage et le monde, l'articulation de ces trois paramètres constituant un des questionnements théoriques qui se trouve en arrière-plan de ce travail.

1.2.1.1. L'énonciation chez Benveniste

L'énonciation articule le système de la langue à son emploi, en tant qu'elle est une « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1974 : 80). L'énonciation assure la conversion de la langue en discours, ce qui fait naître deux niveaux d'analyse distincts : le niveau sémiotique et le niveau sémantique.

Le niveau sémiotique est celui du système de la langue : l'étude sémiotique consiste à identifier les unités de ce système par leurs marques distinctives. Le niveau sémantique est celui du discours :

La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action ; **nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses**, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la description et du raisonnement. **Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adéquation au monde**, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience.

(Benveniste 1974 : 224, nous soulignons en caractères gras)

Les domaines assignés à la sémantique sont vastes : des interactions de toutes sortes, l'articulation avec le monde, l'intégration de la société. La modalité du niveau sémantique est de « communiquer » alors que celle du niveau sémiotique est de « signifier ». Les objets du niveau sémantique ainsi posés, par quelles unités sont-ils appréhendés ? L'unité sémiotique est le signe et les relations de type paradigmatique, celle de la sémantique est le syntagme et les relations de connexion.

Cependant, devant la liste si vaste des usages sociaux du discours, on peut trouver que la place accordée à la communication, à la transmission d'un message est une réduction de l'usage du discours, même si la pragmatique et les actes de langage (« imposant l'adhésion », « implorant », « contraignant ») en sont une partie. Or l'interaction entre le monde et le langage suppose que le langage configure notre perception du monde, et qu'il n'en permet pas simplement la description comme un miroir. Un premier jalon dans l'étude de l'interaction langage-monde est de redéfinir la situation d'énonciation.

1.2.1.2. Les adaptations proposées

En proposant des adaptations concernant le sujet et la situation d'énonciation, on déplace l'objet de l'énonciation mais sans s'éloigner, nous semble-t-il, des objectifs assignés par Benveniste au niveau sémantique. Pour Benveniste, l'objet de l'énonciation est d'analyser le passage de la langue au discours, dans l'actualisation des pronoms personnels, des temps verbaux par exemple, mais pas le discours lui-même alors qu'il constitue le résultat de l'énonciation. Or, si l'énonciation peut être le pilier d'une étude sur le discours, elle doit intégrer les contraintes propres au discours et notamment le dialogisme, ce qui permettra de « placer le discours au centre de l'énonciation et l'énonciation au centre des relations interdiscursives » (Moirand 2005 : 195). De ce fait, nous espérons pouvoir envisager plus complètement la langue dans « sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses » comme le propose Benveniste.

La définition du sujet³⁰ chez Benveniste a été source de discussions et de reformulations. En effet, Benveniste ne semble pas véritablement distinguer le sujet-locuteur du sujet-énonciateur, distinction classique qui apparaît par exemple dans la théorie d'A. Culioli, dans la présentation qui en est faite par S. de Vogüe (1992 : 81-82). L'énonciateur est conçu comme un « paramètre abstrait », l'origine des repérages mis en jeu par les processus énonciatifs tandis que le locuteur est « la source de l'acte de locution ».

³⁰ La place accordée au sujet distingue l'approche de A. Culioli de celle d'É. Benveniste. Alors que pour Benveniste, il s'agit d'analyser l'énonciation en tant qu'acte du sujet, dans l'optique de Culioli l'objet de l'énonciation est l'énoncé lui-même : « L'énoncé n'est pas considéré comme le résultat d'un acte de langage individuel, ancré dans un quelconque hic et nunc par un quelconque énonciateur. Il doit s'entendre comme un agencement de formes à partir desquelles les mécanismes énonciatifs qui le constituent comme tel peuvent être analysés, [...] comme un enchaînement d'opérations dont il est la trace » (Franckel et Paillard 1998 : 52).

Dans le cadre de l'analyse du discours, qui postule que le sujet n'a que l'illusion d'être à la source du sens³¹, l'adoption du principe de l'énonciation nécessite un déplacement de la notion de sujet, celui-ci ne pouvant pas être assimilé à un locuteur maître de son dire. Dans une formule paradoxale, M. Pêcheux (1975b : 4) propose d'« esquisser une théorie non-subjective de ce qu'on appelle aujourd'hui l'énonciation ». Par « non-subjective », Pêcheux entend surtout ne pas voir réintroduit dans la discipline le sujet maître de ses intentions. Pour C. Fuchs (1984 : 52), l'articulation entre le sujet de l'analyse du discours et celui de l'énonciation est envisageable : « le sujet de certaines linguistiques de l'énonciation semble pouvoir s'articuler avec le sujet collectif (sociologique ou politique et/ou idéologique) ». C'est donc un sujet collectif³², socio-historiquement situé que nous postulons dans nos analyses.

Ce sujet collectif ne se confond pas avec le locuteur, c'est-à-dire le scripteur d'un article en particulier. En effet, ce qui fait sens dans une analyse du discours, c'est la répétition de certaines formes plutôt que d'autres, ainsi que ce qui est imposé au sujet par le fonctionnement même du discours (le dialogisme notamment). Et si des marques de l'inscription du sujet présentent des récurrences³³, on peut faire l'hypothèse qu'elles se rattachent à une communauté de points de vue sur la réalité. Le cheminement part des marques pour remonter vers le sujet de l'énonciation :

il ne s'agit pas d'appréhender la subjectivité énonciative comme une instance psychologique (individuelle ou collective) dont les textes seraient "l'expression",

³¹ Cette formulation n'exclut pas que le sujet maîtrise une partie du sens produit, mais vise à souligner la surdétermination du sens. En effet, le discours « n'est pas individuel. Il est la manifestation attestée d'une surdétermination de toute parole individuelle » (Mazière 2005 : 10).

³² Le sujet collectif de l'analyse du discours nous semble proche de ce que V. Nyckees appelle les locuteurs collectifs, si on y ajoute la surdétermination par le discours. Nyckees (1998 : 330) définit les locuteurs collectifs comme : « des ensembles de sujets socialement constitués, organisant la coordination des activités de leurs membres par l'adoption de significations partagées. Ces locuteurs collectifs se définissent par relation avec des domaines d'activité et d'expérience plus ou moins spécifiques au sein d'une communauté donnée. Ils sont eux-mêmes tributaires de traditions linguistiques et cognitives antérieures ».

³³ Définissant ce que pouvait être l'énonciation en analyse du discours, M. Pêcheux et C. Fuchs produisent un texte où la définition de l'énonciation ressemble étrangement à celle de l'analyse du discours, entendue comme « ce qui peut et doit être dit [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Haroche, Henry et Pêcheux 1971 : 102) : « les processus d'énonciation consistent en une série de déterminations successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu, et qui ont pour caractéristique de poser le "dit" et donc le rejet du "non-dit". L'énonciation revient donc à poser des frontières entre ce qui est "sélectionné" et précisé peu à peu (ce par quoi se constitue l'"univers de discours") et ce qui est rejeté. Ainsi se trouve donc dessiné en creux le champ de "tout [ce] qu'il aurait été possible au sujet de dire (mais qu'il n'a pas dit)" ou de "tout ce à quoi s'oppose ce que le sujet a dit" » (Pêcheux et Fuchs 1975 : 20).

mais de remonter des *traces* du procès énonciatif vers les positions d'énonciation qui les rendent possibles.

(Maingueneau 1991 : 107)

Le déplacement d'un sujet individuel à un sujet collectif s'accompagne d'un déplacement sur la situation d'énonciation, ce qui permet de proposer un « modèle dialogique » de l'énonciation, comme le propose S. Moirand (2006a : 45).

Définie de manière étendue, c'est-à-dire, pour C. Kerbrat-Orecchioni, comme non limitée au sujet, la linguistique de l'énonciation

a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir :

- les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)) ;
- la situation de communication : circonstances spatio-temporelles et conditions générales de la production/réception du message (nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc).

(Kerbrat-Orecchioni 1999 : 34-35)

Cette conception de la situation d'énonciation est axée sur la description matérielle de la situation et considère le discours ni comme pourvoyeur de contexte, en ce qu'il fait évoluer la situation, ni comme un contexte en lui-même. Or un travail sur le discours médiatique ne peut faire l'économie d'une prise en compte du discours lui-même dans la contextualisation. Pour A. Krieg-Planque (2006 : 32), la mise en contexte doit s'entendre dans le sens « où le discours est à lui-même son propre contexte, et non pas au sens où l'extra-discursif serait le contexte du discours ». En effet, la situation d'énonciation étendue telle qu'elle est définie par C. Kerbrat-Orecchioni pose une coupure nette entre le linguistique et l'extra-linguistique. Elle ne laisse pas place aux discours autres qui circulent et qui participent à la construction du sens social de l'événement (voir chap. 8).

Pour prendre la pleine mesure d'une contextualisation du discours par le discours, il convient d'intégrer la contextualisation discursive à la situation d'énonciation. C'est ce que nous ferons en adoptant une conception dialogique de la situation d'énonciation qui permet d'intégrer à la situation d'énonciation la dimension interdiscursive afin de ne pas la limiter à un repérage matériel (temps, lieu, participants). Le cadre dialogique, seul,

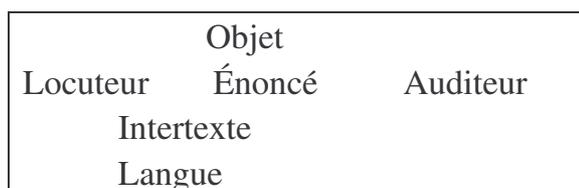
s'inscrit d'emblée dans une perspective réellement discursive, qui donne à la notion de situation une épaisseur historique et sociale et donc constitutivement construite sur les relations interdiscursives qu'elle met en jeu, et non pas sur le hic

et nunc de l'instance ou l'intentionnalité des locuteurs en présence ou les relations interpersonnelles.

(Moirand 2006b : 40)

Par conséquent, si on avait à déterminer un schéma du procès d'énonciation, on reprendrait celui qui est proposé par T. Todorov (1981 : 86) à partir des travaux de Bakhtine :

Figure 1. Un modèle dialogique de la situation d'énonciation



Au centre de l'énonciation se trouve l'énoncé, circulant entre un locuteur et un auditeur. L'énoncé est configuré par trois facteurs : l'objet, qui est à comprendre comme le référent, l'intertexte et la langue. Par rapport au schéma traditionnel de la communication (celui de Jakobson, avec lequel Todorov le compare), l'intertexte est considéré comme une dimension de la situation.

1.2.2. Énonciation et référence

Instaurant la relation du sujet au monde, l'énonciation inscrit le monde des référents au niveau sémantique. La relation au monde réel semble pensée soit comme une relation avec de l'existant : « le sémantique prend nécessairement en charge l'ensemble des référents » (Benveniste 1974 : 64) ; ou plutôt, à travers des formulations telles que « le besoin de référer par le discours » ou « La référence fait partie intégrante de l'énonciation » (Benveniste 1974 : 82), sous l'angle de la référence, c'est-à-dire de la fonction du langage qui le met en rapport avec le réel, ce qui ouvre sur une approche plus constructiviste. Cette piste est relevée par C. Fuchs :

la perspective énonciative pousse à ne pas séparer radicalement sens et référence, et à considérer comme partie intégrante des sémantiques linguistiques les opérations de "référenciation" par lesquelles le sujet re-construit le référent (par définition inaccessible) qu'il vise.

(Fuchs 1981 : 49)

Dans cette perspective³⁴, le référent n'est pas donné d'emblée mais conçu comme le résultat d'un acte de référence, ou de "référenciation", pour reprendre le terme de C. Fuchs³⁵. La conclusion qui s'impose est celle de la non-coïncidence entre le langage et le monde : il n'y a de coïncidence ni entre la langue et le monde, ni entre le discours et le monde.

Ce qui est de l'ordre du référent³⁶ est renvoyé à l'ordre du monde, non atteignable en lui-même par le langage, même si un fort effet d'évidence pousse le locuteur à assimiler le référent et le nom qu'on lui donne. Ce processus conduit J.-B. Grize (1996) à distinguer le référent, objet du monde, et l'objet du signe, construction discursive du référent. Le locuteur ne parle pas directement des référents. Il construit une fiction, c'est-à-dire qu'il construit des objets de signes, mais « oublie » ensuite qu'il s'agit d'une simulation et les remplace par des référents : « La tentation est alors grande, sitôt que l'objet est assez complexe, de s'imaginer que l'objet *est* le référent et "d'oublier" qu'il n'est jamais qu'un point de vue sur lui » (Grize 1996 : 45). La distinction entre un objet du signe qui relève du niveau du discours et le référent qui relève du niveau de la réalité permet d'articuler le principe général de non-coïncidence à la fonction de référence³⁷.

D'un point de vue strictement référentiel il semble en effet difficile d'avoir une vision complète d'un référent comme l'événement. La liste de tous les faits le composant est infinie : le conflit des intermittents regroupe des grèves, des manifestations, des négociations, des interventions télévisuelles, et même le discours qui est tenu sur l'événement... Impossible (et inutile en sciences du

³⁴ C'est l'angle qui est adopté par la théorie des opérations énonciatives développée à partir des travaux de Culioli. J.-J. Franckel (1998 : 73) souligne que « dans la perspective constructiviste où le sens provient du seul matériau verbal, on ne peut sans contradiction mobiliser un tel référent externe pour en appréhender le sens. Cela signifie alors que dans cette perspective, le contexte (ou la situation) n'est *pas extérieur à l'énoncé*, mais qu'il est *engendré* par l'énoncé lui-même. Le sens de l'énoncé ne se puise pas dans un référent extra-linguistique, il correspond à la construction de valeurs référentielles ».

³⁵ L'approche constructiviste de la référence n'est pas circonscrite à la théorie des opérations énonciatives. Elle est revendiquée par exemple par L. Mondada et D. Dubois (1995), dans le cadre couplé d'une linguistique cognitive et d'une linguistique interactionnelle.

³⁶ Le syntagme *le référent* sous-entend déjà une opération de sémiotisation dans la mesure où l'article défini (*le référent*) implique la discrétisation d'un objet dans la réalité. L'ordinaire de la réalité mondaine étant constitué d'objets non discrétisés, on y trouve sans doute non pas *le référent* mais *du référent*.

³⁷ Il est d'ailleurs intéressant de remarquer qu'une distinction similaire est proposée par I. Tamba-Mecz (1988 : 75), dans un cadre complètement différent. Dans une refonte du triangle sémiotique (mot-signifié-référent), Tamba-Mecz distingue le "référent" (qui est un pôle du triangle et relève donc du niveau linguistique) et la "chose" qui, relevant du niveau des perceptions, se situe en dehors du triangle. La seule différence est terminologique : pour Tamba-Mecz, le référent est de l'ordre du langage et s'oppose à la chose, alors que Grize oppose l'objet du signe (le "référent" de Tamba-Mecz) au référent.

langage) de dresser une liste exhaustive : le nom est toujours sous-déterminé par rapport au référent. Cet éparpillement référentiel est limité, d'une part, par la nature du référent – l'événement est plus que la somme des faits – et, d'autre part, par l'acte de nommer³⁸ et les différentes dénominations qui le réalisent.

1.2.3. Sens et référence en évolution

Par rapport aux objets naturels (animaux, choses de la nature : fleuves, montagnes), les objets sociaux sont plus sensibles aux pratiques humaines, pratiques linguistiques et non linguistiques. Ils ont évolué au gré de ces pratiques. On ne vise ici qu'à brosser une esquisse, et non un panorama exhaustif, de ce qu'a pu être cette évolution en la reliant à des pratiques linguistiques.

Du côté de la guerre, les pratiques ont considérablement évolué : jusqu'au 20^e siècle, la seule forme de guerre reconnue est « la guerre des armées » (Collet 1998 : 3), celle des batailles que mènent les princes et les nations. Le 20^e siècle voit apparaître des guerres nouvelles (la guerre mondiale, la guerre nucléaire à Hiroshima et Nagasaki en 1945, la guerre froide) et les guerres localisées de type guérilla deviennent le modèle dominant (la guerre d'Indochine, la guerre du Vietnam). Cette évolution s'accompagne de changements militaires (le char permet la mobilité et la surprise, l'arme aérienne permet une guerre à distance) ainsi qu'institutionnels et juridiques, ce qui fait dire à P. Hassner que

La guerre au sens juridique du terme n'existe plus depuis longtemps. C'en est fini des déclarations de guerre et des traités de paix, de la distinction nette entre le temps de guerre et le temps de la paix.

(Hassner 2005 : 12)

Ces évolutions sont marquées dans le sens des mots, comme cela apparaît de manière flagrante dans la comparaison de deux définitions du mot *guerre* :

Le Petit Robert (2006). I.1. Lutte entre groupes sociaux, et spécialt. entre États, considérée comme un phénomène social.

*Furetière*³⁹ (1690) : Différent entre des Estats, ou des Princes souverains, qui ne se peut terminer par la Justice, et qu'on ne vuide que par la force.

Les acteurs ont nettement changé, ce qui se remarque également pour *guerre sainte* (Branca-Rosoff 1997) qui passe au 17^e siècle de *guerre contre les Infidèles* (i.e. musulmans) au plus œcuménique *guerre menée au nom de la religion* de nos jours. Par ailleurs, S. Branca-Rosoff (1999) montre que le mot *guerre* est sensible

³⁸ Les conditions d'une recherche sur l'acte de nommer sont précisées plus loin (voir 1.4.3).

³⁹ La définition est extraite de Branca-Rosoff (1999 : 69).

à l'univers référentiel – la guerre est définie par les pratiques qu'on lui associe – ainsi qu'à l'univers de discours dans lequel le mot est défini. Défini par un stratège, le mot perd ses connotations dépréciatives.

Tout cela en fait un mot fortement sensible à son environnement social et discursif. Cette labilité référentielle fait remarquer à Searle que la guerre existe en tant que fait social à grande échelle ainsi qu'en tant que fait institutionnel. La différence entre les deux tient à la manière dont la guerre s'est produite :

La guerre comme fait social peut exister quelle que soit la manière dont elle est survenue, mais, selon la Constitution des États-Unis, la guerre comme fait institutionnel n'existe que si elle est créée par un acte du Congrès, un type d'acte de langage que j'appelle une Déclaration.

(Searle 1998 : 120)

Le versant institutionnel de la guerre apparaît à travers la possibilité de qualifier rétrospectivement des événements de *guerre*. C'est le cas de la guerre d'Algérie⁴⁰ : pendant le déroulement de l'événement, sa désignation courante était l'hyponyme « les événements », officiellement elle était « les opérations de maintien de l'ordre » du côté français, alors que du côté algérien on parlait de « guerre d'indépendance » ou de « guerre de libération » (Branche et Thénault 2001 : 1). Mais le 18 octobre 1999, l'Assemblée nationale a voté une loi relative au remplacement de l'expression « les opérations effectuées en Afrique du Nord » par l'expression « la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc » (voir le texte en annexe, doc. 1).

La dénomination *la guerre d'Algérie* était en usage à l'époque des faits mais la valeur qu'on lui attribuait était celle d'une dénomination militante. Son statut a changé du tout au tout puisqu'elle est devenue dénomination officielle. La première partie de la loi porte le titre « Modification du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre », c'est-à-dire que le changement de nomination a des conséquences sur la réalité : étant donné la nature à posteriori de la nomination, il est difficile de dire que le référent lui-même change. Mais la modification du nom a des incidences juridiques sur les personnes reconnues comme anciens combattants. Cet exemple illustre parfaitement la sensibilité de la guerre au monde social : « Être une guerre dépend en partie du fait que l'on pense que c'en est une » (Searle 1998 : 52).

⁴⁰ Plus récemment, la nomination *guerre* a également été instaurée à propos du conflit entre Israël et le Liban par la commission israélienne des cérémonies et des symboles (le 19/03/2007), alors qu'elle avait été révoquée au début de la guerre au profit du terme « opérations militaires » (voir en annexe l'article du *Monde* au sujet des noms portés par les guerres israéliennes, doc. 2). Les conséquences sont de nature symbolique (l'inscription sur les tombes des soldats morts au combat comportera la mention de la guerre) et financières (les indemnités changent en fonction de la nomination).

Searle voit dans cet état de chose une confirmation de la différence de nature entre les faits sociaux et les faits physiques pour lesquels on ne peut observer de telles caractéristiques.

Le cas du conflit social est comparable. Alors qu'en 1730 les ouvriers d'une imprimerie parisienne adressent un message de conflit social à leur patron en pendant la chatte favorite de son épouse, en 1936 les ouvriers se mettent en grève. Dans le cas français, les mobilisations sont restées locales et peu organisées jusqu'au début du XIX^e siècle. D'après É. Neveu (1996 : 14), deux processus vont bouleverser les conditions dans lesquelles se développe l'activité contestataire : la nationalisation de la vie politique (unification administrative du territoire, suffrage universel, renforcement du rôle de l'État) et la révolution industrielle qui contribue, accompagnée par l'urbanisation, à disloquer les communautés locales.

Ces changements vont s'accompagner de changements lexicaux générés par une légalisation progressive de l'activité contestataire jusqu'en 1946, année qui voit la légalisation du droit de grève. Jusqu'au XIX^e siècle, le refus de travail est appelé *sédition* (Juès 1998 : 3), on parlait également de *coalition* et d'*ouvriers coalisés*⁴¹. M. Tournier (2002 : 83) rappelle que la locution *faire la grève* « est une pratique avant d'être un signe ». En effet, le refus de travail ne s'est appelé *grève* que par un effort militant pour faire accepter les revendications ouvrières. Au XIX^e siècle, Tournier (1993 : 70) relève que le mot *grève* cumule six acceptions : la place (sablée ou pavée) où l'on vient chercher du travail⁴², le lieu public de l'embauche des sans-travail, un bureau de placement réglementé et surveillé⁴³, la queue devant le bureau, le chômage comme absence de travail⁴⁴ et une réunion de travailleurs, voire une association.

L'interprétation proposée par Tournier est que, à une époque où la grève suscitait la réprobation des honnêtes gens, qui pourtant éprouvent de la compassion pour les ouvriers miséreux, les militants ont profité de la confusion entre grève-chômage par absence de travail et grève-lutte, pour nommer

⁴¹ Ces évolutions, note Dubois (1962 : 134), s'accompagnent de tout le vocabulaire de la lutte sociale : « grévistes » remplace « ouvriers coalisés », on voit apparaître le « lock out ». Il se forme des « comités grévistes » et des « comités de grève ». Les mots « revendication » et « revendiquer » prennent un aspect social. « Chômage » change de sens : il ne s'agit plus seulement de la fermeture des ateliers par manque d'ouvrage, mais d'un état permanent d'absence de travail ; « chômeur » apparaîtra quelques années après.

⁴² Ce sens étant lui-même issu du sens « rivage » en usage également pour *grève*.

⁴³ Ce lieu d'embauche s'est même appelé « Bureau de la grève générale ».

⁴⁴ En effet, quand les ouvriers ne trouvaient pas de travail, ils revenaient en place de grève pour en chercher, ce qui était l'occasion de rencontres et de discussions sur leurs conditions de travail (d'où il découle que *grève* prend le sens d'association d'ouvriers).

« grève » ce qui s'appelait « coalition », faisant de la sorte passer les ouvriers coalisés et agitateurs pour des chômeurs victimes du paupérisme. Ainsi,

La lutte de *grève* pour se débarrasser du poids de la réprobation (fainéantise, délit de droit commun, rébellion anti-sociale), sous lequel *coalition*, après *cabale*, a succombé, est concomitante de l'effort syndicaliste d'accès aux droits sociaux ; ou plutôt, car dire cela pourrait laisser croire qu'il existe une vie des mots, *grève* participe à la recherche ouvrière d'une parole déculpabilisée.

(Tournier 1993 : 78)

Diachroniquement, les deux mots *guerre* et *grève* apparaissent sensibles aux pratiques sociales en vigueur à une époque donnée ainsi qu'aux acteurs qui s'en emparent et en modifient le sens, plus ou moins consciemment. On se place dans la lignée de ces travaux pour étudier, en synchronie, telles qu'elles apparaissent en discours, les pratiques sociales associées aux mots (les acteurs, les actions)⁴⁵.

On vient de montrer l'intérêt de penser le sens en relation avec la référence et la nomination avec les pratiques sociales et les acteurs sociaux. Cela implique plus largement de penser la nomination dans une perspective énonciative.

1.2.4. Nomination et énonciation

Le cadre énonciatif est généralement associé à certains marqueurs, comme les déictiques, les temps verbaux, les modalités de phrase ou la modalisation. Mais les marqueurs de l'énonciation ne sont pas limités formellement. Ainsi, Benveniste suggère de considérer les changements lexicaux déterminés par l'énonciation, la phraséologie ou la différence entre l'énonciation parlée et l'énonciation écrite (1974 : 88). La nomination⁴⁶ n'entre pas dans cette liste mais fait partie intégrante des recherches énonciatives. De la position adoptée sur la référence découle le fait que l'acte de nommer ne s'actualise que dans une situation d'énonciation donnée. Pour P. Siblot, la nomination ne peut s'envisager sans un énonciateur :

nous ne pouvons dire les choses que telles qu'elles sont "pour nous" ; non telles qu'elles sont "en soi", de manière intrinsèque et absolue. [...] À défaut de pouvoir nommer l'objet "en lui-même et pour lui-même", je le nomme tel qu'il m'apparaît et me concerne, tel que le je perçois, que je l'utilise et qu'à partir de là je peux le

⁴⁵ On verra même que le poids historique dont certains mots sont porteurs se manifeste encore de nos jours jusque dans la syntaxe (voir le cas de *lutte*, chapitre 5, 5.4.2.2.2).

⁴⁶ On utilise « nomination » comme l'opération qui consiste à attribuer un nom/des noms à un segment découpé de la réalité. Des précisions terminologiques seront apportées en 1.4.1.

concevoir. Aussi quand je crois nommer l'objet lui-même, c'est mon rapport à lui qu'en réalité je nomme.

(Siblot 2001 : 202)

Ce principe explique qu'un objet ou une personne puissent être nommés de manières différentes selon la position de l'énonciateur. Si *M. Dubonnet* est un nom de famille et appartient au registre administratif, ce même M. Dubonnet est nommé *M. le Directeur* par son subordonné, *le requin* par un collaborateur flatteur, *papa* par son fils, *cher ami* par un proche et *sale fripouille* par un très proche. Dans tous ces exemples, la nomination est relationnelle : en jouant sur les connotations (*fripouille*), sur les métaphores (*le requin*), sur les noms relationnels (*ami*), sur les termes d'adresse (*papa*, *M. le Directeur*), la nomination en dit autant sur l'objet que sur le rapport de l'énonciateur à l'objet. Si deux énonciateurs se disputent la nomination d'un chien à coup de *ma grosse Nessie* et de *sale clébard*, on sait d'emblée lequel d'entre eux est le propriétaire.

Les différentes désignations⁴⁷ mentionnées plus haut cohabitent sans problème, ce qui n'est pas toujours le cas comme le montrent les couples *guerre/guerre civile* ou *résistants/rebelles* attribués au même référent. Dans de tels cas, la découpe de la réalité effectuée par les énonciateurs est tellement différente que les dénominations produites sont irréconciliables, ce qui confirme incidemment le bien fondé d'une approche de la nomination par le biais de la référence (ou référenciation) plutôt que sous l'angle du référent. Un couple comme *guerre/guerre civile* correspond au fonctionnement inverse de celui d'un couple relationnel comme *époux/épouse* ou *parents/enfants* : les deux pôles s'excluent tout en s'appelant mutuellement.

Étudier la nomination dans une perspective énonciative peut mener à des études de concurrence entre des mots qui s'excluent mutuellement. Ce n'est pas la voie qui a été choisie : on a travaillé sur la cooccurrence de différents mots, mots dont on fait l'hypothèse qu'ils se complètent pour nommer l'événement. À la différence en effet de M. Dubonnet, un événement n'est pas immédiatement perçu comme synthétique. L'objet de ce travail est de voir comment, en discours, l'événement existe comme entité synthétique. Par conséquent, ce travail porte sur la nomination entendue comme acte de nommer et intégrant différentes dénominations, et non sur une seule (dé)nomination.

Δ Afin d'aborder la nomination de l'événement en discours, on s'est inscrit dans le cadre général de l'énonciation, ce qui permet de penser (mais pas d'observer) les relations entre l'homme, le langage et le monde. En ce qui concerne le sujet, à

⁴⁷ Le terme *désignation* est entendu ici au sens large de syntagme renvoyant à un objet du monde.

la différence d'É. Benveniste, on pose un sujet collectif socio-historiquement situé, ce qui nous a conduit à adopter un modèle dialogique de la situation d'énonciation qui permet de prendre en compte le discours comme une forme spécifique de contextualisation. Dans cette perspective, le référent est considéré comme le résultat d'un acte de référence et non comme un objet qui serait déjà donné et prêt à être nommé dans la réalité : « Le monde et la langue sont inséparablement distincts », peut-on dire en reprenant la jolie formule de P. Caussat (1998 : 182). Au vu de ce cadre général, une conception énonciative de la nomination s'est imposée. Il nous reste à présenter l'approche qui va permettre l'observation de la construction discursive de l'événement, l'analyse du discours.

1.3. Une approche discursive de l'événement

Notre objectif n'est pas tant de dire que les conflits sont des objets sociaux au sens où ils sont socialement construits (nous allons cependant présenter des arguments qui vont dans ce sens) que d'examiner comment ils existent en tant qu'objets sociaux : comment leur cohérence se crée-t-elle ? Les philosophes et les sociologues affirment que nommer permet de faire exister les objets/référents, mais cela suffit-il à assurer leur cohérence et leur intelligibilité ? L'opération de nomination est-elle indépendante des discours qui la portent ?

1.3.1. L'analyse du discours

Ce travail s'inscrit dans le courant connu sous le nom d'analyse du discours française⁴⁸ (désormais ADF). Cette pratique est née dans les années 1970, à la frontière entre la linguistique et l'histoire et au confluent des travaux de J. Dubois en lexicologie et de ceux de M. Pêcheux sur la théorie du discours, dans un paysage intellectuel marqué par les théories marxistes et la psychanalyse lacanienne⁴⁹. Cependant, on parle, avec M. Tournier et S. Bonnafous (1995 : 77), de « fidélité sans stagnation ni figement ».

⁴⁸ Cette formule est en fait attribuée aux analystes du discours par des chercheurs extérieurs (Maldidier 1993 : 111).

⁴⁹ Ce paysage intellectuel est à l'origine du rejet de l'hypothèse d'un sujet intentionnel conscient de son dire, rejet tel qu'il a pu amener l'ADF à parler d'assujettissement du sujet à l'idéologie. De telles références, surtout à la théorie marxiste, ne sont plus évoquées dans les travaux actuels d'analyse du discours, portant sur des corpus moins politiques et moins institutionnels.

1.3.1.1. Définir le discours

Revenir à des définitions larges du discours permet de cerner la nature de l'objet théorique 'discours' en le démarquant de l'objet empirique⁵⁰. Le discours est un objet paradoxal en ce qu'il n'est pas simplement « ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer », comme l'écrit M. Foucault (1971 : 12). Le discours est un miroir, ce qui « traduit » les luttes, mais également ce « par quoi » on lutte, et, en cela, il peut être analysé dans sa matérialité. Dans le même temps, il est une visée reliée à un ailleurs social, politique, cognitif, ce « pour quoi » on lutte. Le « discours par quoi on lutte » ne doit pas être entendu simplement comme le déroulement linéaire d'une expression. Cela amène M. Foucault à parler d'*inquiétude*⁵¹ à l'égard du discours :

inquiétude à l'égard de ce qu'est le discours dans sa réalité matérielle de chose prononcée ou écrite ; inquiétude à l'égard de cette existence transitoire vouée à s'effacer sans doute, mais selon une durée qui ne nous appartient pas ; inquiétude à sentir sous cette activité, pourtant quotidienne et grise, des pouvoirs et des dangers qu'on imagine mal ; inquiétude à soupçonner des luttes, des victoires, des blessures, des dominations, des servitudes, à travers tant de mots dont l'usage depuis si longtemps a réduit les aspérités.

(Foucault 1971 : 10)

Ce faisant, M. Foucault évoque déjà différentes directions de recherche : la description du discours dans sa linéarité (« dans sa réalité matérielle »), la mémoire et le dialogisme (« une durée qui ne nous appartient pas ») et les enjeux sociaux (« des pouvoirs et des dangers », « des luttes, des victoires, des blessures »). Les travaux privilégient telle ou telle dimension du discours, ce qui explique leur extrême diversité⁵².

⁵⁰ La distinction entre le discours comme objet empirique vs objet théorique est au fondement de l'analyse du discours comme le soulignent J. Guilhaumou, D. Maldidier et R. Robin (1994 : 84) : « Nous ne voulions pas confondre l'objet empirique : description langagière dans le social, et l'objet *de connaissance* : processus discursifs ».

⁵¹ C'est d'ailleurs le titre qu'a retenu D. Maldidier (1990) pour son recueil des textes de M. Pêcheux.

⁵² M.-A. Paveau et L. Rosier (2005 : 5-7) distinguent en effet six analyses du discours différentes : l'ADF, qu'elles préfèrent nommer AD-SD (sémantique discursive), pour rappeler le projet initial de l'AD ; l'analyse du discours portant sur les liens trans-phrastiques ; l'analyse du discours en interaction ; la *critical discourse analysis* (apparue dans les années 90, autour de N. Fairclough, R. Wodak et T. van Dijk) ; l'analyse du discours communicationnelle (représentée par P. Charaudeau, M. Tournier et S. Bonnafous par exemple) et l'analyse du discours énonciative (qui peut, à notre sens, être rattachée à l'ADF, même si, il est vrai, historiquement, les deux approches correspondent à deux époques différentes).

On s'arrêtera sur la définition suivante de *discours* : « une dispersion de textes que leur mode d'inscription historique permet de définir comme un espace de régularités énonciatives » (Maingueneau 1984 : 5). Dans cette perspective, le discours est caractérisé par deux niveaux de production de sens⁵³ : l'intradiscours, ou le déroulement linéaire du discours, et l'interdiscours, le déjà-dit des autres discours inlassablement repris. L'interdiscours et, plus largement, l'intérêt porté à l'hétérogénéité énonciative, est une des notions au fondement de l'ADF, de même que l'importance accordée à la matérialité de la langue.

1.3.1.2. La matérialité de la langue

On choisit d'analyser les discours en linguiste⁵⁴ :

Analyser les discours en linguistes, c'est d'abord s'intéresser aux conditions d'emploi de *la langue* [...], donc aux *catégories* qui contribuent à caractériser les objets, au travers de la manière particulière dont elles sont investies en discours [...]; c'est dire également, pour nous, que l'on s'inscrit dans le courant énonciatif francophone (Bally, Benveniste, Culioli), et que l'on fait appel à un cadre formel qui, à la suite de Michel Pêcheux, intègre le lexique et la syntaxe.
(Beacco et Moirand 1995 : 32)

La langue n'est pas étudiée pour elle-même dans un système fermé, mais le discours n'est pas non plus la simple actualisation de la langue. Dans l'opération d'énonciation, qui assure la conversion de la langue au discours, la langue se coule dans l'ordre du discours, avec ses contraintes propres. L'analyse du discours apparaît comme une voie étroite :

l'analyse du discours [...] est un enjeu : entre les lectures réductrices, qui s'appuient sur des procédures logico-mathématiques, et les lectures interprétatives sans rivages, elle représente la possibilité de **lire dans le “dispositif textuel” les traces de la mémoire historique prise dans le jeu de la langue**. Une voie étroite.
(Maldidier 1990 : 83, nous soulignons en caractères gras)

L'appui sur les formes de langue est tout autant théorique que méthodologique : on partage la position de S. Moirand (1999b : 9) pour qui « la description des formes reste [...] un garant et un moyen d'objectivation pour dégager de l'usage de la langue les contours du discours ». Parmi les formes de langue analysées, on

⁵³ Ces deux niveaux sont développés plus précisément dans le chapitre 3 (voir 3.3.2) du point de vue de leur rôle dans la sémantique discursive.

⁵⁴ Ce positionnement est celui des chercheurs du Cediscor-Syled (EA 2290, Université Paris 3).

peut citer les démonstratifs, la représentation du discours autre, les prépositions, ainsi qu'au niveau syntaxique, les positions 'sujet' et 'objet'.

1.3.1.3. La place accordée aux discours autres

L'étude de certaines marques linguistiques a mis au jour la porosité du fil linéaire du discours à des discours autres, plus ou moins explicitement présents⁵⁵. Les analyses ont au départ été concentrées sur des marqueurs syntaxiques, comme la relative ou la nominalisation⁵⁶, analysés comme des marqueurs de préconstruit renvoyant à un interdiscours. En introduisant⁵⁷ la notion de dialogisme et l'analyse de la Représentation du Discours Autre (désormais RDA) dans le champ de l'analyse du discours, J. Authier-Revuz⁵⁸ a ouvert de nouvelles perspectives à l'analyse de l'hétérogénéité énonciative dans le discours. La notion de dialogisme, plus large que celle d'interdiscours, englobe aussi bien les formes bien répertoriées du discours direct ou indirect que des phénomènes de mémoire portée par les mots.

Le dialogisme est un principe de fonctionnement du discours. Emprunté à M. Bakhtine, il pose que tout discours, et tout mot, entretient des relations avec des énoncés produits antérieurement, ainsi qu'avec des énoncés à venir que des destinataires pourraient produire :

Tout membre d'une collectivité parlante trouve non pas des mots neutres "linguistiques", libres des appréciations et des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres. Il les reçoit par la voix d'autrui, emplis de la voix d'autrui. Tout mot de son propre contexte provient d'un autre contexte, déjà

⁵⁵ Pour J. Authier-Revuz (1982), le discours est fondamentalement hétérogène à lui-même sur deux plans : le dialogisme montré et le dialogisme constitutif. Le dialogisme montré est marqué sémiotiquement (guillemets) ou syntaxiquement (discours indirect, *selon X ...*), tandis que le dialogisme constitutif renvoie à l'hétérogénéité foncièrement constitutive du langage, qu'il s'agisse du dialogisme tel que le définit Bakhtine, ou de la psychanalyse, le fonctionnement de l'inconscient résonnant dans les paroles dites.

⁵⁶ P. Sériot (1986) montre qu'entre la nominalisation (*le développement de l'agriculture*) et l'énoncé prédicatif (*l'agriculture se développe/X développe l'agriculture*), la relation prédicative n'est pas actualisée de la même manière : elle est implicite dans la nominalisation et assertée dans l'énoncé prédicatif. L'énoncé préconstruit « produit un effet d'évidence, de "déjà-là", de construit non *dans* et *par* le discours, mais dans le réel » (Sériot 1986 : 25).

⁵⁷ D. Maldidier (1990 : 67) date la rencontre de l'analyse du discours avec les théories de J. Authier-Revuz de 1980, lors du colloque *Matérialités discursives* à Nanterre.

⁵⁸ On s'appuiera sur les catégories de représentation du discours autre proposées par J. Authier-Revuz pour nos descriptions, en précisant les notions utilisées avant chaque série d'analyses (voir chap. 4 et chap. 8).

marqué par l'interprétation d'autrui. Sa pensée ne rencontre que des mots déjà occupés.

(Bakhtine 1963/1970 : 263)

En tant que principe, le dialogisme n'offre pas en lui-même de catégories descriptives pour le cerner, ce qui explique que des formes variées soient considérées comme des marqueurs de dialogisme : des noms, des configurations syntaxiques (Bres 1999), des énoncés, sans que ces derniers soient limités au discours rapporté.

Du point de vue de la nomination, Bakhtine propose de ne pas simplement considérer le nom comme une étiquette appliquée au réel, mais d'intégrer à son sens le milieu de vie du mot, c'est-à-dire le discours. Le sens est donc perçu comme socio-historiquement déterminé par les interactions sociales qui le constituent. Par conséquent,

ce n'est que par rapport aux autres discours, dans le "milieu" qu'ils forment et "avec" eux, que se construit tout discours ; les autres discours sont son "extérieur constitutif" si l'on peut dire.

(Authier-Revuz 1982 : 113, c'est l'auteur qui souligne)

Considérer le discours comme « extérieur constitutif » au discours est important dans le discours de la presse, caractérisé par une forte hétérogénéité énonciative qui n'est pas nécessairement marquée (par des guillemets par exemple). Dans le cadre de ce travail, on fait appel au dialogisme intertextuel et au dialogisme interdiscursif. Le premier, forme de dialogisme montré, est le « dialogue que l'énoncé monologal entretient avec les discours produits ailleurs et/ou avant » (Moirand 1999a : 162). Le second, forme non montrée, renvoie au croisement d'énoncés en circulation dans une histoire et une mémoire collective.

Ainsi considéré, le discours perd son évidence d'objet empirique (les textes produits) : en tant qu'il est pris dans la langue et traversé de discours autre, il devient un objet théorique. Pour conclure, on peut dire que la différence entre l'analyse du discours issue de l'ADF et d'autres types d'analyse du discours est la conception du discours lui-même, soit comme une entité définie par un ordre propre soit comme une entité de contenu utilisée par un sujet d'intention et permettant d'agir, d'argumenter, de convaincre, d'informer⁵⁹. En effet, l'analyse du discours telle que nous l'entendons

⁵⁹ Une telle conception est illustrée par P. Charaudeau (1995 : 98) qui définit l'analyse du discours comme une « sémiolinguistique », articulant les faits de langue à une perspective nettement pragmatique : « *sémio-*, de "sémiosis", évoquant que la construction du sens et sa configuration se font à travers un rapport sens-forme (dans différents systèmes sémiologiques), sous la responsabilité d'un sujet

s'attache à appréhender le fonctionnement du discours, au lieu de n'accorder de réalité qu'à son au-delà. Loin d'être transparent, il a un mode d'être spécifique : au lieu de s'effacer devant des événements, il constitue lui-même un événement. Le penser dans son ordre propre est un préalable nécessaire à sa confrontation avec ses conditions de production.

(Maingueneau 1983a : 65-66)

Le discours se caractérise donc par son absence de transparence, ce qui suppose nécessairement une surdétermination du sujet, par l'ordre de la langue et par celui du discours. C'est dans ce cadre que l'analyse du discours aborde la construction discursive de l'événement.

1.3.2. L'événement en analyse du discours

L'analyse de ce que nous appellerons le *sens social*⁶⁰ de l'événement peut se faire à différents niveaux : l'énoncé, la nomination, la formule ou l'inscription de la mémoire interdiscursive dans les textes.

D'une certaine manière, notre projet d'appréhender l'événement par le discours se rapproche de la notion d'*événement discursif* telle qu'elle est développée par J. Guilhaumou. Cependant, l'événement discursif est, pour Guilhaumou, un énoncé en tant que chaque énoncé est unique et fait événement. Analyser l'événement discursif c'est replacer un énoncé dans l'histoire, par rapport à une configuration d'énoncés⁶¹. La part langagière de l'événement est mise en valeur, notamment à travers la réflexivité du langage : « La réflexivité du langage, c'est-à-dire sa capacité à produire lui-même ses ressources interprétatives, constitue alors le propre de l'événement discursif » (Guilhaumou 2006 : 131).

Ces positions sont illustrées par un travail sur l'émergence du sens de l'événement « la mort de Marat » (Guilhaumou 1986 et 1987). La configuration

d'intentionnalité pris dans un cadre d'action et ayant un projet d'influence sociale ; *linguistique* rappelant que cette forme est principalement constituée d'une matière langagière – celle des langues naturelles – qui, par le fait de sa double articulation, de la particularité combinatoire de ses unités (syntactico-paradigmatiques, à plusieurs niveaux : mot, phrase, texte), impose une procédure de sémiotisation du monde différente de celle d'autres langages ».

⁶⁰ Le sens de l'événement est social dans la mesure où l'individuation d'un événement relève d'un « procès social, qui mobilise des informations contextuelles, mais également des ressources symboliques, des croyances, des conventions sociales et culturelles, qui permettent de les interpréter sous une perspective intersubjective valide » (Barthélémy 1992 : 132).

⁶¹ L'objectif de Guilhaumou est de cerner la « dynamique événementielle sur la base de configurations d'énoncés attestés qui s'efforcent [...] de situer l'événement dans un ordre immanent, donc en devenir et distinct de l'état des choses » (2006 : 133).

des énoncés d'archives donne accès à la progressive élaboration du sens de l'événement. Les premiers énoncés annoncent l'événement : « Marat a été assassiné par une femme ! », « Marat est mort » (13 juillet 1793). Pour le peuple parisien, très atteint, « un héros est mort ». C'est au cours de la pompe funèbre de celui qu'on appelle « l'ami du peuple », le 16 juillet qu'un énoncé surgit, constituant enfin le sens de l'événement : « Marat n'est pas mort ! ». La négation ne porte pas sur la phrase affirmative « Marat est mort », mais sur le prédicat « être mortel », comme le montrent des énoncés proches : « Le nom de Marat n'aura point de fin », « Marat vivra toujours parmi vous », « Marat est devenu immortel » (exemples tirés de Guilhaumou 1994 : 200). L'assertion négative est un événement discursif au sens où, fait de discours, elle a pourtant le statut de catégorie interprétative finale de l'événement, bien qu'elle soit presque en contradiction avec l'énoncé de départ « Marat est mort ». Cela implique que le sujet à la source du sens de l'événement soit collectif.

La recherche de J. Guilhaumou souligne le rôle du langage dans la constitution du sens social de l'événement. Cependant, elle se situe dans l'analyse du discours du côté de l'histoire et, de ce fait, cherche à saisir ce qui fait exception et permet de comprendre l'inhabituel. En analyse du discours du côté de la linguistique, on s'appuie au contraire sur des séries de phénomènes récurrents. De plus, cette recherche portant sur des archives, elle ne nous donne pas d'outils méthodologiques pour aborder la constitution du sens social à travers la nomination de l'événement.

Les travaux d'A. Collinot (2001 et 2005) abordent l'événement et l'objet social⁶² en soulignant le rôle de la nomination. A. Collinot (2001) envisage le nom *famille*, considéré en tant qu'objet social, dans un contexte particulier : la langue encyclopédique. Il montre comment le dictionnaire assure à l'objet social « famille » une reconnaissance institutionnelle dans un espace-temps situé et limité et par des déterminations qui sont davantage référentielles que linguistiques.

Toujours dans le domaine de la famille, un travail sur des dossiers de signalement d'enfant en danger amène A. Collinot (2005) à analyser la mise en récit d'une histoire individuelle (une occurrence d'événement) comme une intégration progressive à des catégories socialement normées (un type d'événement). L'énoncé d'une situation singulière (« une jeune fille est venue », « elle m'a dit ») au début du dossier laisse la place à l'énoncé d'une situation typologisée par des normes sociales et juridiques (« nous sommes devant une mineure en fugue et enceinte ») qui va enclencher la procédure. À

⁶² Pour nous, ces deux notions se recoupent – en partie – à travers la notion de « sens social ».

l'inverse des études sur la singularité de l'événement, A. Collinot observe le cheminement contraire dans les dossiers de signalement d'enfant en danger : d'une occurrence avec un sens social local à un objet social au sens social général. Collinot souligne le rôle de la nomination dans ce passage :

Le rapport de l'acteur au monde se constitue dans l'acte même du langage. Ce qui signifie que l'événement qui advient dans le monde n'est événement qu'en tant qu'il est produit par un acte de dénomination.
(Collinot 2005 : 65)

L'accent est mis sur le rôle de la nomination dans la construction de l'événement, mais la nomination ne s'exerce pas nécessairement sur le mode de la transparence.

Dans un travail sur le débat public sur l'immigration en Suisse (1960-1980), P. Fiala et M. Ebel (1983) mettent en évidence la circulation des mots *xénophobe/xénophobie* et *Ueberfremdung*, mots qui deviennent les enjeux du débat, concentrent les positions et deviennent des "formules"⁶³. Le rapport métalinguistique à la nomination dans le cas de certains événements a également été mis en valeur par A. Krieg-Planque (2003) dans un travail sur la formule *purification ethnique* pendant la guerre en Yougoslavie. Le langage, et la nomination, participe ainsi à la cristallisation des débats politiques publics.

Le sens social peut, par l'intermédiaire de la mémoire, s'exercer sur une temporalité plus large que celle de l'événement. C'est ce qu'a montré S. Moirand, sur un corpus médiatique, à propos d'événements scientifiques et technologiques à caractère économique et politique concernant l'alimentation, l'environnement et la santé (la maladie de la vache folle, les OGM, la grippe aviaire). En effet, ces événements en convoquent d'autres : l'affaire du sang contaminé ou l'accident nucléaire de Tchernobyl par exemple, qui apparaissent comme les parangons de problèmes dont la gestion par l'administration s'est révélée défailante. S. Moirand fait l'hypothèse de la construction de domaines de mémoire spécifiques aux médias entre une série d'événements apparemment hétérogènes, et que

[c]ette mémoire donnerait **un sens social** (la prise de conscience sociale du risque) à une famille d'événements qui, pour des scientifiques, n'ont en fait rien de commun (la contamination du sang par le virus du sida ne peut être assimilée à la

⁶³ Cette notion « exprime le fait que dans un certain état des rapports de forces sociaux, des formules surgissent dans le langage par rapport auxquelles l'ensemble des forces sociales, l'ensemble des locuteurs sont contraints de prendre position, de les définir, de les combattre ou de les approuver, mais en tout état de cause, de les faire circuler d'une manière ou d'une autre » (Fiala et Ebel 1983 : 174).

transmission du prion à l'homme par l'alimentation ou à la transformation génétique des plantes) et à des familles d'événements (les risques alimentaires, les attentats politiques à résonance internationale, les catastrophes dites naturelles...).

(Moirand à paraître : 9, nous soulignons en caractères gras)

Tous ces événements ont en commun le fait d'être (ou d'être devenus) des problèmes publics⁶⁴.

Le sens social des événements résulte d'un tissage, par certains mots et certaines constructions, d'un lien « entre des faits et les discours transverses qui en ont parlé » (Moirand 2004 : 81). Dans cette perspective, une approche discursive de l'événement a pour objet l'intrication entre les faits et les discours, éléments inséparables de notre réalité.

Les formes linguistiques ne sont pas étrangères à la construction de l'événement, qu'il s'agisse des constructions prépositionnelles qui établissent des liens discursifs entre des événements de nature différente (la préposition *après*, comme dans « Après le sida, le prion » ou la préposition *à* dans *le bœuf aux hormones* ou *le poulet à la dioxine*) ou des noms communs comme *crise*, *problème*, *scandale*, *affaire* ou *fléau*, qui inscrivent des événements différents dans des classes identiques. Le domaine de mémoire « s'inscrit dans les mots, les formulations, les constructions syntaxiques, les pré-construits, et autres lieux d'ancrage de l'interdiscours dans la matérialité textuelle » (Moirand à paraître : 9).

Les travaux d'analyse du discours soulignent tous, chacun à leur manière, le rôle du discours dans la construction de l'événement, ce qui légitime notre recherche sur la construction discursive des événements. Jusqu'à présent, ce syntagme a été considéré comme transparent. Or, les adjectifs relationnels, classe à laquelle appartient *discursif*, se caractérisent par la fluctuation de leur interprétation : s'agit-il d'envisager la construction de l'événement *dans* le discours ou *par* le discours ? La seconde interprétation (*par* le discours) présupposant la première, on s'attachera dans ce travail à mettre en évidence la construction de l'événement *dans* le discours, avant de revenir en conclusion sur l'éventualité et les modalités d'une construction *par* le discours⁶⁵.

⁶⁴ Cette notion ne se limite pas aux événements politiques. L. Rosier et L. Calabrese (2004) montrent en effet qu'un phénomène physique comme la canicule de l'été 2003 devient un événement socio-politique.

⁶⁵ S'interrogeant sur le sens de l'énoncé « on a gagné » lors la victoire du candidat socialiste François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981, M. Pêcheux remarque que deux types d'énoncés se côtoient : des énoncés logiquement stables comme ceux qui concernent l'identité du vainqueur : « la gauche a-t-elle, oui ou non, gagné ? » ou « est-ce le candidat X ou le candidat Y qui a gagné ? » et des énoncés irrémédiablement équivoques, comme « On a gagné » (qui est « on » et qu'a-t-il gagné ?). Ce qui fait dire à Pêcheux qu'on voit dans l'événement une interaction entre des « objets discursifs d'allure

Δ L'analyse du discours a été définie à partir de deux principes fondamentaux : la prise en compte de la matérialité de la langue et celle de l'hétérogénéité énonciative. La construction discursive des événements est abordée dans ce cadre qui postule la non-transparence du discours, à travers la nomination. Parler de nomination dans une perspective discursive implique de la considérer comme solidaire du discours : les mots sont appréhendés dans leur tissu énonciatif et (inter)discursif. On fait l'hypothèse que l'étude de la nomination en discours offre un accès à une partie du sens social de l'événement.

Aborder la construction discursive de l'événement à travers la nomination dans une perspective d'analyse du discours implique de ne pas séparer la nomination ni de l'interdiscours, entendu comme la mémoire des discours qu'elle actualise, ni de l'intradiscours, c'est-à-dire de son environnement lexico-syntaxique. En effet, on ne nomme pas simplement par un nom mais par un nom déterminé par un article, éventuellement suivi d'un complément, introduit par un verbe et, spécifiquement dans la presse, dans un cotexte qui se caractérise par des segments d'hétérogénéité énonciative. Il s'agit là d'une des deux idées centrales à la construction de la nomination comme objet de recherche dans ce travail. La seconde découle de l'objet étudié, l'événement : il s'agit de travailler sur plusieurs mots. Nous voyons ici les deux particularités de notre approche de la nomination.

1.4. Travailler sur un ensemble de mots : méthode

Un groupe de mots peut être envisagé dans sa dimension paradigmatique ou syntagmatique. C'est la deuxième option que nous avons choisie, ce qui déplace quelque peu l'objectif de l'analyse : notre objectif n'est ni le lexique ni le vocabulaire mais l'opération de nomination actualisée dans le discours.

1.4.1. Travailler sur le nom : dénomination et nomination

Les différents travaux sur l'événement, quelle que soit la discipline, accordent une place centrale à la nomination, considérée comme constituante de l'événement, ce qui rattache la problématique de la nomination de l'événement à la catégorie grammaticale du nom et aux travaux sur la dénomination. G. Kleiber

stable, détenant l'apparent privilège d'être, jusqu'à un certain point, largement indépendants des énoncés que l'on produit à leur propos » et « d'autres types d'objets, dont le mode d'existence semble régi par les manières même dont on en parle » (Pêcheux 1983 dans Malidier 1990 : 313).

et P. Siblot exposent les raisons qui, selon eux, sont à l'origine du lien privilégié entre la catégorie grammaticale du nom et les études sur la dénomination.

G. Kleiber admet que, même si « [l]es catégories majeures comme verbes, adjectifs et adverbes sont également des dénominations ou *names* », « il y a un lien privilégié entre la forme nominale et l'expression *X* de la relation de dénomination » (Kleiber 2001 : 30-31). Cet auteur avance ensuite deux arguments, l'un ontologique et l'autre fonctionnel. L'argument ontologique rappelle que les entités autonomes référentiellement, c'est-à-dire pouvant entretenir un lien dénominatif avec un objet, sont tous des syntagmes nominaux⁶⁶. L'argument fonctionnel pose que « pour que l'on puisse parler d'une chose, quel que soit son statut ontologique, il faut que l'expression qui y réfère soit un SN » (Kleiber 2001 : 31). Kleiber prend l'exemple de l'adjectif *sage* qui, s'il est destiné à occuper une place référentielle, doit prendre la forme nominale *sagesse*. Dans le même ordre d'idée, les tournures impersonnelles existentielles (*il existe, il y a, il est*) sont suivies d'un SN et non d'un adjectif ou d'un verbe.

Pour G. Kleiber la question du nom est liée à la question de la dénomination qui est envisagée dans une perspective référentielle :

la fonction de désignation, de représentation, constitue le caractère principal du signe linguistique. La relation de dénomination est une partie constitutive de cette dimension référentielle.

(Kleiber 1984 : 77)

la dénomination est une relation qui engage l'extra-linguistique, en ce qu'elle établit une relation entre une expression linguistique *X*, appelée aussi *dénomination* ou *name*, et un ou des éléments de la réalité *x*.

(Kleiber 2001 : 32)

La spécificité de la relation de dénomination, pour G. Kleiber, est qu'il s'agit d'une relation stable et codée entre un référent et un signe.

Dans la perspective de G. Kleiber, « dénommer c'est distinguer quelque chose par un nom qui lui est propre sans que cette appropriation ait à être justifiée » (Bosredon, Tamba et Petit 2001 : 6). B. Bosredon, I. Tamba et G. Petit (2001) opposent deux conceptions de la dénomination. Dans la borne 1, représentée par G. Kleiber, les chercheurs se donnent pour objet le fait de fixer un nom pour identifier en langue quelque chose (*ce x s'appelle un X*). Les chercheurs de la

⁶⁶ L'inverse n'est pas vrai : tous les noms ne sont pas autonomes référentiellement, c'est le cas des syncatégorématiques (comme le nom *blancheur*) qui se caractérisent par leur dépendance envers un support référentiel qui leur permet de s'actualiser.

borne 2 s'intéressent au fait d' « utiliser ce nom pour identifier un référent discursif » (Bosredon, Tamba et Petit 2001 : 7) sur la base du schéma : *ce x est un X*. Il est vrai que, pour ces derniers, qui travaillent en discours, le nom est actualisé et pourvu d'un référent. Cela conduit à ouvrir les études sur la dénomination à d'autres aspects que la relation signe-référent : la situation de communication, l'énonciateur. C'est la position défendue par P. Siblot.

Bien que P. Siblot s'inscrive dans une autre perspective, il reconnaît l'attachement de la problématique de la nomination à celle du nom (Siblot 1996, par exemple) en avançant un argument historique : depuis le *Cratyle* de Platon, la tradition grammaticale pose le substantif comme signe de l'essence des choses et lui accorde une place importante. P. Siblot ne développe pas d'arguments linguistiques pour justifier l'étude du nom, son objet étant une critique de cette conception essentialiste du sens du nom. Pour lui, « [l]e nom ne dit ni l'être, ni l'essence, ni la substance, mais livre plus simplement un point de vue anthropologique sur l'objet nommé » (Siblot 1996 : 138).

On se reconnaît dans le cadre d'une « problématique qui envisage la nomination dans sa réalité d'acte anthropologique et dans ses conditions d'effectuation concrètes » (Siblot 1996 : 137). C'est en envisageant la nomination comme une pratique qu'on trouve la justification de travailler uniquement sur la catégorie nominale dans un corpus de presse. On fait l'hypothèse que c'est dans l'intégration discursive que se joue la dimension anthropologique de la nomination et, par rapport à notre objet, la construction du sens social de l'événement.

Cependant on ne partagera pas l'usage que fait P. Siblot du terme *nomination*⁶⁷. Le terme *dénomination* (au sens d'unité codée dans le système de la langue) implique, pour Siblot, une conception fixiste du sens réifié dans le système de la langue, alors que le sens est, du point de vue praxématique, construit par l'actualisation des mots en relation avec des pratiques sociales historicisées. Dans le processus de réification du sens,

le sens n'y est plus le résultat d'une production anthropologique qu'un ensemble de facteurs pratiques conditionne, mais paraît inhérent, immanent au mot. La dynamique de la production praxématique effacée, le sens est réifié dans le nom : il est celui d'une dénomination.

⁶⁷ On apporte également une restriction au terme *acte*. En effet, considérer la nomination comme un *acte* pourrait laisser supposer une intentionnalité du sujet nommant. Étant donné qu'un locuteur ne peut pas parler sans nommer, le terme *acte* nous semble un peu trop volontariste. Il serait peut-être préférable de parler d'*opération* de nomination. Dans ce travail, si on emploie *acte*, c'est compte tenu cette restriction.

(Siblot 2001 : 207)

Siblot (2001 : 211) propose de se défaire du terme *dénomination* pour le remplacer par *nomination* : « il convient d'appeler un chat un chat, et un acte de catégorisation nominale une nomination ». Ce déplacement pose deux problèmes concrets. Le premier est d'ordre terminologique : si on appelle l'acte d'attribuer un nom à un segment découpé du réel, on ne sait plus comment nommer un ensemble composé de tels actes. Dans notre cas, si on dit que *la guerre* ou *la grève* sont deux nominations, on ne sait comment appeler l'acte qui consiste à référer à l'événement, au moyen de différents mots. Le second problème est lié à la place de la langue en tant que système stable. En effet, la proposition de P. Siblot semble mettre de côté le fait que l'acte de nommer s'opère à partir d'un lexique en grande partie partagé, même si certaines différences peuvent émerger dans des communautés langagières particulières. Toutefois, la langue n'est pas évacuée :

Fondamentalement, le sens n'est pas inhérent aux mots mais aux praxis. Il passe de celles-ci aux discours qui le symbolisent et le formalisent avant que la langue ne le capitalise.

(Siblot 2001 : 199)

La praxématique pose que l'usage des mots est premier sur leur sens stable, refusant ainsi la coupure entre langue et discours. Une telle position apparaît partagée par certains sémanticiens du système, comme S. Rémi-Giraud qui part de l'hypothèse selon laquelle :

la ou les significations d'un mot se construisent à partir de ses emplois en discours, c'est-à-dire qu'elles résultent d'un processus de sédimentation du sens qui, à travers des régularités contextuelles, vient en quelque sorte "se déposer" au niveau de la langue (entendue comme une compétence lexicale à vocation intersubjective).

(Rémi-Giraud 2003 dans Constantin de Chanay et Rémi-Giraud 2003 : 112)

On peut voir dans cette position une passerelle entre les deux bornes distinguées par B. Bosredon, I. Tamba et G. Petit (voir *supra*). Les études diachroniques, comme celles sur les mots *guerre* et *grève* évoquées plus haut, accréditent cette thèse. Mais elles accréditent également la thèse de l'existence d'un système stabilisé en synchronie, même si celui-ci est susceptible de souplesse comme le montrent les discussions sur le sens du mot *guerre* et sur les référents qu'il est légitime d'y assigner (voir chapitre 8, 8.2). L'acte de nommer est, certes, celui d'un locuteur, mais il s'inscrit dans le système linguistique : le mot *guerre civile*

ne change pas de sens en fonction des locuteurs malgré les éventuelles discussions sur les conditions d'applicabilité référentielle.

La nécessité de stabilité dans le discours ne s'observe pas simplement sur le plan du système et de l'existence de dénominations partagées : elle peut se mettre en place au cours d'une interaction. Au cours d'un échange, on peut assister à la stabilisation momentanée d'une unité qui s'installe en tant que dénomination intersubjectivement partagée. L'établissement d'une convention entre les locuteurs, même locale, permet l'intercompréhension.

La question posée dans ce travail n'est pas celle du système et de sa stabilité mais celle de l'autonomie de la dénomination en discours, c'est-à-dire du rapport entre la dénomination et son cotexte. Il s'agit d'une différence majeure avec l'approche du mot en langue qui conduit à ne s'intéresser qu'à des signes isolés dans un paradigme.

1.4.2. Travailler sur les mots en discours

Afin de préciser la méthodologie et la particularité de l'objet de recherche de la thèse, on présente ici des résultats issus d'études préliminaires qu'on a menées, puis un panorama des études sur les mots en discours.

1.4.2.1. Résultats préliminaires

Des résultats préliminaires à cette recherche (Veniard 2003 et 2004) nous ont permis de préciser notre approche. Nous avons mené une analyse de sémantique discursive (analyse du cotexte, des relations en discours de type hiérarchique – hyperonymie, méronymie –, du discours rapporté) de désignations de conflits armés sur un corpus de presse (tiré du *Monde* et de *Libération*) constitué autour du début de la guerre du Golfe et du début de la guerre en Yougoslavie. Les désignations suivantes ont été analysées : *invasion*, *agression*, *crise* et *conflit* dans le premier cas et *crise*, *guerre*, *guerre civile* et *conflit* dans le second. Les résultats obtenus nous ont encouragée à travailler sur plusieurs mots.

D'une part, la comparaison des différents mots a permis de mettre au jour des comportements discursifs différents, par exemple le fait que certains mots seulement devenaient des syntagmes ayant un statut de dénomination propre (*la crise du Golfe*, *la crise yougoslave*).

On a pu également mettre en évidence l'existence d'un enjeu désignatif⁶⁸ s'appuyant sur la dimension énonciative de la nomination, mise en valeur par le discours rapporté et, à travers le dialogisme intertextuel, la construction d'un

⁶⁸ Ce point est développé dans le chapitre 8.

conflit linguistique parallèle au conflit sur le terrain. Selon les énonciateurs convoqués, la désignation utilisée varie et illustre une prise de position, phénomène déjà décrit en analyse du discours. On a surtout montré que l'accent mis sur la désignation par le rédacteur n'est pas le même : certains énonciateurs voient ainsi leurs désignations mises en évidence et d'autres non.

Enfin, le fait de prendre en compte plusieurs mots a permis une analyse de leurs relations de type hiérarchique (hyperonymie, méronymie), qui se sont révélées très fluctuantes en discours. On peut faire l'hypothèse que cela est dû à la nature du référent, un objet social de type événement.

Méthodologiquement, travailler sur plusieurs mots permet de cerner l'acte de nommer l'événement dans sa complexité.

1.4.2.2. Différentes approches des mots en discours

Le mot en discours n'est pas un objet d'étude unifié. Deux approches peuvent être distinguées : une approche paradigmatique et une approche syntagmatique, toutes deux susceptibles d'être traversées par un axe énonciatif.

Les approches paradigmatiques s'intéressent pour nombre d'entre elles à l'organisation du lexique en discours⁶⁹, notamment celles qui s'inscrivent dans la lignée des travaux de M.-F. Mortureux, en utilisant la notion de paradigme désignationnel, qui sera discutée plus bas. Dans ce cas, le discours est envisagé dans sa dimension restreinte à l'intradiscours, et, plus spécifiquement, au cotexte des mots.

Dans un corpus de presse constitué autour d'une polémique sur le port du foulard islamique dans les années 1990, G. Petiot (1995) aborde la question de la néologie, plus précisément de « la fixation en discours, dans un temps limité, de vocables et de celle de leurs sèmes » (1995 : 43) à partir d'un paradigme désignationnel (*voile, foulard, tchador* entre autres). La constitution du paradigme désignationnel n'est pas ici le but ultime de l'analyse mais un point de départ puisqu'il s'agit d'observer comment est nommé « le phénomène incriminé – fait de société – et d'autre part de nommer la pièce de tissu qui joue un rôle central dans l'affaire » (Petiot 1995 : 44). Une analyse lexicographique permet de dégager des sèmes qui ne sont pas organisés en système clos et un orthonyme (*voile*). L'auteur montre ensuite que les choix dénominatifs se répartissent selon les énonciateurs⁷⁰ et leurs prises de position par rapport au débat.

⁶⁹ On pourrait alors parler ici d'analyse du discours à entrée lexicale.

⁷⁰ C'est également, dans une optique plus lexicologique, la conclusion de G. Petit (1995). Il part de la constitution d'un ensemble de mots référant à l'objet 'timbre-poste' dans différents types de discours en insistant sur l'organisation des mots dans le système de la langue. Les mots sont considérés les uns par

Le travail de F. Cusin-Berche (1998) a porté sur le paradigme désignationnel des agents dans le discours managérial d'EDF. Elle montre que les néologismes (*manager, management, client* pour remplacer *usager*) s'inscrivent tout de même dans le système linguistique.

Ces travaux sont conduits à interroger le domaine de la terminologie et la dichotomie entre le discours de spécialité et le discours non spécialiste, ce que fait S. Reboul-Touré (2000) en étudiant la diffusion dans la presse d'expressions issues de discours spécialisés, comme le terme *transgénique* à travers un intertexte plurilogal convoquant différents locuteurs à s'exprimer.

Dans ce groupe de travaux, le discours est conçu comme l'actualisation du système de la langue (même si la relation langue-discours peut être vue comme une interaction). L'objectif est de reconstituer le système organisant le vocabulaire en discours afin de le comparer avec le système des signes linguistiques.

Les approches syntagmatiques n'abordent pas le mot en tant que signe, comme le font les approches paradigmatisques, mais en tant que syntagme, c'est-à-dire en prenant en compte le cotexte dans lequel le mot s'insère ; le cotexte peut être envisagé dans des dimensions variées qui vont du syntagme nominal et verbal au discours. Les travaux de S. Branca-Rosoff (2001) sur le mot *quartier* en diachronie, de B. Gardin (1980) sur le mot *grève* dans le discours patronal et dans le discours syndical ou de C. Plantin (2003) sur le mot *polémique* portent sur le contexte proche, c'est-à-dire nominal et verbal. L'objectif commun à ces travaux est de cerner ce que le cotexte révèle des configurations sémantiques et/ou des pratiques sociales associées aux mots (nous reviendrons sur ces approches dans le chapitre 3, 3.3.3).

M. Tournier envisage, lui, le cotexte dans une dimension beaucoup plus large en mesurant statistiquement des associations qui dépassent le cadre de la phrase. Il montre, à partir de leurs attirances cotextuelles, que les mots disant l'accord dans le discours syndical (*participation, solidarité, coopération, mutualité*) sont loin de fonctionner comme des synonymes, ce qu'ils pourraient être du point de vue de la langue (Tournier 2002 : 161). Ces mots sont marqués par une situation d'emploi déterminée par des enjeux politiques et historiques. Ainsi, le mot *participation* est réservé aux ouvriers (*la participation des ouvriers à*), alors que la *solidarité* est un principe idéaliste (*la solidarité entre les peuples, de classe*) devenu au cours du temps pratique valorisée (*la solidarité à l'égard des chômeurs*). Ces remarques conduisent le chercheur à penser le vocabulaire comme régi par des rapports associatifs plutôt que structuraux et à dénoncer

rapport aux autres au niveau de leur composition sémique, de leurs relations lexicales, de leur sens modalisateur ou non.

l'entreprise lexicographique comme un artefact créant artificiellement un ordre social commun :

Sous couvert de sémantismes fondateurs du dialogue, les dictionnaires dressent la liste des "représentations sociales", voire des "stéréotypes" qui façonnent l'ordre existant. Et ils ne peuvent pas faire autrement ! Unificateurs par vocation, ils n'ont pas le droit de présenter à la "communauté linguistique" le miroir pulvérisé de ses divergences.

(Tournier 1993 : 10)

Une telle opinion est partagée par P. Siblot, sur un mode moins polémique toutefois, puisque Tournier va jusqu'à mettre en garde les linguistes contre l'usage du dictionnaire : « Ce consensus de définition, qu'il s'appuie sur le mythe dominant ou sur le vide référentiel, peut tout à fait jouer comme un piège à linguistes. Il sait si bien l'art de se faire passer pour une structure ! » (Tournier 1993 : 11).

Cette série de travaux⁷¹ sur le sens d'un mot considéré, non pas comme centralisé dans le mot lui-même, mais comme résultat d'interactions avec le cotexte nous a semblé une base méthodologique solide pour une analyse sémantique du sens des mots en discours⁷².

Les approches énonciatives, transversales, ont été mentionnées dans la présentation des approches paradigmatique et syntagmatique. On peut préciser qu'elles sont parfois reliées au versant pragmatique de la nomination, comme chez L. Rosier et P. Ernotte (2000) à propos des différents termes désignant les communautés linguistiques en Belgique ou chez A. Krieg-Planque (2000a) sur l'utilisation du syntagme *camps de concentration* comme prise de position en faveur ou non d'une intervention militaire dans la guerre en Yougoslavie. Dans ce cas, une intention d'agir sur le monde est attachée à un énonciateur.

⁷¹ Une autre série de travaux, plus périphérique à notre objet de recherche, est axée sur la stabilisation du sens d'un syntagme. Ainsi le travail de M.-F. Piguet (1997) porte sur la lexie *lutte des classes* et sur le rapport entre une chose et son nom. Décrivant l'histoire du figement de ce syntagme depuis 1700, Piguet montre comment le concept de Marx s'est exprimé dans un syntagme déjà attesté. L'émergence du référent (une notion ici) ne s'est donc pas, au contraire, accompagnée d'un néologisme *ad hoc*. Un des aspects de cette recherche est l'étude de la stabilisation d'une expression. Il s'agit là d'une problématique courante en analyse du discours dans la mesure où le discours constitue les conditions de variation possible tout autant que des conditions de stabilisation éventuelle. C'est l'angle choisi par A. Krieg-Planque (2003), qui analyse la stabilisation puis la circulation d'une formule (*purification ethnique*, ainsi que ses variantes). Elle décrit le fonctionnement discursif qui accompagne les occurrences de la formule dans la presse, c'est-à-dire un régime métalinguistique distribué en fonction des énonciateurs.

⁷² On y reviendra sur un plan théorique dans le chapitre 3 et sur un plan empirique dans le chapitre 5.

1.4.3. L'opération de nomination

Travailler sur la nomination en tant qu'opération, ou, plus simplement, sur l'acte de nommer, se justifie par le fait que l'observation dans un corpus des traces réelles de l'activité de nomination montre

que cette activité sert moins à désigner des fragments de réalité qu'à les sémiotiser en fonction de l'expérience sociale des locuteurs.

(Branca-Rosoff 2007 : 14)

Par ailleurs, l'auteur précise que

[l'activité de nomination] participe à la construction de représentations qui viennent s'articuler avec l'expérience du réel.

(Branca-Rosoff 2007 : 22)

À cette étape de l'exposition de la recherche, l'articulation entre la nomination et le réel tel qu'il est expérimenté est une visée théorique, sur laquelle nous reviendrons en conclusion.

Méthodologiquement, le projet de travailler sur l'acte de nommer implique, d'une part, de prendre en compte les différents mots qui nomment l'événement et, d'autre part, de prendre en compte la réalité de la nomination, c'est-à-dire son intégration dans l'axe syntagmatique du discours, dans un procès énonciatif et dans ses fonctionnements dialogiques. De ce fait notre objet n'est pas tant le mot que le mot pris dans un syntagme et solidaire du (des) discours qui le porte(nt). Il s'agit également de prendre en compte non pas un seul nom mais différents mots, point ayant nécessité un appareillage méthodologique qui s'est construit peu à peu au cours de la recherche. Avant de retracer ce parcours, on présente dans le tableau suivant les mots qui ont fait l'objet de l'analyse⁷³ dans les deux corpus : la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents. Ces mots, cooccurrents en discours, sont classés en deux groupes : les mots de faits et les mots d'événement. Dans leur ensemble, on les appelle « les mots du conflit ».

⁷³ Pour des raisons d'exposition, le choix des mots, lié la construction du corpus, est présenté dans le chapitre 2 (voir 2.4.5). On y explicite les conditions de recueil, le choix et le classement des mots.

Figure 2. Classement du champ associatif des mots du conflit

	Mots de faits	Mots d'événement
Guerre en Afghanistan	campagne opérations frappes	guerre conflit crise
Conflit des intermittents	mouvement lutte grève	conflit crise dossier

1.4.3.1. Le paradigme désignationnel

La notion de paradigme désignationnel, développée par M.-F. Mortureux, vise à rendre compte des reformulations successives d'un syntagme dans le fil du discours à partir de la coréférence s'établissant entre les différentes unités. Un paradigme désignationnel est une liste

de syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné.

(Mortureux 1993 : 124)

La fonction discursive d'un paradigme de désignation est d'exprimer économiquement des points de vue sur un objet en en montrant les différents aspects. Dans le cas du paradigme de désignation de *la mélatonine* on relève par exemple les hyperonymes suivants (par ordre hiérarchique) : *mélatonine* > *hormone pinéale* > *hormone* > *sécrétion* > *substance* (Mortureux 2001 : 102). L'objectif visé par le chercheur qui recueille un paradigme désignationnel est de mettre au jour l'actualisation du système linguistique dans le discours :

L'analyse sémantique des mots coréférents permet de dégager les relations qui les unissent en langue et, par conséquent, l'organisation sémantique du paradigme, qui détermine son interprétation.

(Mortureux 2001 : 101)

Cette notion s'est révélée très opérante, surtout en ce qui concerne les discours de vulgarisation scientifique, sur lesquels a travaillé M.-F. Mortureux (1993), ou sur les objets concrets, comme l'ont montré G. Petiot et S. Reboul-Touré (2005) sur le paradigme de reformulation de *trottinette*⁷⁴.

⁷⁴ Dans cet article, G. Petiot et S. Reboul-Touré soulignent d'ailleurs l'importance de la notion dans une pédagogie du vocabulaire.

La notion de paradigme désignationnel est liée à une conception du lexique comme une organisation hiérarchique. Or, comme le remarque F. Rastier (1991 : 266), l'ensemble du lexique n'est pas nécessairement organisé hiérarchiquement : « les lexiques des langues ne sont pas des taxonomies parfaites de type linéen, telles que leurs catégories ne connaîtraient qu'une et une seule hiérarchie ». L'inclusion hiérarchique isomorphe lexique-objets est fonctionnelle dans le cas des objets naturels (animaux, champ lexical de la pluie) ou les artefacts (sièges, outils de cuisine). Mais, autant cette inclusion est bien visible pour les objets concrets, autant elle est difficile à mettre en évidence pour d'autres types d'objets, comme le montre M. Huteau (1991) dans un travail sur les objets sociaux (professions et sentiments). Alors que 100 % des sujets tombent d'accord⁷⁵ pour la hiérarchie *animal* > *oiseau* > *aigle*, seulement 50 % considère que la hiérarchie de catégories suivante est correcte : *malheureux* > *pessimiste* > *triste*.

La confrontation avec les données a révélé que la notion de paradigme désignationnel n'était pas tout à fait adéquate à notre objet, en raison de ses objectifs et de la méthode qu'elle sous-entend.

Premièrement, la visée de la notion de paradigme de désignation conduit à s'intéresser surtout à la coréférence s'établissant entre des vocables ayant des relations en langue, en laissant un peu de côté les relations qui peuvent s'établir en discours. Or, notre corpus a révélé de tels cas, comme dans l'extrait suivant qui comporte deux dénominations susceptibles de désigner l'événement ou ses parties : *le conflit* et *le mouvement*.

- (1) C'est **le conflit** que l'on n'attendait pas. **Le mouvement** qui, après la victoire du gouvernement sur le front des retraites et malgré son échec au référendum sur le statut de la Corse, vient troubler un été qui s'annonçait plutôt calme. **Un simple conflit estival ?**

(FIG, 09/07/03, num 628)

On observe que la deuxième phrase est rattachée à la première par un parallélisme elliptique : « c'est le conflit que – c'est le mouvement qui ». Le présentatif *c'est*, suivi d'une dénomination référentielle, introduit ici deux dénominations, *le conflit* et *le mouvement*. Les subordinées relatives qui déterminent les noms (*que l'on n'attendait pas* et *qui vient troubler un été qui s'annonçait plutôt calme*) peuvent apparaître sémantiquement assez proches. Est-

⁷⁵ L'auteur s'inscrit dans la théorie du prototype, mais il nous semble que ces résultats sont valables dans une approche d'inclusion lexicale. Dire que *conflit* et *guerre* sont en relation d'hyponymie vient en partie du fait de l'impression d'évidence ressentie devant les phrases d'inclusion (*une guerre est un conflit*).

ce à dire que ces deux noms réfèrent au même objet ? Les relations entre les deux vocables ne s'inscrivent pas dans le système de la langue, comme le montre la non-acceptabilité de la phrase de Hiérarchie-Être⁷⁶ (**un mouvement est un conflit*).

Il semblerait que des relations puissent ainsi s'établir entre des nominalisations déverbiales mono-valentes (*le mouvement de X, la grève de X*⁷⁷, *les frappes de X, l'opération de X*) et des mots qui sont susceptibles d'être bi-valents⁷⁸ (*le conflit entre X et Y, la guerre entre X et Y*). Comment s'organisent les relations entre ces deux groupes ? Cela sera un des angles par lequel on abordera les mots du conflit (voir chap. 4, 4.3).

Deuxièmement, méthodologiquement, la notion de paradigme désignationnel suppose de s'appuyer sur la notion de coréférence, c'est-à-dire de déterminer préalablement à l'analyse cette coréférence. Mais comment faire dans les cas où elle s'avère difficile à identifier, comme dans l'extrait suivant :

(2) Créée il y a cinq ans, Al Jazira est la télévision par satellite la plus suivie du monde arabe. Elle a acquis sa notoriété grâce à sa liberté de ton et à ses scoops. Elle est, depuis le début de **la crise**, l'unique source d'informations audiovisuelles en provenance d'Afghanistan.

Un correspondant et un envoyé spécial d'Al Jazira sont les seuls journalistes autorisés par les talibans à séjourner à Kaboul et à Kandahar, le fief du mollah Omar, le guide spirituel des étudiants en théologie au pouvoir dans une grande partie du pays.

Al Jazira a passé un contrat d'exclusivité avec CNN qui s'est retrouvé à l'occasion de **ce conflit** débordé sur son propre terrain. Oussama ben Laden a su parfaitement utiliser ses subtilités pour définir son propre plan médiatique.

(LM, 11/10/2001)

Les syntagmes *la crise* et *ce conflit* sont-ils coréférents ? S'agit-il d'une reprise par un SN démonstratif ? On tentera d'aborder cette difficulté et de cerner le mot *crise* qui se caractérise par un sens référentiel faiblement déterminé.

Ces deux difficultés nous ont poussée vers une première caractérisation *a minima* des relations entre les mots.

⁷⁶ On reprend le terme à G. Kleiber (1981) pour parler des relations lexicales d'inclusion hyperonymique.

⁷⁷ Dans son travail sur le mot *grève*, B. Gardin (1980 : 36) note que sa culture personnelle lui fait « naïvement » définir le processus désigné par *grève* comme une structure à deux actants, les ouvriers et les patrons. Mais l'analyse révèle que seul un acteur est actualisé, ce qui implique que, même si le référent évoque l'idée d'un conflit entre deux acteurs, le mot n'est sémantiquement défini que par un seul.

⁷⁸ Comme on le verra pour le mot *guerre*, l'emploi bi-valent n'est pas le seul (voir chapitre 5, 5.5.2).

1.4.3.2. Le champ associatif

La notion de champ associatif permet une première caractérisation (provisoire) des mots du conflit. Elle n'exclut pas l'existence de relations linguistiques entre certains mots, mais soulève la question de la place du mot *crise*, qui a constitué une des interrogations à l'origine de cette recherche.

1.4.3.2.1. Définition du champ associatif

Dans un premier temps, on a considéré que les mots du conflit forment un champ associatif⁷⁹, en suivant une proposition de J. Picoche dans l'analyse d'ensembles de mots. Cette dernière part de l'idée qu'abandonnant

la perspective du paradigme de parasyonymes (ou liste de mots de sens voisin) tel que *résidence, villa, bicoque*, etc. [...], je peux énumérer toutes les parties d'une maison : *cave, grenier, rez-de-chaussée, étages, toit, murs, portes, fenêtres, cloisons, pièces, escalier*, nom des diverses pièces et détails particuliers à ces parties. [...] Les ensembles de mots ainsi obtenus ne relèveront certes pas des structures de langue. Ils relèveront soit de la description des référents, **soit de l'analyse du discours, avec prise en considération des associations les plus banales.**

(Picoche 1992 : 91, nous soulignons en caractères gras).

Du fait de leur caractère de cooccurrents au sein du même événement, ces mots relèvent des associations les plus banales : le mot *grève* fait penser à *conflit*, quand on entend *frappes* ou *bombardements*, on pense à *guerre*... La question qui nous occupe dans ce travail est de savoir si ces mots entretiennent d'autres relations en discours que celle de la cooccurrence et d'une référence à l'événement ; les considérer comme un champ associatif est donc une caractérisation minimale. Notre objectif est de voir si ces mots sont régis par d'autres déterminations (discursives) que le simple fait de renvoyer au même objet, ce qui sera le premier fil directeur de la recherche.

1.4.3.2.2. Les relations lexicales

La question de l'existence de relations lexicales entre les mots du champ associatif se pose à deux niveaux par rapport aux enjeux de notre travail : existe-t-il des relations entre les mots de faits et les mots d'événements ? existe-t-il des relations entre les mots d'événements ?

⁷⁹ La notion de champ associatif est amenée à être dépassée et remplacée par celle d'objet de discours dont nous précisons les contours plus loin (voir chap. 4).

Les relations entre les mots de faits et les mots d'événements ne relèvent pas de l'hyponymie, comme le prouvent les deux phrases suivantes :

- (3) Une frappe est *une guerre / *un conflit / ? une crise / *un dossier.
Une grève est *un conflit / ? une crise / *un dossier.

La piste de l'hyponymie étant apparue peu productive, on s'est tournée vers la méronymie, c'est-à-dire la relation nécessaire entre une partie et un tout. D.A. Cruse (1986 : 160) donne deux critères pour reconnaître une relation de méronymie :

X est un méronyme de Y si et seulement si des phrases comme *un Y a des X/un X* et *un X est une partie de Y* sont normales quand les syntagmes *un X*, *un Y* sont interprétés génériquement⁸⁰.

(Cruse 1986: 160)

Par exemple, on peut dire : *une main a des doigts* et *un doigt est une partie d'une main*. Les noms d'événements⁸¹ sont susceptibles d'entrer dans une relation méronymique du fait de leur nature segmentale. Cruse prend l'exemple suivant : *la partie la plus populaire du spectacle est le strip-tease / les parties du spectacle sont le strip-tease, etc. / le spectacle a un strip-tease*. Si on teste la méronymie du mot *guerre* avec le mot *frappes* (dont le pluriel est plus naturel que le singulier compte tenu du référent), on obtiendrait *la guerre a une/des frappes(s)* et *les frappes sont une partie de la guerre*. Si la seconde phrase semble envisageable, la première ne l'est pas⁸². Il en va de même pour les autres mots⁸³, même si la

⁸⁰ "X is a meronym of Y if and only if sentences of the form *À Y has Xs/an X* and *An X is a part of a Y* are normal when the noun phrases *an X*, *a Y* are interpreted generically".

⁸¹ La définition que propose Cruse de la méronymie est tellement large qu'elle comprendrait, pour lui, même des relations de frontière (*La France est une partie de l'Europe* ; mais *?L'Europe a la France*, etc.). Finalement les relations entre les mots tiennent plus de la référence que de la relation linguistique.

⁸² I. Tamba (1994) souligne que la distribution des verbes composant les phrases-tests n'est pas égale : la locution *être une partie de* est impossible avec les mots comportant un trait sémantique animé (*le groin est une partie du sanglier) ; le verbe *se composer de* convient pour les noms qui comportent une idée explicite d'assemblage ou de division (un bras/un corps se compose des mains, etc.) et le verbe *avoir* n'est disponible que pour représenter une unité synthétique, une structure, dont il ne précise pas les propriétés (une personne a (/se compose) des mains, des jambes, etc.).

⁸³ Par ailleurs, I. Tamba apporte un élément décisif sur la méronymie : il s'agit de l'asymétrie entre méronyme et holonyme. En effet, « [l]a vérité analytique de la relation de partie à tout n'impose pas corollairement celle de la relation de tout à partie. Par exemple, il ne découle pas de l'assertion : *une préface est une partie d'un livre* que tout livre ait une préface » (Tamba 1994 : 70), en cela, la méronymie diffère de l'hyponymie. Ainsi, si un méronyme impose nécessairement à son sémantisme lexical le trait *partie de*, ce n'est pas nécessairement le cas de l'holonyme, « qu'il n'est pas de règle de présenter à partir de ses méronymes ni de présenter comme comportant le trait sémantique *tout de* » (*ibid.*). Cette asymétrie de la relation explique que Cruse ait nommé la relation « méronymie » et non « holonymie »,

relation peut être exprimée en discours, dans des énoncés comme *Ces frappes constituent le premier acte offensif de la guerre que [les Américains] ont déclarée au terrorisme international (le Monde, 13/10/2001)*.

Dans le cas des mots d'événements, on mettra à part le mot *dossier* qui n'entretient pas de relations lexicales avec les autres mots. Tenter de rendre compte de l'organisation des trois autres mots, *guerre*, *conflit* et *crise*, par des phrases analytiques donne l'inclusion suivante : *une guerre est un conflit et un conflit est une crise* ainsi que, logiquement, *une guerre est une crise*. Le mot *crise* occuperait la place d'hyperonyme supérieur. Cependant, alors que la relation entre *guerre* et *conflit* semble nettement une relation lexicale, la phrase *un conflit est une crise* nous apparaît à la limite entre une phrase d'inclusion lexicale et un énoncé de jugement. On peut penser qu'un conflit est une crise, comme il peut être une opportunité de changement, une rupture. Pour autant les phrases *un conflit est une opportunité/une rupture* ne révèlent pas une hiérarchie lexicale. Il apparaît que le mot *crise* est une catégorisation porteuse d'une qualification. Plutôt que de déclarer d'emblée ces mots en relation lexicale, le mot *crise* ne s'imposant pas comme un hyperonyme, on les observera en discours (voir chap. 4 et chap. 5). Notre objectif ne sera pas de statuer sur l'existence d'une relation lexicale mais, premièrement, de déterminer les rapports entre les quatre mots, et, deuxièmement, de préciser le sens du mot *crise* qui est présent dans les deux corpus ainsi que pour référer à beaucoup d'autres événements dans la presse, sans qu'ils soient nécessairement des conflits. On s'arrêtera un peu sur ce mot en l'envisageant dans le discours des relations internationales.

1.4.3.2.3. Le mot *crise*

L'examen de la définition du mot *crise*, que J. Dubois (1962 : 120) date de la fin du 19^e siècle⁸⁴, telle qu'elle apparaît dans un manuel de relations internationales donne une autre organisation, basée sur des critères référentiels et non lexicaux.

ce qui aurait été le cas si elle avait été parallèle à l'hyponymie (qu'on ne nomme pas, le plus souvent, « hyponymie »). Il résulte de cette asymétrie que « *être le tout de* n'est pas un trait sémantique intrinsèque des noms mais une valeur acquise dans les configurations où ces noms sont mis en relation avec des méronymes » (Tamba 1994 : 80), c'est-à-dire que « [l]e trait lexical *être une partie* qui entre dans la définition des méronymes est nécessaire à l'émergence au niveau propositionnel de la valeur relative *tout de* » (Tamba 1994 : 81). On peut donc conclure que s'il n'y a pas de relation de méronymie entre *guerre* et *frappes* c'est parce que *frappes* n'est pas un méronyme et non pas parce que *guerre* n'est pas un holonyme.

⁸⁴ Dans son étude sur le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872, J. Dubois (1962 : 120) note que le mot *crise* devient très fréquent en 1869-1872 dans le vocabulaire politique. Son emploi est étendu grâce à des adjectifs (*ministérielle*, *parlementaire*, *plébiscitaire*, *républicaine*) et il quitte le

Dans le domaine des relations internationales, le mot *crise* renvoie à une phase préliminaire à un éventuel conflit. Pour C.-P. David (2000 : 134), « [l]a crise représente souvent la bougie d'allumage qui transforme un conflit en conflit armé et, si elle s'aggrave, qui peut mener aussi à l'éclatement d'une guerre »⁸⁵. Une échelle est instaurée entre la crise, le conflit armé et la guerre, du moins grave au plus grave⁸⁶. La crise est généralement associée à une situation qui menace les objectifs visés par un groupe, un État ou une ethnie, où le temps presse, où existe un danger d'escalade, enfin où se retrouve un fort élément de surprise politique, diplomatique et militaire. La crise n'est pas prévisible, elle est complexe en ce qu'elle « consacre la rupture d'un équilibre dans les relations entre ennemis potentiels » (David 2000 : 134). Plusieurs caractéristiques émergent : un enjeu important, une tension élevée et la rapidité de déroulement de la crise. La crise correspond à une approche politique d'un conflit (non militaire) et ouvre la possibilité d'un règlement pacifique. On trouve une illustration de ces emplois dans le cas de la guerre du Golfe : la période qui a suivi l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 a été nommée *la crise du Golfe*, le mot *guerre* étant apparu mais très vite disparu et la guerre du Golfe étant généralement datée de janvier-février 1991.

Cependant, l'observation des corpus montre que le mot n'est pas limité à la phase précédant le début des hostilités. Le mot cohabite avec les autres mots alors même que le conflit est en cours, l'usage médiatique du mot se distinguant de son usage dans le domaine des relations internationales.

L'emploi du mot *crise* est très marqué dans le discours journalistique. Ainsi que le remarque M. Mathien (2001 : 26), la notion de crise, plus ou moins bien circonscrite est « un élément clef de l'activité journalistique car la représentation de la réalité peut en être attisée, amplifiée, selon des choix éditoriaux manifestes ou plus ou moins conscients dans un contexte culturel en évolution ». Ces considérations pragmatiques peuvent être une explication possible de l'utilisation du mot *crise*. Toutefois, elles ne rendent pas compte de l'ensemble du fonctionnement discursif du mot, ce qui en justifie une étude sémantique, objet en partie de la thèse.

vocabulaire politique pour le champ social. Le mot est susceptible d'emplois euphémistiques : il peut désigner la Commune, se substituant, pour J. Dubois, à *révolution*.

⁸⁵ Pour P. Dabezies (1991 : 15), la crise est un « prolégomène à la violence physique ».

⁸⁶ Cependant, dans le vocabulaire des relations internationales, la guerre est très souvent nommée *conflit armé international*.

△ Aborder l'événement en tant qu'objet langagier se fera par l'opération de nomination. Il ne s'agit pas d'observer un mot unique mais un groupe de mots dont la référence converge. Ces mots sont définis comme des champs associatifs, c'est-à-dire comme un ensemble de noms, désignant l'événement ou ses parties, cooccurrents en discours. Ils ne sont pas, dans leur majorité, régis par des relations lexicales, comme cela peut être le cas dans un paradigme désignationnel. On pose comme hypothèse que ces mots, cooccurrents, entretiennent en discours des relations. De ce fait, on s'inscrit dans une approche syntagmatique de la nomination.

◇ Bilan du chapitre 1

Ce chapitre nous a permis de déployer la problématique concentrée dans l'expression *la nomination de l'événement*. On a opposé au début de ce chapitre deux conceptions de l'événement : l'événement qui advient et l'événement considéré comme quelque chose de marquant. Les approches logiques qui considèrent l'événement comme advenant et par rapport à sa dimension temporelle se révèlent insuffisantes dans la mesure où elles mettent de côté les acteurs de l'événement. Réintroduire les acteurs a pour conséquence d'envisager un dialogue entre événement et sens : l'événement est replacé dans un processus social de constitution d'une signification, ce qui explique qu'il soit considéré comme marquant dans une société donnée. Le processus d'attribution d'une signification comprend l'attribution d'une valeur valable pour une époque donnée. On caractérise donc l'événement comme quelque chose qui advient mais qui n'est interprétable et intelligible que si on lui donne sens.

Au cours du panorama des études sur l'événement dans différentes disciplines, on a pu voir que certains chercheurs soulignent l'importance de la nomination de l'événement (A. Badiou) alors que d'autres mettent en avant la question du sens abordé sous l'angle de l'élaboration d'un récit (P. Ricoeur), ce qu'on a reformulé sous le nom de *sens social* de l'événement. Quand ces deux éléments sont regroupés (par L. Quéré par exemple), c'est plutôt sous l'angle de la catégorisation. Il nous semble que l'intérêt d'une approche de la nomination de l'événement en analyse du discours est de synthétiser ces deux options. En effet, la nomination ne commande pas simplement l'intégration d'un référent X à une classe d'objets. Dans l'acte de nommer, le mot est intégré à la chaîne du discours. Cette problématique doit être comprise en prenant en compte l'angle particulier sous lequel on a choisi d'aborder la nomination : un champ associatif, c'est-à-dire un ensemble de mots cooccurrents en discours. Il nous a semblé en effet très réducteur d'aborder une entité aussi plurielle que l'événement à partir d'un seul mot, qui en aurait été l'orthonyme ou la principale catégorisation. Nous avons au contraire pris le parti d'être au plus près de la nature de l'événement en

travaillant sur un ensemble de mots. Ces mots ne seront pas abordés dans une perspective paradigmatique mais syntagmatique, ce qui permettra de les rapporter à la construction discursive de l'événement. Le **premier fil directeur de la recherche** découle de ce projet : les mots du champ associatif ont-ils des liens en discours ? Ce fil directeur comprend une série de trois questions : quelles sont les relations entre les mots d'événement (*guerre, conflit, crise, dossier*) qui nomment la globalité et les mots de faits (*frappes, opérations, campagne, mouvement, lutte et grève*) qui nomment la localité de l'événement ? Quelles sont les relations entre les mots d'événement ? Quel est le sens du mot *crise*, si fréquent et si insaisissable ? Mais, l'événement ne se limite pas à sa pluralité référentielle. Il prend sens dans une expérience sociale située, ce qui ouvre vers le **second fil directeur de la thèse** : la nomination de l'événement envisagée en discours participe-t-elle à la configuration du sens social ? Ces questions ont été abordées sur un corpus de presse.

Chapitre 2 CHOIX ET RECUEIL DES DONNÉES

Après avoir consacré le chapitre 1 au déploiement de l'objet de recherche, la nomination de l'événement, on s'attache maintenant à présenter le corpus qui a servi de support à la recherche. Dans un premier temps, on justifie le choix d'un corpus de presse et d'une comparaison entre un conflit militaire, la guerre en Afghanistan (octobre-décembre 2001), et un conflit social, le conflit des intermittents en 2003-2004. La comparabilité de ces deux objets sociaux est approfondie à travers leur traitement en sociologie et du point de vue de leur impact médiatique. Pour finir, on présente les conditions concrètes de recueil du corpus, autour de la notion de moment discursif.

2.1. Un dispositif comparatif

Le corpus de la thèse, la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents dans *le Monde* et *le Figaro*, est le résultat d'une conjonction de choix : le choix de travailler sur un corpus de presse ; le choix de constituer ce corpus à partir de deux journaux de référence de presse quotidienne nationale (PQN) ; le choix de comparer un conflit militaire et un conflit social et, pour finir, le choix de deux occurrences particulières d'événements.

2.1.1. Travailler sur deux titres de la presse quotidienne

La nomination d'un événement peut être envisagée dans différents corpus, comme des ouvrages historiques, des forums de discussion, des chronologies historiques, mais le choix de travailler sur les médias s'est imposé puisque ceux-ci rendent compte du conflit dans sa globalité, c'est-à-dire des deux parties en présence. De plus, les médias de masse constituent l'une des principales voies d'accès à l'information.

Par ailleurs, le choix d'un corpus de presse pour traiter des conflits se justifie par le rôle des médias dans la constitution du sens social des événements : les médias ne sont pas qu'un pôle de production de l'information, ils se trouvent à l'articulation de la dichotomie production-réception. Le champ du médiatique est, en effet, un espace de la vie publique dans lequel se jouent les rapports entre instance médiatique et instance citoyenne : l'espace public médiatique « est un lieu d'articulation entre l'espace de la vie politique – par définition publique – et celui de la vie quotidienne – dont une partie est également publique » (Charaudeau *et al.* 2001 : 9). Cette interaction se matérialise par le contrat de

communication médiatique, entre l'instance de production et l'instance de réception : elles sont reliées par un processus de transaction « qui consiste à construire la nouvelle en fonction de la manière dont l'instance médiatrice imagine l'instance réceptrice, laquelle réinterprète la nouvelle à sa manière » (Charaudeau 2005 : 94). Par conséquent, « toute définition de ce qu'est un événement médiatique intègre la dimension du regard d'un public » (Arquembourg 2006 : 17). Les médias sont donc tout autant producteurs que porteurs de représentations collectives⁸⁷. Ces déterminations globales du fonctionnement du champ des médias ont un impact sur la construction discursive de l'événement. Nous en voyons les manifestations discursives dans le rôle du dialogisme⁸⁸.

Compte tenu de l'interaction entre la production et la réception dans la construction de l'information médiatique, il était important de choisir des journaux susceptibles d'influencer la vie sociale. Le premier critère a donc été de choisir de la presse de masse, ce qu'on peut considérer sur plusieurs plans :

Un média de masse est donc à la fois un enjeu de pouvoir (informer, c'est influencer), un enjeu économique (un journal est une entreprise et un moyen de lutte dans le champ économique par le biais de la publicité), un enjeu social, selon le statut du public qu'il vise, et un enjeu culturel, puisqu'il diffuse ou crée de nouvelles formes culturelles dans un âge d'accélération des modes et de diffusion des savoirs.

(Charle 2004 : 12)

Le terme « masse » n'est pas directement lié au tirage puisqu'il faut prendre en compte « les circuits invisibles de diffusion » (Charle 2004 : 12), ainsi la présence des journaux dans les bibliothèques ou aux comptoirs des cafés leur assure une lecture par plusieurs lecteurs.

Notre choix s'est porté sur *le Monde* et *le Figaro*⁸⁹, deux quotidiens nationaux qu'on classe dans la catégorie de la presse de référence. Cette

⁸⁷ Cette relation dialectique est inséparable de l'émergence des médias de masse, que l'on peut dater du début du 19^e siècle (Charle 2004 : 10) : « par ce (ou ces) média(s), des contemporains potentiels découvrent qu'ils le sont effectivement puisqu'ils lisent (voient ou entendent) simultanément des discours (des images ou des sons) lisibles, visibles ou audibles pour toute une communauté dispersée ».

⁸⁸ L'interaction production-réception est visible à travers la mémoire des autres guerres convoquées pour construire la signification de la guerre en Afghanistan (voir chap. 7, 7.3) ainsi qu'à travers le dialogisme du mot *guerre* dans la presse française, au début de l'événement (voir chap. 8).

⁸⁹ Des informations concrètes sur les journaux (tirage, lectorat) sont disponibles dans le volume d'annexes (voir doc. 6).

catégorie n'est pas toujours aisée à cerner⁹⁰ mais on entend par là, en reprenant les critères de J. C. Merrill (2000), des journaux qui privilégient certains secteurs (la politique, les affaires étrangères, l'économie, la culture), qui adoptent un ton sérieux (qui se répercute sur la mise en page), qui exercent une influence sur les leaders d'opinion et servent d'exemples aux journalistes professionnels. En termes de tirage, il est vrai que *le Monde* et *le Figaro* viennent derrière *L'Équipe édition nationale* et *Le Parisien*, mais ces deux journaux ne font pas partie de la presse de référence généraliste.

2.1.2. Comparer un conflit militaire et un conflit social

Un travail antérieur sur deux conflits armés a offert une base pour continuer à travailler sur un événement de ce type. Cependant, on ne souhaitait pas limiter la recherche à un seul type d'événement⁹¹ : la conception de l'événement que nous avons adoptée, organisée autour de deux pôles, l'articulation faits/événement et la configuration du sens social de l'événement, est en effet valable pour d'autres événements que les guerres, même si celles-ci ont constitué notre premier objet de recherche. Dans la mesure où un des fils directeurs de l'étude était sémantique et portait sur des mots, notre choix⁹² s'est porté sur le conflit social⁹³, qui réunissait les conditions d'être un objet social, de comporter dans son traitement des mots comme *crise* ou *dossier*, ainsi que l'hyperonyme *conflit*, d'être

⁹⁰ Pour J. C. Merrill (2000 : 14), il existe une douzaine de quotidiens de qualité à travers le monde, qui font référence en matière de traitement journalistique : « La liste exacte de ces titres peut bien sûr faire débat parmi les observateurs de la chose médiatique, mais il semble clair que quelques journaux précis recueillent un consensus à peu près général au sein de la presse internationale ». Le plus grand quotidien de référence en 1999 est, d'après Merrill, *The New York Times*. Parmi les quotidiens européens, *The Independent* apparaît en 4^{ème} position, *Le monde* en 6^{ème}, *Der Frankfurter Zeitung* en 9^{ème} et *El Pais* en 10^{ème}.

⁹¹ Contrairement à d'autres événements comme les Jeux Olympiques ou le Festival de Cannes, qui sont récurrents, les événements de type 'conflit' sont généralement imprévus, ce qui influe sur le traitement qui en est fait et, par conséquent, sur les résultats de la thèse. La demande de sens est peut-être moins marquée pour le Festival de Cannes, bien qu'elle apparaisse également (qui est le président du jury, quelle est sa personnalité, quel type de films devrait-il privilégier ?).

⁹² On aurait également pu envisager une autre direction, qui était de multiplier les événements étudiés. Cela présentait pour nous l'inconvénient d'être difficilement compatible avec une des hypothèses de la thèse, le fait que la nomination de l'événement s'exerce par un ensemble de mots qui entretiennent entre eux des relations en discours. En effet, un tel choix aurait sans doute conduit à étudier un seul mot considéré comme le pivot de l'événement.

⁹³ On verra plus bas que la description proche par certains aspects faite des conflits militaires et sociaux par la sociologie et les sciences politiques a confirmé le bien-fondé de ce choix en soulignant la comparabilité des objets.

envisageable selon la dichotomie faits/événement et de bénéficier d'un traitement s'inscrivant sur la durée⁹⁴.

On a privilégié la diversité des positions énonciatives en choisissant deux journaux plutôt que la diversité des événements. Un événement de chaque type a donc été choisi : la guerre en Afghanistan⁹⁵ pour le conflit militaire et le conflit des intermittents pour le conflit social. Le choix de ces événements s'est organisé autour de deux critères : la contemporanéité et la couverture médiatique.

La guerre en Afghanistan⁹⁶ se déroule entre octobre et décembre 2001. Nous avons été intriguée par l'enchaînement des événements après les attentats terroristes aux États-Unis : comment est-on passé d'attentats terroristes aux États-Unis à une guerre en Afghanistan contre les talibans ? La question du sens social est au cœur de cet événement.

Le conflit des intermittents, plus long, dure de juin 2003 à avril 2004, la date de clôture n'étant qu'une étape dans ce conflit qui perdure encore. Par rapport à d'autres conflits sociaux, celui-ci se singularisait par un de ses acteurs, les intermittents, certaines de leurs actions n'entrant pas dans les ressources traditionnelles. De ce fait le conflit, qui a vu la rencontre du monde de la culture et de celui des revendications sociales, était perçu comme très dérangeant, d'autant plus qu'il a provoqué l'annulation de grands festivals.

Un bref rappel des faits facilitera la compréhension des deux événements.

2.1.2.1. La guerre en Afghanistan

La guerre en Afghanistan⁹⁷ fait suite aux attentats ayant eu lieu le 11 septembre 2001 aux États-Unis, à New York et Washington.

- Cause⁹⁸ : le régime des talibans au pouvoir en Afghanistan refuse d'extrader Oussama Ben Laden, accusé d'avoir organisé les attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1988 et ceux du 11 septembre 2001 aux États-Unis (plusieurs milliers de morts).

⁹⁴ Bien sûr, d'autres types de conflits sont évoqués dans la presse, par exemple des conflits interpersonnels, entre membres d'un même parti politique, mais ils sont rarement traités sur la durée.

⁹⁵ Pour dénommer les conflits, on utilise la dénomination globale la plus couramment attribuée à l'événement.

⁹⁶ La guerre en Irak (mars 2003) aurait été un autre choix possible, mais le corpus avait déjà été récolté à ce moment-là. De plus, du point de vue de la construction du sens social, la guerre en Afghanistan pose des questions plus riches, par le lien avec la guerre contre le terrorisme.

⁹⁷ Une chronologie plus détaillée est disponible en annexe (voir doc. 7).

⁹⁸ Certaines de ces informations sont empruntées à S. Chautard (2004 : 82).

- 7 octobre : les forces américaines et britanniques commencent l'opération « Liberté immuable », une série de frappes massives contre des installations stratégiques du régime des Talibans.
- 9-11 novembre : Mazar-e-Charif et plusieurs villes du nord du pays tombent aux mains de l'opposition.
- 13 novembre : les forces de l'Alliance du Nord entrent dans Kaboul, désertée par les Talibans. Le lendemain, elles prennent le contrôle de Jalalabad.
- 24 novembre : la ville de Kunduz, dernier bastion des Talibans dans le nord de l'Afghanistan capitule. Un millier de marines américains débarquent avec des blindés et de l'artillerie aux abords immédiats du fief Talibans de Kandahar.
- 25 novembre : une mutinerie de prisonniers Talibans dans une forteresse près de Mazar-e-Charif, est violemment réprimée par l'Alliance du Nord et des bombardements américains, faisant plus de 400 victimes.
- 27 novembre : ouverture, à Bonn, d'une conférence sous l'égide de l'ONU pour la constitution d'une administration transitoire en Afghanistan.
- 4 décembre : début d'une intense offensive américaine contre les Talibans à Tora Bora, près de la frontière pakistanaise, qui abritait un repaire souterrain occupé par des militants d'Al-Qaïda.
- 5 décembre : les factions afghanes concluent à Bonn un accord sur un gouvernement intérimaire composé de 29 membres dirigé par le leader pachtoune Hamid Karzaï.
- 7-8 décembre : les Talibans capitulent à Kandahar, puis dans les provinces d'Helmand et de Zabol.
- Conséquences : un gouvernement est mis en place sous l'autorité d'Hamid Karzaï, mais la situation demeure précaire plus de cinq ans après la fin du conflit.
- Particularités : ni le mollah Omar, chef des talibans, ni Oussama ben Laden n'ont pu être capturés à l'issue du conflit.

2.1.3. Le conflit des intermittents

Le corpus constitué autour du conflit des intermittents s'étend entre le 3 juin 2003 et le 5 mai 2004, mais le conflit dure, d'après P.-M. Menger (2005) depuis 1982, avec une succession de crises (1984, 1991-92, 1996-97 et 2003-04). Les éléments qui suivent sont tirés de Menger (2005) et d'une chronologie extraite du corpus (*le Monde*, 10 juillet 2003, p 27).

Le conflit s'inscrit dans les discussions des partenaires sociaux dans le cadre de l'Unedic à propos du régime d'assurance chômage des professionnels intermittents du cinéma, de l'audiovisuel, de la diffusion et du spectacle, régime qui assure à ses bénéficiaires une indemnité de chômage en fonction d'un volume d'heures travaillées (507 h). Le conflit porte principalement sur la durée du cumul des heures : l'accord du 26 juin 2003 propose de la faire passer de 12 mois à 10 mois pour les artistes et 10,5 pour les techniciens.

- 26 juin 2003 : signature d'un protocole d'accord qui fait suite à des négociations paritaires de l'Unedic. Les signataires du protocole sont la CFDT, la CFTC, la CGC, le Medef, l'UPA et la CGPME. Les opposants principaux sont la CGT, FO et les coordinations d'intermittents.
- 28 juin : signature de l'accord.
- été 2003 : annulation de nombreux festivals d'été (Montpellier Danse, Aix-en-Provence, Avignon, Les Francofolies), suite aux grèves des intermittents.
- septembre 2003-avril 2004 : autres manifestations des intermittents (irruption en direct sur le plateau de l'émission *Star Academy* sur TF1 le 18 octobre ; interruption du journal télévisé de France 2, le 10 novembre ; soirée très agitée lors de la remise des Molières du théâtre le 19 avril 2004...).
- 3 novembre 2003 : nouvelle signature du protocole d'accord du 26 juin.
- 14 décembre 2003 : Parution au Journal Officiel des Arrêtés d'agrément du protocole d'accord du 13 novembre.
- 2 février 2004 : amendement de l'accord concernant les femmes enceintes, une des revendications des intermittents.
- 5 mai 2004 : propositions du nouveau ministre de la Culture pour faciliter la transition vers le nouveau système : création du fonds transitoire d'indemnisation (mis en place en février 2005).
- mi-mai 2004 : manifestations des intermittents au festival de Cannes.

Depuis, l'accord a été rediscuté par les partenaires sociaux mais est toujours contesté par les intermittents. Le conflit n'est donc pas réglé et les intermittents ont continué leurs actions (en novembre-décembre 2005 : occupation des locaux du MEDEF à Pau, occupation du Théâtre de la Ville à Paris et du siège du MEDEF à Toulouse, occupation de l'Opéra Comique et de la Cinémathèque à Paris).

Δ Plusieurs choix ont conduit à la détermination du corpus. Tout d'abord, on a choisi de travailler sur la presse, qui est considérée dans ce travail comme un pôle de production d'information intégrant les attentes et imaginaires sociaux de

l'instance de réception, ce qui offre un cadre adapté à l'objectif d'étudier le sens social de l'événement. Et cela, d'autant plus que le corpus a été constitué à partir de deux journaux de presse quotidienne nationale, *le Monde* et *le Figaro*, ce qui assure une source bien diffusée dans la société. Deux événements récents ont été sélectionnés pour cette étude : la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents. Des raisons linguistiques sont à la base du choix de comparer un conflit militaire et un conflit social : la présence de mots communs comme *conflit* et *crise* par exemple. D'autres raisons appuient cette comparaison, notamment le traitement de ces deux objets sociaux en sociologie.

2.2. Description sociologique des deux conflits

Afin d'évaluer les critères de comparabilité des deux types d'événements, on s'est appuyé sur des ouvrages de sociologie et de sciences politiques, en faisant l'hypothèse que, si la description de ces objets sociaux présentait des similarités, on pouvait alors envisager de les comparer. Deux principes dans les conceptions des conflits militaires et sociaux ont émergé : la réciprocité de la relation et la question de l'adversaire. Des thèses opposées sur la place des conflits dans une société sont développées : le conflit comme anomie, c'est-à-dire absence de règles, ou, au contraire, le conflit comme relation structurante.

2.2.1. Définition de la notion de conflit

Définir le conflit est souvent considéré comme une entreprise complexe tant le mot renvoie à des situations ou des expériences diverses, sociales, politiques, mais aussi interpersonnelles ou intra-psychiques. On s'appuie sur M. Wieviorka qui donne du conflit la définition suivante :

un rapport, inégal, entre deux personnes, deux groupes, deux ensembles qui s'opposent au sein d'un même espace avec chacun pour objectif ou pour horizon non pas de liquider la partie adverse, et avec elle la relation elle-même, mais de modifier cette relation et tout au moins d'y renforcer sa position relative.

(Wieviorka 2004 : 24)

M. Wieviorka insiste sur le rôle structurant des conflits en développant notamment les cas du mouvement ouvrier et de la Guerre froide, c'est-à-dire deux conflits de nature différente, sociale et militaire, qui organisent la société et définissent des identités en déterminant deux pôles. Le rapport entre ces deux pôles est nécessairement inégal au départ, puisqu'une situation d'équilibre ne donne pas lieu à un conflit. L'inégalité peut se situer à différents niveaux : possession par l'une des parties de ressources que l'autre envie, place sociale

enviée, etc. L'inégalité assortie d'envie se trouve à la source du conflit, comme l'exprime R. Girard (2004 : 51), « [l]e conflit humain est essentiellement le produit de la rivalité⁹⁹ ». Mettre la rivalité à la source du conflit permet de traiter les différents types de conflits (interpersonnels, économiques, sociaux, internationaux). Cela implique que les acteurs doivent appartenir à un même espace, social ou international.

Bien que l'on puisse définir des critères communs à tous les types de conflits, il ne faudrait pas penser qu'ils soient tous identiques. Ainsi P. Hassner (dans Raynaud et Rials 1996 : 257) précise qu'il est « important de distinguer la guerre proprement dite non seulement du conflit biologique ou social, ou de la contradiction conceptuelle, mais aussi de la violence individuelle ou collective ». Cependant, on a pu remarquer que le conflit militaire et le conflit social partagent deux idées structurantes : la réciprocité et la question de l'adversaire. Ces deux idées sont liées à une conception plus générale du conflit comme émergeant dans un ensemble structuré d'éléments en relation, et de ce fait, pas nécessairement perturbateur.

2.2.2. Le conflit : dysfonctionnement ou fonctionnement normal de la société ?

Le conflit pose la question de la stabilité de la société : comment se maintient-elle en dépit de l'existence de conflits ? Inéluctablement, le conflit côtoie son pendant en sociologie, le consensus, c'est-à-dire le vivre ensemble. Le lien entre ces deux notions donne lieu à deux types de conceptions du conflit. Celui-ci peut être perçu soit comme un dysfonctionnement de la société, soit comme un processus normal de fonctionnement et de création de lien entre les individus. Dans le premier cas, G. Hermet *et al.* (1994 : 64) précisent qu'une partie de la sociologie évolutionniste a longtemps imaginé « qu'avec le développement du progrès et la naissance de l'ordre positiviste impliquant une division du travail fonctionnelle, le conflit perdrait sa raison d'être », quel que soit son niveau (interpersonnel, de classes, interétatique). Le conflit est perçu comme conjoncturel et comme un dysfonctionnement momentané, le but ultime d'une société restant le consensus.

Pour d'autres, à l'inverse, le conflit est considéré comme normal en ce qu'il joue un rôle permanent au sein des relations sociales. Pour J. Freund (1983 : 20),

⁹⁹ La source du conflit est alors ce que R. Girard (2004 : 51) nomme le désir mimétique, c'est-à-dire le fait que les désirs des hommes « portent sur des objets que d'autres désirent aussi. Plus le désir d'autrui est intense, plus le mien le sera. Dans cette escalade, il arrive un moment où le désir d'autrui compte plus que l'objet lui-même : la rivalité devient un conflit personnel et débouche sur la violence ouverte ».

le conflit est même une forme de relation sociale¹⁰⁰. Il s'agit d'un comportement réciproque de plusieurs individus qui s'orientent dans leurs choix ou leurs activités les uns par rapport aux autres et qui donnent ainsi un sens à leurs actes¹⁰¹. Cette position est partagée par C. Thuderoz (2000 : 50) : « une relation sociale n'est pas seulement une relation d'amitié ou de sympathie ; elle peut être une relation d'opposition, de lutte ». Pour L. A. Coser (1982 : 85), le conflit sert à établir et à maintenir l'identité entre les sociétés et les groupes, mais également à adapter les normes aux conditions nouvelles, en cela, le conflit est moteur de changement¹⁰². Dans ces approches du conflit, l'accent est mis sur les moyens de le réguler, notamment par les moyens institutionnels (les syndicats et l'instauration du dialogue social par exemple) qui aboutissent généralement à la négociation¹⁰³.

Au cours de nos lectures concernant cette conception du conflit comme système de relation nous avons eu la surprise de découvrir plusieurs énoncés révélant un rapport métalinguistique à l'expression d'un conflit, portant en particulier sur les prépositions, qui sont mises en opposition ou mises en valeur par la typographie comme si elles permettaient de « signifier » la relation conflictuelle (nous soulignons en caractères gras) :

¹⁰⁰ Ce point différencie nettement le conflit d'autres activités où une des parties vise à supprimer l'autre : comme le remarque C. Thuderoz (2000 : 51), « l'homme n'est pas "en conflit" avec le gibier, même s'il le chasse ; et il n'entretient pas de relations conflictuelles avec ses outils (même si, métaphoriquement, nous disons parfois qu'un ouvrier "se bat avec sa machine") ».

¹⁰¹ Cette conception presque paradoxale du conflit est également en usage en linguistique interactionnelle. À propos des désaccords dans les conversations familiales, V. Traverso (1996 : 164) souligne que le désaccord est à la fois indispensable (sinon, que reste-t-il à dire ?) et dangereux pour l'interaction et la relation. D'où des mécanismes de gestion du désaccord (résolution, glissement vers un autre thème).

¹⁰² Parmi les partisans de cette conception, certains auteurs semblent privilégier les conflits peu intenses, au risque de frôler une tautologie dénoncée par C. Mironesco (1982 : 32) : les conflits qui ne mettent pas en danger le consensus sont ceux qui ne mettent pas en danger le consensus.

¹⁰³ Pour C. Thuderoz (2000 : 97), la négociation forme, avec le conflit, un couple indissoluble : « [t]oute négociation s'effectue dans un champ de forces et ne se comprend qu'en lui. Sinon, il n'y aurait pas de conflit, juste une différence, un écart, vite résolu par d'autres voies, consensuelles ». Si la négociation permet de résoudre le conflit, elle n'est pas un consensus, « [e]lle n'est pas une mise en accord : elle est la gestion méthodique d'un désaccord » (Thuderoz 2000 : 97). La négociation s'observe pour des conflits variés : aussi bien les conflits du travail (les négociations se déroulent entre « partenaires sociaux ») que les conflits armés comme les guerres civiles ou les situations de terrorisme national (les groupes armés catholiques et protestants en Irlande du Nord ont négocié, l'ETA négocie avec le gouvernement espagnol « fasciste ») ou les guerres (dans ce cas, les négociations se situent le plus souvent après le conflit, mais l'instauration du blocus contre l'Irak et de l'opération « pétrole contre nourriture » après la guerre du Golfe a nécessité de considérer Saddam Hussein comme interlocuteur).

- (4) « L'exigence de réciprocité fonde l'échange symbolique. Cette réciprocité exclut l'accumulation, le "pouvoir sur" » ; [...] c'est se reconnaître mutuellement digne "**d'échanger avec**" » (Boilleau 1995 : 74)
- (5) [À propos de la notion de conflit chez G. Simmel] : « il s'agit d'une forme d'interaction (parmi d'autres, bien que plus vive que d'autres), qui dès lors, est une forme d'AS-sociation : on est en quelque sorte **en conflit AVEC quelqu'un**, et les facteurs de DIS-sociation (la haine, l'envie...) ne sont que les causes du conflit, pas l'interaction proprement dite » (Mironesco 1982 : 27).
- (6) « Un mouvement social se définit par l'identification d'un adversaire. **Si des collectifs se mobilisent "pour"** – une hausse des salaires, le vote d'une loi –, **cette activité revendicative ne peut se déployer que "contre" un adversaire** désigné : employeur, administration, pouvoir politique » (Neveu 1996 : 10).

Le discours métalinguistique porte sur les prépositions *avec*, *contre* et *pour*, à travers des modalisations autonymiques (exemples 4 et 6 : les segments guillemetés) ou dans une opération de reformulation (exemple 5 par *en quelque sorte* »). Ces phénomènes ont donné une nouvelle impulsion à nos analyses à partir des prépositions (chapitre 6). Ces extraits nous semblent une bonne illustration du fait que l'idée du conflit comme forme d'association est une idée paradoxale et (donc) séduisante pour ceux qui la défendent, en plus de son intérêt sociologique.

Deux idées, la réciprocité de la relation de conflit et la question de l'adversaire, structurent la notion de conflit, avec des spécificités liées au type d'événement.

2.2.3. Le conflit militaire

R. Aron considère qu'à l'intérieur du réseau des relations internationales, les pays forment un système :

J'appelle *système international* l'ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont toutes susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale. Sont membres à part entière d'un système international les unités dont tiennent compte, dans leur calcul des forces, les responsables des principaux États.

(Aron 1962/1984 : 103)

Le terme *système* n'est pas incompatible avec un ensemble « dont la cohérence est celle d'une compétition, qui s'organise en fonction du conflit et qui existe le plus fortement le jour où il est déchiré par le recours aux armes » (Aron

1962/1984 : 103). Ces réflexions ont été produites à l'époque de la guerre froide, pendant laquelle le système de relations entre les États était organisé autour de deux pôles, l'URSS et les « pays frères » ainsi que les pays satellites et les États-Unis et leurs satellites. Cette organisation n'est plus d'actualité mais les différents États sont en relation, par l'intermédiaire d'organismes internationaux comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou l'Organisation des Nations Unies.

Le cas de l'Afghanistan en 2001 est particulier dans la mesure où ce pays était mis à l'écart du système international. En effet, il n'était reconnu que par peu de pays, dont le Pakistan. D'une manière générale, dans la guerre en Afghanistan, la question de l'adversaire est inextricablement liée à la guerre contre le terrorisme¹⁰⁴. Pour G. Andreani,

la guerre contre le terrorisme a eu une réalité : le bref épisode de la campagne d'Afghanistan. Destinée à mettre fin au pouvoir des Talibans, complices avérés des terroristes, et à poursuivre ceux-ci sur le territoire afghan, elle est une véritable guerre : précédée d'un ultimatum aux Talibans de livrer les coupables, sanctionnée par le Conseil de sécurité, elle s'inscrit dans l'exercice du droit de légitime défense et jouit d'un soutien international unanime.

(Andreani 2003 : 103)

D'un point de vue juridique, la guerre en Afghanistan est légalisée par l'ONU qui autorise les États-Unis à la légitime défense après les attentats du 11 septembre. La Résolution 1368 (voir le texte intégral en annexe, doc. 3), votée le 12 septembre 2001, reconnaît que les États-Unis sont en situation de légitime défense, ce qui est une des conditions dans lesquelles la Charte de l'ONU n'interdit pas le recours à la force. La Résolution reconnaît et condamne les attentats terroristes :

[Le Conseil de sécurité] 1. Condamne catégoriquement dans les termes les plus forts les épouvantables attaques terroristes qui ont eu lieu le 11 septembre 2001 à New York, Washington (DC) et en Pennsylvanie et considère de tels actes, comme tout acte de terrorisme international, comme une menace à la paix et à la sécurité internationales [...].

(Résolution 1368 du Conseil de sécurité de l'ONU, 12/09/2001)

Cette condamnation ouvre sur une autorisation à la légitime défense, ré-affirmée dans l'introduction de la Résolution :

¹⁰⁴ Les rapports entre les deux syntagmes, *la guerre en Afghanistan* et *la guerre contre le terrorisme*, seront étudiés dans le chapitre 6.

Le Conseil de Sécurité, Résolu à combattre par tous les moyens les menaces à la paix et à la sécurité internationales causées par les actes terroristes, Reconnaisant le droit inhérent à la légitime défense individuelle ou collective conformément à la Charte [...]

(Résolution 1368 du Conseil de sécurité de l'ONU, 12/09/2001)

L'article 51 de la Charte de l'ONU reconnaît en effet aux États membres le droit à la légitime défense en cas d'agression :

Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

(cité dans Sur 2005 : 110)

D'après S. Sur (2005 : 106), la reconnaissance par la Résolution 1368 à la légitime défense équivaut à une reconnaissance implicite des attentats comme une agression. Ce point juridique souligne que l'utilisation du mot *guerre* par le gouvernement américain ne peut être interprétée comme une simple entreprise de propagande. Bien évidemment, le bien-fondé de la Résolution 1368 a été discuté dans la mesure où les attentats terroristes ne constituaient pas une action étatique.

La conjonction de deux événements, la guerre en Afghanistan et la guerre contre le terrorisme, dédouble l'adversaire : les talibans au pouvoir en Afghanistan et l'organisation terroriste Al-Qaïda dirigée par Oussama Ben Laden, c'est-à-dire un adversaire étatique et une organisation terroriste¹⁰⁵.

2.2.4. Le conflit social

Les conflits sociaux se développent généralement dans le temps, ce qui a conduit les études à se focaliser sur les mouvements sociaux à l'intérieur desquels des

¹⁰⁵ Dans le cas de la guerre contre le terrorisme, la question de l'adversaire se pose différemment. Pour G. Andreani (2003 : 105), « en proclamant qu'elle était en guerre avec eux, l'Amérique a ainsi donné à Ben Laden et ses complices leur deuxième victoire : ils ont été confortés dans l'idée qu'ils avaient une querelle avec l'Amérique et dans leur statut de guerriers, là où, en première analyse, il n'y avait qu'une haine pure, déconnectée de tout objectif politique plausible, et des fous criminels ». Là où il n'y avait qu'un ensemble non structuré, la désignation de l'événement par le mot *guerre* a établi une structure sous la forme d'une relation. C'est « ce qui a toujours fait proclamer aux groupes terroristes qu'ils étaient en guerre avec le pouvoir légitime qu'ils combattaient : les membres de la bande à Baader, ceux des Brigades rouges s'estimaient les combattants d'une guerre du peuple contre l'Etat policier allemand ou italien (qui refusaient avec véhémence cette vision des choses et traitaient, à juste titre, leurs adversaires en criminels) » (Andreani 2003 : 105).

épisodes de conflit surviennent. Les mouvements sociaux sont définis comme une « action collective concertée en faveur d'une cause » (Neveu 1996 : 10), qui s'organise contre un adversaire, une composante identitaire unissant ses membres. Ainsi, pour É. Neveu (1996 : 10), il n'est pas absurde d'étiqueter comme mouvements sociaux l'Intifada, une grève de la faim de sans-papiers, une démission collective de pompiers volontaires mécontents, chacun de ces mouvements ayant ses spécificités.

La notion de système de relations est également invoquée pour rendre compte du conflit social : pour qu'il y ait un conflit, « [i]l faut surtout l'acceptation de règles communes, et celle-ci n'est possible que si les protagonistes appartiennent au même univers social » (Thuderoz 2000 : 64). Les acteurs s'inscrivent dans une arène, c'est-à-dire « un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses – décisions, budgets, lois – aux problèmes qu'elles soulèvent » (Neveu 1996 : 17). À l'intérieur de cette arène¹⁰⁶, on distingue l'arène institutionnelle, qui comprend le Parlement, auquel s'adressent directement les lobbies, et l'arène du conflit social.

Les ressources d'action disponibles dans cette arène sont propres à chaque époque. Dans la France des années 1650-1850, les travailleurs qui demandaient l'intervention du prêtre ou du noble, avaient recours aux sabotages de machines, aux cortèges tendancieux lors de fêtes, à la pendaison de mannequins. Actuellement, les ressources sont plus institutionnalisées : manifestations et grèves sont les principales. Par certains aspects, les actions des intermittents relevaient des ressources de l'Ancien Régime : ils ont en effet organisé des manifestations théâtralisées (cortèges funèbres silencieux, mise en scène de la décapitation de la culture) et des interruptions de programmes télévisés, de cérémonies officielles, en plus de la grève des spectacles.

Un mouvement social se définit par l'identification d'un adversaire puisque toute activité de revendication ne peut que se mener dans une confrontation avec une entité qui refuse d'y accéder, que cette entité soit un employeur, l'administration ou le pouvoir politique. Dans un conflit social, les adversaires aux prises sont les syndicats des employés et la direction de l'entreprise ou les syndicats patronaux.

Dans le cas du conflit des intermittents on a assisté à une politisation de la lutte, c'est-à-dire que le mouvement des intermittents a fait appel aux autorités politiques (le gouvernement) pour demander une réponse à leurs revendications.

¹⁰⁶ La notion d'arène peut être mise en relation avec la notion de communauté de communication, au sens d'un ensemble locuteurs partageant des règles définissant les formes externes de la régulation de la communication verbale.

Pour P.-M. Menger (2005 : 21), cela a permis aux coordinations libres (non syndicales) d'intermittents, de renforcer leur poids dans le conflit, alors qu'elles n'avaient pas accès aux négociations qui relèvent en théorie des syndicats. Cependant, le paritarisme, c'est-à-dire les négociations entre partenaires syndicaux au sein de l'Unedic est plutôt un « ménage à trois » constate P.-M. Menger (2005 : 22), le tiers étant l'État, avec deux ministères impliqués : le ministère de la Culture et celui du Travail et de l'Emploi.

Malgré certaines différences (nature des enjeux, des adversaires, des règles), les conflits militaires et sociaux présentent des similitudes structurelles, notamment la réciprocité de la relation et la question de l'adversaire. La dimension notionnelle du conflit induit des représentations communes, qu'on se propose d'observer sur un plan discursif (voir chap. 6).

2.3. Des événements avec un impact médiatique différent

D'un point de vue historique, la tradition du journalisme de guerre et celle du journalisme social occupent des statuts différents dans la profession. Le reportage de guerre est associé à la fin du 19^e siècle, qui a vu les origines du reportage, genre noble par excellence, avec la couverture du conflit russo-japonais (1904), premier conflit éloigné largement couvert par les journaux¹⁰⁷ (Delporte 1999 : 69). Le journalisme social se développe lui aussi à partir du début du 20^e siècle, mais à un rythme plus progressif. S. Lévêque (1996) met en évidence deux périodes : une constitution progressive de la profession de journaliste social et de la rubrique des informations sociales, du début du 20^e siècle jusqu'aux années 1970, suivis par un déclin de l'intérêt pour les informations sociales qui s'accompagne d'une dilution de la rubrique¹⁰⁸. Les sujets traités ne se limitent plus au monde syndical et aux relations travailleurs-patronat et sont de plus en plus variés (portrait de l'abbé Pierre, opérations humanitaires...).

Les deux événements se distinguent également par l'accès aux informations. Alors que pour le conflit des intermittents les journaux disposent de nombreux

¹⁰⁷ Une comparaison historique avait été envisagée dans un premier temps, mais la différence d'écriture est trop importante pour entreprendre une comparaison basée sur la nomination. D'autre part, au 19^e siècle, le récit n'est pas un compte-rendu détaillé des opérations militaires, mais « le récit coloré, personnel, expressif, quasi épique, d'une aventure guerrière – choc de civilisations –, menée sur des terres lointaines » (Delporte 1999 : 70).

¹⁰⁸ Qui va jusqu'à disparaître dans certaines formules, comme celles des quotidiens *Libération* et *le Monde* à la fin de l'année 1994 et au début de l'année 1995 : « Pour le dire vite, ces deux quotidiens font disparaître la rubrique sociale en l'intégrant pour une part dans le service 'économie' et pour l'autre dans le service dit 'société' » (Lévêque 1996 : 195).

correspondants sur place pendant les moments marquants du conflit ¹⁰⁹ (l'annulation du festival d'Avignon notamment), l'information est moins libre dans le cas de la guerre d'Afghanistan, ce qui constitue un obstacle attendu en temps de guerre. La liberté d'informer perd d'ailleurs de son autonomie : elle est régie par une charte que doivent signer les journalistes (voir en annexe doc. 5). J.-F. Dumont (2004 : 27-28) souligne que les restrictions d'information sont venues des deux camps en présence. Du côté des talibans, seuls quelques rares médias ont bénéficié de visas. De l'autre côté, l'Alliance du nord, bien que plus accueillante en apparence, « parquait les journalistes étrangers dans des lieux où elle pouvait les contrôler. Les sujets de tournage étaient soumis à son approbation et les images étaient visionnées par elle avant leur transmission » (Dumont 2004 : 28)¹¹⁰.

La liste des pressions exercées par les autorités américaines et britanniques est impressionnante. Les autorités américaines et britanniques ont ouvert « des centres de propagande à Washington, Londres et Islamabad “pour lutter contre la désinformation des talibans et d'Al-Qaïda” » (*ibid.*). La Maison-Blanche est intervenue auprès de l'émir du Qatar, actionnaire de la télévision Al-Jazira, pour que celle-ci adopte vis-à-vis des États-Unis une position plus conciliante. Le gouvernement britannique a demandé aux rédacteurs en chef de la *BBC*, de *ITV* et de *Sky News* de ne pas diffuser les messages de Ben Laden, de taire les positions des troupes britanniques sur le terrain et de ne pas évoquer les déplacements du Premier ministre Tony Blair. Les médias n'ont pas cédé à toutes ces exigences : les médias britanniques n'ont observé que la dernière des trois recommandations ; aux États-Unis, l'émission « Voice of America » est passée outre la demande des autorités de ne pas diffuser l'interview du Mollah Omar, dignitaire taliban.

Les travaux portant sur des conflits sociaux sont moins nombreux que ceux portant sur le conflit militaire, au moins en ce qui concerne les sciences du langage (ce n'est pas le cas de la sociologie). Cette dissymétrie est révélatrice de la place centrale occupée par la guerre dans la catégorie du conflit.

Concernant le conflit social, un important groupe de travaux porte sur le discours syndical. Il s'agit surtout de travaux de lexicologie politique, autour de M. Tournier (1982 par exemple), dont l'objet est la détermination du vocabulaire des

¹⁰⁹ Cependant, on verra que ce dispositif de recueil d'informations s'accompagne d'un positionnement du conflit dans le champ culturel plutôt que social (voir chapitre 4, 4.1.3.2).

¹¹⁰ Dans un entretien avec B. Grevisse, P. Bourgaux, une journaliste de la RTBF, mentionne ainsi avoir été arrêtée pendant 48 heures par l'Alliance du Nord pour avoir refusé cette gestion de l'information (Lits 2004 : 45).

différents syndicats dans une perspective comparative et diachronique. Les chercheurs se rattachant à la linguistique praxématique ont également travaillé sur ce thème, à propos de la lutte des mineurs lors de l'annonce de la fermeture de mines dans le Sud de la France. Dans un ouvrage d'orientation socio-linguistique sur la parole ouvrière, F. Gardès-Madray et J. Bres (1986) analysent des récits de luttes récoltés lors d'entretiens oraux¹¹¹.

Par rapport à ces études, notre perspective est différente puisqu'on n'analyse pas le discours d'une des parties en conflit mais le discours d'un tiers qui en rend compte.

Concernant le conflit militaire, les travaux sont nombreux et variés. Les rapports entre conflit militaire et médias sont abordés sous des angles variés : sur la question des conditions de travail des journalistes¹¹², sous un angle éthique¹¹³ et sous l'angle du récit médiatique (voir chap. 1, 1.1.1.4). Ces études permettent d'envisager une vision d'ensemble de l'événement puisqu'elles l'abordent par différentes entrées : la dénomination des acteurs, l'identification des types de faits racontés, la manière dont ils le sont. L'ouvrage dirigé par P. Charaudeau

¹¹¹ Ce projet a donné lieu à d'autres études, davantage dans l'optique d'une analyse du discours, comme l'analyse du désignateur *les mineurs de Ladrecht*, désignation qui contribue à l'identité des mineurs (Bres 1989) ou l'analyse de la construction du sens du nom propre *Ladrecht* (Siblot 1989). On peut également mentionner, dans une approche sociolinguistique, le travail de Bernard Gardin (1980) sur la comparaison entre le discours syndical et le discours patronal.

¹¹² M. Mathien (2001) aborde les conditions de travail des journalistes (relations avec les militaires, formation des journalistes de Défense). M. Palmer (2001) traite du fonctionnement de l'agence Reuters pendant la guerre en Yougoslavie en abordant la concurrence entre les différentes agences et l'impact des news sur la bourse, révélant ainsi le fonctionnement de la production de l'information. Cet auteur souligne l'importance des agences de presse dans la configuration de l'information : après les attentats, les catégories concernant la violence (*Unrest, conflicts and war*, soit « Troubles, guerres et conflits ») sont passées de neuf à vingt-et-un (Palmer 2006).

¹¹³ C'est explicitement le cas du travail de R. Koren (2006) sur le terrorisme en Israël. Le travail de Greg Philo et Mike Berry (2004), au sein du Glasgow Media Group, sur le conflit israélo-palestinien dans les médias anglais, s'inscrit dans une démarche de ce type, mais il s'agit, à partir d'analyses couplées de la production et de la réception des informations, d'évaluer quelle compréhension de l'événement a le public. Sous l'angle particulier de la nomination, on peut évoquer le travail de M. Pergnier (2002), qui traite de la nomination pendant la guerre en ex-Yougoslavie. Il adopte une approche éthique en soulignant, par exemple, la dimension dialogique de certaines dénominations, comme *camps de concentration* ou *tchetnik*. Il insiste sur la dimension pragmatique de la nomination, sur l'absence de fondement d'une comparaison entre le massacre de Srebrenica et les camps d'Auschwitz, par exemple. Les questions abordées sont nominalistes, c'est-à-dire centrées sur l'opération de désignation de la réalité, plus ou moins bien réalisée, et pragmatiques, c'est-à-dire sur les positions des différents acteurs du conflit, rapportées à la nomination. Or, nous ne partageons pas le présupposé sous-jacent qu'il y a des mots adaptés à leur référent et d'autres qui ne le seraient pas. Bien que nous ne soyons pas dénuée de préoccupations éthiques, nous n'avons pas envisagé notre recherche dans cette perspective, même si les objets pouvaient s'y prêter.

(2001) met ainsi en évidence que le récit de la guerre en ex-Yougoslavie masque la conflictualité en accentuant, par exemple, la présentation des victimes¹¹⁴. La proximité des différents récits produits à l'occasion des guerres est soulignée. M. Lits (2004 : 122) montre que le portrait d'Oussama Ben Laden pendant la guerre en Afghanistan est très proche de celui de Saddam Hussein pendant la guerre du Golfe (1991) : tous deux sont des *fous*, des *diabes*, *Satan*. Derrière la variété des événements, une continuité des récits se crée, ce qui participe sans doute à la configuration du sens social des événements : on aborde le nouveau avec du connu (voir chap. 7, 7.4). La continuité s'opère également entre des médias de différents pays. Dans le cas de la guerre d'Irak, J. Arquembourg-Moreau (2006) montre que le récit des médias français est assez proche de celui des médias américains, en dépit de l'opposition française à la guerre. Le récit médiatique de l'événement est inséparable de l'événement lui-même.

Δ Le conflit militaire et le conflit social apparaissent comme des événements comparables. Du fait de leur rattachement à la classe du conflit, ils présentent des similitudes structurelles. Mais il ne faut pas négliger le fait qu'en tant qu'événements médiatiques, leur statut est différent. Il serait illusoire d'envisager entre eux une comparaison stricte, mais tel n'est pas l'objectif de ce travail : on aborde la configuration du sens social donné à chacun des événements en s'appuyant sur des indices linguistiques et discursifs qui seront en partie identiques d'un événement à l'autre. Ainsi, la comparaison ne vise pas le type d'événement : elle vise à identifier des mécanismes linguistiques et discursifs communs, qui participent à la construction discursive de l'événement. Cependant, étant donné que ces deux événements relèvent de la catégorie du conflit, on se demande également si les représentations de cette notion sont identiques d'un événement à l'autre ou si, au contraire, la construction discursive et sociale de chaque événement prend le pas sur la dimension notionnelle.

2.4. Élaboration du corpus

Pour F. Mazière (2005 : 12), la constitution d'un corpus « est la construction d'un dispositif d'observation propre à révéler, à faire appréhender l'objet 'discours' que [l'analyse du discours] se donne pour tâche d'interpréter ». On a voulu constituer un corpus qui permette de mener des analyses à la fois

¹¹⁴ On est amené à faire une conclusion similaire en étudiant l'expression de la relation d'opposition (voir chap. 6).

“quantitatives”¹¹⁵ et “qualitatives”. Cette double approche peut s’avérer fructueuse dans le cadre d’une analyse du discours, comme l’ont montré les travaux en lexicologie politique de M. Tournier (1996 par exemple) ou encore ceux de D. Mayaffre (2004) sur l’utilisation de grands corpus pour aborder la notion de formation discursive¹¹⁶. Le dialogue entre les deux approches doit se faire en tirant le meilleur parti de chaque tradition sans chercher, par exemple, à reproduire par l’informatique des analyses qualitatives démultipliées. Pour un analyste de tradition « qualitative »¹¹⁷, le quantitatif aura toujours l’air trop grossier et trop rapide. Il permet cependant d’obtenir facilement des caractérisations d’ensemble. Dans notre travail, l’analyse quantitative sera utilisée comme support dans les analyses, c’est-à-dire dans une perspective de complémentarité.

2.4.1. Critères généraux de constitution d’un corpus

Les critères de constitution du corpus ont été repris à A. J. Greimas (1966 : 143, italiques de l’auteur) : « On dira qu’un corpus, pour être bien constitué, doit satisfaire à trois conditions : être *représentatif, exhaustif et homogène* ».

La représentativité du corpus est définie comme : « la relation hypotaxique allant de la partie qu’est le corpus à la totalité du discours, effectivement réalisé ou simplement possible, qu’il sous-entend » (Greimas 1966 : 143). Un corpus n’est jamais que partiel : l’idée de représentativité n’implique pas celle de la totalité, c’est la condition même de possibilité de la description. Dans notre cas, on a

¹¹⁵ Les avancées technologiques récentes ont permis de traiter informatiquement des corpus de grande taille, dans les disciplines du Traitement Automatique du Langage et de l’étrangement nommée *linguistique de corpus*. À l’intérieur de ce champ, deux positions s’opposent quant à la taille des données. B. Habert, A. Nazarenko et A. Salem (1997 : 146) résumant ainsi la première : « Gros, c’est beau » (traduction de *more data is better data*). La conviction sous-jacente est que l’élargissement mécanique des données mémorisables – les centaines de millions de mots actuels deviendront à terme des milliards – permet de constituer inévitablement un échantillon de plus en plus représentatif du langage traité. La seconde, quant à elle, représentée par exemple par le linguiste Douglas Biber, et par des bases de données comme le British National Corpus ou le Brown corpus, est « plus sensible aux variations propres aux données textuelles, constitue des ensembles aux conditions de production et de réception plus nettement définies et corrélées à leurs caractéristiques langagières » (Habert *et al.* 1997 : 146). Notre recherche relève de la seconde position.

¹¹⁶ Il nous semble cependant qu’on s’éloigne un peu de la notion de formation discursive telle qu’elle est définie en analyse du discours avec cette approche. Originellement, la notion vise à rendre compte d’affrontements sémantiques entre deux groupes d’énonciateurs, et non de contenus lexicaux ou grammaticaux.

¹¹⁷ Cette dénomination n’est pas très heureuse, mais courante... Il est bien évident que le quantitatif n’est pas l’opposé du qualitatif.

procédé au relevé des éditions concernant les deux événements choisis dans deux journaux de la presse nationale française¹¹⁸. On fait l'hypothèse que l'opération de nomination de ces deux événements est représentative de la nomination que ces deux journaux feraient d'autres événements du même type. Compte tenu de nos objectifs de recherche, la représentativité du corpus ne s'évalue pas par rapport à l'ensemble de la presse française. Dans le cadre d'une étude en discours, on s'appuie de toutes façons sur le fait que « [c]e qui permet de soutenir que le corpus, tout en restant partiel, peut être représentatif, ce sont les traits fondamentaux du fonctionnement du discours retenus sous les noms de redondance et de clôture » (*ibid.*).

Le second principe, l'exhaustivité, est « à concevoir comme l'adéquation du modèle à construire à la totalité de ses éléments implicitement contenus dans le corpus » (Greimas 1966 : 143). Le principe d'exhaustivité¹¹⁹ dans le recueil du corpus sera assuré à travers la notion de moment discursif, que nous définissons plus loin.

Le troisième principe, l'homogénéité, repose sur « un ensemble de conditions non linguistiques, d'un paramètre de situation relatif aux variations saisissables soit au niveau des locuteurs, soit au niveau du volume de la communication » (Greimas 1966 : 144). L'homogénéité de notre corpus se fait par le type de discours, le discours médiatique, ainsi que par la place des journaux choisis pour constituer le corpus : *le Monde* et *le Figaro*, deux quotidiens nationaux de référence.

2.4.2. Critères spécifiques de constitution du corpus : les différentes facettes du corpus

Par nature, un corpus doit s'entendre au pluriel afin de répondre le plus justement possible aux différents objectifs de la recherche.

F. Rastier et B. Pincemin dressent la liste suivante des différents corpus dans le corpus :

¹¹⁸ Ce choix implique également de considérer que les deux événements choisis sont représentatifs du type d'événements auxquels ils se rattachent. L'événement étant défini par sa singularité, aucun n'est typique. On peut toutefois dire qu'en dépit des discussions sémantiques qui ont pu entourer la guerre en Afghanistan, son rattachement à la classe du conflit armé n'a jamais été mis en question. Il en va de même pour le rattachement du conflit des intermittents à la classe des conflits sociaux.

¹¹⁹ L'exhaustivité ne peut jamais être totale et il faut alors accepter la « non-exhaustivité constitutive » du corpus et arrêter l'extension du corpus au moment où celui-ci permet « d'expliquer les données des corpus de travail et de répondre aux objectifs fixés à la recherche » (Moirand 2004 : 90).

(I) un corpus existant, correspondant aux textes accessibles dont [l'analyste] peut disposer, (II) un corpus de référence, constituant le contexte global de l'analyse, ayant le statut de référentiel représentatif, et par rapport auquel se calcule la valeur de paramètres (pondérations ...) et se construit l'ensemble des résultats, (III) un corpus de travail, ensemble des textes pour lesquels on veut obtenir une caractérisation, et le cas échéant, (IV) un corpus d'élection, sous-corpus du corpus de travail.

(Rastier et Pincemin 1999 : 85)

Dans cette liste, la dénomination de *corpus existant* va un peu trop loin à notre sens puisque l'ensemble des textes existants ne constitue justement pas un corpus, d'après la définition de F. Mazière donnée plus haut. En ce qui concerne les autres distinctions, on considère que le corpus de référence est l'ensemble des textes de presse écrite au sujet de la guerre en Afghanistan entre le 12/09/2001 et aujourd'hui et au sujet du conflit des intermittents de 1982 à aujourd'hui. Le corpus de travail est constitué des textes recueillis autour des deux événements. Le corpus d'élection regroupe les sous-corpus constitués autour des catégories descriptives utilisées dans les analyses.

Ces caractérisations générales du corpus n'offrent pas de catégorie opératoire pour déterminer le corpus de travail. Considérant les objectifs principaux de la recherche, de nature discursive, celui-ci devait être constitué à partir de critères discursifs. La notion de moment discursif (désormais MD) a fourni le critère autour duquel a été constitué le corpus, ce qui permet de constituer des corpus sur d'autres bases que des caractéristiques sociologiques ou référentielles, en mettant l'accent sur le niveau discursif d'appréhension d'un événement. Cette expression désigne « le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même fait, par exemple les attentats du 11 septembre 2001, la "surprise" lors du premier tour de l'élection présidentielle en France le 21 avril 2002, le déclenchement de la guerre en Irak en 1003, la canicule de l'été 2003 » (Moirand 2004 : 72).

Les corpus ainsi constitués se caractérisent par une hétérogénéité multiforme : sémiotique (pour la presse écrite, dans l'aire de la page de journal), textuelle (différents genres contribuent à l'événement) et énonciative (textes présentant des formes variées de discours autres : citations, allusions). Il s'agit d'étudier non pas directement des événements¹²⁰ mais, dans le contexte de

¹²⁰ L'utilisation de la notion de moment discursif permet de se doter de critères discursifs pour constituer le corpus. Cependant, il est bien évident que des critères référentiels entrent également en ligne de compte : c'est le savoir de l'analyste sur la guerre en Afghanistan ou le conflit des intermittents qui lui fait rechercher ce moment entre septembre et janvier 2001, pour le premier événement, et juin 2003 et

moments discursifs émergeant à l'occasion d'événements, les conséquences produites sur les formes de discours mobilisées et leur rapport avec la constitution du sens social de l'événement. En effet, le critère référentiel de l'événement masque en partie la spécificité de la presse : la quantité d'articles produits à propos d'une nouvelle n'est pas constante pendant toute la durée de traitement de cette nouvelle. Ainsi, le déclenchement d'une guerre suscite plus d'articles que son déroulement. Mais l'événement, dans la réalité, ne s'arrête pas pour autant... De même le moment discursif autour du conflit des intermittents n'est pas régulier : les périodes de fort traitement alternent avec des périodes plus creuses.

En ce qui concerne la guerre en Afghanistan, le souci de séparer ce moment discursif d'un autre, très proche, celui des attentats du 11 septembre, nous avait, dans un premier temps, poussée à faire démarrer le corpus le 8 octobre 2001, lors des premières frappes américaines. Cependant, le terme « Afghanistan » est présent dès le 12 septembre et sa fréquence augmente progressivement. Pour cette raison, nous avons décidé d'inclure cette période¹²¹.

2.4.3. Constitution empirique du corpus

Un moment discursif constituant une production discursive intensive de discours, le critère du nombre d'articles peut permettre de le repérer. Nous avons donc constitué un corpus en plaçant les bornes à l'extérieur de ce qu'on peut intuitivement considérer comme le début et la fin du moment discursif.

Les dates du début sont faciles à cibler : compte tenu de ce qui vient d'être souligné, il s'agit du 12 septembre 2001 pour la guerre en Afghanistan et de la manifestation du 11 juin 2003 pour le conflit des intermittents. Pour la fin de la guerre en Afghanistan, nous avons envisagé, après la capitulation des talibans (7-8 décembre), la signature d'un accord pour le déploiement de la Force Internationale d'Assistance pour la Sécurité en Afghanistan (ISAF), fin décembre. Pour le conflit des intermittents, plus long, on a choisi d'arrêter le corpus après le festival de Cannes de 2004, soit près d'un an après le début du conflit. La date du

avril 2004, pour le second événement. Cette collusion ne nous paraît pas gênante méthodologiquement à partir du moment où les deux types de critères, discursifs et référentiels, sont utilisés concomitamment. Les deux niveaux du discours et de la réalité sont traités en parallèle par l'analyse de discours et l'enjeu est de saisir la relation entre eux.

¹²¹ On montre dans le chapitre 8 que, dans cette période de genèse de l'événement, l'enjeu désignatif se met en place dans sa dynamique interactionnelle dans l'échange, reconstitué par les journaux, entre les dirigeants américains et talibans.

5 mai 2004 ne correspond pas à la fin du conflit mais aux propositions du nouveau ministre de la culture, R. Donedieu de Vabre (la création d'un fonds pour assurer la transition entre les deux systèmes d'indemnisation).

Le recueil proprement dit du corpus numérique a été effectué à partir de la base de donnée de presse Factiva¹²², mais on ne s'est pas contenté de la version électronique des articles : on a également constitué un corpus à partir des éditions imprimées des journaux. La définition du moment discursif ne se limite pas, en effet, à une évaluation quantitative puisqu'un moment discursif se caractérise par son hétérogénéité : sémiotique, textuelle et énonciative.

La récolte du corpus s'est faite en trois étapes

- le repérage du moment discursif, évalué à partir du nombre d'articles produits au sujet de l'événement¹²³ ;
- la récolte du corpus à partir des dates du moment discursif ;
- l'identification de sous-moments discursifs à l'intérieur du corpus.

Ces trois étapes ont nécessité l'utilisation de mots-clés pour les recherches sur la base de données. Dans la mesure où notre recherche porte sur la nomination, il convenait d'éviter de choisir comme mot-pivot pour le recueil du corpus un mot relevant de l'objet d'étude, puisqu'il aurait fallu choisir à priori une dénomination parmi d'autres. Notre objectif étant de constituer un corpus autour de la notion de moment discursif, nous avons choisi de le rassembler à partir des mots *Afghanistan* et *intermittents*, centraux dans la référence au moment discursif mais ne dénommant pas les événements. On peut raisonnablement faire l'hypothèse que les mots *Afghanistan* et *intermittents* sont assez peu fréquents dans la presse pour que les articles recensés concernent les moments discursifs choisis.

Cependant, cette méthode peut malgré tout présenter un biais : celui de mettre en avant les syntagmes dénominatifs, comme *la guerre d'Afghanistan* ou *le conflit des intermittents*. On assume parfaitement ce biais dans la mesure où de tels syntagmes dénominatifs sont consubstantiels au traitement de l'événement dans la presse (voir chap. 7).

Concrètement, pour repérer les moments discursifs on a comptabilisé le nombre d'articles comportant le mot-clé sur l'ensemble de la période, pour

¹²² On fait l'hypothèse que cette base de données est exhaustive. De toutes façons, le manque de quelques articles ne serait pas crucial à l'analyse statistique, vu la quantité de données. Le corpus des bases de données présentait quelques articles en double, que nous avons supprimés manuellement.

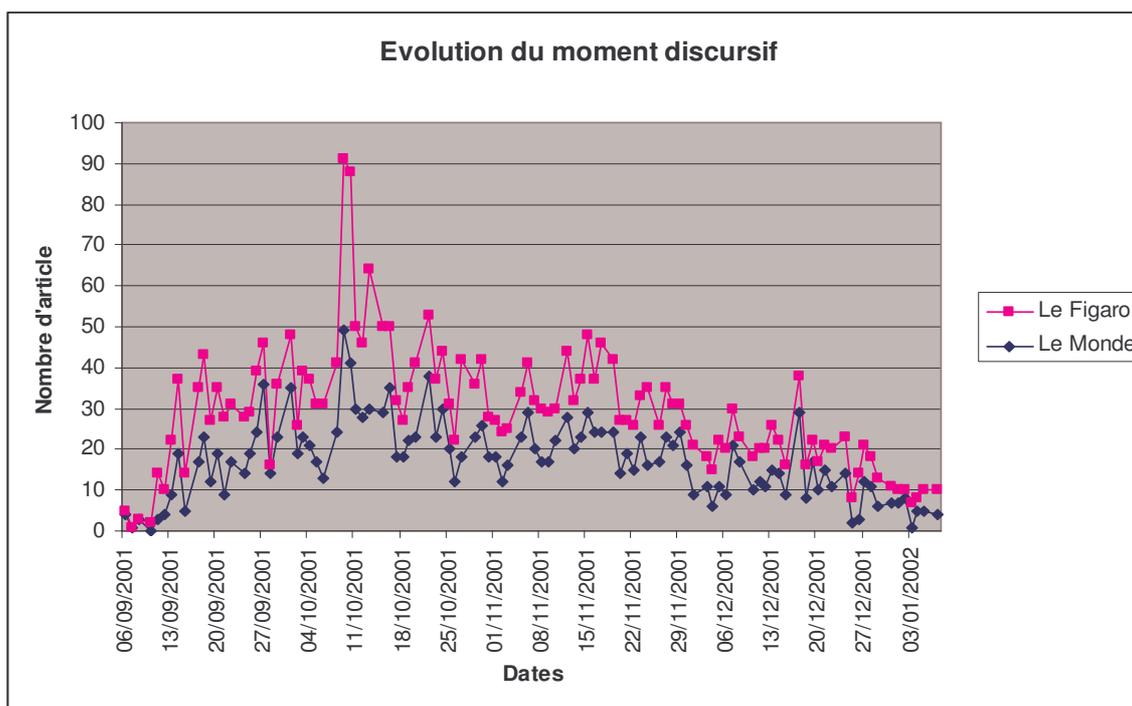
¹²³ On trouvera dans le volume d'annexes des graphiques représentant l'évolution globale du moment discursif, *le Monde* et *Le Figaro* confondus (doc. 9).

chaque journal, afin de déterminer les bornes extrêmes du moment discursif, ce qui, ensuite, a permis de récolter le corpus.

2.4.3.1. La guerre en Afghanistan

Pour la guerre en Afghanistan, la répartition chronologique du nombre d'articles montre que pour les deux journaux le moment discursif a été *grosso modo* identique, bien que le nombre d'articles produits dans LM soit supérieur à celui produit dans FIG. Le moment discursif présente une phase de montée, du 12 septembre jusqu'au 9 octobre 2001. Le début des frappes américaines contre l'Afghanistan représente son pic. Il se stabilise ensuite autour de 20 à 50 articles par jour et par journal jusqu'au 20 novembre, et enregistre un déclin progressif jusqu'à début janvier 2002.

Figure 3. Évolution du moment discursif « guerre d'Afghanistan »



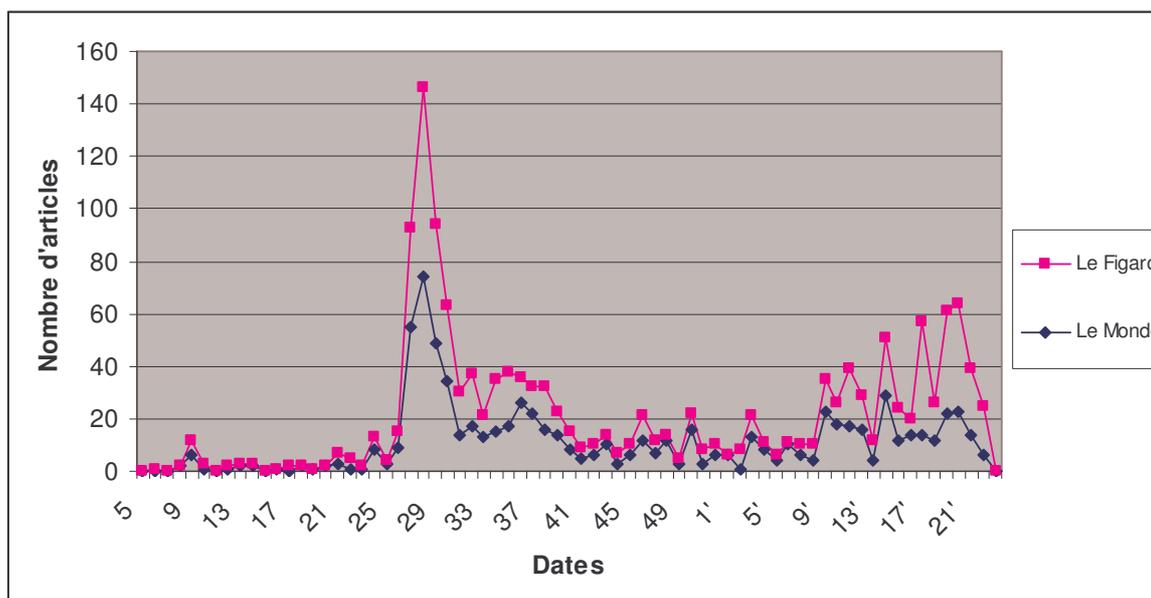
Cette évolution du moment discursif aurait pu déboucher sur une prise en compte du moment discursif à partir du 9 octobre. Cependant, nous avons remarqué que, pendant la phase de montée ou de mise en place du moment discursif, la désignation *guerre* est déjà en usage, à propos des attentats contre les États-Unis, c'est également pendant cette période que les États-Unis adressent aux talibans un ultimatum pour livrer Ben Laden. Il a alors été décidé d'inclure cette mise en place progressive du moment discursif dans le corpus de travail.

Concrètement, on a considéré que le moment discursif était avéré à partir du moment où plus de 10 articles par jour étaient produits et jusqu'au moment où le nombre d'articles tombe au-dessous de 10 par jour. Compte tenu de ce critère, les dates du moment discursif sont : pour LM le 17/09/2001 et le 24/12/2001, pour FIG le 13/09/2001 et le 24/12/2001. Pour constituer un corpus uniforme, nous avons recueilli le corpus de travail à partir des bornes extrêmes, soit du 13/09/2001 au 24/12/2001.

2.4.3.2. Le conflit des intermittents

Le conflit des intermittents s'étendant sur une période beaucoup plus longue, nous avons procédé à un relevé du nombre d'articles par semaine, entre le 03/02/2003 et le 30/05/2004. Les chiffres indiqués en abscisse correspondent aux numéros attribués aux semaines dans l'intervalle de la période d'exploration mentionnée ci-dessus. On a numéroté avec l'indice prime (') les semaines de l'année 2004, afin de les distinguer de celles de 2003 portant le même numéro.

Figure 4. Évolution du moment discursif « conflit des intermittents »



Là encore l'effet d'agenda se fait sentir : les deux journaux ont un traitement identique de l'événement, en termes de répartition du nombre d'articles. Le moment discursif est longtemps en sommeil, de la semaine 5 à la semaine 23, avec un nombre d'articles très faible, compris entre 1 et 7 (mis à part la semaine 9, du 24/02/2003 au 02/03/2003¹²⁴). Le moment discursif commence à émerger

¹²⁴ Le 25/02/2003 a lieu une grève générale du spectacle, qui suscite 12 articles au total.

au cours des semaines 24 à 26 (c'est-à-dire la deuxième quinzaine de juin 2003), avec 32 articles au total. Un pic est observé entre les semaines 27 (début juillet 2003) à 37 (mi-août 2003) pour LM et 39 (fin août 2003) pour FIG. Ensuite on note une période de stabilisation qui dure jusqu'à une petite recrudescence du moment discursif entre les semaines 9' (fin février 2004) et 20' (mi-mai 2004) pour LM et 22' (fin-mai 2004) pour FIG, avec un nombre d'articles par semaine compris entre 20 et 41. Comme pour le cas de l'Afghanistan, nous avons inclus la période de montée du moment discursif, ce qui fait démarrer le corpus à la semaine 24, soit le 09/06/2003, et nous l'avons clôturé à la fin de la semaine 22', soit le 30/05/2004.

Un simple coup d'œil sur les graphiques révèle que les deux moments discursifs ne sont pas réguliers : ils se divisent en sous-moments discursifs, ce qui permet une appréhension plus fine du moment discursif. Nous avons repéré ces moments pour chaque événement en additionnant le nombre d'articles publiés dans les deux journaux pour chaque événement, par jour pour la guerre en Afghanistan et par semaine pour le conflit des intermittents (voir tableaux en annexe doc. 9). Dans chaque cas, nous avons sélectionné les dates pour lesquelles le nombre d'articles parus comportant le mot-clé « Afghanistan » ou « intermittents » était supérieur à 40 (soit 40 articles par jour pour le moment discursif « la guerre en Afghanistan » et 40 par semaine pour le moment discursif « le conflit des intermittents »). On obtient ainsi une série de sous-moments discursifs.

Pour la guerre en Afghanistan on repère 10 sous-moments discursifs : 18/09, 27/09, du 08/10 au 16/10, 20/10-22/10, 24/10, 27/10, 30/10, 06/11, 12/11, 15/11 et 17/11-19/11. Ces dates correspondent à des faits qui sont considérés comme marquants (par les deux journaux, puisque leur couverture du conflit est similaire) : l'ultimatum aux talibans, le déclenchement des frappes début octobre, la bataille de Tora-Bora fin novembre. On constate très nettement que la fin du conflit ne déclenche pas de production discursive aussi importante que le début.

Pour le conflit des intermittents on identifie 4 sous-moments discursifs : du 30/06/2003 au 27/07/2003 (soit le mois de juillet 2003), du 29/03/2004 au 04/04/2004, du 19/04/2004 au 25/04/2004, et la quinzaine du 03/05-16/05/2004. Rapportés à la chronologie, ces sous-moments discursifs correspondent à la période de l'annulation des festivals d'été en 2003 et à la période du Festival de Cannes en mai 2004.

Les sous-moments discursifs serviront de sous-corpus de repère pour la constitution des sous-corpus d'analyse centrés sur certaines catégories. Deux types de sous-corpus finalisés ont été utilisés : des sous-corpus centrés sur les sous-moments discursifs et des sous-corpus constitués à partir de l'ensemble du

corpus et récoltés à partir d'une catégorie linguistique particulière (préposition, guillemet). La composition des sous-corpus mobilisés sera précisée au fil des analyses.

Le tableau suivant récapitule les différentes caractéristiques du corpus.

Figure 5. Caractéristiques générales du corpus

	La guerre en Afghanistan	Le conflit des intermittents
Moment discursif	du 13 septembre 2001 au 24 décembre 2001	du 09 juin 2003 au 30 mai 2004
Nombre total d'articles	2 922 dont 1 176 (FIG) et 1 746 (LM)	1 458 dont 701 (FIG) et 757 (LM)
Nombre de formes	90948 dont 41 461 (FIG) et 49 487 (LM)	67595 dont 32 343 (FIG) et 35 252 (LM)
Sous moments discursifs	2001 septembre les 18 et 27 octobre du 8 au 16 du 20 au 22 les 24, 27 et 30 novembre les 6, 12 et 15 du 17 au 19	2003 du 30 juin au 27 juillet du 29 mars au 4 avril du 19 au 25 avril du 3 au 16 mai

La disproportion de traitement pour chacun des deux événements apparaît très nettement et se voit confirmée par le nombre d'articles consacrés à chaque événement, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus. On peut dire que le traitement de la guerre d'Afghanistan est plutôt décroissant tout au long de l'événement alors que celui du conflit des intermittents est focalisé sur certains moments forts, axés sur les festivals culturels.

Le repérage des sous-moments discursifs montre que certains événements faisant partie de la guerre en Afghanistan ou du conflit des intermittents sont mis en valeur dans les journaux choisis. On voit apparaître ici un décalage entre un repérage effectué par rapport à une production de discours plus ou moins intense

et un repérage effectué par rapport à des critères chronologiques. Ainsi, la fin du conflit en Afghanistan ne constitue pas un sous-moment discursif, alors que c'est le cas du déclenchement des opérations militaires. Le traitement médiatique du conflit des intermittents est constitué de différents sous-moments discursifs qui sont les festivals culturels (Avignon en 2003 et Cannes en 2004), mais les négociations entre les partenaires sociaux et les signatures d'accord donnent moins naissance à un surgissement de discours. Par conséquent, les moments discursifs ne donnent pas une image de l'ensemble du déroulement de l'événement mais seulement de leur traitement dans les médias.

Le choix d'un corpus de cette taille dans une démarche qui vise à prendre en compte l'inscription textuelle (et intertextuelle) des phénomènes linguistiques nécessite des principes méthodologiques clairs, au risque de succomber sous un amoncellement de données qui, de corpus, deviennent « fatras ». La distinction entre corpus de référence, corpus de travail et sous-corpus d'analyses finalisées prend ici tout son sens. En effet, notre travail vise à saisir des phénomènes d'ordre divers et de niveaux d'actualisation et de représentativité divers également. Par conséquent, la taille des données nécessaires pour les saisir varie de quelques jours de publication (pour les mécanismes de reprises lexicales) à l'ensemble de l'événement pour les formes dénominatives comme *la guerre en Afghanistan* ou les prépositions ainsi que pour les calculs statistiques.

L'hétérogénéité des catégories d'analyse est rendue nécessaire par notre projet d'analyser la nomination en tant qu'opération discursive, ce qui implique de travailler au niveau du syntagme. Mais en partant du mot, c'est toute la chaîne syntagmatique que l'on remonte : on est progressivement amené à prendre en compte le mot assorti de ses prépositions, de ses verbes, de ses relations de reprises, jusqu'à son inscription dans l'hétérogénéité énonciative. Le corpus de référence (les moments discursifs) se devait donc de permettre d'appréhender ces différents niveaux d'analyse, mais il doit être distingué du corpus de travail (les sous-moments discursifs) et des sous-corpus d'analyses finalisées qui se verront précisés au fur et à mesure.

2.4.4. Balisage du corpus

Afin de rendre le corpus opératoire pour une utilisation lexicométrique grâce au logiciel Lexico 3¹²⁵, il a été équipé de plusieurs balises¹²⁶, en fonction

¹²⁵ Le logiciel Lexico 3 est développé au sein de l'EA 2290 Syled par A. Salem et S. Fleury. Il est présenté sur le site : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/ilpga/tal/lexicoWWW/> (page consultée le 20/04/2007).

d'hypothèses de recherche concernant la distribution des mots. Une balise est une marque qui permet d'identifier un certain segment du texte. On a utilisé les balises suivantes¹²⁷ :

- la balise **journal** (*le Monde* ou *le Figaro*) ;
- la balise **groupe** (Afghanistan/Intermittents) ;
- la balise **num** (le numéro de l'article) ;
- la balise **date** (date de l'article) ;
- la balise **auteur** (indexation de l'auteur de l'article),
- la balise **txt**, pour « niveau de texte » (qui sépare le titre de l'article de l'ensemble composé par le chapeau et le texte de l'article) ;
- et la balise « **guillemets** », notée **fq** ou **q**, pour *french quotes* ou *quotes* qui repère les guillemets.

Les balises **journal** (*le Monde* ou *le Figaro*) et **groupe** (Afghanistan/Intermittents) donnent une indication sur l'identité du corpus.

La balise **date** a été la plus utilisée, pour observer les répartitions chronologiques des mots, nommées « ventilations chronologiques ».

La balise **auteur** a été utilisée, rarement, pour vérifier si certaines récurrences n'étaient pas liées à un auteur en particulier.

La balise **txt** vise à segmenter les articles en parties, le titre (<txt=0>) et l'ensemble composé par le chapeau¹²⁸ et l'article (<txt=2>), pour repérer une éventuelle distribution des mots en fonction de leur positionnement.

La balise **fq**¹²⁹ indexe les guillemets à partir d'un fonctionnement binaire (fq=0 ou fq=1) : <fq=0> signifie que le segment n'est pas entre guillemets et <fq=1>, placée juste après un guillemet ouvrant, marque le départ d'une séquence entre guillemets, à laquelle la balise <fq=0> vient mettre fin. L'objectif de cette balise est de permettre le repérage des mots se situant à l'intérieur d'un segment de discours direct ou dans des segments de modalisation autonymique, ce qui s'était avéré pertinent dans des études préliminaires¹³⁰.

¹²⁶ Nous remercions A. Salem et S. Fleury pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'utilisation de Lexico 3. Le programme de balisage a été créé sur nos indications par T. Mathieu : qu'il soit remercié également.

¹²⁷ Un balisage indexant les rubriques avait été envisagé mais il s'est avéré que le repérage des rubriques par les bases de données est irrégulier, dans *le Monde* notamment : il apparaît pour le conflit des intermittents (voir chap. 4, 4.1.3.1) mais pas pour la guerre en Afghanistan.

¹²⁸ Nous souhaitons au départ isoler également le chapeau mais son repérage s'est avéré peu fiable, les données de départ (c'est-à-dire les fichiers des bases de données Lexis Nexis ou Factiva sur lesquelles le recueil a été effectué) ne l'indexant qu'irrégulièrement.

¹²⁹ Cette balise est utilisée dans le chapitre 8.

¹³⁰ La balise **fq** ne vise pas à repérer toutes les formes de discours rapporté. En effet, pour le discours indirect, il faudrait un relevé des verbes de paroles, ce qui apparaît difficilement envisageable.

À titre d'exemple, voici comment se présente un début d'article. Les majuscules ont été remplacées par la lettre en minuscule, précédée du signe *.

```
<num=1>
<fq=0>
<auteur=thiebaultdromard>
<date=20011224>
<journal=lefigaro>
<txt=0>
*de nouveaux médias pour l'*afghanistan.
<txt=2>
*p*r*e*s*s*e *des *o*n*g proposent une charte déontologique
*quel avenir pour les médias afghans ? *c'est la question que posent aujourd'hui cinq
organisations non gouvernementales signataires d'un <fq=1>« plan d'action
stratégique pour la reconstitution des médias afghans »<fq=0>.
```

Cet exemple illustre le fonctionnement de la balise <fq> (notée en gras), qui marque les guillemets : au début de l'article, la balise vaut 0 (<fq=0>), puis, à l'ouverture d'un guillemet, sa valeur passe à 1 (<fq=1>), pour revenir à la valeur 0 à la fermeture du guillemet.

Après avoir présenté le corpus et les conditions de son recueil, il ne nous reste plus qu'une étape dans la présentation des données : l'exposition de la méthode de sélection des mots qui ont composé le champ associatif au départ de notre travail.

2.4.5. Sélection des mots du champ associatif

Les mots désignant les faits composant un événement sont très nombreux : *frappes, attaque, riposte, offensive, intervention, guerre, conflit, crise*, etc. Pour la sélection des mots du champ associatif nous n'avons pas suivi de principe d'exhaustivité mais de fréquence statistique, en utilisant le calcul des spécificités des mots-clés utilisés pour le recueil du corpus. On a donc calculé les mots les plus fréquemment associés aux deux mots-clés en regroupant les corpus par groupe (soit : le groupe Afghanistan et le groupe Intermittents), c'est-à-dire en regroupant les deux journaux. On a ensuite sélectionné les mots dont la spécificité est supérieure à +4, c'est-à-dire les mots très spécifiques des mots-clés.

La méthode des spécificités, élaborée par P. Lafon, est basée sur un modèle probabiliste. Elle permet de mettre en évidence, par rapport à un point de stabilité (un mot, différentes parties du corpus), l'emploi particulièrement élevé d'une

unité (spécificité positive) ou au contraire anormalement faible (spécificité négative). De cette manière, « [l]es constats de spécificité établis pour une même unité à propos de chacune des parties du corpus permettent de décrire le comportement de cette unité au sein du corpus » (Habert, Nazarenko et Salem 1997 : 196). On a ainsi calculé les spécificités des mots-clés du recueil du corpus (*Afghanistan* et *intermittents*) dans la limite d'une phrase, à l'aide de la fonction « carte des sections » de Lexico 3. Cette fonction permet une visualisation du corpus découpé en sections grâce à un caractère particulier choisi par l'utilisateur (signes de ponctuation par exemple) et considéré comme un délimiteur de section. On a choisi le délimiteur « point » qui permet une découpe du corpus en phrases¹³¹. Dans un deuxième temps, on a établi les spécificités des mots-clés *Afghanistan* et *Intermittents* dans toutes les phrases dans lesquels ils étaient présents. On obtient alors une liste des mots spécifiques ou moins spécifiques du mot-clé, c'est-à-dire apparaissant souvent près de lui ou, au contraire, en étant très éloignés, dans le cadre de la phrase. Ces listes figurent dans le volume d'annexes (voir doc. 10 et doc. 11).

Nous avons établi la liste des mots désignant l'événement, tout ou partie, et dont la spécificité était supérieure à 4, c'est-à-dire les mots très spécifiques (par ordre décroissant de spécificité) :

- corpus Afghanistan : *frappes, opérations, guerre, bombardements, campagne, intervention, invasion, offensive, riposte, raids, opération, attaque, conflit*.
- corpus Intermittents : *conflit, mouvement, grève, dossier, colère, lutte, manifestation, crise, manifestations, actions, négociations, grèves, grogne, révolte, combat, action*.

On relève que le seul mot commun aux deux moments discursifs est l'hyperonyme *conflit*, plus spécifique du mot *intermittents* que du mot *Afghanistan*, mais en termes de fréquence, le mot *conflit* est autant utilisé que *frappes* et davantage que *campagne*. Ces listes ne se veulent pas exhaustives de la désignation du conflit ; une telle tâche serait assez difficile à entreprendre dans la mesure où le nombre de faits qui composent un événement est virtuellement infini et qu'il est difficile de dire où s'arrête l'événement (les négociations font-elles partie du conflit des intermittents ?). Il s'agit donc de concentrer les analyses sur les mots les plus représentatifs de l'activité de nomination de tout ou partie de l'événement dans la presse. À ce titre, un mot comme *dossier* peut paraître étrange. Pourtant, sa spécificité très élevée (+24) en fait un mot qui côtoie très régulièrement le mot-clé *intermittents*. Ce mot s'est trouvé présent

¹³¹ Cette délimitation ne prend en compte que les phrases affirmatives puisque les phrases interrogatives ou exclamatives ne sont pas limitées par un point, mais, étant donné le type du corpus, le discours de presse, elles ne sont pas majoritaires et surtout nous avons cherché un séparateur d'amplitude moyenne.

dans les corpus exploratoires constitués autour d'autres événements (la guerre en Irak, le conflit des médecins). Nous l'avons donc conservé et nous montrerons son rôle dans la constitution du champ associatif en objet de discours (voir chap. 4).

Toutes les études lexicales sont confrontées au choix des mots, choix d'autant plus délicat que notre objet est un ensemble de mots¹³². Notre projet étant l'analyse de la désignation de l'événement dans sa globalité, cette première liste était trop importante et comportait trop de noms d'actions concrètes (*grève, manifestations, frappes, bombardements*) qui ne relevaient pas directement de notre objectif. Nous avons par conséquent entrepris un classement intuitif des mots en fonction de leur référence à des actions concrètes, à des actions intermédiaires ou à l'événement dans sa globalité.

Figure 6. Premier classement des mots du conflit

	Faits concrets	Faits intermédiaires	L'événement dans sa globalité
Guerre d'Afghanistan	frappes bombardements invasion raids	opérations campagne intervention offensive riposte opération attaque	guerre conflit crise
Conflit des intermittents	grève manifestation manifestations actions grèves négociations action	mouvement lutte colère grogne révolte combat	conflit crise dossier

Ce second classement met au jour une distribution des mots en fonction de leur type linguistique. En effet, les classes des mots de faits concrets et intermédiaires sont constituées en majorité de nominalisations déverbiales (sauf *colère* et *grève*),

¹³² En effet, si nous avons choisi de ne travailler que sur un seul mot, nous n'aurions eu à décider que du mot qui aurait semblé symboliser l'événement : *guerre* pour le corpus Afghanistan par exemple, mais, pour le corpus Intermittents, le choix se serait imposé avec moins d'évidence.

alors que la classe des mots englobants est composée de mots non construits. On nommera les premiers *mots de faits* et les seconds *mots d'événement*. Les noms prédicatifs¹³³ (*guerre, grève, colère*) se répartissent dans les différentes classes.

Il résulte de ce choix que nous donnons à *mot d'événement* une définition absolument inverse de celle de D. van de Velde (2006) qui considère que les nominalisations déverbales sont des noms d'événement. Il nous semble que la différence, tant du cadre théorique que des objectifs et outils de l'analyse, est telle que ce changement ne provoquera pas trop de confusion. Cependant, pour conserver l'usage de *nom* d'événement dans son sens grammatical, nous nommons *mots* d'événement l'ensemble formé par *guerre, conflit, crise et dossier*.

Ce second filtre a permis de sélectionner les mots. Nous avons choisi l'ensemble des mots désignant l'événement dans sa globalité : *guerre, dossier, conflit et crise*. Ces mots sont présents dans le traitement de nombreux événements et ils sont partagés par les moments discursifs, puisque le mot *crise* apparaît également dans le corpus Afghanistan, avec une fréquence moins élevée que dans le corpus Intermittents. Cette caractéristique nous a poussée à analyser ce mot également dans le corpus Afghanistan. Puis nous avons prélevé, dans la catégorie des mots « faits intermédiaires », les deux mots les plus spécifiques du mot-clé de chaque corpus et, dans la catégorie « faits concrets », le mot le plus spécifique du mot-clé de chaque corpus¹³⁴. On obtient la liste suivante :

Figure 7. Classement du champ associatif des mots du conflit

	Mots de faits	Mots d'événement
Guerre d'Afghanistan	campagne opérations frappes	guerre conflit crise
Conflit des intermittents	mouvement lutte grève	conflit crise dossier

¹³³ On reprend la notion de nom prédicatif à G. Gross (1996). Il s'agit de noms actualisés par des verbes-supports (*faire la guerre, faire la grève, être en colère*), c'est-à-dire des verbes qui peuvent être supprimés après relativisation sans que la phrase perde son caractère prédicatif. On passe ainsi de *les États-Unis font la guerre* à *la guerre que font les États-Unis* puis à *la guerre des États-Unis*.

¹³⁴ Les relations lexicales existant entre certains de ces mots ont été évoquées dans le chapitre 1 (voir 1.4.3.3.2).

La méthode adoptée conduit à relever des mots dont les référents sont à priori éloignés, ainsi *frappes* et *dossier*. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent (voir chapitre 1, 1.4.3.2), la liste des mots ne s'apparente pas à une liste de syntagmes coréférentiels, de type paradigme désignationnel mais à un champ associatif. La seule caractéristique des mots au départ de la recherche est de désigner l'événement. L'objectif de la recherche est, justement, d'étudier leurs relations en discours. Un tel choix peut sembler étrange et désincarné, mais nous ne voulions pas décider à priori de mots qui seraient supposés désigner l'événement. En effet, considérer que les mots *crise* et *guerre* ou *conflit* et *dossier* sont coréférentiels revient à décider de la liste des mots en se basant sur ce qu'intuitivement on considère comme renvoyant au même référent. Or, nous verrons dans le chapitre 4 que les relations de coréférence dans la presse dans un moment discursif sont complexes.

L'objet principal de l'analyse est le groupe des mots d'événement (*guerre, conflit, crise, dossier*). Afin de cerner la spécificité de leur fonctionnement discursif, on les comparera au groupe des mots de faits. Par conséquent, ces derniers ne seront pas étudiés en tant que tels mais serviront de point de comparaison. Incidemment, la méthode que nous avons adoptée appelle une remarque : le choix des mots ne s'est pas fait sur des critères référentiels, ce qui a pour conséquence que des mots ne référant pas à l'événement étudié puissent être pris en compte. Nous considérons que la présence de dénominations renvoyant à d'autres événements dénommés de la même manière constitue la contextualisation de l'événement, celle-ci se trouvant non pas (seulement) en dehors du texte mais également dans le texte même.

△ On a constitué un corpus apte à rendre compte du sens social de l'événement et de taille suffisante pour dépasser des déterminations individuelles, tout en restant maniable et adéquat pour des analyses qualitatives. La notion de moment discursif a fourni les bases du recueil des données. Elle permet en effet d'allier un critère discursif (le surgissement de discours) à un critère événementiel. Le corpus comporte plusieurs facettes : il existe en version numérique mais également en version « papier » qui permet l'analyse du dispositif sémiotique. Le traitement de l'événement n'étant pas régulier sur l'ensemble du moment discursif, on a déterminé des sous-moments discursifs. Ce corpus a été balisé afin de se prêter à une analyse lexicométrique. C'est le corpus numérique qui a permis la sélection des mots du champ associatif.

◇ Bilan du chapitre 2

Ce chapitre a permis de préciser le support de la recherche, le discours de presse et de justifier le corpus, deux événements, la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents dans *le Monde* et *le Figaro*. Les médias, et notamment la presse de référence, participent pleinement à la constitution du sens social de l'événement pour une communauté donnée. Le discours des médias articule en effet deux rôles : la production de l'information ainsi qu'une anticipation de sa réception. Le récit de l'événement intègre les attentes et le regard du public. Le choix de comparer un conflit militaire et un conflit social s'appuie sur des raisons linguistiques et sociologiques. Au niveau linguistique, on relève des mots communs aux deux événements, *conflit* et *crise*. Au niveau sociologique, les deux événements présentent des similitudes structurelles liées à la notion, comme la réciprocité de la relation et la question de l'adversaire. Ces deux points seront abordés dans l'étude discursive.

Le corpus a été rassemblé autour de la notion de moment discursif. La méthode des spécificités a permis de constituer une liste de mots désignant l'événement ou ses parties. Cette liste de mots ne va pas rester telle quelle : au fur et à mesure des analyses de leur fonctionnement syntagmatique, on montre qu'ils entretiennent des relations en discours. Cet objectif sémantique et discursif nécessite de se doter d'une théorie et d'une méthode sémantiques permettant d'envisager le fonctionnement d'un champ associatif en discours.

Chapitre 3 CADRAGE SÉMANTIQUE

Une des questions de la recherche est celle du sens des mots qui désignent l'événement dans sa globalité (*guerre, conflit, crise, dossier*) et de leurs rapports en discours. Le choix de travailler sur un ensemble de mots a eu pour conséquence le choix d'une sémantique susceptible de rendre compte de ce groupe des mots, dans la perspective qui est la nôtre : aborder la construction discursive d'un événement. Après avoir envisagé les approches descriptives et référentielles du sens, on défend le parti d'une sémantique réaliste mais non référentielle en présentant les théories sémantiques du rapport au référent, puis la sémantique discursive, définie dans la tradition de l'analyse du discours mais intégrant les apports plus récents sur l'utilisation du cotexte en sémantique.

3.1. Les approches référentielles et descriptives du sens

Pour se démarquer de la vision naïve de la langue comme nomenclature unissant une chose et un nom, F. de Saussure (1916/1984 : 98) pose que le signe linguistique « unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique », ce qu'il reformule en un signifié et un signifiant. Le référent en tant que réalité du monde est ainsi mis de côté. Cependant, par rapport à d'autres disciplines linguistiques, la syntaxe et la morphologie, le lien avec le réel n'est pas si facile à contourner en sémantique¹³⁵. L'analyse structurale s'appuie sur la notion de valeur pour représenter le sens : un élément de signification « n'est vraiment déterminé que par le concours de ce qui existe en dehors de lui » (de Saussure 1916/1984 : 160). Cela a ouvert la voie à la description du signifié linguistique sur des bases structurales, le sens étant considéré comme un système d'oppositions.

¹³⁵ Et cela même dans les approches dites linguistiques et syntaxiques. Par exemple, le projet de N. Flux et D. van de Velde (2000 : 2) est de décrire le sens par des propriétés formelles marquées linguistiquement, ce qui les amène à défendre l'idée que les « définitions ne feront pas de place à de nombreuses propriétés des N, ou plutôt de leurs référents, qui ne sont pas marquées linguistiquement, comme celles qui distinguent un bouleau d'un peuplier ». Les auteurs considèrent donc que les éléments de nature référentielle ne peuvent être linguistiquement marqués et, pour cette raison, ne relèvent pas de la sémantique. Cependant, la notion, rejetée par ces auteurs comme relevant de la psychologie, n'est malgré tout pas absente de leur classement puisque les noms sont regroupés au départ, et testés ensemble, sur des critères notionnels : pourquoi en effet comparer le fonctionnement de *voyage* et de *promenade* ? Parce que « quelque chose » suggère qu'il s'agit de deux activités, sinon, comment parler même de « noms d'activités » ?

3.1.1. Le paradigme différentiel

La conception de la sémantique comme la description d'un ensemble structuré, le lexique, a émergé au début du 20^e siècle. La visée systématique et structurale s'impose en sémantique et on identifie « le *sens* à des *relations internes* à un *système* » (Tamba-Mecz 1988 : 21). La langue est étudiée pour elle-même, en tant que système autonome.

3.1.1.1. Orientation des recherches dans le paradigme différentiel

Les recherches ont porté dans deux directions. Premièrement, des travaux ont abordé la structure lexicale de la langue, c'est-à-dire les systèmes et sous-systèmes dans lesquels entrent les différentes unités lexicales de la langue, avec l'émergence des travaux, initiés par J. Trier sur la notion de champs sémantiques¹³⁶, ceux par exemple d'E. Coseriu (1975) sur la typologie des champs sémantiques, ou K. Baldinger (1966) sur le concept de « se souvenir ». Deuxièmement, le courant de l'analyse sémique a cherché à définir la structure sémantique interne propre à chacune des unités lexicales, en décomposant, selon le modèle de l'analyse phonologique en traits distinctifs, leur signification en traits sémantiques pertinents. C'est le travail de B. Pottier (1965) sur le champ lexical des sièges. Ces deux orientations se rapprochent dans la mesure où, comme le note C. Touratier,

la décomposition du contenu sémique d'un lexème se fonde, en sémantique structurale, sur les oppositions lexicales dans lesquelles ce lexème est susceptible d'entrer, il est clair qu'une telle analyse interne est le meilleur moyen de mettre en évidence la structure lexicale externe à laquelle appartient le lexème en question.
(Touratier 2000 : 28)

3.1.1.2. Critiques et héritage de la sémantique structurale

Quel est aujourd'hui l'héritage de la sémantique structurale ? De nombreuses critiques ont pu être faites à cette approche, mais, remarque V. Nyckees (1998 : 232), si elles paraissent justifiées lorsqu'elles dénoncent l'objectif de fonder une véritable science du lexique, « elles perdent beaucoup de leur force en revanche dès lors que l'analyse sémique renonce à cette ambition totalisante ». Parmi ces critiques, Nyckees relève le rôle de l'intuition dans la constitution des champs lexicaux étudiés, le vocabulaire de description (variable et ne relevant pas du métalangage), le nombre de sèmes (potentiellement indéfini). Nous accordons

¹³⁶ C'est-à-dire « l'association d'un ensemble de termes du lexique (champ lexical) à une notion particulière (champ notionnel) » (Niklas-Salminen 1997 : 129).

une place particulière à sa critique sur le type de lexèmes concernés. En effet, l'analyse sémique paraît bien convenir pour décrire certains domaines privilégiés du lexique, clairement structurés mais « elle ne s'aventure guère dans des régions plus obscures ou plus complexes » (Nyckees 1998 : 233). Elle s'attache aux couleurs, aux taxinomies des sciences naturelles, aux classifications d'objets techniques, aux systèmes fortement hiérarchisés comme les relations de parenté ou les grades militaires et délaisse le vocabulaire abstrait. Mais ces critiques relatives au degré d'ambition de l'analyse structurale s'accompagnent de critiques plus fondamentales.

En effet, deux points peuvent être critiqués : la clôture du système de la langue et la mise à l'écart du référent. Ces points sont en réalité corrélés : le système de la langue, et par extension, le système lexical, est autonome parce qu'on rejette le référent. Or dans toutes ces analyses le référent est toujours présent, au moins dans l'esprit de l'analyste, comme le souligne P. Siblot :

Qu'au contraire l'analyse sémique prétende ignorer l'extra-linguistique pour s'en tenir au principe d'immanence du linguistique, elle ne cesse en fait d'enfreindre subrepticement la règle qu'elle se donne.

(Siblot 1990 : 68)

C'est en effet le référent qui sous-tend la sélection des noms comparés : comparer *bus* et *autocar* se justifie uniquement parce qu'il s'agit de référents proches et qu'on est susceptible, en tant que locuteur, de confondre. On s'appuie sur le référent lorsqu'on détermine les sèmes : les sèmes de *tabouret*, « sans bras » et « sans pied » ne se comprennent qu'en ayant en tête une image du référent. Les pratiques associées au référent (sa fonction) sont également présentes dans les définitions. Ainsi, le sème « pour s'asseoir » dans le champ lexical des sièges ne peut se justifier sans une prise en compte du référent et de son utilisation dans le monde¹³⁷. Ce paradoxe ne se résout pas en postulant le caractère uniquement linguistique des sèmes : même s'ils sont des entités linguistiques, il n'en reste pas moins qu'ils s'appuient sur une nécessaire relation au réel.

La « mise au jour » des sèmes montre que le système de la langue n'est pas clos sur lui-même, ce qui est particulièrement mis en évidence par les études diachroniques qui soulignent que le sens des mots évolue en fonction des

¹³⁷ Mais la relation au réel n'est pas directe. En effet, l'infinitif *s'asseoir* utilisé pour exprimer le sème masque un autre aspect. Choisi, on peut en faire l'hypothèse, pour les caractéristiques du mode infinitif, c'est-à-dire l'absence de marques de personne et de temps, il donne comme essentiel – c'est la caractéristique des sèmes – une donnée qui est située : c'est *pour qu'on s'assoie*, où le *on* est un sujet indéfini.

pratiques associées. P. Siblot (1993) montre que le mot *casbah* change de sens avec la colonisation française en Algérie : il désigne jusqu'en 1830 la citadelle et le palais d'un souverain dans les pays arabes, puis renvoie aux quartiers arabes de la ville, par opposition aux quartiers européens. Il y aurait alors une contradiction à considérer la langue différemment en synchronie et en diachronie : elle serait un système autonome dans le premier cas et un système soumis aux influences du réel socio-historique dans le second. L'existence de la langue en tant que système stable nous semble compatible avec la prise en compte du réel dans ce système. Et, finalement, si on reconsidère les analyses de sémantique structurale en mettant de côté leur postulat de l'autonomie du système, les résultats de ces analyses ont bien montré que cela était possible, même si la manière dont est envisagé le réel est limitée à sa description. La justification par B. Pottier du choix des mots fait d'ailleurs intervenir un élément de ce réel, la situation de communication, puisque les termes composant le champ sémantique des sièges sont « un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une circonstance donnée de communication » (Pottier 1980 : 169, cité dans Touratier 2000 : 29).

Si la position consistant à fermer le système sur lui-même a été fortement remise en cause, les principes structuraux sont encore en usage sur le plan méthodologique, même dans des analyses discursives. Deux points nous semblent méthodologiquement importants par rapport à notre objet : le réseau relationnel et l'analyse différentielle (par traits sémantiques).

La conception du lexique comme un réseau relationnel est présente dans beaucoup d'études qui comparent le fonctionnement sémantico-discursif de plusieurs mots, comme en témoignent en sémantique lexicale le travail de S. Rémi-Giraud (1996a) sur les mots de la nation (*peuple, nation, état, pays, patrie*), en lexicologie discursive le travail de F. Cusin-Berche (1998) sur le champ sémantique des actants dans le discours managérial d'EDF (*agent, client, directeur, manageur*) ou celui de G. Petiot (1995) sur *voile* et *foulard*. De tous ces travaux on a retenu l'idée que les mots devaient être considérés comme faisant partie d'un réseau lexical et qu'il est possible de les décrire les uns par rapport aux autres. Le travail de F. Cusin-Berche nous a beaucoup inspiré méthodologiquement, même s'il porte principalement sur la linéarité du discours. On pourrait alors considérer que, bien que certains des présupposés de la sémantique structurale aient été critiqués (clôture du système, rejet du référent), le principe structural reste toujours d'actualité, plus spécialement la notion de valeur différentielle et ce qui en découle : traits sémantiques, comparaison de

mots, et ce, dans des études portant sur le système linguistique mais également dans des études qui articulent le plan de la langue et celui du discours.

On retient donc ces deux éléments méthodologiques, le travail sur un groupe de mots et l'analyse différentielle. Cependant, de la nature de notre objet, les mots d'événement (*guerre, conflit, crise et dossier*), découle le fait que ce groupe de mots ne partage pas de traits référentiels communs. Il était difficile d'envisager une analyse des mots d'événement comme on peut le faire pour un champ sémantique notionnel. Même si on a gardé certains des principes structuraux¹³⁸, il a fallu trouver une approche sémantique plus à même de rendre compte de notre objet.

3.1.2. La sémantique référentielle

L'approche référentielle fait, elle, explicitement appel au référent, le sens des mots devant servir à classer des entités référentielles (occurrences) dans des catégories. Le sens des mots est défini soit en termes de conditions nécessaires et suffisantes, soit en degré de prototypie, c'est-à-dire en degré de proximité ou d'éloignement par rapport au meilleur exemplaire de la catégorie. Le sens est « un faisceau de traits intrinsèques ou inhérents du référent, ou encore traits *objectifs*, traits qui sont supposés être possédés par le référent, donc référentiels » (Kleiber 1997 : 23). Ainsi, pour G. Kleiber (1997 : 32), le modèle descriptif du sens « indique quelles sont les conditions (nécessaires et suffisantes ou prototypiques) auxquelles doit satisfaire une entité pour pouvoir être désignée ainsi ».

Le reproche fait à cette approche est que l'objet de la sémantique n'est pas de définir les conditions d'appartenance d'un objet à telle ou telle catégorie, exprimée par une dénomination. Cela revient, pour F. Rastier à subordonner l'étude du contenu linguistique à celui du rapport entre le langage et les autres réalités, c'est-à-dire à

inverser le rapport entre sens et désignation : un signe n'est pas pourvu de sens parce qu'il désigne un référent, mais il peut désigner un référent parce qu'il est

¹³⁸ Cette conception présente l'inconvénient de définir le sens de manière différentielle, donc jamais positive. Ce choix n'est pas jugé satisfaisant par A. Wierzbicka (1985 : 39), pour qui une définition doit permettre de rendre compte du sens du mot et non de ce qu'il n'est pas. Cette position s'explique par la volonté d'enrayer la circularité des dictionnaires, qui définissent un mot en utilisant d'autres. Pour définir de manière positive et non circulaire un mot, elle évite de faire référence à des concepts extérieurs à la définition et choisit des mots simples (*people, thing*) pour écrire sa définition. Dans le cas des mots du conflit, ce métalangage aurait été difficile (et fastidieux) à mettre en œuvre.

pourvu d'un sens (par le système linguistique) ; et encore le rapport entre sens et désignation ne se réduit-il pas à un inventaire de conditions de dénotation.

(Rastier 1987 : 21, note 6)

L'objet de la sémantique n'est pas la quête normative de l'établissement de critères d'applicabilité référentielle, des mots aux référents. La critique principale que l'on peut faire à ce type d'approche est la circularité de la démarche, puisque les éléments référentiels de l'objet servent à élaborer le sens du mot, qui va, à partir de ces traits référentiels devenus sémantiques, permettre d'identifier le référent. Indirectement, ce type de sémantique pose généralement que le référent est accessible puisqu'il est possible de le décrire. Le référent est donc doublement explicite : il est un donné de la réalité et sert de base à l'élaboration des définitions.

Cependant, ce n'est pas le cas de tous les travaux : V. Nyckees conserve le modèle des conditions nécessaires et suffisantes, après avoir montré les insuffisances de celui du prototype¹³⁹. Il propose un modèle catégoriel à trois niveaux qui rend compte de l'historicité des significations. V. Nyckees s'appuie sur une distinction entre les catégories perceptives et les catégories linguistiques : alors que les catégories perceptives sont prélinguistiques et individuelles, les catégories linguistiques sont collectives et historicisées. Par conséquent, les catégories perceptives ne sont pas le simple reflet des catégories linguistiques. Ces dernières sont

construites par les êtres humains au fil de leurs interactions et tout au long de leur histoire et répondent avant tout aux besoins d'une action coordonnée entre agents ; elles sont de caractère social ou en tout cas collectif.

(Nyckees 1998 : 332)

En distinguant la catégorisation perceptive et la catégorisation linguistique, Nyckees restitue la spécificité des catégories linguistiques dans leur dimension anthropologique, cognitive et historique. Cette approche nous semble intéressante dans le cadre d'une sémantique réaliste du système. Par rapport à notre projet, elle est présente en arrière-plan mais ne nous a pas donné d'outils méthodologiques. En effet, notre projet ne vise pas les catégories mais l'observation de l'opération de nomination, de l'acte de nommer en discours.

¹³⁹ Il relève le fait que la théorie du prototype ne permette pas de répondre à la question « qu'est-ce qu'un oiseau ? ».

Il est temps de dresser un bilan sur les approches descriptives du sens et d'expliquer pourquoi elles n'ont pas été retenues dans notre projet.

3.1.3. Bilan sur les approches descriptives

Un point en particulier a fait obstacle à l'utilisation d'une approche descriptive du sens pour les mots du champ associatif du conflit : la particularité du type de mots envisagés par la sémantique descriptive. On proposera par conséquent le principe d'une sémantique réaliste mais non référentielle.

3.1.3.1. Sémantique descriptive et type de noms

Si les approches descriptives sont généralement appliquées à des noms concrets¹⁴⁰, les noms choisis pour des études discursives mettent en avant la dimension énonciative de la nomination et renvoient à des réalités qu'on peut considérer comme moins concrètes¹⁴¹, même si elles se manifestent toujours concrètement d'une manière ou d'une autre : *autogestion* (Petiot 1982), *socialisme* (Marcellesi 1969) ; ou des réalités plus polémiques comme *grève* (Gardin 1980) ou *guerre* (Branca-Rosoff 1999). Les mots qui constituent notre objet d'étude possèdent ces deux caractéristiques. Les noms abstraits sont généralement considérés comme difficiles à définir, ce qui ne manque pas d'avoir des incidences sur le type de sémantique pratiquée. La sémantique référentielle notamment ne se prête pas bien à leur description. G. Kleiber, qui défend une approche référentialiste de la sémantique, reconnaît

l'existence de beaucoup de termes, surtout abstraits, tels que *amour*, *nature*, *histoire*, etc., pour lesquels, parce qu'il est difficile de formuler un sens stable, intersubjectif, la construction interprétative est plus manifeste qu'avec des termes comme *cheval*.

(Kleiber 1997 : 24)

M. Pêcheux, s'opposant à une approche référentielle, remarque que les classifications dichotomiques du type abstrait/concret, animé/non animé ou humain/non humain, très prisées des sémanticiens référentialistes, fonctionnent pour *chaise* ou *célibataire*. Mais,

¹⁴⁰ Bien que des exceptions puissent être notées, comme le montre, dans la version lexicologique d'une approche structurale, l'étude de S. Rémi-Giraud (1996a) sur *peuple*, *nation*, *état*, *pays*, *patrie*.

¹⁴¹ On entend ici l'opposition abstrait/concret simplement comme directement accessible aux sens (et non par rapport à la nominalisation, ni aux syncatégorématiques).

supposons que l'on veuille aborder, par le moyen de cette classification, des réalités aussi étranges que *l'histoire*, ou bien *les masses*, ou bien encore *la classe ouvrière*... Que va dire le sémanticien ? S'agit-il là d'objets, voire de choses ? ou de sujets, humains ou non humains ? ou de collection de sujets ? Bizarre comme la machine à classer s'enraye soudain...

(Pêcheux 1975a : 29)

Ces traits abstraits permettent une description d'ensemble du lexique mais ils sont trop généraux quand il s'agit de distinguer *conflit* et *crise* par exemple.

Considérer le mot *crise* par exemple sous un angle référentiel semble peu productif, compte tenu de la diversité des référents susceptibles de constituer la référence du nom : une crise peut renvoyer à un accident médical (la crise cardiaque), à une pénurie (la crise du logement), à un conflit militaire (la crise afghane), aux relations internationales (la crise internationale), à l'extinction d'une espèce animale (les crises biologiques de la préhistoire) ou encore à un effondrement de la bourse (la crise boursière). Des traits référentiels communs semblent difficiles à identifier. Les dictionnaires utilisent pour certaines de ces acceptions l'incluant « période », ce qui définit la crise comme un morceau découpé de la linéarité du temps. On verra dans le chapitre 5 que, si ce sème est actualisé en discours, on peut préciser la définition du mot et, second point important par rapport à notre objet, rendre compte des relations de ce mot avec d'autres, par exemple, *dossier*.

Il est nécessaire (en fonction des mots concernés) de détacher la sémantique de sa stricte visée référentielle. Pour reprendre la proposition de P. Siblot (1990), on propose d'adopter *une sémantique réaliste mais non référentielle*. On s'est tourné par conséquent vers des approches récentes en sémantique qui considèrent le sens comme la description de rapports à l'objet et non comme une description de l'objet lui-même.

3.2. Sémantique et rapport au référent

Devant les difficultés rencontrées par les approches structurales et référentielles, plusieurs courants ont présenté des théories sémantiques basées sur un sens non-référentiel. J.-C. Anscombe et O. Ducrot (1983), sous le nom de théorie de l'argumentation dans la langue, décrivent le sens dans des termes argumentatifs, pour rendre compte des enchaînements d'énoncés. Cependant, leurs travaux portent principalement sur des connecteurs. Plusieurs théories déplacent leur objet : le sens n'est plus seulement lié à la description du référent mais à la description du rapport au référent : la sémantique d'A. Wierzbicka et la

sémantique indexicale dans une perspective linguistique et la praxématique dans une perspective discursive. Malgré une unité apparente dans leur objet, le sens comme expression des rapports au référent, ces approches sont différentes sur les plans théorique et méthodologique. Toutefois, elles sont unies par un rejet d'une conception du référent comme détaché des pratiques qui lui sont associées¹⁴². On distinguera le travail d'A. Wierzbicka, qui allie le sens et la fonction de l'objet, de la sémantique indexicale qui défend l'idée que le sens est l'expression d'un accès à l'objet.

3.2.1. Sens et fonction de l'objet

A. Wierzbicka (1985) fournit une description d'objets de la vie de tous les jours : de simples artefacts (*tasse, mug*), d'artefacts complexes (*bicyclette, voiture*), d'espèces naturelles (*chat, chien*), des « concepts » fonctionnels¹⁴³, comme *jouet, véhicule, arme*, incluant des noms collectifs qu'on cite en anglais car ils n'ont pas les mêmes propriétés linguistiques en français : *furniture, groceries, clothing, fruit*. Considérant que la sémantique ne doit pas simplement fournir une description des objets susceptibles d'être catégorisés par tel ou tel mot, Wierzbicka considère que

pour comprendre les mots représentant les artefacts humains, on doit d'abord trouver la raison pour laquelle ces artefacts ont été produits : c'est-à-dire qu'on doit comprendre leur fonction¹⁴⁴.

(Wierzbicka 1985 : 19).

Les définitions qu'elle propose sont longues (plusieurs pages), ce qui se justifie par le fait que, pour elle, sémantique et lexicographie sont liées par un rapport empirie-théorie – ce qui n'est pas du tout partagé par d'autres théories sémantiques comme la sémantique indexicale ou la théorie des opérations énonciatives. Wierzbicka circonscrit le sens des mots à partir des usages qui sont faits des objets. Par exemple, la différence de taille entre une tasse et un mug ne se justifie pas en soi par l'existence de catégories à priori mais par l'usage des objets. Une tasse s'utilise avec une table et autorise donc une soucoupe et une petite capacité puisque qu'une réserve (la cafetière, la théière) est disponible dans l'environnement proche, alors qu'un mug est plus grand puisqu'il sert à transporter un liquide, est formé dans un matériau épais pour préserver la chaleur.

¹⁴² En ce sens, la conception du sens qu'elles développent ne peut être qualifiée d'« aréférentiel[le] », comme l'a fait G. Kleiber (1997 : 23).

¹⁴³ En anglais : « purely fonctionnal concepts » (Wierzbicka 1985 : 3).

¹⁴⁴ « To understand words for human artefacts one must first of all understand the reason for producing those artefacts : that is, one must understand their function » (Wierzbicka 1985 : 19).

Les objets sont caractérisés par leur « biais anthropocentrique » (Wierzbicka 1985 : 343).

Cependant, l'approche d'A. Wierzbicka, pour intéressante qu'elle soit, est limitée par son objet, les noms d'objets qu'on utilise, ou dont on a l'usage, dans la vie quotidienne. Cela a pour effet d'orienter ses définitions vers la dimension fonctionnelle des noms. Les événements de type 'conflit' font également partie de notre vie quotidienne mais ne sont pas des objets qu'on utilise¹⁴⁵. Il s'agit plus d'objets auxquels on réagit ou des actions que l'on mène. La sémantique indexicale propose un cadre plus général pour décrire le sens dans une perspective expérientielle.

3.2.2. Sens et accès à l'objet

La sémantique indexicale, telle qu'elle est développée par P. Cadiot, F. Nemo et Y.-M. Visetti, est basée sur un renversement des deux faces du signe, la face descriptive/symbolique (signification) et la face indicielle (désignation). Ces auteurs considèrent que la première est généralement privilégiée par rapport à la seconde. P. Cadiot (1997a : 248) se donne l'hypothèse de travail suivante : « montrer qu'il y a une bonne santé heuristique à la mise en veilleuse systématique de la face [descriptive/symbolique], et donc à une mise hors circuit (optimale) du référent dans la description du sens lexical ». Le sens d'un nom est conçu à travers la fonction d'indexicalité du langage, terme emprunté à l'ethnométhodologie et qui renvoie à la dépendance contextuelle des expressions du langage – le monde est appréhendé localement par le regard intentionné d'un

¹⁴⁵ Notre entreprise de description du sens des mots d'événement part sous les meilleurs auspices sémantiques puisqu'A. Wierzbicka considère que les noms d'événements seraient plus faciles à définir que les objets concrets. Elle écrit en effet : « Les concepts abstraits comme *l'amour, la haine, la raison, la justice, la vérité* ou *la connaissance*, se sont déjà avérés difficiles à définir, de même que les noms de qualités, d'événements et d'actions, comme *long* et *large, le vent* et *la pluie, tuer* et *casser* ou *demander* et *prévenir*. Mais ce sont les concepts concrets qui se sont avérés les plus difficiles de tous, les concepts représentant des choses ordinaires, comme *le seau, la table* ou *la tasse*, et, tout particulièrement, les choses "naturelles", comme *la banane* ou *la carotte* ; et plus difficiles que les autres, les concepts représentant des êtres animés comme *l'écureuil, le cheval* ou *la mouche* » (Wierzbicka 1985 : 1). Cette position tient sans doute au fait que les noms d'objets concrets et d'animaux (les sièges, les tasses, sans compter les oiseaux, du moineau à l'autruche) ont suscité beaucoup de discussions chez les sémanticiens... Le texte original est le suivant : "Abstracts concepts such as *love* and *hate, wisdom* and *justice, truth* and *knowledge*, have proved to be difficult enough, and so have words for qualities, events, actions, such as *long* and *wide, wind* and *rain, kill* and *break, or ask* and *warn*. But it has been concrete concepts which have proved to be the hardest of all, concepts which stand for ordinary things, such as *buckets, tables, or cups*, and in particular, 'natural' things, like *bananas* or *carrots* ; most of all, concepts which stand for living things, such as *squirrels, horses* or *flies*".

membre, à travers des expressions dont le sens est contextuel. L'objectif d'une sémantique indexicale est de décrire le sens d'un mot de telle sorte qu'il permette d'accéder à un objet sans le restreindre à être une description de cet objet. De ce fait, les définitions produites dans ce cadre sont d'un degré de généralité élevé, ce qui rend possible l'adaptation du sens à différentes situations.

La question à laquelle doit répondre la sémantique n'est pas : « qu'est-ce que c'est qu'un X ? », mais : « qu'est-ce que (le mot) x ? ». Le principe général d'indexicalité amène P. Cadiot et F. Nemo (1997a et 1997b) à distinguer entre les propriétés intrinsèques de l'objet (PI) et ses propriétés extrinsèques (PE). Pour Cadiot et Nemo (1997a : 26), les propriétés intrinsèques sont les traits, sèmes, etc. qui assurent la description matérielle de l'objet et les propriétés extrinsèques sont définies comme un rapport à l'objet, un rapport passif (perception) aussi bien qu'un rapport actif (action). Les propriétés extrinsèques vont non pas *décrire ce à quoi on accède* comme dans une approche référentielle mais *donner accès à l'objet* : « la fonction d'un mot observée à travers ses emplois, c'est de ménager un accès aux objets au travers du rapport qu'on entretient avec eux. C'est cet accès que nous tentons de formuler en termes de PE » (Cadiot et Nemo 1997b : 129). Le sens d'un mot est donc la description de ses propriétés extrinsèques : elles sont « le seul objet légitime de la sémantique lexicale » (Cadiot et Nemo 1997b : 144) et « le "sens" d'un nom relève de ses PE » (Cadiot et Nemo 1997a : 25). Plutôt que des propriétés, les propriétés extrinsèques doivent être comprises comme des principes indicationnels donnant accès au référent.

Les propriétés extrinsèques sont de nature assez générales, par exemple « qui sert à écraser, à poser, à conserver et à éviter l'éparpillement » pour *cedrier* ou « personne dont il faut s'occuper » pour *client*. Une telle généralité peut être source de confusion puisqu'une définition comme celle de *client* pourrait recouvrir, par exemple, certains emplois du mot *malade*. D. Legallois et S.-N. Kwon (2005 : 5) proposent de préciser la propriété extrinsèque en ajoutant : « qui demande à ce qu'on s'occupe de lui ». Le caractère hiérarchique présent dans le mot est toujours masqué, malgré cet ajout. En effet, pour F. Cusin-Berche (1997 : 145), le mot *client* est, certes, un nom relationnel, mais il se caractérise plus précisément en ce qu'il peut renvoyer à une relation hiérarchique dans deux directions :

le client se définit soit par rapport à sa dépendance à l'égard d'un supérieur (emploi antique en relation avec un *patron* ou *patricien*), à l'égard de celui à qui il demande un service, soit par rapport à sa prééminence sur un fournisseur (le client est roi), ou un prestataire de service.

(Cusin-Berche 1997 : 145)

La différence avec la sémantique référentielle est importante. Pour la sémantique indexicale, les propriétés extrinsèques déterminant le sens, les propriétés intrinsèques, descriptives, ne sont pas nécessaires, alors qu'elles sont centrales dans la sémantique référentielle.

Un tel positionnement implique de ne pas considérer tel ou tel référent comme le référent premier d'un mot. Par conséquent, la sémantique indexicale ne considère pas la dénomination comme une relation sémantique centrale, mais comme un cas particulier des emplois d'un mot :

s'il y a bien une idée reçue en sémantique lexicale, c'est que l'emploi dénominatif d'un nom est premier et que les emplois dénominatifs doivent être expliqués à partir de cet emploi premier.

(Cadiot et Némó 1997a : 29)

P. Cadiot et F. Némó affirment qu'il est « important de ne pas confondre les conditions d'emplois d'un nom et ses conditions d'usage, autrement dit sa **fonction indexicale** et sa **fonction de catégorisation** » (Cadiot et Némó 1997a : 28, soulignement des auteurs). On pourrait presque dire que la sémantique indexicale étend aux dénominations la description qui peut être faite des métaphores : dans « Arthur est un lion » apparaît le rapport entretenu à l'objet « lion », c'est-à-dire le fait qu'on considère, dans une communauté linguistique et culturelle donnée que le lion est un animal courageux. Ce type de raisonnement est étendu à des emplois dénominatifs. Par exemple, la propriété extrinsèque du mot *client* est, on l'a dit, « quelqu'un dont on doit s'occuper ». Elle vaut aussi bien pour les emplois métaphoriques, qui sont, pour les auteurs, des emplois catégorisants non dénominatifs (« cet homme politique est un bon client », dit par un journaliste) que pour les usages dénominatifs (« il y a un client dans la boutique », dit par une vendeuse). Cette prise de position a pour effet de considérer la polysémie comme un emploi parmi d'autres, qu'il n'est plus besoin d'expliquer par des dérivations d'un sens posé comme premier.

Par rapport à l'objet de la sémantique indexicale, notre objet est plus restreint. En effet, on ne va s'intéresser qu'à des emplois dénominatifs. Malgré cette restriction, les propositions de la sémantique indexicale nous ont semblé stimulantes pour analyser nos données. Afin de préciser notre position par rapport à ce cadre, nous ferons deux remarques. La première porte sur la distinction entre propriétés intrinsèques et propriétés extrinsèques, et la seconde sur la conception de la référence sur laquelle s'appuie cette théorie et, par extension, sur les rapports entre l'homme et le monde.

L'identification des propriétés intrinsèques et des propriétés extrinsèques peut parfois se révéler confuse. Le fait de ne pas distinguer entre les types d'objets, contrairement à la démarche adoptée par A. Wierzbicka (1985) par exemple, conduit à considérer que les propriétés intrinsèques sont des propriétés « 'neg-anthropiques' ou conçues comme telles » (Cadiot et Némó 1997b : 128, note 4), ce que nous comprenons comme des propriétés qui ne disent rien du rapport de l'homme au monde. Par conséquent, elles sont qualifiées de « contingentes ». Or, comme l'a montré A. Wierzbicka, il appartient au caractère des artefacts de répondre à une activité ou un besoin humain. L'exemple du cendrier le montre clairement. Si, comme le revendiquent P. Cadiot et F. Némó (1997b : 136), « les PI se déduisent des PE », alors les propriétés intrinsèques sont nécessaires et elles appartiennent au contraire très fortement à la description des artefacts : si un cendrier est généralement creux, c'est pour contenir les cendres et si les bords en sont un peu haut, c'est pour éviter qu'elles s'éparpillent. Il en résulte que les propriétés intrinsèques nous semblent, certes non suffisantes, mais tout de même nécessaires.

L'objectif à l'horizon de la sémantique indexicale est d'appréhender les rapports de l'homme au monde par le langage. Le projet de P. Cadiot et F. Lebas (2003 : 4) est de « démontrer que le langage est une *saisie* du monde, pas seulement qu'il est un jeu *tourné* vers le monde ». Ils proposent de s'appuyer sur la phénoménologie et un retour à l'expérience :

le monde est une constitution compatible *avec* l'expérience parce qu'il est constitué *par* l'expérience. Plus particulièrement, la constitution des référents leur est extrinsèque, elle est fondée sur *notre* expérience. La solution générale de l'articulation sens-référence est alors énonçable avec une extraordinaire simplicité : les objets de la parole sont propres à l'activité linguistique en tant qu'ils sont en partie *constitués* par la dynamique langagière, mais sont aussi *les mêmes* que ceux auxquels le langage réfère.

(Cadiot et Lebas 2003 : 5)

Le langage occupe une place centrale dans la constitution du monde dans lequel nous vivons, dans la constitution des objets avec lesquels nous vivons. Cependant, dans le cadre indexical, il ne semble pas que le retour de la réalité sur le langage soit envisagé : les rapports entre langage et réalité ne sont pas conçus sur le mode d'une interaction. Or on a eu l'occasion de souligner, dans le chapitre 1 (voir 1.2.3), qu'en sémantique lexicale, l'interaction entre le langage et la réalité est fondamentale. Par exemple, le sens actuel du mot *guerre* résulte d'une sédimentation de pratiques et de discours qui fait évoluer le sens du mot d'une

opposition uniquement entre États à une opposition entre groupes sociaux, dont un cas particulier est celui des États.

Nous opérons ici un déplacement méthodologique. En effet, nous partageons le postulat général de la sémantique indexicale :

il n'y a pas pour la langue d'abord un monde sans l'homme et ensuite un monde avec l'homme, et de ce fait les mots assument forcément d'emblée ce monde avec l'homme.

(Cadiot et Némio 1997b : 144)

Cependant, pour aborder des mots désignant des objets sociaux comme le sont le conflit militaire et le conflit social, il est important d'observer le rapport de l'homme au monde sur des données authentiques. La strate du discours, qui fait intervenir les notions de contexte, de dialogisme, de mémoire sociale mais aussi, plus près du mot, les collocations et l'environnement lexico-syntaxique des mots, nous semble un point de passage indispensable pour analyser le rapport de l'homme au monde.

Nous retiendrons donc de la sémantique indexicale le projet de concevoir la sémantique comme l'étude non du sens des mots mais du rapport que l'homme entretient avec les objets. Ce rapport on l'envisagera dans ses dimensions sociales et situées tel qu'il peut apparaître dans des discours. Cependant, ne déterminer le sens d'un mot que par ses seules propriétés externes fait courir le risque de définitions un peu trop générales. Afin de bloquer l'extension des définitions, des traits référentiels (des propriétés intrinsèques) nous semblent nécessaires.

3.2.3. Unir approche descriptive et approche procédurale

L'idée d'une « troisième voie » en sémantique est présente chez G. Kleiber¹⁴⁶ (1997). Kleiber propose de considérer deux types complémentaires d'approches sémantiques : en effet, plutôt que « d'étendre à toutes les unités qui ont du sens un modèle de sens qui ne convient qu'à certaines, il convient de prôner un sens hétérogène, qui peut varier selon le type d'expressions ». Il distingue donc deux modèles sémantiques différents, les deux étant de type référentiel puisqu'ils permettent tous deux d'accéder à l'objet dans la réalité :

L'hypothèse que nous suggérons est que le sens obéit à deux modèles référentiels différents : le modèle descriptif, celui qui indique quelles sont les conditions

¹⁴⁶ Il n'est sans doute pas le seul. Cette idée apparaît en effet chez H. Constantin de Chanay (1993).

(nécessaires et suffisantes ou prototypiques) auxquelles doit satisfaire une entité pour pouvoir être désignée ainsi, et le modèle instructionnel, qui marque le moyen d'accéder au, ou de construire le référent. Le premier est prédicatif, le deuxième met en jeu des mécanismes dynamiques (déictiques, inférentiels), qui ne constituent pas des propriétés du référent, mais des balises plus ou moins rigides pour y arriver.

(Kleiber 1997 : 32)

On suivra la proposition de Kleiber en combinant une sémantique référentielle, telle qu'elle peut être définie par V. Nyckees (1998), à une sémantique instructionnelle, c'est-à-dire une sémantique qui se définit par l'expression de rapports à l'objet. Si on veut mettre en œuvre cette sémantique mixte dans une perspective anthropologique, il convient de s'appuyer sur des manifestations réelles de l'activité langagière, ce qui nous positionne dans le champ de la sémantique discursive. De plus, travailler en discours rend possible un appui sur l'environnement des mots, c'est-à-dire leur cotexte, ce qui permettra de pratiquer la sémantique en s'appuyant sur une méthodologie reproductible. On s'intéressera pour finir à une autre approche sémantique qui envisage le sens comme l'expression de rapports à l'objet : il s'agit de la sémantique praxématique.

3.2.4. La sémantique praxématique

La linguistique praxématique propose une sémantique anthropologique et référentielle en remplaçant le langage au sein des différentes praxis (pratiques) humaines. La nomination¹⁴⁷ dans la perspective praxématique exprime un triple rapport au réel :

Réel du monde qu'il [le praxème] permet de catégoriser pour lui donner sens ; réel du sujet qui exprime la représentation qu'il se fait de ce monde et la position qu'il prend à son égard ; réel des rapports du sujet aux autres avec lesquels il est nécessairement en dialogue.

(Siblot 2000 : 30)

Le nom permet l'expression de rapports à l'objet mais ces rapports sont moins abstraits et moins « désincarnés » que ceux qui sont recherchés par la sémantique indexicale :

¹⁴⁷ On l'a vu dans le chapitre 1 (voir 1.2.4), la praxématique envisage la relation nom-chose comme étant médiatisée par l'énonciation. La dimension dialogique de la nomination est abordée dans le chapitre 8.

Dans cette perspective, le sens des noms apparaît élaboré à partir de praxis diverses : celles manipulatives et techniques qui, par exemple, concernent les objets concrets (*arbre, chaise, laser*), celles de pratiques sociales (*maire, grève, mariage*), ou de conceptualisations plus abstraites (*tolérance, grâce, démocratie*). (Siblot 1998 : 26)

Prenant l'exemple du mot *toilette*, P. Siblot montre comment, par une succession de métonymies, on est passé, à partir d'une dérivation régulière du mot *toile*, de la *toilette* qui désignait une pièce de tissu qui servait aux marchands ambulants pour présenter leur marchandise, à la *toilette* de bal. Les femmes ont utilisé la *toilette* des marchands pour ranger leurs fards, ce qui a donné lieu aux *objets de toilette*, au *meuble de toilette*, au *cabinet de toilette*, à l'activité d'*être à la toilette* et au résultat, *la toilette de bal*. Ainsi, « [l]a relation du nom à l'objet nommé n'est plus alors d'ordre essentiel, mais pratique » (Siblot 1997 : 52).

La praxématique met surtout l'accent sur ce que la nomination a de variable, qu'il s'agisse de nomination en situation polémique, où les mots sont porteurs des prises de position défendues par les locuteurs ou d'études diachroniques mettant en évidence d'importants changements de sens. La capitalisation des sens en langue est envisagée mais son étude ne constitue pas un objectif. Il ne s'agit pas de recenser les programmes de sens d'un mot mais de souligner leur variété et la diversité des actualisations dans la dynamique discursive.

Par rapport à notre projet, il faut souligner que la praxématique adopte souvent une perspective diachronique, ce qui permet de mettre en évidence des changements de sens de manière très nette en les mettant en relation avec l'évolution des pratiques sociales. Mais cela laisse de côté la sémantique en synchronie et, par conséquent, l'étude de la relation entre les pratiques et le sens en synchronie. Par ailleurs, cette approche est centrée sur le mot lui-même, ce qui ne rend pas compte de l'opération de nomination en totalité. En effet, la dimension du cotexte du mot est une composante irréductible de la nomination, avec le dialogisme. La nomination se fait au travers de syntagmes et le cotexte joue un rôle dans l'actualisation du sens du mot. On retrouve dans ces deux dimensions, le cotexte et le dialogisme, deux concepts centraux à l'analyse du discours : l'intradiscours et l'interdiscours¹⁴⁸. L'articulation de ces deux concepts nous permettra de proposer une sémantique discursive qui tienne compte des deux dimensions du discours et qui sera à même d'envisager le sens des mots comme l'expression de pratiques et de rapports associés à l'objet.

¹⁴⁸ On reprend le parallélisme entre intradiscours et interdiscours, mais la notion d'interdiscours est élargie au dialogisme, comme il a été précisé dans le chapitre 1 (voir 1.3.1.3).

3.3. La sémantique discursive

Selon la manière dont on entend *sémantique discursive*, on est plus ou moins proche de l'analyse du discours. Pour nous, la sémantique est inséparable du discours tel quel le définit l'analyse du discours, entre intradiscours et interdiscours. C'est ce qui fait, pour Cl. Haroche, P. Henry et M. Pêcheux, la spécificité de la sémantique par rapport à d'autres niveaux de la description linguistique. Elle n'est pas un niveau homologue avec les niveaux phonologique, morphologique et syntaxique. En effet, « le lien qui relie les "significations" d'un texte aux conditions socio-historiques de ce texte n'est nullement secondaire, mais constitutif des significations elles-mêmes » (Haroche, Henry et Pêcheux 1971 : 99). Dans cette perspective, l'étude du sens se comprend uniquement à partir de corpus de données authentiques.

Il semble toutefois que l'expression *sémantique discursive* ne soit pas très stabilisée pour identifier une discipline qui disposerait de méthodes spécifiques, en dépit du fait que de nombreux travaux en analyse du discours la pratique et que certains outils, comme l'analyse distributionnelle, soient très souvent utilisés.

3.3.1. Les ambiguïtés de l'expression « sémantique discursive »

Il ne nous a pas semblé que la *sémantique discursive* existe en tant que branche officiellement constituée de la sémantique. On peut voir une preuve de cette absence d'institutionnalisation dans le fait que sa définition est susceptible d'ambiguïtés.

B. Pottier place la sémantique structurale au centre d'un schéma qui comprend d'autres sémantiques (discursive, pragmatique, référentielle) et définit la sémantique discursive de la manière suivante :

La sémantique discursive décrit les mécanismes de passage de la langue au discours, et inversement. Ce sont deux SAVOIR-FAIRE complémentaires. Les signifiés de langue deviennent des significations en discours, contextualisées.

(Pottier 1992 : 20)

L'objet de la sémantique discursive est, pour B. Pottier, l'actualisation du lexique et les retours en langue qui en sont issus. Dans ce cas, le discours est considéré comme l'actualisation du système de la langue, mais ses caractéristiques propres, comme l'interdiscours ou l'inscription des luttes sociales dans le lexique, ne sont pas envisagées. De notre point de vue, il s'agit là d'une lexicologie discursive, comme celle de M.-F. Mortureux.

L'expression apparaît dans un des articles fondateurs de l'analyse du discours, l'article de *Langages* 24 intitulé « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours » :

les formations idéologiques ainsi définies comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs *formations discursives* interreliées, qui déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'*il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ces mots se combinent*, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots : [...] les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; [...] les mots « changent de sens » en passant d'une formation discursive à une autre.

[...] nous appellerons « sémantique discursive » l'analyse scientifique des processus caractéristiques d'une formation discursive, cette analyse tenant compte du lien qui relie ces processus aux conditions dans lesquelles le discours est produit (aux positions auxquelles il doit être référé) ».

(Haroche, Henry et Pêcheux 1971 : 103)

On a cité extensivement le passage pour mettre en valeur le fait que la sémantique discursive est définie en rapport avec les formations discursives et avec la syntaxe. Il ne nous semble pas qu'elle concerne exclusivement le lexique. Il est vrai que l'expression est ambiguë, à cause de l'adjectif relationnel : s'agit-il de sens (de mots) en discours ou de sens du discours ?

D'après D. Malidier (1990 : 24), l'expression *sémantique discursive* prêtait à confusion et, bien qu'encore utilisée dans *Langages* 37, elle sera finalement abandonnée. Aujourd'hui, l'expression est employée par M.-A. Paveau et L. Rosier (2005) pour faire référence à cette version de l'analyse du discours. Elle figure également sous la plume de P. Siblot, qui la rattache à la praxématique et à la production dialogique du sens.

Pour éviter les ambiguïtés dont recèle cette expression, on commencera par définir ce qu'on entend par *discours*, en s'inscrivant dans le cadre de l'analyse du discours, entre intradiscours et interdiscours.

3.3.2. Articulation de l'intradiscours et de l'interdiscours

Concevoir l'opération de la nomination en discours, et à travers elle, le sens des mots en discours nécessite de la prendre en compte dans toutes ses dimensions. Si la nomination est reliée au locuteur (individuel ou collectif), à la situation, aux autres discours, elle ne s'intègre pas moins dans la linéarité discursive. Les concepts d'intradiscours et d'interdiscours, concepts centraux en analyse du discours dite française, vont nous permettre d'appréhender la nomination à travers ces différentes dimensions.

D'après D. Maldidier (1990 : 66), le concept d'interdiscours apparaît au début des années 1970 alors que l'intradiscours n'est véritablement envisagé qu'en 1978 quand J.-M. Marandin rejoint l'équipe de M. Pêcheux. Deux axes du discours sont donc dégagés : l'interdiscours et l'intradiscours. L'interdiscours correspond à l'axe vertical du discours, à la dimension historique, à la mémoire. On peut le définir en disant que « le discours se constitue à partir de discursif déjà-là » (Maldidier 1993 : 113). La saisie de l'interdiscours est notamment syntaxique, par les nominalisations ou les relatives. L'intradiscours correspond à l'axe horizontal de la mise en séquence, c'est-à-dire à « l'enchaînement empirique dans la séquence textuelle » (Maldidier 1993 : 114). On aborde avec l'intradiscours la dynamique textuelle, à travers les reprises et les mécanismes de thématization qui assurent la cohérence du discours. L'objet de l'analyse du discours n'est pas l'interdiscours directement, mais « la réinscription, toujours dissimulée, dans l'intradiscours, des éléments de l'interdiscours » (Maldidier 1993 : 114).

L'introduction du concept d'intradiscours est un bouleversement assez important dans la mesure où la thèse de la première époque de l'analyse du discours (dans les années 70) était que le sens n'était pas issu des sujets mais dans l'histoire, à travers les reprises de déjà-dit, qui devaient se chercher dans une rupture avec le fil du discours. Cela impliquait un refus du niveau du texte, perçu comme le niveau du sujet, comme niveau d'analyse du sens. D. Maingueneau (1983b) inscrit l'interdiscours au cœur de la sémantique en montrant comment deux discours antagonistes, le discours janséniste et le discours humaniste dévot au 17^e siècle, sont pris dans un système de relation et se répondent par des contrastes sémantiques organisés autour des notions d'ordre et de point de concentration.

Pour une approche sémantique de mots en discours, l'intradiscours sera envisagé à travers les reprises (voir chapitre 4) ainsi que dans une dimension plus réduite, le cotexte, c'est-à-dire l'environnement du mot. En effet, la sémantique

discursive postule que le sens des mots ne se réduit pas aux mots eux-mêmes mais s'élabore à partir de leur inscription en discours.

3.3.3. Sémantique et cotexte

Dans un article concernant la polysémie, É. Benveniste (1966 : 290) pose le principe suivant : « le “sens” d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent ». Dans le présent travail, l'étude du cotexte aura deux objectifs : le premier, général, est de décrire les pratiques ou les rapports associés aux mots, ce qui permettra de caractériser les relations entre les mots du champ associatif ; le second est d'accéder au sens du mot *crise* pris isolément.

Envisagé pour lui-même, le cotexte est révélateur des pratiques sociales associées aux mots telles qu'elles transparaissent dans les associations lexicales préférentielles. Dans un article portant sur le mot *quartier*, S. Branca-Rosoff (2001 : 48) analyse le cotexte phrastique du mot, considérant que « [c]e contexte étroit permet d'étudier les associations lexicales préférentielles du mot, les formulations les plus sédimentées ». Le cotexte considéré est composé des compléments du nom (*tous les quartiers de la ville, le pavé de mon quartier, les bars du quartier, le quartier du Marais*), des prépositions (*dans le quartier*) et des participes passés (*les jeunes issus des quartiers*). L'étude du cotexte permet de reconstituer des « matrices de sens », notion définie par R. Raus (1999, cité dans Branca-Rosoff 2001 : 66) comme : « tout mécanisme [de sens] permettant d'expliquer la façon dont un trait distinctif se produit, s'enracine ou se modifie le long du temps à l'intérieur du champ sémantique des mots ». Cette proposition met l'accent sur la place du langage dans la construction sociale dans une perspective diachronique.

Le statut sémantique de ces « matrices de sens » nous semble pouvoir être rattaché à une vision sociolinguistique du sens, dans laquelle social-linguistique et social extra-linguistique sont unis bien que non-isomorphes. Les pratiques linguistiques sont à la fois le *reflet* des pratiques sociales et font partie elles-mêmes, avec leurs spécificités, de ces pratiques. Dans cette perspective, le cotexte est conçu comme un indice des représentations sociales qui accompagnent le mot, ce qui est rapporté à son sens. Le mot est conçu comme un concentré d'expérience sociale, concentré qui dans le même temps organise cette expérience :

Ce que les énoncés *disent du quartier* recoupe largement ce que sociologues et historiens disent des *pratiques qui constituent un quartier*, dans le monde situé hors du langage. [...] De ce point de vue, le langage sert à représenter et à communiquer l'expérience sociale des écrivains. Mais à leur tour, les expressions se fixent en routines, de telle sorte que dire "mon quartier" évoque automatiquement les propriétés que nous avons mentionnées et qui peuvent en être absente dans la réalité. Le vocable *quartier*, porteur de cette mémoire discursive, se substitue à l'expérience - ou plus exactement participe à l'expérience, qu'elle organise, qu'elle met en forme.

(Branca-Rosoff 2001 : 60)

À ce titre, le mot et le sens socialisé sont en miroir l'un de l'autre. Les mots se chargent de sens à travers leurs emplois.

C'est dans cette optique que l'on procèdera, dans le chapitre 5, à l'analyse cotextuelle des mots des deux champs associatifs. Le fait de travailler sur un ensemble de mots implique que l'on prenne en compte l'ensemble des environnements lexico-syntaxiques afin de les comparer et de cerner l'apport particulier d'un mot à l'ensemble.

L'analyse du cotexte peut aller au-delà des rapports à l'objet. En effet, F. Cusin-Berche a mis en évidence l'intérêt de s'appuyer sur le cotexte pour accéder au sens. Ainsi, « au sein d'un discours le cotexte sert le plus souvent de révélateur sémantique et d'indicateur contextuel » (Cusin-Berche 1997 : 142). Le repérage des verbes associés aux mots permet de faire émerger des traits sémantiques. Par exemple, le fait que le nom *manageur* soit associé à « animer, entraîner des équipes » fait émerger le trait [+ animateur]. On a trouvé un appui solide et rigoureux dans la méthode mise en œuvre par F. Cusin-Berche. Cette méthode, mise en œuvre dans le chapitre 5, s'opère en trois temps : une approche statistique globale, un repérage syntaxique et une interprétation sémantique (Cusin-Berche 1998 : 26).

Cependant, si l'analyse des emplois est un mode d'accès au sens d'une unité lexicale, F. Cusin-Berche (1999 : 5) considère que « le sens de cette unité est, et demeure, conditionné pour partie par le système lexical ». Par conséquent, les emplois ne sont pas premiers dans la détermination du sens des mots. Le sens des unités lexicales est en langue et détermine les emplois : « Cela incite à émettre l'hypothèse que ce ne seraient pas les emplois qui détermineraient le(s) sens mais ce serai(en)t le(s) sens qui conditionnerai(en)t les emplois » (Cusin-Berche 1999 : 8). Notre objectif, contrairement à celui de F. Cusin-Berche, n'est pas le système lexical, les mots qu'on étudie ne constituant pas un paradigme mais un champ associatif. Il s'agit au contraire de voir, d'une part, comment le

sens fonctionne proprement en discours et, d'autre part, comment l'environnement lexico-syntaxique des mots participe à la création de liens entre les mots du champ associatif et, par ce biais, à la configuration du sens social de l'événement. Malgré cette différence d'objectif, la méthodologie développée par F. Cusin-Berche nous a donné des outils concrets pour analyser les mots du champ associatif.

Δ La sémantique discursive est caractérisée comme une analyse sémantique incluant les deux dimensions fondamentales au concept de discours en analyse du discours : l'intradiscours, c'est-à-dire le discours dans son déroulement linéaire et séquentiel, et l'interdiscours, c'est-à-dire le discours en tant qu'il est constitutivement formé d'autres discours.

◇ Bilan du chapitre 3

Ce chapitre a permis une exploration des différentes approches sémantiques en vue de sélectionner la plus appropriée à notre objet. La sémantique a récemment connu une décentration de son objet : au lieu de penser, comme c'est le cas des approches structurales et descriptives, que le sens est une description du référent, divers courants (la sémantique indexicale, la sémantique praxématique) ont proposé de concevoir le sens comme l'expression de rapports à l'objet. On souscrit à cette vision du sens qui permet de pratiquer une sémantique anthropologique, mais on s'inscrit davantage du côté de la praxématique que de la sémantique indexicale. En effet, on s'est appuyé sur un corpus pour mettre au jour les rapports effectifs à l'objet, ces rapports étant, de notre point de vue, indissociables de pratiques sociales historiquement situées. On fait dans le présent travail le pari d'une sémantique synchronique et discursive des rapports à l'objet. C'est pourquoi, après avoir défini la sémantique discursive comme articulant intradiscours et interdiscours, on a présenté la notion de cotexte qui va nous servir à aborder les rapports et pratiques associés à l'objet. On défend la thèse que l'environnement lexico-syntaxique permet de sémiotiser l'expérience sociale des locuteurs et, à travers cette expérience, d'assurer la construction discursive de l'événement. Le nom seul permet de désigner un référent mais pas de le signifier. C'est la nomination inscrite dans son intradiscours et interdiscours qui le permet.

Nous suivrons donc deux fils dans notre analyse sémantique discursive des noms désignant des événements : un premier fil qui relève du niveau de l'intradiscours, l'environnement lexico-syntaxique des mots, qui sera croisé avec un fil relevant de l'intertextualité et de la circulation des désignations dans le discours médiatique. Ces deux dimensions du discours vont venir articuler les chapitres

d'analyse qui vont suivre, la deuxième partie de la thèse (chapitres 4, 5 et 6) portant sur la dimension de l'intradiscours et la troisième partie (chapitres 7 et 8) développant plus particulièrement le niveau de l'interdiscours. La construction du sens social de l'événement sera envisagée à travers ces deux concepts, qui ont été reliés à des catégories d'analyse plus précises. La partie 2 aborde l'intradiscours à différents niveaux : au fil du texte (chapitre 4), dans le cotexte verbal (chapitre 5) et prépositionnel (chapitre 6 pour les prépositions *avec*, *entre* et *contre*). La partie 3 reprend le cotexte prépositionnel, avec l'étude des syntagmes composés avec la préposition *de* (chapitre 7), dont certains sont marqués d'interdiscours. Le dernier chapitre (chapitre 8) est consacré à l'hétérogénéité énonciative, une autre forme de l'inscription de discours autres dans le texte. Le tableau suivant résume les catégories d'analyse et les objectifs visés.

Figure 8. Chemin de fer de la thèse

Chapitre	Catégories d'analyse	Objectif
4. Un objet de discours médiatique	Sémiotique de la page du journal Relations discursives (anaphore, coréférence) Représentation du discours autre	Montrer que les mots du champ associatif s'organisent en un objet de discours
5. Les rapports à l'objet, entre cotexte et sens	Analyse lexicographique Analyse lexicométrique Analyse distributionnelle (lexicale et syntaxique)	Cerner l'environnement lexico-syntaxique du champ associatif des mots du conflit et mettre en regard de la construction de l'événement les apports spécifiques de chaque mot par rapport à l'ensemble Analyser plus spécifiquement des interactions entre cotexte et sens pour les mots d'événement (<i>guerre</i> , <i>conflit</i> , <i>crise</i> , <i>dossier</i>)
6. La relation d'opposition	Sémiotique de la page du journal Prépositions (<i>avec</i> , <i>entre</i> , <i>contre</i>)	Examiner la manière dont les mots configurent la relation d'opposition, en particulier à travers leur environnement prépositionnel

Chapitre 3

Chapitre	Catégories d'analyse	Objectif
7. La nomination singulière et la construction interdiscursive de l'événement	Préposition (de) Adjectifs modificateurs de la dénomination propre	Montrer que la nomination de l'événement dans les médias s'effectue par des syntagmes figés, à divers degrés, dont certains relèvent de la catégorie des dénominations d'objets uniques (« nom propre »)
8. Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement	Représentation du discours autre	Mettre en évidence le rôle de la représentation du discours autre dans la construction de l'événement

Au cours de cette première partie, l'objet de l'analyse, la nomination de l'événement, s'est progressivement constitué grâce à la prise en compte du domaine référentiel, l'événement, et à la prise en compte du niveau d'observation, le discours. Les travaux de philosophie et de sociologie soulignent le double rôle de la nomination dans la construction de l'événement : les nominations englobantes (*guerre, conflit, crise, dossier*) synthétisent un ensemble de faits et participent à l'intelligibilité sémantique de l'événement, c'est-à-dire à son sens social. On cherche à appréhender ces deux fonctions sur un plan discursif, ce qui a conduit à poser le champ associatif des mots du conflit comme point de départ de l'analyse. Les deux champs associatifs, celui des mots de la guerre en Afghanistan et celui des mots du conflit des intermittents, ne sont pas destinés à rester centrés sur des signes : l'enjeu de la thèse est de caractériser ces mots par leur fonctionnement discursif à travers l'étude du corpus. Celui-ci a été récolté autour de deux moments discursifs, la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents, dans *le Monde* et *le Figaro*, deux quotidiens nationaux. L'étude discursive a deux objectifs : le premier est d'observer les liens existants en discours entre les mots du champ associatif (notamment entre ceux qui se retrouvent d'un conflit à l'autre et qu'on a nommé les mots d'événement, *guerre, conflit, crise* et *dossier*) ; le second est de cerner le rôle de la nomination dans la construction du sens social de l'événement. Pour remplir ces deux objectifs, on s'inscrit dans une sémantique discursive anthropologique et référentielle, c'est-à-dire qu'on considère le sens comme hétérogène, articulant une description du référent ainsi que l'expression de rapports humains et sociaux au référent. La sémantique discursive articule les deux dimensions du discours : l'intradiscours et l'interdiscours, chaque dimension constituant une des orientations des parties 2 et 3 de la thèse.

PARTIE 2. LES MOTS DU CONFLIT DANS L'INTRADISOURS

Dans la deuxième partie de la thèse, on s'interroge sur la construction discursive de l'événement en l'abordant sous l'angle de la constitution d'une entité cohérente. Cette problématique se développe en trois étapes. Premièrement on tente de cerner l'articulation entre le niveau local des faits (les grèves, les frappes) et le niveau global de l'événement (la guerre, le conflit). Ensuite on précise les rapports des mots d'événements entre eux et leur apport respectif à la globalité. Enfin on s'intéresse plus particulièrement au type d'événement, le conflit. La nature conflictuelle des événements étudiés pose en effet la question de la constitution d'une cohérence sous l'angle de la relation d'opposition : comment est fait le lien entre les différents protagonistes en conflit ? Ces questions seront traitées par l'analyse du fonctionnement des mots du champ associatif dans l'intradiscours, envisagé à différents niveaux : au fil du texte, dans le cotexte phrastique, verbal et prépositionnel.

Dans le chapitre 4, on s'interroge sur la constitution d'une entité globale à partir d'un éparpillement référentiel certain, manifeste dans la diversité des mots du champ associatif. Il s'agit d'aborder la nature de l'événement en plaçant la question sur un plan discursif : quels sont les mécanismes discursifs qui assurent la constitution d'une entité cohérente ? On se demande s'il est possible de considérer d'autres types de liens entre les mots que ceux de la simple cooccurrence. La notion d'objet de discours est proposée pour rendre compte des liens existant entre les mots.

Même s'il constitue une entité cohérente globalement, un événement reste un ensemble composite, comme on le verra dans le chapitre 5, consacré à l'étude de l'apport spécifique de chaque mot à l'objet de discours à travers une analyse du cotexte (phrastique et verbal). Ce chapitre ayant pour objet la description sémantique des mots du champ associatif, il est central à l'économie de la thèse, ce qui explique sa longueur. On y propose en effet une représentation systématique des relations des mots d'événement entre eux (*guerre, conflit, crise*

et *dossier*) à partir de rapports associés à l'objet, ce qui se révèle particulièrement intéressant sur le plan sémantique pour un mot comme *crise*.

Alors que, dans le chapitre 5, on envisage le rôle de chaque protagoniste dans l'événement, ce qui amène à prendre en compte des acteurs qui ne participent pas directement au conflit, le chapitre 6 est consacré à l'étude de la relation centrale à la définition du concept de conflit, la relation entre les adversaires. On se demande comment est exprimée la relation d'opposition et le lien entre les protagonistes, tant au niveau sémiotique qu'au niveau discursif (à travers l'environnement prépositionnel des mots).

Chapitre 4 UN OBJET DE DISCOURS MÉDIATIQUE

L'objet du présent chapitre est de montrer que les mots désignant le conflit, qu'on a considérés, en première approximation dans le chapitre 1, comme formant un champ associatif¹⁴⁹ déterminé par une simple relation de cooccurrence et de référence commune à l'événement ou ses parties, constituent un objet de discours médiatique. Par « objet de discours médiatique », on entend une entité discursive dont la cohérence en discours est assurée par des mécanismes sémiotiques, linguistiques et discursifs, certains d'entre eux étant propres au discours médiatique.

4.1. Approche globale de l'objet de discours médiatique

La notion d'objet de discours a permis d'appréhender globalement les mots des deux champs associatifs. Après l'avoir définie, on observe la manière dont le dispositif sémiotique du journal offre une première configuration sémantique des deux objets de discours.

4.1.1. La notion d'objet de discours

La notion d'objet de discours est développée dans le cadre de la logique naturelle, proposée par J.-B. Grize. Celui-ci définit son projet de logique naturelle comme « l'étude des opérations logico-discursives qui permettent de construire et de reconstruire une schématisation » (Grize 1997 : 65), une schématisation étant ce qu'un locuteur A communique à un auditeur B, en intégrant différentes données de l'interaction verbale, notamment des représentations (celle que le locuteur A a de lui-même, celles qu'il a de B et celles qu'il a du thème traité). Dans ce modèle de l'interaction verbale, qui présente une alternative aux schémas classiques de la communication (sur le modèle émetteur-récepteur) en soulignant la dimension de co-construction des objets de l'interaction, la notion d'objet de discours vise à proposer une conception plus souple de l'objet que celles qui sont en usage dans la logique formelle, en intégrant les différents paramètres d'une situation de communication, comme l'argumentation.

¹⁴⁹ La liste des mots est donnée dans le chapitre 1 (voir 1.4.3) et les conditions concrètes de sa constitution figurent dans le chapitre 2 (voir 2.4.5).

4.1.1.1. L'objet de discours dans la logique naturelle

Le projet de la logique naturelle est d'articuler pensée et discours. L'adjectif « logico-discursives » est là « pour souligner le fait que l'on est en présence d'opérations de pensées, mais dans la mesure seulement où celles-ci s'expriment à travers des activités discursives » (Grize 1997 : 65). Cet objectif est lié à la volonté de saisir l'unité de la pensée à travers l'objet de discours, comme l'explique D. Apothéloz :

Désignant à la fois un outil de pensée et un composant de l'activité de discours, la notion d'objet de discours vise à saisir l'unité fondamentale de la pensée spontanée dans ses manifestations sémiotiques en général, et discursives en particulier.
(Apothéloz 1984 : 189)

Les objets de discours, mêlant pensée et discours, constituent les référentiels du discours :

Le discours est création de sens et construit pour cela des objets de pensée à partir de la signification des termes dont il se sert. De tels objets relèvent à la fois des objets des signes et des référents auxquels ils renvoient, ils constituent les *référentiels* du discours.
(Grize 1996 : 67)

Cette caractéristique a semblé particulièrement adaptée au traitement d'un événement qui se caractérise par sa pluralité rassemblée en « un ». Deux caractéristiques de l'objet de discours découlent de l'objectif de décrire « l'unité fondamentale de la pensée spontanée » : l'objet de discours est conçu comme une entité d'une part complexe et plurielle et d'autre part transformable. Dans une schématisation, le locuteur ne présente qu'un seul aspect de l'objet, selon son intention argumentative :

Les objets du discours doivent être *éclairés*, ce qui revient à mettre en évidence quelques-unes de leurs facettes et à en occulter d'autres et tout éclairage colore ce qu'il illumine, ce qui découle du fait qu'il se sert des préconstruits culturels qui ne sont jamais neutres. Chacun d'eux se situe sur un axe euphorique-dysphorique qui appartient au destinataire.
(Grize 2004 : 42)

La pluralité des éléments de l'objet de discours est organisée par des classes. En effet, un objet de discours « se manifeste comme un complexe d'éléments considéré comme un tout dont chaque élément est une partie de ce tout » (Miéville 1984 : 215), il est donc organisé de manière méréologique qui est nommée *classe-objet*. Il ne s'agit pas d'une classe prédéfinie : « elle est

modifiable, se construisant progressivement par l'activité schématisante. Elle possède un lien indissociable avec le préconstruit culturel » (Miéville 1984 : 216). L'objet de discours s'inscrit donc sur un fond socio-historique. Dans notre cas, on considère que les différents mots du champ associatif constituent une classe-objet : au mot *guerre* est fréquemment associé les mots *frappes* ou *opérations*. Cependant, les opérations relevées par Grize pour déterminer la constitution des classes-objet dans le discours ne sont pas directement linguistiques. C'est le cas de l'opération ρ_2 qui puise « dans le domaine où est situé l'élément » (Grize 1997 : 84) et permet le lien entre *leurs plantes* et *la recherche pharmaceutique* dans l'exemple suivant :

Les forêts tropicales intéressent le monde entier [...] leurs plantes représentent une réserve génétique que la recherche pharmaceutique commence à peine à exploiter.
(Courrier de l'Unesco, avril 1981)
(cité dans Grize 1997 : 85)

Or, comme le remarque F. Sitri (2003 : 11), « l'hypothèse de l'existence d'une opération sous-jacente du type de ρ_2 suppose de considérer un domaine notionnel préexistant, dans lequel coexistent pour ainsi dire les deux éléments mis en relation ». La notion de champ associatif est en partie d'ordre notionnel puisqu'elle rassemble les mots qui renvoient à la notion de conflit militaire ou de conflit social. Cependant, en déterminant les champs associatifs par la cooccurrence des mots, on a pris le parti d'une détermination discursive du rapport entre les mots et c'est dans cette direction que l'examen des mots va se poursuivre. La notion de champ associatif n'est qu'un point de départ qui est destiné à être dépassé.

Les critiques faites à la notion portent sur la dimension linguistique de l'objet de discours¹⁵⁰, sur « l'articulation du modèle ainsi proposé à la matérialité langagière – tout particulièrement à travers la question des marques permettant le repérage de l'objet de discours » (Sitri 2003 : 11). L. Mondada (1994) et F. Sitri (2003) ont repris la notion tout en cherchant à lui donner des bases de reconnaissance linguistiques. L. Mondada s'inscrit dans une approche pragmatique et interactionnelle du discours¹⁵¹. Par conséquent, elle s'intéresse

¹⁵⁰ Les difficultés d'identification de l'objet de discours ont été relevées dès le début, par D. Apothéloz (1984 : 189), qui affirme cependant que, « même si la confrontation avec les textes fait souvent apparaître des problèmes de reconnaissance, cette notion n'en possède pas moins une réelle valeur opérationnelle et heuristique ».

¹⁵¹ L. Mondada (1994 : 11) donne de discours la définition suivante : « Le discours sera envisagé ici comme la manifestation d'une activité pratique et contextuelle appréhendable par ses traces linguistiques ».

surtout aux négociations accompagnant l'acte de nommer, qu'il s'agisse de négociation de l'adéquation d'un mot et d'une chose ou de l'adéquation d'un mot par rapport à une communauté d'usage ou un interlocuteur :

L'acte de nommer est un acte social par lequel l'énonciateur se trouve constamment confronté à l'autre, qu'il soit un compatriote aux vues différentes, un voyageur concurrent ou un indigène. [...] Mais les processus d'élaboration des objets de discours ne s'épuisent pas dans la confrontation des mots et des choses : le problème de l'inadéquation des usages linguistiques pose immédiatement celui de la communauté des usagers.

(Mondada 1994 : 413)

La nomination est en effet susceptible de susciter des discussions¹⁵² mais elle peut s'exercer sur un mode partagé et stable. Le modèle de l'objet de discours proposé par F. Sitri a paru plus opératoire dans le cadre de cette étude, d'autant plus qu'il se situe dans le cadre de l'analyse du discours.

4.1.1.2. L'objet de discours dans le débat argumentatif

F. Sitri a cherché à donner à la notion d'objet de discours des bases linguistiques de reconnaissance, à partir d'un corpus de situations argumentatives orales. Elle exclut l'objet de discours du champ du cognitif ou du psychologique et le conçoit comme

une entité constitutivement discursive, et non pas psychologique ou cognitive : constitué de discours et dans le discours – discours où il naît et se développe mais aussi discours dont il garde la mémoire – il est par là-même pris dans la matérialité de la langue.

(Sitri 2003 : 16)

Les caractéristiques de l'objet de discours (plus loin OD) sont les suivantes (Sitri 2003 : 181-192) :

- l'OD est prédicatif, il ne se réduit pas à une entité nominale ou à une série d'entités nominales, dans la mesure où il s'exprime par des verbes (*une chose que je ne comprends pas c'est X ; en ce qui concerne Y*) ;
- les OD qui se succèdent dans une interaction sont en relation d'ingrédience, on ne peut pas en dégager un qui chapeauterait les autres, ce qui est une remise en cause d'une conception de l'OD en terme de classes méréologiques ;

¹⁵² De telles discussions sont décrites dans le chapitre 8.

- un OD, entité discursive, est différent d'une notion, entité cognitive. Pour preuve, l'OD est dialogique (de manière interlocutive et interdiscursive) ;
- l'OD articule des catégories de langue à des catégories de discours.

On pourrait trouver contradictoire d'adopter une définition de l'objet de discours qui mentionne son caractère prédicatif, et donc verbal, pour une étude centrée sur les noms. Cependant, on verra dans le chapitre 5 que le cotexte verbal des noms joue un rôle dans la construction de l'objet de discours. On défend en effet l'hypothèse que ce n'est pas le mot qui fait sens mais le mot et son environnement lexico-syntaxique, c'est-à-dire le mot solidaire du discours qui le porte.

Nous avons suivi F. Sitri dans sa définition de l'objet de discours comme constitué de discours, l'originalité de la démarche de F. Sitri se trouvant dans l'utilisation du cadre de l'analyse du discours sur des données orales, ce qui l'amène à mettre au jour la dimension dialogique de l'objet de discours.

Cependant, il nous semble important de ne pas mettre de côté l'idée de départ de la logique naturelle, c'est-à-dire de saisir l'unité de la pensée à travers l'objet de discours. Si nous partageons l'opinion de F. Sitri pour considérer que l'objet de discours est pris entre la langue et le discours, cela n'empêche pas, une fois l'objet de discours repéré et constitué, de le considérer non plus simplement comme une entité de discours mais comme une représentation du monde, proposée à un interlocuteur (individuel ou collectif). Certaines de ces représentations sont susceptibles de s'appuyer sur la langue (sur les prépositions par exemple) et renvoient, non pas directement au monde, mais au rapport de l'homme au monde. La construction des objets de discours est partie prenante d'un procès énonciatif.

Toutes les approches présentées, la logique naturelle, celle de F. Sitri et celle de L. Mondada, définissent l'objet de discours de manière locale et suivent son développement au fil d'un texte – si on met à part les fonctionnements dialogiques, qui sont des traces plus ténues. On propose à l'inverse de le définir globalement, à travers l'intégralité du moment discursif. Un tel déplacement nécessite d'adapter la notion en tenant compte du type de discours qui sert de cadre d'observation, le discours médiatique.

4.1.2. L'objet de discours dans la presse écrite

Afin que la notion d'objet de discours ne soit pas un simple équivalent de « sujet » de la conversation, il convient de s'appuyer sur des indices de repérage. Dans son travail, F. Sitri relève les deux formes suivantes : la thématisation et la

reprise. La thématisation recouvre des structures pour la plupart propres à l'oral, comme la dislocation gauche, les constructions topicalisées, ou s'appuyant sur des introducteurs lexicaux (*le problème, c'est* ou *la question, c'est*). La reprise se fait par des anaphores lexicales avec ou sans changement de déterminant, par des paraphrases sémantiques et par l'extraction-reclassification de type X, *c'est Y*.

Du fait de la nature écrite de nos données, les formes propres à l'oral n'apparaissent que rarement, dans les interviews par exemple¹⁵³. On s'est appuyé en revanche sur les reprises par des SN démonstratifs ainsi que sur le dispositif sémiotique du journal. La caractérisation de l'objet de discours se poursuivra dans le chapitre 5. On y montrera qu'une des caractéristiques identifiée par F. Sitri, la prédicativité de l'objet, se retrouve dans l'objet de discours médiatique. L'objectif de ce travail est de montrer que **c'est l'ensemble des mots ainsi que leurs fonctionnements discursifs qui forment l'objet de discours**, ce qui permettra de le rapporter à la construction discursive de l'événement.

4.1.3. Le niveau sémiotique

Dans le cas des objets de discours « la guerre en Afghanistan » et « le conflit des intermittents »¹⁵⁴, le dispositif sémiotique de la page du journal constitue un premier *éclairage* sur l'objet de discours, et par conséquent, une première étape dans la construction discursive de l'événement. En effet, chez les linguistes, le niveau sémiotique est « [c]ouramment considéré comme second(aire) par rapport au linguistique et ayant principalement un rôle d'illustration, [c'est pourtant lui qui organise] la saisie de l'espace – page » (Petiot 2003 : 125).

Dans la mesure où l'espace-page représente une unité sémiotique, nous faisons l'hypothèse qu'il représente également une unité sémantique. Concrètement la configuration de l'événement est analysée à travers les rubriques, à travers les pré-titres¹⁵⁵ et à travers les bandeaux¹⁵⁶, c'est-à-dire un titre non permanent, lié à

¹⁵³ Comme dans les exemples suivants : « Nous condamnons **la guerre que l'Amérique mène contre l'Afghanistan**. En réalité, **c'est une guerre** contre le peuple afghan » (FIG, 16/11/2001) ; « Avez-vous envie de vous exprimer sur **le problème des intermittents ? C'est un dossier beaucoup trop confus** » (FIG, 17/09/2003).

¹⁵⁴ On a distingué la référence aux syntagmes par les caractères italiques (*le conflit*), à l'objet de discours par des guillemets (« le conflit des intermittents », « la guerre en Afghanistan » mais aussi « l'événement » quand l'événement est envisagé en tant qu'objet langagier) et au référent par l'absence de marque.

¹⁵⁵ Il s'agit d'un syntagme non déterminé en majuscules introduisant le titre, présent surtout dans *Le Figaro*. Le document 16 comporte le pré-titre « GUERRE CONTRE LE TERRORISME » et le document 21 présente le pré-titre « EVENEMENT ».

un événement particulier, donné à une page ou un ensemble de pages. Les analyses ont été faites sur la version papier du corpus¹⁵⁷, à partir des dates des sous-moments discursifs¹⁵⁸.

4.1.3.1. Corpus Afghanistan

Le dispositif sémiotique adopté par chacun des deux journaux n'est pas identique. FIG conserve les rubriques et chapeaute chaque double page par un surtitre introduit par un pré-titre ayant la forme d'un syntagme non déterminé en majuscules, GUERRE CONTRE LE TERRORISME. De son côté, LM crée pour l'occasion des bandeaux spécifiques qui donnent un titre à la page et se substituent aux rubriques habituelles.

Dans FIG¹⁵⁹, l'événement est placé dans le début du journal (à partir de la page 2, et la Une dans de nombreuses éditions) et cadré par l'alternance de deux rubriques : International et L'Événement. Dans un premier temps, l'objet de discours est intégré à la rubrique International, du 29-30 septembre au 08 octobre, c'est-à-dire jusqu'au début des frappes. Ensuite l'objet de discours figure dans la rubrique L'Événement au moment du début des frappes militaires, jusqu'au 27-28 octobre, où la rubrique International réapparaît. La rubrique L'Événement n'apparaît donc pas pour l'intégralité de l'événement mais au moment d'un pic dans le traitement. Le pré-titre introduisant le surtitre est, lui, stable quelle que soit la rubrique : il s'agit de GUERRE CONTRE LE TERRORISME, ce qui laisse penser que les deux événements, la guerre contre le terrorisme et la guerre en Afghanistan¹⁶⁰ se recouvrent dans FIG.

Dans LM¹⁶¹, des bandeaux *ad hoc* s'adaptent au déroulement de l'événement. Avant le début des frappes, on relève *L'opération « Liberté Immuable »* (le 30/09-01/10) ou *La crise internationale après le 11 septembre* (03/10, 04/10). Ensuite le bandeau le plus récurrent est *La guerre contre Al-Qaïda* (09/10, 16/10, 28-29/10, 30/10, 11-12/11, 14/11, 24/11, etc.) et ce, jusqu'à la fin du moment discursif. Même si, sémiotiquement, cette appellation paraît posséder un poids

¹⁵⁶ On trouve un exemple du bandeau utilisé par le Monde (« La guerre contre Al-Qaïda) dans le volume d'annexes (voir doc. 13).

¹⁵⁷ Des reproductions des éditions imprimées des journaux figurent en annexe (voir docs. 12-21). Elles doivent faciliter la lecture des analyses en illustrant le propos.

¹⁵⁸ Les sous-moments discursifs renvoient aux périodes les plus intenses du moment discursif. Les dates en sont précisées dans le chapitre 2 (voir 2.4.3).

¹⁵⁹ Voir docs (15-17) en annexe.

¹⁶⁰ Ce point fera l'objet d'une analyse plus détaillée dans le chapitre 6 (voir 6.4).

¹⁶¹ Voir docs (12-14) en annexe.

important puisque, censée récapituler l'événement, elle est présente à une place de choix, il faut relativiser son poids. En effet, cette expression n'est pas utilisée dans les articles de LM. Ce n'est donc pas la dénomination de l'événement la plus en usage même si c'est la plus visible. Les autres bandeaux sont liés aux différents aspects de l'événement : *Les menaces de Ben Laden* (09/10), *Le monde musulman après les frappes*, *Les débats en France* (10/10), *La guerre et l'humanitaire* (11/10), *Les répercussions au Proche-Orient* (11-12/11)...

Malgré des différences de maquette entre les deux journaux, l'instabilité de l'objet de discours apparaît dans les bandeaux et surtitres créés par les journaux à l'occasion de l'événement. En effet, l'objet de discours porte un nom différent selon les journaux : *la guerre contre le terrorisme* (FIG) ou *la guerre contre Al-Qaïda* (LM), ce qui souligne sa malléabilité. En tant qu'objet langagier, un événement peut être nommé de différentes façons, ce qui revient à l'éclairer différemment. Le choix fait par les deux journaux est révélateur de deux choses : d'une part, les talibans, l'adversaire étatique des États-Unis ne sont pas mentionnés dans les bandeaux ou noms-cadres ; d'autre part, on s'aperçoit que deux visions de l'événement sont possibles, l'une assez générale (*la guerre contre le terrorisme*) et l'autre plus spécifique (*la guerre contre Al-Qaïda*) et moins courante. Ces tendances apparaissant au niveau sémiotique sont à mettre en regard de ce qui se passe au niveau des textes.

4.1.3.2. Corpus Intermittents

Les deux conflits choisis n'occupent pas la même place dans le rubriquage des journaux : pour la guerre en Afghanistan est créé un espace spécifique alors que le conflit des intermittents s'insère dans la mise en page habituelle du journal. On analysera la sémantisation sémiotique à deux niveaux : celui des rubriques et celui des pré-titres.

L'analyse des rubriques s'est faite à partir du balisage du corpus par rubriques. On a utilisé un balisage des rubriques telles qu'elles étaient fournies par la base de données dans laquelle on a récolté la première version du corpus¹⁶². On a calculé les spécificités du mot-clé « intermittents » pour chacun des deux journaux.

¹⁶² Cette analyse a été faite sur une première version du corpus, récoltée sur Lexis Nexis car dans la version définitive du corpus, récoltée sur Factiva, la mention des rubriques avait disparu ou était irrégulière. La différence entre les deux versions ne porte que sur quelques jours.

Pour FIG¹⁶³, le mot-clé « intermittents » est spécifiquement positif¹⁶⁴ des rubriques suivantes : des rubriques culturelles (*Culture* : +6, *Culture et spectacles* +5 et *Culture en bref* +4), des rubriques médias (*Médias* et *Publicité-Confidentiels* +3, *Médias et Publicité – En Bref* +4), d'une rubrique d'actualité (*Cette semaine* +11) et des rubriques *Éditorial*¹⁶⁵ (+9) et politique (*France* +3). Il faut noter que l'objet de discours apparaît dans les rubriques politiques en avril 2004, c'est-à-dire au moment où le nouveau ministre de la Culture, R. Donnedieu de Vabres est chargé par le gouvernement de régler le conflit afin d'éviter encore une fois l'annulation des festivals d'été. FIG se caractérise par un traitement de l'événement également dans le courrier des lecteurs, c'est-à-dire des articles d'opinion. Dans les pages *Culture*, le pré-titre est variable : EVENEMENT (30/06/03), INTERMITTENTS (01/07/03), FESTIVALS D'ETE (09, 10 et 11/07/2003) et FESTIVAL DE CANNES (12/05/04, 13/05/04), POLITIQUE CULTURELLE (06/05/04).

Dans LM¹⁶⁶, il y a moins de rubriques différentes et le mot-clé est spécifiquement positif des rubriques *Culture* (+45, phénomène massif) et *Dernière page* (+6). En revanche dans cette publication, le mot-clé est sous-spécifique de la rubrique *France* (-18). Le nom de la rubrique *Culture* est cependant adapté à l'événement : il devient ainsi *Culture-Social*, conservant le domaine culturel comme référence. Quelques variantes sont toutefois observées : *Culture Festival(s)* lors de l'annulation des grands festivals de l'été 2003 (les 06-07, 11, 12, 20-21 et 24/07), *Culture Intermittents* (le 09/07/03), *Culture Bilan* (01/04/04) et *Culture Cannes 2004* (les 13, 14 et 18/05/04).

Si on considère que la spécificité du mot-clé est un indice de représentativité de l'événement dans telle ou telle rubrique, on peut tirer comme conclusion que l'événement est majoritairement traité dans les rubriques culturelles dans les deux journaux. Cependant, alors que FIG le traite également dans les rubriques d'actualité, de politique nationale et dans l'éditorial, il est restreint à la rubrique *Culture* dans LM.

Une étude portant sur la version papier du corpus vient toutefois relativiser ce résultat. En effet, le nom donné à la rubrique par LM n'est pas exactement *Culture* mais *Culture – Social*. Cette nouvelle rubrique est située à la fin du

¹⁶³ Voir docs (20-21) en annexe.

¹⁶⁴ Le calcul des spécificités permet d'évaluer statistiquement la fréquence d'un mot dans une partie du corpus, ici, la partie « Rubrique ». Les spécificités sont exprimées par des chiffres, précédés du signe + si la spécificité est positive et du signe – si elle est négative.

¹⁶⁵ La rubrique *Éditorial* n'est pas indexée pour LM, donc on ne peut pas comparer les résultats.

¹⁶⁶ Voir docs (18-19) en annexe.

journal, c'est-à-dire à l'endroit où se trouve normalement la rubrique *Culture*. La position de l'objet de discours dans le journal indique qu'il n'est pas perçu d'un point de vue social, sous l'angle de l'assurance-chômage d'un groupe spécifique de travailleurs, mais à l'intersection du champ du social et de celui de la culture. L'objet de discours est donc envisagé sous l'angle des politiques culturelles en France mais surtout du point de vue des conséquences sur les spectateurs. Cet angle d'attaque de l'événement est également présent dans FIG. On voit là une première amorce de sens social : l'objet de discours « le conflit des intermittents » est montré, par le dispositif sémiotique, comme un événement culturel et politique pour FIG et comme un événement touchant aux domaines culturel et social pour LM.

Pour conclure sur le dispositif sémiotique, on peut remarquer que, pour les deux objets de discours, la politique de FIG est la même : les objets de discours sont inscrits dans les rubriques supposées correspondre à leur domaine de référence. La politique de LM s'avère différente : un espace spécifique matérialisé par des bandeaux est créé pour « la guerre en Afghanistan » alors que « le conflit des intermittents » est intégré dans une rubrique. Les différents niveaux de variation (nom donné à l'événement, rubriquage) soulignent la malléabilité de ces deux objets de discours, qui ne s'intègrent pas dans un cadre prédéfini ni du point de vue de la nomination, ni du point de vue de la détermination d'un domaine référentiel.

4.1.4. Ventilation chronologique des mots

L'approche globale de l'objet de discours médiatique sera complétée par l'examen de la ventilation (répartition) chronologique des mots¹⁶⁷ afin de cerner un peu plus finement l'évolution chronologique, temporelle de l'objet de discours. Les mots de toutes les catégories sont-ils présents de manière égale tout au long du moment discursif ? Au contraire, la répartition est-elle irrégulière, ce qui amènerait à penser que l'objet de discours évolue dans le temps ? Pour répondre à ces questions tout en préservant la lisibilité des résultats, l'examen de la ventilation chronologique des mots sera concentré sur les trois formes les plus fréquemment associées au mot-clé du corpus, soit *frappes*, *guerre* et *opérations* pour le corpus Afghanistan et *conflit*, *mouvement* et *grève* pour le corpus Intermittents. Ces triades présentent l'intérêt de comporter des mots de chaque classe (mots de fait et mots d'événement). Pour des raisons d'argumentation, on commence par le corpus Intermittents.

¹⁶⁷ Les graphiques correspondants sont présentés en annexe (voir docs. 24 et 25).

4.1.4.1. Corpus Intermittents

Les trois mots *conflit*, *mouvement* et *grève* (quand leur référence est le conflit des intermittents) apparaissent successivement dans le moment discursif¹⁶⁸. Le premier est *grève*, dans les deux journaux (le 11/06/03 dans FIG et le 13/06 dans LM). Ensuite apparaît dans LM *mouvement* (le 28/06), et dans un troisième temps apparaît *conflit* dans LM (29/06/03) et dans FIG (30/06/03) où il côtoie *mouvement*. La ventilation souligne un fait intéressant : dans les deux journaux, le mot *conflit*, un des mots d'événement, apparaît avec un décalage de quelques jours par rapport à *grève* qui renvoie aux faits qui constituent l'événement et est présent dès le début du corpus.

Ce résultat nous a incitée à comparer le mot *conflit* avec les autres mots d'événement : *crise* et *dossier*¹⁶⁹. Dans les deux journaux, le mot *crise* apparaît avec *conflit* (le 01/07/03 dans LM et le 30/06/03 dans FIG). Le mot *dossier* apparaît en même temps que *crise* et *conflit* dans FIG (le 01/07) et légèrement avant dans LM (le 24/06/03).

Ces résultats donnent une première indication sur le type de classification effectuée par ces mots au sein de l'objet de discours « le conflit des intermittents ». La classification n'est pas immédiate et s'effectue après une période de mise en place des faits et de la relation d'opposition, phase pendant laquelle le moment discursif est peu intense. On peut voir dans ces résultats une illustration concrète de la formule de J. Searle selon laquelle un ensemble de faits (des grèves) est interprété comme un objet social (un conflit, une crise, un dossier) dans un contexte donné (voir chap. 1, 1.1.2).

4.1.4.2. Corpus Afghanistan

Dans les deux journaux, les mots *guerre*, *frappes* et *opérations* sont présents dès le début du corpus numérique, mais à des degrés différents : *frappes* et *opérations* sont peu utilisés et connaissent un pic au moment du déclenchement de l'attaque américaine, alors que le nombre d'occurrences de *guerre* est stable sur l'ensemble de la période, mis à part un pic d'utilisation au moment du déclenchement des frappes. Le mot *guerre* est donc en usage avant le déclenchement des frappes.

Le calcul des spécificités révèle que la distribution chronologique des mots n'est pas uniforme¹⁷⁰ : *guerre* étant plus spécifique du début et de la fin du moment discursif alors que *frappes* et *opérations* sont plus spécifiques du milieu

¹⁶⁸ Voir graphiques 1 et 3 (doc. 25).

¹⁶⁹ Voir graphiques 2 et 4 (doc. 25).

¹⁷⁰ Voir graphiques 1, 2, 4 et 5 (doc. 24).

du moment discursif, c'est-à-dire entre le 08 octobre et le 05 novembre. Cette répartition traduit l'évolution de l'objet de discours au cours du temps : statistiquement, il est organisé autour des désignations *frappes* et *opérations* en son milieu et autour de *guerre* au début et à la fin.

On ne remarque pas le décalage entre le mot d'événement et les mots de faits dans le corpus Afghanistan. Les résultats du corpus Intermittents incitent tout de même à comparer *guerre* à *conflit*. On constate, grâce à l'étude des spécificités¹⁷¹, que le mot *conflit* a la même répartition temporelle que *frappes* et *opérations*, ce qui confirme que le décalage de l'apparition de *conflit*, observé dans le corpus Intermittents, n'est pas présent dans le corpus Afghanistan.

La ventilation chronologique a permis de mettre en évidence la répartition des mots les plus spécifiques des mots-clés du champ associatif, avec des différences en fonction des corpus. Dans le corpus Afghanistan, *guerre* est plus spécifique du début et de la fin du moment discursif, alors que *frappes*, *opérations* et *conflit* sont plus spécifiques du milieu du moment discursif. La fréquence du mot ne préjuge pas, dans ces analyses quantitatives, de sa référence. Ainsi, le mot *guerre* est susceptible de renvoyer à des référents comme les attentats du 11 septembre 2001 qui viennent d'avoir lieu, à la lutte contre le terrorisme ou aux opérations militaires en Afghanistan. Dans le corpus Intermittents, le fait frappant est l'apparition de *conflit*, de *crise* et de *dossier* en décalage de quelques jours avec *grève*, dans LM et FIG, ce qui laisse penser que le classement des grèves des intermittents en tant que conflit social n'est pas immédiat.

Δ La notion d'objet de discours, développée dans le cadre de la logique naturelle et telle qu'elle a été reformulée par F. Sitri, a été adaptée au discours médiatique, en ce qui concerne ses indices de repérage. L'objet de discours se déroule dans le temps : il s'étend sur l'ensemble du moment discursif. L'approche globale de l'objet de discours médiatique par l'intermédiaire du dispositif sémiotique de la presse a mis en évidence sa malléabilité, tant du point de vue de sa nomination que du point de vue de son domaine référentiel. La déformation se constate également à travers la ventilation chronologique des différents mots du conflit. La répartition des mots de faits et des mots englobants est irrégulière dans les deux corpus. Cette approche globale de l'objet de discours doit être complétée par une approche locale, celle des relations entre les différents mots.

¹⁷¹ Voir graphiques 3 et 6 (doc. 24).

4.2. Préalables au repérage de l'objet de discours par les reprises

Pour le repérage de l'objet de discours, on s'est appuyé sur la reprise, une des catégories utilisée dans le travail de F. Sitri, notamment la reprise par les anaphores démonstratives. On utilise le terme volontairement vague de reprise pour renvoyer aux différents procédés qui permettent la continuité de l'objet de discours (anaphore, déixis, coréférence), même si, à strictement parler, une relation comme la coréférence n'est pas véritablement une reprise puisque les deux syntagmes en coréférence peuvent exercer leur référence indépendamment l'un de l'autre. Ces différents mécanismes participent tous à la progression du texte et à sa cohérence. Travailler sur les relations de reprise dans un corpus portant sur un événement qui occupe une place aussi massive dans l'actualité que la guerre en Afghanistan et, dans une moindre mesure, le conflit des intermittents, implique d'adopter une conception de la reprise assez souple pour rendre compte de formes qui s'écartent des canons de l'anaphore textuelle. En effet, selon le type de texte considéré, la construction de la référence s'opère de façon différente.

4.2.1. Modes multiples de construction de la référence

Les travaux sur les anaphores portent très souvent sur des textes romanesques, c'est-à-dire des textes de fiction, dans lesquels l'auteur crée un univers et le propose au lecteur. Cela implique que toutes les données nécessaires à la cohésion et à la cohérence textuelle viennent du texte lui-même. Cependant, dans le champ même de la littérature, la construction de la référence ne s'est pas toujours faite strictement dans l'ordre du texte. Ce détour par la littérature va nous permettre de prendre conscience de la spécificité de la construction de la référence dans un corpus de presse.

Dans le champ de la fiction, M. Perret (1995) montre que le rapport entre l'écrit et l'univers référentiel pousse à distinguer différents modes de référence, qui se sont progressivement construits dans la littérature. Elle fait l'hypothèse que « les procédés de construction de la référence différeront selon que l'énonciation sera directe, différée factuelle ou fictionnelle » (Perret 1995 : 174), c'est-à-dire selon la plus ou moins grande proximité entre le locuteur (l'auteur) et la situation d'énonciation (soit une gradation de la conversation aux récits de fiction en passant par les récits de faits). À partir d'un corpus de littérature du Moyen Âge, elle oppose deux types d'élaboration du système référentiel. Le premier mode correspond au standard du roman et s'effectue en trois étapes : une extraction indéfinie (*un homme*), une reprise définie (*l'homme*) et l'introduction ultérieure

du nom propre (*Étienne Lantier*). Mais ce mode ne s'est pas imposé d'emblée. En effet, le second mode, plus ancien, repose sur la nomination abrupte, c'est-à-dire l'utilisation du nom propre d'emblée et sans explicitation. Il repose sur la connivence absolue avec l'interlocuteur. La littérature a dû s'en dégager progressivement pour mettre en place le premier mode.

L'analyse d'un corpus de faits divers vient compléter ces observations. En effet, M. Perret (2003 : 120) remarque que la construction de la référence selon le premier mode, « très intra-textuelle », se rencontre, certes, dans ce corpus de récits factuels mais ne concerne qu'une quantité mineure des cas (moins de 10%). Le mode privilégié de construction du référent n'est pas la reprise d'un SN indéfini mais l'introduction du nom propre, précédé ou suivi d'un SN identifiant, ce qui se rapproche du second mode, la nomination abrupte. Pour Perret (2003 : 121), cela correspond bien au caractère spécifique du fait divers : « on est en référence situationnelle, mais il s'agit d'inconnus, d'où la nécessité de ces précisions identifiantes ». Ces résultats viennent mettre en évidence la diversité des modes de construction de la référence selon les corpus, ainsi que les avantages à ne pas considérer comme forme prototypique l'écriture de fiction qui crée son propre monde et le propose au lecteur sans référence à la situation d'énonciation (de la lecture).

On travaille sur un corpus de presse mais il ne s'agit pas de faits divers, c'est-à-dire d'articles évoquant un événement nouveau et inconnu de la plupart des lecteurs, bien au contraire. Les événements qui constituent le corpus sont des événements médiatiques importants, traités par différents canaux (radio, télévision, presse, internet) et occupent une position saillante dans la mémoire des locuteurs. La prégnance de la situation est forte. On se situe dans une configuration opposée à celle du roman où l'auteur donne tous les éléments référentiels à son lecteur. Une telle configuration a-t-elle des influences sur l'étude des relations de reprise ? L'une des conséquences est la présence de la déixis, c'est-à-dire d'une relation de référence qui s'établit par rapport à la situation d'énonciation. Pour G. Petiot (2003 : 129), la déixis, et non plus simplement des relations textuelles, est présente dans la presse : « elle intervient par sa saisie d'objets et événements qu'elle rapporte aux coordonnées associées au lecteur, particulièrement au temps (lié à l'actualité) et à l'espace qui sous-tend la lecture qu'il en fait. Et elle est l'un des facteurs de la cohésion textuelle ». Pour Petiot, anaphore et déixis apparaissent toutes deux dans la presse. Cette situation rend les relations de reprises parfois difficiles à analyser dans la presse, en partie parce que, dans le cas d'une analyse du discours, l'anaphore n'est qu'un moyen de décrire un objet de recherche et non l'objet même de la description.

C'est pourquoi on adopte une définition de l'anaphore qui soit à même de rendre compte de certains fonctionnements observés dans le discours de presse.

4.2.2. Coréférence et anaphore

Avant de présenter la définition de l'anaphore qui a été utilisée dans ce travail, on distingue entre anaphore et coréférence.

4.2.2.1. La coréférence

L'anaphore et la coréférence se distinguent par la nature de la relation entre le terme de reprise et le terme repris. F. Corblin parle

d'anaphore lorsqu'un élément, par exemple un pronom, exige d'être interprété par emprunt à un terme du contexte proche, lorsqu'il y a dépendance nécessaire d'un "anaphorique" à un antécédent qui se comporte comme une source. On parle de *co-référence* quand il se trouve que deux termes, interprétables de manière indépendante désignent en fait, dans un texte, le même individu.

(Corblin 1995 : 177)

La différence entre anaphore et coréférence se trouve au niveau de la relation de dépendance : l'anaphore implique la dépendance entre deux segments alors que la coréférence est une relation interprétative de dépendance textuelle entre deux segments référentiellement indépendants. On peut observer les deux phénomènes dans l'exemple suivant :

« Une des plus belles œuvres de **Segalen** est certainement comme c'est le cas pour *Flaubert* **sa** correspondance (en très grande partie inédite). Souvent éloigné de **ses** amis les plus proches, voire de **sa** femme, **Segalen** leur écrivait et, tout comme *l'ermite de Croisset* livrait les secrets de *son* œuvre, levait le voile qui masquait certaines régions de **lui-même** » (Claude Courtot, *Victor Segalen*, Henri Veyrier, p 30)

(extrait de Corblin 1995 : 175, c'est l'auteur qui souligne)

On parlera de coréférence pour rapprocher les deux occurrences de *Segalen* tandis que l'on parlera d'anaphore pour l'interprétation des adjectifs possessifs. La relation de coréférence ne se limite pas à la répétition du nom propre, comme le montre la chaîne *Flaubert-l'ermite de Croisset*, chaîne dont le repérage peut échouer, si le lecteur manque de connaissances extralinguistiques sur la vie de G. Flaubert.

4.2.2.2. L'anaphore

L'anaphore a été définie comme une relation de dépendance entre deux éléments mais cela ne suffit pas pour que la définition soit complète puisque la manière dont ces deux éléments sont mis en relation n'est pas précisée. Plusieurs approches du phénomène de l'anaphore sont développées. G. Kleiber (1991 : 3) oppose deux conceptions des phénomènes d'anaphore et de deixis : l'approche textuelle (traditionnelle) qui aborde la distinction anaphore-deixis « en termes de localisation du référent soit dans le texte, soit dans la situation immédiate d'énonciation » ; et l'approche cognitive, « où le critère textuel a cédé la place au critère fonctionnel de saillance référentielle », cette saillance étant de nature textuelle ou mémorielle. La seconde approche nous semble plus à même de rendre compte de nos données, notamment telle qu'elle apparaît dans le travail de M.-J. Reichler-Béguelin. Celle-ci part de l'analyse d'anaphores atypiques observées dans des corpus authentiques, ce qui offre, à nos yeux, une caractérisation plus juste du phénomène que ne peuvent le faire des exemples construits de phrases ou de dialogues imaginaires, et cela même si certaines limites émergent. En effet, comme on le verra plus loin, nous ne partageons pas tous les présupposés de Reichler-Béguelin.

Le principal intérêt de cette approche est de proposer un mode d'accès au référent plus réaliste que celui de la version textuelle traditionnelle. M.-J. Reichler-Béguelin définit l'anaphore comme suit :

L'anaphore se caractérise dès lors comme un phénomène de *rappel informationnel* relativement complexe où sont susceptibles d'intervenir :

1/ Le savoir construit linguistiquement par le texte lui-même ;

2/ Les contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses, et cela grâce aux connaissances lexicales, aux pré-requis encyclopédiques et culturels, aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée.

(Reichler-Béguelin 1988 : 18, italiques de l'auteur)

Le rappel informationnel qu'est l'anaphore peut être d'ordre textuel ou inférentiel. Une telle approche implique une redéfinition de la notion d'antécédent, reformulé en information-support, car la notion d'antécédent, dans la mesure où elle invite à identifier un segment du texte, ne rend pas compte avec généralité des différents facteurs qui, en contexte, peuvent servir de support à une anaphore, comme dans l'exemple suivant :

Je monte dans ma soupente. Je couche dans une soupente à laquelle on arrive par une petite échelle ; on y étouffe en été, on y gèle en hiver ; mais j'y suis libre, tout seul, et je l'aime, **ce cabinet suspendu**, où je peux m'isoler, ... (Vallès, *L'enfant*, 207)

(extrait de Reichler-Béguelin 1995: 61, soulignement de l'auteur)

La construction du SN démonstratif ne peut pas s'interpréter uniquement par rapport à un antécédent qui serait, par exemple, *ma soupente*. Ce syntagme introduit un objet de discours, qui est précisé par l'énoncé explicatif *Je couche dans une soupente* et recatégorisé métaphoriquement comme *ce cabinet suspendu*.

La définition de l'anaphore proposée par Reichler-Béguelin mêle le niveau intralinguistique (la référence est donnée par le texte) et le niveau extralinguistique (la référence est donnée par la situation, deixis), les deux pouvant servir ensuite de support à une anaphore. Cet ensemble d'informations-supports potentiels sont réunis dans la mémoire discursive (notée M)¹⁷², c'est-à-dire un ensemble évolutif de connaissances valides pour les interlocuteurs et publiques entre eux. La notion de *mémoire discursive* permet de rendre compte du fait que les anaphores ou les expressions référentielles

signalent d'avoir à identifier un objet inclus dans M, sans *indiquer par eux-mêmes* de quelle façon M a été alimenté (par voie verbale, par inférence logique, par voie mimo-gestuelle ou perceptive, en vertu de connaissances encyclopédiques et culturelles partagées par les interlocuteurs, etc.).

(Reichler-Béguelin 1995 : 55)

Dans la mesure où la mémoire discursive est susceptible d'être informée par divers moyens, la notion d'antécédent, qui se place sur un plan uniquement textuel, n'a plus sa place puisqu'elle ne permet pas de rendre compte des différents facteurs qui, dans un contexte énonciatif donné, sont susceptibles de faire émerger en M un référent discursif. Ainsi la relation entre deixis et anaphore est déplacée. Les deux types de référence seront décrits comme un appel ou un rappel d'informations contenues dans un stock de connaissances partagées par les partenaires de l'interaction, la différence se situant au niveau du mode de validation de ces informations :

dans l'anaphore ou la référence contextuelle, l'information est validée parce qu'elle est objet de discours ailleurs dans le texte ; dans la deixis, elle est validée parce qu'elle fait l'objet d'une perception concomitante à l'énonciation.

(Reichler-Béguelin 1988 : 21)

¹⁷² Ce terme est à distinguer de l'usage qu'en fait J.-J. Courtine (1981 : 53) en analyse du discours, pour rendre compte de « l'existence historique de l'énoncé au sein de pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques ».

L'opposition entre déixis et anaphore porte donc sur la façon dont est alimentée la mémoire discursive, et non sur la façon dont les informations en sont extraites. On peut dire que la mémoire discursive fait pivot entre la situation et le texte, puisqu'elle concentre les informations. Dans le cas des événements traités par la presse, il est raisonnable de penser que les locuteurs n'ont pas accès directement aux événements et, par conséquent, que la déixis passe par la médiatisation de la mémoire discursive.

Un déplacement est opéré sur cette notion : pour M.-J. Reichler-Béguelin, la mémoire discursive semble liée à une situation d'énonciation particulière et unique (un texte, un article, une conversation). À chaque nouveau texte correspond une nouvelle mémoire discursive. L'objet d'étude choisi, la construction d'un événement, impose d'étendre la mémoire discursive aux différentes éditions des journaux. Par ailleurs, la notion d'objet de discours n'a pas le même sens chez M.-J. Reichler-Béguelin, où elle est circonscrite à un acte de communication, écrite ou orale, et chez nous, où elle est étendue à un moment discursif. On distinguera alors la saillance locale et la saillance cognitive. Pour D. Apothéloz (1995 : 169), la saillance locale est textuelle : l'objet localement saillant est le dernier à avoir été activé. La saillance cognitive tient au fait que dans un univers d'objets élaborés discursivement, certains sont plus centraux et d'autres plus périphériques. L'objet le plus saillant cognitivement est celui dont l'effet organisateur est le plus fort dans l'univers considéré, par rapport à des connaissances partagées et des représentations sociales. Dans notre corpus, l'analyse met clairement en évidence le fait que les deux événements sont saillants cognitivement avant de l'être localement.

4.2.3. La spécificité du discours médiatique

Deux spécificités des relations de reprise dans le discours médiatique ont émergé : l'ambiguïté possible entre l'interprétation anaphorique et l'interprétation déictique des SN démonstratifs et l'étude de la coréférence à partir de la titraille, c'est-à-dire l'ensemble composé du titre, surtitre, sous-titre et chapeau¹⁷³ de l'article.

4.2.3.1. Les expressions référentielles entre anaphore et déixis

L'approche de l'anaphore par la mémoire discursive permet de rendre compte d'anaphores atypiques, notamment dans les cas où aucun segment n'est

¹⁷³ Le chapeau est une courte accroche située au début de l'article (en caractères la distinguant de l'article lui-même).

précisément identifiable comme antécédent. La notion d'information-support trouve alors tout son intérêt. Toutefois, on ne partage pas toutes les prises de positions de M.-J. Reichler-Béguelin, notamment celle d'analyser l'anaphore du point de vue de l'encodage, et de parler, dans les exemples qui vont suivre, de *déixis mémorielle in absentia*. En effet, il est vrai que, dans les deux extraits suivants, il est difficile de trouver des indices lexicaux servant de support à la construction de la référence de *cette guerre* (ex. 7) et de *ce conflit* (ex. 8). Cependant, le SN démonstratif est marqué par une série d'indices textuels plus ou moins explicites qui aiguillent la référence.

- (7) LE SPECTACLE stupéfie. Voilà qu'en moins d'une semaine le monde a changé, et ces modifications sont considérables. Rappelez-vous, c'était il y a quelques jours à peine. Même les alliés les plus fidèles prévoyaient que les Américains s'enliseraient en Afghanistan et commençaient à dauber cette hyper puissance qui allait, c'était dit, c'était fait, se transformer en gendarme impuissant. On parlait d'un futur Vietnam, on évoquait la politique du pire, on imaginait des massacres, on spéculait sur la détermination du pouvoir taliban, on s'amusait de la prise de Kaboul voulue par l'Alliance, refusée par Washington, on décrivait ces seigneurs afghans de la guerre jamais reconnaissants à l'égard de ceux qui les aident, on, on...

Bref, comme d'habitude, les États-Unis, lourdauds et maladroits, allaient vers le ridicule. À croire qu'ils avaient choisi **cette guerre** et qu'ils n'étaient pas, au départ, la victime.

(FIG, 17/11/2001, num 309)

- (8) Interminables intermittents Ce que veulent les intermittents, qui se sont invités à Cannes cette semaine ? Le rétablissement de la totalité de leurs privilèges, au nom d'une culture française qu'ils disent incarner. L'image qu'ils donnent au monde, à l'occasion du 57 e Festival, est celle d'une caste se réclamant d'un intouchable statut dérogatoire et exigeant tapis rouge, respect et silence quand elle parle. Un parfum d'Ancien Régime flotte sur la Croisette, avec ces frondeurs en smoking sortant leurs passe-droits. Ces petits maîtres aimeraient, dit-on, rejouer Mai 68. Ils brillent surtout dans leur rôle d'usurpateurs. Inutile de chercher, dans **ce conflit** labellisé par la bien-pensance, les habituelles motivations égalitaristes et non discriminatoires.

(FIG, 14/05/2004, num 51)

On ne considèrera pas pour autant qu'il s'agit de déixis dans la mesure où une série d'indices textuels viennent informer M et ancrer la référence. On peut identifier la mention de la localisation et des acteurs du conflit (*Afghanistan, pouvoir taliban, Kaboul, Alliance, Washington* pour l'extrait 7 et *intermittents, Cannes* pour l'extrait 8, soulignés en trait plein dans les extraits) ainsi que des syntagmes dialogiques (soulignés en pointillés) renvoyant à d'autres conflits et

actualisant la catégorie dans la mémoire discursive : la guerre du Vietnam, la seconde guerre mondiale (*les alliés*) pour l'exemple 7 et différents conflits sociaux pour l'exemple 8 : la Révolution française (*rétablissement des privilèges, Ancien Régime*), la fronde (sous Louis XV), mai 68... La mémoire (cognitive) vient informer la mémoire discursive en semant progressivement des indices dans le texte. Dans ce cas, M est en partie informée par des connaissances encyclopédiques et culturelles partagées.

Ce type de cas met en évidence l'ambiguïté des expressions référentielles dans la presse du point de vue de l'opposition deixis/anaphore. Pour M.-J. Reichler-Béguelin, il ne s'agit pas d'anaphore mais de deixis. Elle considère le phénomène sous l'angle de l'encodage et non du décodage : on a « clairement affaire à un mouvement de deixis : le scripteur réfère à “quelque chose qu'il a en tête”, à un contenu présent à son esprit et qui fait donc partie pour lui de la situation de production du texte » (Reichler-Béguelin 1988 : 21). M.-J. Reichler-Béguelin déplace la question de l'acceptabilité de l'anaphore du plan normatif au plan pragmatique : plutôt que de considérer l'anaphore comme déviante car dépourvue d'information-support, on pourrait reprocher à l'auteur d'avoir manqué au principe général de coopération qui régit les échanges verbaux en ne veillant pas à ce que le référent soit clairement validé aux yeux de ses destinataires éventuels ; or la norme du texte écrit veut que cette précision soit d'ordre textuel plutôt que déictique, contrairement à la norme de l'oral. Une telle position est attrayante et semble bien rendre compte du fonctionnement déictique du SN démonstratif du point de vue de l'encodage par le scripteur.

Cependant, elle suscite des problèmes dans l'analyse. En effet, si on prend un journal dans sa matérialité, on ne peut manquer de remarquer que les indices de contextualisation sont nombreux. Même si une expression semble déictique, elle ne renvoie jamais directement à la situation mais se trouve contextualisée par le titre, le chapeau de l'article ou le bandeau de la page. De plus, la phase d'encodage n'est pas accessible à une recherche en linguistique, ce qui rend les hypothèses un peu hasardeuses. Le fait qu'un article soit écrit pour être lu justifie à nos yeux d'adopter la position du décodage, qui est celle du lecteur (et de l'analyste). Dans un corpus de presse constitué sur la base d'un moment discursif, ce déplacement de l'anaphore à la deixis suscite plutôt de la confusion. D'autre part, cela revient à négliger les indices présents dans le texte, qui participent à l'activation d'un référent, même si celui-ci est cognitivement très saillant. Dans les exemples ci-dessus, compte tenu de ces indices textuels, il est difficile de parler de référence *in absentia*. Différents éléments du texte constituent une contextualisation qui introduit la reprise par le démonstratif, même si, dans quelques rares cas, les indices textuels qui activent la référence à l'objet de

discours sont minimaux, comme dans l'extrait suivant où le nom de pays *l'Afghanistan* suffit.

- (9) En raison de nouveaux éléments recueillis par l'équipe de « Pièces à conviction », France 3 propose une nouvelle diffusion du magazine sur *l'Afghanistan* du 18 octobre dernier (33 % de parts d'audience). Cette version réactualisée de 90 minutes passe au crible toutes les pistes pour mieux comprendre les raisons de **ce conflit** d'un nouveau type.
(FIG, 27/10/2001, num 542)

Le nom de pays est une information-support minime qui suffit pourtant à informer M de la référence du SN *ce conflit*, même si le SN n'est pas relié au nom de pays (comme dans une description définie, *le conflit en Afghanistan* par exemple).

On conservera pour ce type de SN démonstratifs l'explication anaphorique et textuelle en raison de l'importance de la contextualisation de ces occurrences qui permet la réussite de la référence. De ce fait, on se place dans une perspective de décodage de l'anaphore et non d'encodage.

4.2.4. Les indices de la coréférence

Dans de nombreux cas dans le corpus, la progression textuelle est assurée par des expressions référentielles définies autonomes. C'est alors la proximité entre ces expressions qui permet de mettre au jour des affinités qui, couplées avec des jugements d'inclusion lexicale, peuvent être interprétées comme des cas de coréférence. Cependant, sur un corpus de presse, d'autres outils peuvent être mobilisés. Dans son travail sur la formule *purification ethnique* et ses variantes, A. Krieg (2000b : 387-389) mobilise des outils sémiotiques en exploitant le rapport entre la titraille (titre, chapeau, sous-titre) et le texte, qui peuvent compléter les outils linguistiques.

Le rapport titraille/article peut concerner le rapport entre titre et article, comme dans l'extrait suivant où des éléments du cotexte (soulignés) sont dans une relation qu'on peut juger paraphrastique et autorisent à juger de la coréférence de *conflit* et de *crise*.

- (10) [titre] **Conflit** des intermittents - déjà l'heure des comptes.
[article] FESTIVALS D'ÉTÉ Alors qu'aucun déblocage de la **crise** n'est en vue, on commence à établir le bilan économique de l'annulation, notamment d'Avignon et Aix.
(FIG, 12/07/2003, num 588)

Ce type de configuration peut également jouer sur le lien entre chapeau et article, comme dans les deux extraits suivants.

- (11) [chapeau] Les États-Unis s'attendent à de nouveaux attentats; D'après la CIA et le FBI, une attaque terroriste de grande ampleur était prévisible « à 100 % » après les premières frappes sur l'Afghanistan. La police fédérale a annoncé, dimanche, la « mise en alerte maximum de toutes les forces de sécurité » du pays
- [article] « Je ne sais pas quand, où et comment, mais vous pouvez me croire, il y aura de nouveaux attentats », affirmait dimanche matin 7 octobre, peu de temps avant le début des bombardements sur l'Afghanistan, le sénateur Bob Graham, président de la Commission du renseignement, sur la chaîne de télévision ABC.
- (LM, 09/10/2001, num 1298)

- (12) [titre] Paris avait été informé de l'imminence d'une intervention
- [chapeau] Les efforts scrupuleux de Washington pour informer, consulter, associer ses alliés européens devraient avoir apaisé ceux qui craignaient que Paris ne s'engage sur la voie d'un alignement aveugle sur les États-Unis
- [article] [...] Nos forces y participeront, a dit le président, qui a fait état de nouvelles demandes de participation militaire formulées ces derniers jours par les États-Unis et indiqué qu'il y serait répondu favorablement. M. Chirac avait été averti, dimanche à 17 h 30, du déclenchement des opérations par le président des États-Unis et il s'était immédiatement entretenu par téléphone avec Lionel Jospin.
- (LM, 09/10/2001, num 1299)

Dans ces deux extraits, c'est encore la proximité du cotexte (souligné) qui permet de considérer que *frappes* et *bombardement* dans l'extrait 11 et *intervention* et *opérations* dans l'extrait 12 sont en relation de coréférence.

Cependant, les cas de ce type sont assez peu nombreux, ce qui n'invalide pas ce procédé d'analyse mais le rend peu opératoire du fait de son faible rendement. D'une manière générale, l'analyse de la coréférence montre ses limites quand il s'agit de mots dont l'intégration dans la hiérarchie lexicale ne s'impose pas avec évidence, par exemple *crise* et *conflit* ou entre *conflit* et *dossier*. Il semble que, même si la hiérarchie lexicale est distincte de la hiérarchie naturelle, comme le rappellent G. Kleiber et I. Tamba (1990), les cas où les deux hiérarchies sont isomorphes semblent faciliter grandement le repérage et l'évidence des relations de reprise et le rendent plus délicat quand ce n'est pas le cas. D'autre part cette méthode n'apporte pas d'informations nouvelles sur le lien entre les mots puisqu'on se base sur des relations lexicales pour opérer l'interprétation. Or, ce sont justement celles-là qui sont l'objet de l'analyse. Par conséquent, on ne s'est appuyé que marginalement sur la coréférence. La majeure partie des analyses des

reprises se sont faites à partir d'un autre marqueur linguistique, le SN démonstratif.

Δ On suit la définition que donne M.-J. Reichler-Béguelin de l'anaphore comme phénomène de *rappel informationnel* où sont susceptibles d'intervenir le savoir construit linguistiquement par le texte ainsi que des contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses, et cela grâce aux connaissances lexicales, aux pré-requis encyclopédiques et culturels, aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée. Ces informations sont rassemblées dans la mémoire discursive. Cependant, on ne suivra pas les postulats théoriques de Reichler-Béguelin dans la mesure où cela impliquerait de considérer certains syntagmes comme des déictiques alors que leur référence s'appuie sur des indices présents dans le texte, fussent-ils minimes. La spécificité de l'étude de la coréférence dans la presse nécessite de prendre en compte le dispositif sémiotique de la page de journal, notamment le rapport entre la titraille et l'article.

4.3. Analyse des anaphores démonstratives

L'analyse des reprises a été concentrée sur les anaphores démonstratives, la nature du déterminant démonstratif ainsi que sa fonction dans les textes offrant un bon point d'appui. C'est ce marqueur qui a permis de répondre aux deux questions qui se posaient : quelle est la relation entre les mots d'événement (*guerre, conflit, crise* et *dossier*) et les mots de faits (*frappes, opérations, campagne* et *mouvement, lutte, grève*) ? Quelle sont les relations des mots d'événement entre eux ?

4.3.1. Justification du choix des syntagmes démonstratifs

Les SN en relation de coréférence sont déterminés par des définis, dont la valeur est de signaler « qu'une entité ou un ensemble d'entités est la seule ou sont les seules d'un certain type » (Charolles 2002 : 103), cette indication d'unicité étant justifiée contextuellement, soit parce que le SN est une description définie désignant un référent unique, soit parce que la présupposition d'unicité se justifie par le contexte, rendant le référent accessible grâce à une description définie incomplète. La fonction de reprise des SN définis n'est donc qu'un dérivé de leur utilisation dans les textes. Le démonstratif au contraire doit nécessairement reprendre un élément situé dans le contexte immédiat de son usage (texte ou contexte) (Corblin 1995 : 74). De ce fait, on fait l'hypothèse que si la reprise est de nature textuelle, un examen de ce qui est situé avant le démonstratif permettra

de repérer ce qui est repris et de considérer qu'il y a une unité sous-jacente entre l'information-support et la reprise par le démonstratif. D'autre part, alors que le défini apparaît comme constituant régulièrement répété des chaînes de référence, le démonstratif est plus rare, apparaissant en quelques points-clés de ces chaînes (Corblin 1995 : 49). Ces points-clés sont des endroits où la classification de l'objet apparaît comme centrale, les démonstratifs correspondant à « une rupture, un changement de point de vue » (Corblin 1995 : 68) sur l'objet.

L'analyse des syntagmes démonstratifs se fera en trois étapes. La première étape, une comparaison de la fréquence des associations de chaque mot avec le démonstratif, permet de repérer les mots qui assurent le plus souvent la fonction de reprise par démonstratif. L'analyse des relations anaphoriques établies par les SN démonstratifs les plus fréquents, la deuxième étape, conduit à mettre en évidence, finalement, le rôle cohésif des SN démonstratifs dans un des fonctionnements centraux du discours de presse, le dialogisme intertextuel. Les résultats permettent d'avoir une vision plus précise de l'objet de discours médiatique et de sa construction au fil des textes.

4.3.2. Fréquence du démonstratif selon les mots

Le tableau établissant la fréquence du démonstratif en fonction des mots révèle d'assez larges disparités entre les mots, ce qui confirme l'étude menée par M. Hug (2006) sur un corpus de presse sans restriction sur le type de mots. On peut distinguer différents groupes selon la fréquence des SN démonstratifs. Les variables « journal » et « type de conflit » jouent assez peu.

Figure 9. Fréquence du déterminant démonstratif en fonction des mots

	Démonstratif peu fréquent 0-2,50 %	Démonstratif moyennement fréquent 2,50-4 %	Démonstratif fréquent 4-6%	Démonstratif très fréquent > 6 %
Guerre d'Afghanistan	frappes (FIG) opérations	frappes (LM) guerre campagne (LM)	campagne (FIG) crise (LM)	conflit crise (FIG) dossier
Conflit des intermittents	grève lutte		conflit (LM) crise (FIG) mouvement,	conflit (FIG) crise (LM) dossier,

On peut tout d'abord observer que les mots les plus généraux¹⁷⁴ sont parmi les plus fréquemment associés au démonstratif, qu'il s'agisse de mots d'événement (en caractères gras) ou des mots qu'on a qualifiés de faits intermédiaires¹⁷⁵ (*opérations, campagne, mouvement, lutte*). En s'appuyant sur les résultats identiques d'un journal à l'autre pour identifier les mots fréquemment ou très fréquemment associés au démonstratif, on relève : *conflit* et *crise* (événement) et *campagne* (fait intermédiaire) pour le corpus Afghanistan et de *conflit* et *crise* (événement) et *mouvement* (fait intermédiaire) pour le corpus Intermittents. Quant aux mots de faits concrets, les résultats sont variables : dans l'ensemble l'association avec le démonstratif est peu fréquente à moyennement fréquente.

L'objectif de ce repérage statistique n'est pas de caractériser l'emploi du démonstratif pour l'ensemble de la langue française mais d'identifier les désignations avec lesquelles il est le plus fréquemment utilisé. M. Hug (2006 : 537) souligne dans son étude que les noms têtes de SN démonstratifs sont souvent des déverbaux, et que « [l]e caractère dominant de la plupart de ces noms est que ce sont des termes abstraits, ou du moins plus abstraits que les antécédents ». Nos résultats confirment cette conclusion quant au caractère abstrait des mots fréquemment associés au démonstratif, puisqu'on relève *crise* et

¹⁷⁴ D'autres mots apparaissent fréquemment associés au démonstratif. Il s'agit de *question* et surtout *affaire* (pour ce mot, l'association avec le démonstratif recouvre entre 6 % et 38 % des occurrences dans l'ensemble du corpus).

¹⁷⁵ Voir chapitre 2 (2.4.5).

conflit par exemple, alors que des mots plus concrets comme *frappes* ou *grève* (les mots de faits) sont moins déterminés par le démonstratif. Par rapport aux conclusions de M. Hug, le comportement des déverbaux dans notre corpus apparaît en revanche assez variable : on trouve des déverbaux dans l'ensemble des classes¹⁷⁶.

L'objectif étant la désignation de l'événement dans son ensemble, on a concentré les analyses sur les mots englobants fréquemment ou très fréquemment associés au démonstratif, c'est-à-dire *conflit*, *crise* et *dossier*. Le mot *guerre* a été ajouté, compte tenu de sa fréquence dans l'ensemble du corpus.

Dans l'exposition des analyses, on distingue les types de reprise en fonction des classes de mots avec lesquelles s'effectuent ces reprises. L'intérêt de s'attacher au SN démonstratif est qu'apparaissent des reprises qui ne s'appuient ni sur la coréférence ni le système linguistique, notamment des reprises à travers des formes de discours rapporté qui sont commentées précisément plus loin dans leurs implications théoriques et discursives.

4.3.3. Les anaphores démonstratives dans le corpus Afghanistan

Le SN démonstratif *ce conflit* reprend toutes les classes de mots, les plus fréquentes étant, dans l'ordre, la classe des mots d'événement (reprise de *guerre*) et la classe des mots de faits concrets (reprise de *frappes*).

Les reprises de *ce conflit* avec les autres mots d'événement s'effectuent d'une part avec *guerre* et de l'autre avec *crise*. D'une manière générale, pour l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », ces reprises sont rares avec le démonstratif sur le mode classique par reprise hyperonymique *une guerre-ce conflit*. Les extraits 13 et 14 mettent en jeu soit deux SN démonstratifs (ex. 13), soit un SN démonstratif et un SN indéfini (ex. 14). Entre les mots *conflit* et *crise*, ce sont les relations de coréférence qui sont plus fréquentes, comme on le verra plus loin.

- (13) Mais rien ne se passe comme prévu. Hadji Qadir doit faire face au feu roulant des questions sur la reddition avortée des islamistes de Tora Bora. « Toutes nos traditions et tous nos principes, que ce soient ceux de l'islam ou du Pachtounwali, (NDLR : le code d'honneur pachtoun) empêchent qu'il soit fait aucun mal à un ennemi qui se rend, commence Hadji Qadir. Mais **cette guerre** est un jeu faussé dont Dieu seul connaît l'issue. Les États-Unis sont partie prenante dans **ce conflit**. Ils ne veulent pas de la reddition de Tora Bora, donc nos moudjahidin doivent continuer le combat. »

¹⁷⁶ Notre perspective étant limitée par le corpus, les deux séries de résultats ne sont pas comparables directement.

(FIG, 14/12/2001, num 63)

- (14) Oussama ben Laden s'il se révèle que c'est bien lui en a tenu compte dans ses calculs. Il n'est pas exclu qu'en cas de riposte, il ait prévu une deuxième salve. Qui sait où mène l'escalade de la menace ? Car, dans **cette guerre**, n'oublions pas que c'est l'ennemi qui, pour l'instant, use de l'effet de surprise. Il faut déjouer ses plans. Préparer l'opinion à un conflit de longue durée est une bonne chose. Si guerre il y a, elle n'est pas de celles qui se gagnent en quelques jours.

(FIG, 17/09/2001, num 1122)

Les anaphores par hyperonymie entre *guerre* et *conflit* apparaissent, mais pour d'autres objets de discours : la guerre entre l'Inde et le Pakistan (ex. 15 : *un conflit qui ..., une guerre larvée, ce conflit*) et la guerre soviétique en Afghanistan (16 : *la guerre d'Afghanistan, ce conflit*).

- (15) Le soutien au Pakistan a pour objet d'empêcher ce pays de sombrer un peu plus dans l'islamisme militant. Il suppose de la part des États-Unis de se mêler **d'un conflit, au Cachemire, qui n'a rien à envier, en complexité et en violence, à celui du Proche-Orient**. C'est pour déstabiliser le Cachemire indien, revendiqué par les Pakistanais, qu'Islamabad entretient des groupes armés islamistes : ils vont conduire des opérations terroristes de l'autre côté de la frontière. Il en résulte **une guerre larvée avec l'Inde**. Et c'est prétendument pour disposer d'une profondeur stratégique dans **ce conflit-là** qu'Islamabad veut en Afghanistan un régime qui ne lui soit pas hostile.

(LM, 29/10/2001, num 853)

- (16) Que savent-ils de **la guerre d'Afghanistan**, des heures noires de l'occupation soviétique (1979-1989) ? « En Russie, nous savons tout de **ce conflit**, et savons surtout qu'il n'aurait jamais dû avoir lieu », dit Volodia.

(LM, 29/11/2001, num 292)

On a vu plus haut que les sciences politiques distinguent, dans le domaine militaire, la crise du conflit selon une échelle de gradation. Cet usage est actualisé dans FIG mais ne représente qu'une minorité de cas.

- (17) Entre autres choses, il [Colin Powell] devra s'efforcer d'y calmer les esprits. « Il est de notre intérêt que **cette crise entre l'Inde et le Pakistan ne dégénère pas en conflit plus sérieux** », admet le porte-parole du Département d'État.

(FIG, 11/10/2001, num 765)

- (18) Trente-neuf ans plus tôt a éclaté, aux États-Unis, une crise différente mais tout aussi angoissante puisqu'elle aurait pu déboucher sur un conflit nucléaire: celle des missiles de Cuba.

(FIG, 10/10/2001, num 816)

Les relations entre *crise* et *conflit* sont de l'ordre de la coréférence. Dans l'extrait 19, *le conflit* entre dans une nouvelle phase, donc se poursuit, mais *la crise* n'est pas encore réglée.

- (19) Quelques heures après le départ des premiers soldats français vers l'Afghanistan « pour participer à une action internationale de secours et d'assistance aux populations » et alors que **le conflit en Afghanistan** entre dans une nouvelle phase, Jacques Chirac a souhaité, hier soir, faire le point sur l'engagement de la France, tout en insistant sur la nécessité de compléter l'action militaire par une action humanitaire et politique.

Première information délivrée par le président français, au cours de son allocution radiotélévisée: en plus des quelque 2 000 soldats français et des avions de reconnaissance stratégique et de ravitaillement déjà engagés dans **le conflit**, des « avions de combat supplémentaires » vont être envoyés en Afghanistan. « L'action militaire menée contre les terroristes d'Al-Qaïda (...) se poursuivra jusqu'à ce que le cœur du réseau terroriste, et notamment Ben Laden, soit neutralisé », a déclaré le chef de l'État en rendant hommage « à la compétence et à la disponibilité de nos armées ».

Deuxième annonce: la contribution des avions français à « la mise en place d'un pont aérien humanitaire » vers l'aéroport de Mazar-e-Charif « pour permettre l'acheminement de l'aide aux millions d'Afghans en détresse ». Pour Jacques Chirac, « le régime qui soutenait les terroristes a été défait », mais pour autant « **la crise afghane** n'est pas encore réglée ».

(FIG, 17/11/2001, num 314)

Dans l'extrait 20, la reprise s'effectue par le dispositif sémiotique, à travers le rapport titre/article. On repère dans le titre *Les analystes des médias se penchent sur la crise*, qui est repris dans l'article avec la spécification d'un analyste des médias en particulier, le journaliste Daniel Schneiderman, par *lorsque l'on demande à Daniel Schneiderman quelle nouveauté voit-il dans ce nouveau conflit*.

- (20) [titre] Les analystes des médias se penchent sur **la crise** – « Cette fois, on ose dire que l'on ne sait pas ».

[inter-titre] DANIEL SCHNEIDERMAN. « Arrêt sur images », La Cinquième

[article] FORT de ses six années d'expérience dans « l'analyse de contenu » et d'une certaine autorité qui fait parfois planer dans les rédactions la crainte d'une sorte de mise en examen, le magazine « Arrêt sur images » ne pouvait, depuis le 11 septembre, que consacrer l'essentiel de ses émissions à la manière dont les télévisions ont traité les conséquences du « tremblement de terre » de Manhattan. Et tout particulièrement s'intéresser au cas d'Al-Jazira, la chaîne qatarienne qui a soudain

acquis une notoriété mondiale. Car, lorsque l'on demande à Daniel Schneidermann quelle nouveauté voit-il dans ce nouveau conflit, la réponse fuse, sans la moindre hésitation : « Al-Jazira ! »

(LM, 29/10/2001, num 857)

La distinction entre les deux mots semble concerner le domaine référentiel : *conflit* renverrait plutôt aux opérations militaires et *crise* à l'activité diplomatique. C'est ce qui apparaît dans les extraits suivants. Dans l'extrait 21, le mot *crise* est associé à la réponse, au sortir de la guerre, alors que le mot *conflit* est introduit par la nominalisation *extension*, qui renvoie au caractère concret des opérations militaires.

- (21) Les Européens soutiennent le principe d'une action des Quinze pour restaurer la démocratie en Afghanistan, pour financer « massivement » la reconstruction de ce pays et pour lui apporter une aide humanitaire. Ils estiment par ailleurs que la réponse à **cette crise** doit émaner à la fois des gouvernements, pris individuellement, et de l'Union dans son ensemble. Ils ne sont pas hostiles à ce que les bases militaires européennes soient utilisées pour des opérations en Afghanistan.

[...]

Celle-ci [la Grande-Bretagne] soutient fortement l'action humanitaire et la reconstruction en Afghanistan, alors que la France est plus timorée sur ce point, tout en étant très favorable à la coopération en matière judiciaire et policière, contrairement à l'Allemagne, la Finlande, le Danemark, la Belgique et l'Italie. Faut-il que l'Europe se mobilise pour empêcher une extension du conflit actuel ?

(LM, 07/12/2001, num 210)

Dans l'extrait 22, la chaîne de coréférence est ouverte dans le titre par le SN *la crise actuelle*, repris par *la crise afghane* et *le conflit afghan*, deux syntagmes dans lesquels *crise* et *conflit* ont la même détermination, l'adjectif *afghan*.

- (22) [titre] **La crise actuelle** offre à l'Iran la possibilité de jouer pleinement son rôle régional

[...]» Cette prise de position n'est pas fondée sur des préjugés, mais sur une analyse approfondie et l'expérience d'autres pays. Nous sommes arrivés à la conclusion que non seulement des relations, mais également toute négociation avec l'Amérique va à l'encontre des intérêts du pays », a dit le numéro un de la République islamique, écartant ainsi une proposition de certains députés réformateurs qui suggéraient de saisir l'occasion de la crise afghane pour engager des négociations avec les États-Unis.

[...] Dans l'immédiat en tout cas, il n'est pas question pour l'Iran, toutes tendances confondues, de participer à une guerre dont la principale victime, aux yeux du pouvoir iranien est le peuple musulman afghan. « Les Américains veulent impliquer

l'Iran dans le conflit afghan et en faire un partenaire dans le massacre de gens innocents. Ils veulent aussi montrer au monde entier que la République islamique a renoncé à ses idéaux révolutionnaires », a encore répété le Guide.

(LM, 09/11/2001, num 650)

Le mot *crise* est associé à des négociations alors que le mot *conflit* est rattaché à une implication militaire concrète (puisqu'elle mènerait au *massacre de gens innocents*). On retrouve la distribution du domaine diplomatique pour *crise* et du domaine militaire pour *conflit*.

En plus des reprises avec *crise* et *guerre*, le mot *conflit* s'intègre dans des reprises de mots de faits, surtout le mot *frappes*. Celles-ci ne sont pas basées sur des relations lexicales, comme en témoigne l'inacceptabilité de la phrase *les frappes sont un conflit*. Elles s'appuient sur un rapport associatif¹⁷⁷ partagé au sein de la communauté, selon lequel « s'il y a frappes, il y a conflit ».

(23) Ania craint une poussée de fièvre antiaméricaine, après **les frappes** sur l'Afghanistan. Elle redoute aussi que **ce conflit** ne soit long et sanglant.

(FIG, 11/10/2001, num 771)

(24) [Article] Sans effet d'annonce, **les frappes aériennes** ont commencé. Elles s'ajoutent **aux opérations de commandos** destinées autant à des missions de reconnaissance qu'à conforter discrètement l'Alliance du Nord. **Ce conflit** n'aura que la couverture télévisuelle que les décideurs politiques consentiront à en donner.

(FIG, 09/10/2001, num 842)

L'analyse des reprises effectuées par le syntagme *ce conflit* a mis au jour un autre paradigme de reprise : celles effectuées à partir des mots *problème* (ex. 26) et *question* (ex. 27), mots qui ne renvoient pas directement à l'événement et qui n'apparaissent pas dans la liste de fréquence. Dans l'extrait 26, le syntagme *le problème israélo-palestinien* introduit un nouvel objet de discours dans l'article. La relation entre *conflit* et *problème* est celle qui s'établit dans l'énoncé de jugement *un conflit est un problème*. Il s'agit d'un jugement relatif, un conflit n'étant pas nécessairement un problème pour tout le monde.

(25) Mais la priorité, poursuit-il [Suaib Didu, leader du Gerakan Pemuda Islam, Mouvement de la jeunesse islamique], est l'adoption par l'Indonésie de la loi

¹⁷⁷ Il ne s'agit pas ici d'une anaphore de type associative, comme dans : *Pierre visita un village. L'église était triste*. On considère généralement que les SN démonstratifs sont incompatibles avec l'anaphore associative, sauf accidentellement dans des cas de déixis mémorielle in absentia (Charolles 1990 : 128-129), comme dans l'exemple : *Nous arrivâmes dans un village. Cette église, tout de même, quelle horreur !*

musulmane. Il ne pense pas, à ce propos, que le conflit afghan ait un rôle de catalyseur. « Plusieurs mouvements exploitent le problème afghan contre la présidente Megawati Sukarnoputri », dit-il en ajoutant une autre note de réalisme à son discours: « Il faudra encore vingt ou trente ans pour que la charia s'impose en Indonésie. »

(LM, 12/11/2001, num 603)

(26) FIG : Pourquoi les États-Unis inspirent-ils tant de haine ?

- Hosni Moubarak : À cause du problème israélo-palestinien. Parlons franchement : l'opinion du monde arabo-musulman ne supporte plus que, dans **ce conflit**, les Américains appliquent deux poids et deux mesures.

(FIG, 22/09/2001, num 1041, interview de Hosni Moubarak, président de l'Égypte)

(27) Hier, lors d'une conférence de presse (réservée à quelques journalistes pakistanais et aux Américains), Colin Powell a déclaré : « La question du Cachemire est centrale dans les relations entre l'Inde et le Pakistan. » Le général président Pervez Musharraf a indiqué pour sa part que les États-Unis étaient disposés à « jouer un rôle » dans le règlement de **ce conflit** particulièrement dangereux, car il oppose les deux puissances nucléaires d'Asie du Sud.

(FIG, 17/10/2001, num 666)

Le SN *cette guerre* est inséré dans des réseaux de reprises avec les mots de faits (concrets et intermédiaires) et les mots d'événement. Contrairement à ce qu'on vient de remarquer pour *ce conflit*, aucune reprise avec *question* ou *problème* n'a été observée.

Les reprises de mots de faits concrets s'opèrent selon le même principe associatif qu'avec *conflit* : s'il y a des frappes, il y a une guerre, alors qu'au niveau du système linguistique, la relation d'hyperonymie entre les deux lexèmes est inacceptable (**Une frappe est une guerre*).

(28) DEPUIS le début **des frappes** en Afghanistan, la France prend son temps avant de définir l'ampleur de sa contribution à des opérations désormais en cours. Il va lui falloir vite sortir de sa réserve, si elle veut participer à la redistribution des cartes qui se prépare à l'échelle planétaire.

Dans **cette guerre** d'un type nouveau, la question n'est pas simple à trancher.

(FIG, 10/10/2001, num 795)

Les reprises de mots de faits intermédiaires se font très fréquemment avec *campagne* (ex. 29) et *opérations* (ex. 30) ainsi qu'avec d'autres mots du même type, qui ne font pas partie du champ associatif, comme *opération* (ex. 31) ou *riposte* (ex. 32).

(29) Au bout du compte, ce qui restera de la campagne d'Afghanistan pour les stratèges, c'est sans doute l'alliance de la mule et du Predator, l'avion sans pilote. La mort de Mohammed Atef, conseiller militaire d'Oussama ben Laden et maître d'œuvre présumé des attaques du 11 septembre, s'explique peut-être par ce tandem inédit.

La CIA, dans les opérations clandestines qu'elle mène au sud du pays, a cruellement besoin de la bête de somme pour aller retrouver ses vieux contacts pachtoune de l'époque soviétique et repérer avec eux les cibles ennemies. Mais c'est la machine moderne, télécommandée par satellite depuis les États-Unis, qui vient identifier les bastions taliban et les chefs mercenaires d'al Qaïda, voire les frapper de ses missiles Hellfire.

Dans **cette guerre** un peu particulière, les forces spéciales de l'US Army se spécialisent dans le renseignement et les agents de la CIA déclenchent le feu des bombardements.

(FIG, 19/11/2001, num 290)

(30) Selon un sondage diffusé mercredi par la BBC, deux musulmans britanniques sur trois estiment que la culpabilité de Ben Laden n'a pas été établie et huit sur dix sont hostiles aux opérations militaires alliées en Afghanistan. Ces chiffres en disent long sur la solidarité instinctive que la communauté musulmane britannique manifeste envers le dirigeant islamiste et sur la méfiance que le gouvernement lui inspire dans **cette guerre**.

(LM, 16/11/2001, num 516)

(31) Si l'opération militaire « Liberté immuable » menée depuis un mois par les États-Unis en Afghanistan n'est pas un enlèvement, elle y ressemble fort, cependant. Et si le vrai-faux sommet de Londres consacré à l'attitude des Européens envers la poursuite de **cette guerre** n'est pas un cafouillage, il en a tout du moins l'allure.

(LM, 06/11/2001, num 696)

(32) Il était secrétaire d'Etat à la Défense, mais, depuis le 11 septembre, Donald Rumsfeld est devenu le ministre de la Guerre. À lui d'inventer **une nouvelle riposte** face à un défi nouveau, et George Bush ne peut que se féliciter de l'avoir choisi en décembre dernier. **Cette guerre**, il fera tout pour la gagner.

(FIG, 20/20/2001, num 621)

Les reprises citées ci-dessus s'opèreraient à travers les phrases de Hiérarchie-Être suivantes : *une guerre est une opération*¹⁷⁸, au sens d'*une guerre est une attaque* (et plus largement *une action*). L'hyperonyme est un nom déverbal dont le verbe

¹⁷⁸ La relation entre *guerre* et le SN pluriel *des opérations* relève de la méronymie (une guerre est composée d'opérations).

correspondant comporte une valence à un actant (*x agit, opère, riposte, attaque*), ce qui amènerait à distinguer deux groupes d'hyperonymes de *guerre* : d'un côté *conflit*, hyperonyme qui semble évident quand *guerre* réfère au domaine militaire ; de l'autre *opération, action, riposte, attaque*. Cette double relation hyperonymique du mot *guerre* sera exploitée dans le chapitre 5 (voir 5.5.2).

Les reprises avec des mots d'événement sont peu nombreuses, principalement parce qu'elles s'effectuent dans le sens de la relation hyperonymique, *conflit* reprenant *guerre*. On peut toutefois observer la reprise inverse, dans l'extrait 33, où *cette guerre* est intégré à du discours direct.

- (33) Sans ligne de front ni uniforme, **le conflit** s'annonce permanent, illimité, changeant. George W. Bush en a ouvert la perspective, en négatif. « **Cette guerre** ne sera pas comme celle lancée contre l'Irak, avec l'objectif de libérer un territoire et l'espoir d'une conclusion rapide. Ce ne sera pas non comme la guerre aérienne du Kosovo, livrée sans troupes au sol ni pertes américaines. (...) Nous devons nous préparer non pas à une bataille décisive, mais à un long conflit, distinct de tout ce que nous avons connu. »
(FIG, 22/09/2001, num 1038)

Le SN *cette guerre* participe, avec des compléments, à des changements de point de vue au sein d'un même article. Dans l'extrait 34, *la guerre d'Afghanistan* et *l'opération de police internationale* sont en relation de coréférence, comme le prouve la proximité sémantique du cotexte indiquant la fin de l'événement (*est presque finie, a finalement tourné à l'avantage des Américains*). Le second syntagme, *l'opération de police internationale*, est anaphorisé par *cette guerre contre l'islamisme*, ce qui opère un déplacement concernant l'objectif de la guerre : avec *la guerre d'Afghanistan*, l'objectif est limité à l'Afghanistan tandis qu'avec *cette guerre à l'islamisme*, il est étendu à tous les pays ou groupes suspectés d'« islamisme ».

- (34) **La guerre d'Afghanistan** est presque finie; elle n'aura duré que deux mois, et, n'en déplaie aux défaitistes et pacifistes, elle ne s'est pas transformée en ce terrifiant Vietnam qu'ils nous promettaient. À l'heure où j'écris, le mollah Omar est traqué, Ben Laden est en fuite. Trois mois après le 11 septembre, **l'opération de police internationale** a finalement tourné à l'avantage des Américains. Pour autant, **cette guerre à l'islamisme** que le monde libre a mené est-elle finie ? Non, bien sûr, le monde libre vient là de gagner une bataille, il n'a pas gagné la guerre.
(FIG, 13/12/2001, num 78)

Le SN *cette crise* opère peu de reprises anaphoriques, mises à part des reprises lexicales fidèles. Son fonctionnement s'appuie le plus souvent sur la coréférence, avec *conflit*, comme on l'a vu plus haut. On peut relever des reprises anaphoriques avec *ce conflit* (ex. 35) et avec *la tension internationale* (ex. 36).

(35) Tout cela est théoriquement légitime. On peut effectivement discuter, pour tout un ensemble de raisons, du bien-fondé de la politique américaine dans **ce conflit**. Mais ce que l'on aimerait voir, aussi, c'est la prise de conscience, et la reconnaissance publique, par le monde politique, d'une indispensable réflexion sur les causes profondes et la signification des événements récents, plutôt qu'une incantation permanente du rôle de la France dans **cette crise** et, plus largement, sur la scène internationale.

(LM, 20/10/2001, num 1003)

(36) – Figaro : **La tension internationale** ne complique-t-elle pas la campagne présidentielle de ceux qui, comme vous, se posent en « troisième homme » ?

- François Bayrou : Bien sûr que si. Et alors ? Qu'est-ce que ça change ? Ceux qui croient qu'ils ont enfin trouvé avec **cette crise** le moyen pour supprimer le premier tour de l'élection présidentielle se font des illusions.

(FIG, 29/09/2001, num 976, interview de François Bayrou, chef du parti UDF, candidat à l'élection présidentielle française)

Des relations discursives sont possibles avec *guerre*. Il ne s'agit pas de reprises mais d'énoncés attributifs de type : *la crise est / n'est pas une guerre*.

(37) Je [Noël Mamère, député Verts de la Gironde] regrette profondément que l'Europe soit allée en ordre dispersé dans la gestion de cette crise, qui apparaît plus comme une guerre que comme ce qu'elle devrait être: une opération de police internationale.

(FIG, 13/10/2001, num 712)

(38) C'était à la veille des déclarations à Berlin du chef du gouvernement italien sur la « supériorité » de l'Occident sur l'islam. Pour le président de Démocratie libérale, **la crise internationale n'est pas « une guerre entre le Nord et le Sud, ni entre les riches et les pauvres, ni entre l'islam et l'Occident », mais une guerre contre « un nouveau fascisme animé au sein de l'islam par une minorité de fanatiques »**.

(FIG, 03/10/2001, num 944)

Globalement, le syntagme *cette crise* est peu intégré au texte, il semble que la relation de dépendance imposée par le démonstratif soit plutôt de nature déictique.

Pour résumer les relations de reprise des mots d'événement (*conflit*, *guerre*, *crise*) dans le corpus Afghanistan, on peut retenir les éléments suivants. Le mot

conflit entretient des relations de reprise de type associatif avec le mot *frappes* ; des relations linguistiques avec le mot *guerre*, celles-ci étant particulièrement nettes dans les cas d'objets non saillants cognitivement alors que le lien entre *conflit* et *guerre* relève plus de la coréférence dans le cas de l'objet de discours « la guerre en Afghanistan ». Le mot *conflit* entretient des relations discursives avec *problème* et *question*, ce qui n'est pas le cas de *guerre*. Peu de relations ont été observées avec les mots de faits pour *conflit*, au contraire de *guerre*, mot pour lequel elles forment l'essentiel des relations de reprise. Les relations entre *guerre* et *opération*, *action*, *riposte* semblent de nature linguistique dans la mesure où les phrases d'hyponymie sont acceptables, l'hyponyme général étant *action* (une opération/ une riposte est une action). Le mot *guerre* aurait donc deux hyperonymes : *conflit* et *action*. Second point sur le mot *guerre* : il entretient également des relations de nature associatives avec le mot *frappes*. Le mot *crise* entretient des relations de coréférence avec *conflit*.

4.3.4. Les anaphores démonstratives dans le corpus Intermittents

Le SN *ce conflit* dans le corpus Intermittents est susceptible de reprendre différentes classes de mots.

On relève des anaphores avec des mots de faits concrets, comme on a pu constater des reprises entre *les frappes* et *ce conflit* pour le corpus Afghanistan. Dans l'extrait 39, le syntagme *ce conflit* reprend *la grève des intermittents du spectacle*. Toutefois, la reprise n'est pas directe entre les deux syntagmes. Il s'agit plutôt ici d'une anaphore résomptive : les différents éléments (la grève des intermittents, la prise de parole de G. Frêche, la prise de position ferme des intermittents, les assemblées générales) sont rassemblés par le syntagme *ce conflit*.

- (39) Au festival Montpellier-Danse, l'ensemble des spectacles qui devaient avoir lieu le 26 juin, date d'ouverture de la manifestation, ont été empêchés par **la grève des intermittents du spectacle**. Y compris la création du Japonais Saburo Teshigawara, prévue au Corum, lieu de prestige de la programmation. Malgré une prise de parole de Georges Frêche, maire de la ville, les intermittents sont restés sur leurs positions. À la conférence de presse de 11 heures, le 27 juin, Jean-Paul Montanari, directeur de Montpellier-Danse, était absent, pris par les assemblées générales qui se déroulent en permanence afin qu'une solution soit trouvée à ce conflit. Pour l'instant, les chorégraphes et les intermittents se concertent, les décisions sont étudiées au cas par cas et annoncées un quart d'heure avant chaque représentation.

(LM, 29/06/2003, num 738)

Dans l'extrait 40, la reprise est plus directe. Elle s'opère entre *la grève des aiguilleurs du ciel* et *ce conflit opposant une poignée de contrôleurs aériens au ministère des transports*, par l'intermédiaire du pronom *elle* reprenant *la grève des aiguilleurs du ciel*.

- (40) **La grève des aiguilleurs du ciel.** Lancée lundi, **elle** a obligé des familles entières, qui devaient partir d'Orly, à annuler leurs vacances. Les usagers, qui n'ont évidemment rien à voir avec **ce conflit** opposant une poignée de contrôleurs aériens au ministère des Transports, ont été pénalisés durant toute la semaine.

(FIG, 20/02/2004, num 287)

Des reprises sont observées entre *mouvement* (faits intermédiaires) et *ce conflit* (mot d'événement). Dans l'extrait 41 la chaîne de reprise s'établit entre le SN défini *le mouvement des intermittents* et le SN démonstratif *ce conflit*. On relève la relation inverse dans l'extrait 42, avec une reprise de *le conflit des intermittents du spectacle* par *ce mouvement social*.

- (41) Jacques Chirac va prendre la parole alors que **le mouvement des intermittents** se poursuit et que de nombreux festivals sont annulés. Nos envoyés spéciaux reviennent sur le désastre économique que **ce conflit** représente pour beaucoup de communes.

(LM, 13/07/2003, num 609)

- (42) Il [Jacques Chirac, président de la République Française] s'est surtout longuement attardé sur **le conflit des intermittents du spectacle**. Outre le fait que **ce mouvement social** risque de compromettre "l'été de proximité" du gouvernement, il symbolise les divisions syndicales, les faiblesses de l'Etat et les abus du capitalisme.

(LM, 16/07/2003, num 600)

Les relations entre *mouvement* et *conflit* relèvent d'un rapport associatif (s'il y a mouvement, il y a conflit). En effet, la phrase **un mouvement est un conflit* n'est pas acceptable. L'hyperonyme de *mouvement*, nominalisation déverbale (*se mouvoir*), est plutôt *action* (*un mouvement est une action*).

Les différentes classes de mots sont susceptibles de se mêler comme dans l'extrait 43 suivant, qui illustre des relations de coréférence. Le cotexte permet de penser que les SN coréfèrent. En effet, il est marqué par le champ sémantique du danger (*inquiète, met en péril, les risques*).

- (43) **La grève des intermittents** inquiète la Côte d'Azur.

C'est un cri d'alarme unanime qu'ont lancé hier les responsables des festivals et les élus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). « **Le mouvement des intermittents du spectacle** met en péril les festivals pour cette année et pour les suivantes », s'est exclamé Patrick Mennucci, président du comité régional de tourisme (CRT) de Paca, terre d'élection des festivals. Selon la direction régionale de la culture

(Drac), il en existe 603 dans la région, dont 381 consacrés à la musique, 66 à la danse et 156 au théâtre et aux arts de la rue. Si le nombre d'intermittents qui en vivent est impossible à chiffrer, la Drac évalue à 30 000 le nombre d'emplois privés dans le secteur culturel en Paca.

Or, hier, devant les risques que le conflit fait peser sur les manifestations, la directrice du Festival de Marseille a annoncé qu'elle annulait toutes les représentations programmées entre le 2 et le 20 juillet (17 000 places étaient à la vente).

(FIG, 01/07/2003, num 675)

Ces exemples viennent confirmer une observation qui était apparue dans le corpus Afghanistan, à savoir que des relations discursives s'établissent entre des nominalisations déverbiales monovalentes (*le mouvement de X*) et des noms bivalents comme *conflit* et *guerre*.

Les reprises du syntagme *ce conflit* se font également avec les mots *lutte* (ex. 44) et *crise* (ex. 45).

Dans l'extrait 44, le syntagme *la lutte protéiforme* est repris par *ce conflit*, lui-même repris par *cette lutte*, ce qui souligne que ces deux mots entretiennent des affinités sémantiques fortes.

- (44) La lutte protéiforme engagée après la signature, le 26 juin, du protocole Unedic révisant le régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle par des collectifs et coordinations a pour objectifs premiers l'abrogation du texte agréé par le gouvernement et l'ouverture de négociations impliquant tous les professionnels concernés. Elle rejoint un mouvement global de résistance à la "normalisation" de nos sociétés.

[...]

Ce conflit a suscité une réflexion approfondie sur les tenants et aboutissants de nos métiers. À une époque où la valorisation du travail repose de plus en plus sur l'implication subjective des individus dans leur activité et où, parallèlement, l'espace accordé à cette subjectivité est de plus en plus restreint et formaté, **cette lutte** pose un acte de résistance : il s'agit de se réapproprier le sens de notre travail (intimement et collectivement), de le réinventer.

(LM, 30/08/2003, num 456, texte signé de la Coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France)

L'extrait 45 souligne la coréférence entre *cette crise* et *ce conflit*.

- (45) Le Syndeac, Syndicat des théâtres subventionnés, qui soutient le mouvement des intermittents, a demandé officiellement un moratoire. Quant à la CGT, elle devrait introduire deux recours devant le Conseil d'Etat. Rien ne peut laisser prévoir

aujourd'hui un dénouement rapide à **cette crise** compte tenu des prises de position diamétralement opposées.

Pour essayer de comprendre les enjeux de **ce conflit**, Le Figaro donne aujourd'hui la parole à trois intermittents.

(FIG, 04/09/2003, num 416)

Le couple *crise/conflit* ne s'inscrit pas dans une hiérarchie lexicale dans la mesure où la phrase *un conflit est une crise* est un énoncé de jugement. En effet, on pourrait par exemple envisager la phrase *un conflit n'est pas une crise, mais un mode de relation*. Cela montre que le lien entre *conflit* et *crise* n'est pas régi par le système lexical mais issu d'un jugement sur la nature du conflit.

Le SN *cette crise* présente les mêmes caractéristiques dans le corpus Intermittents que dans le corpus Afghanistan : il opère peu de reprises. L'extrait suivant montre une reprise du SN défini *le conflit* par *cette crise*, à travers du discours rapporté.

(46) Intermittents - Élysée et CGT cherchent une issue **au conflit**.

[...] À trois jours de l'intervention télévisée du chef de l'Etat, l'Élysée cherche une solution qui permettrait de sortir **du conflit**.

De nombreux responsables de festivals, parmi lesquels Stéphane Lissner (Aix) et Jean-Louis Foulquier (La Rochelle), mettent en cause la CGT. Embarrassée, la centrale cherche à trouver une porte de sortie honorable. Selon M. Lissner, « **cette crise** exige un vrai débat » sur la culture en France.

(LM, 12/07/2003, num 617)

Les deux mots ont un cotexte commun (*le conflit/la crise sur la réforme du régime de l'intermittence*) et renvoient aux mêmes bornes chronologiques (l'été 2003), comme en témoignent ces SN :

(47) **Conflit** : *le conflit sur le régime d'indemnisation chômage des intermittents, le développement du conflit né au matin du 26 juin 2003, le conflit autour de la réforme du régime d'indemnisation des intermittents, un conflit estival.*

Crise : *après dix mois de crise, la crise de 2003, la crise violente de 2003, la crise déclenchée par la réforme du régime des intermittents, la crise de l'été, la crise provoquée par la réforme du régime de l'intermittence, la crise autour du système d'indemnisation du chômage des intermittents.*

Effectivement, la situation la plus fréquente est que les deux mots renvoient à l'événement dans une relation de coréférence. Dans l'extrait 48, la coréférence est appuyée par des prédicats renvoyant à la fin du conflit (*n'a pas apaisé, « sortir par le haut »*).

(48) Été 2004, remake de 2003 ? À quelques jours du Festival de Cannes, qui a lieu du 12 au 23 mai, le climat est - très - tendu. En présentant, mercredi 5 mai, ses propositions pour l'emploi dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel, (Le Monde du 6 mai), le ministre de la culture et de la communication n'a pas apaisé le conflit des intermittents, qui dure depuis près d'un an. [...]

Le plan du ministre a quand même fait des heureux. La société civile des auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP) a pris « bonne note » de la volonté du ministre de « sortir par le haut » de **la crise**, tout en soulignant que « la restauration d'un climat de confiance passe par des actes très concrets ».

(LM, 07/05/2004, num 54)

La proximité du cotexte est encore plus flagrante dans l'extrait 49, dans lequel les deux noms sont introduits par le mot *début* (*depuis le début du conflit/de la crise*).

(49) Mercredi, dans un communiqué, l'UMP avait estimé que le Parti socialiste n'avait « aucune leçon » à donner au gouvernement et à son ministre de la culture « qui depuis le début de cette crise souhaite favoriser un accord qui préserve la spécificité du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle ». Lors du compte-rendu du conseil, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé a fustigé l'ancien ministre de la culture Jack Lang qui n'avait « jamais eu le courage » de « prendre les mesures qui s'imposaient hier » pour les intermittents.

Dans la journée, l'ancien ministre en avait appelé directement à Jacques Chirac pour débloquer la situation. Mais l'Élysée, où l'on suit de près cette affaire - et avec inquiétude - depuis le début du conflit, s'est refusé à toute réaction sur la question des intermittents.

(LM, 11/07/2003, num 638)

Dans l'extrait 50, c'est une borne chronologique identique qui souligne la coréférence des syntagmes : l'article date du 11 mai 2004, par conséquent, les deux compléments circonstanciels *au matin du 26 juin 2003* et *depuis près d'un an* renvoient à la même période de temps. On suppose par conséquent que les syntagmes coréfèrent.

(50) [Le rapport Latarjet sur la politique culturelle et le rôle de l'intermittence] a été rendu public à un moment très particulier dans le développement du conflit né au matin du 26 juin 2003, à deux jours de l'ouverture officielle du Festival international du film de Cannes et alors que les intermittents espèrent faire de l'événement surmédiatisé une tribune de sensibilisation, avec le soutien d'un nombre conséquent de cinéastes. [...]

Ce que la crise qui secoue le monde de la culture depuis près d'un an, [...] a montré d'une manière très crue, très violente, c'est qu'en fait, en dehors des statistiques

concernant justement le régime d'indemnisation chômage des artistes interprètes et des techniciens, il n'existait aucune donnée sûre.

(FIG, 11/05/2004, num 75)

Le dernier mot englobant concerné, *dossier*, présente des relations de reprise inattendues, avec le mot *conflit*, reprise qui ne s'intègre pas dans la hiérarchie lexicale. En effet, la phrase ?*un conflit est un dossier* semble peu acceptable, à moins de considérer le verbe *être* comme signifiant *constituer un*, c'est-à-dire que la phrase n'est plus une phrase de hiérarchie-être mais un énoncé portant un jugement (un ministre cynique pourrait dire *pour moi, un conflit (n') est (qu') un dossier*). L'extrait 51 révèle la proximité entre *le conflit* et *ce dossier*. Il ne s'agit pas de coréférence mais il apparaît que le ministre est confronté aux deux référents.

(51) Pour cela [apporter un complément à l'accord pour répondre aux problèmes qui subsistent], Jean-Jacques Aillagon, le ministre de la culture, recevra « le soutien nécessaire », car, juge-t-on, à l'Élysée, « c'est un bon ministre, qui a une vraie politique culturelle ». Pendant toute la durée **du conflit**, la liaison a été permanente avec le ministre, qui a travaillé longtemps avec le président de la République sur la culture, quand celui-ci était maire de Paris. C'est avec lui que M. Chirac a forgé ses convictions sur la diversité culturelle et l'exception française.

Sur le pont « jour et nuit », l'équipe de l'Élysée est restée aussi en contact permanent avec Bernard Faivre d'Arcier, le directeur du Festival d'Avignon, avec la maire Marie-José Roig (UMP) - c'est à Avignon que Jacques Chirac avait annoncé sa candidature à l'élection présidentielle -, avec Stéphane Lissner, le directeur du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence ainsi qu'avec l'ensemble des équipes artistiques.

Le ministre de la culture « a bien fait face à **ce dossier**, un des plus difficiles du secteur et qui avait beaucoup dérapé depuis cinq ou six ans », explique-t-on à l'Élysée, en critiquant ainsi, au passage, la gauche.

(LM, 12/07/2003, num 624)

La reprise par le SN *ce dossier* implique une modification du référent. Il ne s'agit pas d'une transformation du référent, comme dans les cas de reprise de *grève* par *conflit*, mais un changement de son statut logique. Dans l'extrait suivant, l'objet de discours « le conflit des intermittents » est nouveau, introduit dans l'énoncé après une série d'autres thèmes. L'anaphore démonstrative se comprend comme « le dossier du conflit des intermittents du spectacle ».

(52) [titre] Raffarin et le PS s'affrontent au terme du débat sur les retraites.

[...]

Il [F. Hollande, premier secrétaire du PS] comptait aussi évoquer **le conflit des intermittents du spectacle**, en dénonçant « un accord minoritaire » et l'attitude du gouvernement dans **ce dossier**.

(LM, 03/07/2003, num 708)

Dans ce cas, c'est « le complément possible du SN démonstratif qui est sélectionné comme introducteur » (Reichler-Béguelin 1995 : 80). L'anaphore démonstrative permet une réorientation du discours, « par aspectualisation de l'objet [...], voire par un déplacement associatif de la référence » (*ibid.*). Avec ce type de cas, le référent apparaît construit par le discours plutôt que posé préalablement au discours.

Le fonctionnement général du syntagme *ce dossier* est basé sur la reprise avec un changement d'échelle d'appréhension de l'objet. La reprise s'observe pour d'autres événements que le conflit des intermittents :

(53) Le ministre va-t-il donner suite au rapport de Bernard Gourinchas sur le recours à l'intermittence dans l'audiovisuel public (Le Monde du 16 janvier) ? L'intéressé, qui n'a pas été reçu Rue de Valois, croit savoir que « **ce dossier** n'est pas la priorité ».

(LM, 02/05/2004, num 68)

(54) Évoquant la mise en œuvre de la réforme des retraites, le président de la République a souligné qu'elle nécessitait selon lui un travail supplémentaire « d'explication ». « Ceux qui se sentent laissés sur le chemin n'ont pas été convenablement informés » sur **ce dossier**, a-t-il ainsi regretté avant d'indiquer que l'emploi demeurerait « la priorité numéro un des préoccupations du gouvernement ».

(FIG, 15/07/2003, num 570)

Dans ces deux extraits le mot *dossier* reprend un syntagme nominal composé d'une nominalisation déverbale (*le recours à l'intermittence dans l'audiovisuel public* dans l'extrait 53 et *la mise en œuvre de la réforme des retraites* dans l'extrait 54). L'anaphore est du même type que celle présentée plus haut : c'est le complément possible de *ce dossier* qui est sélectionné comme introducteur (« le dossier du recours à l'intermittence dans l'audiovisuel public »).

Le mot *dossier* est moins fréquent dans le corpus Afghanistan que dans le corpus Intermittents mais son fonctionnement est identique. L'extrait suivant montre une reprise de *le conflit du Proche-Orient* par *ce dossier*.

(55) Les pays occidentaux ont veillé, au lendemain du 11 septembre, à ne pas établir de lien de causalité entre **le conflit du Proche-Orient** et les attentats. Mais eux-mêmes aujourd'hui tirent la sonnette d'alarme et essaient de faire comprendre à Washington

que l'inaction sur **ce dossier** risque de provoquer l'éclatement de la « coalition » contre le terrorisme plus sûrement que les bombes en Afghanistan.
(LM, 12/11/2001, num 616)

Le syntagme *ce dossier* peut être développé en *ce dossier du conflit du Proche-Orient*.

Après ce parcours assez touffu, il convient de récapituler les différents fonctionnements des trois mots d'événement du corpus Intermittents, *conflit*, *crise* et *dossier*. Le mot *conflit* est susceptible de reprises avec des mots des différentes classes : avec *grève* (mot de faits concrets, rapport associatif), avec *lutte* et avec *mouvement* (mots de faits intermédiaires, rapport également associatif) et avec *crise* (mot d'événement, énoncé de jugement). Le mot *crise* présente les mêmes caractéristiques que dans le corpus Afghanistan, c'est-à-dire qu'il opère peu de reprises. Quant à *dossier*, il participe à un autre type d'anaphore : une modification de l'extension de l'objet de discours par inférence du complément du SN dont la tête est *dossier*. Cette inférence s'appuie souvent sur des nominalisations déverbales.

Δ Après l'approche sémiotique globale et la ventilation chronologique des mots du conflit, l'analyse des reprises vient appuyer l'hypothèse que les mots forment un objet de discours. Deux types de relations sont opérés par les mots d'événement : des relations linguistiques (relations lexicales) et des relations discursives (énoncés de jugement et relations associatives de nature culturelle et sociale apparaissant en discours), qui participent à l'établissement de liens entre les mots des différentes classes. La cooccurrence qui définissait jusqu'à présent les liens entre les mots du conflit (en tant qu'ils constituaient un champ associatif) est dépassée par des relations sémantiques et énonciatives. L'observation des énoncés souligne que les relations de reprise ne se déroulent pas de la même manière dans le cas d'un objet de discours limité à un texte (ou à une interaction), c'est-à-dire d'un objet de discours nouveau, et dans le cas d'un objet de discours médiatique doté d'une forte saillance cognitive, ce qui est le cas dans le présent travail. Il semble que les relations de reprises linguistiques, observables pour d'autres objets de discours (hyponymie surtout), s'effacent au profit de relations de coréférence et de rapports associatifs. On voit dans ce phénomène un mode différent de construction de la référence, s'inscrivant dans la lignée de ceux décrits par M. Perret. Dans le cas d'un événement médiatique,

la proximité entre le locuteur et la situation d'énonciation est forte, l'événement étant très saillant cognitivement¹⁷⁹.

Un regard rétrospectif sur les exemples sus-cités (notamment le cas de *dossier* dans le corpus Intermittents) met en évidence la fréquence du cotexte d'hétérogénéité énonciative, qu'il se traduise par du discours rapporté ou par le genre interview. Ce cotexte est à rattacher à l'indice linguistique choisi, le SN démonstratif qui associe un fonctionnement textuel et un fonctionnement déictique, sans que, dans notre corpus de presse écrite constitué autour d'événements de grande ampleur, il soit toujours possible de départager entre les deux. Cependant, le discours rapporté étant une des caractéristiques fondamentales de l'écriture de presse, la conjonction entre démonstratif et hétérogénéité énonciative ne doit pas être simplement mise sur le compte de la construction du discours rapporté.

4.4. Reprises et discours rapporté : un objet de discours dialogique

Si la présence de déterminants démonstratifs dans du discours rapporté n'est pas étonnante en soi puisqu'ils font partie, dans le discours direct, des formes qui ne seront pas modifiées, on peut s'interroger sur le rôle qu'exercent, en contexte d'hétérogénéité énonciative, les SN démonstratifs dans la progression textuelle et dans la configuration de l'objet de discours. Les effets du discours rapporté sur les chaînes de référence ou sur les phénomènes d'anaphores ont été observés dans l'optique de la linguistique textuelle en termes de conditions de possibilité¹⁸⁰. On cherche pour notre part à les rapporter à la construction de l'objet de discours en présentant d'abord le mécanisme des reprises s'effectuant à travers les formes de représentation du discours autre. On s'interrogera ensuite

¹⁷⁹ L'analyse des SN démonstratifs répondait à des objectifs de recherche portant sur l'intradiscours et les phénomènes de reprises textuelles. On a cherché à identifier les liens existants entre les mots de faits et les mots d'événement d'une part et entre les mots d'événements d'autre part. De ce fait, notre perspective était textuelle, ce qui nous a amené à rejeter l'interprétation de certains démonstratifs en tant que déixis mémorielle *in absentia*, dans des chaînes de type *les frappes ... ce conflit*. Cependant, les analyses ont montré que ce phénomène est particulièrement présent dans le cas des événements analysés (notamment dans l'objet de discours « la guerre en Afghanistan ») et de manière beaucoup plus marquée que pour des objets de discours nouveaux, introduits au fil d'un seul texte. Cela peut donc être une piste de recherche à développer dans l'analyse de la construction discursive des événements dans la presse, en axant cette fois l'analyse sur la déixis mémorielle et non sur les reprises.

¹⁸⁰ C. Schnedecker (1990) souligne que des reprises sont possibles à partir d'un premier maillon de chaîne de référence intégré à du discours direct à condition que ce premier maillon réfère de manière univoque. M.-J. Reichler-Béguelin (1997) met en évidence des cas d'anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire des pronoms qui pointent un objet de discours introduit par une autre instance énonciative que celle où ils figurent.

sur les énonciateurs convoqués par ces formes, afin de déterminer la fonction de ce type de reprises dans la construction de l'objet de discours.

4.4.1. Les reprises par les syntagmes démonstratifs à travers le discours autre

À partir des reprises effectuées par le syntagme démonstratif *ce dossier*, on décrit le mécanisme des reprises s'effectuant à travers les formes de représentations du discours autre en détaillant les effets produits pour chaque forme. On donnera ensuite des exemples concernant les autres mots, avant de discuter l'éventuelle remise en cause d'une conception autonymique du discours direct que ces phénomènes pourraient entraîner.

4.4.1.1. Les reprises avec le syntagme *ce dossier* selon les formes de discours rapporté

Les conséquences de l'apparition de SN démonstratifs diffèrent selon les formes de représentation du discours autre : peu significatives avec le discours indirect (DI), elles sont intéressantes avec les îlots textuels (IT) et importantes avec le discours direct (DD).

Le discours indirect est fondé sur la reformulation par l'énonciateur citant de propos du locuteur cité. Par conséquent, l'ensemble de la mise en mots relève du discours citant, ici le journaliste. Dans l'extrait 56, *ce dossier* peut être développé en *ce dossier de la réforme du régime d'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle*. Il est impossible de déterminer si le syntagme est un mot de l'énonciateur citant ou de l'énonciateur cité.

(56) Pour la première fois depuis le début **du conflit des intermittents**, le chef de l'Etat est sorti de son mutisme. S'ajoutant à la litanie déjà longue des mécontents, six cent cinquante artistes et créateurs lui avaient fait parvenir, juste avant son intervention télévisée, une lettre dénonçant la réforme du régime d'indemnisation du chômage des intermittents du spectacle - signée le 27 juin par le Medef et la CFDT, la CGC et la CFTC.

Jacques Chirac a tenu à rappeler que **ce dossier** ne relève pas directement du gouvernement, mais de la négociation entre les partenaires sociaux au sein de l'Unedic.

(LM, 16/07/2003, num 598)

La configuration est identique dans l'exemple 57, où *ce dossier* se développe en *ce dossier des chercheurs*.

- (57) Les chercheurs ont obtenu satisfaction sur leurs revendications. Là encore, le signal du revirement est venu de M. Chirac, qui avait demandé que **ce dossier**, en particulier celui de la répartition des postes entre statutaires et contractuels, soit « réglé ».
(LM, 28/04/2004, num 75)

Les conséquences sur le fil du texte sont différentes dans le cas des îlots textuels (Authier-Revuz 1996). Un îlot textuel est un segment guillemeté dans une séquence de discours indirect. L'îlot textuel a un statut de modalisation autonymique, c'est-à-dire qu'il se trouve à la fois en usage et en mention. On peut l'interpréter comme un fragment du message d'origine ayant résisté à l'opération de reformulation à l'œuvre dans le discours indirect : un îlot de discours direct dans du discours indirect. Un îlot textuel est une modalisation autonymique qu'on interprète comme un fragment issu de discours direct. Mais, à la différence du discours direct, l'îlot textuel ne marque pas de rupture syntaxique et sémiotique avec le discours citant : il est intégré et homogène, syntaxiquement et énonciativement, au contexte de discours indirect où il figure (Authier-Revuz 1996 : 95). C'est le cotexte de discours indirect qui fait interpréter l'îlot comme du discours direct plutôt que comme une simple mise à distance.

Dans l'extrait 58, on fait ainsi l'hypothèse que l'énonciateur responsable de la nomination *ce dossier* est Bernard Gourinchas.

- (58) Le ministre va-t-il donner suite au rapport de Bernard Gourinchas sur le recours à l'intermittence dans l'audiovisuel public (Le Monde du 16 janvier) ? L'intéressé, qui n'a pas été reçu Rue de Valois, croit savoir que « **ce dossier** n'est pas la priorité ».
(LM, 02/05/2004, num 68)

Alors que l'îlot textuel est une forme de modalisation autonymique, le discours direct est un segment autonome, c'est-à-dire uniquement en mention et non en usage. Dans l'extrait 59, on observe une reprise lexicale fidèle entre un élément du discours citant, le SN *dossier phare de l'année 2004*, apposé au SN *la réforme de l'assurance-maladie* et le SN *ce dossier* situé dans le discours cité au discours direct.

- (59) Et sa priorité des deux mois à venir, c'est **la réforme de l'assurance-maladie, dossier phare de l'année 2004**, comme la réforme des retraites fut celui de l'année 2003. À Matignon, les réunions de ministres s'accélérent sur le sujet. Celle qui s'est tenue samedi a permis de caler le calendrier de travail, dévoilé le lendemain sur Europe 1 par Philippe Douste-Blazy, ministre de la Santé et de la Protection sociale. Trois semaines après l'arrivée du maire de Toulouse avenue de Ségur, le premier ministre se montre satisfait de son choix : « Dans l'opinion, il s'est immédiatement identifié à **ce dossier** dont il s'est rapidement emparé », a-t-il confié à des proches.

(FIG, 27/04/2004, num 134)

L'interprétation de l'anaphore démonstrative *ce dossier* est entièrement conditionnée par le discours citant puisqu'aucun élément de la citation ne vient ancrer la référence.

L'extrait suivant montre de manière exemplaire le même procédé étendu à un texte entier. Deux expressions référentielles intégrées au discours citant, *le conflit des intermittents du spectacle* et *l'affaire* (en caractères gras) constituent le début d'une chaîne d'anaphores (*ce dossier*) et de coréférence (*le dossier des intermittents du spectacle, le problème*) qui se déroule à travers du discours direct (en gras souligné).

(60) **Le conflit des intermittents du spectacle** est central dans l'évaluation du passage de Jean-Jacques Aillagon Rue de Valois. Le constat général est sévère. La façon "catastrophique" dont le ministre de la culture a géré **l'affaire** et les multiples "erreurs politiques" qui ont suivi sont la cause de sa brutale chute de popularité auprès des acteurs culturels et de la perte de confiance de l'opinion publique. Certains lui accordent des "circonstances atténuantes" mais tous se demandent s'il pourra "s'en relever."

Premier faux pas, le calendrier : "Il aurait pu négocier **ce dossier** sensible de manière plus sereine en laissant passer les festivals de l'été", souligne Emmanuel Négrier, chercheur au CNRS. Hubert Astier, ancien directeur de Jacques Toubon au ministère de la culture, estime que M. Aillagon a péché par témérité : « **Ce dossier** est une bombe à retardement que les ministres se refilent depuis vingt ans, parce que, face aux partenaires sociaux, ils n'ont pas les pouvoirs de le régler. » Sans doute le ministre a-t-il commis la faute de croire qu'il s'agissait « d'un bon accord », parce que le principe d'un régime spécial pour les intermittents avait été sauvegardé contre l'avis du Medef. Le député (UMP) de Nancy Laurent Hénard évoque surtout une mauvaise appréciation **du dossier** : « Le spectacle vivant et l'audiovisuel ne participent pas de la même économie. Le premier porte l'exception culturelle et le second relève de l'industrie. Les comédiens et les techniciens n'ont pas les mêmes besoins ni les mêmes exigences. Il fallait découpler ces problèmes délicats, mais, pour cela, il fallait du temps. Le problème est que l'administration du ministère connaissait mal **le dossier**. »

"L'ACCORD NE RÈGLE RIEN AU FOND"

Cette méconnaissance - deuxième faux pas - est également soulignée par un haut fonctionnaire de gauche qui dirige un gros établissement régional : « Le ministre s'est fait duper. **Le problème** relevait d'abord d'un plan social, comme la sidérurgie en son temps, puisqu'il va mettre au tapis 15 000 ou 20 000 intermittents. Il fallait l'aborder avec le même sérieux. De plus, l'accord signé est mal ficelé techniquement. Il ne règle rien au fond. De toutes les manières, il va falloir renégocier, mais sur une base

désormais complètement plombée. » M. Aillagon aurait aussi sous-évalué la combativité des intermittents après l'été.

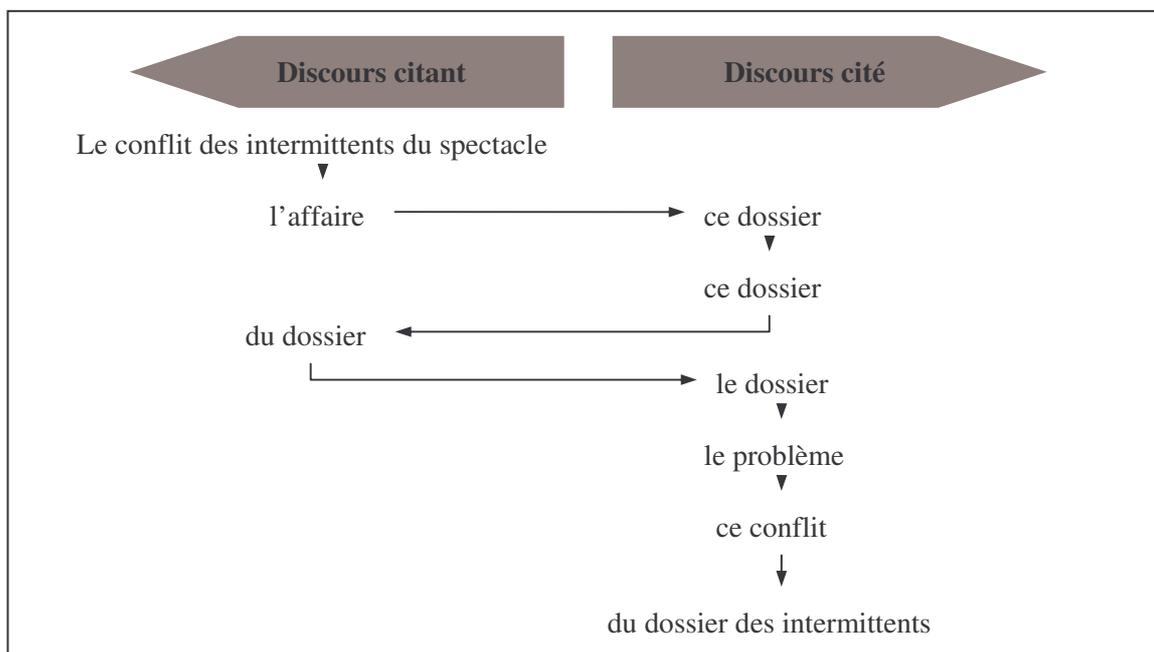
Autre interprétation : Dominique Sagot-Duvaurox, universitaire spécialiste des économies culturelles, affirme, elle, que la position du ministre est liée à une conviction, défendue publiquement le 18 février 2003 lors du Conseil national des professions du spectacle : « Il a dit en substance qu'il y avait trop de compagnies, trop d'artistes, qui produisent parfois des spectacles médiocres. La réforme permettait de faire le ménage. Il aurait mieux fait de se focaliser, tout de suite, sur le périmètre de l'intermittence et les abus incontestables de ce régime. » M. Négrier va dans le même sens : « Aillagon a subi **ce conflit** alors qu'il aurait pu montrer qu'il était du côté des créateurs, même en dénonçant les abus. En fait, il pense qu'il faut favoriser l'excellence au prix d'une lessive. »

Troisième faux pas : la gestion de l'après-festivals : "Le ministère a joué le pourrissement, les acteurs culturels se sont sentis humiliés, affirme un haut responsable culturel. On ne les a pas écoutés, on ne les a pas reçus, il n'y a pas eu le moindre geste symbolique. Sans doute Matignon n'est-il pas étranger à cette réserve. Maintenant, la rupture est consommée." Et Philippe Béval de conclure : « À partir du moment où le gouvernement sous-estimait le caractère explosif **du dossier des intermittents**, il était inévitable que Jean-Jacques Aillagon en fasse les frais ».

(LM, 01/04/2004, num 138)

Les chaînes de reprises peuvent être récapitulées dans le tableau suivant, selon leur localisation.

Figure 10. Chaînes de référence entre discours citant et discours cité



Ce schéma souligne que l'interaction entre discours citant et discours cité est continue et que c'est l'intrication des deux ensembles qui assure la cohésion du texte.

L'interaction entre discours citant et cité est manifeste dans l'anaphore démonstrative *cette méconnaissance* (discours citant) qui reprend le syntagme verbal *connaissait mal le dossier* (discours cité). L'ordre de la reprise est inverse à celui qui a été relevé jusqu'à présent : le discours citant reprend un élément du discours cité, alors qu'on avait observé des cas de discours cité reprenant des éléments de discours citant. On peut donc conclure à un effet de continuité entre discours citant et discours cité, qui peut s'exercer du discours citant vers le discours cité ou inversement.

4.4.1.2. Extraits concernant les autres mots

Ces phénomènes ne concernent pas uniquement le mot *dossier* : tous les mots d'événement ont été observés dans ce type de configuration, dans les corpus Afghanistan et Intermittents. Les extraits qui suivent illustrent le cas des autres mots (*crise, guerre et conflit*).

L'extrait 61 est un cas de modalisation autonymique d'emprunt, c'est-à-dire un îlot textuel, en usage et en mention, introduit par *selon X* et qui est interprétée ici comme un fragment de discours direct¹⁸¹. La chaîne de référence débute par une

¹⁸¹ D'ailleurs, la phrase originale est extraite d'une interview présente dans l'édition du journal.

anaphore lexicale fidèle entre le titre et l'article, qui présentent un cotexte proche pour le mot *conflit* (*une issue au conflit* et *sortir du conflit*). L'anaphore démonstrative *cette crise*, syntagme inséré à l'IT, reprend ensuite *ce conflit*.

(61) Intermittents - Élysée et CGT cherchent une issue **au conflit**.

Après les annulations des festivals d'Avignon, d'Aix-en-Provence et des Francfolies de La Rochelle, les intermittents s'interrogent sur les suites à donner à leur mouvement de grève. Dans un entretien au Monde, François Fillon, ministre des affaires sociales, déclare qu'il va engager « une chasse aux abus » et qu'il a donné des instructions en ce sens, notamment à l'inspection du travail. À trois jours de l'intervention télévisée du chef de l'Etat, l'Élysée cherche une solution qui permettrait de sortir du conflit.

De nombreux responsables de festivals, parmi lesquels Stéphane Lissner (Aix) et Jean-Louis Foulquier (La Rochelle), mettent en cause la CGT. Embarrassée, la centrale cherche à trouver une porte de sortie honorable. Selon M. Lissner, « **cette crise** exige un vrai débat » sur la culture en France.

(LM, 12/07/2003, num 617)

L'extrait 62 porte sur le syntagme *cette guerre* qui a son information-support, *la campagne antiterroriste*, hors du DD.

(62) GUERRE CONTRE LE TERRORISME Washington a prévenu qu'il n'y aurait pas de pause dans les frappes, alors que les opérations de déstabilisation menées de l'intérieur de l'Afghanistan contre les talibans ont échoué. Au Pakistan, Musharraf ne peut empêcher les volontaires de franchir la frontière pour prêter main-forte aux talibans

Le président George W. Bush a confirmé hier que les États-Unis ne feraient « pas de pause » dans **la campagne** antiterroriste pendant le ramadan, qui commence le 17 novembre. « Nous allons poursuivre **cette guerre** jusqu'à ce que nous atteignons nos objectifs », a-t-il affirmé à des journalistes à Washington.

(FIG, 03/11/2001, num 461)

L'extrait 63 est une reprise lexicale presque fidèle entre *la guerre en Afghanistan* (discours citant) et *cette guerre* (discours cité).

(63) SOUS LE TITRE « Non à la croisade impériale », cent treize intellectuels français signent un appel contre **la guerre en Afghanistan**. « **Cette guerre** n'est pas la nôtre. Au nom du droit et de la morale du plus fort, l'armada occidentale administre sa justice céleste. [...] », écrivent les signataires, qui dénoncent également les positions prises par l'exécutif français.

(LM, 22/10/2001, num 976)

Les deux extraits suivants illustrent, avec le mot *conflit*, la position de la première mention et de la reprise, alternativement dans et hors du discours rapporté. Dans l'extrait 64, le début de la chaîne de reprise, le SN *la question israélienne* est situé en dehors du discours rapporté et la reprise par *ce conflit* dans du discours direct.

- (64) Tout en affirmant leur volonté de coopérer pleinement avec les États-Unis, les autorités yéménites ont aussi placé des limites à leur soutien. Le vice-ministre des Affaires étrangères les résume : « Il y a une différence entre le terrorisme et la lutte de personnes opprimées, qui combattent pour leur libération. La lutte antiterroriste ne doit pas se retourner contre les Palestiniens. » À Sanaa comme dans la plupart des capitales arabes, **la question israélienne** est considérée comme l'unique source des violences et des sentiments antiaméricains, répandus dans toutes les couches de la société. « Le ressentiment contre les États-Unis est dû à l'injustice de la politique américaine au Proche-Orient. Il est essentiel que Washington reconsidère sa position et son soutien inconditionnel à Israël. L'unique superpuissance du monde ne devrait pas être autre chose qu'un arbitre dans **ce conflit** », estime Abdel Asaïdi, le vice-ministre des Affaires étrangères.

(FIG, 25/09/2001, num 1019)

Dans l'extrait 65, la reprise s'effectue par des syntagmes tous les deux présents dans du discours autre (discours direct et îlot textuel), de deux énonciateurs différents. La reprise entre *la question du Cachemire*¹⁸² et *ce conflit particulièrement dangereux* s'actualise à travers ces hétérogénéités énonciatives et syntaxiques.

- (65) Hier, lors d'une conférence de presse (réservée à quelques journalistes pakistanais et aux Américains), Colin Powell a déclaré : « **La question du Cachemire** est centrale dans les relations entre l'Inde et le Pakistan. » Le général président Pervez Musharraf a indiqué pour sa part que les États-unis étaient disposés à « jouer un rôle » dans le règlement de **ce conflit particulièrement dangereux**, car il oppose les deux puissances nucléaires d'Asie du Sud.

Bien d'autres questions ont été posées lors de la visite de Colin Powell à Islamabad. L'une des plus importantes concerne sans doute l'angoisse des Pakistanais quant à la durée de la guerre en Afghanistan.

(FIG, 17/01/2001, num 666)

¹⁸² On peut noter que les propos de Colin Powell et de Pervez Musharraf sont probablement traduits. Cela n'invalide pas pour autant l'analyse.

Le phénomène est donc avéré, et, en dehors des discussions théoriques sur le statut autonymique du discours direct, que nous aborderons brièvement, se pose la question de l'effet produit sur la construction de l'objet de discours.

4.4.1.3. Sur l'autonomie du discours direct

Comment interpréter ces configurations en rapport avec le discours rapporté ? Selon les formes qu'il prend, le discours rapporté est considéré comme une rupture plus ou moins importante. Le discours indirect est la rupture (sémiotique, énonciative et syntaxique) la moins marquée puisque cette forme est basée sur la reformulation par le locuteur citant. En revanche, pour J. Authier-Revuz (2001 : 196), le discours direct est caractérisé par l'autonomie de la forme citée. De cette hétérogénéité sémiotique découle l'hétérogénéité syntaxique et énonciative du discours direct. L'hétérogénéité syntaxique est due au statut autonymique du discours direct et l'hétérogénéité énonciative au double cadre de référence utilisé pour les déictiques (le cadre de la situation du discours citant et celui du discours cité). Traditionnellement, on reconnaît que les déictiques de la situation d'énonciation d'origine sont conservés (pronoms, temps verbaux), et parmi eux, les démonstratifs.

Or, ces derniers présentent la particularité de combiner deux types d'emplois, anaphoriques et déictiques. Les extraits cités ci-dessus utilisent tous cette ambiguïté pour permettre la restitution par le discours cité de l'énoncé d'origine (ou supposé tel), c'est-à-dire l'interprétation déictique des démonstratifs, en même temps que la continuité avec le discours citant, c'est-à-dire l'emploi textuel des démonstratifs qui conditionne la réussite de l'anaphore. Une telle équivocité des démonstratifs ne pose pas de problème pour les cas de modalisation autonymique d'emprunt ou d'îlots textuels, ces formes n'étant pas considérées comme autonomes. En revanche, elle peut poser problème dans le cas du discours direct, celui-ci étant considéré comme autonome par J. Authier-Revuz, dont nous empruntons les descriptions au sujet de la représentation du discours autre. Cette position sur le discours direct n'est cependant pas partagée.

La position défendue par U. Tuomarla (1999) est de considérer que le discours rapporté, direct et indirect, malgré son hétérogénéité syntaxique, participe à la cohésion du texte. Travaillant sur le rôle du discours direct dans la presse, Tuomarla remarque que « l'hétérogénéité est une composante fondamentale de la cohésion et de la cohérence discursive » (Tuomarla 1999 : 63). Elle montre comment des paires de questions/réponses vont structurer thématiquement un article ou comment les connecteurs, qui font partie du discours du journaliste servent à organiser le discours hétérogène dans un ensemble argumentatif cohérent. En effet, le discours citant qui suit la citation peut enchaîner par un connecteur sur le contenu de celle-ci, ce qui montre qu'il

s'appuie sur le contenu de la citation et, par conséquent, qu'elle n'est pas autonome. Tuomarla défend la position¹⁸³ selon laquelle « le fonctionnement discursif du [discours direct] en cotexte nécessite **un emploi étendu de la notion de modalisation autonymique** et oblige à rejeter l'hypothèse de l'autonomie pure » (Tuomarla 1999 : 32, soulignement de l'auteur). Une telle position minore le rôle syntaxique joué par les deux points qui introduisent une rupture dans la phrase.

Le rôle de cohésion du discours rapporté qui a été mis en évidence dans le corpus ne semble, malgré tout, pas incompatible avec l'autonomie du discours direct compte tenu de l'ambiguïté des démonstratifs. En effet, l'ambiguïté des démonstratifs peut amener à considérer que leur intégration dans un texte les transforme de déictiques en anaphoriques. L'auteur crée par ce biais *un effet de continuité* et non une véritable continuité, à la manière d'un puzzle. Dans les cas qui nous occupent, l'autonomie du discours direct n'est pas remise en cause. La polysémie du démonstratif crée un effet de continuité, participant ainsi à la progression du texte en faisant évoluer l'objet de discours.

4.4.2. La construction d'un objet de discours dialogique

L'hétérogénéité montrée¹⁸⁴ est essentielle au discours médiatique et le régle à différents niveaux : en fonction des genres (Moirand 2001) mais également en fonction des événements. Nous nous pencherons en particulier sur le dialogisme intertextuel montré, ou « dialogue que l'énoncé monologal entretient avec les discours produits ailleurs et/ou avant » (Moirand 1999a : 162). Ainsi, en comparant le discours médiatique sur l'astronomie et sur l'affaire de « la vache folle », S. Moirand (2000) met en lumière deux types d'intertexte : un intertexte monologal, c'est-à-dire ne faisant intervenir que la communauté concernée, dans

¹⁸³ Cette position est défendue sur le plan théorique par L. Rosier (1999). Rosier décrit un continuum entre les différentes formes de discours rapporté. Ce continuum est « centré sur l'attribution du dit, autour du rapport entre un discours citant/discours cité qui détermine un dire et un dit » (Rosier 1999 : 158). Dans cette perspective les formes ne sont pas opposées sur l'axe autonomie/non autonomie comme chez J. Authier-Revuz, ce qui implique une coupure nette entre DI et DD, mais envisagées dans une continuité en fonction du degré d'actualisation du discours cité. Le DD représente le degré maximum d'actualisation.

¹⁸⁴ La distinction entre hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive est empruntée à J. Authier-Revuz (1982), qui sépare le discours autre marqué sémiotiquement (guillemets) ou syntaxiquement (DI, *selon X ...*) de l'hétérogénéité foncièrement constitutive au langage (dialogisme bakhtinien, mais aussi en psychanalyse, le fonctionnement de l'inconscient qui résonne dans les paroles dites). Dans le cadre de ce travail, nous nous intéressons particulièrement à l'hétérogénéité montrée, bien que l'hétérogénéité constitutive (les allusions par exemple), participant à la construction d'une mémoire interdiscursive médiatique (Moirand 2002), soit également très significative du fonctionnement du discours de la presse.

le cas de l'astronomie et un intertexte plurilogal, c'est-à-dire constitués de différentes communautés langagières, pour le moment discursif de la « vache folle », qui constitue, comme les conflits, un moment de crise.

Dans une perspective d'analyse du discours, l'intérêt d'utiliser la notion de dialogisme plutôt que de simplement repérer les différentes formes de représentation de discours autre repose sur l'idée de dialogue entre les différents éléments hétérogènes et le discours citant. Pour M. Bakhtine¹⁸⁵ l'étude du discours rapporté se justifie dans la mesure où il s'agit pour lui d'un document qui donne des indications sur « les tendances sociales stables caractéristiques de l'appréhension active du discours d'autrui qui se manifestent dans les formes de la langue » (Bakhtine 1929/2000 : 163). Observer le dialogisme intertextuel, c'est effectivement observer « l'appréhension active » par les journalistes, de discours extérieurs. L'objet de la recherche n'est donc pas les formes de discours rapporté mais « l'interaction dynamique de ces deux dimensions, le discours à transmettre et celui qui sert à la transmission » (Bakhtine 1929/2000 : 166). Ayant remarqué que les SN démonstratifs apparaissent régulièrement en contexte d'hétérogénéité énonciative, nous posons la question suivante : ce fonctionnement, s'il est avéré, joue-t-il un rôle dans le phénomène global de la reprise, que nous envisageons en tant qu'il participe à la construction de l'objet de discours ?

4.4.2.1. Approche globale

Afin d'évaluer le poids du discours rapporté dans les reprises liées à la construction de l'objet de discours, nous avons effectué un comptage des occurrences des SN démonstratifs analysés en fonction de leur apparition dans un contexte d'hétérogénéité énonciative, c'est-à-dire dans les diverses formes de discours rapporté (discours indirect, discours direct, îlot textuel) ainsi que dans les interviews, ceux-ci pouvant être considérés comme une forme d'hétérogénéité énonciative dans la mesure où les propos d'un locuteur externe, l'interviewé, sont rapportés par le journaliste. Notre objectif est d'évaluer la place de la reprise dans la représentation du discours, c'est-à-dire d'évaluer l'interaction entre discours citant et discours cité dans la construction de la cohésion et de la progression du texte, les démonstratifs étant en même temps un indice de continuité (la reprise) et un indice de changement de point de vue sur l'objet.

Les résultats pour les quatre sous-corpus sont récapitulés dans les tableaux suivants.

¹⁸⁵ L'incertitude demeure sur le véritable auteur des écrits attribués à M. Bakhtine, mais dans la mesure où c'est sous son nom que ces écrits ont été diffusés, nous le conservons tout en étant consciente qu'il s'agit d'une convention. Cela ne change pas l'intérêt des textes.

**Figure 11. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative
(corpus Afghanistan, *Le Monde*)**

	Formes de RDA			Total en RDA / Total des occurrences du SN démonstratif	Interviews	Total en contexte d'hétérogénéité énonciative / Total des occurrences du SN démonstratif
	DI	IT	DD			
ce conflit	3	0	10	13/35	3	16/35
cette crise	0	0	1	1/18	5	6/18
cette guerre	1	12	23	36/99	5	41/99

**Figure 12. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative
(corpus Afghanistan, *Le Figaro*)**

	Formes de RDA			Total en RDA / Total des occurrences du SN démonstratif	Interviews	Total en contexte d'hétérogénéité énonciative / Total des occurrences du SN démonstratif
	DI	IT	DD			
ce conflit	1	1	7	9/25	6	15/25
cette crise	0	1	2	3/24	12	15/24
cette guerre	1	1	18	20/65	4	24/65

Figure 13. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative (corpus Intermittents, *Le Monde*)

	Formes de RDA			Total en RDA / Total des occurrences du SN démonstratif	Interviews	Total en contexte d'hétérogénéité énonciative / Total des occurrences du SN démonstratif
	DI	IT	DD			
ce conflit	0	2	3	5/12	2	7/12
cette crise	2	4	1	7/25	10	17/25
ce dossier	6	2	6	14/29	5	19/29

Figure 14. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative (corpus Intermittents, *Le Figaro*)

	Formes de RDA			Total en RDA / Total des occurrences du SN démonstratif	Interviews	Total en contexte d'hétérogénéité énonciative / Total des occurrences du SN démonstratif
	DI	IT	DD			
ce conflit	1	0	1	2/9	1	3/9
cette crise	0	0	0	0/7	2	2/7
ce dossier	0	0	5	5/17	0	5/17

Ces résultats mettent en évidence que les formes d'hétérogénéité que sont le discours direct et le genre interview concentrent la majorité des occurrences des SN démonstratifs.

Le SN *cette crise* est caractéristique des interviews dans les deux corpus. Plusieurs hypothèses explicatives peuvent être envisagées. La première est la forte ambiguïté entre anaphore et déixis de ce syntagme. En effet, les conditions de production du genre ont pour conséquence que la référence est très souvent déictique, c'est-à-dire s'effectuant à partir de la situation de l'entretien à l'origine de l'interview. Un autre argument vient appuyer la valeur déictique de *crise*, il s'agit de la fréquence de l'adjectif *actuelle* qui va dans le sens d'une interprétation relative à une situation d'énonciation donnée, donc de déictique. Toutefois, ces deux arguments ne sont pas décisifs. En effet, même dans un entretien, la valeur du démonstratif peut être anaphorique, dans le cas d'une reprise de « la crise internationale » par « cette crise » par exemple. La deuxième

hypothèse est de relier cette fréquence aux énonciateurs puisqu'il s'agit en majorité d'extérieurs au conflit et d'experts qui commentent l'événement : A. Richard, ministre de la Défense ; F. Heisbourg, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique ; M. Wasin, politologue pakistanais ; C. Jambet, professeur en philosophie islamique.

Pour le corpus Afghanistan, les SN *ce conflit* et surtout *cette guerre* sont les plus présents dans le discours rapporté et plus spécialement dans le discours direct.

Pour le corpus Intermittents, les répartitions sont assez proches de celles observées dans le corpus Afghanistan : 20 à 50% des SN démonstratifs sont en cotexte d'hétérogénéité énonciative. Les SN les plus présents sont dans l'ordre *ce dossier* et *ce conflit*, majoritairement dans du discours direct. La seule exception est *cette crise* dans FIG, qui n'apparaît que dans les interviews. On observe toutefois des différences de nombre d'occurrences dans les deux journaux, les SN démonstratifs étant plus nombreux dans LM que dans FIG.

On peut conclure que, dans l'ensemble, les SN démonstratifs sont présents pour environ un tiers, voire la moitié, de leurs occurrences dans un contexte d'hétérogénéité énonciative. Il convient d'examiner les énonciateurs à qui sont attribués les discours cités, et dont les propos, par conséquent, servent de support à des mécanismes de cohésion textuelle.

4.4.2.2. Dialogisme intertextuel plurilogal

Les énonciateurs relèvent de la sphère politique, de la sphère publique non politique (les experts) et de la sphère civile (les citoyens).

Pour l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », on fait parler des chefs d'Etat : le premier ministre britannique A. Blair, le président américain G. W. Bush, le président français J. Chirac, le président égyptien H. Moubarak. Il est également fait appel à des experts : F. Heisbourg (directeur de la Fondation pour la recherche stratégique), R. Jacquard (spécialiste du terrorisme), G. Chaliand (géostratège). On note également des énonciateurs, moins nombreux, qui ne relèvent pas des sphères publiques : des combattants afghans et des civils afghans ou américains.

Pour l'objet de discours « le conflit des intermittents », sont convoqués pour la sphère politique le ministre de la Culture (J.-J. Aillagon, puis R. Donnedieu de Vabres), le ministre des Affaires sociales, le président Chirac, des représentants de l'opposition comme F. Hollande (premier secrétaire du Parti Socialiste) et des syndicalistes. Parmi les énonciateurs qui relèvent de la sphère publique, on peut

noter des directeurs de festival, de théâtres ou de lieux de spectacle. Les artistes constituent les énonciateurs de la sphère publique.

Dans les deux cas, on peut conclure qu'il s'agit d'un dialogisme intertextuel plurilogal, mêlant les sphères politiques, publiques et civiles.

Dans le cas du discours direct, les mots du discours cité sont montrés comme étant ceux de l'énonciateur convoqué, donc l'attribution de la reprise ne pose pas de problème. Dans le cas du discours indirect, en revanche, la situation est différente puisqu'il s'agit d'une forme basée sur la reformulation. Tout d'abord il convient de remarquer que les SN démonstratifs sont peu fréquents dans le discours indirect. La seule exception est *ce dossier* dans le corpus Intermittents dans LM avec 6 occurrences, sur 29 SN démonstratifs. Compte tenu de cette récurrence et de la proximité des énonciateurs qui appartiennent aux cercles des dirigeants (le président Chirac, le premier ministre J.-P. Raffarin, le ministre de l'Éducation L. Ferry, le ministre de la Culture J.-J. Aillagon et le premier secrétaire du Parti Socialiste F. Hollande), ce choix lexical pourrait s'expliquer comme une rémanence du discours d'origine, sans qu'on puisse en être tout à fait sûr.

4.4.3. Dialogisme intertextuel et aspectualisation de l'objet de discours

Il vient d'être montré que la présence de SN démonstratifs dans le discours rapporté permet des relations de reprise. Par ce biais, on a abordé la construction d'un objet de discours constitué de dialogisme intertextuel plurilogal. Mais ce n'est que la description de l'intertexte. Reste la question de sa fonction. On la ramène à la valeur principale des démonstratifs, c'est-à-dire apporter un point de vue sur un objet. L'intertexte est utilisé pour faire progresser l'objet de discours en l'aspectualisant. L'aspectualisation peut être un élargissement ou un changement de perspective.

L'élargissement se fait à différents niveaux. Dans l'extrait 66, il souligne le passage de l'événement envisagé strictement dans ses limites temporelles, *le conflit*, à une perception plus globale de la situation de la culture en général, comme *crise*.

- (66) Après les annulations des festivals d'Avignon, d'Aix-en-Provence et des Francofolies de La Rochelle, les intermittents s'interrogent sur les suites à donner à leur mouvement de grève. Dans un entretien au Monde, François Fillon, ministre des affaires sociales, déclare qu'il va engager « une chasse aux abus » et qu'il a donné des

instructions en ce sens, notamment à l'inspection du travail. À trois jours de l'intervention télévisée du chef de l'Etat, l'Élysée cherche une solution qui permettrait de sortir du **conflit**.

De nombreux responsables de festivals, parmi lesquels Stéphane Lissner (Aix) et Jean-Louis Foulquier (La Rochelle), mettent en cause la CGT. Embarrassée, la centrale cherche à trouver une porte de sortie honorable. Selon M. Lissner, « cette **crise** exige un vrai débat » sur la culture en France.

(LM, 12/07/2003, num 617)

Dans l'extrait 67 on passe du niveau des faits (*les modes d'actions*) et de la prospective (*les semaines et mois à venir*) à une perception plus individuelle (le coût financier pour chacun) et rétrospective (*ont déjà perdu*) de l'événement.

(67) Les intermittents hésitent cependant sur les modes d'actions des semaines et des mois à venir. « Beaucoup ont déjà perdu énormément d'argent dans **ce conflit** et les titulaires ne se mettent en grève que si les intermittents le font », poursuit Marc Adenot.

(LM, 06/09/2003, num 425)

Dans l'extrait 68, l'élargissement de la perspective se fait à travers l'opposition entre le court terme de *l'annulation* des festivals et les conséquences à long terme *du conflit*.

(68) Toutes les structures vont subir de lourdes pertes financières. La survie de certaines dépendra du concours de l'Etat et des collectivités locales

Aix-en-provence, Avignon, Montpellier-Danse, les Francofolies de La Rochelle, les Tombées de la nuit à Rennes, le Festival de Marseille, les festivals des arts de la rue de Tours... [...]

S'il est encore trop tôt pour connaître le coût de l'annulation des festivals, Jean-Pierre Raffarin a annoncé vendredi qu'il allait mettre en place « un programme national pour la pérennité des festivals ». Le secrétaire d'Etat au tourisme, Léon Bertrand, a reconnu mercredi que « les conséquences de **ce conflit**, immédiates mais aussi sur le long terme, sont nombreuses pour l'ensemble des professions du tourisme ».

(LM, 13/07/2003, num 611)

Les énoncés comportant des configurations de changement de perspective soulignent une hypothèse que nous avons déjà évoquée mais qui sera examinée plus en détail dans le chapitre 5, à savoir la distribution thématique des mots. Dans l'extrait 69, on observe ainsi le passage du syntagme *la question du Cachemire*, dans le discours de Colin Powell à *ce conflit* quand l'événement est envisagé plus concrètement (comme *dangereux*, lié à un contexte d'armes nucléaires).

(69) Hier, lors d'une conférence de presse (réservée à quelques journalistes pakistanais et aux Américains), Colin Powell a déclaré : « La question du Cachemire est centrale dans les relations entre l'Inde et le Pakistan. » Le général président Pervez Musharraf a indiqué pour sa part que les États-Unis étaient disposés à « jouer un rôle » dans le règlement de **ce conflit particulièrement dangereux, car il oppose les deux puissances nucléaires d'Asie du Sud.**

(FIG, 17/10/2001, num 666)

Au sein d'un même texte, différentes dénominations cohabitent qui véhiculent différents aspects de l'objet, chacun des aspects étant susceptibles d'être rattaché à des énonciateurs en particulier. Dans l'extrait 70, la reprise opère le même genre de déplacement, entre l'événement en lui-même, *le conflit*, et sa gestion par le ministre de la Culture, *l'affaire* puis *ce dossier*.

(70) **Le conflit des intermittents du spectacle** est central dans l'évaluation du passage de Jean-Jacques Aillagon Rue de Valois. Le constat général est sévère. La façon « catastrophique » dont le ministre de la culture a géré **l'affaire** et les multiples « erreurs politiques » qui ont suivi sont la cause de sa brutale chute de popularité auprès des acteurs culturels et de la perte de confiance de l'opinion publique. Certains lui accordent des « circonstances atténuantes » mais tous se demandent s'il pourra « s'en relever. »

Premier faux pas, le calendrier : « Il aurait pu négocier **ce dossier** sensible de manière plus sereine en laissant passer les festivals de l'été », souligne Emmanuel Négrier, chercheur au CNRS. Hubert Astier, ancien directeur de Jacques Toubon au ministère de la culture, estime que M. Aillagon a péché par témérité : « **Ce dossier** est une bombe à retardement que les ministres se refilent depuis vingt ans, parce que, face aux partenaires sociaux, ils n'ont pas les pouvoirs de le régler. »

(LM, 01/04/2004, num 138)

Dans l'extrait 71, le changement se passe sur le plan du degré de subjectivité impliqué par la nomination : de *riposte*, dénomination qui peut être considérée comme narrative (les États-Unis répliquent à l'agression constituée par les attentats), à *croisade* et *guerre contre le terrorisme*, qui sont toutes les deux rattachées à G. W. Bush, le mot *croisade* étant chargé de l'histoire des croisés chrétiens européens au Proche-Orient.

(71) Symboliquement vêtu d'un battle-dress, George W. Bush a réuni ce week-end à Camp David ses plus proches conseillers pour élaborer la riposte à la série d'attentats de mardi. « **Cette croisade, cette guerre contre le terrorisme** demandera du temps et les Américains devront être patients » a prévenu le Président.

(FIG, 17/09/2001, num 1121)

Dans l'extrait 72, le SN démonstratif est utilisé pour marquer une redéfinition de l'objet de discours et mettre en valeur l'opposition entre l'élément extrait de la classe *guerre* par le démonstratif et les autres éléments de la classe (*la guerre du Golfe, la guerre du Kosovo*), ce qui vient préciser la première dénomination, *le conflit*.

- (72) Sans ligne de front ni uniforme, le conflit s'annonce permanent, illimité, changeant. George W. Bush en a ouvert la perspective, en négatif. « Cette guerre ne sera pas comme celle lancée contre l'Irak, avec l'objectif de libérer un territoire et l'espoir d'une conclusion rapide. Ce ne sera pas non comme la guerre aérienne du Kosovo, livrée sans troupes au sol ni pertes américaines. (...) Nous devons nous préparer non pas à une bataille décisive, mais à un long conflit, distinct de tout ce que nous avons connu. » Le président n'a parlé ni du conflit du Vietnam ni de la Seconde Guerre mondiale. Mais il semble en redouter sinon les pertes, du moins la durée.
(FIG, 22/09/2001, num 1038)

Là encore on peut observer le passage entre une dénomination relativement neutre par rapport à l'événement, *conflit*, et une dénomination ayant une valeur plus engagée à la date du 22 septembre 2001¹⁸⁶, *guerre*.

Ces extraits illustrent la position de D. Apothéloz sur le rôle du discours dans l'élaboration des référents :

l'activité de discours ne consiste pas seulement, en ses aspects référentiels, à faire entrer ou sortir du champ de l'attention des objets tout prêts. Elle consiste à les *élaborer* comme objets. Une dimension importante des SN démonstratifs [...] paraît bien être qu'ils construisent des objets complexes et hétérogènes, "indiscrets", par compactage de certains secteurs de la représentation discursive.
(Apothéloz 1995 : 169)

D. Apothéloz ne parle ici que des SN démonstratifs, mais on peut ajouter que, dans la presse écrite, la présence de ces SN dans la représentation du discours autre participe à la construction d'objets de discours dialogiques, c'est-à-dire d'objets de discours qui mêlent ce que différents énonciateurs ont à dire à leur sujet. Par conséquent, les objets de discours « la guerre en Afghanistan » et « le conflit des intermittents » ne rendent pas seulement compte du déroulement des événements mais, à un niveau discursif, les construisent comme une concaténation de différents points de vue, de différentes opinions. Pour nous, le discours rapporté ne doit pas simplement être envisagé par rapport à des fonctions pragmatiques (authentifier un dire, argumenter) mais également pour son rôle dans la cohérence, et la cohésion, des textes de presse.

¹⁸⁶ Ce point est montré dans le chapitre 8.

Δ Il résulte de ces observations qu'à travers le discours autre, certains syntagmes démonstratifs, jouant sur l'ambiguïté anaphore/deixis, participent d'un dialogisme intertextuel montré. Celui-ci construit un objet de discours perméable aux différentes communautés langagières convoquées dans le discours cité. On relève ainsi des énonciateurs des sphères politique, publique non politique (les experts) et civile (les citoyens). On peut considérer que l'objet de discours médiatique est dialogique, ce qui revient à confirmer la caractéristique proposée par F. Sitri, sur un corpus différent.

Il résulte de ce fonctionnement dialogique que l'objet de discours n'est pas limité au récit de l'événement. Le dialogisme plurilogal convoqué « fabrique » un objet de discours incluant une autre dimension de l'événement, à savoir sa dimension politique, le dialogisme intertextuel étant majoritairement rapporté à des énonciateurs de la sphère politique. L'événement se construit à deux niveaux différents : comme un rassemblement de faits, ce que les relations de reprises entre les mots de faits et les mots d'événement ont montré, mais également dans sa dimension politique.

◇ Bilan du chapitre 4

Dans ce chapitre s'est posée la question de savoir si ce que nous avons appelé « les mots du conflit » et considéré en première approche comme constituant un champ associatif formait, en discours, une entité cohésive de type objet de discours. Pour cela, trois catégories d'analyse ont été croisées : le dispositif sémiotique, les reprises lexicales et le discours rapporté. L'analyse du dispositif sémiotique montre que l'objet de discours n'est figé ni sur le plan de la dénomination ni sur le plan du domaine référentiel. L'analyse des reprises a fortement souligné l'importance de la forte saillance cognitive des objets de discours analysés, en particulier de « la guerre en Afghanistan ». Les reprises, envisagées notamment à partir des SN démonstratifs, se font à partir du système linguistique mais également à partir de rapports associatifs culturellement partagés et de rapports discursifs révélant des jugements (comme entre *conflit* et *crise*, par exemple). Dernier point, à partir de l'étude des reprises effectuées par les SN démonstratifs à travers le discours rapporté, on a pu montrer que l'objet de discours comporte une dimension dialogique participant à la construction d'un objet de discours synthétisant différents points de vue sur l'événement, en fonction des énonciateurs.

Ces résultats soulignent l'importance, pour une analyse de la dénomination en discours, de travailler sur un ensemble de mots, qui, seul, peut permettre de cerner la représentation d'un objet complexe comme c'est le cas d'un objet social.

Chapitre 4

La construction de « l'événement » s'élabore dans l'intradiscours, à partir de différents mécanismes discursifs.

Chapitre 5 LES RAPPORTS À L'OBJET, ENTRE COTEXTE ET SENS

Ce chapitre est consacré à l'analyse cotextuelle des mots du champ associatif dans l'objectif de cerner les pratiques sociales et les rapports expérientiels entretenus avec le référent de type 'événement'. Deux fils sont suivis. Le premier concerne la construction des deux objets discours, « la guerre en Afghanistan » et « le conflit des intermittents » : à travers l'analyse de l'environnement cotextuel des mots, on examine l'hypothèse de leur répartition thématique, apparue au cours du chapitre précédent. On cherche ainsi à identifier le rôle de chaque mot dans la constitution de l'objet de discours, ce qui permettra de préciser la construction discursive de l'événement. On rend compte de la place de chaque mot en précisant les pratiques associées à chacun des mots (voir chap. 3, 3.3.3). Un second fil s'est progressivement greffé à cet objectif descriptif : il est apparu en effet que certaines pratiques sociales sont plus récurrentes que d'autres, ce qui conduit à s'interroger sur les rapports entre cotexte et sens et à identifier certaines pratiques comme des rapports expérientiels constitutifs du sens des mots (voir chap. 3, 3.2.2). Finalement¹⁸⁷, on propose de s'appuyer sur certains de ces rapports pour rendre compte des liens discursifs entre les mots d'événement (*guerre, conflit, crise et dossier*).

5.1. Principes et visées de l'analyse sémantique

On commence par définir ce qu'on entend par « environnement cotextuel » des mots, notion qui regroupe différents niveaux d'analyse du cotexte, chacun abordé par un outil d'analyse spécifique. Cette notion vise à cerner l'environnement lexico-syntaxique des mots et, à travers celui-ci, ce sont d'une part les pratiques sociales associées aux mots, autrement dit le/les rapport(s) à l'objet, qui sont visés et d'autre part le sens du mot. La distinction entre sens et pratiques sociales associées¹⁸⁸ n'implique pas qu'ils s'excluent l'un l'autre. Il s'agit plutôt pour

¹⁸⁷ La longueur de ce chapitre s'explique par son rôle central dans l'économie de la thèse. Le cheminement pour parvenir à une représentation différentielle des mots d'événement (voir 5.5) aura été assez long, mais il s'agit d'un point important dans la construction du sens social de l'événement.

¹⁸⁸ D'une certaine manière, cette position sur le sens est proche des propositions de J.-B. Grize dans le cadre de la logique naturelle avec la notion de faisceau de l'objet, à la différence que cette notion est plutôt cognitive et culturelle que sémantique. Pour Grize, l'objet de discours est associé à des *faisceaux d'objet*, c'est-à-dire « un ensemble d'aspects normalement attachés à l'objet. Ses éléments sont de trois espèces : des propriétés, des relations et des schèmes d'action. Ainsi dans le faisceau de "la rose", on a des propriétés comme "être rouge", "avoir des épines", des relations comme "être croisée avec", "être

nous d'objets différents : les pratiques sociales sont observables directement dans le cotexte mais toutes ne sont pas constitutives du sens. En tant que tel le sens n'est qu'une reconstruction de l'analyste, et la diversité des modes de représentation du sens en est la preuve. Le sens peut en effet être représenté de manière componentielle (sémantique structurale ou d'inspiration structurale : c'est la représentation qui est proposée dans la sémantique par traits de S. Rémi-Giraud, dans la sémantique interprétative de F. Rastier ou même dans la notion de programmes de sens de la praxématique) ou comme un principe abstrait très général (c'est l'option choisie par la sémantique indexicale et par la théorie des opérations énonciatives).

5.1.1. Projet sémantique

On a précisé dans le chapitre 1 (voir 1.1.4) la distinction, posée par S. Branca-Rosoff (1998), entre le « mot en langue » ou « mot paradigmatique », c'est-à-dire le lexème envisagé à un niveau abstrait, situé par rapport au système de la langue et « le mot de discours » qui est pris dans la chaîne syntagmatique et qui suppose l'acte d'énonciation d'un sujet. Notre objet, la nomination de l'événement observée à travers l'ensemble des « mots du conflit », se situe clairement du côté du mot en discours. On verra à travers ce chapitre que l'analyse des mots en discours permettra d'aborder le mot en langue. Néanmoins, la méthodologie mise en œuvre est adaptée au mot en discours. Le choix d'une sémantique intradiscursive se justifie par des évolutions récentes de la discipline. On expose ici une proposition pour réunir deux tendances : la sémantique comme expression de rapports à un objet et l'intérêt accordé au discours. Ce chapitre se veut donc, en partie, une application du chapitre 3, qui a présenté le cadrage sémantique de la recherche.

Différents travaux proposent en effet de passer d'une conception de la sémantique comme une description d'objets, ce qui était la réalité de la sémantique structurale (même si, théoriquement, elle s'en défendait), à la description de rapports à l'objet. Le lien entre le mot et l'objet n'est plus de l'ordre de l'ostension : il est médiatisé par des pratiques, qu'elles soient sociales

plus belle que" et des schèmes d'action comme "se faner", "se cultiver" (Grize 1997 : 78). La stabilité de ces faisceaux est limitée : ils sont de nature culturelle et historique et dépendent du domaine au sein duquel l'objet est situé. Pour Grize, ces caractéristiques sont strictement référentielles, ou cognitives puisque l'OD est cognitif. Elles sont résumées par l'expression de « savoirs plus ou moins flous » (Grize 1997 : 80) attachés aux mots dans un domaine donné. Cependant, on peut observer que le faisceau d'objet se manifeste par le cotexte des mots formant l'objet de discours. On propose dans le présent travail d'aborder la question du faisceau de l'objet par l'intermédiaire d'une sémantique discursive centrée sur les rapports entretenus avec l'objet.

et historicisées pour la praxématique ou de nature plus abstraites pour la sémantique indexicale. Chacun de ces cadres adopte des méthodes différentes (analyse discursive ou hors discours) et des représentations métalinguistiques du sens différentes. En effet, le sens apparaît comme une réalité qu'on peut représenter de manière radicalement opposée, entre la liste, qui apparaît peu limitative, des programmes de sens de la praxématique et les principes abstraits formulés par la sémantique indexicale.

L'intérêt porté au discours nous semble également une piste nouvelle en sémantique, le discours ayant longtemps été considéré simplement comme le lieu de l'actualisation du système. La polysémie du terme *discours* a pour effet qu'il recouvre des réalités variées, du texte à l'interdiscours. Dans de nombreux cas, *discours* a le sens de *texte* et non de l'intrication entre intradiscours et interdiscours, comme en analyse du discours.

Dans le cadre d'une analyse componentielle, S. Rémi-Giraud (dans Constantin de Chanay et Rémi-Giraud 2003) développe la notion de micro-discours qui permet de penser le sens d'un mot comme le résultat d'un processus de sédimentation du sens en langue à travers des régularités contextuelles. Le micro-discours condense le discours dans lequel le mot apparaît, ce qui peut mettre en valeur des sèmes pragmatiques dont l'importance dans la signification dépasse celle des traits référentiels. Par exemple, pour le mot *cri*, le sème pragmatique « effet désagréable » est plus prégnant en discours que le sème référentiel « non articulé ». Par conséquent, sa place dans le micro-discours sera première par rapport aux traits référentiels, ce qui ouvre sur une conception graduelle de la place des traits sémantiques dans un sémème qui peut intégrer des traits pragmatiques. Cependant, le micro-discours est élaboré à partir des exemples et collocations présents dans les dictionnaires, ce qui relativise la portée discursive de la notion.

Dans le cadre de la sémantique indexicale adaptée dans une perspective textuelle, le projet de D. Legallois et S.-N. Kwon (2005) a semblé particulièrement stimulant. Ils proposent une approche du sens qualifiée de sémantique « écologique », dans la mesure où le mot est étudié dans son milieu, c'est-à-dire, pour D. Legallois et S.-N. Kwon, le texte (en dehors de manifestation d'intertextualité ou, plus largement, de dialogisme). Legallois et Kwon postulent que la compétence sémantique s'acquiert grâce à des cooccurrences significatives (désormais COS) accompagnant les mots dans les textes, c'est-à-dire des collocations récurrentes qui expriment la signification des mots. La signification est « déterminée par notre expérience (phénoménologique et praxéologique) du monde » (Legallois et Kwon 2005 : 2). Par exemple, la signification du mot *dossier* est « sur quoi on s'appuie pour avoir une (bonne)

position / être en bonne position. Ou dit autrement : qui donne un appui pour avoir une (bonne) position / être en bonne position » (Legallois et Kwon 2005 : 9). Les cooccurrences significatives sont donc les unités *appui*, *appuyer*, *position*, qui se trouvent fréquemment¹⁸⁹ associées au mot, dans le corpus de romans sur lequel s'appuie l'étude. La cooccurrence significative du mot *table* est liée au morphème *pos-*, exprimé dans les unités *poser*, *disposer*, *disposer de*, *exposer*...

Dans le cadre de la sémantique argumentative, O. Galatanu (2006) intègre également la dimension du discours (de l'intradiscours, pour nous). Elle défend en effet deux niveaux de construction du sens des dénominations : un niveau sémantico-discursif (objet de la sémantique argumentative) et un niveau pragmatico-discursif (objet de l'analyse du discours).

Les approches utilisant le discours comme informateur sur le sens sont amenées, c'est notamment le cas de Legallois et Kwon, à aborder la signification par le biais du syntagme ou du mot avec son cotexte, plutôt que concentrée sur le mot.

5.1.2. Méthode

La question posée dans ce chapitre est celle du sens. Cependant, elle ne sera pas abordée frontalement mais par le biais de *ce qui fait sens*. Nous postulons en effet, avec S. Branca-Rosoff et V. Torre (1993 : 122), que « [c]e qui fait sens, c'est le mot pris dans son syntagme, solidaire du discours qui le porte ». Une telle position revient à adopter une position opposée aux approches sémantico-référentielles qui, cherchant à voir dans le mot une unité de désignation, « se heurtent au fait que le sens se joue entre lexique et syntaxe » (Branca-Rosoff et Torre 1993 : 122). Aborder le sens des mots dans leur intrication avec la syntaxe déplace nécessairement la question du sens des mots eux-mêmes à celle des syntagmes, et, parmi ces syntagmes, à celle des verbes associés aux mots. Ces derniers sont autant de pratiques, ou de rapports, associés aux référents.

La particularité du travail entrepris est de concerner un ensemble de mots constituant un objet de discours (voir chap. 4). Les mots d'événement (*guerre*, *conflit*, *crise* et *dossier*) ainsi que leur environnement cotextuel seront contrastés aux autres mots qui composent l'objet de discours, à savoir les mots de faits (*frappes*, *opérations* et *campagne* d'une part ; *grève*, *mouvement* et *lutte* d'autre part). Notre objectif est de construire, à partir d'une analyse sémantique discursive, le sens comme un réseau de relations lexico-syntaxiques. En effet, les mots d'événement et les mots de faits forment un objet de discours, ce qui suppose qu'ils entretiennent entre eux des relations linguistiques et/ou

¹⁸⁹ La fréquence est évaluée statistiquement.

discursives. Ces relations dans l'objet de discours se traduisent-elles par d'autres manifestations sémantiques ? Y-a-t-il des points communs ou des différences dans le fonctionnement lexico-syntaxique de chacun des mots rapporté à l'objet de discours ?

La méthode d'analyse sémantique retenue emprunte à diverses traditions. Elle comprend trois étapes.

Dans la première étape, la méthode emprunte à la tradition de l'analyse componentielle à partir du discours lexicographique, telle qu'elle peut être menée par S. Rémi-Giraud (1996) sur les mots *peuple, nation, état, pays* et *patrie*. Notre utilisation du discours lexicographique est de nature heuristique, c'est-à-dire qu'il sert de base pour mettre au jour certains fonctionnements qui seront ensuite mis en regard des régularités discursives. Attendu que les dictionnaires ne reproduisent pas le système de la langue mais condensent les usages dominants d'une époque, on ne cherchera pas à comparer les définitions au discours selon la dichotomie langue/discours. On envisage le discours lexicographique et le discours médiatique comme deux sources discursives informant sur le sens et on mettra en commun les résultats issus de ces deux sources pour préciser l'influence du cotexte sur le sens.

Dans la seconde étape, la méthode emprunte à la lexicométrie politique les outils statistiques d'analyse des cooccurrences qui permettent de « construire une image représentable et peut-être représentative de l'usage [qui est] fait des mots » (Tournier 2002 : 111).

Dans la troisième étape, la méthode adopte l'analyse distributionnelle qui permet d'allier une analyse syntaxique avec une analyse des verbes introducteurs du mot ou introduits par lui. L'objectif est tout autant sémantique que syntaxique. Il s'agit en effet d'identifier les verbes les plus fréquents et leurs sujets mais aussi, en observant pour chacun des mots sa présence dans les positions syntaxiques de sujet et d'objet, de comparer des fonctionnements discursifs. L'analyse syntaxique permettra par exemple de distinguer le fonctionnement des mots d'événement de celui des mots de faits.

Finalement, il s'agit de faire la synthèse des différents résultats pour revenir sur la question du sens et du cotexte. On distinguera différents types d'interaction entre sens et cotexte.

Δ Après avoir présenté la méthode qui va permettre d'aborder les mots par les pratiques sociales et les rapports expérientiels associés au référent, on aborde la première étape de l'analyse.

5.2. Les discours lexicographiques

L'examen des définitions de dictionnaires courants offre une vision structurée du sens des mots. Le discours du dictionnaire fonctionne comme un discours de production d'un imaginaire commun, comme l'ont montré A. Collinot et F. Mazière¹⁹⁰ (1997). Il ne s'agit pas de considérer le dictionnaire comme représentant le système de la langue, mais comme une description raisonnée du sens, « raisonnée » au sens où elle est issue d'une activité métalinguistique. Les linguistes ont régulièrement recours au dictionnaire, ce qui traduit les liens étroits entre sémantique et lexicologie¹⁹¹. Ce lien peut être de nature différente, soit méthodologique comme dans le cas de l'analyse sémique (dans une optique de sémantique ou de lexicologie), soit épistémologique. Cette dernière position est celle d'A. Wierzbicka (1985 : 6) qui revendique un échange entre sémantique et lexicographie, s'inscrivant ainsi en faveur de l'empirisme¹⁹².

Le dictionnaire est un outil métalinguistique dans les analyses des sémanticiens. Il sert de base pour les analyses sémiques (comme dans le travail de R. Martin 1983) et « constitu[e] un point de départ pour se faire une idée du sens d'un mot » (Cusin-Berche 1998 : 150), même si son ambition, témoigner de l'usage d'un mot dans la société à un moment donné, reste limitée. Dans la représentation du lexique, le dictionnaire occupe une place à part (par rapport aux définitions spontanées par exemple), dans la mesure où il vise à construire des significations « à vocation collective, qui impliquent une reconnaissance (ce qui ne signifie pas forcément « consensus ») d'une communauté parlante » (Rémi-Giraud 1996 : 20). Les dictionnaires offrent donc au linguiste un premier découpage du sens, une base sur laquelle s'appuyer. Ce recours fréquent au

¹⁹⁰ Pour A. Collinot et F. Mazière (1997 : 136), « [l]e discours ne neutralise jamais toutes les traces d'interdiscours dans l'intradiscours. Ceci peut se résumer en disant ainsi la position du lexicographe : en convertissant en discours d'évidence les discours déjà tenus sur des objets relevant d'une science, d'une technique, d'une coutume..., le lexicographe locuteur réécrit les « on dit » d'une part, les « on utilise » de l'autre ; il les réévalue selon le discours recevable par une société ».

¹⁹¹ Le lien entre sémantique et lexicographie est nettement visible dans le transfert de l'analyse structurale du champ sémantique des sièges par B. Pottier aux dictionnaires. Le *Lexis* (2001) et le *Petit Robert* (2006) définissent *fauteuil* respectivement comme « 1. Siège à bras et à dossier » et « 1. Siège à dossier et à bras, à une seule place ». Notons cependant que les critiques faites à l'analyse de B. Pottier n'ont pas encore touché les dictionnaires notamment celles concernant la présence du sème [+ confortable] dans le sémème de *fauteuil*. Ce sème permet pourtant de faire le lien avec la dernière définition présente dans les deux dictionnaires, à savoir la locution *arriver dans un fauteuil* dont la définition reprend, par les mots « sans effort » (*Lexis*) et « sans peine » (*Petit Robert*), ce même sème.

¹⁹² Pour Wierzbicka, la sémantique doit fournir à la lexicologie des bases théoriques. Cela suppose une sémantique empirique qui, par exemple, ne se contente pas de définir les mots dans un système d'opposition (structural). Pour Wierzbicka, en effet, cela ne donne qu'une vision du sens en creux, sans offrir de définition du mot, le mot étant défini par ce qu'il n'est pas.

dictionnaire souligne, à nos yeux, la difficulté de travailler sur le sens : il est nécessaire de se doter d'outils d'analyse qui vont permettre d'une part de saisir le sens (ou une de ses manifestations) et d'autre part de le représenter.

Certaines approches se détachent radicalement du dictionnaire, généralement des approches non componentielles du sens. La théorie du lexique-grammaire développée par M. Gross et G. Gross et la théorie sens-texte d'I. Mel'Chuk ont chacune pour objectif de construire un dictionnaire dont la finalité est d'être utilisable par un traitement automatique de la langue, sur des bases qui ne sont pas exclusivement sémantiques, en reliant le lexique et la syntaxe. Plus proche de la sémantique lexicale, la théorie des opérations énonciatives conteste, pour des raisons sémantiques, l'utilisation du dictionnaire. Ainsi, K. Fall et D.A. Bétoté (2002 : 10) constatent l'inadéquation de la pratique du dictionnaire à la situation réelle de construction du sens dans la mesure où « tout terme contribue à la production d'une multiplicité de valeurs sémantiques que seule l'interaction avec son environnement contextuel peut engendrer ». Ils défendent donc l'idée que ce n'est pas le mot seul qui fait sens mais le mot accompagné de son cotexte. Cette prise de position est à moduler puisque K. Fall et D.A. Bétoté s'appuient eux-mêmes sur un corpus de collocations et d'exemples tirés de différents dictionnaires.

Si la lexicographie et la sémantique sont des disciplines différentes, il semble assez évident qu'ayant des objectifs différents, elles « travaillent » différemment, ce qui rend moins justifiées les critiques de Fall et Bétoté. En effet, l'objectif de la lexicographie est de fournir à des locuteurs (non experts, mais aussi experts, et parmi eux les linguistes) un outil métalinguistique donnant des informations sur le sens d'un mot dans ses différents emplois et non une présentation du sens la plus synthétique et la plus englobante possible.

Dans ce travail, le rôle des dictionnaires est de fournir une représentation stabilisée du sens, source d'information qui sera ensuite complétée par le discours médiatique. De notre point de vue, le dictionnaire ne donne pas le sens mais propose une organisation du sens (ou d'une partie du sens). C'est donc un regard réflexif sur les définitions que nous adoptons. La méthode d'analyse des définitions est celle de l'analyse sémique, avec des sèmes plus ou moins abstraits selon les mots et la comparabilité des définitions. On a utilisé trois dictionnaires courants : *Le Dictionnaire Hachette* 2003 (H), *Le Petit Larousse Grand format* 2005 (PL) et *Le Petit Robert* 2006 (PR), tout en faisant des incursions dans *Le Trésor de la Langue Française* (TLF)¹⁹³ quand cela a été nécessaire. Le nombre

¹⁹³ On ne s'est appuyé que sur la structure des définitions du *Trésor de la Langue Française* pour observer la répartition des acceptions et les comparer aux dictionnaires plus courants. Il est frappant de

de dictionnaires ne doit pas cacher le fait que le contenu très proche des définitions laisse penser à une influence mutuelle des dictionnaires entre eux¹⁹⁴.

5.2.1. Le mot *conflit* dans les dictionnaires

Les définitions de *conflit* sont les suivantes¹⁹⁵.

Le Dictionnaire Hachette

1 **Antagonisme**. [...]. 2 PSYCHAN **Opposition** entre des exigences internes contradictoires. 3 **Opposition** entre deux Etats qui se disputent un droit. *Conflit armé*. 4 DR **Opposition** qui s'élève entre deux tribunaux se prétendant tous deux compétents ou incompétents au sujet de la même affaire. [...]

Le Petit Larousse

[...]1. **Antagonisme, opposition** de sentiments, d'opinions entre des personnes ou des groupes. [...]2. PSYCHOL. **Antagonisme, opposition** de motivations ou de conceptions contradictoires chez une même personne ou au sein d'un groupe. [...]– PSYCHAN. Expression d'exigences internes inconciliables, telles que désirs et représentations opposées, et, plus spécial., de forces pulsionnelles antagonistes. (Le conflit psychique peut être manifeste ou latent.) 3. **Opposition** pouvant aller jusqu'à la lutte armée, entre deux ou plusieurs Etats. *Un conflit mondial*. 4. DR. **Opposition** entre une juridiction administrative et une juridiction judiciaire qui se déclarent ensemble compétentes ou incompétentes pour régler un litige. 5. *Conflit collectif du travail* : litige opposant un ensemble de salariés, pour la défense de leurs intérêts, à un employeur.

Le Petit Robert

[...]1. VX **Lutte, combat**. « *Le pigeon profita du conflit des voleurs* » (La Fontaine). 2. MOD **Rencontre d'éléments, de sentiments contraires, qui s'opposent**. [...] *Conflit social*. [...] ◇ PSYCHOL. Action simultanée de motivations incompatibles ; son résultat. [...]. 3. **Contestation** entre deux

constater que, le plus souvent, la répartition des sens proposée par le *Trésor de la Langue Française* lui est propre. Du fait de leur longueur, les définitions du *Trésor de la Langue Française* n'ont pas été reproduites en annexe. Elles sont très facilement consultables sur la version électronique du dictionnaire (accessible à l'adresse <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

¹⁹⁴ Cette influence peut également s'exercer dans le temps. Ainsi, F. Mazière montre que le *Petit Robert* reprend des éléments du dictionnaire d'A. Furetière (1690) (intervention au Groupe de Travail en Analyse du Discours, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 19/05/06).

¹⁹⁵ On présente une version réduite à l'énoncé définitoire et aux éléments auxquels il est fait référence dans le corps du texte. L'intégralité des définitions est reproduite dans le volume d'annexes (voir doc. 28). Dans les définitions de *conflit* et *guerre*, les incluants ont été mis en caractères gras.

puissances qui se disputent un droit. → **crise**. *Conflits internationaux. Arbitrage d'un conflit. Conflit armé*. → **guerre**. *En cas de conflit*. 4. DR. **Rencontre de plusieurs lois, textes, principes qui se contredisent** et, de ce fait, ne peuvent être appliqués. *Conflit de lois*. – *Conflit de juridiction*, entre deux tribunaux pour juger une affaire. [...].

Deux dictionnaires, le *Petit Larousse* et le *Dictionnaire Hachette*, prennent comme point de départ l'incluant¹⁹⁶ « Antagonisme ». Le *Petit Larousse* précise quels éléments sont mis en rapport antagonique (« de sentiments, d'opinions entre des personnes ou des groupes »). L'accent est donc mis sur la dimension symétrique du conflit, l'antagonie étant la préhension de deux forces dans un même mouvement. Le *Petit Robert* s'appuie, lui, sur l'étymologie et donne un sens qui rapproche « conflit » de « lutte, combat ». L'incluant de l'acception moderne (acception 2), « rencontre », est précisé : il s'agit de la « rencontre d'éléments, de sentiments contraires, qui s'opposent ». Le premier renvoi est vers « antagonisme », incluant des deux autres dictionnaires. Dans les acceptions modernes, les trois dictionnaires posent, plus ou moins directement, le mot « antagonisme » comme incluant ce qui pose le sens de *conflit* comme une action symétrique à deux acteurs. Le sème [+ opposition] est donc central à la définition de *conflit* puisqu'il apparaît la plupart du temps à travers l'incluant (« antagonisme », « opposition », « lutte », « combat ») ou dans la définition (« contraires », « qui s'opposent », « qui se contredisent »).

Ensuite les définitions établissent des typologies de conflits par deux moyens. Le premier est la mention des domaines de spécialité qui sont toujours le champ de la psychologie-psychanalyse et du droit (acceptions 2 et 4 dans le *Dictionnaire Hachette* et le *Petit Larousse*, sous-acception de 2 et acception 4 pour le *Petit Robert*). Le second moyen est l'utilisation d'un champ sémantique associatif : le conflit militaire est ainsi classé comme acception grâce à des mots (*armé, Etats, international, deux puissances*) qui évoquent les domaines militaire et de la politique internationale (acception 3 dans le *Dictionnaire Hachette*, le *Petit Larousse* et le *Petit Robert*). Le *Petit Larousse* isole également – c'est le seul –, le SN « conflit collectif du travail » (acception 5), ce qui est davantage montré comme une lexie que comme une acception du seul mot « conflit » puisque c'est la lexie elle-même qui apparaît en tête de définition et non un incluant.

¹⁹⁶ L'incluant est défini par M.-F. Mortureux (2001 : 73) comme « un mot de sens plus vague que le défini ; il a pour rôle d'inclure la classe des référents du défini dans une classe plus vaste, au sein de laquelle ses particularités propres, distinctives, sont exprimées par les sèmes spécifiques ». L'incluant peut être un hyperonyme, illustrer un rapport de méronymie, une périphrase dérivationnelle, une enclosure (*sorte de*) ou encore un terme métalinguistique comme *nom* ou *élément*.

La construction des définitions par ces trois dictionnaires courants est très similaire, l'incluant « antagonisme » étant partagé dans l'acception 1 par deux dictionnaires (*Le dictionnaire Hachette* et *Le Petit Larousse*) et présent dans l'acception 2 du dernier (*Le Petit Robert*).

Le Trésor de la langue française relève presque les mêmes acceptions mais les classe différemment en s'appuyant sur l'opposition concret/abstrait, qui semble appuyée elle-même sur l'étymologie « choc, heurt » de « conflit », c'est-à-dire sur son sens concret. Les acceptions concrètes sont privilégiées. Si on compare la structure des définitions du *Trésor de la langue française* avec celle du *Petit Robert*, on observe que la répartition des différentes acceptions est opposée :

A. [Le choc se produit au plan concr.]

1. Action d'en venir aux mains, combat. (*Le Petit Robert*, acception 1)
2. Lutte armée, guerre (*Le Petit Robert*, acception 3)

B. P. anal.

1. [Le choc se situe au plan abstr. entre forces intellectuelles, affectives, morales, sociales... antagonistes] Forte opposition, divergence profonde, différend grave, vif désaccord. (*Le Petit Robert*, acception 2)
2. [Entre des autorités] Contestation élevée réciproquement sur le même droit, la même compétence, la même attribution. (*Le Petit Robert*, acception 4)

Cette répartition différente ne conduit pas au regroupement du conflit militaire et du conflit social, puisque l'acception correspondant au premier est classée dans le plan concret, tandis que le second est mentionné, parmi d'autres domaines référentiels (*forces intellectuelles, affectives, morales, sociales*), dans la partie consacrée aux acceptions abstraites. L'examen du *Trésor de la langue française* confirme la prééminence du conflit militaire par rapport au conflit social dans les représentations lexicographiques, puisque le domaine militaire apparaît dans le premier groupe d'acception (A), le conflit social n'apparaissant que « par analogie » (B).

La séparation du conflit militaire et du conflit social semble caractéristique de tous les dictionnaires. Pour le *Petit Robert*, alors que le conflit social apparaît dans la rubrique généraliste (en tant que « Rencontre d'éléments qui s'opposent », acception 2), le conflit militaire est situé dans l'acception 3 concernant les relations internationales comme l'indique la mention de « deux puissances »¹⁹⁷. Pour le *Petit Larousse*, le conflit militaire est mentionné en 3 (« Opposition

¹⁹⁷ L'inscription de l'acception 3 dans le champ des relations internationale est confirmée par les collocations (« conflits internationaux », « conflit armé ») et les renvois (« guerre »).

pouvant aller jusqu'à la lutte armée, entre deux ou plusieurs États »), et le seul conflit social mentionné l'est dans l'acception 5, qui concerne uniquement la lexie « conflit collectif du travail ». Dans le *Dictionnaire Hachette*, le conflit militaire est isolé également, alors que la définition de *conflit social* doit être cherchée, par élimination, à travers l'acception 1, qui définit le conflit de manière brève comme un « antagonisme ». Le conflit social n'est donc pas isolé.

La prééminence du conflit militaire sur le conflit social émerge très nettement dans les définitions : le conflit militaire est isolé par une acception dans les trois dictionnaires alors que le conflit social connaît une situation plus variée. Il est absent dans le *Dictionnaire Hachette*, présent sous la forme d'une collocation dans le *Petit Robert* et la lexie *conflit collectif du travail* est la tête d'une acception dans le *Petit Larousse*, ce qui opère une réduction du champ d'application par rapport à *conflit social* (un conflit social pouvant porter sur des politiques publiques, les retraites, la recherche). L'étude de cette répartition des acceptions montre que le conflit social n'apparaît pas comme le prototype du conflit, contrairement au conflit militaire.

L'analyse de la définition de *conflit* permet de souligner principalement deux éléments : la récurrence du sème [+ opposition] et la distribution en fonction de domaines référentiels, ce qui apparaît également pour le mot *crise*.

5.2.2. Le mot *crise* dans les dictionnaires

Les définitions de *crise* sont les suivantes. On verra que leur proximité permettra de mettre en œuvre une analyse sémique dans la mesure où on peut repérer des sèmes récurrents mais également des variations.

Le Dictionnaire Hachette

1 MED Changement rapide, généralement décisif, en bien ou en mal, survenant dans l'état d'un malade. [...]. 2 Accident subit chez un sujet atteint d'une maladie chronique, ou apparemment en bonne santé. [...]. 3 Paroxysme d'un sentiment, d'un état psychologique. [...]. 4 Moment difficile et généralement décisif dans l'évolution d'une société, d'une institution, d'un individu. [...]. **LOC** [...] **Crise ministérielle** : période entre la chute d'un ministère et la formation d'un nouveau cabinet. [...]

Le Petit Larousse

[...]1.a. Changement subit, souvent décisif, favorable ou défavorable, du cours d'une maladie. b. Manifestation soudaine ou aggravation brutale d'un état morbide. [...]. 2. Accès bref et violent d'un état nerveux ou émotif. [...]. 3. Fam.

Accès soudain d'ardeur, d'enthousiasme. [...]. 4. Période décisive ou périlleuse de l'existence. 5. **Crise biologique** : période de l'histoire des êtres vivants caractérisée par des extinctions massives et brutales. (Les deux crises biologiques les plus importantes sont celles de la fin du permien et de la fin du crétacé.) 6.a. Phase difficile traversée par un groupe social. [...]. b. **Crise économique** : rupture d'équilibre entre grandeurs économiques, notamm. entre production et consommation. c. **Crise ministérielle** : situation qui affecte le pouvoir exécutif, entre la démission d'un gouvernement et la formation du suivant. 7. Grave pénurie, insuffisance. Crise de la main d'œuvre, du logement.

[Partie encyclopédique non retranscrite sur les crises économiques au cours de l'histoire].

Le Petit Robert

[...]1. MED. Moment d'une maladie caractérisée par un changement subit et généralement décisif, en bien ou en mal. → **phase** (critique). ◇ COUR. Accident qui atteint une personne en bonne santé apparente, ou aggravation brusque d'un état chronique. [...] 2 PAR EXT. Manifestation émotive soudaine et violente. [...]. 3. (1690 ; par anal.) Phase grave dans l'évolution des choses, des événements, des idées. [...]. *Crise ministérielle* : période pendant laquelle le ministère démissionnaire n'est pas remplacé par un nouveau. – *Crise diplomatique, internationale*. → **tension** ; **conflit**. – *La crise du logement*. → **pénurie**. – [...].

Les trois dictionnaires courants ont choisi de rattacher le mot à des domaines de référence (médical, politique internationale, psychologie). Ce rattachement s'exerce à des degrés divers, il est très marqué dans le *Dictionnaire Hachette* par exemple. Le domaine médical est mentionné en premier dans les trois dictionnaires. Les acceptions qui suivent y sont rattachées, de près ou de loin et concernent l'individu, comme le soulignent certains indices lexicaux récapitulés ci-dessous.

Figure 15. Indices lexicaux rattachant le mot *crise* au domaine médical

Dictionnaire	Acception	Indices lexicaux
Hachette	1	état d'un malade
	2	accident, maladie chronique, bonne santé
	3	état psychologique
Petit Larousse	1	au cours d'une maladie, état morbide
	2	état nerveux ou émotif
	3	ardeur, enthousiasme
	4	de l'existence
Petit Robert	1	moment d'une maladie
	2	manifestation émotive

On distingue un second groupe d'acceptions¹⁹⁸, qui rassemble les définitions concernant le domaine social (ou plus largement, sociopolitique), mis à part dans le *Dictionnaire Hachette* qui mêle social et individuel.

Figure 16. Indices lexicaux rattachant le mot *crise* au domaine sociopolitique

Dictionnaire	Acception	Indices lexicaux
Hachette	4	l'évolution d'une société, d'une institution, d'un individu
Petit Larousse	6 a, b, c	par un groupe social, crise économique, crise ministérielle
Petit Robert	3	l'évolution des choses, des événements, des idées

On remarque que le *Petit Larousse* ajoute une 7^e acception (contre seulement trois pour le *Petit Robert*) : « grave pénurie, insuffisance ». Cette acception apparaît dans le *Petit Robert* au titre de renvoi.

Les sèmes mentionnés sont assez similaires d'un dictionnaire à l'autre. En mettant de côté les traits liés au domaine référentiel, dont la variété masque les points communs entre les acceptions, on peut identifier des indices lexico-sémantiques récurrents qui ont été interprétés comme l'actualisation de sèmes, ou traits sémantiques, récurrents.

¹⁹⁸ L'acception 5 du *Petit Larousse* (« crise biologique, période de l'histoire des êtres vivants ») ne figure pas dans les tableaux. Elle se trouve intermédiaire entre le domaine médical et le domaine social.

Figure 17. Identification des sèmes récurrents du mot *crise*

Sème	Indices lexicaux figurant dans les définitions, avec mention des dictionnaires
[+ rupture]	« changement » (H, PL, PR), « accident » (H, PR), « accès » (PL), « manifestation » (PL, PR)
[+inattendu]	« rapide » (H), « brusque » (PR), « soudain(e) » (PL, PR), « subit » (H, PL, PR), « brutale » (PL)
[+ gravité ¹⁹⁹]	« périlleuse » (PL), « décisif(ve) » (H, PL, PR), « aggravation » (PL, PR), « violent(e) » (PL, PR), « paroxysme » (H), « grave » (PL, PR)
[+ période]	« période » (PL), « phase » (PL, PR), « moment » (H, PR)
[+ brièveté]	« bref » (PL)
[+ /-positif]	« en bien ou en mal » (H, PR), « favorable ou défavorable » (PL), « difficile » (H, PL)
[+ manque]	« pénurie » (PL), « insuffisance » (PL)

À partir de là, les définitions²⁰⁰ peuvent être en partie réécrites grâce aux sèmes, si on met de côté les traits liés aux domaines référentiels (les domaines médical, émotionnel, de l'évolution de la vie d'une société ou d'un individu, etc.).

Le Dictionnaire Hachette

1 MED [+ rupture] [+ inattendu] [+ gravité] [+ /- positif]

2 [+ rupture] [+ inattendu]

3 [+ gravité]

4 [+ période] [-positif] [+ gravité]

*Le Petit Larousse*²⁰¹

1.a. [+ rupture] [+ inattendu] [+ gravité] [+ /- positif]

b. [+ rupture] [+ inattendu] [+ gravité]

2. [+ rupture] [+ brièveté] [+ gravité]

3. [+ rupture] [+ inattendu]

4. [+ période] [+ gravité]

6.a. [+ période] [+ gravité]

7. [+ gravité] [+ manque]

¹⁹⁹ Le trait [+ gravité] comprend l'expression de l'intensité.

²⁰⁰ Seuls les énoncés définitoires ont été pris en compte, à l'exclusion des collocations et exemples.

²⁰¹ Les définitions concernant des lexies (5, 6b, 6c) n'ont pas été transformées.

Le Petit Robert

1. MED. [+ période] [+ rupture] [+ inattendu] [+ gravité] [+ /- positif]. COUR [+ rupture] [+ inattendu] [+ gravité]

2 PAR EXT. [+ rupture] [+ inattendu] [+ gravité]

3. (1690 ; par anal.) [+ période] [+ gravité]

On a mis en gras les acceptions concernées par le sens actualisé dans le corpus, c'est-à-dire l'acception 4 dans le *Dictionnaire Hachette*, l'acception 6a dans le *Petit Larousse* et l'acception 3 dans le *Petit Robert*. On retrouve dans ces acceptions les mêmes sèmes : [+ période] et [+ gravité]. En revanche, les sèmes [+ inattendu] et [+ rupture], caractéristiques des premières acceptions, centrées sur le domaine médical, en sont absents. Deux groupes d'acceptions se dégagent : on observe un passage entre des acceptions centrées sur la rupture avec un état antérieur considéré comme stable (soit la stabilité d'un état chronique, soit la stabilité d'un état de bonne santé) à une acception (l'acception moderne par analogie d'après le *Petit Robert*) centrée sur la temporalité et la gravité.

Un examen des définitions du *Trésor de la langue française* révèle que ce dictionnaire utilise la même opposition, mais cette fois de manière explicite. Le *Trésor de la langue française* oppose deux groupes d'acceptions :

Le Trésor de la langue française

I. – [L'accent est mis sur l'idée de manifestation brusque et intense de certains phénomènes, marquant une rupture]

II. – [L'accent est mis sur l'idée de trouble, de difficulté] Situation de trouble, due à une rupture d'équilibre et dont l'issue est déterminante pour l'individu ou la société et, *p. méton.*, période ainsi caractérisée.

Le premier groupe (I) regroupe les acceptions centrées sur les sèmes [+ rupture] (« marquant une rupture »), [+ gravité] (« intense ») et [+ inattendu] (« brusque »), exactement comme dans les trois dictionnaires courants. Le second groupe (II) comprend le sème [+ rupture] également (« rupture d'équilibre ») mais abordé sous l'angle du « trouble », de la « difficulté ». Pour le *Trésor de la langue française*, le sème [+ période] (« période ainsi caractérisée »), issu d'une relation d'analogie pour le *Petit Robert*, est le résultat d'une figure métonymique, ce qui le place au second plan par rapport au sème [+ rupture], contrairement à la distribution sémique observée dans les trois dictionnaires courants.

S'organisant autour de différents domaines référentiels, les définitions données du mot *crise* sont assez proches les unes des autres pour qu'on les restitue par des traits sémantiques récurrents. Les domaines référentiels mis de côté, deux

groupes de définitions se dégagent : celles qui sont porteuses du trait [+ rupture] et celles qui sont porteuses du trait [+ période]. L'importance du trait [+ période] dans les acceptions modernes met en avant la dimension temporelle inscrite dans le sémantisme du mot. Le *Trésor de la langue française* conserve le trait sémantique [+ rupture] dans les deux groupes de définitions tout en incluant dans le second groupe, un lien avec l'idée de « trouble », de « difficulté ».

Le sème [+ rupture], quoique marginalisé dans les acceptions qui correspondent au sens du mot dans notre corpus, permet pourtant d'unifier les définitions. Il est en effet central à toutes les acceptions : qu'elle soit politique, du logement ou médicale, une crise est toujours une rupture dans l'ordre des choses, d'une durée variable. On propose donc de reformuler les dernières acceptions des dictionnaires en remplaçant [+ période] [+ gravité] par [+ rupture] [+ période] [+ gravité]. Cette configuration est provisoire ; on verra que l'analyse du cotexte du mot *crise* permettra de la préciser.

5.2.3. Le mot *guerre* dans les dictionnaires

Les définitions de *guerre* sont les suivantes.

Le Dictionnaire Hachette

1 **Conflit** armé entre des nations, des Etats, des groupes humains. [...]. 2 **Hostilité, lutte**. [...].

Le Petit Larousse

[...]1. **Lutte** armée entre Etats ; situation de conflit qu'elle implique. (La guerre est le recours à la force armée pour dénouer une situation conflictuelle entre deux ou plusieurs collectivités organisées, clans, factions ou Etats. Elle consiste pour chacun des adversaires à contraindre l'autre à se soumettre à sa volonté.) [...] 2. **Lutte** entre puissances menée en dehors d'un conflit armé ou parallèlement à lui. [...] 3. **Lutte** entre des personnes ; conflit, hostilité. [...]. 4. **Action** entreprise pour supprimer, détruire qqch. *Faire la guerre aux préjugés*. ◇ *Faire la guerre à qqn*, lutter pour qu'il change sa conduite. *Je lui fais la guerre pour qu'il soit ponctuel*.

Le Petit Robert

I. 1. **Lutte** armée entre groupes sociaux, et SPECIALT. entre Etats, considérée comme un phénomène social. [...] 2. (1680) Les questions militaires, l'organisation des armées (en temps de paix comme en temps de guerre). 3. UNE GUERRE, LA GUERRE : **conflit** considéré comme un phénomène historique, localisé

dans l'espace et dans le temps. [...] 4. **Action de se battre** dans un conflit armé ; situation individuelle de celui qui se bat. [...] 5. PAR EXT. **Hostilité, lutte** entre groupes sociaux, Etats, n'allant pas jusqu'au conflit armé. → **conflit**. [...].

II.1. Toute esp de **combat**, de **lutte**. [...] – *Faire la guerre à une chose*, chercher à la détruire. *Faire la guerre aux abus, aux injustices*. 2. Loc. DE GUERRE LASSE. [] DE BONNE GUERRE. [...] *A la guerre comme à la guerre*. [...]

Afin d'identifier des traits qui permettront de synthétiser les définitions, on peut commencer par se pencher sur les incluants : *lutte* (le plus fréquent), *conflit*, *hostilité* apparaissent dans les trois dictionnaires, *action* apparaît dans le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* et *combat* ainsi que *les questions, l'organisation*²⁰² sont spécifiques au *Petit Robert*. Si on met de côté les acceptions 2 et 3 du *Petit Robert* qui semblent marginales par rapport à l'ensemble des définitions, on obtient une liste des incluants : *lutte, conflit, hostilité, action et combat*. Dans cette liste peuvent être distingués deux groupes en fonction de la valence des noms : des noms bi-valents et des noms mono-valents. La valence des noms est déterminée soit, quand il s'agit de nominalisation déverbales, par la valence du verbe dont le nom est dérivé, soit par la valence de la préposition²⁰³.

Seul le nom *action* est mono-valent. Les autres sont bi-valents puisqu'on peut dire : *la lutte, le conflit, l'hostilité, le combat entre x et y*. Mais ces deux arguments ne sont pas nécessairement de la même nature : ils peuvent être tous deux [+ animé], comme dans *la guerre entre les Etats-Unis et les talibans* ou l'un [+ animé] et l'autre [-animé], comme dans *x fait la guerre contre les préjugés*. On identifiera la première configuration par le trait [+ réciproque] et la seconde par le trait [-réciproque], ce trait servant également à rendre compte de l'incluant *action*, dont la mono-valence ne permet pas d'envisager la réciprocité.

Un autre facteur de variation dans les définitions peut être identifié : il s'agit du trait [+ /- militaire]. Pour résumer, trois traits sémantiques, portant sur l'action, les acteurs et le domaine référentiel, permettent de rendre compte des définitions : [+ /- réciproque], [+ /- animé] et [+ /- militaire]. Les définitions peuvent maintenant être réécrites, avec des traits plus abstraits que ceux utilisés pour *crise*.

Le Dictionnaire Hachette

1. [+ militaire] [+ animé] [+ réciproque]

²⁰² Pour le mot *organisation*, le rapport avec *guerre* relève plutôt de la métonymie.

²⁰³ Pour C. Vet (1995 : 22), les prépositions peuvent aussi fonctionner comme des prédicats, en combinaison avec une copule. Dans *X1 (est) sur X2, sur* indique une relation entre deux entités. Dans *X1 (est) entre X2 et X3, entre* exprime une relation entre trois arguments. Dans notre cas, le premier argument étant fixé (il s'agit du nom lui-même), on considèrera que la préposition *entre* est un prédicat à deux places.

2. [- militaire] [+ animé] [+ réciproque]

Le Petit Larousse

1. [+ militaire] [+ animé] [+ réciproque]
2. [- militaire] [+ animé] [+ réciproque]
3. [- militaire] [+ animé] [+ réciproque]
4. [- militaire] [- animé] [- réciproque]

Le Petit Robert

- I. 1. [+ militaire] [+ animé] [+ réciproque]
2. [+ militaire]
3. [+ militaire]
4. [+ militaire] [+ animé] [- réciproque]
5. [- militaire] [+ animé] [+ réciproque]
- II. 1. [- militaire] [+/- animé] [+/- réciproque]
2. locutions

La réécriture des définitions à l'aide des traits sémantiques fait apparaître que le trait [+ militaire] est associé, dans presque la totalité des cas, au trait [+ réciproque]. La seule exception est l'acceptation 4 du *Petit Robert* (« Action de se battre »). Le trait [- militaire] est, quant à lui, associé soit au trait [+ réciproque] (dans l'acceptation 2 du *Dictionnaire Hachette*, l'acceptation 3 du *Petit Larousse* et I.5 du *Petit Robert*), soit, à l'inverse, au trait [- réciproque], ce qui s'accompagne du trait [- animé] (dans le *Petit Larousse*, l'acceptation 4 et dans le *Petit Robert*, l'acceptation II.2 dans certains des exemples). Pour résumer, les trois dictionnaires courants associent le domaine référentiel militaire à la réciprocity de l'action. Dans le domaine non militaire, en revanche, l'orientation de l'action n'est pas figée : elle peut être [+ réciproque] ou [- réciproque].

La définition du *Trésor de la langue française* est également orientée par l'axe [+/- militaire].

- A. Rapports conflictuels qui se règlent par une lutte armée, en vue de défendre un territoire, un droit ou de les conquérir, ou de faire triompher une idée.
- B. Rapports conflictuels qui ne prennent pas la forme d'une lutte armée.

La définition générale, « Situation conflictuelle entre deux ou plusieurs pays, états, groupes sociaux, individus, avec ou sans lutte armée », ne comprend pas l'acceptation [- militaire] [- réciproque] (*la guerre contre les préjugés*). Celle-ci apparaît en fait dans le groupe B, précédée d'une mention indiquant qu'il s'agit d'un sens métaphorique.

2. *P. ext. et au fig.* [La guerre peut s'exercer contre quelque chose, traduisant la volonté de destruction de l'homme] Action menée contre toute chose à laquelle on attribue une valeur nocive.

Comme dans le cas du *Petit Larousse* (acception 4), l'incluant n'est alors plus « lutte, conflit entre » mais « action ».

L'étude des définitions de *guerre* montre qu'elles sont regroupées par le filtre du domaine référentiel. Le domaine militaire est associé à une action réciproque, ce qui n'est pas le cas du domaine non militaire. L'acception [– militaire] [– animé] [– réciproque] (*la guerre contre les préjugés*), qualifiée de métaphorique par le *Trésor de la langue française* et distinguée des emplois [+ militaire] par le *Petit Robert*, n'est pas repérée dans le *Dictionnaire Hachette* et n'est pas isolée dans le *Petit Robert*. L'analyse micro-sémantique de *guerre* (voir 5.5) permettra de systématiser cette variation sémantique en distinguant entre les domaines référentiels et le sens du mot.

5.2.4. Le mot *dossier* dans les dictionnaires

Les définitions de *dossier* sont les suivantes.

Le Dictionnaire Hachette

1 dossier : Partie d'un siège sur laquelle on appuie le dos.

2 dossier : 1 Ensemble de documents sur le même sujet ; carton où ceux-ci sont rangés. 2 **fig** Question, sujet à traiter. *Être chargé d'un dossier sensible.*

Le Petit Larousse

1. Partie du siège contre laquelle s'appuie le dos. 2. Ensemble de documents réunis dans une chemise ; cette chemise. **◇ Dossier de presse** : dossier réunissant des coupures de presse relatives au même sujet ; dossier documentaire distribué à des journalistes. 3. Question, sujet à traiter. *Etre chargé du dossier vinicole.*

Le Petit Robert

I. Partie d'un siège sur laquelle on appuie le dos. [...].

II. 1. [...] Ensemble des pièces relatives à une affaire et placées dans une chemise. [...]. **◇** La pochette, la chemise qui contient ces pièces. [...]. **FIG.** *Ouvrir, fermer un dossier* : s'occuper d'une affaire, la classer. **◇** L'ensemble des renseignements contenus dans ces pièces. *Le dossier d'un fonctionnaire. Nous avons un dossier sur cette personne. Admission sur dossier. Connaître le dossier de qqch.* : être au fait d'une question. *Le ministre connaît bien ce dossier.* →

question. 2. INFORM. Élément d'une mémoire de stockage permettant d'organiser et de hiérarchiser des ensembles de fichiers. → **répertoire.**

On peut identifier cinq acceptions du mot *dossier* : « partie d'un siège », « ensemble de documents » et métonymiquement « la pochette qui contient ces documents », « question à traiter » et « système de hiérarchisation informatique » (pour le seul *Petit Robert*). Il nous semble qu'on peut étendre la métonymie de telle sorte qu'elle couvre trois acceptions, en inversant le rapport entre « ensemble de documents » et « la pochette qui les contient ». En effet, étymologiquement, le *Petit Robert* rattache l'acception II de *dossier* à *dos* (d'un livre, 1586). On peut penser²⁰⁴ que la rigidité du dos de livre lui permet d'être une chemise cartonnée, un dossier-chemise. Par métonymie, le mot en vient à désigner les documents que contient cette chemise puis, par une autre métonymie, la question à traiter à laquelle les documents font référence. Deux métonymies successives rendent compte de trois acceptions : [dossier-chemise] – [dossier-ensemble de documents] – [dossier-question à traiter, à laquelle les documents font référence].

On conserve les crochets pour distinguer les acceptions, même s'il ne s'agit pas de sèmes. Les différentes acceptions sont réparties différemment selon les dictionnaires.

Le dictionnaire Hachette :

1 dossier : partie d'un siège

2 dossier : 1. ensemble de documents + chemise ; 2. question à traiter

Le Petit Larousse

1. partie d'un siège

2. ensemble de documents + chemise

3. question à traiter

Le Petit Robert

I. partie d'un siège

II. 1. ensemble de documents + chemise 2. système de hiérarchisation informatique

Deux dictionnaires, *Le dictionnaire Hachette* et *Le Petit Robert*, distinguent nettement l'acception « concrète » de *dossier* (le dossier de la chaise) de son acception plus « abstraite » (ensemble de documents sur un sujet). Le *Dictionnaire Hachette* en fait même des homonymes, la distinction effectuée par

²⁰⁴ Notre préoccupation est, ici, strictement synchronique. On ne tente pas de faire l'histoire du mot *dossier*, quoique cela puisse être une piste de recherche intéressante.

le *Petit Robert* est moins ferme : ce dictionnaire distingue deux groupes de sens. Seul le *Petit Larousse* les regroupe comme différentes acceptations du mot.

Dans leur étude du mot *dossier*, D. Legallois et S.-N. Kwon (2005 : 9) identifient comme rapport à l'objet (la cooccurrence significative dans leurs termes) comme étant le verbe « appuyer », employé avec une valeur physique (pour le dossier de la chaise) ou avec une valeur intellectuelle (pour le dossier de l'avocat). Cette solution leur permet de rassembler deux sens différents qui relèvent de l'homonymie pour deux des trois dictionnaires consultés (*Hachette* et *Petit Robert*). Les auteurs résument leur proposition du sens du mot *dossier* ainsi : « Sur quoi on s'appuie pour avoir une (bonne) position / être en bonne position. Ou dit autrement : qui donne un appui pour avoir une (bonne) position / être en bonne position » (Legallois et Kwon 2005 : 9). Cependant cette définition ne rend pas compte de la dernière acception isolée par deux des trois dictionnaires courants²⁰⁵, celle de « question, sujet à traiter », qui se trouve être présente, entre autres, dans le corpus.

Le processus métonymique qui a été décrit plus haut rend bien compte selon nous de cette acception de *dossier*. Se pose alors la question d'une éventuelle articulation entre les deux propositions. Legallois et Kwon ne distinguent que deux acceptations du mot : le dossier de la chaise et le dossier-documents (le dossier de l'avocat). Afin d'articuler cette proposition à la nôtre, il est nécessaire de déployer la valeur intellectuelle du mot dans ses trois acceptations : [chemise], [documents] et [question]. Alors on peut considérer que l'articulation entre l'acception [dossier de la chaise] et l'acception [dossier-chemise] se fait à travers la notion de rigidité, ce qui va dans le sens de Legallois et Kwon (on peut s'appuyer dessus), ce qui sert de base aux métonymies. Elles se déploient à partir de la valeur [dossier-chemise], ce qui explique comment [dossier- documents] et [dossier- question] viennent se greffer.

Les locutions ou exemples présents pour l'acception [question à traiter] sont proches : « être chargé d'un dossier sensible » (*Le dictionnaire Hachette*), « être chargé du dossier vinicole » (*Le Petit Larousse*) et « Le ministre connaît bien ce dossier » (*Le Petit Robert*). Ces trois exemples sont révélateurs de l'espace d'utilisation du mot, c'est-à-dire le discours médiatique : les collocations « dossier sensible » et « être chargé du dossier » sont relevées dans le corpus, la mention d'un acteur comme un ministre est également confirmée par les spécificités du mot dans le corpus. Nous voyons là une indication que cette

²⁰⁵ Dans le *Petit Robert*, cette acception n'est pas isolée mais apparaît à travers les collocations et les exemples.

acceptation du mot serait caractéristique du discours médiatique²⁰⁶. On peut observer ici ce qu'A. Collinot et F. Mazière (1997 : 133) posent comme principe de fonctionnement du dictionnaire, à savoir que « la définition a un “extérieur” au sein même de l'article [de dictionnaire], dans un jeu de mise en contact entre sens et emplois », c'est-à-dire entre l'énoncé définitoire, les exemples et les collocations. L'extérieur de la définition, et, partant, du sens du mot, est constitué par le discours institutionnel ou médiatique qui vient informer le dictionnaire en transmettant des exemples qui ont vocation à une certaine typicité.

On a proposé d'organiser une partie du sens de *dossier* à partir de relations métonymiques, ce qui permet d'articuler trois acceptations : [chemise] – [documents contenus dans la chemise] – [question à laquelle font référence les documents]. La dimension métonymique du mot a pour conséquence que la frontière entre les différentes acceptations n'est pas toujours très nette. On cherchera surtout à caractériser l'acceptation [dossier-question à traiter], qui est spécifique à notre corpus médiatique et se caractérise, dans les dictionnaires, par un interdiscours médiatique ou politique apparaissant dans les exemples et collocations.

Δ L'analyse lexicographique a permis d'observer une description du sens des mots, tout en dégagant les axes qui seront mis en regard des usages. Ces axes varient selon les mots. On a relevé la question des domaines référentiels, qui organisent les définitions de *guerre*, *crise* et *conflit*. Dans le cas de *conflit*, on remarque que le conflit militaire occupe une place centrale dans la définition de *conflit*. Dans le cas de *guerre*, le domaine référentiel est associé à une manière d'envisager la relation : de manière réciproque dans le domaine militaire et de manière non réciproque dans le domaine civil des relations interpersonnelles. Le mot *crise* se caractérise par une disparition, dans les acceptations modernes, du trait [+ rupture], au profit du trait [+ période], alors que ce trait permet d'organiser la cohérence du sens du mot. Quant au mot *dossier*, on relève qu'il est susceptible d'emplois métonymiques, notamment l'acceptation [dossier-question à traiter], qui est spécifique à notre corpus médiatique.

Cette première étape nous aura permis de nous doter de représentations stables du sens avant d'aborder le discours. On commencera par examiner le fonctionnement sémantico-discursif des mots à partir de leurs cooccurrents.

²⁰⁶ Cette porosité du discours lexicographique aux autres discours explique, par ailleurs, que l'acceptation « question à traiter » n'apparaisse pas dans les énoncés observés par Legallois et Kwon (2005) qui ont utilisé la base de donnée Frantext en sélectionnant des romans. Biais qu'ils assument très clairement d'ailleurs et qu'on peut difficilement éviter : il est impossible de travailler sur tout le discours. Et travailler sur le mot *dossier* dans le discours médiatique en est la preuve.

5.3. Approche globale des cooccurrents des mots du conflit

Dans un premier temps, le cotexte des mots est envisagé au niveau de la phrase. Deux objectifs sont visés : l'étude des cooccurrences des mots et un premier aperçu des unités pertinentes pour une analyse sémantique des rapports à l'objet.

5.3.1. Repères méthodologiques

L'apport sémantique d'une étude des spécificités lexicométriques des dénominations du conflit peut se situer dans l'identification d'un domaine thématique associé aux mots, c'est-à-dire que l'on se place dans une perspective d'analyse de contenu, comme l'a fait E. Brunet (1983) sur l'œuvre de Proust. Dans ce cas, on s'appuie sur le lexique pour repérer la fréquence d'utilisation des thèmes (le temps, la mort, l'enfance...). Mais les travaux de M. Tournier sur le discours politique ont montré que l'analyse des cooccurrences et des connexions entre les mots permet d'aller plus loin que le contenu du discours. Une variation dans les cooccurrents est en effet révélatrice d'une variation dans le sens des mots²⁰⁷. M. Tournier s'attache à mettre en évidence, par la lexicométrie, que les rapports entre les mots sont des rapports associatifs plutôt que structuraux. Ils se manifestent dans l'environnement des mots mais aussi à un niveau supérieur, celui de la dimension dialogique du vocabulaire. Dans le discours politique, Tournier (1996) repère en effet des enchaînements répétés (le mot *français* appelant le mot *immigration*, etc.) qui constituent un processus de sloganisation s'effectuant en deça du sens explicite du discours.

Pour notre part, nous souhaitons mettre en évidence que les cooccurrences des mots révèlent l'aspectualisation de l'objet de discours, hypothèse qui a émergé à l'issue du chapitre 4 à propos des mots *crise* et *conflit* et que nous vérifions sur l'ensemble des mots. L'objectif poursuivi est de préciser la fonction des mots par rapport à l'objet de discours, fonction qui peut dépasser le système lexical. En effet, si deux vocables en relation d'hyponymie en langue n'ont pas les mêmes cooccurrences en discours, on peut en conclure que leur environnement thématique diffère et qu'ils ne présentent pas les mêmes aspects de l'objet. De là découle le fait qu'en discours, l'actualisation des relations lexicales, dans le cas de *guerre* et *conflit*, ou de *frappes* et *opérations*, s'accompagne d'une spécialisation lexico-sémantique du mot, dont on fait l'hypothèse qu'elle permet de montrer les différents aspects de l'objet de discours.

²⁰⁷ Ces travaux ont été présentés dans le chapitre 1 (voir 1.4.2.2).

L'outil d'analyse est la cooccurrence statistique. Les cooccurrents d'une forme-pôle, dans notre cas les dénominations du conflit, sont les « unités textuelles qui ont fortement tendance à se trouver dans un même voisinage que cette unité » (Habert, Nazarenko, Salem 1997 : 192). Nous utiliserons la méthode des spécificités²⁰⁸, dans la limite d'une phrase. Cette délimitation a été choisie pour des raisons techniques et linguistiques. Techniquement, le marquage des paragraphes du corpus n'est pas totalement fiable, rendant cette délimitation peu utilisable. Par ailleurs, le niveau de la phrase permet d'envisager les sédimentations d'un niveau intermédiaire entre les enchaînements interphrastiques et le cotexte proche représenté par exemple par les verbes introducteurs. Les spécificités ont été relevées jusqu'à la valeur de +5, pour les formes dépassant la fréquence de 5 occurrences dans la section délimitée (la phrase). Les résultats sont récapitulés sous forme de tableau en annexe (voir docs. 26 et 27).

5.3.2. Corpus Afghanistan

Les spécificités, qui se sont révélées être en grande partie congruentes dans les deux journaux, peuvent être regroupées en plusieurs environnements lexico-sémantiques principaux qui, certes, n'épuisent pas la liste des spécificités, mais permettent d'en donner les caractéristiques essentielles²⁰⁹. Les listes de spécificités ont également fait émerger des récurrences verbales et prépositionnelles que nous mentionnerons au fur et à mesure, et auxquelles nous consacrerons par la suite des études plus précises.

L'environnement de *guerre* est à dominante événementielle puisqu'apparaissent des formes renvoyant à des syntagmes composés, figés ou non (*froide, sainte, civile, mondiale*) ainsi que des dates (1991, 1979, 1989), des actants (*Soviétiques*) et des localisations renvoyant à des guerres (*Afghanistan, Golfe, Kosovo, Tchétchénie, Vietnam, Irak, Malouines*). L'environnement temporel est constitué par des marqueurs imperfectifs (*durant, pendant*) et des marqueurs perfectifs (*finie, fin, terminée*).

Les prépositions relevées sont *contre* et *entre*. Les verbes sont assez nombreux : *mener, gagnée, commercé, terminée, engager, pouvait, conduite, livrée, emporter, déclarer, prépare, déclenchée, croient...* Cette profusion peut être rattachée au fait que le mot *guerre* est un nom prédicatif dépendant d'un verbe support, qui peut être *faire* (et ses variantes *mener* ou *conduire*) ou

²⁰⁸ La méthode des spécificités est expliquée dans le chapitre 2 (voir 2.4.5).

²⁰⁹ La lecture des listes de spécificités n'est pas dénuée d'interprétation, mais cette interprétation s'appuie sur des données statistiques.

commencer (pour la dimension aspectuelle, ou ses variantes *engager*, *déclencher*). La liste révèle aussi des collocations liées à des pratiques sociales associées à la guerre (*déclarer*, *gagner la guerre*). Le dernier élément à noter est la présence du guillemet ouvrant²¹⁰.

Le cotexte de la forme **conflit**, quantitativement moins important que celui de *guerre*, montre que la valeur référentielle la plus figée dans le corpus est « le conflit israélo-palestinien » (sont cooccurrents *israélo*, *palestinien*, *Proche et Orient*). Comme pour *guerre*, l'environnement est marqué par des noms de lieux dont on peut supposer qu'ils renvoient à des événements : *Kosovo*, *Golfe*, *Cachemire*. La dimension temporelle n'est pas présente dans la liste, mis à part dans l'adjectif *long*. L'adjectif *actuel* souligne la dimension déictique de l'emploi du mot, le syntagme *le conflit actuel* n'étant interprétable que par rapport à la situation de communication. On relève la préposition *dans* ainsi que la forme *entre* qui peut être un verbe ou une préposition. Les verbes diffèrent de ceux qui accompagnent le mot *guerre* : *oppose*, *résoudre* (ainsi que la nominalisation sémantiquement proche : *règlement*), *établir*, *jouer* et *tourner*. Le verbe *résoudre* est intéressant puisqu'il apparaît dans la collocation *résoudre un problème*.

De même que pour *conflit*, l'entourage de **crise** présente moins de récurrences que d'autres mots (*frappes*, *guerre*). La forme *crise* partage avec *conflit* l'adjectif *actuel*, qui met en avant un emploi déictique du mot, ainsi que le nom *rôle*. De nombreux adjectifs traduisent la dimension typologique du mot : adjectifs renvoyant à une extension géographique (*européenne*, *internationale*, *mondiale*, *afghane*, *asiatique*) ou à un domaine (*économique*, *humanitaire*, éventuellement *politique* bien que cette forme puisse également être un nom). Les actants ne sont pas nombreux (*Jacques Chirac* dans FIG), comme les localisations (*Cuba* dans FIG) et la temporalité (*début* dans FIG). Il y a également peu de verbes (*tenir*) mais des nominalisations déverbiales : *gestion*, *sortie*, *solution*. On retrouve, avec le mot *solution*, une autre collocation du mot *problème* (*la solution du problème*), phénomène déjà relevé pour *conflit*.

Les spécificités de la forme **frappes** relèvent majoritairement de l'environnement temporel. L'aspect est aussi bien imperfectif (*déroulées*, *poursuivent*, *poursuite*, *phase*, *pendant*, *déclenchement*, *lancer*) que ponctuel (*octobre*, *après*, *lendemain*,

²¹⁰ Contrairement à ce que propose M. Tournier (2002 : 112), c'est-à-dire d'élaguer les formes en éliminant certaines graphies jugées parasites (ponctuation, chiffres, hapax), nous les avons conservées dans la mesure où la présence de guillemets autour d'un mot est toujours significative qu'un sur-plus de sens est associé à la forme guillemetée. Nous avons même introduit un balisage des guillemets français, qui sert à l'analyse de l'enjeu désignatif (voir chap. 8).

dimanche). L'environnement actantiel est représenté par l'actant américain (*américaines, Rumsfeld*), accompagné d'autres actants (*britanniques, taliban, pakistanais, égyptien*). Les localisations sont *Afghanistan, Kandahar* et *Malaisie*. Plusieurs indices semblent indiquer le thème de la protestation contre les frappes (*condamner, protester, opposition, manifestations*). L'environnement militaire (*Défense, aériennes, militaires, missiles*) est peu développé en comparaison du mot *opérations*. Les prépositions relevées sont *contre* et *sur*, et les verbes : *poursuivent, lancer, protester, condamner, mettent, avoir, ciblées, déroulées, échappé, opposé...*

Les spécificités de la forme *opérations* relèvent en grande majorité de l'environnement militaire (*commandos, bombardements, général, amiral, major, Tampa, Pentagone*), ce qui est confirmé par les actants mentionnés (*Franks²¹¹, soldats, troupes*). En revanche, comparé à *frappes*, la dimension temporelle est un peu moins présente (*arrêt, pause, poursuivent, ponctuelles*). Les prépositions *contre, à* et *de* sont présentes, ainsi que les verbes *poursuivent, mener, engagées, participer, dirigées, permettre, ciblées, informé, révéler...*

De l'environnement du mot *campagne* ne se dégage aucune dominante lexicothématique. Les adjectifs *antiterroriste, militaire, aérienne, électorale* et *présidentielle* amènent à conclure que les valeurs référentielles de la forme sont variées, ce qui peut être rattaché à la polysémie du mot. Les cooccurrents les plus présents marquent un environnement institutionnel (*Liberté, Immuable, Bush, Maison, Blanche*). On relève la préposition *contre* et les verbes *lancer, ouvrir, mener*.

Pour résumer ces éléments, on note qu'à chaque mot est associé un environnement lexico-sémantique préférentiel qui est récapitulé dans le tableau suivant. L'environnement dominant est noté par les signes ++. Si un autre environnement est également marquant, il est noté +.

Figure 18. Environnement lexico-sémantique préférentiel des mots du conflit (corpus Afghanistan)

Type d'environnement	Événementiel	Temporel	Militaire	Autre	Remarques
guerre	++	+			

²¹¹ Du nom du général américain en charge des opérations en Afghanistan.

Les rapports à l'objet, entre cotexte et sens

Type d'environnement	Événementiel	Temporel	Militaire	Autre	Remarques
conflit	++				présence du verbe <i>résoudre</i>
crise				environnement à dominante typologique	présence des noms <i>solution</i> , <i>gestion</i> et <i>sortie</i>
frappes		++		thème de la protestation	acteurs diversifiés
opérations			++		les acteurs mentionnés sont en majorité américains
campagne				environnement lié à l'administration américaine	

Chaque mot est associé à un domaine lexico-sémantique différent et participe ainsi à une représentation aspectualisée du référent. Les mots *frappes* et *opérations*, bien qu'en relation d'hyponymie (*une frappe est une opération*) sont distribués thématiquement, le mot *frappes* se caractérisant par la dimension temporelle de l'événement et le mot *opérations* par sa dimension militaire. Les mots *guerre* et *conflit*, en relation d'hyponymie, partagent tous deux la référence à d'autres événements mais se distinguent par deux éléments. Au mot *guerre* est associé la temporalité de l'événement, ce qui n'apparaît pas pour *conflit*, qui se caractérise en revanche par la présence, dans ses spécificités, du verbe *résoudre*. Le mot *crise* se caractérise lui aussi par la présence dans son environnement cotextuel des noms *solution* et *gestion*, qui sont également des collocations du mot *problème*. L'étude des spécificités ne permet pas de dégager un environnement préférentiel pour ce mot ; on observe au contraire la diversité référentielle du mot à travers les adjectifs typologiques (ce que l'on remarque également pour *campagne*). Pour finir, il semble que la mention des acteurs diffère en fonction des mots : *opérations* est associé à des acteurs américains (et militaires) alors que *campagne* est associé à des acteurs institutionnels. Ce point est encore plus flagrant dans le cas du conflit des intermittents.

5.3.3. Corpus Intermittents

Les spécificités de *conflit* varient en fonction des journaux. Dans FIG, les cooccurrents du mot révèlent la diversité des valeurs référentielles de la forme à travers la mention de différents acteurs (*intermittents, israélo, palestinien, chercheurs, enseignants*). Différents conflits sont donc évoqués dans le corpus. Par rapport à l'objet de discours « le conflit des intermittents », un autre acteur émerge avec le groupe de formes suivant : *Donnedieu, Vabres, Culture*. Les spécificités de *conflit* dans LM sont plus focalisées sur l'objet de discours. Elles regroupent des acteurs non institutionnels (*intermittents*), des verbes (*cherche, dure, poursuivre*) et la forme *entre* (verbe ou préposition). Les deux journaux partagent la mention de la temporalité (*été, printemps, 2003*).

L'environnement régulier de *crise* est plus conséquent et plus lié au détail de l'événement dans FIG que dans LM. Dans LM, les formes *irakienne, intermittents, Europe, politique, spectacle, vivant* soulignent la diversité des valeurs référentielles endossées par le mot. Dans FIG, les cooccurrents de *crise* sont plus centrés sur l'objet de discours, bien que la dimension typologique soit présente (*économique, politique*). Un petit nombre de formes spécifiques évoquent la temporalité et la localisation (*Printemps, Aix, hier, juin*) mais c'est le domaine administratif qui prédomine (*ministre, Culture, indemnisation, signataires, secteur, Jacques*). Par rapport au corpus Afghanistan, on révèle des cooccurrents communs en dépit de la variation référentielle : la dimension typologique, l'adjectif *actuelle* (dans FIG) et le verbe *sortir*, ainsi que le nom dérivé, *sortie*.

Les spécificités de *dossier* sont du domaine des actants : *ministre, Communication, Culture, gouvernement, Jacques, Donnedieu, Vabres* dans FIG et dans LM : *Fillon, Medef, Seillère, CFDT* et *partenaires*. On ne relève pas de dimension temporelle ou de localisation. La préposition spécifique est *sur* et on relève les verbes *boucler, montre, pourrait* dans FIG.

Les spécificités de *mouvement* sont du domaine des actants (*intermittents, altermondialiste, CGT, syndical*), des émotions (*réjouit, surpris*), des caractéristiques (*ampleur, spontané, protestataire*) ou d'autres dénominations, sans doute dans des syntagmes *mouvement de (grève, protestation, contestation)*. Dans LM on note la mention d'autres référents (*1995, retraites*) et des localisations (*Provence, Montpellier*). Les verbes repérés sont : *réjouit, montrer, interrogent, continuer, souhaitent*. On relève la préposition *contre* dans FIG.

Les rapports à l'objet, entre cotexte et sens

Les formes spécifiques de *grève* sont constituées en majorité par des noms et verbes qui concernent le déroulement de l'événement : le type de grève (*reconductible, générale*), son déroulement (*appel, préavis, déposé, vote, voté, votée, abstentions, AG, assemblée*), la localisation (*Avignon, Aix, Montpellier, Chalon, Villette*), les acteurs (*intermittents, compagnies, personnel(s), employés, techniciens, grévistes, directeur*, et dans LM, *CGT*), les différentes actions qui se déroulent simultanément (*manifestation, mouvements, annulation*), des dates (*juillet, 8, soir, jours, hier, journée*).

Les spécificités de *lutte* mettent en avant la préposition *contre* et une grande diversité référentielle : *cancer, routière, piraterie, fraudes, travail, illégal* (pour ces deux dernières unités, dans le SN *lutte contre le travail illégal*). Les formes renvoyant au « conflit des intermittents » sont dispersées thématiquement parlant : localisation (*Cannes, Chalon*), acteurs (*délégation, militants, intermittents*).

On peut récapituler les principaux résultats se rapportant à l'objet de discours « le conflit des intermittents » dans le tableau suivant. Le signe – indique l'absence.

Figure 19. Environnements lexico-sémantiques préférentiels des mots du conflit (corpus intermittents)

Environnement Mots du conflit	Acteurs	Temporalité	Localisation	Autre	Remarque
conflit	gouvernement	+	–		
crise	gouvernement	–	–	typologie	présence de <i>sortie</i> et <i>sortir</i>
dossier	FIG : gouvernement LM : gouvernement et syndicats	–	–		
mouvement	intermittents et syndicats	LM : + FIG : –	LM : + FIG : –		
grève	intermittents	LM : + FIG : +	LM : + FIG : +		
lutte	LM : intermittents FIG : –	–	–	typologie	

Δ L'étude des environnements lexico-sémantiques des mots du conflit met au jour la récurrence de certains thèmes, selon les mots. Chaque forme aurait donc un environnement thématique régulier mais sans que les différents environnements s'excluent les uns les autres.

Ainsi, dans le corpus Afghanistan, le mot *frappes* se caractérise par un environnement marqué par la temporalité alors que le mot *opérations* a un environnement relevant du domaine militaire. L'environnement des mots *guerre* et *conflit* présente des points communs (les noms de pays, dont on fait l'hypothèse qu'ils participent à la construction de syntagmes composés de noms de guerre) mais les verbes associés diffèrent : des verbes d'action synonymes de *faire* pour *guerre* alors qu'on relève des verbes plus abstraits pour *conflit* : *résoudre*, *opposer*, *établir*. On peut faire l'hypothèse que, bien que les deux mots soient susceptibles d'avoir une référence identique, des rapports ou des pratiques sociales différentes sont attachés à chacun des mots. Quant à *crise* et *conflit* ils partagent l'adjectif *actuel*, ainsi que des verbes ou nominalisations déverbaux plutôt abstraites (pour *crise* : *gestion*, *sortie*, *solution*). Dans les deux corpus, le mot *crise* se distingue par la mention de domaines référentiels. Il apparaît donc que les cooccurrences de *conflit* empruntent et à *guerre* et à *crise*.

Dans le corpus Intermittents, l'entourage des mots se distingue par les acteurs : alors qu'on relève *intermittents*, *techniciens*, *employés* pour *grève*, on note *Jacques*, *Chirac*, *Donnedieu*, *ministre* pour *dossier* et *conflit*, c'est-à-dire des acteurs institutionnels. Le mot *crise* se caractérise également par un environnement administratif (*ministre*, *Culture*, *indemnisation*, *signataires*). La temporalité est présente dans les spécificités de *conflit*, *mouvement* et *grève* mais pas de *dossier* ou *lutte*. L'environnement de ce dernier mot est peu significatif et nécessite une étude plus précise.

L'analyse des spécificités a permis de montrer que certains environnements lexico-sémantiques caractérisent certains mots. On peut conclure qu'il s'agit de différents aspects de l'objet de discours, associés à certains mots. Cela confirme l'hypothèse, évoquée précédemment, d'une distribution thématique des mots constituant l'objet de discours, bien que l'analyse ne permette pas de discriminer l'ensemble des mots, comme *crise* et *conflit* par exemple. L'analyse statistique des spécificités n'épuise pas le sens en emploi des mots, que nous poursuivons par une analyse cotextuelle plus fine.

D'une manière générale, on remarque que la temporalité est présente dans les spécificités de certains mots, ce qui résulte de la dimension aspectuelle des nominalisations déverbaux ou du nom prédicatif *guerre*. Cependant, les mots se distinguent plutôt par les acteurs mentionnés (acteurs institutionnels ou non dans le cas du conflit des intermittents). Se pose alors la question de savoir quels rapports à l'objet sont entretenus par ces différents acteurs. La récurrence de

verbes dans les spécificités laisse penser que certaines pratiques sociales sont associées aux mots. L'étude syntaxique et distributionnelle permettra de préciser les acteurs et les rapports entretenus avec l'objet.

5.4. Analyse distributionnelle

Le chapitre 3 (voir 3.3.3) a posé que le sens d'un mot se définit par la totalité de ses emplois. Une des dimensions de l'emploi d'un mot est constituée par la distribution du mot, ce qui recouvre différents éléments : sa position syntaxique dans la phrase et le sémantisme du verbe ou des N qui l'introduisent ou le suivent, c'est-à-dire le cotexte droit et gauche.

À l'objet de cette thèse, les dénominations englobantes du conflit, correspondent plusieurs mots : *guerre*, *conflit* et *crise* pour la guerre en Afghanistan et *conflit*, *crise* et *dossier* pour le conflit des intermittents. L'objectif de l'analyse distributionnelle est de comparer leur statut discursif afin de mettre en avant leurs spécificités individuelles et de cerner ainsi leur apport individuel à l'objet de discours. L'hypothèse sous-jacente est que l'approche syntaxique peut s'avérer pertinente sur le plan sémantique et discursif. Cette hypothèse est celle de F. Cusin-Berche (1998) dans un travail sur le sens des mots *manager* et *directeur*, caractérisés respectivement par les sèmes [+ qui anime] et [+ qui dirige], le pouvoir allant au seul *directeur*. Elle montre que *directeur* occupe de manière privilégiée la position de sujet, ce qui n'est pas le cas de *manager*. Or la position 'sujet' étant la position prototypique de l'agent, Cusin-Berche conclut que la différence sémantique est corrélée à une différence dans les positions syntaxiques. Dans notre cas, il ne s'agit pas de noms qui renvoient à des agents prototypiques, c'est-à-dire animés et volontaires²¹², mais, au contraire, d'inanimés involontaires.

Dans un premier temps, cette différence dans le type de référent désigné par les noms nous avait fait abandonner une analyse syntaxique. L'objectif poursuivi au départ était de caractériser les mots les uns par rapports aux autres en utilisant l'analyse distributionnelle pour ordonner le foisonnement du discours. Ce n'est qu'après avoir mené une analyse syntaxique globale préalable à l'analyse distributionnelle que les résultats syntaxiques en eux-mêmes se sont avérés intéressants dans l'optique d'une analyse discursive de l'acte de nommer.

L'étude se fera en trois temps : tout d'abord une approche globale des positions syntaxiques des différents mots, ensuite une analyse des types de

²¹² P. Le Goffic (1993 : 137) admet que les relations sémantiques entre le sujet et le verbe peuvent être de différents types, mais annonce que « le sujet par excellence (prototypique) est un animé agent volontaire ».

verbes dont les mots sont sujets et pour finir l'analyse des verbes ayant pour complément un des mots du conflit.

5.4.1. Approche syntaxique globale

L'approche syntaxique globale consiste en une comparaison des différentes positions syntaxiques des mots composant l'objet de discours.

5.4.1.1. Principes de l'analyse

L'analyse s'est faite sur des sous-corpus finalisés sélectionnés à partir des sous-moments discursifs, c'est-à-dire les moments les plus intenses du moment discursif²¹³. Choisir différents sous-moments discursifs était nécessaire pour ne pas axer l'analyse sur une phase en particulier de l'événement. Pour chaque corpus, trois dates ou périodes ont servi de points de repères à la sélection, pour chaque mot, des jours dans lesquels celui-ci était le plus fréquent. Pour le corpus Afghanistan, ces bornes temporelles sont : le 09 et 10/10, du 20 au 24/10 et du 14 au 19/11, soit trois sous-moments discursifs répartis sur l'ensemble du déroulement du conflit. Pour le conflit des intermittents, on a récolté les occurrences apparaissant pendant le mois de juillet 2003, du 19 au 25/04/2004 et du 03 au 16/05/2004.

Les fonctions syntaxiques distinguées sont : sujet et complément d'objet (direct et indirect)²¹⁴. La troisième classe est constituée sur des critères formels. Elle rassemble les groupes prépositionnels, c'est-à-dire aussi bien les compléments du nom que les compléments circonstanciels.

La classe des compléments d'objet regroupe aussi bien les compléments d'objet direct que les compléments indirects dans la mesure où ces derniers, à la différence des compléments circonstanciels, font partie du groupe verbal. La distinction entre les véritables compléments circonstanciels et des compléments essentiels au verbe introduits par des prépositions comme *sur* ou *dans* (et qui

²¹³ Voir chapitre 2 (2.4.3).

²¹⁴ Dans une première version de la thèse, on avait constitué une classe regroupant les attributs du sujet (*cette opération ne sera pas une guerre contre l'Afghanistan*), les constructions avec un présentatif (*il s'agit d'une guerre de la démocratie contre le mal, c'est une longue guerre, ce n'est pas un conflit, c'est le conflit que l'on n'attendait pas*), ainsi que les participes passés apposés aux noms (*la crise provoquée par la réforme du régime de l'intermittence*). Cette classe rendait compte de fonctionnements syntaxiques marginaux qui ne se sont pas révélés pertinents par rapport à notre projet, bien que l'analyse des présentatifs soit intéressante par ailleurs (on évoque des configurations avec le verbe *être* dans la partie consacrée à la position de sujet). En conséquence, elle n'a pas été conservée.

relèvent de la classe des compléments d'objet) n'est pas toujours évidente. C. Guimier (1993), dans l'établissement d'un corpus de circonstants, note que le problème n'est pas résolu et qu'il est préférable de parler d'un continuum entre les deux fonctions. Par exemple, on a considéré que, dans l'énoncé *Les Verts manifestent leur désaccord avec la guerre*, le groupe *avec la guerre* constitue un complément essentiel au verbe, non déplaçable, et non un complément circonstanciel. Si certains cas peuvent être très clairs, Guimier (1993 : 20) note que c'est « à ce niveau que les choix [qu'il a fait] sont le plus souvent intuitifs et donc contestables »²¹⁵.

On a combiné deux tests, celui de la pronominalisation (Riegel *et al.* 1994 : 223-224) et celui de la suppressibilité. Les compléments sont tous des non-animés et la pronominalisation s'effectue par les pronoms personnels *le, lui, en, y*, ainsi que, pour certaines prépositions (*sur, dans*), par des formes modifiées (*dessus, dedans*). On a donc considéré dans la classe des compléments d'objet les énoncés suivants :

Cela a donné une prime au conflit (lui a donné une prime)

Mme Aubry avait dû faire face à un conflit des intermittents (y faire face)

Jazz à Juan souffre du conflit (en souffre)

Il pourra s'attaquer au dossier (s'y attaquer)

Les Américains, contraints d'entrer dans ce conflit (d'y entrer)

Le festival n'en est pas à sa première crise (non supprimable)

En ce qui concerne le test de la suppressibilité, Guimier (1993 : 22) pose la question suivante : « doit-on manipuler la phrase hors contexte ou doit-on travailler sur l'énoncé en contexte ? ». Il remarque, en effet, que, selon la solution choisie, le résultat peut être différent. Pour notre part, on a choisi de faire le test en contexte.

Dans la classe des groupes prépositionnels ont été inclus des cas qui relèvent de fonctions syntaxiques variées : les compléments circonstanciels (*en raison du conflit, avant la guerre*), les compléments de nom, figés dans une lexie (*les seigneurs de la guerre, le chef de guerre*) ou non (*les victimes de la guerre, un héros de la guerre du Vietnam*). Cette hétérogénéité ne nuira pas à l'analyse puisque cette classe sera mise de côté. En effet, notre objectif étant d'analyser les pratiques associées aux mots par l'intermédiaire des verbes, on a considéré que ces fonctions n'étaient pas centrales à l'analyse. De plus, quand les mots du

²¹⁵ Par exemple, Guimier (1993 : 20) relève comme compléments essentiels les constituants (en italiques) des exemples suivants : « Officiellement, la position de Washington reste ce qu'elle était *au printemps* » ; « Il fallait des Benassar (...) pour flairer la piste en plongeant *dans les immenses et juteuses archives des tribunaux de l'Inquisition dispersée aux quatre coins de la Méditerranée* (...) ».

conflit occupent la position complément d'une nominalisation déverbale, il s'agit souvent de verbes qu'on retrouve en tant que formes conjuguées et prédicatives. L'information est alors redondante.

Les propositions infinitives ont été prises en compte dans le cas où elles comportent un mot d'événement en position de complément d'objet. C'est le cas des verbes *sortir* et *désamorcer* dans les extraits suivants : *le ministre de la Culture tente de sortir de la crise* ; *M. Aillagon a assuré qu'il était « allé au bout du possible » pour « tenter de désamorcer » le conflit des intermittents*).

Dans le cas des formes passives, on a classé le complément d'agent parmi les sujets et le sujet du verbe passif parmi les compléments d'objet.

5.4.1.2. Résultats

Les résultats sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Figure 20. Positions syntaxiques des mots d'événement

		Corpus Afghanistan		Corpus Intermittents	
		Sujet	Objet	Sujet	Objet
guerre	FIG	31/155 20%	43/155 27,7%		
	LM	35/207 16,9%	38/207 18,3%		
conflit	FIG	17/61 27,8%	12/61 19,6%	25/71 35,2%	20/71 28,1%
	LM	18/84 21,4%	18/84 21,4%	26/101 25,7%	35/101 34,6%
crise	FIG	22/70 31,4%	19/70 27,1%	9/62 14,5%	22/62 35,4%
	LM	17/79 21,5%	21/79 26,5%	17/57 29,8%	19/57 33,3%
dossier	FIG			14/69 20,2%	33/69 47,8%
	LM			12/63 19%	22/63 34,9%

Les résultats de l'analyse syntaxique des mots d'événement mettent en avant un équilibre, pour les mots *guerre*, *conflit* et *crise*, entre les positions de sujet et

d'objet. Dans l'ensemble, ces deux positions sont occupées en effet par 20 à 30% des occurrences de ces trois mots. On parle d'équilibre au sens où l'une des positions n'est pas deux fois plus représentée que l'autre, finalement au sens où il n'y a pas de déséquilibre massif. Il convient toutefois de remarquer que l'équilibre est très légèrement favorable à la position d'objet dans la plupart des cas, excepté pour le mot *conflit* dans FIG dans les deux corpus. Le mot *crise* est présent de manière équilibrée (environ 30% des occurrences) dans chacune des positions, sauf dans le corpus Intermittents dans FIG où il est majoritairement en position d'objet, phénomène que l'on ne retrouve pas dans LM.

La seule véritable exception à cette distribution symétrique des positions syntaxiques est le mot *dossier*, qui dans LM et dans FIG, se trouve plus fréquemment en position d'objet qu'en position de sujet (environ deux fois plus souvent).

L'équilibre entre les deux positions syntaxiques n'est pas en soi un résultat complet. Il convient en effet de comparer avec les positions syntaxiques occupées par les mots de faits pour cerner l'éventuelle spécificité des mots d'événement.

Figure 21. Positions syntaxiques des mots de faits

		Corpus Afghanistan		Corpus Intermittents	
		Sujet	Objet	Sujet	Objet
frappes	FIG	18/66 27,2%	17/66 25,7%		
	LM	24/83 28,9%	13/83 15,6%		
opérations	FIG	9/57 15,7%	16/57 28%		
	LM	6/82 7,3%	33/82 40,2%		
campagne	FIG	5/38 13,1%	10/38 26,3%		
	LM	7/37 18,9%	9/37 24,3%		
mouvement	FIG			20/69 28,9%	15/69 21,7%
	LM			42/128 32,8%	38/128 29,6%

grève	FIG			20/152 13,1%	37/152 24,3%
	LM			10/161 6,2%	53/161 32,9%
lutte	FIG			0/40 0%	4/40 10%
				4/42 9,5%	10/42 23,8%

L'étude des positions syntaxiques des mots de faits met en évidence deux types de répartition. Pour les mots *opérations* et, dans FIG, le mot *campagne*, ainsi que pour les mots *grève* et *lutte*, la position d'objet est la position la plus fréquente. Pour ces mots, elle est même au moins deux fois plus fréquente. À l'inverse les mots *frappes*, *campagne* dans LM et *mouvement* présentent le même profil syntaxique que les mots d'événement, c'est-à-dire qu'on observe un équilibre entre les positions de sujet et d'objet, voire, pour le mot *frappes* dans LM, un avantage pour la position de sujet.

Les résultats prennent sens par contraste et l'analyse des positions syntaxiques des mots de faits viennent les compléter en mettant en valeur deux groupes de mots :

- ceux qui se caractérisent par un équilibre entre les deux positions syntaxiques, sujet et objet (voire une position de sujet majoritaire pour certains mots) : *guerre*, *conflit*, *crise*²¹⁶, *frappes*, *campagne* dans LM, *mouvement* ;
- et ceux pour lesquels la position d'objet est majoritaire : *dossier*, *opérations*, *campagne* dans FIG, *grève* et *lutte*.

Comment interpréter ces résultats ? D'une part, une position syntaxique ne correspond pas à un rôle sémantique et, d'autre part, les mots d'événements et les mots de faits ne correspondent pas à l'agent prototypique (animé, humain, doué de volonté), donc on ne peut pas à priori faire l'hypothèse que les mots en position de sujet sont associés à un rôle sémantique d'agent. Cependant, dans son étude s'appuyant sur les rôles sémantiques, L. Lundquist (1980/1994 : 77) reconnaît les phénomènes dans la catégorie de la cause, comme dans l'exemple suivant : « Le soleil chauffe l'eau ». Les phénomènes relèvent d'un cas spécifique de cause, la cause non intentionnelle. Ils côtoient, dans le rôle sémantique de cause, l'agent (l'instigateur conscient de l'action) et l'instrument (l'objet dont se sert l'agent pour exécuter l'action). Il nous semble que les

²¹⁶ Excepté dans FIG pour le corpus Intermittents. Ce cas de figure n'apparaissant qu'une fois sur les quatre sous-corpus (les deux sous-corpus Afghanistan / Intermittents dans les deux journaux), on le mettra de côté.

événements sont susceptibles de relever de la cause non intentionnelle²¹⁷, comme dans *le conflit des intermittents a entraîné l'annulation des festivals*.

Par conséquent, on a fait l'hypothèse suivante : plus un mot est sujet, plus il porte potentiellement un caractère d'agentivité (non intentionnelle). Inversement, moins un mot figure en position de sujet, moins il est potentiellement porteur d'un caractère d'agentivité (non intentionnelle). Ces analyses globales permettent donc de distinguer deux groupes de mots : d'un côté *guerre, conflit, crise, frappes, campagne* dans LM et *mouvement*, c'est-à-dire 3 des 4 mots d'événement ainsi que deux mots de faits, qui sont susceptibles d'occuper un rôle agentif et *dossier, opérations, campagne* dans FIG, *grève* et *lutte*, c'est-à-dire le dernier mot d'événement et les mots de faits, qui figurent le plus souvent dans les positions de complément d'objet et, de ce fait, seraient moins porteurs d'agentivité. Seule l'analyse en détail du cotexte verbal gauche et droit des mots permettra d'évaluer la pertinence de ces hypothèses.

Il convient également de remarquer que, dans l'ensemble, les résultats sont congruents dans les deux journaux, si ce n'est au niveau des chiffres, au moins tendancielle. Une seule exception marquante : le mot *lutte*.

Le mot *lutte* en effet n'occupe pas la position de sujet dans FIG (0% dans le sous-corpus finalisé) et n'occupe que faiblement la position d'objet (10%). Dans la grande majorité des occurrences (75%), il est constituant d'un groupe prépositionnel, soit nom tête (*la lutte contre la fraude, la lutte contre les abus*), soit complément (*un plan de lutte, le dispositif de lutte, les intermittents en lutte*). Dans LM, la position de constituant de groupe prépositionnel est également bien représentée (59,5%), ce qui souligne que c'est un fonctionnement fréquent du mot. Mais les autres positions sont malgré tout occupées : 9,5% des occurrences occupent la position de sujet et presque 24% la position d'objet. On reviendra sur ce mot dans les analyses détaillées.

Les résultats font apparaître une autre distinction entre les journaux : le mot *grève* occupe plus fréquemment la position de sujet dans FIG que dans LM, alors que, pour les deux journaux, les deux positions représentent au total le même pourcentage des positions occupées par le mot (42%). La répartition des positions syntaxique est différente, ce qu'on expliquera par le type de verbes

²¹⁷ Pour plusieurs raisons, l'analyse des rôles sémantiques, envisagée dans un premier temps, n'a pas été retenue, la principale étant que les rôles sémantiques peuvent être délicats à reconnaître. C'est pourquoi ils sont plus faciles à mettre en œuvre d'une part avec des entités animées dont on perçoit clairement l'agentivité ou au contraire le caractère de patient (comme dans Slakta 1971, Moirand 1988 ou Cusin-Berche 1998) et d'autre part avec une série limitée de verbes-pivots qui permettent de distinguer les rôles sémantiques avec beaucoup plus de certitude que dans notre cas où le sens du verbe rejoue le rôle sémantique à chaque énoncé. C'est pourquoi, même si on s'appuie sur le rôle sémantique de « cause non intentionnelle », on ne mène pas une analyse extensive des rôles sémantiques.

concerné. On fait l'hypothèse que des positions syntaxiques différentes ainsi que, conséquemment, un environnement verbal différent (au moins en partie) sont des indices de rapports différents au mot et à l'objet social.

Ces analyses complémentaires permettent-elles d'interpréter l'équilibre observé pour les mots *guerre*, *conflit* et *crise* ? On peut avancer que ce fonctionnement n'est pas celui de l'ensemble des mots et notamment pas celui de 4 des mots de faits sur 6. En effet, on note un déséquilibre entre les deux positions pour les mots *opérations*, *campagne*, *grève* et *lutte*, qui rejoignent le mot *dossier*. Cependant, les mots *frappes* et *mouvement* présentent une répartition équilibrée et rejoignent *guerre*, *conflit* et *crise*. Il convient maintenant d'examiner plus en détail la position de sujet.

5.4.2. Cotexte droit

On présente d'abord les principes qui ont guidés l'analyse avant de dresser la liste des principaux verbes desquels chaque mot est sujet.

5.4.2.1. Principes méthodologiques

Un classement sémantique des verbes dont les mots d'événement et les mots de faits sont sujets a été opéré. Quatre classes ont été distinguées :

- les verbes d'action (*mobiliser*, *fédérer*, *entraîner* ...) ;
- les verbes marquant l'aspect (*commencer*, *continuer*, *se profiler*, *perdurer*, *surgir*, *couver*, etc.) ;
- le verbe *être* et ses variantes (*devenir*, *se transformer*, *trancher avec*) ;
- les verbes marquant la dimension, au sens de la taille mais aussi de l'intensité (*s'étendre*, *s'aggraver*) ;
- et une classe regroupant les verbes qui n'ont pu être classés dans les catégories sus-mentionnées.

Le mot *guerre* est susceptible d'entrer dans des syntagmes composés, comme *la guerre contre le terrorisme*, *la guerre du Golfe* ou *la guerre d'Afghanistan*. Nous les avons distingués et utilisons cette information quand elle a semblé pertinente. Dans la détermination des verbes d'action, il n'a pas été tenu compte de l'aspect du verbe si celui-ci porte sur le prédicat et non sur le nom. Ainsi, des séquences comme *le conflit menace de paralyser*, *le conflit continue à faire des dégâts* ou *le conflit pourrait mettre en berne* ont été classées dans la classe des verbes d'action. Ce qui importe n'est pas que l'action soit effectivement réalisée ou finie mais qu'elle soit possible.

Selon le verbe considéré, les différentes classes de verbes ne sont pas toutes également représentées selon les mots, ainsi que, dans certains cas, selon les

journaux. Dans de nombreux cas, certaines catégories émergent comme principaux fonctionnements du mot considéré.

5.4.2.2. Détail des résultats

Les résultats sont présentés mot par mot²¹⁸. Pour le verbe *être*, on distingue, en suivant A. Rouveret (1998 : 11), les tours prédicationnels (*le livre est sur l'étagère, les pompiers sont courageux*) et les phrases d'identité (*l'étoile du matin est Vénus, Cet homme est Claude Durand, l'étoile du matin est une planète*). Dans les tours prédicationnels, le sujet est le thème et le prédicat verbal, le rhème, c'est-à-dire ce qu'on en dit. Les phrases d'identité impliquent l'identité référentielle entre le sujet et l'attribut et peuvent constituer une recatégorisation du référent.

5.4.2.2.1. Corpus Afghanistan

Le mot *guerre* se caractérise par **la dimension aspectuelle** et **le verbe être**. La dimension aspectuelle traduit le fait qu'il s'agit d'un nom d'événement au sens grammatical, c'est-à-dire, d'un nom prédicatif. L'aspect est majoritairement imperfectif et on remarque que la fin de l'événement est mise en question :

(73) Verbe d'aspect (FIG) : *une longue guerre qui a commencé ; la guerre au sol a commencé ; la guerre ne pourra s'achever que par la victoire ; la guerre est loin d'être finie ;*

Verbe d'aspect (LM) : *la guerre contre Al-Qaida a commencé ; la guerre peut durer deux ans ; la guerre ne sera pas finie en quelques semaines ; la guerre ne sera jamais terminée ; la guerre est allée plus vite que la diplomatie.*

Les énoncés constitués autour du verbe *être* rassemblent des tours prédicationnels avec des adjectifs en position attributive (*cette guerre sera différente des autres* (LM), *la guerre semble éternelle* (LM), *cette guerre sera sans fin* (FIG)) et beaucoup de phrases d'identité, c'est-à-dire des énoncés impliquant une redénomination du référent, notamment quand le sujet est le syntagme *la guerre contre le terrorisme* :

(74) Verbe être (FIG) : *la guerre contre le terrorisme ne doit pas devenir « une guerre contre les minorités » ; cette guerre n'est pas celle des Américains ; la guerre contre le terrorisme ne devait jamais devenir une excuse ; la guerre est une sorte de sport,*

Verbe être (LM) : *cette guerre est une guerre juste ; cette guerre n'est pas la nôtre.*

²¹⁸ Dans les exemples, on ne donne pas les dates dans la mesure où elles ont été précisées plus haut.

La classe des verbes d'action est un peu moins représentée. Les verbes exprimant des conséquences concrètes²¹⁹ sont utilisés principalement pour d'autres conflits que celui de l'Afghanistan en cours :

(75) Verbe d'action (FIG) : *une guerre contre l'islam qui divise le monde en deux camps ; la guerre en Afghanistan fait des victimes ; la guerre et les déplacements de populations ont conduit à des désastres.*

Verbe d'action (LM) : *la guerre d'Afghanistan a signé la naissance d'une nouvelle étoile ; cette guerre rapproche nos deux pays ; une guerre intestine qui avait provoqué la mort de 50 000 personnes, une guerre qui détruirait la cité*

Le mot **conflit** se caractérise au contraire par une faible représentativité des verbes aspectuels. **Les verbes d'action et le verbe être** sont les fonctionnements les plus fréquents. Les verbes d'action concernent souvent des conséquences plus abstraites que pour le mot *guerre*. On peut noter :

(76) Verbe d'action (FIG) : *le conflit en Afghanistan n'a pas mobilisé le monde islamique ; un conflit peut-il engendrer une crise alimentaire ; le conflit israélo-palestinien fédère le monde arabo-musulman.*

Verbe d'action (LM) : *le conflit tadjik a réveillé l'islamisme ; un conflit qui le dépasse.*

Toutefois, des énoncés exprimant des conséquences plus concrètes comme *le conflit a fait 14 453 morts* (LM), *le conflit indo-pakistanaïse a suscité quatre guerres* (LM) sont également présents, pour d'autres conflits que celui en cours. Avec le verbe *être*, on relève des tours prédicationnels (noté TP) et des phrases d'identité (noté PI).

(77) Verbe être (FIG) : *un conflit qui sera non conventionnel* (TP) ; *que ce conflit ne soit long et sanglant* (TP) ; *le conflit ne se transforme pas en un affrontement entre l'Occident et le monde arabo-musulman* (PI).

Verbe être (LM) : *le conflit en cours est une guerre de religion* (PI) ; *le conflit risque de tourner à l'affrontement interethnique* (PI)

Les environnements de **crise** sont partagés entre **les verbes d'action, l'aspect et le verbe être**. Les prédicats aspectuels marquent le début de l'événement (*éclater*) ou la durée (*durer, ne pas finir*). Ce cotexte verbal renvoie au trait sémantique [+ période] qui caractérise le mot dans les dictionnaires.

²¹⁹ La distinction entre concret et abstrait n'est pas absolue. On l'emploie dans son sens courant, en considérant que le syntagme verbal *diviser le monde en deux camps* est plus abstrait que *faire des victimes*. Bien évidemment, la division du monde en deux camps a des conséquences concrètes.

(78) Verbe d'aspect (FIG) : *une crise a éclaté ; la crise va durer des mois ; lorsque la crise internationale sera passée.*

Verbe d'aspect (LM) : *une crise politique qui n'en finit pas ; la crise se développe au Pakistan.*

Les prédicats d'action sont de nature abstraite :

(79) Verbe d'action (FIG) : *la crise estompe les soucis de L. Jospin ; la crise internationale a offert une caisse de résonance au discours d'A. Madelin ; cette crise vient de démontrer.*

Verbe d'action (LM) : *la crise a provoqué une « renationalisation » des politiques étrangères des pays européens ; la crise actuelle permettra-t-elle de faire avancer ce dialogue ; la crise internationale en cours lui a permis d'encaisser quelques centaines de millions de dollars.*

Avec le verbe *être*, on observe peu de tours prédicatifs (*la crise est profonde*, FIG) mais surtout des phrases d'identité, le plus souvent métaphoriques :

(80) Verbe être (FIG) : *le conflit israélo-palestinien et la crise du Golfe sont deux plaies purulentes ; cette crise apparaît plus comme une guerre.*

Verbe être (LM) : *la crise actuelle n'est pas le combat de l'Occident contre l'islam ; une crise généralisée serait le bouillon de culture de nouvelles dictatures.*

On peut noter que *crise* et *conflit*, contrairement à *guerre* se caractérisent par leur dimension, qu'elle soit extension géographique (*voir le conflit s'élargir, le conflit pourrait rester circonscrit, la crise est partout*) ou de volume (*la crise de railtrack s'aggravait*).

Le mot *frappes* est caractérisé par **les prédicats d'action**, par **les verbes d'aspect** et par **le verbe être**. Les prédicats d'action sont concrets ou plus abstraits :

(81) Verbes d'action (FIG) : *les frappes ont déjà détruit toutes les installations radar [...] des talibans ; les frappes visent et vont continuer de viser des objectifs divers ; les frappes ont fait appel à des bombardiers ; les frappes n'embrasent pas toute la région ; les frappes font redouter un désastre humanitaire.*

Verbes d'action (LM) : *les frappes en Afghanistan ne viseront pas des innocents ; de nouvelles frappes aériennes touchent les environs de Kaboul ; les frappes ont eu pour effet de sortir de son mutisme Oussama Ben Laden ; ces frappes vont-elles dresser une population contre vous ?*

La présence des verbes d'aspect vient confirmer les résultats obtenus par l'analyse des spécificités (*les frappes ont commencé, les frappes vont-elles se*

poursuivre). Avec le verbe *être*, on relève plus fréquemment des tours prédicationnels que des phrases d'identité :

(82) Verbe être (FIG) : *les frappes étaient « très réussies »* (TP) ; *pour prévisibles et conventionnelles que soient [les frappes]* (TP) ; *les frappes ne sont que le début d'un conflit* (PI).

Verbe être (LM) : *ces frappes sont plus puissantes que les premières* (TP) ; *les frappes aériennes étaient, certes, visibles* (TP) ; *les frappes sont encore ciblées* (TP) ; *les frappes sur l'Afghanistan étaient un premier pas* (PI).

Le mot ***opérations*** est marqué par **des prédicats aspectuels** :

(83) Verbe d'aspect (FIG) : *les opérations ne font que commencer* ; *les opérations risquent de se poursuivre* ; *les opérations se poursuivent*.

Verbe d'aspect (LM) : *les opérations militaires se feront sur une longue période*

L'environnement du mot *opérations* apparaît, dans le sous-corpus, assez limité.

L'environnement du mot ***campagne*** est dispersé entre les différentes classes. On relève tout aussi bien des verbes d'action (*la campagne militaire relègue au second plan la recherche d'une solution* (FIG) ; *la campagne ne doit viser qu'un régime* (LM)), des verbes d'aspects (*la campagne antiterroriste était « loin d'être finie »* (LM)) et le verbe être (*la campagne anti-Ben Laden n'est pas si éloignée des grands batailles du XX^e siècle* (FIG), *la campagne militaire n'est qu'une étape* (LM)).

On récapitule les résultats de l'analyse des verbes introduits par les mots du champ associatif de la guerre d'Afghanistan dans le tableau suivant. Il identifie la classe des principaux verbes que chaque mot introduit.

Pour le mot *campagne*, aucun environnement n'étant vraiment discriminant, on utilise le signe ~, qui signale que cette classe est présente sans être dominante.

Figure 22. Classes de verbes introduits par les mots du conflit (corpus Afghanistan)

	Action	Aspect	Être	Dimension
guerre		+	+	
conflit	+		+	+
crise	+	+	+	+
frappes	+	+	+	
opérations		+		
campagne	~	~	~	

Dans l'ensemble, les différentes classes de verbes se répartissent sur les différents mots. Il semble que les deux mots les plus proches par leur cotexte verbal soient *conflit* et *crise*. Ils partagent en effet les verbes d'action, le verbe *être* et l'expression de la dimension. Le mot *crise* se distingue par l'expression de l'aspect, caractéristique qu'il partage avec la nomination déverbale *opérations* et le nom prédicatif *guerre*. Concernant ces deux mots, alors que l'environnement d'*opérations* est limité à l'aspect, celui de *guerre* est également marqué par le verbe *être* dans des énoncés descriptifs. L'environnement de *frappes*, marqué par les verbes d'action, les verbes aspectuels et le verbe *être*, est différent de celui d'*opérations*, ce qui tend à souligner que leur relation d'hyponymie ne s'accompagne pas d'une interchangeabilité en discours. Alors qu'on peut qualifier les frappes pour décrire l'événement (*des frappes réussites, puissantes*), le mot *opérations* reste cantonné à l'expression de l'aspect. Les mots *opérations* et *frappes* se distinguent sur plusieurs plans : les spécificités, les positions syntaxiques et les verbes qu'ils introduisent.

5.4.2.2.2. Corpus Intermittents

L'environnement du mot *conflit* est majoritairement de la classe **des prédicats d'action**, comme dans le corpus Afghanistan. Cependant, contrairement au corpus précédent, les conséquences sont concrètes :

(84) Verbe d'action (FIG) – conséquences concrètes : *un conflit qui ne fera que des victimes, le conflit des intermittents continue à faire des dégâts ; le conflit des intermittents qui pourrait mettre en berne tout l'été des festivals*

Verbe d'action (FIG) – conséquences concrètes : *le conflit des intermittents a entraîné l'annulation des festivals ; le conflit des intermittents faisait peser une menace sur l'intégrité du festival.*

Mais également abstraites :

(85) Verbe d'action (FIG) – conséquences abstraites : *ce conflit peut-il permettre d'ouvrir un débat ; ce conflit a surtout permis au Medef de revenir sur la « refondation sociale ».*

Verbe d'action (LM) – conséquences abstraites : *le conflit des intermittents aura donné lieu à un retournement de perspective ; le conflit des intermittents perturbe le paysage social.*

Des prédicats aspectuels sont également relevés, dans une moindre mesure :

(86) Verbe d'aspect (FIG) : *un conflit qui perdure depuis près d'un an ; surgissait l'inextricable conflit des intermittents.*

Verbe d'aspect (LM) : *le conflit entre dans une phase décisive ; le conflit menace de durer ; le conflit dure depuis près d'un an.*

Comme dans le corpus Afghanistan, on trouve également les verbes pointant **la dimension** (*le conflit a pris de l'importance, le conflit s'aggrave*). Le prédicat *être* en revanche est moins fréquent que dans le corpus Afghanistan.

Le mot **crise** est également marqué par **des prédicats d'action**, de type abstrait :

(87) Verbe d'action (FIG) : *la crise actuelle révèle le squelette d'une politique culturelle ; cette crise pourrait ouvrir le temps d'une réflexion.*

Verbe d'action (LM) : *la crise révèle le malaise provoqué par les mutations sociales ; la crise des intermittents aurait fragilisé la rue de Valois.*

On peut noter que le verbe *révéler* se répète, dans les deux journaux, ce qui recoupe les deux phrases d'identité avec *être* qui caractérisent la crise comme *un symptôme* (dans LM) : *la crise de l'intermittence est le symptôme d'un dysfonctionnement ; cette crise est un symptôme.*

Le mot **dossier** est marqué par **des prédicats d'action** et par **le verbe être**. Les prédicats aspectuels sont peu nombreux : *le dossier est en cours* (LM), *le dossier avance* (LM) et *le dossier ne pourra aboutir avant 2007* (FIG). Les prédicats d'action se partagent entre des prédicats relativement concrets (*ce dossier pourrait mettre le feu aux poudres ; ce dossier, qui empoisonne le débat social*) et ceux, plus abstraits, qui indiquent une activité de réflexion que l'on a déjà pu observer pour *conflit* et plus encore pour *crise* :

(88) Verbe d'action (FIG) – abstraits : *le dossier des intermittents montre que confier la gestion des indemnités aux partenaires sociaux ne marche pas ; le dossier plan au-dessus de la CFDT comme une épée de Damoclès.*

Verbe d'action (LM) – abstraits : *le dossier des intermittents pose la question du financement de la politique culturelle ; ce dossier montre que c'est l'ensemble du système qui est en cause*

Avec le verbe *être* on relève des adjectifs attributs (*est explosif* (LM), *est difficile* (FIG), *est à double détente* (FIG)) mais peu de phrases d'identité. On en relève trois occurrences avec le mot *priorité* (*le dossier des intermittents constitue²²⁰ la seule priorité du ministre de la culture* (FIG) ; *M. Fillon a expliqué que le dossier n'était plus une priorité* (LM)).

²²⁰ Pour P. Le Goffic (1993 : 247), un verbe comme *constituer* peut s'assimiler au verbe *être*. En effet, avec les verbes comme *former, constituer, représenter* ou *marquer*, « le complément ne constitue pas un actant distinct du sujet ; les verbes marquent ce qu'on pourrait appeler "l'instauration dynamique d'une relation statique" (relation équative, sémantiquement attributive) ».

Le mot *mouvement* est caractérisé par une grande majorité **de prédicats d'action**, ainsi que par **le verbe être** et par les prédicats marquant **la dimension**. Les prédicats d'action sont concrets (noté c) et surtout abstraits (noté a) :

(89) Verbe d'action (FIG) : *le mouvement des intermittents met en péril les festivals* (c) ; *le mouvement qui vient troubler un été* (a) ; *un mouvement qui entend participer au harcèlement contre le gouvernement* (a).

Verbe d'action (LM) : *le mouvement et les menaces qu'il fait peser sur les festivals* (c) ; *ce mouvement prend place dans un contexte européen* (a) ; *le mouvement dépasse le cadre corporatiste* (a).

Le prédicat *être*, plus présent dans LM que dans FIG, introduit des adjectifs (*récent, méconnu, vaste, régressif, fort, dur*) ainsi que des reformulations (*le mouvement des intermittents est une réaction et une position éthique, on craint que ce mouvement ne soit qu'une flambée d'été*). Les prédicats de dimension marquent l'intensité (*le mouvement se durcit, ne faiblit pas*) et la taille (*le mouvement s'est étendu, a pris de l'ampleur*).

Le mot *lutte* présent uniquement dans LM en tant que sujet est marqué par des prédicats épars : *rejoindre* (*la lutte des intermittents a rejoint celle des militants*), *obtenir* (*la lutte contre l'insécurité routière a obtenu des résultats*), *permettre* avec une infinitive (*ni la lutte contre le cancer, ni ... ne devaient permettre au chef de l'État d'afficher un bilan positif*).

Pour terminer, le mot *grève* est sujet surtout **de prédicats d'action et du verbe être**. Les prédicats d'action sont en majorité concrets et concernent l'annulation des festivals :

(90) Verbe d'action (FIG) : *une grève des techniciens annulait la première représentation* ; *la grève a découragé le public* ; *la grève des intermittents inquiète la Côte d'Azur* ; *cette grève reconductible signe la mort du festival*.

Verbe d'action (LM) : *une grève empêche l'ouverture de la manifestation* ; *la grève ne devait pas mener à l'annulation des festivals*

Ces prédicats sont plus fréquents dans FIG (11 occurrences) que dans LM (4 occurrences). Le verbe *être* est également plus fréquent dans FIG que dans LM et il introduit des adjectifs axiologiques dans des tours prédicationnels, alors qu'on relève des phrases d'identité dans LM :

(91) Verbe être (FIG) : *une grève reconduite serait catastrophique* (TP) ; *la grève était un scandale* (TP) ; *la grève était « insupportable »* (TP) ; *une grève reconductible n'était pas maîtrisable* (TP).

Verbe être (LM) : *la grève reste le meilleur moyen de pression* (PI) ; *cette grève n'avait été qu'un long crève-cœur* (PI) ; *notre grève est corporatiste* (TP).

Le tableau suivant récapitule ces éléments.

Figure 23. Classes de verbes introduits par les mots du conflit (corpus Intermittents)

	Action	Aspect	Être	Dimension
conflit	+	+		+
crise	+			
dossier	+		+	
mouvement	+		+	+
grève	+		+	

Dans l'ensemble, les 6 mots de l'objet de discours « le conflit des intermittents » sont marqués par des prédicats d'action davantage que par des prédicats aspectuels. Parmi les prédicats d'action, on distingue, selon les mots, des prédicats plus ou moins concrets. Le mot *crise* est en effet suivi de prédicats abstraits, tandis que le mot *grève* introduit des prédicats concrets correspondant aux conséquences concrètes de la grève. Le mot *conflit* est marqué par les deux types de prédicats. D'autre part, les mots *dossier*, *mouvement* et *grève* sont le plus fréquemment associés au verbe *être* et sont porteurs de commentaires. On a pu voir que le mot *grève* est plus fréquemment associé au verbe *être* dans FIG que dans LM, qu'il s'agisse de tours prédicationnels ou de phrases d'identité. Il s'agit souvent d'axiologiques visant à qualifier négativement la grève. On peut mettre en regard ce fonctionnement avec celui de *mouvement*, qui, dans LM introduit le verbe *être* et des qualificatifs (pas nécessairement positifs), plus souvent que dans FIG. Le mot *lutte* quant à lui n'apparaît en position de sujet que dans LM. Son cotexte verbal est dispersé. Pour cette raison, il ne figure pas dans le tableau.

Il nous semble important de mettre l'accent sur la différence de distribution syntaxique des mots *lutte* et *grève* dans les deux journaux, LM et FIG. Le mot *lutte* est absent de la position de sujet dans FIG ; le mot *grève* introduit plus fréquemment le verbe *être* accompagné d'un point de vue dans FIG que dans LM. Il apparaît alors que la nomination ne doit pas être simplement considérée sous l'angle du nom lui-même, mais également du point de vue de son actualisation syntaxique dans le corpus. Celle-ci est en effet également porteuse d'enjeux nominatifs.

5.4.3. Cotexte gauche

L'analyse de la position de complément d'objet permet deux types de repérages : le premier sur le verbe introducteur du mot et le second sur le sujet de ce verbe. On a classé les groupes verbaux en fonction de leur sémantisme et distingué principalement quatre classes :

- une classe relevant du Faire (*déclencher, mener, lancer, faire...*) ;
 - la classe Aspect (*traverser, commencer, continuer, poursuivre...*) ;
 - une classe relevant de la Réaction au référent, qu'il s'agisse de verbes d'action (*couvrir le conflit, faire face à la crise*) ou qu'ils renvoient à des activités intellectuelles (*prévoir la guerre, comprendre la crise, régler la crise, être contre la grève*) ;
 - une classe Parler, relevant de la réaction au référent par la parole, que les verbes fassent partie des collocations usuelles des mots (*appeler à la grève*) ou non (*annoncer, condamner, prêcher, s'exprimer sur*). Parmi ces verbes, la collocation *déclarer la guerre* est un peu à part dans la mesure où, en tant que verbe performatif, elle est autant un verbe d'action qu'un verbe de parole.
- Une dernière classe regroupe les verbes non classés. On peut récapituler ainsi ces quatre classes : Faire, Parler, Réagir, Aspect et Autres verbes.

5.4.3.1. La guerre en Afghanistan

Le mot *guerre* est caractérisé par la classe **Faire** et par la classe **Parler**. Dans la classe Faire, qui inclut des verbes ayant une dimension aspectuelle, les sujets des verbes sont souvent l'acteur américain :

- (92) Faire (FIG) : *l'armée américaine a déclenché la guerre ; Washington mène une guerre classique ; les Américains mènent cette guerre.*
Faire (LM) : *les forces qui mènent actuellement cette guerre contre le terrorisme ; la coalition qui fait la guerre ; le bras droit de Ben Laden lançait la guerre entre ceux qui croient en Dieu et les mécréants.*

Dans la classe Parler, on repère deux groupes de sujets : les États-Unis, mais surtout l'acteur Al-Qaïda sous différentes formulations :

- (93) Parler (FIG) : *une guerre que G. W. Bush annonce « soutenue » ; G. W. Bush parlait de la « guerre de la patience » ; une frange extrême de l'islamisme radical a déclaré la guerre à l'ensemble des nations démocratiques ; un état impérialiste qui a déclaré la guerre à l'islam ; un terrorisme jusqu'au-boutiste qui a déclaré une guerre à mort à l'Occident.*
Parler (LM) : *les dirigeants américains préparent leur opinion à une guerre longue ; le chef d'Al-Qaïda appelle à la guerre sainte ; une vidéo [montrant Ben Laden et ses lieutenants] annonçant une guerre sainte.*

On remarque que le verbe performatif *déclarer* apparaît avec une grande fréquence mais, la plupart du temps, le sujet du verbe est l'acteur Al-Qaïda²²¹.

La classe Réagir est moins fournie. On distingue deux groupes de verbes : le couple *gagner* (verbe associé à l'acteur américain) et *perdre* et les prises de position sur le principe (dans LM) :

(94) Réagir (FIG) : *l'Amérique semble gagner cette guerre en Afghanistan ; la guerre contre le terrorisme est loin d'être gagnée ; la guerre qu'il [G.W. Bush] est sûr d'emporter ;*

Réagir (LM) : *Al Jazira est en train de perdre sa « guerre de l'information » ; aucun des dirigeants ne veut la guerre ; un meeting d'étudiants pour défendre la guerre ; la gauche modérée a pris parti pour la guerre.*

Le profil du mot **conflit** est presque l'inverse de celui de *guerre* puisque c'est la classe **Réagir** qui est la plus fournie. Trois configurations émergent : les acteurs médiatiques, les pays non engagés dans la guerre et la résolution du conflit. Pour le champ des médias on relève (dans LM) :

(95) Réagir (LM) – médias : *le seul reporter autorisé à rester pour couvrir le conflit, aucune tension n'est apparue entre Français et Allemands [sur la chaîne Arte] pour traiter le conflit ; [les médias ont] un souci de présenter honnêtement le conflit ou un énoncé métalinguistique sur un choix lexical : on parle peu de 'guerre' mais de 'conflit'.*

La récurrence du groupe prépositionnel *la couverture du conflit* vient appuyer cette dimension lexico-thématique du mot.

Pour les pays non engagés dans la guerre, il est question de leur positionnement (dans LM) :

(96) Réagir (LM) – pays non engagés militairement : *le Turkmenistan entend se tenir à l'écart du conflit, le général Moucharaf joue dans ce conflit la fin de son isolement*

Cet aspect est présent dans FIG, mais aux dates qui ont servi pour le recueil du sous-corpus finalisé, à travers des syntagmes comme *la nature des phases ultérieures dépendrait surtout des réactions des différents acteurs du conflit ; l'engagement de la France dans le conflit*. Dernier point, on repère la collocation *résoudre le conflit*, utilisée fréquemment au sujet du conflit israélo-palestinien :

(97) Réagir (FIG) – résoudre : *il faut résoudre le conflit israélo-palestinien ; [il faut] que l'on définisse les origines du conflit avant de le résoudre.*

Réagir (LM) – résoudre : *(les Américains vont) partir sans que ce conflit soit résolu.*

²²¹ Ce qui nous semble révélateur du fait que la déclaration n'est plus considérée comme un passage obligé de la guerre.

La classe Faire n'est pas remplie. En effet le syntagme *faire un conflit* n'est pas possible. On peut relever des verbes comme *se trouver en conflit*, *entrer dans ce conflit* ou *s'engager dans le conflit*, qui présupposent l'existence du conflit. Celui-ci peut cependant être provoqué (FIG : *le conflit provoqué par l'Inde*).

Le cotexte gauche de *crise* est similaire à celui de *conflit*. On ne peut pas *faire une crise*, la classe Faire est vide (on relève le verbe *susciter* cependant, marquant une causalité indirecte). La classe Parler est peu remplie (2 occurrences dans FIG : *l'Organisation de la conférence islamique doit se prononcer sur la crise afghane*, *R. Donaldson évoque la crise des missiles de Cuba*). C'est la classe **Réagir** qui regroupe la majorité des occurrences. Dans ce cas, les sujets des verbes sont des groupes (pays, organisations internationales) qui ne sont pas engagés dans le conflit :

(98) Réagir (FIG) : *l'avantage que l'Inde pouvait retirer de la crise* ; les Quinze ont eux aussi affirmé leur volonté de faire face à la *crise* humanitaire en Afghanistan ; l'avantage que le Pakistan pouvait retirer de la crise.

Réagir (LM) : *l'Union [européenne] agit collectivement dans une crise internationale, la communauté internationale est confrontée à une grave crise de sécurité* ; *l'ONU avait annoncé avoir besoin de 250 millions de dollars pour faire face à la crise en Afghanistan* ; *M. Sharon doit choisir entre la procédure « classique » et une crise profonde avec les États-Unis*.

Comme pour *conflit*, on repère l'apparition d'une collocation de *problème*, le verbe *régler* : *la crise n'est pas réglée par la hausse du prix du pétrole* (FIG) ; *la crise afghane n'est pas encore réglée* (LM).

Cependant, à la différence de *conflit*, on relève dans l'environnement gauche de *crise* des verbes aspectuels : *la crise que traverse l'Argentine*, *la crise que le pays traverse*, *l'Irlande du Nord s'achemine vers une crise institutionnelle*, mais pas pour l'objet de discours « la guerre d'Afghanistan ».

Le mot *frappes* voit les deux classes suivantes remplies en majorité : **Parler** et **Réagir**, la classe Faire ne regroupant que quelques verbes (*les frappes que mènent les Américains*, *les Britanniques ont participé aux frappes sur Kaboul*). Les verbes de ces deux classes se caractérisent par l'expression d'une prise de position, que le sens du verbe soit clairement un acte de parole (*parler de*, *qualifier*, *condamner*, *justifier*, *expliquer*) ou non (*protester* ou *apporter son soutien*). C'est pourquoi on ne distingue pas entre les classes. Les sujets de ces verbes sont les différents pays ou individus qui prennent position, comme on peut le voir dans les exemples suivants.

(99) FIG : *la Chine apportait son soutien aux frappes américaines ; le gouvernement indonésien a « pris acte » des frappes américaines ; les combattants antitalibans se réjouissent des frappes américaines ; D. Rumsfeld a justifié ces nouvelles frappes ; des étudiants de l'université islamique de Gaza ont dénoncé les frappes militaires américaines en Afghanistan.*

LM : *les premières frappes ont été accueillies avec calme en Israël ; M. Poutine prend un risque en soutenant les frappes ; la population du monde musulman est unanime à condamner les frappes ; la Raddho, une organisation de défense des droits de l'homme, avait condamné les frappes ; la tentative de quelques lycéens de protester contre les frappes.*

Le mot **opérations**, au contraire de *frappes*, comporte peu de verbes indiquant des prises de position. Son cotexte gauche est composé de verbes d'action, dans la classe **Faire**, comme *mener* ou le verbe aspectuel *lancer*. On relève également des verbes d'action concrètes qui sont classés dans la classe Réagir mais sont proches du Faire, comme *participer*, dont le sujet est souvent la France.

(100) Faire-Réagir (FIG) : *avant de lancer les premières opérations terrestres, les forces américaines [...] ; les forces françaises qui participent aux opérations en Afghanistan ; autant qu'il y aura de pays participant aux opérations militaires derrière Washington*

Faire-Réagir (LM) : *les États-Unis ont lancé plusieurs opérations dans le sud de l'Afghanistan ; les États-Unis lançaient leurs premières opérations militaires contre le dissident saoudien ; l'armée britannique n'a participé que de manière marginale aux opérations en Afghanistan ; nous (la France) sommes partie prenant des opérations en cours*

Comme pour la position de sujet, le cotexte gauche de **campagne** est éparpillé dans toutes les classes : Faire (*ils se lancent dans une campagne militaire en Afghanistan* (LM)), Parler (*Jack Straw parlait d'une campagne devant durer « des semaines »* (LM)), Réagir (*les stratèges se préparent à une campagne de longue durée* (FIG)) et Aspect (*les États-Unis ont commencé une campagne aérienne contre le réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden et contre les talibans* (LM)).

Les résultats sont récapitulés dans le tableau suivant.

Figure 24. Classes de verbes introduisant les mots du conflit (corpus Afghanistan)

	Faire	Aspect	Réagir	Parler
guerre	+			+
conflit			+	

Les rapports à l'objet, entre cotexte et sens

	Faire	Aspect	Réagir	Parler
crise		+	+	
frappes			+	
opérations	+		+	+
campagne	~	~	~	~

Le mot *guerre* partage avec *opérations* la classe Faire, ce qui attache ces deux mots à l'acteur américain. La classe Aspect n'est occupée que par le mot *crise*, la plupart des mots se concentrant dans la classe Réagir. À *conflit* et *crise* sont associées les réactions des pays non-engagés dans le conflit ainsi que des collocations du mot *problème*, comme *résoudre* ou *trouver une solution*. Comme pour la position de sujet, leur cotexte verbal est proche, la dimension aspectuelle mise à part. Le mot *frappes* se caractérise par des prises de position (*condamner*, *protester*).

5.4.3.2. Le conflit des intermittents

Le cotexte gauche de *conflit* est, comme dans le corpus Afghanistan, marqué par les classes **Parler** et **Réagir**. Les sujets des verbes sont en grande majorité des acteurs politiques (gouvernement), même si les syndicats de salariés, des directeurs de festival et quelques artistes sont également présents. On relève pour Parler :

(101) Parler (FIG) : *le metteur en scène s'exprime sur le conflit ; Jacques Chirac s'est exprimé sur le conflit des intermittents*

Parler (LM) : *Jacques Chirac s'est longuement attardé sur le conflit des intermittents ; le premier secrétaire du PS comptait évoquer le conflit.*

Pour la classe Réagir, on relève :

(102) Réagir (FIG) : *S. Lissner s'est dépensé sans compter dans un conflit ; des syndicats comme SUD qui tentent de récupérer le conflit ; l'État pourrait intervenir dans le conflit ; le ministre de la Culture qui a reçu pour mission première de résoudre le conflit.*

Réagir (LM) : *le gouvernement fera un geste pour désamorcer le conflit ; l'Élysée cherche une solution qui permettrait de sortir du conflit ; R. Donnedieu de Vabres promet des « propositions constructives » pour régler le conflit ; le ministre de la Culture et de la Communication n'a pas apaisé le conflit...*

L'environnement du mot *crise* est également très marqué par des verbes ayant pour sujets des acteurs institutionnels. Ce résultat vient confirmer ce qui est apparu à l'étude des spécificités du mot (voir 5.3) en apportant une précision

essentielle, celle du rapport à l'objet : il s'agit de Parler et Réagir. On relève pour la classe **Parler** deux occurrences du verbe *s'exprimer sur* ayant pour sujet J. Chirac (dans FIG) :

(103) Parler (FIG) : *qu'il [Jacques Chirac] devra s'exprimer sur la crise des intermittents ; Jacques Chirac s'exprime sur la crise des intermittents.*

Les extraits suivants illustrent la classe **Réagir**, qui est la plus fournie, les verbes ayant également des sujets institutionnels :

(104) Réagir (FIG) : *Nommé ministre de la Culture avec pour mission de dénouer la crise des intermittents ; le ministre de la Culture et de la Communication a présenté son plan pour sortir de la crise ; le ministre de la Culture tente de sortir de la crise ; J.-P. Raffarin, qui s'était tenu à l'écart de la crise.*

Réagir (LM) : *le gouvernement tente de résoudre la crise des intermittents ; le président n'a pas pris la mesure de la crise sociale ; le gouvernement s'est dit soucieux de tout faire pour répondre à cette crise*

Les sujets sont cependant un peu plus variés que pour *conflit*. On relève, toujours dans la classe Réagir :

(105) Réagir (FIG) : *les étrangers ignorent tout de la crise ; ils [des jazzmen] pointent la crise générale actuelle ; le président de La Villette voit une crise de la représentation.*

(106) Réagir (LM) : (à un artiste) *comment vivez-vous la crise des intermittents ; les artistes souhaitent transformer cette « crise désespérée » en « crise inespérée » ; une grande industrie est confrontée à une crise structurelle.*

De nombreuses occurrences de *crise* sont introduites par des infinitifs, dans des propositions infinitives ou dans des groupes prépositionnels. On peut remarquer que, si dans certains cas, le sujet de la proposition infinitive est clair, ce n'est pas le cas pour tous les verbes et notamment le verbe *sortir*, collocation très fréquente de *crise*. Dans le sous-corpus finalisé utilisé pour les analyses syntaxiques, on relève 7 subordonnées infinitives ayant *crise* comme objet direct ou indirect dans FIG et 8 dans LM. Les verbes concernés sont : *éclairer* (1 occurrence), *dénouer* (1), *résoudre* (1), *répondre* (1) et surtout *sortir* (11 occurrences). Avec les quatre premiers verbes, le sujet du verbe à l'infinitif est apparent dans la phrase ou coréférentiel au sujet du verbe conjugué.

(107) *Un débat pour éclairer le public sur la crise actuelle et ses racines* (FIG)

Nommé ministre de la Culture avec pour mission de dénouer la crise des intermittents (FIG)

Le gouvernement s'est dit soucieux de tout faire pour répondre à cette crise (LM)

Le gouvernement tente de résoudre la crise des intermittents (LM)

On peut considérer que les sujets des verbes *éclairer*, *dénouer*, *répondre* et *résoudre* sont, respectivement, *un débat*, (le) *ministre de la Culture* et *le gouvernement* pour les deux derniers. En revanche, dans le cas de la collocation *sortir de la crise*, le sujet de *sortir* est plus rarement interprétable comme étant le sujet du verbe conjugué introducteur de la proposition infinitive. Dans l'exemple suivant, le verbe *tenter* induit un procès centré sur la personne²²², le sujet de l'infinitif pourrait donc potentiellement être coréférentiel au sujet de *tenter*.

(108) *Le ministre de la Culture tente de sortir de la crise* (FIG)

On obtiendrait alors : « le ministre tente de lui-même se sortir de la crise », ce qui apparaît contradictoire avec le contexte, la crise ne visant pas uniquement le ministre. Il semble donc que dans le cas de la collocation *sortir de la crise*, le sujet du verbe *sortir* soit un *on* indéfini. Dans tous les extraits suivants la solution de développer l'infinitif en utilisant le pronom *on* comme sujet est vraisemblable.

(109) *Le ministre de la Culture et de la Communication a présenté son plan pour sortir de la crise* (FIG)

Renaud Donnedieu de Vabres ne l'a pas caché : le plan d'urgence qu'il a présenté hier avait comme objectif de « sortir de la crise » (FIG)

Quelles solutions préconisez-vous pour sortir de la crise ? (LM, interview de Dominique Paillé, président de la mission parlementaire sur les métiers artistiques et député (UMP) des Deux-sèvres)

M. Lang avait également évoqué, sur Europe 1, « la vulgarité et la grossièreté » du président du Medef, avant d'en appeler au président de la République, pour sortir de la crise. (LM)

Le *on* indéfini n'est actualisé qu'une fois dans le sous-corpus, dans FIG, à travers des propos rapportés de R. Donnedieu de Vabres.

(110) La dure équation posée à Donnedieu de Vabres. Sa marge de manoeuvre est limitée [titre]

[article] « Pourquoi n'avez-vous pas dit que l'accord du 26 juin 2003 était un mauvais accord ? » La question posée, hier, par Jack Ralite, l'ancien ministre communiste devenu le temps d'une conférence de presse journaliste intermittent, permet à Renaud Donnedieu de Vabres de poser les données du problème. « Monsieur le ministre, répond-t-il dans un sourire, vous avez compris toutes les contraintes que j'ai sur les épaules. Premièrement, il faut **que l'on sorte de la crise**. Deuxièmement, il faut que l'on trouve une articulation positive entre la responsabilité de l'Etat et celle des partenaires sociaux. »

²²² Pour Riegel *et al.* (1994 : 495), « on est soi-même l'auteur de ce que l'on tente ». L'infinitive fait apparaître le contenu propositionnel de la subordonnée comme « directement dans le champ du verbe régissant ou plus particulièrement de son sujet ».

(FIG, 06/05/2004, num 108)

Deux éléments émergent au sujet du mot *crise* : la collocation avec *sortir* et le sujet indéfini de ce verbe. À la différence du mot *conflit* qui est rattaché à la mention d'acteurs, le mot *crise* n'est pas rattaché à l'actantialité, même dans la question de la résolution. On relève en effet le SN *les acteurs du conflit* (2 occurrences, dans LM) mais pas *les acteurs de la crise*.

Comme dans le corpus Afghanistan, *crise* et *conflit* se distinguent par la classe **Temps**, remplie pour *crise* avec le verbe *traverser* qui implique un procès imperfectif (*réfléchir à la crise traversée par les intermittents, la crise que traverse le cinéma français*). La classe Faire n'est pas remplie, cependant les verbes *déclencher* ou *provoquer* expriment la relation causale.

Comme les mots précédents, le mot *dossier* présente un environnement institutionnel, centré autour des classes **Parler** (dans FIG) et **Réagir**.

(111) Parler (FIG) : *tout dossier qu'elle [la comédienne A. Jaoui] jugera bon d'évoquer ; J. Chirac, évoquant le dossier des intermittents.*

La classe Réagir mêle des emplois où *dossier* a le sens d'ensemble de pièces (*son dossier a été transmis au Parquet, ajouter une pièce au dossier*) ou du contenu de ces pièces (comme dans *Pujadas connaît bien le dossier*) et des emplois où il a le sens de [question à traiter], comme dans les extraits suivants :

(112) Réagir (FIG) : *Les journalistes qui interrogent le président sur le dossier de l'intermittence ; R. Donnedieu de Vabres devra purger le dossier des intermittents ; les mesures que le gouvernement a décidé de prendre pour résoudre le dossier des intermittents.*

Réagir (LM) : *le ministre de la Culture fait face à ce dossier ; que le gouvernement intervienne sur ce dossier ; le secrétaire général de la CFDT a déclaré qu' « il faut trouver une solution » sur le dossier des « recalculés » ; Comment comptez-vous réussir à réduire le champ de l'intermittence, alors que ce dossier n'a jamais pu être réglé dans le passé ? ...*

Deux types de prédicats permettent de distinguer les deux acceptations de *dossier*. Avec *ouvrir* ou *rouvrir* est sélectionnée l'acceptation [ensemble de pièces] ou la métonymie associée, tandis qu'avec *résoudre*, *régler* est sélectionnée l'acceptation [question, sujet à traiter]. On remarque que ces prédicats sont communs avec *question* ou *problème*.

Le mot *mouvement* est concerné par les quatre classes. Dans la classe **Faire**, on relève *lancer* et *mener* (une occurrence chacun seulement). Dans la classe **Parler**, les sujets sont des intermittents ou des syndicats²²³ :

(113) Parler (FIG, (1 occurrence) : *La CGT et FO ont appelé « à amplifier le mouvement de grève ».*

Parler (LM, 7 occurrences) : *Les intermittents du spectacle avaient annoncé un mouvement de grande ampleur ; la CGT appelle à radicaliser le mouvement ; les grévistes s'interrogent sur les suites à donner à leur mouvement de grève ...*

La classe **Réagir** est composée de verbes d'action comme *rejoindre*, *participer* ou *céder*. La classe **Temps** rassemble *poursuivre* et *continuer*, soit deux verbes d'aspect imparfaitif.

Le cotexte gauche de *grève* est marqué par les collocations *déclarer la grève* ou *appeler à la grève* (classe **Parler**) et *voter*, *suspendre*, *reconduire la grève* (classe **Réagir**). Dans la classe Réagir s'ajoutent les verbes indiquant une prise de position (*s'opposer à la grève*, *refuser la grève*). Les sujets de la classe Parler sont en majorité les syndicats et surtout la CGT (*la CGT appelait à une grève générale reconductible*, *la CGT prêchait la grève*), alors que les sujet de la classe Réagir sont les intermittents (*les compagnies voteront la grève*, *les techniciens avaient suspendu leur grève*, *les intermittents ont reconduit leur grève de 24 heures*).

Le cotexte gauche du mot *lutte* varie selon le journal. Dans FIG on relève *gagner* et *préparer*. Dans LM on note *participer* (2 occurrences), *organiser*, *rendre plus efficace*, *repenser*, *porter* avec pour sujets les intermittents, ce qui montre que les rapports à l'objet déployés par le discours sont nombreux et variés, contrairement à ce qui peut être observé dans FIG.

On résume les principaux résultats dans le tableau suivant.

Figure 25. Classes de verbes introduisant les mots du conflit (corpus Afghanistan)

	Faire	Aspect	Réagir	Parler
conflit			+	+
crise		+	+	+

²²³ Avec les propositions infinitives, on se trouve devant le même cas de figure que pour *sortir de la crise*, évoqué plus haut. Quand le sujet est un syndicat, comme dans *la CGT appelle à radicaliser le mouvement*, on peut penser que le sujet de *radicaliser* est « les adhérents de la CGT » et plus largement « les grévistes ».

Chapitre 5

	Faire	Aspect	Réagir	Parler
dossier			+	+
mouvement	+	+	+	+
grève			+	+

On remarque que les classes Réagir et Parler concernent l'ensemble des mots. Elles ne sont donc pas discriminantes. La distinction entre les mots va se faire sur les sujets des verbes introducteurs. Les mots *conflit* et *crise* sont associés à des acteurs politiques et institutionnels, surtout le mot *conflit*. Le mot *dossier* est rapporté à des acteurs politiques ou syndicaux, tandis que le mot *mouvement* est associé à des intermittents et des syndicats. Quant au mot *grève*, on relève que la classe Parler est associée à des syndicats tandis que la classe Réagir est associée à des intermittents.

Δ L'analyse syntaxique a permis de mettre en évidence deux classes de mots : ceux qui occupent de manière à peu près équilibrée les positions de sujet et d'objet, en majorité les mots d'événement (*guerre*, *conflit*, *crise*, ainsi que *frappes* et *mouvement*) et des mots qui occupent en majorité la position d'objet, en majorité les mots de faits (*opérations*, *grève*, *lutte* ainsi que *dossier*).

Ensuite, l'analyse distributionnelle a montré que les mots de l'objet de discours cristallisent différemment dans leur environnement lexico-syntaxique les enjeux de l'événement. On peut voir ici la marque de la prédicativité de l'objet de discours, caractéristique fondamentale dans la définition de F. Sitri (2003) dans la mesure où l'objet de discours ne peut être assimilé à la seule nomination. La nature prédicative de l'objet de discours s'exprime par le fait qu'à un nom sont associés certains prédicats qui viennent orienter la contribution de chaque nom à l'objet de discours, ce qui en rend les différents aspects. L'environnement aspectuel marquant la temporalité de l'événement est présent, mais ce n'est pas la seule caractéristique des mots d'événement. La fréquence de verbes d'action indiquant la cause est importante autour de certains mots, représentant le réseau de causalité dans lequel apparaît et est pris l'événement. Ce réseau est composé aussi bien de conséquences concrètes (pour *guerre*, en partie pour *conflit*) qu'abstraites (pour *crise*, en partie pour *conflit*).

On a vu que des couples de mots qui peuvent entretenir des rapports de coréférence (*guerre-conflit* dans le corpus Afghanistan et *conflit-crise* pour les corpus Afghanistan et Intermittents) se distinguent par l'expression de rapports différents à l'objet. Dans le corpus Afghanistan, pour le cotexte droit (position de sujet), *guerre* et *conflit* partagent les marques d'aspect ainsi que l'expression des conséquences concrètes, alors que *conflit* et *crise* partagent la dimension et les

conséquences abstraites. On remarque que le mot *conflit* est mixte : il partage les fonctionnements de *guerre* et de *crise*. Pour le cotexte gauche (position d'objet), le mot *guerre* se caractérise par les actions Faire et Parler, reliées en majorité à l'acteur américain. De leur côté, *conflit* et *crise* se caractérisent par la classe Réagir, les verbes ayant pour sujet des pays non acteurs de l'événement. Dans le corpus Intermittents, *conflit* et *crise* partagent les conséquences abstraites et, dans le cotexte gauche, les classes Parler et Réagir, avec pour sujets des acteurs politiques et institutionnels. La collocation *sortir de la crise* pose tout de même la question de l'actantialité puisqu'on a vu que le sujet de *sortir* est le plus souvent un *on* indéfini, ce qui implique que la responsabilité de la sortie de crise est collective. Les acteurs non institutionnels (intermittents) et non gouvernementaux (syndicats de salariés) apparaissent avec les mots *mouvement* ou *grève*. Les pratiques sociales associées à chaque mot sont donc à envisager au niveau des verbes ainsi qu'en ce qui concerne les acteurs convoqués. Certains acteurs apparaissent particulièrement autour de certains mots.

L'analyse syntaxique et distributionnelle a permis de révéler le comportement différent du mot *lutte* selon les journaux. Il est vrai que ce mot est emblématique de la lutte syndicale, de la CGT et de la CFDT notamment (Hetzl *et al.* 1998 : 179), alors que le mot *grève* est commun à toutes les centrales syndicales. Dans une synthèse sur le discours syndical, Hetzel *et al.* (1998 : 180) notent que la mention de *lutte* avec un actant adverse est rarissime : « Les *luttés sociales* [...] et *syndicales* sont l'apanage des seuls travailleurs ou des seuls opprimés, dans le discours cédétiste ou cégétiste ». Les divergences constatées dans la distribution du mot *lutte* dans les deux journaux sont importantes : dans FIG, *lutte* n'apparaît pas en position de sujet, en position d'objet les verbes introduisant le mot sont peu variés et le mot est le plus souvent intégré à des SN abstraits comme *plan de lutte* ou *dispositif de lutte* et dans ce cas rapporté au gouvernement. Au contraire, dans LM, le mot apparaît en position de sujet, les verbes qui l'introduisent sont plus variés et il est rapporté aux intermittents. La sémantique et la syntaxe apparaissent étroitement corrélées.

On a considéré jusqu'à présent que le cotexte des mots est révélateur de leur sens, mais il est possible d'envisager les rapports entre sens et cotexte de manière plus constituante.

5.5. Différents niveaux d'interaction entre cotexte et sens

Deux discours ont été mis à contribution pour l'analyse sémantique : le discours lexicographique, à partir duquel on a fait émerger l'organisation stabilisée du sens des mots, et le discours médiatique, qui a servi de support à une analyse cotextuelle des mots du champ associatif. Il est temps de mettre en regard ces

deux sources d'information sémantique pour revenir sur le sens des mots d'événement et proposer une représentation systématique de leurs relations. Pour cela, on distingue trois types de rapports entre cotexte et sens : l'actualisation d'un sens préexistant et stabilisé, la mise au jour d'une micro-polysémie due à l'interaction entre cotexte et sens et l'émergence d'un rapport constitutif du sens.

5.5.1. *Dossier* : actualisation d'une acception établie

D'après les dictionnaires, le mot *dossier* comporte une acception qui a été résumée par [question à traiter]. Cette acception, on l'a mentionné, n'apparaît pas dans l'étude consacrée au mot par D. Legallois et S.-N. Kwon (2005) sur le discours littéraire. Or il semble que dans notre corpus cette acception soit fréquemment actualisée, même si elle n'est pas l'acception unique. On trouve en effet l'acception [ensemble de pièces] avec des verbes comme *transmettre* (*son dossier a été transmis au Parquet*) ou *ajouter* (*ajouter une pièce au dossier*) ainsi que l'emploi métonymique présent dans les dictionnaires, [contenu de ces pièces], avec le verbe *connaître* (*Pujadas connaît bien le dossier*) ou *ouvrir* (*Celui qui a eu l'idée d'ouvrir ce dossier fin juin est un vrai génie*), *examiner*, *gérer* (*c'est sans doute le dossier le plus sensible à gérer dans les mois qui viennent*).

Mais d'autres prédicats sélectionnent l'acception [question à traiter]. Il s'agit des prédicats communs à *question* ou *problème*, qui apparaissent aussi bien dans le corpus Intermittents que dans le corpus Afghanistan :

(114) Corpus Intermittents

- Alors que **ce dossier n'a jamais pu être réglé** dans le passé (LM) ;
- Jean - Louis Borloo pour régler l'épineux **dossier** des chômeurs « recalculés » (LM) ;
- Les différentes mesures que le gouvernement a décidé de prendre pour résoudre le délicat **dossier** des intermittents du spectacle (FIG).

(115) Corpus Afghanistan :

- Un cadeau empoisonné : le soin de régler le **dossier** kabyle (LM) ;
- A 67 ans, il est aujourd'hui chargé de régler le **dossier** afghan (FIG) ;
- Ce n'est pas une simple opération militaire qui réglera le **dossier** (FIG).

Dans le corpus, le verbe *régl*er est plus fréquent que le verbe *résou*dre. La récurrence des exemples et leur dispersion dans les 4 sous-corpus (Intermittents, LM et FIG, et Afghanistan, LM et FIG) soulignent la stabilité de l'acception. Comme elle n'a pas été repérée par Legallois et Kwon, on peut penser qu'elle est liée au contexte du discours médiatique.

On remarque que le partage des prédicats n'est pas limité au mot *dossier*. En effet, les prédicats communs à *question* ou *problème*, c'est-à-dire *trouver une solution*, *résoudre* et *régler* apparaissent également pour d'autres mots, *conflit* et *crise*. Encore une fois, ces collocations sont observées dans l'ensemble du corpus :

(116) Corpus Intermittents

LM : les conditions sont réunies pour trouver une solution au conflit ; les mesures proposées par Renaud Donnedieu de Vabres pour trouver des solutions au conflit des intermittents ; il doit en priorité régler le conflit des intermittents ; il promet des « propositions constructives » pour régler le conflit ; on n'ait pas trouvé en haut les moyens de résoudre le conflit ; alors que le gouvernement tente **de résoudre la crise des intermittents du spectacle** ; Les aspects professionnels sont essentiels mais ne peuvent à eux seuls résoudre la crise que nous traversons.

FIG : le ministre de la Culture qui a reçu pour mission première de résoudre le conflit ; le ministre de la Culture, qui était lundi soir à la Nuit des molières, veut résoudre le conflit avec les intermittents ; il a déjà régulé un conflit catégoriel la semaine dernière.

(117) Corpus Afghanistan

LM : il n'a pas de plan ni de recette magique pour régler le conflit israélo-palestinien ; qui ne s'accompagnerait pas d'efforts pour résoudre le conflit israélo-palestinien ; l'activité politique pour résoudre la crise ; [la crise afghane] n'est pas encore réglée ; les efforts destinés à aider les Afghans à régler leur crise.

FIG : pour régler le conflit israélo-palestinien ; les tentatives de régler le conflit israélo-arabe ; Washington ne réglera pas la crise actuelle « en me tuant ou en tuant Oussama ben Laden » ; une stratégie en trois étapes pour régler la crise ; une intervention militaire en Afghanistan était indispensable mais pas suffisante pour régler la crise suscitée par les attentats du 11 septembre.

On ne peut voir là l'actualisation d'une acception préexistante mais l'émergence en discours de sens contextuels, ce qui confirme les reprises observées dans le chapitre 4 entre *question* et *conflit* par exemple. On peut faire l'hypothèse que dans le cas d'un *dossier*, d'une *crise*, d'un *conflit*, les rapports à l'objet qui sont développés sont communs à ceux qui se développent autour de *problème*. Il s'agit alors de rapports sémantiques associatifs, qui se diffusent par la cooccurrence des mots. Il faut noter toutefois qu'on relève très rarement ce verbe avec *guerre*, ce qui indique que ce mot ne prend pas, dans le corpus, un sème de *problème*.

De même, on note un autre transfert rare : le mot *guerre* transmet à *crise* le prédicat *perdre* (*une crise qu'il [G. Schröder] ne pouvait pas perdre*, corpus

Afghanistan-FIG). Le phénomène de transfert de prédicats est observé également pour le verbe métaphorique *désamorcer* (*désamorcer un conflit, un dossier*).

On peut observer le partage de certains prédicats (*régler, trouver une solution, résoudre*), propres à *problème* ou *question* par différents mots. Dans le cas de *dossier*, ces prédicats actualisent une acception relevée par les dictionnaires. Pour *conflit* et *crise*, il s'agit en revanche d'un sens non recensé, de nature, on en fait l'hypothèse, contextuelle. Cependant, penser que ce sont les prédicats qui actualisent une acception suppose de considérer que l'acception est dans le mot lui-même, scénario amplifié par le dispositif sémiotique des entrées du dictionnaire. Or les exemples relevés dans les dictionnaires pour cette acception, « être chargé d'un dossier sensible » (*Le dictionnaire Hachette*), « être chargé du dossier vinicole » (*Le Petit Larousse*) et « Le ministre connaît bien ce dossier » (*Le Petit Robert*), sont présents dans notre corpus de discours médiatique. On pourrait alors penser que l'acception [question à traiter] du mot *dossier* soit en partie liée à ce discours. Auquel cas cette acception relèverait davantage d'une série de prédicats configurant le sens du mot que du mot lui-même. Le cotexte ne serait pas le révélateur du sens du mot mais participerait à la construction de son sens. C'est l'hypothèse que nous allons tester à partir du mot *guerre* en développant une analyse micro-sémantique.

5.5.2. *Guerre, crise et conflit* : facettes et perception de l'objet

Si on considère que le sens de *guerre* est « Lutte armée entre groupes sociaux, et *spécialt.* entre États » (synthèse entre la définition du *Lexis* et celle du *Petit Robert*), comment rendre compte d'énoncés comme « La guerre que mènent les États-Unis » ? Une telle définition ne peut, à l'évidence, pas convenir et il semble qu'un autre sens, proche de « attaque » doive être postulé. Peut-on pour autant parler de polysémie ? Y aurait-il deux sens du mot *guerre* : la guerre-opposition et la guerre-attaque ? Il nous semble que non, pour deux raisons. La première est que la différence de sens entre les deux acceptions apparaît plus réduite que ce qu'on entend généralement par polysémie, c'est-à-dire des cas où un mot « rassemble plusieurs sens entre lesquels les usagers peuvent reconnaître un lien » (Nyckees 1998 : 194). Nyckees donne l'exemple de *devoir* dans les phrases : *Pierre a-t-il fini son devoir ? Le sauveteur a déclaré aux journalistes qu'il n'avait fait que son devoir*, dans lesquelles les deux sens du mot s'opposent autour de la dichotomie matériel/moral mais se rejoignent dans l'idée d'une obligation (imposée de l'extérieur dans le cas de Pierre et intériorisée dans le cas du sauveteur). La guerre-opposition et la guerre-attaque sont toutes deux

susceptibles d'acceptions concrètes ou abstraites, comme le soulignent ces exemples forgés :

(118) **Guerre-opposition** : la guerre fait rage entre les États-Unis et l'Afghanistan (concret) ; la guerre entre les dirigeants du PS risque d'affaiblir fortement le parti (abstrait).

Guerre-attaque : la guerre que mènent les États-Unis contre l'Afghanistan est loin d'être terminée (concret) ; la guerre que mènent les États-Unis contre le terrorisme est loin d'être terminée (abstrait).

La seconde raison est que, dans le cas du conflit militaire au moins, ces deux acceptions sont susceptibles d'être actualisées toutes les deux, ce qui implique qu'elles ne s'excluent pas l'une l'autre. Pour rendre compte de ce phénomène on fera appel à la notion de *facettes*, développée par D.A. Cruse (1996, 2000). L'originalité de ce concept est de tenir à la fois de la polysémie, par l'autonomie des facettes, et du sens unique, par le caractère unitaire du concept.

5.5.2.1. Sens et polysémie

La proposition de Cruse s'inscrit dans un débat portant sur la multiplication des référents. Soit les phrases : *ce livre est écrit avec beaucoup de style* et *ce livre est très abîmé*. Le mot *livre* renvoie tantôt à l'œuvre, c'est-à-dire au texte, tantôt à l'objet physique, c'est-à-dire au tome. Faut-il considérer deux référents différents comme le propose D. Kayser (1987) ou est-il préférable de maintenir un seul référent, la variation étant opérée par un transfert métonymique, comme le revendiquent G. Kleiber et M. Riegel (dans Kleiber et Riegel 1989, Kleiber 1992 et Kleiber 1999) ?

À cela, D.A. Cruse (1996 : 94) répond par une nouvelle entité sémantique, les facettes, qui rendent compte d'une « variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la variation contextuelle simple ». Les exemples suivants²²⁴ illustrent les deux facettes du mot *livre*²²⁵, la facette [tome] et la facette [texte] :

(119) Un grand livre avec des illustrations colorées. [tome]

Un livre dense mais intéressant. [texte]

Cette solution permet de rendre compte de variations, certes infimes, mais qui sont essentielles au fonctionnement du lexique. D.A. Cruse (1996 : 94) précise que « ce qui différencie les facettes des sens polysémiques est l'unité du concept global dans les facettes », unité que l'on observe pour *guerre-opposition* et

²²⁴ On présente les exemples en français et la version anglaise en note. Dans la plupart des cas, les facettes existent dans les deux langues. D'ailleurs, Cruse (1996) est écrit en français.

²²⁵ A large book with coloured illustrations. A densely written but absorbing book.

guerre-attaque. De fait, on peut considérer que, dans l'actualisation de chaque facette, il n'y a pas changement de référent (il y a toujours un objet « livre ») mais que la perception qu'on en a est modifiée parce que le rapport entretenu avec le référent varie. Chaque facette est d'ailleurs associée à certains prédicats : *acheter* renvoie à la facette [tome] et *lire* à la facette [texte]. Ainsi, dans la notion de facette, ce n'est pas tant la réponse apportée au changement référentiel²²⁶ qui a retenu notre attention que la possibilité de rendre compte de micro-variations sémantiques, qui peuvent être corrélées de manière régulière au cotexte et qui traduisent la perception qu'on peut avoir d'un référent.

Ce qui vaut pour la polysémie vaut à fortiori pour une distinction qui lui est inférieure, ce mode de fonctionnement du lexique se rattache alors à celui de la polysémie tel qu'il est conceptualisé par M.-L. Honeste (1999 : 28), pour qui la polysémie « reflète *un mode de catégorisation propre au lexique courant* » et « constitue *l'expression linguistique de nos modes de représentation des objets du monde* ». C'est également la position de J. Picoche (1986 : 3), pour qui « le langage ne pourrait pas se passer de la polysémie, [...] elle est un caractère absolument fondamental du lexique, [...] les polysèmes sont de puissantes machines sémantiques, extrêmement perfectionnées, servant à appréhender de vastes secteurs du réel ». Pour rendre compte du fonctionnement de la micro-polysémie, on s'appuiera sur le cotexte.

5.5.2.2. La notion de facette : définition, discussion et adaptations

D.A. Cruse inscrit la notion de facettes dans le cadre de la sémantique cognitive, comme on le verra dans la présentation de la notion. On l'adapte à la sémantique discursive en développant la dimension cotextuelle des facettes, notamment à

²²⁶ G. Kleiber (1999 : 90-103) critique la notion de facette sous cet angle. D'après lui, elle n'apporte pas de solution satisfaisante au problème dans la mesure où le nombre de facettes doit être limité pour que la notion conserve son opérativité. Or, cette condition n'est pas remplie pour Kleiber, ce qui a pour conséquence (inutile) de multiplier du même coup les référents qui sont associés à ces facettes. De ce fait, il propose d'expliquer les cas comme *livre* par le principe de la métonymie intégrée : on peut caractériser une partie d'un objet sans avoir à le détacher du tout. Si on déchire un livre, on déchire le tome mais du même coup le texte. Dans « Paul est bronzé », c'est la peau de Paul (la partie) qui est bronzée, mais cela vaut pour le tout (Paul). On comprendra plus loin que l'angle sous lequel on a abordé les facettes rend la métonymie intégrée inopérante pour le mot *guerre*. De plus, il nous semble que les exemples cités visant à souligner la multiplication inéluctable des référents peuvent tout de même être traités par les facettes. Kleiber donne les exemples suivants : a/ Jean est parti à la campagne pour écrire un livre. (facette [texte]) ; b/ Ce livre a fortement influencé les révolutionnaires de 1789. (facette [texte]) ; et c/ Ce livre a été un fiasco pour son éditeur. (facette [texte] également : si le livre ne s'est pas vendu, c'est que le texte est mauvais). Finalement, il nous semble que c'est un mauvais procès à faire à D.A. Cruse que de l'« accuser » de multiplier les référents. Au contraire, le travail de Cruse tend à souligner l'unité profonde d'un concept susceptible d'actualisations ontologiques diverses.

partir des prépositions, ce qui permettra de repérer les facettes à partir d'indices linguistiques et non cognitifs.

5.5.2.2.1. Définition

D.A. Cruse donne d'autres exemples de facettes, celles des mots *banque* (*bank*) et *mère* (*mother*) :

(120) Banque²²⁷

[lieu] La banque de la Grand rue a été détruite par un incendie la nuit dernière.

[personnel] Cette banque est accueillante.

[institution] Cette banque a été fondée en 1832.

(d'après Cruse 1996 : 95)

(121) Mère²²⁸

[mère biologique] Sue m'a élevée, mais c'est Mary ma vraie mère.

[mère « nourricière »] Mary m'a mis au monde, mais c'est Sue ma vraie mère.

Pour Cruse, les facettes se caractérisent par des types ontologiques. Par exemple, les noms d'institutions (*banque*, *école*) ont trois facettes : [lieu], [personnes] et [institution]. Fondamentalement, la notion de facettes se caractérise par l'autonomie de ces différents types ontologiques alliée à l'unité du concept global²²⁹. Cela reflète une conception cognitive modulaire des entités correspondantes, c'est-à-dire que le référent ne se présente pas comme un bloc qu'on ne pourrait désigner que d'une seule manière mais comme une synthèse d'aspects. Pour D.A. Cruse, le nombre de types ontologiques est limité. Il a repéré les types « concret », « abstrait », « animé » et « humain » (Cruse 1996 : 96). La relation entre les différentes facettes relève de l'addition pour former un tout : « elles représentent les composantes du sens global d'un mot²³⁰ » (Cruse 2000 : 44). Les facettes forment un tout mais sont sémantiquement autonomes, ce qui les distingue des traits sémantiques structuraux, [+ mâle][+ cheval] pour *étalon* par exemple, qui, certes, s'additionnent, mais ne sont pas référentiellement autonomes.

²²⁷ [premises] The bank in the High Street was burned down last night. [personnel] This is a friendly bank.

[institution] This bank was founded in 1832.

²²⁸ [birth-giver] Sue brought me up, but Mary is my real mother. [nurturer] Mary gave birth to me, but Sue is my real mother.

²²⁹ La notion de « concept global » est un peu trop cognitive pour une sémantique discursive. Cruse l'emploie dans son article de 1996. Dans un article de 2000, il parle de « global meaning of a word » (Cruse 2000 : 44), ce qui nous semble plus approprié. C'est comme ça que nous l'entendons dans ce travail.

²³⁰ « they represent coordinate parts of the global meaning of a word ».

Les facettes ont un degré d'autonomie assez élevé et présentent les caractéristiques suivantes (Cruse 1996) :

- chaque facette doit recevoir une représentation prototypique indépendante ;
- chaque facette peut avoir ses propres relations sémantiques (les hyponymes de la facette [tome] sont ainsi *manuel*, *livre de poche* et ceux de la facette [texte], *roman*, *biographie* ...) ;
- l'expression « le X lui-même » (X étant le mot concerné) peut désigner une seule des facettes ;
- chaque facette peut agir de façon indépendante comme « le point d'attache » d'un adjectif ou d'un verbe, (ce qui peut produire, dans des circonstances favorables, une ambiguïté). Le verbe *acheter* et l'adjectif *abîmé* sont associés avec la facette [tome], l'adjectif *intéressant* avec [texte].

Ces caractéristiques se retrouvent dans les différents sens polysémiques d'un mot. Ce qui va distinguer les facettes, c'est l'unité du concept global (du sens global du mot pour nous), qui est caractérisé de la manière suivante :

- le concept global constitue une seule « gestalt²³¹ », et le locuteur moyen n'est pas conscient de sa double nature ;
- c'est le concept global, et non l'une ou l'autre des facettes, qui se trouve au niveau de base dans le sens de Rosch (ce point peut paraître obscur mais s'expliquera plus loin) ;
- seul le référent qui regroupe les deux facettes peut être considéré comme prototypique ;
- certains prédicats s'attachent au concept global plutôt qu'à une des facettes ;
- les facettes d'un seul sens ne sont pas en compétition et peuvent être coordonnées sans anomalie, comme dans *J'ai acheté un vieux livre tout abîmé mais très intéressant* où les facettes [tome] puis [texte] sont toutes deux convoquées.

On le voit dans la manière de considérer les facettes, Cruse s'inscrit explicitement dans le cadre d'une sémantique cognitive. L'inconvénient, selon nous, est qu'un tel positionnement aboutit à chercher directement les explications de tel ou tel fonctionnement dans l'esprit humain en perdant un peu de vue le matériau linguistique. On cherche au contraire à s'appuyer sur des marqueurs linguistiques pour déterminer les facettes. En effet, Cruse souligne, sans s'y attarder ou sans en tirer toutes les conséquences, un élément intéressant : certains

²³¹ On comprend ce mot comme une forme structurée, complète et prenant sens pour nous.

prédicats sont attachés à certaines facettes, ce qui peut représenter un indice sur lequel s'appuyer pour identifier les facettes.

5.5.2.2.2. Adaptation : facettes et cotexte

Cruse place au centre de sa démarche les types ontologiques (concret, abstrait, animé, humain) avant de remarquer que certains prédicats sont associés de manière privilégiée à certaines facettes. Dans le cadre d'une approche discursive du sens, on a procédé de manière inverse, en partant des prédicats pour remonter aux facettes. Mais on ne se limite pas aux prédicats verbaux. En effet, on peut également s'appuyer sur les prépositions, comme le souligne P. Cadiot dans une étude sur la polysémie du mot *train*. Il met en évidence le rôle des prépositions dans la configuration du référent du mot *train* : la préposition *en* sélectionne le sens 'mode de transport' (*voyager en train*), *dans*, 'l'objet physique individualisé' (*rencontrer quelqu'un dans le train*), *par*, le 'lieu-instrument' (*il se rend à l'école par le train*) et *pour*, la 'destination' (*le train pour Genève*). Cadiot (1997b : 216) identifie en tout cinq facettes polysémiques : mode de transport, type de transport, objet physique individualisé (espace clos), lieu-instrument (pour le transport collectif) et lieu-fonction. Il conclut que

La riche polysémie du mot *train* est ainsi étroitement dépendante des prépositions qui l'introduisent ou qui le suivent dans les contextes pertinents. La question reste posée de déterminer avec exactitude la signification lexicale propre du nom *train*. (Cadiot 1997 : 225)

Cadiot parle de « facettes polysémiques », ce qui semble proche de la proposition de Cruse. L'exemple du mot *train* nous semble interprétable dans l'optique des facettes : le sens global de *train* est constitué de la somme des facettes identifiables par les prépositions (à gauche et à droite du mot), bien que, comme le souligne Cadiot, les facettes ne puissent pas toujours être rattachées de manière univoque au prédicats introducteur.

On retrouve les deux éléments essentiels à la notion de facettes : la sélection d'un aspect dans l'unicité d'un concept. Le sens du mot *train* peut être envisagé comme la somme des différentes facettes. Cependant, cela nécessite, selon nous d'inverser les rapports entre sens et cotexte : au lieu de penser que « le choix de la préposition adéquate dépend pour l'essentiel de la polysémie du mot *train* » (Cadiot 1997 : 215), c'est-à-dire que le cotexte dépend de la polysémie du mot, on peut renverser la relation et penser que c'est le cotexte qui détermine la polysémie du mot, celle-ci n'étant concentrée dans le mot que par une activité métalinguistique.

5.5.2.3. Les facettes du mot *guerre*

On identifie deux facettes au mot *guerre* à partir d'une sélection d'énoncés du sous-corpus finalisé utilisé dans l'analyse syntaxique. Ensuite, on tente de voir si les facettes peuvent à coup sûr être identifiées.

5.5.2.3.1. Identification des deux facettes

Il apparaît que le cotexte verbal de *guerre* présente des récurrences à l'intérieur des différentes positions syntaxiques et des prédicats associés comme le montre le tableau ci-dessous.

Figure 26. Cotexte verbal de *guerre* (*Le Figaro*, 09/10/2001)

Position de sujet	Position d'objet
la guerre a conduit à des désastres un pays totalement ruiné par la guerre la guerre ne pourra s'achever	ils font la guerre faire une guerre de cette nature la guerre déclarée au terrorisme proposer d'autres solutions que la guerre la guerre lancée par les États-Unis déclarer la guerre à l'Islam la guerre, relancée par les attaques américaines une armée américaine [...] a déclenché la guerre nous avons perdu la guerre ils avaient perdu la guerre ça n'aurait pas changé la guerre

Dans ce tableau, nous avons isolé les emplois non déterminés de *guerre* afin de ne pas risquer de prendre en compte de possibles inflexions du sens apportées par une détermination. On peut dégager deux types de cotexte verbal récurrent : d'une part, des verbes soulignant les conséquences de la guerre (*ruiner*, *conduire*) ou sa fin (*s'achever*), avec lesquels *guerre* est en position de sujet, et même en sujet agentif pour les deux premiers verbes ; d'autre part, des verbes d'action (*mener*, *lancer*, *déclencher*, *perdre*, *gagner*), un verbe performatif qui, à ce titre, peut compter comme un verbe d'action (*déclarer*) et le verbe-support de *guerre* (*faire*) avec lesquels *guerre* occupe la position d'objet.

Dans le premier groupe de verbes, le sens de *guerre* est celui de « phénomène militaire de grande ampleur ayant des conséquences sur le territoire sur lequel il a lieu » et on peut penser que la guerre est considérée comme un

événement en ce qu'elle « a lieu »²³². La guerre est envisagée comme un événement, c'est-à-dire globalement, avec une dimension aspectuelle imperfective actualisée par le verbe *s'achever*. L'hyperonyme de *guerre* est alors *conflit*. Parmi le second groupe de verbes, on peut isoler les verbes *lancer*, *mener*, *déclarer*, *faire* et *déclencher*, avec lesquels le mot *guerre* a le sens d'une action non réciproque (« action d'attaquer une partie qui est posé comme adversaire »). Son hyperonyme est alors *action*.

5.5.2.3.2. Exemples de facettes

L'étude des profils syntactico-cotextuels du mot permet de mettre au jour au moins deux facettes du mot que le cotexte prépositionnel permet de retrouver : [global]²³³ et [- réciproque].

- [global] : type ontologique 'événement' ; préposition *avec*, *entre* (ces deux dernières prépositions mettant l'accent sur le caractère réciproque de l'opposition) ; verbes : *conduire à*, *provoquer*, *perdre*, *gagner*...
- [- réciproque] : type ontologique 'action', préposition *contre*, verbes : *lancer*, *mener*, *déclarer*, *faire*...

Les facettes sont actualisées dans les exemples suivants :

(122) [global]

- Cela a donné lieu à une nouvelle guerre avec l'Inde (LM)
- Comme si nous avions encore perdu une guerre et que nous devons réfléchir. (FIG)
- Ce conflit est une guerre entre l'Islam et l'Occident. (LM)
- La guerre a donc commencé entre le président américain, Ben Laden et le régime des taliban d'Afghanistan protecteur du chef de l'organisation terroriste d'Al Qaida. (FIG)
- Au pire, ce sera une guerre vicieuse qui laissera au plus faible de bonnes chances de succès. (FIG)
- La guerre, l'Afghanistan en a une longue habitude. (FIG)

Dans ce cas, la facette [global] actualise plus ou moins nettement la dimension de la réciprocité. Elle est clairement actualisée quand la préposition *avec* est présente, ou quand un adversaire est mentionné (c'est le cas du SN *au plus faible*). Dans le dernier extrait, le mot a le sens d'activité.

²³² L'avalanche, la tempête comme le concert « ont lieu », la guerre se rapproche alors d'un événement (vs d'une action).

²³³ La facette [global] ne doit pas être confondue avec le concept ou le sens *global* qui rassemble les différentes facettes.

Dans les exemples de la facette [– réciproque], la préposition *contre* identifie la facette. On relève également un adjectif relationnel qui vient identifier un agent (*la guerre américaine*), les verbes *mener*, *lancer*, *faire*.

(123) [– réciproque]

- « Je sais que cette opération ne sera pas une guerre contre l’Afghanistan et le peuple afghan. C’est une guerre contre le terrorisme et tous ceux qui le soutiennent » (FIG)
- A Doha, la nouvelle guerre américaine se regarde en direct sur CNN. (FIG)
- La guerre contre Al Qaida a commencé (LM)
- On ne peut pas impunément mener la guerre à l’extérieur (FIG).
- L’armée russe mène une guerre d’une brutalité inouïe (LM)
- Les grandes manoeuvres en vue d’une déclaration commune contre le terrorisme au sein de la région Asie-Pacifique visent à préserver la neutralité des États à majorité musulmane dans la guerre lancée contre Oussama Ben Laden et ses réseaux. (LM)
- Les États-Unis ne doivent pas seulement construire une alliance globale pour faire la guerre aux terroristes (LM)
- N’est-il pas écrit dans le Coran qu’on ne doit pas faire la guerre contre des musulmans ? (LM)

L’extrait suivant contient l’actualisation des deux facettes :

(124) C’est très difficile de faire la guerre contre la nature, dans les montagnes, le désert; le combat contre la nature est plus dur que la guerre elle-même. (LM)

On relève d’abord la facette [– réciproque], dans *faire la guerre contre la nature*, puis la facette [global] avec *la guerre elle-même*, en tant qu’activité. Il convient cependant de remarquer que l’identification des facettes n’est pas absolue dans certains cas, comme le montre l’exemple suivant :

(125) (Le bras droit de Ben Laden) lançait la guerre entre ceux qui croient en Dieu et les mécréants (LM)

Le verbe *lancer* est un prédicat généralement associé à la facette [– réciproque] tandis que la préposition *entre* est associée à la facette [global]. L’interprétation de l’énoncé tend vers la facette [global].

Toutes les prépositions ne sont pas discriminantes. C’est le cas de la préposition *en*, qui peut donner lieu à chacune des facettes, elle n’indique qu’un aspect imperfectif :

(126) [global]

- Nous sommes en guerre (FIG)
- L’Afghanistan est en guerre depuis 22 ans (FIG)

- C'est Al Qaida et les talibans qui sont en guerre avec quiconque ne partage pas leurs vues fanatiques et maniaques du monde (FIG)

(127) [– réciproque]

- Bien entendu, nous ne sommes pas en guerre contre une religion (FIG)
- A partir du 7 octobre, les États-Unis entraînent en guerre contre le régime d'Afghanistan. (LM)

Le cas des configurations temporelles fréquentes comme *après la guerre*, *pendant la guerre*, *20 ans de guerre* est à discuter. En effet, on pourrait créer une troisième facette qui serait [période]. Cependant, comme on vient de le souligner, l'aspect peut intervenir dans les deux facettes. Donc l'aspect n'a pas été isolé en tant que facette à part entière.

5.5.2.3.3. Correspondance avec les critères de D.A. Cruse

Comme il a été vu plus haut, D.A. Cruse propose quatre critères d'identification des facettes.

Le premier critère est que chaque facette doit recevoir une représentation prototypique indépendante. Pour *guerre*, les conflits sont prototypiques de la facette [global] et les attaques de la facette [– réciproque].

D'après le deuxième critère, chaque facette peut avoir ses propres relations sémantiques. Ainsi, le mot *conflit* est hyperonyme de *guerre* dans sa facette [global] et *attaque*, *action* ou *offensive* sont hyperonymes de *guerre* dans sa facette [– réciproque]. Ce double système de relation hiérarchique explique pourquoi, quand on a tenté au début de la thèse, de constituer des phrases d'inclusion lexicale, en dehors de la phrase bien stabilisée « une guerre est un conflit », on s'est demandé si « la guerre est une action » n'était pas également envisageable. Cet énoncé analytique est possible. Il actualise la facette [– réciproque]. On voit ici l'illustration du fait que, pour Cruse, c'est le concept global (et non les facettes) qui se trouvent au niveau de base de la catégorisation.

En revanche, le troisième critère, le fait que l'expression « le X lui-même » (X étant le mot concerné) puisse désigner une seule des facettes, n'est pas rempli. Les phrases sont peu, voire très peu, acceptables :

- ? Je ne suis pas intéressé par la victoire et l'extermination de l'ennemi, c'est la guerre elle-même qui m'intéresse – *je ne suis pas intéressé par la stratégie militaire, c'est la guerre elle-même qui m'intéresse.

Il semble donc que les deux facettes du mot *guerre* ont un degré d'indépendance moins élevé que celle du mot *livre* par exemple. Cependant, on remarque que chez Cruse lui-même, le test du « x lui-même » n'est pas couronné de succès pour chacun des mots. Il fonctionne avec l'exemple de Cruse (*livre / book*)²³⁴, mais ce n'est pas le cas de tous les exemples cités dans son article. Par exemple, ce test ne fonctionne pas pour le mot *usine (factory)*, qui présente les mêmes facettes que le mot *banque (bank)*. Voici les phrases-tests²³⁵ sur les facettes [lieu] et [personnel] :

(128) [lieu] l'usine elle-même n'a pas été touchée, alors que de nombreux ouvriers ont été blessés.

[personnel] ??L'usine elle-même n'a pas souffert, bien que les bâtiments aient été endommagés.

Le test avec la facette [lieu] fonctionne, mais celui avec la facette [personnel] est un échec en français²³⁶. On peut donc relativiser l'échec de ce test pour le mot *guerre*.

Le dernier critère est cotextuel : chaque facette peut agir de façon indépendante comme « le point d'attache » d'un adjectif ou d'un verbe, ce qui peut produire, dans des circonstances favorables, une ambiguïté. Il s'agit de cas pour lesquels la variation se conserve avec la qualification par adjectif : « un nouveau livre » est ambigu (*un nouveau tome / un nouveau texte*). On peut évoquer le cas des adjectifs géographiques : *une guerre irakienne* peut renvoyer dans une interprétation agentive à la facette [– réciproque] (la guerre menée par les Irakiens) ou dans une interprétation localisatrice à [global] (la guerre qui se déroule en Irak). L'adjectif *nouveau* peut également provoquer une ambiguïté. En effet un énoncé comme « une nouvelle guerre commence » peut renvoyer soit à la globalité de l'événement s'il est prononcé par un tiers, soit à l'action menée par un des camps.

La réussite de trois tests sur les quatre proposés par Cruse nous semble un argument suffisant pour considérer que les deux facettes sont véritablement autonomes, tout en renvoyant au même concept global. Il nous semble que les deux facettes de *guerre* sont transposables à d'autres mots qu'on peut qualifier de

²³⁴ En français : « Je ne suis pas intéressé par la typographie ou la reliure, c'est le livre lui-même qui m'intéresse » vs « Je ne suis pas intéressé par le contenu, c'est le livre (lui)-même qui m'intéresse ».

²³⁵ [premières] The factory itself was undamaged, although there were many injuries among the workers. ?
[personnel] The factory itself escaped injury, although the buildings were damaged.

²³⁶ Le test est un échec en dépit du fait que, comme en anglais, le mot *usine* puisse désigner le personnel de l'usine (*Toute l'usine s'est mise en grève*)

symétriques²³⁷ : *lutte et combat*. On oppose en effet *la lutte/le combat contre* et *la lutte/le combat entre*. D'ailleurs, dans le corpus Intermittents, le mot *lutte* actualise sa facette [– réciproque]. En effet, le syntagme *la lutte des intermittents* ne comprend qu'un seul actant.

Pour terminer, on remarque que la facette [– réciproque] a été identifiée au cours de l'examen des définitions lexicographiques : elle est déterminée les traits sémantiques [+/- animé] [– réciproque]. Mais elle est associée dans le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* au trait de domaine référentiel [– militaire] et rend compte des syntagmes comme *la guerre contre les préjugés*, avec un complément [– animé]. L'examen du corpus livre un autre emploi de l'acception [+/- animé] [– réciproque], cette fois dans le domaine militaire. La distinction entre les différentes acceptions ne relève donc pas d'une distinction entre des domaines référentiels. L'acception non réciproque peut fort bien se rencontrer dans le domaine militaire.

5.5.2.4. Les facettes ad hoc de *crise* et *conflit*

Aucune facette stable n'a été identifiée pour les autres mots d'événement. Cependant, la permanence des facettes n'est pas une condition absolue à la notion. En effet, pour Cruse :

Une facette peut être "établie", c'est-à-dire qu'elle est représentée de façon permanente dans le lexique mental, ou bien elle peut n'avoir aucune représentation permanente, son apparence étant le résultat d'un processus génératif, déclenché par un contexte particulier.

(Cruse 1996 : 95)

Dans ce cas, Cruse parle de facettes générées *ad hoc*. Les prépositions ont permis de repérer des facettes *ad hoc* pour les mots *crise* et *conflit*.

Il s'agit pour le mot *crise* de la préposition *avec* qui induit un fonctionnement actantiel dans un mot qui en est dépourvu. On relève quatre occurrences de ce type dans l'ensemble du corpus (dont une dans le syntagme *une sortie de crise*).

(129) L'Arabie saoudite s'efforce de désamorcer **une crise avec les Etats-Unis**.

(LM, 09/11/2001, num 648)

(130) Pour le prince héritier Abdallah ben Abdel-Aziz, **la crise avec Washington** est pratiquement résolue.

²³⁷ On reprend l'expression « symétrique » pour faire un parallèle avec les verbes symétriques décrits par A. Borillo (1971).

(LM, 09/11/2001, num 653)

(131) La facture de **la sortie de crise avec les intermittents du spectacle** s'annonce lourde. Le ministre de la Culture a indiqué que les exclus du nouveau régime d'assurance-chômage seraient réintégrés.

(FIG, 19/05/2004, num 33)

(132) Le ministre de la culture a fait passer une note à MM. Raffarin et Fillon pour leur signaler les risques de manifestations. Le 14 mai doit en effet s'ouvrir le Festival de Cannes. "Nous n'étions pas enthousiastes à l'idée qu'**une crise avec les intermittents** puisse se nouer à ce moment-là", reconnaît le ministre des affaires sociales.

(LM, 27/07/2003, num 527)

Pour le mot *conflit*, le phénomène est rare : il s'agit de la préposition *contre* qui induit la facette [– réciproque] (deux occurrences dans l'ensemble du corpus, de deux auteurs différents) alors que la facette [global] domine²³⁸.

(133) L'économie indonésienne se trouve prise entre deux variables particulièrement instables: l'évolution des cours du pétrole et celle de la consommation américaine avec son corollaire, l'issue **du conflit contre l'Afghanistan**.

(LM, 13/11/2001, num 591)

(134) La Turquie utilise son identité musulmane pour contrer la propagande qui affirme que c'est **un conflit contre l'islam**.

(LM, 12/11/2001, num 608)

Ces facettes *ad hoc* peuvent être interprétées comme des fonctionnements partagés des mots, dans la lignée des cotextes partagés, ce qui vient renforcer l'idée d'une sémantique fonctionnant par associations, c'est-à-dire d'une sémantique en réseau. Les mots du champ associatif partagent des fonctionnements discursifs. Il apparaît de plus que le cotexte influe sur le sens des mots.

La notion de facette, adaptée à une perspective discursive et appuyée sur le cotexte, notamment prépositionnel, nous semble une manière de prendre en compte l'interactivité des rapports entre un mot et son cotexte.

En tant que les facettes relèvent de la polysémie, elles nous semblent rendre compte d'une perception plurielle et localisée d'un référent : un référent de type 'guerre' peut être perçu comme un événement global entre deux actants ou comme une action d'un actant sur l'autre, dans une relation d'opposition non

²³⁸ En effet, le mot *conflit* est préférentiellement associé aux prépositions *avec* et *entre*, comme on le verra dans le chapitre suivant (voir chapitre 6, 6.2.3). Or elles induisent le plus souvent une facette [global].

réciproque. On propose par l'intermédiaire des facettes une vision réaliste du sens qui s'appuie sur une appréhension expérientielle du référent.

5.5.3. *Crise* : émergence d'un rapport constitutif du sens

On a plusieurs fois fait mention, au cours de ce travail, du sens du mot *crise*. Dans le chapitre 1 (voir 1.4.3.2), il a été noté que, dans le vocabulaire des relations internationales, la crise est une phase de grande tension qui peut donner lieu à un conflit armé international (c'est-à-dire une guerre dans ce vocabulaire). Cet usage implique que *crise* et *conflit* s'excluent référentiellement. Or, ils sont cooccurrents dans le corpus Afghanistan, ainsi que dans un autre type de conflit, le conflit des intermittents. Cette cooccurrence pose la question des rapports entre les mots et celle du sens du mot *crise*. L'étude des définitions lexicographiques a permis de constater que les définitions du mot *crise* sont orientées autour des sèmes [+ période] et [+ rupture]. Toutefois la répartition de ces deux sèmes n'est pas égale : le sème [+ rupture] disparaît dans les acceptions récentes au profit du sème [+ période], alors que c'est lui qui fait l'unité du sens du mot en dépit des variations référentielles. C'est pourquoi on a proposé la configuration suivante : [+ rupture] [+ période] [+ gravité].

L'analyse de différents niveaux de cotexte, menée dans ce chapitre, a mis au jour des récurrences parmi les prédicats associés au mot. L'analyse des spécificités a montré que trois nominalisations déverbiales renvoyant à la fin de la crise, *gestion*, *sortie* et *solution*, sont régulièrement cooccurrentes du mot. Cependant, la cooccurrence n'est qu'une relation de proximité de localisation des mots. Elle n'indique pas s'il s'agit ou non d'une proximité distributionnelle. Il a fallu mener des analyses plus précises de l'environnement lexico-syntaxique du mot. L'analyse de la distribution a confirmé la présence d'unités lexicales indiquant la fin de la crise : les verbes *sortir* et *régler*. Sémantiquement, ils se rapprochent des nominalisations qui ont été soulignées par les spécificités : *sortir* est le nom dont *sortie* est dérivé, *régler* est, comme *solution*, une collocation du mot *problème* et, d'une certaine manière, se rapproche de *gestion*. Par conséquent, on voit apparaître, à deux niveaux de cotexte, la récurrence de noms et de verbes indiquant le *règlement* de la crise et la *sortie* de la crise. Ces récurrences sont confirmées par les spécificités établies par type d'événement²³⁹, les analyses précédentes ayant souligné la proximité des environnements lexico-syntaxiques de *crise* dans les deux journaux.

²³⁹ On a regroupé les deux journaux.

Figure 27. Spécificité des rapports *sortir* et *régler* autour du mot *crise*

Corpus Afghanistan	Corpus Intermittents
gestion (+20)	sortie (+ 33)
sortie (+ 7)	sortir (+ 13)
sortir, solution (+ 6)	règlera (+ 3)
régler (+5)	résoudre (+2)
résoudre, réglée, gère (+4)	

Ces récurrences prédicatives soulignent très clairement que le mot *crise* est associé de manière privilégiée avec deux rapports qu'on peut exprimer dans un premier temps par des verbes : *sortir* et *régler* (qui rassemble *résoudre*, *gérer*).

La sémantique indexicale propose d'exprimer les rapports à l'objet sous forme de relative²⁴⁰ (cf. *un client, c'est quelqu'un dont on s'occupe*). Pour le mot *crise*, on obtient alors deux rapports²⁴¹ : [dont on doit sortir] et [qu'on doit régler]²⁴². On reformule ainsi le sémème (l'ensemble des sèmes) de *crise* : [+ rupture] [+ période] [+ gravité] [dont on doit sortir] [qu'on doit régler].

L'avantage de la formulation sous forme de relative est qu'elle rend compte de l'existence, dans le sens même du mot, de la nature énonciative et relationnelle de la nomination. En effet le nom ne fait pas que condenser les propriétés permettant d'identifier un référent, il transmet également le rapport entretenu avec ce référent. Dans le chapitre 1 (voir 1.2.4), on a souligné des cas de nomination relationnelle, c'est-à-dire des cas dans lesquels le nom utilisé disait un rapport à l'objet mais plutôt dans une dimension paradigmatique (*guerrel/ guerre civile ; balcon/terrasse*). C'est le choix du mot, l'acte de nommer,

²⁴⁰ Cette formulation n'est pas sans rappeler l'étude d'A. Collinot et F. Mazière (1997) sur la distribution des relatifs dans les définitions des dictionnaires du 17^e siècle. En effet, ces derniers mettent l'accent sur le relatif *dont* (ainsi que les autres relatifs objets, *que* et *lequel*), qui « parce qu'il n'occupe pas la place de sujet, dégage cette place pour un autre sujet. Voilà une place à prendre pour ce qu'il est commun d'appeler le sujet universel (d'autres disent le sujet idéologique), à savoir *on*, ou n'importe quel groupe de locuteurs avec lequel l'objet défini va devoir composer dans le jeu des arguments » (Collinot et Mazière 1997 : 138).

²⁴¹ On exprime les rapports avec le relatif *dont* plutôt que le relatif objet *que*. En effet, le relatif *que* donnerait, pour *régler*, le rapport suivant : [qu'il faut régler]. Avec la formulation impersonnelle, la convocation d'un sujet apparaît moins clairement, bien que celui-ci soit sous-entendu (il faut que x règle). Mais on a vu plus haut l'ambiguïté portant sur les sujets des infinitifs introducteurs de *crise* (avec le cas de *sortir de la crise*).

²⁴² Le rapport [qu'on doit régler] n'est pas limité aux crises militaires. Nous l'avons vérifié et avons ainsi pu repérer par exemple : « Airbus : Chirac veut régler la crise "dans un esprit de partenariat" (AFP, 22/02/2007) ou « Sarkozy indique la marche à suivre à Merkel pour régler la crise boursière » (Le journal du Dimanche, 16/08/2007).

qui revêt une dimension énonciative et non le sens même des mots. Or, à travers le cas de *crise*, on met en évidence que le rapport du locuteur au monde est incorporé dans le mot. Désigner un référent comme *crise*, c'est dire dans le même temps « il faut/on doit la régler et en sortir ». Ce « on » n'est pas le locuteur lui-même, le sujet psychologique mais un énonciateur abstrait non actualisé. Il apparaît alors que la relation sémiotique signe-référent inclut un paramètre énonciatif, celui de l'énonciateur. Il nous semble qu'on est alors en mesure de proposer une sémantique du réel, réaliste mais non référentielle : la sémantique ne décrit pas les objets mais le rapport entretenu avec les objets. Elle intègre donc au niveau du système lui-même des paramètres énonciatifs.

C'est en développant les différents rapports à l'objet qui ont émergé au fil de ces analyses que nous pouvons proposer une représentation différentielle des quatre mots d'événement (*guerre, conflit, crise, dossier*).

5.5.4. Élaboration d'un système d'oppositions sémantiques pour les mots d'événement

Afin de dresser un bilan sur l'apport de chacun des mots d'événement à l'objet de discours, on propose une représentation différentielle appuyée en grande partie sur des traits qui ne sont pas référentiels.

En effet, la condition nécessaire pour une étude sémantique différentielle est que les mots doivent partager quelques sèmes. Par exemple, dans son étude sur les mots *peuple, nation, état, pays* et *patrie*, S. Rémi-Giraud (1996a : 22) s'appuie sur le fait que ces mots partagent trois traits : un trait humain (les définitions évoquent toutes un groupe humain), un trait géographique (ce groupe humain se trouve sur un territoire) et un trait structurel (il existe une autorité commune liée à l'unité de ce groupe). Dans le cas des mots d'événement, seuls *guerre* et *conflit* partagent un trait référentiel : le sème [opposition]. Sinon, rien de commun entre les définitions lexicographiques de *crise* ou de *conflit* (même si des renvois existent entre les deux mots), de *dossier* ou de *guerre*. Par conséquent on s'est appuyée sur les rapports à l'objet suivants : [dont il faut sortir] et [qu'on doit régler]. Mis en évidence pour le mot *crise* et étant apparus lors des analyses pour d'autres mots, ces deux rapports à l'objet ont semblé centraux dans la construction de la référence à l'événement. On a ajouté un sème [+ militaire] pour distinguer les mots qui sont liés à un domaine référentiel particulier.

Il convient de remarquer que la place de *dossier* est un peu marginale dans le groupe des mots d'événement : syntaxiquement, on a vu qu'il n'en partage pas

la caractéristique principale (apparaître en position de sujet) mais il partage en revanche son cotexte avec *crise* et *conflit*.

On a noté l'apparition des sèmes de la manière suivante : le signe + indique des collocations régulières, le signe – indique l'absence dans le corpus et le signe (+) indique une présence intermittente, une potentialité non stabilisée dont on fait l'hypothèse qu'elle est due à un effet de contamination (de partage) de fonctionnements pour ces mots cooccurents.

Figure 28. Organisation différentielle des mots d'événement sous l'angle des rapports à l'objet

	opposition	domaine référentiel privilégié	dont on doit sortir	qu'on doit régler
guerre	+ (quelle que soit la facette)	+ (militaire)	(+) 2 occurrences de <i>sortir de la guerre</i> dans FIG (Afghanistan)	–
conflit	+	–	(+) 2 occurrences de <i>sortir du conflit</i> dans LM (Intermittents)	+
crise	(+) facette <i>ad hoc</i>	–	+	+
dossier	–	–	–	(+) contextuel

À l'intérieur du champ associatif des mots du conflit, les mots d'événement ne sont pas liés par des traits référentiels (sauf *guerre* et *conflit*) mais par des rapports praxiques de nature expérientielle...

Δ Les rapports entre sens et cotexte ont été envisagés selon différentes modalités. Pour le mot *dossier*, le cotexte actualise une acception relevée dans les dictionnaires, c'est-à-dire stabilisée. Les rapports entre sens et cotexte sont plus consubstantiels pour le mot *guerre* : on a mis à jour la facette [global] et la facette [– réciproque], en reprenant une proposition de D.A. Cruse. Il est apparu que deux acceptions distinguées dans les dictionnaires en fonction de domaines de référence [+/- militaire] relèvent en fait du prédicat introducteur. Le rapport

entre cotexte et sens est de l'ordre de l'interaction : le cotexte configure une potentialité sémantique du mot. Pour le dernier mot analysé, *crise*, les rapports entre sens et cotexte sont approfondis : la récurrence cotextuelle des verbes *régler* et *sortir* invite à intégrer dans la définition deux rapports expérientiels à l'objet : [dont on doit sortir] et [qu'on doit régler]. À partir de ces rapports expérientiels, on a proposé une représentation des rapports entre les mots d'événement, qui, pour la moitié d'entre eux, ne partagent pas de traits référentiels. En revanche, une série de rapports praxiques se construit en discours et fait le lien entre ces différents mots.

◇ Bilan du chapitre 5

Au cours de ce chapitre, on a pu examiner l'hypothèse d'une distribution thématique des mots du champ associatif. En effet, certains mots sont associés à des environnements lexico-sémantiques : le mot *frappes* est ainsi associé à la protestation tandis que le mot *opérations* est rattaché au domaine militaire ; le mot *dossier* côtoie des acteurs institutionnels ; le mot *guerre* est associé à d'autres événements, comme le mot *conflit*. L'analyse distributionnelle a permis d'affiner cette hypothèse en distinguant les pratiques et les acteurs associés aux mots. Par une analyse syntaxique des positions de sujet et d'objet, on a constaté un comportement différent des mots d'événement et des mots de faits, *frappes* et *dossier* mis à part. On peut maintenant préciser les relations des mots au sein du champ associatif : certains mots partagent des fonctionnements (*conflit* et *crise*) tandis que d'autres sont complémentaires (*frappes* et *opérations*). Le fait de travailler sur un champ associatif souligne qu'à chaque mot est associé, par l'intermédiaire du verbe, un acteur et l'objet de discours de type 'événement' se construit à travers la constellation de ces acteurs.

En soulevant la question des rapports entre cotexte et sens, la description des pratiques associées sert surtout de point d'appui à un approfondissement du sens des mots. Le cotexte est une voie d'accès au sens : il permet de mettre en évidence le sens de certains mots (*dossier*) mais il participe également à la construction du sens. C'est le cas de *guerre* : le sens du mot n'est pas tout entier concentré dans le mot mais le résultat d'une interaction avec le cotexte, qui détermine deux facettes ([global] et [- réciproque]). Le mot *crise* comporte dans son sens une part énonciative qui détermine des rapports expérientiels à l'objet, sur lesquels on s'est appuyé pour proposer une représentation des relations entre les quatre mots d'événement. Trois d'entre eux (*crise*, *dossier* et *conflit*) se caractérisent par la pratique *régler* : qu'il s'agisse du conflit militaire ou du conflit social, les deux événements sont, dans le discours, envisagés comme un problème à résoudre.

Chapitre 6 LA RELATION D'OPPOSITION

Ce chapitre a pour objet la relation d'opposition, envisagée sous l'angle du point de vue dont elle est marquée en particulier par les désignations du conflit et leur environnement prépositionnel. En effet, la relation d'opposition est ce qui fait le ciment entre les deux adversaires malgré la conflictualité. Cette caractéristique pousse les sociologues à considérer le conflit comme une forme d'interaction. En ce sens, la relation d'opposition est une autre manière d'envisager la cohérence de l'événement.

Si un conflit est défini par l'opposition de deux groupes sociaux, il y a plusieurs manières d'en rendre compte par le langage. Dans le champ associatif du conflit, ce sont les prépositions qui expriment la configuration de la relation entre les actants. Cette relation d'opposition peut être envisagée de différentes manières, comme en témoignent les différentes structures syntaxiques : *le conflit entre X et Y*, *le conflit de X avec Y* ou *le conflit (de X) contre Y*. Dans une perspective cognitive, les prépositions sont conçues comme un moyen d'accéder à nos perceptions. À partir de l'étude de prépositions dans leurs emplois spatiaux, Claude Vandeloise (1986 : 239) établit un parallèle entre « la façon dont nous percevons et concevons l'espace et la manière dont nous le décrivons linguistiquement ». Peut-on établir un tel parallèle entre perception et expression linguistique en ce qui concerne la relation d'opposition ? C'est une des questions auxquelles on se propose de répondre dans ce chapitre.

On commence par envisager la relation d'opposition telle qu'elle peut apparaître au niveau de la macro-structure sémiotique du journal, avant d'analyser les syntagmes prépositionnels dans leur environnement discursif.

6.1. La relation d'opposition au niveau sémiotique

Dans un premier temps, la relation d'opposition a été envisagée sous un angle sémiotique. On fait l'hypothèse que, un conflit se caractérisant par une relation d'opposition, il est possible que cette relation soit représentée sémiotiquement. La relation d'opposition ne sera pas abordée frontalement mais par l'intermédiaire de la mention des différents protagonistes dans la macro-structure du journal. Deux modes sémiotiques sont analysés : les cartes géographiques représentant les opérations militaires en Afghanistan et l'hyperstructure²⁴³ dans le conflit des intermittents.

²⁴³ Cette notion est définie plus loin (voir 6.1.2.1).

6.1.1. La guerre en Afghanistan

Les cartes géographiques font partie de la représentation sémiotique du conflit et sont spécifiques au conflit militaire, ce qui a justifié leur étude celle des titres et des domaines scéniques²⁴⁴ étant réservée au conflit des intermittents. Rendre compte d'un conflit par l'intermédiaire d'une carte est une représentation sémiotique courante²⁴⁵ qui allie la dimension de la localisation de l'événement à celle de l'action qui le constitue. Dans le corps des articles, la guerre est dite *contre Al-Qaïda et les talibans* ou *contre Ben Laden* (voir 6.3.1.1). Le transfert sur un autre mode sémiotique modifie-t-il l'expression de la relation actantielle ? En effet, le discours, comme les représentations cartographiques, est apte à manier des symboles, mais ces deux modes sémiotiques donnent-ils pour autant une représentation de la réalité identique ?

On a travaillé sur un corpus composé des cartes relevées dans les sous-moments discursifs²⁴⁶. Ce corpus²⁴⁷ comprend 8 cartes représentant, dans *le Monde*, les opérations militaires et 16 cartes dans *le Figaro*²⁴⁸. Deux éléments ont été analysés : la mention des différents acteurs dans les titres et dans les légendes des points notés sur la carte. En effet, sans les titres et légendes, la représentation sémiotique resterait opaque.

Dans une première approche, les titres donnent une indication de la focalisation des cartes. Jusqu'au 11 novembre, c'est-à-dire durant le premier mois du conflit, les titres concernent majoritairement l'acteur américain :

(135) Dans LM : Premier jour de l'opération « Liberté Immuable » (9/10), La deuxième vague de bombardements (10/10), Huitième jour des frappes aériennes (16/10).

Dans FIG : Le temps de la riposte (8/10, le titre de la carte correspond au titre de la Une), Seconde nuit de bombardements et premiers bilans (9/10), Poursuite des bombardements et préparation de l'offensive terrestre (20-21/10).

Vers la mi-novembre, la focalisation change et se déplace vers l'Alliance du Nord. Le basculement s'opère le 11-12 novembre pour LM (« Un premier succès important pour la coalition anti-talibans ») et le 10-11 novembre pour FIG

²⁴⁴ La notion de domaine scénique est précisée plus loin (voir 6.1.2).

²⁴⁵ On présente quelques exemples dans les annexes (voir doc. 23). Les cartes sont associées à la dénomination propre du conflit : *la guerre d'Afghanistan* et *la guerre du Golfe* (voir chap. 7).

²⁴⁶ Les sous-moments discursifs sont les moments spécifiques où l'événement fait l'objet d'un traitement quantitativement important à l'intérieur du moment discursif global (voir chapitre 2, 2.4).

²⁴⁷ On présente des exemples de cartes dans les annexes (voir doc. 22).

²⁴⁸ Cet écart est à rapprocher d'un phénomène général : les cartes et photographies sont plus fréquentes dans *le Figaro* que dans *le Monde*.

(« Percée des troupes anti-talibans »). Le 13 novembre, les deux journaux titrent leurs cartes par rapport à l'Alliance du Nord : « L'avancée de l'Alliance du Nord » (LM) et « Les avancées de l'Alliance du Nord » (FIG). Les titres des cartes suivent les différents sous-moments discursifs constituant l'événement mais sont centrés sur les États-Unis ou sur l'Alliance du Nord, jamais sur les talibans. L'étude des titres doit cependant être complétée par celle des légendes des actions locales.

En effet, malgré ce changement de focalisation, des États-Unis vers l'Alliance du Nord, les acteurs mentionnés le plus fréquemment dans les légendes d'actions sont stables : les États-Unis, l'Alliance du Nord et les talibans. Un acteur échappe à cette liste alors qu'il apparaît dans les désignations en discours : l'organisation Al-Qaïda et son chef Oussama Ben Laden, qui représente l'objectif de la traque des États-Unis. Cet acteur n'est mentionné qu'une fois dans LM, uniquement à la fin de l'événement (le 7/12 : « Offensive contre les forces d'Al-Qaïda »). En revanche, il apparaît dans FIG, bien que sporadiquement, au début et à la fin de l'événement, dans des indications locatives :

- (136) « Camps d'entraînement de Ben Laden » (8/10 et 9/10) (voir carte plus haut)
- « Zone de refuge présumée d'Oussama Ben Laden et du mollah Omar » (17-18/11)
- « Frappes américaines sur les camps d'entraînement de ben Laden », « Marut. Cache supposée de ben Laden » (19/11)
- « Autour du repaire présumé de Ben Laden » (6/12)
- « Tora Bora. À Tora Bora, capitulation annoncée des talibans formant la garde rapproché de Ben Laden » (12/12).

Il va de soi que les informations concernant Al-Qaïda sont sans doute peu nombreuses. Malgré tout, certaines informations sont disponibles puisque présentes dans *le Figaro*. De nouveau, le choix des deux journaux s'avère être assez différent.

Les mentions d'Al-Qaïda apparaissent dans la légende, mais les titres des cartes ne concernent que, ainsi que mentionné plus haut, l'Alliance du Nord, les talibans ou les Américains. La guerre représentée sur les cartes n'oppose donc pas les mêmes actants que ceux qui sont accessibles à travers les désignations de l'événement (voir plus loin). Un des principaux acteurs est dans la majorité des cas absent des cartes. S'agit-il d'une difficulté à considérer une organisation terroriste et son chef comme adversaire ? Cette relation d'adversité ne serait pas représentable.

La place accordée aux différents actants varie en fonction du journal. La comparaison des légendes et des commentaires portés sur les cartes révèle que LM privilégie la mention d'actions effectuées par l'Alliance du Nord (18 mentions) :

- (137) « Zones contrôlées par l'Alliance du Nord »
« prise de la ville par l'opposition »
« Mazar-e-Charif, tombée aux mains de l'Alliance du Nord le 9 novembre »

par rapport aux actions américaines (13 mentions) :

- (138) « frappes aériennes »
« bombardements américains »
« bombardements contre les positions talibanes en soutien de l'offensive de l'opposition »

ou talibanes (5 mentions) :

- (139) « les talibans battent en retraite »
« 2000 à 3000 talibans, Tchétchènes et Pakistanais encerclés ».

Il faut noter que seuls l'Alliance du Nord et les talibans sont réunis par une activité réciproque (« affrontements talibans-Alliance du Nord », « combats Alliance/talibans »). On ne relève jamais d'opposition directe entre les États-Unis et les talibans. Par ailleurs, les talibans sont les seuls à subir des actions de la part d'autres actants (« 2000 à 3000 talibans, Tchétchènes et Pakistanais encerclés »). Dans FIG, en revanche, c'est l'actant américain dont les actions sont les plus mentionnées : 48 mentions, contre 35 pour l'Alliance du Nord. Les talibans sont plus souvent mentionnés que dans LM (21 mentions contre 5 pour LM). Mais, comme dans LM, les talibans sont également les seuls à subir des actions (« Mazar-e-Charif. Massacre d'une centaine de jeunes talibans par les troupes de l'Alliance du Nord », « Kunduz. Un groupe issu des 30 000 talibans contrôlant une zone autour de la ville a été capturé », « bombardements de tanks et de véhicules blindés des taliban »).

En ce qui concerne la relation d'opposition, on observe une variation au niveau des actants mentionnés, selon les journaux : alors que LM met plus l'accent sur l'Alliance du Nord, FIG met en avant les États-Unis et les talibans. De plus, les cartes, surtout dans LM, mentionnant peu Ben Laden ou Al-Qaïda, on peut penser que les différents supports sémiotiques (cartes *vs* discours) représentent différemment la relation d'opposition.

6.1.2. Le conflit des intermittents

Pour analyser la relation d'opposition telle qu'elle est représentée dans l'espace sémiotique de la page de journal, on s'est appuyé sur l'hyperstructure. Chaque article adoptant un angle sur l'événement, on a considéré que l'hyperstructure véhicule différents domaines scéniques qui constituent, ensemble, une représentation du conflit. En effet, sur une même page se côtoient des articles qui transmettent différents aspects de l'événement. On ne s'est pas intéressé à l'ensemble des domaines scéniques, ce qui est d'autant moins nécessaire que le domaine scénique des festivals d'été et de leur annulation domine largement. L'attention s'est portée sur l'opposition, c'est-à-dire à la mention des différents acteurs.

6.1.2.1. L'hyperstructure, les angles, les domaines scéniques

La notion d'hyperstructure rend compte des caractéristiques sémiotiques de la page de journal. G. Lugrin la définit comme

un élément de structuration de l'information, intermédiaire et facultatif, situé entre le journal et l'article. Elle trouve son origine dans un processus d'éclatement ou de réunion. Elle est formée d'un ensemble d'articles et d'images graphiquement regroupés et complémentaires, bornés à la limite matérielle de l'aire scripturale visible de la double page.

(Lugrin 2001 : 69)

L'hyperstructure permet de rassembler des éléments, qui sont « graphiquement regroupés et complémentaires ». Elle vise à présenter différents aspects d'un même événement ou phénomène. On s'est donc posé la question de savoir comment elle est utilisée dans notre corpus. Elle semble liée à une représentation du conflit comme une addition de différentes scènes, ce qui rend compte de la complexité de l'événement : la scène des festivals et de leur annulation, la scène des négociations syndicales, la scène de la réaction du gouvernement, la scène des abus de l'intermittence par certains secteurs, la scène de la situation à l'étranger...

L'hyperstructure est liée à une pratique journalistique, celle de découper les sujets abordés selon des "angles". Ce terme indique que l'ensemble de l'article doit être orienté dans une direction déterminée et précise. D'ailleurs,

la règle générale de choix de l'angle est simple : se méfier du général (« le chômage en France »...) et réduire le champ pour être à la fois plus original, plus

d'actualité, plus pertinent, plus complet, mais aussi plus concret, plus adapté à son public. Et ainsi avoir une chance de capter l'attention du lecteur.

(Agnès 2002 : 99)

Le choix d'un angle se fait une première fois avant le recueil des informations, et ensuite lors de l'écriture. Les différents angles permettent de décomposer l'événement pour le saisir de manière spécifique. On se propose d'adopter la démarche inverse : de recomposer l'événement à partir du produit et des différents angles adoptés²⁴⁹.

On peut rattacher la pratique professionnelle de *l'angle* de l'article à la notion de domaine scénique, proposée par P. Charaudeau *et al.* (2001 : 33). À côté de la structuration du monde par les rubriques, le domaine scénique constitue la structuration de ce champ comme l'univers référentiel que construit le média. P. Charaudeau *et al.* distinguent pour le conflit en ex-Yougoslavie dix domaines scéniques ou scènes : les scènes diplomatique, médiation-interposition (Otan, casques bleus, Forpronu), humanitaire, conflit armé, civile, religieuse, opinion publique internationale, médiatique, politique française, politique internationale. Le domaine scénique se définit par « un critère d'*actantialisation* (qui fait quoi sur qui ?), en décrivant les "actants", les "processus" dans lesquels ils sont impliqués et les finalités qu'ils sont censés poursuivre, et de *déclaration* (qui parle à quoi à propos de quoi ?), en décrivant les sujets de parole, la valeur discursive de celle-ci et la finalité qu'ils visent » (Charaudeau *et al.* 2001 : 33). La distinction entre action (*actualisation*) et parole (*déclaration*) n'est pas aisée à maintenir dans un corpus médiatique, attendu que de nombreuses actions sont langagières, celles des syndicats par exemple. On se focalise uniquement sur le critère de l'*actantialisation* et on l'abordera à travers les titres, qui donnent une idée de l'angle adopté par l'article²⁵⁰.

6.1.2.2. Analyse des titres

Parmi l'ensemble des titres relevés pendant les sous-moments discursifs, on a isolé la mention des différents acteurs du conflit. Les deux journaux partagent les

²⁴⁹ L'observation des différents angles ne préjuge en rien de la surface accordée à tel ou tel aspect du conflit. Une telle hypothèse, qui demanderait à être envisagée selon des méthodes d'analyse de contenu, bien qu'éventuellement utile à notre recherche, n'est pas absolument indispensable par rapport à notre objectif.

²⁵⁰ Il est bien évident qu'un titre ne donne pas une représentation complète du contenu de l'article mais seulement de ce qui a été considéré comme central. Compte tenu de l'importance de l'hétérogénéité énonciative, il serait presque impossible de rendre compte du contenu d'un article. Les titres sont donc apparus comme un niveau d'analyse permettant une rapide analyse de contenu.

titres centrés sur les actions des intermittents (les grèves, l'annulation des festivals), c'est le domaine scénique prédominant. On donne ci-dessous quelques exemples :

- (140) La colère des intermittents menace les festivals d'été (LM, 01/07/2003)
 - Les intermittents engagent l'épreuve de force (LM, 01/07/2003)
 - Vent de révolte des intermittents au Festival d'Avignon (LM, 04/07/2003)
 - Les intermittents tentent de s'organiser (LM, 12/07/2003)
 - Les intermittents du spectacle multiplient les manifestations (FIG, 30/06/2003, surtitre)
 - Les incohérents du spectacle (FIG, 09/07/2003)
 - Les intermittents en croisade sur la Croisette (FIG, 12/05/2004)

La présence de ce domaine scénique est tellement forte qu'on n'a pas jugé nécessaire de le quantifier. En revanche, il est apparu intéressant de relever les autres acteurs mentionnés. Ces titres sont beaucoup moins fréquents et caractérisent les journaux.

En dehors des intermittents, les acteurs mentionnés sont : le ministre de la Culture (Jean-Jacques Aillagon puis Renaud Donnedieu de Vabres), le premier ministre, le gouvernement, le président de la République, les syndicats de salariés, les syndicats patronaux, les partenaires sociaux et l'Unedic. Le nombre de mentions de chaque acteur est résumé dans le tableau ci-dessous.

Figure 29. Mention des protagonistes dans les titres (corpus Intermittents)

Acteur	Nombre de mention	
	LM	FIG
Ministre de la Culture	16	19
Premier Ministre	3	2
Gouvernement	2	1
Élysée	4	3
Syndicats de salariés	11	4
Syndicats patronaux	5	3
Partenaires sociaux	1	1
Unedic	4	1

Dans les deux journaux, c'est le ministre de la Culture qui apparaît le plus fréquemment. Proportionnellement, il apparaît davantage dans FIG que dans LM. Les proportions s'inversent en ce qui concerne le second acteur le plus mentionné, les syndicats de salariés. Alors que cet acteur apparaît 11 fois dans LM, il n'est mentionné que 4 fois dans FIG. Sur ces 4 occurrences, seule une est

constituée par un nom de syndicat (Les responsables s'engagent [titre] / L'appel du Syndeac²⁵¹ [sous-titre], 24/07/2003) ; les autres mentions des syndicats dans FIG sont génériques :

- (141) Intermittents Les responsables des centrales syndicales étaient reçus, hier, au ministère de la Culture (FIG, 04/07/2003)
Renaud Donnedieu de Vabres engage patronat et syndicats à renégocier la réforme / Le gouvernement reprend le dossier des intermittents (FIG, 20/04/2004)
Intermittents : Donnedieu de Vabres a fini par apaiser les syndicats (FIG, 22-23/05/2004)

À l'inverse dans LM, les noms des syndicats sont mentionnés. Le syndicat le plus cité est la CGT :

- (142) Intermittents du spectacle : accord signé sans la CGT ni FO (LM, 30/06/2003)
La réforme contestée par la CGT et FO (LM, 01/07/2003)
Intermittents : Élysée et CGT cherchent une issue au conflit (LM, 12/07/2003)
La CGT embarrassée par la radicalisation de sa fédération spectacle (LM, 12/07/2003)
La CGT et FO contestent la légalité de certains points de l'accord modifiant le régime des intermittents (LM, 27-28/07/2003)

La différence entre le nombre de mentions des syndicats de salariés et celles des syndicats patronaux représentés par le Medef est importante : le Medef ou son président est, dans chaque journal, deux fois moins cité que les syndicats de salariés. On remarque également que l'Unedic est très peu mentionné, en dépit du fait que cet organisme soit responsable de la signature du protocole d'accord. Finalement, l'acteur le plus fréquent est politique : ministre de la Culture, premier ministre, gouvernement et présidence de la République. On peut faire l'hypothèse que c'est l'adversaire qui émerge en face des intermittents. Ces résultats sont congruents avec ce que repère la sociologie des mouvements sociaux.

En effet, parmi les biais²⁵² du travail journalistique structurellement défavorables aux mouvements sociaux identifiés par les sociologues, E. Lagneau

²⁵¹ Syndeac : Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles.

²⁵² E. Lagneau (2005) souligne trois autres biais du travail journalistique structurellement défavorables aux mouvements sociaux. Le premier concerne les coûts de l'accès aux médias pour les groupes protestataires contraints de faire « l'actualité » faute de disposer d'un droit d'entrée, ce qui est le cas, en revanche, des institutions reconnues. Le second a trait à la faible mobilisation par les journalistes des cadres d'injustice et d'action collective, c'est-à-dire que l'événement n'est pas problématisé comme une injustice qu'il est possible ou légitime de réparer par une action collective. Le troisième est lié à la répartition des tâches entre des journalistes chargés du côté émotionnel et vécu des salariés en lutte et

(2005 : 70) identifie le mode de traitement de l'information « qui donne la prépondérance aux sources officielles, notamment politiques ».

Δ Dans le cas de la guerre en Afghanistan, on a pu constater d'importantes différences dans la mention des acteurs. LM cite peu les talibans et une seule fois Al-Qaïda, alors que FIG mentionne régulièrement les talibans et un peu Al-Qaïda. On peut dire que les cartes du *Monde* présentent plutôt la guerre américaine tandis que celles du *Figaro* mettent davantage en évidence l'opposition entre les adversaires. Dans le cas du conflit des intermittents, on remarque que les acteurs les plus cités sont les intermittents. Ensuite, on relève le gouvernement. Les syndicats apparaissent assez peu, davantage dans LM que dans FIG. Dans ce conflit, la relation d'opposition apparaît centrée sur les intermittents et le gouvernement. Alors qu'on observe un consensus dans les deux journaux concernant la représentation de l'opposition pour le conflit des intermittents, on relève des variations de point de vue dans le cas de la guerre en Afghanistan.

L'analyse sémiotique offre une représentation de la relation d'opposition au niveau de la macro-structure du journal. Cette représentation est-elle congruente avec celle qui est véhiculée par les désignations de l'événement au niveau du discours ?

6.2. Préposition et point de vue

L'analyse de la relation d'opposition dans la macro-structure du journal est apparue comme le résultat d'un point de vue sur le conflit, qui fait mettre l'accent sur tel ou tel acteur. Mais le syntagme *point de vue* est polysémique. On l'a pour l'instant employé dans son sens courant de « manière de voir les choses ». Il convient de lui donner une définition linguistique. Cela fait, on cherche à articuler le point de vue à l'expression de la relation d'opposition par la nomination. L'analyse s'est focalisée sur les prépositions qui, plus fréquemment que les verbes, expriment l'opposition et sont spécifiques de certains des mots du conflit (*guerre* et *conflit*).

6.2.1. La notion de point de vue

Le syntagme *point de vue* (désormais PDV) apparaît, avec des définitions différentes, dans plusieurs approches, linguistique et littéraire : la linguistique praxématique, la théorie de l'argumentation dans la langue et la narratologie. On

d'autres qui sont chargés du côté « rationnel », au sens étroit de rationalité économique. Cette coupure entre les deux aspects ne permet pas de poser correctement le problème.

les examine tour à tour pour identifier celle qui est la plus proche de notre objectif, rendre compte du point de vue sur la relation d'opposition.

6.2.1.1. La linguistique praxématique

La linguistique praxématique défend une approche la nomination sous l'angle du locuteur : la nomination exprime une vision de la chose nommée, à partir du "point de vue" (Siblot 2001 : 202) auquel se place le locuteur. En nommant, le locuteur transmet son rapport à l'objet (voir chap. 1, 1.2.4). Le locuteur n'est pas nécessairement individuel, comme le montre le recours à la notion de formation discursive. Cependant, cette proposition ne permet pas d'appréhender ce qui constitue notre objet dans ce chapitre, c'est-à-dire la relation d'opposition. La raison en est qu'elle est centrée sur le nom (nom commun, nom propre) et non sur le syntagme. Or l'objet de ce chapitre est le nom ainsi que son environnement prépositionnel²⁵³.

D'autres approches de la notion de point de vue ne se focalisent pas sur le niveau d'analyse du nom.

6.2.1.2. L'argumentation dans la langue et la narratologie

Deux autres approches utilisent la notion de point de vue : la théorie de l'argumentation dans la langue et la narratologie.

La notion de PDV en linguistique apparaît chez O. Ducrot (1984) dans le cadre de la théorie de la polyphonie. Il en donne la définition suivante :

Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualité), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux.

(Ducrot 1984 : 205)

Une telle définition place le point de vue dans l'ordre de la phrase et plus du nom. Un point de vue est une proposition logique au sens où elle n'a pas (pas toujours) de réalité empirique. Une telle définition du point de vue tient à ce que, pour Ducrot, un locuteur fait s'exprimer dans son énonciation des énonciateurs,

²⁵³ Il serait sans doute possible d'adapter la proposition praxématique à notre objet, mais cela risquerait de masquer la spécificité des analyses qui vont suivre.

auxquels il n'attribue pas nécessairement de mots précis. Cette définition du point de vue est liée à une conception particulière des énonciateurs :

J'appelle 'énonciateurs' ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leurs attitudes, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles.

(Ducrot 1984 : 204)

Dans les études littéraires, la notion de point de vue (ou de « focalisation ») sert au repérage de la source des perceptions relatées dans le roman. Il s'agit de repérer la source de la sélection narrative, cette source étant le personnage, le narrateur ou un foyer éloigné extérieur à la narration.

P. Dendale et D. Coltier (2003) font une présentation comparée des approches argumentative et narratologique, qui s'opposent sur deux points : le niveau d'analyse et l'objectif de l'analyse. Alors que le niveau d'analyse est le texte (littéraire) en narratologie, il s'agit de l'énoncé ou de la proposition dans la théorie de l'argumentation dans la langue. Tandis que l'objectif des études littéraires est d'identifier la source du point de vue (le narrateur, le personnage), celui de la théorie de l'argumentation dans la langue est de repérer les différents points de vue d'un énoncé pour démontrer son caractère polyphonique²⁵⁴. La principale différence relevée par P. Dendale et D. Coltier entre les deux approches est d'ordre épistémologique :

Dans les études littéraires, la notion de PDV apparaît comme un véritable *objet* de description, alors que dans les études linguistiques polyphoniques c'est plutôt un *outil* de description et non un *objet d'étude* proprement dit.

(Dendale et Coltier 2003 : 114)

L'utilisation de la notion va varier : le point de vue est une catégorie descriptive pour les études littéraires, « on peut dire qu'on *étudie* le PDV, en entendant par là le type de focalisation dans tel ou tel passage » (Dendale et Coltier 2003 : 114), alors qu'en linguistique polyphonique, on pose l'existence du point de vue comme point de départ pour étudier l'interaction des différents énonciateurs dans l'énoncé.

De ces deux utilisations du terme de *point de vue*, l'approche narratologique, telle qu'elle est reformulée par A. Rabatel, est la plus proche de nos objectifs.

²⁵⁴ Tout contenu sémantique, du moment qu'il est énoncé, est *ipso facto* un point de vue.

Alors que l'approche de G. Genette consistait à rechercher le foyer « qui voit » ou « qui sait », A. Rabatel déplace quelque peu la visée des études narratologiques :

ce qui apparaît déterminant, ce n'est plus [...] "qui" voit ou "qui" sait, c'est l'analyse concrète de la référentialisation du focalisé et, à partir d'elle, le repérage de l'énonciateur responsable des choix de référentialisation.

(Rabatel 1998 : 59)

Le déplacement est méthodologique : c'est à partir de la référence des éléments focalisés qu'on repère l'énonciateur, ce repérage demeurant l'objectif de l'analyse. Dans l'univers narratif, Rabatel considère que deux points de vue sont possibles : celui du narrateur et celui du personnage.

6.2.1.3. Le point de vue pour analyser la relation d'opposition

Dans une perspective d'analyse du discours, il est délicat de dire, comme le fait A. Rabatel pour la littérature, que l'énonciateur est « responsable des choix de référentialisation ». Une telle perspective se justifie dans le cadre des études littéraires ayant pour objet la singularité du texte considéré comme une œuvre artistique. Au contraire, en analyse du discours et en sémantique discursive, le paramètre du locuteur est rapporté à l'expression d'une position collective.

Par conséquent, on utilisera comme point de départ la définition d'A. Rabatel mais en opérant deux déplacements. Le point de vue est entendu comme une référentialisation de l'objet focalisé, ce qui permet de le considérer dans son aspect processuel et sans se limiter à la catégorie du nom. Cependant, ce déplacement ne nous paraît pas très éloigné de la perspective d'A. Rabatel (2003 : 8), qui souligne « l'importance de la saisie énonciative des phénomènes lexicaux ». On ne posera pas que l'énonciateur soit responsable de ses choix. L'énonciateur peut être porteur d'un point de vue collectif sur une relation d'opposition. Par ailleurs, compte tenu de l'observatoire qui a été choisi, les prépositions, le point de vue sera envisagé à l'articulation de la langue et du discours. L'introduction de ce chapitre a mentionné différentes prépositions, *avec*, *entre* et *contre*, ce qui pose les questions suivantes, qui seront abordées successivement : quel est le sens des prépositions ? Les différentes possibilités offertes par la langue sont-elles toutes réalisées en discours ? Parmi les mots d'événement, seuls deux sont régulièrement compatibles et observés avec les trois prépositions, il s'agit de *guerre* et de *conflit*. L'analyse concerne donc ces deux mots.

6.2.2. Valeurs des prépositions

L'interrogation sur les prépositions déterminant les mots *conflit* et *guerre* découle d'une recherche sur la manière de dire l'opposition entre les protagonistes en conflit. Le constat de la faible présence des formes comportant la préposition *entre* nous a poussée à nous interroger sur les prépositions *avec* et *contre*. Ces prépositions sont en relation distributionnelle après des verbes ou des mots exprimant le conflit. Si cela apparaît naturel pour la préposition *contre*, cela l'est moins pour *avec*. Cette préposition, remarque P. Cadiot,

ne filtre pas systématiquement les valeurs d' "opposant" par rapport aux valeurs positives opposées de "comitatif", "complice" ... ou "co"-*quelque chose*, auxquelles l'intuition l'associe préférentiellement.

(Cadiot 1997b : 141)

Cadiot donne les exemples suivants qui soulignent l'utilisation possible de la préposition *avec* pour exprimer l'adversité et l'alternance possible avec la préposition *contre* :

le soldat se bat avec ses alliés ;

le (soldat + nageur) se bat avec (ses ennemis + les vagues) ;

Siegfried combat (contre + ? avec le dragon) ;

Siegfried a mené tout le jour un combat sans pitié (contre + avec) le dragon).

(Cadiot 1997b : 141)

La proximité des deux prépositions est manifeste pour les valeurs d'échange (*échanger X contre Y / X avec Y*) et d'hostilité (*se battre avec/contre Y*).

6.2.2.1. La préposition *avec*

Deux questions se posent au sujet de la préposition *avec* :

- quel est le rapport entre le *avec* qui marque une activité commune (*se promener avec qqn*) et celui qui indique une relation d'opposition (*se battre avec/contre qn*) ?
- quelle est la relation entre le sujet et le complément dans les structures de type *X se bat avec Y* ? Sémantiquement, on est tenté de considérer X et Y comme un tout. Syntaxiquement, cependant, le complément Y se rapporte au verbe et non à X.

6.2.2.1.1. Un sens vériconditionnel réciproque

Dans une étude sur les cas où la préposition *avec* relie, à travers le verbe, deux noms animés, voire humains, qui gardent leur autonomie référentielle (SN1 – V – *avec* SN2), C. Schapira (2002) regroupe dans la valeur de réciprocity²⁵⁵ les cas où *avec* détermine un verbe impliquant des agents multiples : *se disputer* (versus *x gronde y*), *se quereller*, *se battre* (versus *x bat y*), *se réconcilier*, *se rencontrer*, *s'entretenir*, *s'associer*. On remarque qu'il y a dans cette liste des verbes de conflit et des verbes d'accord. L'auteur souligne deux caractéristiques.

Premièrement, la réciprocity « est **inscrite** dans le sémantisme verbal » (Schapira 2002 : 91, soulignement de l'auteur). Par conséquent l'action est symétrique : *Anne se dispute avec Pierre* implique *Pierre se dispute avec Anne*, ce qui est également souligné par P. Cadiot (1997b : 143).

Deuxièmement, « les agents sont perçus comme des entités distinctes, donc comptables ; même si le sujet est un seul nom au pluriel (*Les enfants se disputent*), il est toujours conçu comme un groupe d'individus et non comme une masse amorphe » (Schapira 2002 : 92). En cela, les verbes se construisant avec la préposition *avec* se distinguent de verbes comme *fourmiller*, *grouiller* ou des noms collectifs (*une foule*, *une équipe*) qui renvoient à une pluralité indistincte.

Pour résumer, on peut dire, d'une part que la préposition *avec* peut exprimer le conflit ou l'accord avec les verbes impliquant une activité réciproque, et, d'autre part, qu'elle individualise les agents.

6.2.2.1.2. La configuration du focus discursif

En comparant l'alternance entre la préposition *avec* et la conjonction *et*, I. Choi-Jonin (2002) souligne que *et* réunit deux termes dans le paradigme d'une même position syntaxique : dans *Pierre et Paul se disputent*, les SN *Pierre* et *Paul* sont tous deux en position de sujet. La préposition *avec*, en revanche, construit une position syntaxique autonome par rapport à un autre terme auquel elle est reliée : dans *Pierre se dispute avec Paul*, *Pierre* est sujet alors que *Paul* est complément d'objet indirect. Choi-Jonin explique cette différence en termes d'*empathie*. Cette notion, empruntée à S. Kuno, rend compte de l'identification de l'énonciateur avec une personne ou une chose qui participe à l'événement ou à l'état décrit dans une phrase, ce qui semble être proche de ce que nous entendons par la notion de point de vue. Dans *Paul et Marie se marient*, *Paul et Marie* occupent la position du sujet, et forment ensemble le centre du point de vue. Autrement dit, l'énonciateur présente l'événement du point de vue de *Paul et Marie*, c'est-à-dire

²⁵⁵ À côté de la valeur de réciprocity, C. Schapira (2002) distingue les valeurs de parallélisme (l'action est accomplie en parallèle par X et Y, comme dans *Pierre se promène avec Marie*) et d'asymétrie (*Pierre s'ennuie avec Ingrid*).

qu'il n'adopte ni le point de vue du seul Paul, ni celui de la seule Marie, mais le point de vue d'un tiers qui perçoit la situation dans sa globalité. En revanche dans *Paul se marie avec Marie*, *Paul* et *avec Marie* occupent deux positions syntaxiques différentes, et c'est le sujet *Paul* qui constitue seul le point de vue. Autrement dit, le locuteur présente l'événement du point de vue de *Paul* (Choi-Jonin 2002 : 18).

La préposition *avec* configure un focus discursif : dans le syntagme *X verbe (ou nom) réciproque avec Y*, l'énonciateur adopte le point de vue de X.

6.2.2.1.3. La dépendance syntaxique de Y par rapport à X

On a mentionné plus haut la non-coïncidence, pour la préposition *avec*, de la sémantique et de la syntaxe : si, sémantiquement, on est tenté de considérer X et Y comme un tout, syntaxiquement, ils sont séparés. I. Choi-Jonin (1995) propose de considérer le complément prépositionnel *avec Y* comme un élément de valence verbale qui serait disjoint du sujet, mais avec lequel la relation serait de type partie-tout. Choi-Jonin s'appuie sur le fait qu'un verbe dont la valence est marquée par le trait de complexité appelle un complément introduit par la préposition *avec* si le sujet du verbe n'est pas au pluriel. Il s'agit des verbes comme : *quereller, disputer, marier, comparer, associer, partager, dialoguer, etc.* Autrement dit, l'élément de valence plurielle est dédoublé : il peut être représenté par deux actants au singulier au niveau syntaxique. Dans l'énoncé *les parents se disputent*, la valence plurielle est réalisée par un seul SN alors que dans *Pierre se dispute avec Anne*, la valence plurielle est dédoublée. Pour Choi-Jonin :

[l]a préposition *avec* sert ici [...] à marquer le dédoublement valentiel en deux unités linguistiques syntaxiquement et référentiellement autonomes. À un niveau plus abstrait, on pourrait dire qu'il s'agit d'une relation partie-tout, le tout, l'élément valentiel, est représenté par les parties, les deux éléments actantiels.
(Choi-Jonin 1995 : 115-116)

On conclut avec Choi-Jonin que :

d'un point de vue syntaxique, *avec* sert à isoler une partie contenue dans une valence, en conférant à son régime une autonomie syntaxique. D'un point de vue sémantique, *avec* marque la dépendance de son régime vis-à-vis d'un autre terme présent dans la même construction verbale.
(Choi-Jonin 1995 : 118)

Il découle de cette indépendance syntaxique que la préposition *avec* confère l'autonomie à son régime.

6.2.2.1.4. L'autonomie référentielle de Y

La dernière caractéristique de la préposition *avec* est l'autonomie référentielle de Y. En comparant des alternances comme *manger à la cuillère / manger avec la cuillère*, P. Cadiot (1991 : 11) remarque que « le régime de *avec* est traité comme autonome par rapport à la prédication principale », contrairement à celui qui est introduit par *à* qui est saisi dans la continuité du prédicat. Le référent du nom introduit par *avec* est présenté comme autonome.

Du point de vue du sens général de la préposition, P. Cadiot (1997b : 156) propose la valeur instructionnelle suivante :

créer, par une mise en parallèle, les conditions d'une interaction optimale entre deux segments de la réalité référés. Le processus agit dans les deux sens : en dissociant et en associant.

(Cadiot 1997b : 156)

On peut résumer les conclusions sur le fonctionnement sémantico-syntaxique de la préposition *avec* dans les configurations de type *X verbe (verbe réciproque) avec Y* :

- elle est porteuse d'un sens vériconditionnel réciproque ;
- elle configure le focus discursif ;
- elle instaure une dépendance syntaxique de Y par rapport à X ;
- elle configure l'autonomie référentielle de Y.

6.2.2.2. La préposition *contre*

Le sens de la préposition *contre* est susceptible de variations assez importantes en fonction de l'articulation de ses différentes valeurs, dont :

la valeur spatiale : L'échelle est contre le mur (appui), il serra l'enfant contre lui (pression)

la valeur d'échange : Il a échangé un briquet contre un carnet.

la valeur d'hostilité : Ils luttèrent toute la nuit contre les assaillants.

Prenant comme point de départ le sens spatial de la préposition, A. Borillo (2003) s'appuie sur la valeur spatiale d'appui et de pression pour dériver les autres valeurs (l'opposition, l'échange). Elle pose comme valeur centrale l'idée que la préposition établit des relations entre deux forces contraires, « relations qui placent deux entités dans une tension dont ils constituent les pôles » (2003 : 61). P. Cadiot (2002) aboutit à une valeur générale qui nous semble assez proche mais s'oppose à l'idée de considérer la valeur spatiale comme première.

Les propositions de P. Cadiot permettent de rendre compte du phénomène de métonymie impliqué dans les constructions *contre* + *nom de pays* (la guerre contre l'Afghanistan). P. Cadiot (2002) compare différents emplois de *contre* : *être assis contre un mur, être contre le mur de Berlin, troquer un briquet contre un couteau, vingt films médiocres contre un bon*, qui correspondent respectivement aux valeurs de proximité avec contact, opposition-conflit, échange et proportion. Il dégager le principe général suivant : *contre* produit l'effet interprétatif que le nom qui le suit agit comme une contre-force. Par exemple, pour le « type expérientiel » proximité-contact :

(143) Max s'est heurté contre le poteau vs Max s'est heurté au poteau.

Cadiot considère qu'avec la préposition *contre*, le poteau est 'actif', qu'il réagit comme une contre-force, ce qui n'est pas le cas pour *à*. Cette idée de contre-force se retrouve dans d'autres cas :

(144) Max donne un briquet (contre + pour) un couteau de poche VS Max reçoit un briquet (contre + pour) un couteau de poche.

L'auteur propose l'explication suivante :

À la différence de *pour*, la bonne occurrence de *contre* (avec le verbe *donner*) correspond à l'évocation d'une activité positive (orientée comme une contre-force, une contre-activité) du receveur. La passivité d'un état de réception invalide *contre*.

(Cadiot 2002 : 17)

On retrouve cette idée directrice quand *contre* exprime l'opposition :

(145) Léa a de l'antipathie/ aversion / inimitié (pour + contre) Jules.

Léa entre en compétition contre ses amies.

Dans l'exemple 145, *contre* est impossible en dépit des vraisemblances lexicales qui font de l'antipathie, de l'aversion et de l'inimitié des sentiments adversatifs. L'inacceptabilité de *contre* dans ces contextes traduit là encore le fait que l'individu visé par ces sentiments n'est supposé exercer aucune contre-force. Le contraire est vrai avec *entrer en compétition*.

Si *contre* provoque un effet interprétatif de contre-force, on fait l'hypothèse que c'est cet effet qui provoque à son tour une interprétation du nom de pays (dans *la guerre contre* + *nom de pays*) comme un agent plutôt qu'une localisation. En effet, dans le cas de *contre* avec valeur d'opposition, la contre-force doit être issue d'un agent.

Cependant le travail de P. Cadiot est davantage focalisé sur le sens de la préposition et sur Y (qui est la source de la contre-force) que sur le rapport établi entre X et Y. C'est pourquoi on s'est également intéressé à la proposition de P. Péroz (2002). Celui-ci considère également que le sens spatial n'est pas premier mais propose de dériver tous les sens de la valeur d'échange. Il propose la caractérisation unitaire suivante :

En tant que préposition, *contre* met en relation deux termes X et Y. Dans cette relation, Y est le repère de X. *Contre* marque la réduction de leur altérité constitutive.

(Peroz 2002 : 118)

Ce principe peut être mis en œuvre de trois manières différentes (Peroz 2002 : 121). La première consiste à boucler la relation, c'est la valeur « d'échange » (avec l'échange des localisateurs de X et de Y). La seconde consiste à s'arrêter à un seul mouvement, le rapprochement des deux localisateurs suffit pour réduire l'altérité constitutive de X et de Y. Ce sont des exemples de la valeur « spatiale » qui illustrent cet autre cas de figure. La troisième est plus radicale, puisqu'elle consiste à dire qu'il n'y a plus de différence entre X et Y en supprimant l'un des termes de la relation. On retrouve, pour ce cas de figure, aussi bien des exemples de la valeur « spatiale » que de la valeur « d'hostilité ». Peroz donne les exemples suivants pour illustrer la suppression d'un des termes de la relation (X, Y ou X et Y, notés en gras).

(146) Il a échangé sa vieille voiture contre une moto.

Max pousse le lit contre le mur ; ils dansent joue contre joue.

Sa maison est juste contre la mairie. L'avion s'est écrasé contre la montagne (**disparition de X**). Il faut lutter contre la faim dans le monde (**disparition de Y**).

Vous avez un remède contre la grippe. Il s'agit de se battre contre ce fléau. Ils se battent les uns contre les autres (**suppression de X et de Y**).

(Peroz 2002 : 121, nous soulignons)

Cette approche souligne l'intérêt de ne pas uniquement considérer le sens de la préposition elle-même mais également le rapport établi par la préposition entre X et Y. P. Péroz souligne qu'il ne s'agit pas d'un rapport réciproque mais d'une dynamique visant à réduire l'altérité, que le complément Y soit de nature animée ou non.

Il convient de remarquer que les travaux sur les prépositions portent le plus souvent sur des structures verbales. La question des compléments des prépositions se pose un peu différemment dans le cas des noms. En effet, avec les verbes, c'est le sujet qui fournit le complément X et le complément de la

préposition est Y. Dans le cas des noms, la place du complément (donc la syntaxe de la préposition) est plus souple. La question qui se pose n'est pas simplement celle du nom régi par la préposition mais également celle des deux compléments. On reprend les résultats tirés des analyses sur le sens des prépositions en les déplaçant de configurations verbales à des configurations nominales, les verbes et les noms concernés présentant un sémantisme commun.

6.2.2.3. Préposition et point de vue

Après avoir défini la notion de point de vue et décrit les valeurs sémantiques des prépositions, on peut maintenant déterminer le point de vue et la configuration actantielle impliqués par le couple *nom + préposition*. On considère que :

- dans *la guerre/le conflit entre X et Y*, le procès est réciproque et le point de vue est celui d'un tiers qui perçoit globalement la relation entre X et Y ;
- dans *la guerre/le conflit de X avec Y*, le procès est réciproque et le point de vue est celui de X. X et Y représentent la valence plurielle mais dédoublée d'un mot, par conséquent ils sont sémantiquement dépendants ;
- dans *la guerre/le conflit de X contre Y*, le procès est non réciproque, en raison du sens de la préposition (la réduction de l'altérité impose une dynamique de X vers Y), et le point de vue est celui de X. La non-réciprocité est sémantique, ce qui n'implique pas que, référentiellement, l'action concrète soit elle aussi non réciproque. Par exemple, si les Américains font la guerre contre les talibans, on peut supposer que, dans les faits, ces derniers font également la guerre contre les Américains. Ce décalage entre les faits et le discours illustre sa non-transparence. On voit là le fondement du point de vue.

Dans l'analyse discursive, on s'appuie sur ces points de vue associés aux différentes prépositions. Avant cela, une remarque s'impose : la description sémantique s'est faite en supposant l'équiprobabilité des prépositions. Or l'observation d'un gros corpus de presse, constitué à côté du corpus de la thèse, montre que la distribution n'est pas régulière. Une contextualisation des formes est nécessaire.

6.2.3. Distribution prépositionnelle des mots *guerre* et *conflit* en corpus

L'observation d'énoncés réflexifs portant sur les prépositions (comme ceux qui sont cités dans le chapitre 2, 2.2.2) nous avait conduite à envisager de constituer ces syntagmes, nom et préposition, comme des observatoires linguistiques,

représentant une conception du conflit. On rappelle les exemples en soulignant en caractères gras les commentaires sur les prépositions :

« L'exigence de réciprocité fonde l'échange symbolique. Cette réciprocité exclut l'accumulation, le "pouvoir sur" » ; [...] c'est se reconnaître mutuellement digne **"d'échanger avec"** » (Boilleau 1995 : 74)

[À propos de la notion de conflit chez G. Simmel] : « il s'agit d'une forme d'interaction (parmi d'autres, bien que plus vive que d'autres), qui dès lors, est une forme d'AS-sociation : on est en quelque sorte **en conflit AVEC quelqu'un**, et les facteurs de DIS-sociation (la haine, l'envie...) ne sont que les causes du conflit, pas l'interaction proprement dite » (Mironesco 1982 : 27).

« Un mouvement social se définit par l'identification d'un adversaire. **Si des collectifs se mobilisent "pour"** – une hausse des salaires, le vote d'une loi –, **cette activité revendicative ne peut se déployer que "contre"** un adversaire désigné : employeur, administration, pouvoir politique » (Neveu 1996 : 10).

Ces trois extraits mettent en scène la relation d'opposition comme un lien (exprimé par la préposition *avec*) plutôt que comme une dissociation (exprimé par la préposition *contre*). Les études récentes sur les prépositions soulignent leur dimension cognitive en ce qu'elles configurent notre appréhension de la réalité. C. Vandeloise (1986 : 156) montre, par exemple, que le sens de la préposition *derrière* n'est pas exprimable par des coordonnées géométriques mais par une perception : si X est derrière Y, X est invisible (*l'arbre est derrière le mur*) ou inaccessible (*l'homme est derrière la grille*).

Ces études portent sur les prépositions ayant des emplois spatiaux. Une telle hypothèse est-elle transposable à l'expression de la relation de conflit ? On pourrait faire l'hypothèse que les syntagmes composés autour de *entre* ou *avec* auraient représentés le conflit comme une activité réciproque tandis que ceux composés de *contre* l'auraient représenté comme non-réciproque. On montrera que, si la thèse de la configuration de l'appréhension de la réalité par les prépositions se vérifie, les analyses de corpus révèlent que la configuration relève de phénomènes non pas cognitifs mais de nature textuelle et sociale.

Pour soutenir une hypothèse cognitive sur la configuration référentielle exercée par les prépositions, il faut considérer que les différentes prépositions sont équiprobables. Cela peut se justifier dans une approche qui s'appuie sur des exemples fabriqués. Toutefois, une analyse sur corpus montre que c'est loin d'être le cas. On observe en effet des associations préférentielles entre mots et prépositions. En effet, ayant constaté que la préposition *avec* semblait assez peu

fréquente avec le mot *guerre*, on a décidé de vérifier cet état de choses. Il a fallu pour cela sortir du corpus de la thèse. En effet, le risque était d'adopter une démarche circulaire²⁵⁶, en vérifiant sur le corpus lui-même une hypothèse destinée à valider un observatoire linguistique dont la finalité était l'analyse de ce même corpus. On a donc vérifié notre intuition sur un corpus non thématique, c'est-à-dire non limité au thème du conflit, mais en restant dans le même type de discours, la presse. L'objectif est de comprendre le fonctionnement habituel des formes avant d'en faire des observatoires linguistiques, c'est-à-dire des formes significatives par rapport à des paramètres "externes" au langage, démarche caractéristique de l'analyse de discours qui cherche à appréhender la covariation de formes de langue et de positionnements sociaux.

On a utilisé le corpus « Le Monde » rassemblé et balisé par S. Fleury au sein du Syled. Ce corpus est constitué de la version électronique du quotidien. On a utilisé les rubriques *France*, *Société* et *International* entre le mois d'avril 2003 et novembre 2004, soit sur près d'un an et demi. Il s'agit de ce que l'on peut appeler un corpus de grande taille (1 887 066 occurrences, soit près de 2 millions). Ses caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Figure 30. Caractéristiques du corpus non thématique (*le Monde*, avril 2003-novembre 2004)

	Dates	Nombre de formes
Rubrique France	03/04/2003-21/11/2004	70 320
Rubrique Société	17/04/2003-17/11/2004	58 925
Rubrique International	12/04/2003-21/11/2004	95 535

Les résultats obtenus sont récapitulés dans le tableau ci-après.

On a comparé les trois prépositions exprimant l'opposition, *avec*, *entre* et *contre*, ainsi que la préposition *de* puisqu'elle apparaît dans les syntagmes composés dénommant l'événement de manière singulière (*la guerre d'Afghanistan*, *le conflit des intermittents*). Les diverses formes de la préposition (*de*, *d'*, *des*, *du*) sont regroupées sous la forme non fléchie et notée en majuscule, DE.

²⁵⁶ En effet, « un corpus constitue en effet pour les linguistes à la fois un outil servant de base à l'intuition en même temps qu'un moyen de validation empirique des hypothèses » (Blache 2000 : 83).

Figure 31. Distribution régulière des prépositions

Rubrique / segment	France		Société		International		Corpus Intermittents		Corpus Afghanistan			
	Le Monde	Le Figaro	Le Monde	Le Figaro	Le Monde	Le Figaro	Le Monde	Le Figaro	Le Monde	Le Figaro		
GUERRE	492	100%	228	100%	5115	100%			2648	100%	1924	100%
guerre contre	22	4,47%	12	5,26%	399	7,80%			215	8,12%	198	10,29%
guerre entre	8	1,63%	6	2,63%	25	0,49%			18	0,68%	13	0,68%
guerre avec	4	0,81%	0	0,00%	31	0,61%			16	0,60%	5	0,26%
guerre en	50	10,16%	21	9,21%	23	0,45%			134	5,06%	98	5,09%
guerre DE	126	25,61%	48	21,05%	583	11,40%			367	13,86%	340	17,67%
CONFLIT	295	100%	158	100%	1005	100%			440	100%	298	100%
conflit contre	2	0,68%	0	0,00%	3	0,30%			2	0,45%	0	0,00%
conflit entre	12	4,07%	13	8,23%	39	3,88%			16	3,64%	12	4,03%
conflit avec	20	6,78%	15	9,49%	38	3,78%			25	5,68%	8	2,68%
conflit en	7	2,37%	0	0,00%	36	3,58%			31	7,05%	11	3,69%
conflit DE	54	18,31%	24	15,19%	79	7,86%			30	6,82%	22	7,38%

Ces résultats mettent en lumière des associations linguistiques préférentielles entre un mot et certaines prépositions²⁵⁷. Il apparaît tout d'abord que, pour les deux mots, la préposition *de* est la préposition la plus régulièrement présente, ce qui n'est pas étonnant, étant donné qu'il s'agit de la préposition la plus fréquente en français²⁵⁸.

Le mot *guerre* est clairement plus fréquemment suivi de la préposition *contre* que des prépositions *avec* ou *entre*. Les résultats du corpus non-thématique et du corpus Afghanistan sont identiques, même s'ils sont plus accentués pour le corpus Afghanistan. Dans le corpus non-thématique, les segments *guerre avec* et *guerre entre* représentent entre 0 et 2,6% des occurrences, alors que *guerre contre* oscille entre 4,5 et presque 8% des occurrences. Dans le corpus Afghanistan, *guerre avec* et *guerre entre* sont encore moins fréquents (entre 0,2 et 0,7%) alors que *guerre contre* est plus affirmé (entre 8 et 10%). Par conséquent, dans les deux corpus, thématique et non-thématique, la préposition préférentiellement associée au mot *guerre* est la préposition *contre*. Ensuite, la préposition la plus fréquente est *entre* plutôt qu'*avec*.

Le résultat est inverse pour le mot *conflit* au regard de la comparaison de *avec* et *entre* : dans le corpus non-thématique, la préposition *avec* est très légèrement plus fréquente (5% des occurrences en moyenne, toutes rubriques confondues), que la préposition *entre* (4,4%). On retrouve cette répartition dans le corpus Afghanistan, où *conflit avec* représente 4,5% des occurrences et *conflit entre* 3,8%. Il s'agit là d'une différence très ténue, mais elle permet de considérer d'un œil plus aguerri les résultats pour le corpus Intermittents. En effet, dans ce corpus, on ne relève aucune occurrence du segment *conflit entre* alors que le segment *conflit avec* représente 3,2% des occurrences, ce qui est proche de sa fréquence dans les autres corpus, quoique légèrement inférieur. Il apparaît donc

²⁵⁷ Cela recoupe les observations de C. Blanche-Benveniste (1996 : 26), pour qui la recherche sur corpus de grande taille permet de montrer que « certains noms, loin d'être disponibles pour l'ensemble des fonctions nominales prévues par les grammaires, sont réservés à quelques utilisations restreintes, voire à une seule ». Cette remarque est également valable pour des formes verbales. Prenant l'exemple du passif, Blanche-Benveniste montre par exemple que le passif concerne dans la plupart des cas des verbes statifs (*le bar est fréquenté par les jeunes*) et beaucoup moins des verbes non statifs (le fameux exemple grammatical *la souris est mangée par le chat* est donc en position marginale). Cette remarque va dans le sens d'une intrication entre lexique et syntaxe puisque certaines constructions grammaticales (le passif par exemple) sont liées à des fonctionnements grammaticaux (l'aspect accompli) et lexicaux (certains verbes). Ces associations produites en discours dépassent la conscience linguistique des locuteurs (Biber *et al.* 1998 : 100). Ces remarques aboutissent à une remise en cause de l'opposition langue/parole, dans la mesure où « la somme de ces usages tend à s'identifier avec le système » affirme C. Blanche-Benveniste (1996 : 33). Dans notre cas il s'agit plutôt d'usages préférentiels dans la mesure où toutes les prépositions disponibles dans le système sont actualisées, même dans de faibles proportions.

²⁵⁸ Ces formes seront traitées dans le chapitre suivant (chapitre 7).

que le segment *conflit entre* est sous-employé dans le corpus Intermittents. On proposera une interprétation de cette absence en termes de point de vue.

Il résulte de cette étude que des distributions préférentielles des prépositions avec les mots *conflit* et *guerre* existent, ce qui permet de distinguer une forme marquée, c'est-à-dire inhabituelle (*la guerre entre*) d'une forme non marquée, c'est-à-dire régulière (*la guerre contre*). Il faut prendre en compte cette caractéristique avant d'interpréter les prépositions comme un mode d'appréhension de la réalité. Mais une approche comme celle que nous venons de mener ne permet pas d'envisager finement l'usage des prépositions, même si elle est une première étape pour les envisager sur un plan discursif. C'est pourquoi on poursuivra par une analyse plus contextualisée des formes.

Δ Au niveau discursif, la relation d'opposition est envisagée à travers l'environnement prépositionnel de certains mots du conflit, *guerre* et *conflit*. Le point de vue est défini comme un processus de référentialisation du focalisé. L'étude des valeurs sémantiques des prépositions *avec* et *contre* montre qu'elles mettent en relation les deux éléments X et Y : alors que la préposition *avec* configure la dépendance entre les deux éléments, la préposition *contre* souligne la réduction de leur différence. Concernant le point de vue, la préposition *entre* est associée à un point tiers (externe) sur l'opposition, alors que *avec* et *contre* sont porteuses du point de vue de X, l'énonciateur adoptant ce point de vue. Des associations préférentielles très nettes émergent : la préposition *contre* avec le mot *guerre* et la préposition *avec* pour le mot *conflit*. Cette section a permis de présenter le dispositif d'analyse en définissant le point de vue et son expression prépositionnelle ainsi qu'en déterminant la valeur discursive des différentes configurations prépositionnelles.

6.3. Fonctionnement discursif et textuel des prépositions

Dans le fonctionnement textuel des prépositions, deux aspects sont successivement envisagés : la nature du complément Y et la place du complément X. On commence par décrire le complément Y dans la mesure où il est *toujours* présent à une place fixe dans le syntagme, ce qui n'est pas toujours le cas du complément X. Toutes les occurrences des syntagmes prépositionnels seront prises en compte, pas simplement celles qui se rapportent à l'objet de discours, ce qui permettra de contraster d'éventuelles variations en fonction des événements. On poursuit en effet deux objectifs : caractériser le fonctionnement discursif des syntagmes prépositionnels dont le nom-tête est *guerre* et *conflit* et étudier l'expression de la relation d'opposition telle qu'elle apparaît à travers la

nomination des deux objets de discours « la guerre en Afghanistan » et « le conflit des intermittents ».

6.3.1. Nature du complément Y

Le complément Y peut être un nom de pays, un nom d'entité abstraite, etc. On se demande si certains compléments sont favorisés par l'emploi de certaines prépositions en examinant successivement les segments répétés : *guerre avec*, *guerre contre*, *guerre entre*, *conflit avec*, *conflit contre* et *conflit entre*.

6.3.1.1. Corpus Afghanistan

Dans le corpus Afghanistan, on met l'accent sur la nature du complément Y en fonction des prépositions ainsi que sur le point de vue utilisé pour rendre compte de la relation d'opposition dans tel ou tel conflit.

6.3.1.1.1. Le segment *guerre avec*

On relève 5 occurrences du segment répété *guerre avec* dans FIG et 16 dans LM. Le sens privilégié de *avec* est le sens de réciprocité²⁵⁹. En effet, le sens de parallélisme est présent une seule fois :

(147) [...] il n' y a que quatre catégories de gens : ceux qui ont les moyens de s' exiler, ceux qui font la **guerre** avec les talibans pour gagner le paradis [...].

(LM, 24/10/2001, num 913)

Quand le mot *guerre* est suivi de la préposition *avec* dans son sens adversatif, il est le plus souvent²⁶⁰ suivi d'un nom de pays ou d'une variante, comme la forme officielle du nom de pays (*la république islamique d'Afghanistan*) ou une périphrase (*le voisin indien*).

(148) Les Afghans sont un ennemi redoutable et leur **guerre** avec les Russes les a contraints à augmenter la culture de l' opium pour la financer

(LM, 26/09/2001, num 1555)

(149) « Lors de la **guerre** avec la Serbie [en 1999], nous avons attaqué les cibles souterraines [...] »

(LM, 21/11/2001, num 416)

²⁵⁹ Les valeurs de *avec* autres que l'adversatif n'ont pas été prises en compte.

²⁶⁰ Dans 9 cas sur 12 dans LM et 2 cas sur 3 dans FIG.

Chapitre 6

- (150) [...] même pendant la guerre avec la Russie, personne n' a réellement prêté attention au naufrage du pays
(FIG, 05/10/2001, num 916)

Parmi les noms de pays en position de complément de *avec*, on relève plusieurs mentions de l'Inde (3 occurrences dans LM, 1 dans FIG).

- (151) Il en fut remercié par un soutien symbolique, mais inefficace, lors de sa guerre avec l' Inde en 1971
(LM, 28/09/2001, num 1501)
- (152) [...] cela avait donné lieu à une nouvelle guerre avec l' Inde, arrêtée après l' intervention du président américain Bill Clinton
(LM, 09/10/2001, num 1310)
- (153) [...] provoquant ainsi une guerre avec l' Inde qui portait le coup de grâce au rapprochement diplomatique amorcé
(LM, 19/10/2001, num 1033)
- (154) Dans un pays affaibli par les difficultés économiques, la corruption politique, l'instabilité gouvernementale et la menace récurrente d'une nouvelle guerre avec le voisin indien, l'armée est depuis longtemps considérée comme l'institution la plus puissante du Pakistan.
(FIG, 13/10/2001, num 728)

Les autres compléments entrant dans cette construction sont : *Al-Qaida, la première puissance mondiale et le monde musulman* (dans : *nous ne sommes pas en guerre avec le monde musulman*) dans LM et *quiconque ne partage pas leurs vues fanatiques et maniaques du monde* (dans : *les talibans qui sont en guerre avec ...*) dans FIG. Tous ces compléments renvoient à des groupes humains.

Seuls deux syntagmes réfèrent à l'objet de discours :

- (155) Pour l' instant, la guerre avec Al - Qaida continue et Zaman [un chef militaire de l'Alliance du Nord] doit négocier en permanence avec l'intransigeance des États-Unis dont il est le débiteur.
(LM, 19/12/2001, num 60)
- (156) – Le Monde : Qu'attendez-vous du discours de M. Bush à l'ONU samedi ?
– Joseph Biden : Qu' il redise, d' abord, que nous ne sommes pas en **guerre** avec le monde musulman
(LM, 10/11/2001, num 629, interview de Joseph Biden, démocrate américain, président de la commission des affaires étrangères du Sénat)

Dans ces deux extraits, l'énonciateur adopte le point de vue de X, X étant l'Alliance du Nord dans l'exemple 155 et les États-Unis dans l'exemple 156.

La forme *guerre avec* semble être privilégiée pour d'autres conflits, notamment des conflits qui sont peut-être moins présents à l'esprit des lecteurs ou des rédacteurs de LM et FIG, comme c'est le cas du conflit entre l'Inde et le Pakistan.

6.3.1.1.2. Le segment *guerre contre*

Après la préposition *contre*, on relève les compléments suivants²⁶¹, qui ont été rassemblés dans un tableau en fonction de leur nature : toponymes (à interprétation métonymique), noms d'individus ou de groupes d'individus et entités abstraites.

Figure 32. Compléments de *guerre contre* dans *le Monde* et *Le Figaro* (corpus Afghanistan)

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>
Toponymes (interprétation métonymique)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les États-Unis (2) ▪ l'Iran ▪ l'Irak (3) ▪ l'Afghanistan (5) ▪ l'URSS (2) ▪ l'Angleterre ▪ Israël ▪ Bagdad (2) ▪ notre pays ▪ un pays arabe ou musulman ▪ un pays musulman 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'Irak (8) ▪ l'Afghanistan (8) ▪ l'Amérique ▪ la Tchétchénie (2) ▪ la Russie ▪ les États-Unis (2) ▪ Israël
Noms d'individus ou de groupes d'individus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les Soviétiques (15) ▪ ses partisans et contre d'autres organisations terroristes ▪ les Américains (4) ▪ l'Union soviétique (2) ▪ l'occupant soviétique (2) ▪ l'armée rouge (2) ▪ l'armée soviétique (2) ▪ les Russes (3) ▪ les musulmans (6) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ un seul homme ▪ un individu ▪ les Soviétiques (17) ▪ l'armée rouge (2) ▪ les infidèles (2) ▪ l'envahisseur soviétique (2) ▪ l'armée d'occupation soviétique ▪ les Russes (2) ▪ la milice au pouvoir à Kaboul ▪ « l'alliance des croisés et des Juifs »

261 Pour le syntagme *la guerre contre le terrorisme*, le relevé ne prend pas en compte les guillemets. Ces derniers étant essentiels à la circulation du syntagme, ils sont analysés dans le chapitre 8 (voir 8.2).

Chapitre 6

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ le peuple afghan (7) ▪ le peuple irakien ▪ les peuples islamiques ▪ les musulmans afghans ▪ Al-Qaïda (30) ▪ les talibans (5) ▪ des gens qu'elle [l'Amérique] ne connaît pas ▪ elle-même ▪ les Tchétchènes ▪ les Britanniques ▪ Oussama Ben Laden et les talibans (2) ▪ Oussama Ben Laden ▪ Oussama Ben Laden et Al-Qaïda ▪ l'organisation terroriste Al-Qaïda ▪ un ennemi « invisible » ▪ son propre peuple ▪ les terroristes islamistes ▪ les pauvres ▪ les impies ▪ nous 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les talibans (10) ▪ le peuple afghan (3) ▪ les afghans ▪ Massoud et l'Alliance du Nord ▪ (Oussama) Ben Laden (4) ▪ l'organisation d'Oussama Ben Laden ▪ le réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden ▪ les réseaux d'Al-Qaïda en Afghanistan ▪ Oussama Ben Laden et ses réseaux terroristes ▪ Oussama Ben Laden et ses terroristes ▪ les réseaux de la terreur ▪ Al-Qaïda et ses protecteurs talibans ▪ Al-Qaïda (2) ▪ les autres ▪ certains groupes religieux ou ethniques ▪ les pauvres et les civils innocents ▪ les minorités ▪ Brejnev ▪ les islamistes ▪ ses extrémistes ▪ un peuple ▪ les kamikazes du Hamas ▪ Hamid Karzaï
Entités abstraites	<ul style="list-style-type: none"> ▪ contre le terrorisme (67) ▪ la civilisation (2) ▪ l'islam (12) ▪ la terreur (6) ▪ l'impérialisme américano-occidental ▪ la nature ▪ le pouvoir algérien ▪ le régime des talibans (2) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ contre le terrorisme (74) ▪ l'ensemble du monde civilisé ▪ le financement clandestin des organisations terroristes ▪ l'islam (8) ▪ l'islamisme ▪ l'Occident impie ▪ l'Occident (3) ▪ notre pays

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'Occident ▪ le mal ▪ la pauvreté ▪ le nazisme ▪ le régime d'Afghanistan ▪ une grande puissance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une nouvelle sorte d'ennemi ▪ les réseaux ▪ « un nouveau fascisme animé au sein de l'islam par une minorité de fanatiques » ▪ l'argent terroriste ▪ la présence soviétique ▪ les rémouleurs de haine ▪ une religion ▪ l'obscurantisme ▪ le totalitarisme vert

À côté des toponymes, déjà repérés pour *guerre avec*, la liste des compléments fait apparaître le groupe des entités abstraites (*le terrorisme, la terreur, une religion, l'argent, l'obscurantisme*), absent pour la préposition *avec*.

Les emplois de *contre* relèvent ici de la valeur adversative de la préposition (non spatiale) : la contre-force s'interprète non pas comme un objet concret (*Il se plaqua contre la muraille*), mais « dans un sens abstrait mettant en jeu des intentions, des facultés mentales, psychologiques » (Borillo 2003 : 55). La contre-force réside alors dans un Y qui peut être animé, singulier ou pluriel (*la guerre contre le peuple afghan, la guerre contre les Russes*) ou une entité abstraite (*la guerre contre l'islam, la guerre contre la civilisation, contre le terrorisme*)²⁶².

Bien que le syntagme « la guerre avec le terrorisme » semble mal formé, il n'est pas complètement impossible. Normalement, la préposition *avec* dans son sens adversatif avec l'interprétation réciproque implique que les deux compléments X et Y appartiennent à la même classe sémantique, ce qui n'est pas le cas de *contre*.

²⁶² Les tables du lexique-grammaire, développées au Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique (LADL) autour de Maurice Gross puis de Gaston Gross, classent ces deux cas d'apparition de *contre*, avec complément [+ humain] et [- humain], dans des tables différentes. Dans la classe des tables 32 se trouve une sous-classe dans laquelle le N1 est [- humain] : *Ces mesures combattent l'incendie, Max combat l'incendie, Max combat (E + contre) les abus, Max combat pour la liberté, Max combat contre le cancer*. L'interprétation réciproque apparaît dans la table 35S qui regroupe des exemples comme *Max combat avec Luc = Max combat contre Luc = Max et Luc combattent = Max fait un combat contre Luc*. Cette table se caractérise par la relation de paraphrase entre la préposition *avec* et la conjonction *et* pour la mise en mot des actants.

Toutefois, ce syntagme est présent à titre d'hapax, avec la forme processuelle *en guerre*.

(157) Le Royaume-Uni, il [Tony Blair] l'a déjà dit maintes fois, est « *en guerre* » avec le terrorisme mis en œuvre par les mollahs dévoyés d'Afghanistan et Oussama Ben Laden, leur pupille.

(FIG, 03/10/2001, num 950)

On voit dans cet exemple la conjonction entre la facette²⁶³ [global], à interprétation réciproque, configurée par la préposition *avec* et un complément abstrait qui induit normalement la facette [– réciproque]. Cependant la nature abstraite du complément est atténuée par l'attribution d'acteurs humains au terrorisme (*les mollahs dévoyés d'Afghanistan et Oussama Ben Laden, leur pupille*). On peut voir une confirmation de la rareté de cet emploi dans le fait que, rendant compte sans doute du même discours, le quotidien *Le Monde* choisit d'utiliser la préposition *contre*²⁶⁴. Cependant, l'appartenance du référent à une classe humaine est plus marquée puisque le complément de *guerre* est : *contre les terroristes*.

(158) Il [Tony Blair] est le seul dirigeant étranger à avoir déclaré son pays « *en guerre* » contre les terroristes.

(LM, 03/10/2001, num 1401)

La facette est donc toujours [– réciproque] et le complément [+ humain]. Cet exemple apporte une confirmation du fait que le type de facette, [global] ou [– réciproque], n'implique pas nécessairement un type de complément ([– animé] pour la facette [– réciproque] par exemple).

Dans la construction de l'objet de discours, l'énonciateur adopte le plus souvent le point de vue d'un X qu'on peut identifier aux États-Unis, puisque les mentions les plus fréquentes sont celles de l'adversaire des États-Unis dans la guerre en Afghanistan. L'identification de cet adversaire est variable. Le nom de pays *Afghanistan* est faiblement représenté (13 occurrences au total). On trouve plus fréquemment *les talibans* (15 occurrences) et des SN coordonnés, comme *Oussama Ben Laden et Al-Qaïda*, *Oussama Ben Laden et ses réseaux terroristes* ou *Al-Qaïda et ses protecteurs talibans* (18 occurrences). Le SN *contre Al-Qaïda* apparaît très fréquemment dans LM (30 occurrences) mais le plus souvent dans des bandeaux en haut de page. Il est peu inséré au texte.

²⁶³ Les facettes du mot *guerre* ont été développées dans le chapitre précédent (voir chapitre 5, 5.5.2).

²⁶⁴ Il serait intéressant de retrouver l'original en langue anglaise ...

On peut également mentionner la fréquence du complément *contre les Soviétiques* (ou *contre l'occupant soviétique, contre l'armée soviétique...*), renvoyant à « la guerre d'Afghanistan de 1979-1989 », qui a opposé les Afghans et les Soviétiques soutenant un gouvernement afghan communiste fantoche. La mention de cet événement est même, en fréquence, supérieure à la mention du complément *les talibans*. Cette mémoire convoquée joue un rôle de contextualisation du discours et a des conséquences dans la construction du sens de la dénomination *la guerre d'Afghanistan* (voir chapitre 7, 7.3).

6.3.1.1.3. Le segment *guerre entre*

On relève 11 occurrences du segment *guerre entre* dans FIG et 18 dans LM. Avec la préposition *entre* on distingue deux groupes de compléments, selon qu'il s'agit d'un complément au pluriel ou de deux éléments reliés par la conjonction de coordination *et*.

Figure 33. Compléments de *guerre entre* dans le Monde et Le Figaro (corpus Afghanistan)

	Complément pluriel	Compléments coordonnés
LM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre nations ▪ entre les différents chefs de guerre ▪ entre elles [les nations musulmanes] ▪ entre les vainqueurs (2) ▪ entre factions moudjahidins 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre les musulmans et les chrétiens ▪ entre les musulmans et les États-Unis ▪ entre les États-Unis et un ennemi invisible ▪ entre l'Islam et l'Occident (2) ▪ entre l'URSS et l'Afghanistan ▪ entre l'Inde et le Pakistan ▪ entre ceux qui croient en Dieu et les mécréants ▪ entre Ben Laden et le monde ▪ entre les États-Unis et l'Afghanistan ▪ entre Saddam Hussein et l'Amérique
FIG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre civilisations ▪ entre services de renseignements occidentaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre l'Afghanistan et l'Union soviétique (3) ▪ entre l'ex-URSS et l'Afghanistan ▪ entre l'Occident et l'Islam ▪ entre le Nord et le Sud ▪ entre les musulmans et les États-Unis ▪ entre Assassins et croisés ▪ entre les talibans et les partisans de Massoud

Le point notable est que le syntagme *la guerre entre les États-Unis et les talibans* n'est pas observé. De plus, la seule désignation réciproque de la relation

d'opposition est *la guerre entre les États-Unis et l'Afghanistan*, relevée dans un entretien avec des juristes. En termes de point de vue, cette forme correspond à un point de vue tiers sur la relation d'opposition. Cette absence peut recevoir différentes interprétations. On pourrait se dire que cette relation d'opposition n'est pas envisagée d'un point de vue réciproque, soit pour des questions de point de vue (l'événement est envisagé du point de vue de l'un ou l'autre acteur, mais pas d'un tiers externe), soit pour des questions de temporalité (on n'a pas encore de vision rétrospective de l'événement qui permettrait de l'envisager dans son ensemble). On peut tout de même conclure qu'un point de vue tiers sur la relation d'opposition est extrêmement rare dans le corpus.

En revanche, le point de vue tiers est adopté pour exprimer le conflit abstrait : *guerre entre l'Islam et l'Occident, entre civilisations, entre Assassins et croisés, entre ceux qui croient en Dieu et les mécréants*. Mais ce point de vue n'est pas exclusif puisqu'on a également relevé le point de vue de X en traitant *guerre contre (guerre contre l'Occident, contre l'islam)*.

6.3.1.1.4. Le segment *conflit avec*

On relève 25 occurrences de *conflit avec* dans LM (dont 9 du syntagme prépositionnel *en conflit avec*) et 7 dans FIG (dont 2 du syntagme prépositionnel *en conflit avec*).

Figure 34. Compléments de *conflit avec* dans *le Monde* et *Le Figaro* (corpus Afghanistan)

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>
Toponymes (interprétation métonymique)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec l'Inde (4) ▪ avec l'Irak (2) ▪ avec les États-Unis ▪ avec l'Ossétie du Nord ▪ avec les États-Unis et leurs alliés ▪ avec l'Union Soviétique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec la France ▪ avec l'Inde

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>
Noms d'individus ou de groupes d'individus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec Al-Qaïda et avec les talibans, ▪ avec certains qui sont prêts à en arriver aux mains, ▪ avec les Palestiniens (2) ▪ avec les talibans ▪ avec ces radicaux soutenus par la première puissance islamique du monde ▪ avec des groupes ou des pays islamistes ▪ avec mon partenaire de la coalition ▪ avec Georges Habache ▪ avec les démocrates ▪ avec mon partenaire de la coalition ▪ avec le nouveau directeur de la sécurité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec les Palestiniens (3) ▪ avec lui-même
Entités abstraites	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec le pouvoir politique ▪ avec le reste du monde ▪ avec le monde musulman 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avec certaines tâches de l'ONU

Les noms de pays et les noms d'individus ou de groupes d'individus dominent parmi les compléments. Les entités abstraites sont peu représentées, comme c'est le cas pour *guerre avec* (et souvent avec la forme processuelle *en conflit*). Un autre point commun avec le cotexte de *guerre avec* est la mention de l'Inde, qui apparaît dans les deux journaux. D'une manière générale, il apparaît que le segment *conflit avec* n'est pas associé de manière privilégiée avec l'objet de discours « la guerre en Afghanistan ».

6.3.1.1.5. Le segment *conflit contre*

L'étude statistique de la distribution des prépositions dans la presse a montré que cette combinaison n'était pas très fréquente. Elle est en effet absente du *Figaro* et nous n'avons relevé que deux occurrences dans le corpus LM : *l'issue du conflit contre l'Afghanistan* et *c'est un conflit contre l'islam*²⁶⁵.

6.3.1.1.6. Le segment *conflit entre*

Les compléments du segment *conflit entre* sont présentés dans le tableau suivant.

²⁶⁵ Ce résultat vient confirmer l'existence de la facette *ad hoc* [- réciproque] du mot *conflit* (voir chapitre 5, 5.5.2).

Chapitre 6

Figure 35. Compléments de *conflit entre* dans *le Monde* et *Le Figaro* (corpus Afghanistan)

	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>
Toponymes (interprétation métonymique)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre la Géorgie [...] et l'Abkhazie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre Islamabad et New Delhi ▪ entre les deux pays
Noms d'individus ou de groupes d'individus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre deux de ses ministres, ▪ entre moudjahidins (2) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre Sadar et Abas, ▪ entre les Occidentaux et les terroristes islamisants, ▪ entre les islamistes et les militaires, ▪ entre les rebelles kurdes et l'armée d'Ankara
Entités abstraites	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre civilisations (2) ▪ entre Occidentaux sédentarisés, créatifs et producteurs et des Orientaux prédateurs et destructeurs, ▪ entre l'Orient et l'Occident ▪ entre l'islam et la chrétienté, ▪ entre la liberté et la sécurité, ▪ entre la fédération et les länder, ▪ entre puissances du tiers-monde pauvres et surpeuplées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre l'Occident et l'islam, ▪ entre le monde démocratique et le monde sauvage, ▪ entre les cultures ▪ entre la barbarie et la civilisation
mixtes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre Israël et les Palestiniens (2) ▪ entre l'État hébreu et les Palestiniens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ entre les États-Unis et les mouvements islamistes, ▪ entre les États-Unis et Oussama ben Laden

À la différence du groupe *conflit avec*, le groupe *conflit entre* est souvent accompagné de compléments dont les référents sont des entités abstraites et qui renvoient à l'objet de discours (*entre l'Orient et l'Occident, entre l'islam et la chrétienté*). Il apparaît également que le segment *conflit entre* est surtout associé à d'autres conflits que la guerre en Afghanistan (*entre Israël et les Palestiniens, Islamabad et New Delhi, entre la Géorgie [...] et l'Abkhazie, entre les rebelles kurdes et l'armée d'Ankara...*).

Pour résumer, on peut dire que c'est le segment *guerre contre* qui est associé le plus souvent avec l'expression de la relation d'opposition dans l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », pour ce qui est de l'opposition concrète.

L'énonciateur adopte donc le point de vue d'un X qu'on peut identifier globalement aux États-Unis et à leurs alliés et décrit ainsi le conflit comme non-réciproque (du fait de la préposition *contre*). Cependant, le point de vue de X est adopté de manière implicite, puisque l'élément X est rarement verbalisé²⁶⁶. Le point de vue tiers est très rare (*entre les États-Unis et l'Afghanistan*), de même que le point de vue de X avec une opposition réciproque (*la guerre (des États-Unis) avec l'Afghanistan ou les talibans, Al-Qaïda, etc.*). Les segments *guerre avec/entre*, *conflit avec/entre* sont associés à d'autres conflits (Inde-Pakistan, israélo-arabe...). L'opposition dans le conflit abstrait (Occident-Orient) est exprimée par *guerre contre* et *conflit entre*.

6.3.1.2. Corpus Intermittents

Seul le mot *conflit* a été envisagé étant donné que c'est le seul mot d'événement compatible avec différentes prépositions (*entre* et *avec*).

6.3.1.2.1. Le segment *conflit avec*

Dans le corpus Intermittents, on relève 7 occurrences de *conflit avec* dans FIG et 4 dans LM. Le complément de *conflit avec* est le plus souvent *les intermittents* (9 cas sur 11 pour l'ensemble des occurrences du corpus). On relève également *les chercheurs* (3 occurrences, dont une coordonnée avec *les intermittents*, ce qui explique que le total des compléments soit supérieur au total des occurrences du segment *conflit avec*).

6.3.1.2.2. Le segment *conflit entre*

Le segment *conflit entre* est relevé uniquement dans LM (2 occurrences) : *un conflit entre grévistes et non-grévistes, entre salariés et direction*. Il s'agit donc de syntagmes ne référant pas à l'opposition entre les intermittents et le gouvernement.

Dans le cas du conflit des intermittents, le mot *conflit* est peu marqué par les prépositions *avec* et *entre*. On conclut que la relation d'opposition est peu exprimée par l'intermédiaire de la nomination de l'événement. L'étude, dans le chapitre 7, des syntagmes dénominatifs (*le conflit des intermittents*), plus fréquents pour ce mot, permet de préciser ce point.

²⁶⁶ On relève en effet peu d'occurrences de *la guerre américaine, la guerre des États-Unis* ou *la guerre de Bush*.

L'étude des compléments Y, présents après les prépositions, comporte plusieurs aspects : d'une part une distribution en fonction du type de complément et d'autre part, au niveau référentiel, une distribution en fonction des événements. En ce qui concerne le premier point, on a souligné que la préposition *avec* n'est que peu suivie d'entités abstraites, à l'inverse de la préposition *contre*. En ce qui concerne le second point, on a mis en évidence que les désignations de l'objet de discours « la guerre en Afghanistan » sont constituées en grande majorité avec le segment répété *guerre contre*. Un autre conflit apparaît fréquemment, celui de l'Inde et du Pakistan, avec les segments *guerre avec* et *conflit entre*. Les désignations de l'objet de discours « le conflit des intermittents » sont composées avec le segment *conflit avec*. Il apparaît donc que, pour les deux objets de discours, l'expression de la relation d'opposition ne passe pas par la préposition *entre* (*guerre/conflit entre*).

6.3.2. Saillance du X au niveau textuel

On aborde l'autre pôle du régime de la préposition, celui de X à travers ses différents niveaux de localisation : de la phrase au texte. On fait l'hypothèse que plus le complément X est éloigné de Y, plus il est saillant, c'est-à-dire qu'il est disponible dans la mémoire discursive (voir chapitre 4, 4.2.2) du scripteur²⁶⁷. La position de X n'étant pas toujours celle d'un complément identifiable (comme dans *la guerre de X avec/contre Y*), on parlera de *l'élément X* plutôt que du *complément X*.

6.3.2.1. Saillance du X dans le cas de la préposition *avec*

L'élément X complétant le groupe prépositionnel comportant la préposition *avec* peut se trouver dans différentes positions, plus ou moins détaché du groupe prépositionnel proprement dit. On distingue deux configurations.

6.3.2.1.1. Configuration 1

Dans la configuration 1, le complément X est sujet dans les structures comme *X est en guerre avec Y* ou avec un verbe-support (*faire* ou l'aspectuel *commencer*). Cette configuration est observée pour *guerre* et *conflit*.

²⁶⁷ Il s'agit du réservoir des informations nécessaires à l'interprétation de la cohérence du texte. La mémoire discursive est alimentée par voie verbale, par inférence logique, par voie mimogestuelle ou perceptive, en vertu de connaissances encyclopédiques et culturelles partagées par les interlocuteurs.

(159) [discours direct de Tony Blair] Important de ne jamais oublier notre réaction en voyant les avions s'écraser sur les tours jumelles. Important de ne jamais oublier que c'est Al Qaida et les talibans qui sont en **guerre** avec quiconque ne partage pas leurs vues fanatiques et maniaques du monde...

(FIG, 01/11/2001, num 489)

(160) J'étais là, avec Oussama Ben Laden et son armée. On s'est entraînés ensemble quand les talibans ont commencé la **guerre** avec la République islamique d'Afghanistan et qu'ils sont arrivés à Kaboul.

(LM, 01/10/2001, num 1470)

(161) – Le Monde : Qu'attendez-vous du discours de M. Bush à l'ONU samedi ?

– Joseph Biden : Qu' il redise, d' abord, que nous ne sommes pas en **guerre** avec le monde musulman

(LM, 10/11/2001, num 629, interview de Joseph Biden, démocrate américain, président de la commission des affaires étrangères du Sénat)

Pour le mot *conflit*, c'est la configuration privilégiée :

(162) Dans un scénario-catastrophe où le Pakistan entrerait en **conflit** avec les États-Unis, le déploiement naval américain en Océan indien se mettrait à portée des missiles pakistanais.

(LM, 18/09/2001, num 1672)

(163) L'islam est en **conflit** avec lui-même, ce qui explique qu'il ait explosé dès sa naissance en de nombreux courants.

(FIG, 13/10/2001, num 711)

(164) À Delhi, nombre d'experts jugent qu'aujourd'hui Islamabad n'a pas les moyens politiques de s'engager pleinement dans un **conflit** avec l'Inde.

(FIG, 24/12/2001, num 6)

6.3.2.1.2. Configuration 2 : X est présent dans la phrase

Dans cette configuration un élément dans la phrase vient ancrer la référence (ou une partie de la référence du X). L'élément X occupe différentes positions.

Avec le mot *conflit*, on relève l'usage du possessif pour ancrer la référence de X. Dans les extraits suivants, le possessif permet d'attribuer successivement différents référents à X : *les États-Unis*, *les dirigeants pakistanais* et *Israël*.

(165) Aussi a-t-il [le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer] refusé de répondre à la question de savoir si l'Alliance du Nord est pour les Etats - Unis, dans

Chapitre 6

leur conflit avec Al - Qaida et avec les talibans, « un allié », puisque les dirigeants américains, comme l'a dit M. Rumsfeld, veulent parler aussi avec d'autres forces.
(LM, 15/10/2001, num 1138)

Les dirigeants pakistanais, qu'ils soient civils ou militaires, veulent contrôler l'Afghanistan pour avoir la profondeur stratégique dont ils estiment avoir besoin dans leur conflit avec l' Inde à propos du Cachemire.
(LM, 26/09/2001, num 1564)

Le Figaro : Après l'attaque terroriste contre l'Amérique, Israël ne doit - il pas regarder au - delà de son conflit avec les Palestiniens ?

B. Ben Eliezer : La scène régionale m'inquiète beaucoup.

(FIG, 03/10/2001, num 940, interview du ministre de la Défense israélien, Benyamin Ben Eliezer)

Dans l'extrait 166, le complément X est constitué par le SN *un pays*, dont l'interprétation est assurée par différents indices (nom du dirigeant dans le chapeau, mention du nom de pays après le groupe prépositionnel).

(166) Le gouvernement de Musharraf est déterminé à utiliser la force « de manière brutale » si nécessaire pour maintenir l'ordre dans le pays [chapeau]

Dans un pays affaibli par les difficultés économiques, la corruption politique, l'instabilité gouvernementale et la menace récurrente d'une nouvelle guerre avec le voisin indien, l'armée est depuis longtemps considérée comme l'institution la plus puissante du Pakistan.

(FIG, 13/10/2001, num 728)

Dans l'extrait 167, deux mentions du nom de pays *l'Afghanistan* l'inscrivent en tant que thématique de l'article et il est repris après le groupe prépositionnel *la guerre avec la Russie* par *du pays*.

(167) LE FIGARO. Pourquoi, à travers la simple et authentique histoire d'une femme afghane partie à la recherche de sa soeur, avez-vous décidé de montrer la situation catastrophique de l'Afghanistan ?

Mohsen MAKHMALBAF. J'avais l'impression que le monde ignorait jusqu'à aujourd'hui, jusqu'aux attentats américains, ce qui se passait réellement en Afghanistan, la misère, la famine, la sécheresse, les millions de morts et de réfugiés. Mon rôle de cinéaste était de témoigner, d'informer le monde entier. Même pendant **la guerre avec la Russie**, personne n'a réellement prêté attention au naufrage du pays.

(FIG, 05/10/2001, num 916)

Un faisceau d'indices maintiennent saillant l'élément X. En plus de la mention du nom de pays, le repérage de X peut se faire par rapport à la mention du dirigeant du pays.

(168) Mais le Pakistan est-il contrôlable? Le général Moucharraf, qui s'est d'emblée engagé aux côtés des États-Unis dans leur lutte contre le terrorisme, a poursuivi dans le passé le plus récent une politique à l'ambiguïté typiquement pakistanaise. C'est lui qui, en tant que chef des armées, a orchestré en 1999 l'infiltration de militants islamistes au Cachemire sous administration indienne dans le secteur de Kargil, provoquant ainsi **une guerre avec l'Inde** qui portait le coup de grâce au rapprochement diplomatique amorcé par Nawaz Sharif et Atal Bihari Vajpayee.
(LM, 19/10/2001, num 1033)

Mais aussi par la mention d'autres acteurs du pays, comme dans l'extrait suivant avec un général (*le général Aziz*). Le cadre géographique de l'information (le Pakistan) est toutefois annoncé dans le titre.

(169) [titre]

Pervez Moucharraf limoge deux hauts responsables militaires; Des manifestations de soutien aux talibans se sont tenues dans plusieurs villes du Pakistan
[...]

Le général Aziz était considéré comme l'homme ayant conçu en 1999 l'opération d'infiltration des troupes pakistanaises et des militants islamistes sur les hauteurs du Cachemire indien à Kargil; cela avait donné lieu à une nouvelle guerre avec l'Inde, arrêtée après l'intervention du président américain Bill Clinton.

(LM, 09/10/2001, num 203)

La mention de l'élément X peut également n'apparaître que dans la phrase contenant le syntagme *la guerre avec*, comme dans l'exemple suivant, extrait d'un article sur la vie de Hadki Zaman, chef de guerre afghan, revenu en Afghanistan après un exil en France. L'article ne mentionne pas, jusqu'à ce point, les États-Unis mais évoque la défaite des talibans et la chute de Jalalabad.

(170) Depuis la défaite des talibans et la chute de Jalalabad, il y a un mois, Hadji Zaman a été nommé responsable de l'armée pour toute la province. [...]

[dernier paragraphe] Pour l'instant, la guerre avec Al-Qaida continue et Zaman doit négocier en permanence avec l'intransigeance des États-Unis dont il est le débiteur. Quand il parle de ses nouveaux alliés, il dit : « Les Américains ont des yeux mais ils n'entendent pas. »

(LM, 19/12/2001, num 60)

L'élément X peut être un pronom dont la référence est à rechercher en dehors de la phrase. Dans l'extrait 171, on peut remonter la chaîne de référence de *leur* à *ils* et enfin *les talibans*.

(171) Mais s'agissait-il pour les talibans de faire traîner les choses sans avoir la moindre intention de céder aux pressions de la Maison Blanche - Il a disparu, on ne sait plus

où il se trouve, affirmaient-ils parfois - et de profiter ainsi de la naïveté de leurs interlocuteurs, avec le soutien en sous-main de l'ISI et d'un Pakistan qui a joué jusqu'au bout un jeu des plus ambigus? Ou bien ont-ils vraiment envisagé un moment de se débarrasser d'un personnage devenu encombrant, qui pouvait au mieux leur rapporter gros, au pis leur coûter une nouvelle guerre avec la première puissance mondiale?

(LM, 08/12/2001, num 185)

Dans l'extrait 172, la référence du pronom *nous* s'interprète grâce à des SN qui ancrent une partie de la référence : *les États-Unis, une partie des américains, des arsenaux américains.*

(172) Mininuke, la bombe secrète

Dernière-née des arsenaux américains, la mininuke, légère, puissante et bourrée de plutonium, est idéale pour détruire les bunkers. L'utiliser en Afghanistan? Seuls quelques parlementaires y ont pensé. Mais cette arme nucléaire existe. Enquête [...]

Pourrait-on utiliser l'arme nucléaire en Afghanistan? La question reste, pour l'heure, théorique, mais elle est jugée acceptable par une partie des Américains.

[...]

Dans le National Journal du 8 septembre, avant les attentats contre les États-Unis, Paul Robinson, directeur du Sandia National Laboratories (un des laboratoires de conception des armes nucléaires), expliquait : « **Nous** avons besoin d'armes nucléaires à faible puissance, qui pourraient tenir en respect des Etats voyous ».

Et de préciser : « Lors de **la guerre avec la Serbie en 1999**, nous avons attaqué les cibles souterraines avec des armes conventionnelles qui ont eu très peu d'effet ».

(LM, 21/11/2001, num 416)

Dans cet exemple, on interprète le *nous* comme un *nous* collectif dont la référence est construite par la prise de parole d'un responsable américain qui parle en tant que citoyen de son pays.

Pour le corpus Intermittents, l'ensemble des formes relève de la configuration 2, c'est-à-dire que l'élément X apparaît dans la phrase. Il semble s'agir dans tous les cas du gouvernement, représenté par le premier ministre (173, 174) ou par un ministre (175).

(173) Jean-Pierre Raffarin était enfin attendu sur le conflit avec les intermittents du spectacle : il faut maintenant discuter sereinement des pistes lancées par Renaud Donnedieu de Vabres mais, là encore, pas question de « revenir en arrière » en renonçant à toute réforme.

(FIG, 07/05/2004, num 103)

(174) Assis au premier rang, M. Raffarin applaudit lorsque la candidate réclame pour Poitou-Charentes « le développement de la recherche » alors que le conflit avec les chercheurs empoisonne toujours la vie du gouvernement.

(LM, 20/03/2004, num 153)

(175) Le ministre de la Culture, qui était lundi soir à la Nuit des molières, veut résoudre le conflit avec les intermittents et éviter un deuxième été jalonné par des annulations de festivals.

(FIG, 21/04/2004, num 155)

Ces extraits mettent en évidence le fait que le segment *conflit avec* n'est pas associé à d'autres acteurs du conflit. On pourrait en effet penser que, du fait de la nature syndicale des négociations sur les régimes de chômage, l'opposition pourrait être exprimée par *un conflit entre les syndicats* ou *un conflit entre des syndicats de salariés et le gouvernement*. Ces syntagmes ne sont pas observés. Cependant, les extraits cités plus haut ne permettent pas à coup sûr d'identifier le gouvernement comme l'adversaire. Leur interprétation est basée sur nos connaissances du fait que le gouvernement est un adversaire potentiel. Certaines formes, relevant de la configuration 1, mais construites avec la préposition *à*, lèvent clairement l'indétermination. On relève dans les deux journaux trois occurrences du verbe *opposer* identifiant les acteurs en présence.

(176) Le conflit qui oppose depuis une semaine les intermittents du spectacle au gouvernement entre, lundi 7 juillet, dans une phase décisive, avec l'annonce, par Jean-Jacques Aillagon, des points de l'accord sur l'assurance-chômage "susceptibles d'être ajustés".

(LM, 08/07/2003, num 676)

(177) DANS LE CONFLIT qui l'oppose aux intermittents du spectacle, le gouvernement présentait hier un front uni.

(FIG, 10/07/2003, num 616)

(178) La loi sur le mécénat s'applique désormais également au financement des festivals culturels. Cette mesure est destinée à répondre aux critiques adressées au gouvernement à la suite du conflit social qui l'oppose aux intermittents du spectacle.

(LM, 19/07/2003, num 576)

Les acteurs en relation d'opposition sont donc, d'après ces formes, les intermittents et le gouvernement. Par conséquent, ce résultat rejoint ce que l'analyse sémiotique a mis au jour. Cependant, l'analyse discursive apporte une précision concernant le point de vue adopté sur la relation d'opposition : elle est exprimée du point de vue du gouvernement et non de celui des intermittents. En effet, dans le syntagme *le conflit avec les intermittents*, le complément Y est le

SN *les intermittents*. Le point de vue est celui de X, non exprimé, mais qu'on a pu reconstruire comme étant le gouvernement.

La nécessité d'inférer l'existence d'un complément X pour interpréter correctement les syntagmes prépositionnels comportant la préposition *avec* souligne le fait, mis en évidence par Choi-Jonin, que Y n'est pas complètement autonome de X. Les études sur la préposition *avec* montrent que X et Y, bien que séparés syntaxiquement, forment un seul ensemble puisqu'ils constituent la valence d'un verbe complexe. De ce fait, dans les textes, l'écart entre X et Y est limité et ne dépasse jamais le cadre de la phrase. Même si la référence d'un pronom par exemple peut se faire dans un cadre supérieur à celui de la phrase, il y a toujours dans la phrase un élément qui vient poser ou rappeler l'élément X et assurer la continuité textuelle. Il s'agit là d'une grande différence avec la préposition *contre*.

6.3.2.2. Saillance du X dans le cas de la préposition *contre*

Par certains aspects la préposition *contre* a un fonctionnement semblable à celui de *avec* mais on verra que cette préposition est plus indépendante vis-à-vis de l'élément X.

6.3.2.2.1. Configuration 1

Dans la configuration 1, l'élément X est inséré à des structures verbales. Le fonctionnement est alors similaire à celui de *avec*. On relève dans les extraits suivants trois indices : *les États-Unis, le Royaume-Uni [...] aux côtés des États-Unis et les superpuissants*.

(179) À partir du 7 octobre, les États-Unis entraînent en **guerre** contre le régime d'Afghanistan.

(LM, 19/11/2001, num 449)

(180) Les circonstances ont changé. Désormais, le Royaume-Uni est engagé, concrètement, aux côtés des États-Unis dans la **guerre** contre Al Qaida et ses protecteurs talibans.

(FIG, 26/10/2001, num 557)

(181) Avant le 11 septembre, tout le monde semblait ignorer l'Afghanistan. Paradoxalement, il a fallu une tragédie pour que d'un seul coup le monde se tourne vers ce pays. Pendant les vingt-cinq dernières années, en Afghanistan, les superpuissants ont fait la **guerre** contre la Russie et, aujourd'hui, il y a les talibans et la famine qui sévissent.

(FIG, 24/10/2001, num 582)

Dans l'exemple suivant, l'élément X est actualisé par le nom de pays *l'Afghanistan*, qui occupe une double position : complément de la préposition *dans* (localisation) et élément de valence de *en guerre* (agentivité).

(182) Oussama ben Laden porterait une vieille veste de camouflage de l'armée américaine, souvenir sans doute des années 1980 lorsque Oussama ben Laden construisait avec l'aide de la CIA des routes dans l'Afghanistan en guerre contre la présence soviétique. Et, pour l'anecdote, la grosse montre qu'il porte au poignet serait de marque américaine.

(FIG, 11/10/2001, num 766)

6.3.2.2.2. Configuration 2

Dans la configuration 2, l'élément X est présent dans la phrase. Dans les extraits suivants, on relève trois indices : *les États-Unis*, *les fondamentalistes pachtounes* et *l'Égypte*.

(183) Pour le chef d'Al Qaida, la faute revient aux États-Unis, coupables d'une guerre contre l'islam qui « divise le monde en deux camps, celui de la foi et l'incroyance ».

(FIG, 09/10/2001, num 834)

(184) À l'époque de la guerre contre l'armée soviétique, les fondamentalistes pachtounes - la plus importante ethnie d'Afghanistan - furent ainsi les principaux bénéficiaires de la manne américaine, les responsables de l'ISI appartenant eux aussi à ce groupe ethnique.

(LM, 12/12/2001, num 151)

(185) Hicham Qassem dit la même chose, mais sous une autre forme et sur un ton plus triste: « L'armée est devenue une force solide, qui réprimera sans état d'âme en cas de troubles, avec le soutien de l'Occident qui préférera toute dictature militaire à l'arrivée au pouvoir de "barbus" capables de relancer l'Égypte dans la guerre contre Israël. »

(LM, 12/11/2001, num 599)

Dans certains cas, l'élément X apparaît dans la phrase mais est également présent dans les phrases précédentes en tant que thème, comme dans l'extrait 186. L'élément X, *Téhéran*, est inséré dans une chaîne de référence qui comprend *Téhéran* et *l'Iran*.

(186) Pourtant, Téhéran n'a pas attendu le 11 septembre pour jouer un rôle dans l'économie afghane. Lorsque, en 1998, l'Iran a fermé sa frontière vers Herat après la prise de Mazar-é Sharif par les taliban, qui avaient massacré neuf diplomates iraniens, cela a fait doubler le prix du pain dans tout l'Afghanistan. Mais, après avoir frôlé **la**

guerre contre les taliban, Téhéran s'est fait à l'idée qu'il fallait s'entendre avec eux plutôt que d'alimenter l'antagonisme historique.

(FIG, 11/10/2001, num 775)

L'alternance de point de vue est nette dans les deux extraits suivants où *la guerre contre l'Irak* (187) et *la guerre contre les États-Unis* (188) sont deux SN qui renvoient à la même guerre (la guerre du Golfe de 1991), aspectualisée différemment.

(187) L'exposition s'ouvre par un jeu: il faut tirer sur l'Oncle Sam grimaçant au moyen d'un canon à air comprimé. Elle se poursuit par des stands, tous ornés de la devise « Mort à l'Amérique », qui dénoncent les différents crimes du Grand Satan: la destruction d'un terminal pétrolier iranien durant **la guerre contre l'Irak**, ou l'Airbus iranien avec ses 290 passagers abattu par erreur par une frégate américaine en 1988.

(FIG, 02/11/2001, num 471)

(188) Comme la plupart des clandestins qui s'étaient entassés sur le rafioteur du malheur, vendredi dernier, Ahmad et Amal se sont échappés d'Irak. Ahmad a quitté son pays par peur de la police de Saddam Hussein. « Il n'y a plus rien à manger, il n'y a plus de médicaments en Irak, explique-t-il. Notre maison a été détruite par les bombes, Saddam a voulu nous enrôler dans **la guerre contre les États-Unis**. Nous avons dû fuir. »

(FIG, 24/10/2001, num 387)

Dans l'extrait 187, l'élément Y est *l'Irak*. Le point de vue adopté est celui du X mentionné dans la phrase et dans la phrase précédente par les désignations *Grand Satan* et *l'Oncle Sam*, c'est-à-dire les États-Unis. L'événement est donc référentialisé du point de vue américain. Dans l'extrait 188 en revanche, l'élément Y est *les États-Unis* et l'élément X, *Saddam*, annoncé par *Irak* et *Saddam Hussein*. L'événement est donc référentialisé du point de vue irakien.

Dans ce type de configuration, l'élément X peut apparaître sous la forme d'un pronom, comme l'attestent les extraits suivants :

(189) Poursuivant leur guerre contre Oussama Ben Laden et Al-Qaida, les Marines américains se sont nettement rapprochés de Kandahar, lundi, hélicoptant troupes et armes lourdes sur une nouvelle base à 20 km de la ville.

(LM, 12/12/2001, num 148)

(190) Mais cette nouvelle a été accueillie avec scepticisme par les Ouzbeks, qui craignent au contraire que les Américains se retirent de la région avant d'avoir achevé leur guerre contre les taliban, laissant leur pays seul face à l'ennemi de sa frontière sud.

(FIG, 23/10/2001, num 598)

(191) R. Aouchev [...] Que peuvent-ils faire contre les talibans si ceux-ci représentent 90 % de la population ?

Figaro : Mais vous avez utilisé des commandos spetsnaz tout au long de votre **guerre** contre les Afghans...

(FIG, 08/11/2001, num 415, interview de Rouslan Aouchev, président de la République d'Ingouchie)

Les pronoms possessifs identifient successivement les éléments X suivants : *les Marines américains, les Américains et la république d'Ingouchie*.

6.3.2.2.3. Configuration 3

Dans la configuration 3, l'élément X peut également se trouver plus éloigné du SN que le cadre de la phrase. Il peut se trouver dans la phrase précédente ou dans l'espace du paragraphe. Cette configuration est cependant moins fréquente que dans le cadre de la structure verbale ou de la phrase.

Dans l'extrait 192, l'élément X est présent dans la phrase précédant le SN *la guerre contre l'Afghanistan*. Il s'agit des *États-Unis*.

(192) Les États-Unis ont une vision utilitariste et toute gaullienne de l'ONU que le général de Gaulle considérait comme un « machin utile ». Il n'est pas sûr que la communauté internationale en ait encore trouvé le bon usage. Ni pour la menée de la guerre contre l'Afghanistan, ni pour la future et indispensable reconstruction de ce pays, ni même pour la lutte contre le terrorisme, un équilibre satisfaisant n'a été trouvé entre les injonctions de la superpuissance et le respect de la règle de droit.

(LM, 15/11/2001, num 532)

Dans l'extrait 193, l'élément X est présent deux paragraphes avant le SN *la guerre contre l'Irak*. Il s'agit des alliés arabes de la coalition menée par les États-Unis lors de la guerre du Golfe.

(193) Il y a onze ans, le père de George W. Bush avait pu sans mal aligner les pays arabes dans une large coalition. À l'époque, de nombreux soldats musulmans avaient combattu aux côtés des Américains et de leurs alliés occidentaux. Mais il s'agissait de libérer un pays arabe, le Koweït, que Saddam Hussein venait d'envahir.

Cette fois, rares sont ceux qui sont prêts à prêter main forte aux Américains pour attaquer un pays musulman comme l'Afghanistan.

Berceau de l'islam, l'Arabie Saoudite est sans doute la clé du conflit. De tous les régimes sommés par George W. Bush de choisir leur camp, la monarchie pétrolière, gardienne des lieux saints de l'islam, est celui dont le poids est le plus déterminant. Riyad est le principal allié de Washington dans le Golfe. C'est son premier fournisseur de pétrole, et, depuis **la guerre contre l'Irak**, un véritable porte-avions pour les Américains. Les liens de dépendance mutuelle sont tels que Riyad et

Washington ne peuvent être qu'alliés. Mais l'alliance est à rude épreuve. Oussama ben Laden est d'origine saoudienne. Des Saoudiens figurent parmi les suspects des attentats. Avec Dubaï et Islamabad, Riyad est l'une des trois capitales à maintenir des liens très officiels avec les taliban, en Afghanistan.

(FIG, 10/10/2001, num 806)

6.3.2.2.4. Configuration 4

Dans la configuration 4, l'élément X est saillant en tant que thématique de l'article. Cette configuration est plus fréquente que la configuration 3.

Dans l'article suivant, l'acteur américain qui représente l'élément X du SN *la guerre contre les talibans* apparaît tout au long de l'article.

(194) Les aveux de Ben Laden [titre]

Dans une vidéo découverte par **les Américains** en Afghanistan, le chef terroriste revendique les attentats du 11 septembre

Le gouvernement américain a publié hier une vidéocassette prouvant, assure-t-il, qu'Oussama ben Laden a planifié les attentats du 11 septembre à New York et à Washington. Dans ce document filmé en novembre près de Kandahar, selon le Washington Post, Ben Laden explique, au cours d'un repas avec deux invités, qu'il avait calculé le « nombre de victimes » et que « trois ou quatre étages seraient frappés » dans le World Trade Center. « J'étais le plus optimiste de tous en raison de mon expérience de terrain », ajoute-t-il avec satisfaction. Dans cette conversation, entrecoupée de rires, le chef du réseau terroriste Al Qaida raconte d'un ton parfois jovial qu'il savait qu'il y aurait plusieurs avions détournés, et qu'il était au courant près d'une semaine à l'avance de la date des attentats. Evoquant les « frères » qui étaient avec lui au moment de l'annonce à la radio de l'impact du premier avion, il précise: « Ils étaient fous de joie lorsque le premier avion a frappé l'immeuble. Je leur ai dit alors: Soyez patients. » Ben Laden s'amuse également de ce que certains des pirates de l'air ignoraient être sur le point d'accomplir des missions suicides. Il confirme que Mohammed Atta était le « responsable du groupe » qui a mené les attentats du 11 septembre. La Maison-Blanche avait retardé, mercredi, la diffusion de cette cassette pour vérifier la traduction de l'arabe en anglais afin qu'elle ne porte pas à contestation. Cet enregistrement amateur a été « acquis dans une maison à Jalalabad », a précisé un porte-parole du Pentagone qui ne révélera pas qui a découvert la cassette et ne fournira pas d'autres détails sur la maison où elle a été trouvée. Le sous-titrage du document a été rédigé par l'Administration américaine avec le concours de traducteurs arabisants venus d'entreprises privées. La diffusion de cette vidéo intervient au moment où d'ultimes combats ont commencé contre les combattants arabes d'Al Qaida, terrés dans une montagne à Tora Bora, dans l'est de

l'Afghanistan, marquant la fin de la guerre contre les talibans. Mais Ben Laden, dont la tête est mise à prix 25 millions de dollars, reste toujours introuvable.

(FIG, 14/12/2001, num 68)

Dans ce cas, l'élément X semble plus lié à une inférence du lecteur qu'à une nécessité syntaxique. La configuration 5 souligne encore plus clairement ce fait.

6.3.2.2.5. Configuration 5

Dans la dernière configuration, l'élément X est absent du texte et doit être suppléé par le contexte, ce qui représente un argument pour dire qu'un syntagme prépositionnel comme *guerre contre* ne commande pas nécessairement un X présent dans le texte, mais que d'autres formes de saillance sont rencontrées. On voit là un indice du fait que la saillance du référent est forte. Par conséquent la mémoire discursive n'est pas limitée au texte mais intègre des éléments de contexte.

Dans l'extrait 195, l'élément X n'apparaît pas dans l'article. Il s'agit de plus d'un article de point de vue tiré de la rubrique *Horizons* (qui regroupe les articles de commentaires dans *le Monde*). Cet article n'est donc pas chapeauté par le bandeau de LM *La guerre contre Al-Qaida*.

(195) Vous préférez l'islam de Moubarak? Moi je salue le frère moudjahid Ben Laden
[titre]

SALAH, jeune homme replet à la barbe discrète assis au deuxième rang, a sagement laissé passer plusieurs interventions de la salle avant de demander le micro. Depuis plus d'une heure il écoute en rongant son frein des professeurs d'université cairotes exposer leur vision des conséquences de **la guerre contre l'Afghanistan** pour le monde arabe.

(LM, 12/11/2001, num 600)

L'élément X (les États-Unis) est tellement saillant qu'il n'est pas indispensable à la référentialisation de l'objet focalisé. Cet exemple n'est pas un hapax, comme le montrent les extraits 196 et 197 qui révèlent deux syntagmes référant à l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », *la guerre contre les talibans* et *la guerre contre le régime taliban et l'organisation terroriste Al-Qaida* dans lesquels l'élément Y est précisé mais pas l'élément X.

(196) Figaro : Est-ce que cela vous surprend ?

B.-H. Levy : Oui et non. On voit monter ça depuis un certain temps. Et d'ailleurs tous les derniers chapitres de ce livre étaient consacrés à l'analyse d'un événement dont on n'a, d'après moi, pas suffisamment mesuré l'importance sur le moment: la conférence de Durban. Tout était dit. Le refus absolu d'Israël. Sa diabolisation. Des masses

palestiniennes dont on décidait, avec un cynisme extraordinaire, d'exploiter, que dis-je ? de perpétuer la détresse afin de s'en servir comme d'un boulot contre l'Etat juif. Et adossé à tout ça, exploitant éhontément la vieille logique de l'antiracisme, l'apparition d'un néo-antisémitisme qui reprend les motifs de l'antisémitisme de l'époque de l'affaire Dreyfus et qui peut avoir, de ce fait, des effets et des échos foudroyants. Obnubilés par le World Trade Center, puis par **la guerre contre les talibans**, les gens n'ont pas vu ça se mettre en place. C'est, pourtant, un des phénomènes clés du moment. Et c'est, pour les intellectuels, un vrai chantier de pensée.

(FIG, 08/12/2001, num 105, interview de Bernard-Henri Levy, philosophe)

(197) SOUTIEN À M. BRAHIMI

« Nous n'avons pas encore tranché, a répondu M. Berlusconi, dont le cabinet est toujours divisé sur la question, mais nous ferons part, dans des délais raisonnables, de notre décision au gouvernement français ainsi qu'à nos autres partenaires. » Dans le cadre de ce projet, le précédent gouvernement Amato s'était engagé sur l'acquisition de 16 A-400 M.

Enfin, en ce qui concerne la guerre contre le régime taliban et l'organisation terroriste Al-Qaida, les dirigeants français et italiens ont souligné l'importance capitale que revêt à leurs yeux la conférence interafghane de Bonn.

(LM, 29/11/2001, num 293, dans un article sur un sommet France-Italie)

La différence de fonctionnement entre les deux prépositions, *avec* et *contre*, est illustrée dans l'article 198, par l'opposition entre deux SN : *la guerre avec la Russie* et *la guerre contre les talibans*. La préposition *avec* est utilisée dans le syntagme *la guerre avec la Russie* et différents indices viennent ancrer l'élément X (voir l'analyse de l'exemple 167). En revanche aucun indice ne vient indiquer l'élément X pour *la guerre contre les talibans*. En effet, même si les États-Unis sont évoqués dans le paragraphe précédent, ils ne constituent pas un thème saillant.

(198) « Dieu a abandonné l'Afghanistan ».

Condamné par une partie de la critique et boudé par le jury du Festival de Cannes, Kandahar, le nouveau film du cinéaste iranien Mohsen Makhmalbaf qui dénonce l'horreur de la vie en Afghanistan sous le joug des taliban, prend aujourd'hui une autre dimension, tout à la fois symbolique et politique. Il suffit parfois de quelques images fortes pour réveiller les consciences. Kandahar, sorte de voyage au bout de l'enfer tourné à la frontière irano-afghane, sortira en France le 24 octobre. Distingué par l'Unesco pour son engagement en faveur des Afghanes, Mohsen Makhmalbaf témoigne.

LE FIGARO. Pourquoi, à travers la simple et authentique histoire d'une femme afghane partie à la recherche de sa soeur, avez-vous décidé de montrer la situation catastrophique de l'Afghanistan ?

Mohsen MAKHMALBAF. J'avais l'impression que le monde ignorait jusqu'à aujourd'hui, jusqu'aux attentats américains, ce qui se passait réellement en Afghanistan, la misère, la famine, la sécheresse, les millions de morts et de réfugiés. Mon rôle de cinéaste était de témoigner, d'informer le monde entier. Même pendant **la guerre avec la Russie**, personne n'a réellement prêté attention au naufrage du pays. La politique a détruit l'Afghanistan et la nature a puni les Afghans. Même si, là-bas, on cite beaucoup Dieu, on dirait qu'il a abandonné ce pays.

Que pensez-vous des taliban ?

Le régime taliban est réactionnaire. Il a été entretenu par le Pakistan et les États-Unis. En apparence, le mouvement semble religieux mais, en fait, il est politique et conduit par le mollah Omar. Depuis vingt ans, tous les pays voisins sont complices de la situation catastrophique de l'Afghanistan. Ils ont envoyé des armes mais n'ont rien fait de positif comme construire des écoles par exemple.

Kandahar est un cri d'alarme à l'adresse du monde. **La guerre contre les taliban** est imminente. Quel est votre sentiment ?

(FIG, 05/11/2001, num 916)

La référentialisation des deux guerres (celle des soviétiques dans les années 1980 et celle de 2001) se fait à partir de deux points de vue différents. Dans une réponse du cinéaste, le syntagme *la guerre avec la Russie* révèle que le point de vue est celui de l'Afghanistan. On observe donc une empathie entre le point de vue du cinéaste iranien qui filme les malheurs de l'Afghanistan et le point de vue des Afghans. Dans la question du journaliste du *Figaro* on relève le syntagme *la guerre contre les taliban*. Le point de vue adopté ici est celui des États-Unis, ou plus largement, de la coalition occidentale. La référentialisation de l'événement est tellement saillante que l'élément X n'a pas besoin d'être précisé.

Parmi les cinq configurations de positionnement de l'élément X dans le cas du segment *guerre contre*, les plus fréquentes sont les configurations dans lesquelles X et Y sont proches (configurations 1 et 2) et les configurations dans lesquelles ils sont éloignés (configurations 4 et 5). Toutefois, ces deux dernières configurations sont réservées à l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », ce qui souligne que le référent est suffisamment saillant dans l'esprit des scripteurs pour que sa référentialisation s'opère simplement grâce à la précision de l'élément Y.

Si on résume les résultats sur la position de l'élément X pour les segments *guerre/conflit avec* et *conflit contre*, on remarque une différence en terme

d'éloignement entre X et Y. Contrairement à la préposition *avec*, la préposition *contre* n'exige pas nécessairement la mention explicite du complément X. Celui-ci est, certes, fréquemment présent dans le cadre de la structure verbale ou mentionné dans la phrase ; mais, dans d'autres configurations, le complément X peut être inféré du contexte. Le complément X d'un groupe prépositionnel incluant la préposition *contre* est soit proche (structure verbale) soit éloigné (éloignement supérieur au paragraphe). Alors que la préposition *avec* définit les deux compléments comme appartenant à la valence complexe d'un verbe, la préposition *contre* met l'accent sur le complément Y, sur la contre-force et les deux éléments X et Y apparaissent comme des entités autonomes. Ceci permet d'ailleurs la création de syntagmes dénominatifs comme *la guerre contre la pauvreté* ou *contre le tabac*. Dans ces syntagmes, l'élément X n'apparaît jamais. On peut supposer qu'il s'agit d'un sujet indéfini (le gouvernement, la nation ?). À cet égard, le cas de *la guerre contre le terrorisme* est particulier : par sa forme, il se rapproche des syntagmes dénominatifs comme *la guerre contre la misère*, mais dans son usage, l'élément X, c'est-à-dire les États-Unis est toujours présent et nécessaire à la compréhension du sens du syntagme.

Δ L'analyse du fonctionnement des segments répétés *guerre/conflit avec*, *guerre/conflit entre* et *guerre contre* s'est faite en suivant deux directions : l'étude de la nature du complément Y et celle de la position de l'élément X. La préposition *avec* est majoritairement suivie de compléments animés, ce qui peut être rattaché au fait que X et Y étant deux éléments d'un même ensemble valentiel, ils ont tendance à être de même nature (même si cette règle n'est pas absolue). Cette préposition est peu utilisée pour rendre compte de l'objet de discours « la guerre en Afghanistan ». En revanche elle est utilisée pour le conflit entre l'Inde et le Pakistan. Dans le cas des intermittents c'est la préposition la plus utilisée (plus que *entre*). L'opposition se construit entre les intermittents et le gouvernement mais elle est toujours exprimée du point de vue du gouvernement, c'est-à-dire par le syntagme *le conflit avec les intermittents* (et non *le conflit avec le gouvernement*). La préposition *contre* peut être suivie également de compléments animés mais elle se distingue de la préposition *avec* par la fréquence des compléments abstraits. Le segment répété *guerre contre* est le segment le plus souvent associé à l'objet de discours, avec de nombreuses variations autour de *la guerre contre Ben Laden et Al-Qaïda*. La préposition *entre* est peu utilisée pour les deux objets de discours, « le conflit des intermittents » et « la guerre en Afghanistan ». En revanche, elle est utilisée pour le conflit Inde-Pakistan. Celui-ci est donc abordé du point de vue d'un tiers extérieur. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit, pour la communauté des journalistes du *Monde* et du *Figaro* d'un conflit éloigné, dans lequel les

journalistes ne sont proches (politiquement, culturellement) d'aucun des deux protagonistes. De plus, et c'est important, ce conflit n'est pas saillant dans le moment discursif. La seconde direction prise par les analyses, la position de X, a permis de mettre en évidence une différence importante entre les prépositions *avec* et *contre* : le groupe *guerre/conflit avec* se construit avec un X proche, dans le syntagme verbal ou dans la phrase, alors que le groupe *guerre contre* se construit avec un X soit proche soit lointain et non limité au texte (thème de l'article ou contexte). On poursuit l'analyse de la préposition *contre* en se penchant sur le SN *la guerre contre le terrorisme*.

6.4. Guerre contre le terrorisme et opposition

Le syntagme *la guerre contre le terrorisme* lancé par le président américain²⁶⁸ après les attentats du 11 septembre n'exprime pas de relation d'opposition réciproque, comme c'est possible quand le complément est un agent animé. En effet, *guerre*, déterminé par un complément abstrait, s'y caractérise par sa facette [- réciproque]²⁶⁹. Cependant, le lien référentiel entre la guerre contre le terrorisme et la guerre en Afghanistan est indéniable. Les deux expressions ne renvoient pas nécessairement au même référent mais ont des liens discursifs et il s'agit sans doute de deux objets sociaux qui se rejoignent. Les frontières sont-elles étanches entre les deux expressions ? Ce qui par conséquent pose la question suivante : le syntagme *la guerre contre le terrorisme* est-il dénué de toute expression de l'opposition ?

Le néologisme *la guerre contre le terrorisme* relève normalement de la facette [- réciproque] avec un complément [+ abstrait]. Mais il est utilisé dans un contexte qui provoque une ambiguïté sur son domaine référentiel : désigne-t-il uniquement la lutte contre le terrorisme ou également la guerre entre les États-Unis et l'Afghanistan ? Cette question référentielle a des implications sémantiques : le néologisme a-t-il le sens de conflit impliquant un adversaire

²⁶⁸ L'analyse de la circulation du SN *la guerre contre le terrorisme* est développée dans le chapitre 8 (voir 8.2).

²⁶⁹ Afin d'observer le fonctionnement en discours du syntagme *la guerre contre le terrorisme* et sa relation avec l'expression de l'opposition, on s'appuiera sur notion de facette qui rend compte de la polysémie cotextuelle de *guerre* (voir chap. 5, 5.5.2). Deux facettes ont été distinguées : les facettes [global] (*la guerre est un conflit entre X et Y*) et la facette [- réciproque] (*la guerre est une attaque menée par X*). Dans des constructions similaires à *la guerre contre le terrorisme*, comme *la guerre contre le tabac* ou *la guerre contre la pauvreté*, le mot *guerre* perd son trait sémantique du domaine militaire ([- militaire]). La facette [- réciproque] est actualisée, confirmée par la préposition *contre* et le mot *guerre* prend le sens non pas d'*opposition* mais d'*action visant à l'éradication de quelque chose considéré comme un fléau*. Les syntagmes fonctionnent comme des entités indépendantes, c'est-à-dire qu'aucun X n'est à rechercher dans le reste du texte ou dans la situation.

(facette [global] impliquant une action réciproque) ou d'une action unilatérale, comme on peut le trouver dans *la guerre contre le tabac* ([- réciproque]) ? Nous verrons comment cette ambiguïté sur le sens de la lexie néologique *la guerre contre le terrorisme* joue un rôle dans la construction du sens social²⁷⁰.

L'expression *la guerre contre le terrorisme* est lancée par l'administration américaine. Sa forme la plus fréquente en anglais est *war on terror*. L'examen des cotextes du segment *guerre contre* a montré que *guerre contre la terreur* est actualisé mais uniquement dans LM, six fois, soit un nombre d'occurrences dix fois inférieur à *la guerre contre le terrorisme*.

6.4.1. Deux paradigmes de reformulation du SN *la guerre contre le terrorisme*

Les deux facettes du mot *guerre* amènent à faire l'hypothèse d'une reprise par *lutte* ou *combat* (facette [- réciproque]) ou par *conflit* (facette [global]).

6.4.1.1. Un premier paradigme de reformulation [- réciproque]

La guerre contre le terrorisme entre dans le paradigme de *la lutte, le combat* montrant la facette [- réciproque] [- militaire]. Si on considère les reprises de *la guerre contre le terrorisme* on trouve en effet *le combat contre le terrorisme* (199) ou *la lutte contre le terrorisme*²⁷¹ (200).

(199) – [FIG] Alors, dans **la guerre contre le terrorisme**, à quoi peut bien servir l'ONU ?

– [Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU] L'ONU est en première ligne. Le Conseil de sécurité vient de voter deux résolutions qui fixent le cadre de la coopération des 189 Etats membres dans **le combat contre le terrorisme**.

(FIG, 05/11/01, num 454)

(200) Richard Armitage, numéro deux du département d'Etat et intellectuellement très proche de du secrétaire d'Etat, Colin Powell, a cité la Syrie et le Soudan parmi les pays qui pourraient être ultérieurement concernés par la guerre contre le terrorisme.

²⁷⁰ Ce double fonctionnement de *guerre contre le terrorisme* a donné lieu à des commentaires métalinguistiques. Dans un article sur le site du collectif *Les mots sont importants* (<http://lmsi.net/spip.php?article545>), D.-G. et M.-B. Audollent mentionnent les propos de l'humoriste anglais Terry Jones : « Le langage est censé rendre les idées claires, et compréhensibles pour tout un chacun. Mais [...] il est impossible de faire la guerre à un substantif abstrait : comment saura-t-on qu'on a gagné ? Quand le terme en question aura été supprimé du dictionnaire, peut-être ? »

²⁷¹ La forme *la lutte contre le terrorisme* est d'ailleurs plus fréquente que *la guerre contre le terrorisme*.

Le président avait évoqué, jeudi soir, la contribution que la Syrie avait proposé d'apporter à la lutte contre le terrorisme.

(LM, 15/10/2001, num 1138)

Le paradigme fonctionne dans les deux sens, c'est-à-dire que les mots *lutte* et *combat* peuvent également servir de point de départ pour des reprises.

(201) Cette doctrine est-elle adaptée aux défis actuels, et notamment **au combat engagé contre le terrorisme international** ? À l'évidence non. **La guerre contre le terrorisme** impose des modes opératoires nouveaux, appliqués dans la durée, au contact des réalités physiques et humaines des différents acteurs, adaptés à la complexité, à la diversité des situations rencontrées et à la fugacité des objectifs.

(LM, 13/10/2001, num 1155)

L'extrait 202 montre également le même paradigme : *cette guerre contre le terrorisme* est repris par *le combat légitime contre le terrorisme*. Mais un second paradigme apparaît, celui de la reprise de *la guerre en Afghanistan* par l'anaphore *cette guerre contre le terrorisme*, intégrée au discours direct²⁷².

(202) [titre] **La guerre en Afghanistan** ne doit pas servir d'alibi pour réprimer les oppositions russe et ouzbeke

Les régimes au pouvoir en Russie et en Ouzbékistan ne doivent pas profiter de **la guerre en Afghanistan** pour écraser leurs opposants respectifs, a déclaré, lundi 22 octobre à Tachkent, le président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le ministre roumain des affaires étrangères, Mircea Geoana. « Ni les Américains, ni les Britanniques, ni les Européens, ni personne n'a dit qu'il fallait mettre à profit **cette guerre contre le terrorisme** pour accroître la pression contre les opposants au régime », a martelé le président de l'OSCE. « Tous ceux qui veulent exploiter cette situation pour atteindre d'autres objectifs que le combat légitime contre le terrorisme font une très grave erreur », a-t-il estimé.

(LM, 23/10/2001, num 957)

La reprise par le démonstratif indique clairement une coréférentialité entre les deux segments. Le SN *la guerre contre le terrorisme* est donc susceptible de renvoyer aux événements en Afghanistan, cette appartenance faisant entrer le syntagme dans le paradigme de reformulation « classique » de *guerre*, c'est-à-dire *conflit*.

²⁷² Ce type de reprise a été étudié dans le chapitre 4 (voir 4.4.2). On a montré qu'il participe à la construction d'un objet de discours plurilogal.

6.4.1.2. Un paradigme de reformulation [global]

Le deuxième paradigme de reformulation est constitué par le mot *conflit*. Inscrit dans ce paradigme, le néologisme *la guerre contre le terrorisme* tend à désigner une guerre classique, une opposition entre deux acteurs, celle-ci étant, bien sûr, la guerre en Afghanistan entre les États-Unis et les talibans.

Le néologisme peut être repris par *conflit* :

(203) Depuis les attentats du 11 septembre, Jean-Pierre Chevènement a su éviter les pièges que son engagement passé ouvrait devant ses pas en expliquant que la **guerre** contre le terrorisme n'a rien à voir avec celle qui fut menée contre l'Irak. Mais si le conflit s'éternise en Afghanistan, si la contestation monte contre la politique américaine, le candidat devra en dire davantage.

(FIG, 12/11/2001, num 380)

(204) La parole française peut être d'autant mieux entendue que Jacques Chirac prend toujours soin d'associer la nécessité du règlement de la crise au Proche-Orient à la **guerre** contre le terrorisme. Comme il ne fait pas mystère de son opposition de l'extension du conflit à des pays comme l'Irak ou le Soudan, stratégie ouvertement évoquée aux États-Unis.

(FIG, 01/12/2001, num 161)

La mention de l'existence d'acteurs humains derrière le nom abstrait *terrorisme* fait entrer *la guerre contre le terrorisme* dans le paradigme de reformulation de la facette [global], actualisant un sens réciproque.

Les acteurs d'un tel conflit apparaissent, soit dans le contenu du discours, soit dans la nature des prédicats verbaux attribués ou introduisant le mot *terrorisme*. Dans l'extrait suivant, le terrorisme est rattaché à des acteurs humains, *les mollahs dévoyés d'Afghanistan et Oussama Ben Laden, leur pupille*.

(205) Le Royaume-Uni, il [Tony Blair] l'a déjà dit maintes fois, est « en **guerre** » avec le terrorisme mis en œuvre par les mollahs dévoyés d'Afghanistan et Oussama Ben Laden, leur pupille. Il a « *les preuves irréfutables* » de la culpabilité de ces « *sanguinaires* » qui « *ne dévieront pas de leurs activités terroristes* ». « Une seule issue à cette **guerre** : notre victoire, pas la leur », martèle M. Blair. Car c'est une certitude : la lutte du bien contre le mal va se jouer, incessamment, en Afghanistan.

(FIG, 03/10/2001, num 950)

La seconde occurrence de *guerre* est associée au mot *victoire*, ce qui implique un procès réciproque, l'un ou l'autre des parties en conflit étant susceptible de remporter la victoire, ou de *gagner* (206), ce qui peut comporter des pertes humaines, comme dans une guerre militaire (207) :

(206) [Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU] Le seul moyen **de gagner contre le terrorisme** c'est d'organiser une action internationale commune. [...] La bataille contre les talibans et contre Al-Qaida est un objectif à court terme.

(FIG, 05/11/2001, num 458)

(207) Très vite, M. Bush, puis M. Powell, aujourd'hui secrétaire d'Etat, et M. Rumsfeld ont énoncé comme une évidence le fait que la guerre contre le terrorisme ne serait pas une guerre « sans pertes » ni « aseptisée ».

(LM, 23/10/2001, num 962)

Une forme d'actantialité peut être donnée à un terme comme *terrorisme* à l'aide de prédicats verbaux typiquement [+ humain] (*vouloir, tendre un piège, s'engager dans*) et une construction dans laquelle *le terrorisme* occupe la place d'agent.

(208) « La France refuse de tomber dans le piège diabolique de l'amalgame tendu par le terrorisme qui voudrait une logique d'affrontement entre les civilisations occidentales et le monde arabo-musulman », a répété à Tunis, à Alger puis à Marrakech Hubert Védrine.

(FIG, 03/10/2001, num 945)

Dans la mesure où le SN *la guerre contre le terrorisme* est susceptible de fonctionner avec des reprises ou des prédicats qui sont ceux du mot *guerre* dans ses emplois militaires, on se demande s'il y a un lien *la guerre contre le terrorisme* et *la guerre en Afghanistan*.

6.4.2. Relations entre les syntagmes *la guerre contre le terrorisme* et *la guerre en Afghanistan*

Le corpus fournit des énoncés marquant la relation entre les deux événements que sont *la guerre contre le terrorisme* et *la guerre en Afghanistan*. On identifie deux types de relations : la distinction entre les deux et l'assimilation.

La distinction entre les deux événements passe par l'expression d'une relation méronymique, c'est-à-dire partie-tout : *la guerre en Afghanistan* est une partie de *la guerre contre le terrorisme*. C'est le discours qui est proposé par le gouvernement américain.

(209) La chaîne satellitaire arabe, Al Jezira, nous a offert la première image significative de la guerre en Afghanistan. Quelques heures après la messe du dimanche, le 7 octobre, les Etats - Unis annoncent officiellement le lancement de la riposte militaire dans leur guerre contre le terrorisme.

Chapitre 6

(FIG, 27/10/2001, num 945)

(210) Le président Bush dresse le bilan de sa guerre contre le terrorisme, deux mois après le début de l' offensive. Succès en Afghanistan, mais l' enquête sur le réseau Al - Qaida aux Etats - Unis piétine.

(LM, 10/12/2001, num 175)

(211) Solidaire des États-Unis depuis les attentats du 11 septembre, la France s'est engagée à soutenir **la lutte antiterroriste américaine**. La phase militaire des opérations est engagée depuis deux jours. Paris doit tenir ses promesses.

(FIG, 09/10/2001, num 861)

La relation méronymique est également visible dans les énoncés, présents surtout à la fin du conflit, qui marquent la disjonction entre les deux événements, la fin de l'un (la guerre en Afghanistan) ne correspondant pas avec la fin de l'autre (la guerre contre le terrorisme).

(212) Alors qu'Oussama ben Laden livre son baroud d'honneur dans les montagnes de l'est du pays, la guerre contre les réseaux Al Qaida en Afghanistan et le régime taliban semble toucher à sa fin. Mais les États-Unis n'en sont qu'au début de leur guerre planétaire contre le terrorisme. À Washington, les stratèges s'activent déjà dans les coulisses pour déterminer où et comment les États-Unis frapperont ensuite.

(FIG, 11/12/2001, num 96)

(213) Jacques Chirac et George W. Bush ont aussi évoqué les aspects politique et humanitaire de la crise afghane, affichant leur volonté commune de ne pas tout miser sur l' action militaire. « Nous reconnaissons que notre **guerre** contre le terrorisme est plus qu' une action militaire contre l' Afghanistan. [...] »

(LM, 08/11/2001, num 665)

(214) Le 2 novembre, il assurait : « Le filet se resserre sur Ben Laden. » Quatre jours plus tard, il a expliqué que la guerre en Afghanistan « n' en est qu' à son début », et qu' elle n' est elle - même « que le début de la **guerre** contre le terrorisme ».

(LM, 08/11/2001, num 666)

Cependant, dans de nombreux cas, les deux événements sont assimilés, ce qui se manifeste par des reprises, par un syntagme démonstratif notamment. Les extraits 215 et 216 montrent la reprise d'un SN défini renvoyant aux opérations en Afghanistan (*la guerre en Afghanistan* pour l'extrait 215 et *leurs affrontements avec les taliban et les militants arabes islamistes dirigés par Oussama ben Laden* pour l'extrait 216) par le syntagme démonstratif *cette guerre contre le terrorisme*.

(215) Les régimes au pouvoir en Russie et en Ouzbékistan ne doivent pas profiter de la guerre en Afghanistan pour écraser leurs opposants respectifs, a déclaré, lundi 22 octobre à Tachkent, le président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le ministre roumain des affaires étrangères, Mircea Geoana. « Ni les Américains, ni les Britanniques, ni les Européens, ni personne n'a dit qu'il fallait mettre à profit cette guerre contre le terrorisme pour accroître la pression contre les opposants au régime », a martelé le président de l'OSCE.
(LM, 23/10/2001, num 957)

(216) Les Américains s'attendent, en effet, à avoir un nombre substantiel de morts et de blessés, au cours de leurs affrontements avec les taliban et les militants arabes islamistes dirigés par Oussama ben Laden.
Le président Bush a lui-même averti la population américaine que cette guerre contre le terrorisme provoquerait des pertes en hommes. Le traumatisme de l'attentat géant du 11 septembre a conduit les autorités de Washington à renoncer à leur doctrine tacite de la « guerre à zéro mort ».
(FIG, 08/10/2001, num 884)

Dans le dernier extrait (217), le complément circonstanciel locatif situe l'action en Afghanistan, convoquant les acteurs locaux (les talibans, l'Alliance du Nord) alors que l'anaphore qui suit (déixis *in absentia*) construit la continuité du texte sur le terrorisme, c'est-à-dire sur un plan plus général.

(217) L'Amérique, l'Europe et la guerre [titre]
[début de l'article] En afghanistan, les États-Unis n'ont besoin de personne pour livrer bataille. Et pourtant, cette guerre contre le terrorisme ne sera gagnée que si Washington peut rallier durablement à sa cause le plus grand nombre de pays.
(FIG, 07/11/2001, num 432)

L'assimilation peut également passer par une détermination du syntagme *la guerre contre le terrorisme* par le complément de lieu *en Afghanistan*, ce qui mêle la référence aux deux événements.

(218) « [...] Mais en mettant les États-Unis au pied du mur au moment où ils mènent **la guerre contre le terrorisme en Afghanistan**, le vote aurait peut-être l'effet inverse ». [discours direct, énonciateur : un diplomate]
(LM, 17/12/2001, num 78)

(219) Le partenariat euro-méditerranéen affiche de hautes ambitions mais il reste l'otage des tensions régionales. Entre le conflit israélo-palestinien et **la « guerre contre le terrorisme » en Afghanistan**, les Quinze et leurs douze interlocuteurs [...] ont pu le mesurer hier lors d'une conférence ministérielle à Bruxelles.
(FIG, 07/11/2001, num 437)

Un dernier point souligne l'assimilation entre les deux événements : il s'agit de l'inscription de la guerre contre le terrorisme dans une comparaison avec d'autres guerres militaires. Même si c'est souvent pour dire qu'il n'y a pas de ressemblance, le fait de les comparer suppose que ces différents événements sont comparables puisqu'ils relèvent de la même classe.

(220) Il n'est pas jusqu'aux méthodes employées dans cette phase de la guerre qui ne rappellent la campagne du Kosovo: des frappes dites « chirurgicales », avec leurs « dommages collatéraux », par missiles de croisière ou bombes plus classiques sur des objectifs militaires, afin de désorganiser les systèmes de défense ennemis.

(LM, 11/10/2001, num 1214)

(221) Depuis les attentats du 11 septembre, Jean-Pierre Chevènement a su éviter les pièges que son engagement passé ouvrait devant ses pas en expliquant que la guerre contre le terrorisme n'a rien à voir avec celle qui fut menée contre l'Irak. Mais si le conflit s'éternise en Afghanistan, si la contestation monte contre la politique américaine, le candidat devra en dire davantage.

(FIG, 12/11/2001, num 380)

(222) Malgré cette sérénité, Jean-Pierre Kelche sait que le 11 septembre oblige d'ores et déjà les stratèges à revoir leur copie. Comme après la fin de la guerre froide et le début de celle du Golfe. La bataille contre le terrorisme ne ressemblera pas à celle du Kosovo.

(FIG, 09/10/2001, num 865)

La guerre contre le terrorisme est ainsi replacé parmi d'autres guerres récentes, la guerre du Golfe et la guerre du Kosovo, ce qui souligne l'importance de la contextualisation du discours par le discours : le sens de la guerre contre le terrorisme est élaboré par rapport à d'autres guerres (voir chap. 7).

Δ Le syntagme *la guerre contre le terrorisme* a un fonctionnement discursif qui le rapproche tantôt de *la lutte contre le terrorisme* et tantôt de *la guerre contre l'Afghanistan*. Même si, de part sa forme, on s'attend à ce que ce SN fonctionne comme une dénomination abstraite, on voit qu'en discours il est équivalent aux différentes désignations de la guerre en Afghanistan. Cette souplesse référentielle souligne la malléabilité de la guerre en tant qu'objet social : une guerre ne se réduit pas nécessairement à des opérations militaires. Elle est identifiée par rapport à d'autres guerres et son sens social se construit par rapport à des discours circulants. Ces analyses mettent en évidence la diversité de la relation d'opposition dans la guerre en Afghanistan : il n'y a pas d'un côté ce qu'on appelle *la guerre en Afghanistan*, contre les talibans (la guerre classique) et de l'autre *la guerre contre le terrorisme* visant O. Ben Laden et Al-Qaïda. L'objet

de discours est complexe et cette complexité s'appuie en partie sur le potentiel sémantique de *guerre*, qui articule les facettes [global] et [- réciproque]. Dans le cas du conflit des intermittents, la relation d'opposition ne se s'impose pas non plus d'emblée.

6.5. Le conflit social et l'identification de l'adversaire

On a pu voir que la couverture du conflit des intermittents porte en grande majorité sur l'annulation des festivals d'été, et que la relation d'opposition, notamment dans *le Figaro*, est peu mise en valeur par le cadrage de l'événement dans la mesure où peu d'articles traitent des autres acteurs que les intermittents. La sociologie des mouvements sociaux met en évidence les inégalités devant la médiatisation dont souffrent les groupes contestataires. Contrairement aux sources institutionnelles (pouvoirs publics, Medef, grandes centrales syndicales), les groupes contestataires n'accèdent aux médias qu'au prix de coups d'éclat parfois chèrement payés en termes de légitimité et de crédibilité. É. Lagneau (2005 : 74) souligne que, pour faire parler d'eux, les acteurs contestataires « sont souvent confrontés au piège d'obtenir une médiatisation qui privilégie la forme de leur action plutôt que le fond de leurs revendications ». C'est le cas pour le conflit des intermittents dont les manifestations originales et très mises en scènes (déguisements, théâtralisation des manifestations) reçoivent un plus large traitement que leur revendication de l'abrogation de l'accord et de la tenue d'un débat sur la place de la culture dans la société française.

On a présenté dans le chapitre 2 (voir 2.2) les théories sociologiques qui conçoivent le conflit social comme une forme de relation entre les acteurs. La relation d'opposition et l'identification d'un adversaire semblent au fondement du conflit social. Pour É. Neveu,

un mouvement social se définit par l'identification d'un adversaire. Si des collectifs se mobilisent "pour" – une hausse des salaires, le vote d'une loi –, cette activité revendicative ne peut se déployer que "contre" un adversaire désigné : employeur, administration, pouvoir politique.

(Neveu 1996 : 10)

Or, justement, si on aborde cette question dans les limites de notre objet de recherche, il apparaît que, dans la nomination de l'événement, l'expression d'une relation d'opposition entre deux adversaires n'est pas centrale.

Dans le corpus, la question de l'adversaire est évoquée explicitement, dans LM uniquement, en rapport avec la place du gouvernement : fait-il partie des parties en conflit ou tiers surplombant ? B. Favre d'Arcier, dans l'extrait 223, souligne la

difficulté de l'identification de l'adversaire et va jusqu'à considérer que les intermittents en sont privés.

- (223) Les intermittents ne savent pas où adresser leurs revendications. Le Medef ? Personne ne connaît. D'ailleurs, le syndicat des employeurs de ce secteur (spectacle vivant et audiovisuel) n'y est même pas représenté ! Le gouvernement ? Je doute que le ministre de la culture se risque à faire cette année la tournée des festivals ...
Privés d'adversaires, les intermittents pensent avoir trouvé une action forte, spectaculaire et salvatrice en proposant de saborder les entreprises qui, précisément, les emploient et justifient le recours à ce régime spécifique ...
(LM, 01/07/03, num 737, rubrique Horizons, Bernard Faivre d'Arcier, directeur artistique du festival d'Avignon)

Dans l'extrait 224, les mêmes trois adversaires sont évoqués, le Medef, les intermittents et le gouvernement, dont l'auteur, le critique d'art P. Dagen, critique l'inaction.

- (224) La fin de l'Etat culturel ?
À mesure qu'il s'aggrave, le conflit des intermittents devient de plus en plus simple. C'est désormais un drame à trois acteurs, dont un muet. D'un côté, le Medef et les déclarations sans nuances d'Ernest-Antoine Seillère. Autrement dit, le libéralisme capitaliste tel qu'en lui-même. De l'autre, les intermittents, les collectifs, les syndicats et leurs querelles intestines. Autrement dit, le monde du spectacle vivant, avec ses contradictions. Et l'Etat entre eux, silencieux: Matignon ne dit rien, l'Elysée ne dit rien, et le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, après des interventions qualifiées de "diplomatiques", a renoncé à intervenir plus longtemps dans la négociation.
On ne peut manifester plus clairement que l'autorité étatique refuse de s'engager dans le débat. Le pouvoir, tout en admettant la gravité de l'enjeu et de la situation actuelle - comme l'ont fait Jean-Louis Debré et François Baroin mercredi 9 juillet -, se tient à l'écart d'un problème qui dépasse cependant des points de droit ou des dispositions financières.
(LM, 12/07/2003, num 631)

Autre conception de la relation d'opposition liée à la pratique de la grève : celle de P. Chéreau. Pour lui, la grève ne permet pas d'établir une relation d'opposition puisqu'elle se retourne contre les intermittents eux-mêmes sans atteindre d'autres adversaires²⁷³.

- (225) Le mouvement s'est mis à réclamer une définition beaucoup plus globale du statut de l'intermittent, du statut de l'artiste dans la société, alors qu'il ne s'agissait que

²⁷³ On analyse la circulation de l'énoncé *la grève est un suicide* (voir chap 8, 8.3).

d'une discussion entre partenaires sociaux, avec un partenaire, le Medef, qui voulait supprimer le statut des intermittents. [...]

À chaque fois que l'on fait grève, on fait grève contre nous-mêmes. On se tire une balle dans le pied. On ne fait pas grève contre un patron, on fait grève contre nous, contre le fait que les spectacles peuvent être montrés. Je n'arrive pas à croire que je sois le seul de mon avis, je n'arrive pas à croire que ce soit la bonne réponse.

(LM, 03/07/2003, num 717, interview de P. Chéreau, metteur en scène)

La situation asymétrique du conflit social ne peut être niée, d'autant plus que, selon Neveu (1996 : 102), les autorités ont un traitement différencié des protestataires selon la perception de la menace qu'ils incarnent pour le système : plus un groupe protestataire représente une menace, plus le gouvernement va prendre en charge le conflit. Dans le cas des intermittents, le gouvernement a tardé à réagir et ce n'est que quand R. Donnedieu de Vabres a remplacé J.-J. Aillagon que le gouvernement s'est véritablement impliqué dans le conflit. Pour É. Neveu (1996 : 113), l'État doit retrouver sa place dans les conflits sociaux : « Replacer l'État dans un statut de protagoniste à part entière, et non de simple objet des revendications des mouvements sociaux, n'est donc pas une simple clause de style, mais une condition de compréhension des formes et destinées des mobilisations ».

Δ Les analyses de la relation d'opposition dans le corpus Intermittents auront permis de souligner que, à la différence de la guerre en Afghanistan, le conflit des intermittents n'est que marginalement présenté comme une opposition, l'action d'un des acteurs, les intermittents, dominant la scène du conflit. Au niveau de la désignation de l'événement, cela se traduit par la plus grande fréquence des SN composés avec la préposition *de*, comme *le mouvement des intermittents, la grève des intermittents, le conflit des intermittents*, que ceux composés avec les prépositions *avec* ou *entre*. On peut envisager de mettre cette *quasi* absence de la relation d'opposition sur le compte du caractère routinier de l'opposition : un conflit du travail s'exerce toujours contre le même adversaire. Mais les choses sont plus complexes : l'adversaire peut être, dans le conflit des intermittents, le Medef, syndicat patronal à l'origine du changement de statut, l'Unedic, qui a voté le nouvel accord ou le ministère de la Culture et le gouvernement, qui doivent gérer la culture en France. Dans le discours, la relation d'opposition n'est pas multiple, au contraire. Quand elle est exprimée, les deux protagonistes sont les intermittents et le gouvernement, comme l'ont révélé les analyses sémiotiques et discursives. Or le gouvernement est justement l'acteur dont l'engagement n'est pas direct : est-il partie prenante au conflit ou tiers modérateur ? La relation d'opposition apparaît comme centrale dans la définition d'un conflit social, or, dans le discours du *Monde* et du *Figaro*, elle

apparaît comme marginalisée. La couverture des mouvements sociaux n'est donc pas favorable aux intermittents, qui sont montrés comme agissant mais le sens de cette action n'est pas appréhendé comme s'intégrant à un conflit. L'adversaire des intermittents est, pour ainsi dire, absent, ce qui rejoint les conclusions de la sociologie des mouvements sociaux sur le traitement médiatique des conflits sociaux.

◇ Bilan du chapitre 6

Dans ce chapitre on a cherché à aborder une dimension fondamentale du conflit, la relation d'opposition. Deux niveaux ont été distingués : le niveau sémiotique (non linguistique) de la page du journal et celui du discours. Dans un premier temps, on s'est attaché à la macro-structure du journal. L'étude des cartes géographiques pour la guerre d'Afghanistan et des différents acteurs à travers les titres dans le conflit des intermittents a permis de mettre en évidence le fait que, même si un conflit se caractérise par une opposition, cela n'implique pas nécessairement que les différentes parties en présence soient traitées de façon symétrique. Au contraire, un certain flottement caractérise la relation d'opposition telle qu'elle est montrée. Afin de décentrer le questionnement, on a eu recours à la notion de point de vue. En effet, on a supposé que la relation d'opposition n'est pas dite telle qu'elle existe dans la réalité mais telle qu'une communauté discursive l'envisage. On a rattaché les configurations syntagmatiques (*guerre/conflit entre*, *guerre/conflit avec* et *guerre contre*) à des points de vue sur la relation d'opposition caractérisant l'événement.

La compatibilité des noms avec les prépositions relève des potentialités du système linguistique. Des associations préférentielles émergent en discours (*guerre contre* et *conflit avec*), ce qui permet de caractériser plus clairement l'observatoire linguistique. L'examen du fonctionnement discursif des segments *nom+préposition* a souligné l'importance de la nature et de la localisation des compléments X et Y. Ainsi la préposition *avec* est le plus souvent suivie d'animés alors que la préposition *contre* est suivie tantôt de compléments animés, tantôt de compléments abstraits. Ces deux prépositions se distinguent également par la localisation de l'élément X (qui n'est pas un complément) : proche de la préposition pour *avec* et, soit proche, soit éloigné (niveau du paragraphe) voire absent (contextuellement inféré) pour *contre*.

La question de la relation d'opposition est au centre du fonctionnement discursif du SN *la guerre contre le terrorisme* dans lequel le mot *guerre*, loin de fonctionner uniquement avec sa facette [– réciproque] attendue à cause du complément abstrait, est susceptible d'actualiser la facette [global], de sens réciproque, ce qui rapproche les deux syntagmes *la guerre contre le terrorisme* et *la guerre en Afghanistan* (ou leurs actualisations variées). L'expression de la

relation d'opposition n'apparaît pas centrale dans le discours de presse, ce qui peut être mis au compte du caractère ritualisé de l'opposition, mais aussi au compte du traitement des conflits sociaux par les médias. Dans le cas du conflit des intermittents, le discours médiatique souligne plus l'action des intermittents que leur intégration dans une relation d'opposition.

L'étude de l'environnement prépositionnel de deux mots du champ associatif, *guerre* et *conflit*, a permis de souligner que la relation d'opposition est exprimée en fonction de points de vue collectifs. Dans l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », le point de vue le plus fréquemment adopté est celui des États-Unis. Il apparaît dans des syntagmes comme *la guerre contre l'Afghanistan, contre les talibans, contre Oussama Ben Laden...* Dans l'objet de discours « le conflit des intermittents », le point de vue adopté est celui du gouvernement, à travers le syntagme *le conflit avec les intermittents*. Cependant, les analyses ont montré que, dans le cas des intermittents, la relation d'opposition est exprimée marginalement par des syntagmes. Le travail sur les prépositions a donc permis de montrer qu'elles relèvent de notre appréhension de la réalité. Cependant, cette perception n'est pas tant cognitive et individuelle que socio-historiquement située et collective.

À l'issue de ce chapitre, on peut conclure que les mots, à travers leur environnement prépositionnel (*avec, contre et entre*), participent à la construction du sens social de l'événement. Cette construction s'opère à travers une contextualisation par le discours des formes linguistiques : ce n'est qu'en comparant l'expression de la relation d'opposition pour les deux événements étudiés avec son expression pour d'autres événements qu'on peut en cerner la spécificité.

La deuxième partie de la thèse a permis de montrer que les mots du champ associatif s'organisent en une entité discursive cohérente, l'objet de discours, qui se présente comme une synthèse d'aspects. L'aspectualisation de l'objet de discours s'effectue à travers différents mécanismes. Les relations de reprise établissent des liens entre les mots de faits et les mots d'événement à partir de rapports linguistiques, discursifs ou associatifs. Ce processus transcende les décalages sémiotiques puisqu'il peut s'opérer entre le discours du journal et le discours cité (le discours direct notamment). Ainsi, un mot comme *dossier* se trouve intégré à des relations de reprise, par exemple avec *conflit*, grâce à un intertexte politique. Il apparaît que l'objet de discours est dialogique. Il est, de plus, prédicatif, comme l'a montré l'analyse du cotexte verbal : les différents mots du champ associatif sont coordonnés à certains verbes et à certains acteurs.

L'expression de ces rapports sociaux à l'objet permet de proposer une représentation systématique des relations des mots d'événement entre eux à partir de quatre traits sémantiques : [opposition], [domaine référentiel privilégié], [dont on doit sortir] et [qu'on doit régler]. Le dernier d'entre eux, basé sur le verbe *régler*, est exprimé à divers degrés selon les mots : il est constitutif du sens pour *crise*, régulier en discours pour *dossier* et *conflit* et occasionnel pour *guerre*. Le dernier élément qui assure la cohérence de l'objet de discours est l'expression de la relation d'opposition à travers la mention des protagonistes. Elle est apparue largement dépendante d'un point de vue. Il s'agit du point de vue des États-Unis pour l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », les syntagmes *la guerre contre les talibans* ou *contre Ben Laden* étant majoritaires. Dans le cas de l'objet de discours « le conflit des intermittents », la relation d'opposition apparaît peu. L'analyse sémiotique montre que les deux adversaires mis en présence sont les intermittents et le gouvernement, ce qui est confirmé par l'analyse prépositionnelle. Quand un point de vue est adopté, c'est celui du gouvernement.

Les objets de discours « la guerre en Afghanistan » et « le conflit des intermittents » sont des entités composites mais cohérentes : l'événement est appréhendé comme une synthèse d'aspects et se construit de manière plurilogale. L'objet de discours « la guerre en Afghanistan » associe la dimension militaire des opérations à la dimension de la politique internationale, tandis que l'objet de discours « le conflit des intermittents » associe les actions des intermittents à la dimension de politique intérieure. Il apparaît par conséquent que la construction d'une cohérence participe de la construction du sens social de l'événement. Il ne s'agit pas du seul mécanisme de la construction discursive de l'événement : le sens social se configure également à travers l'hétérogénéité énonciative et, plus largement, le dialogisme.

PARTIE 3. LES MOTS DU CONFLIT DANS L'INTERDISCOURS

Dans la troisième partie, les mots du champ associatif sont analysés dans leurs fonctionnements dialogiques, c'est-à-dire dans le second niveau de la sémantique discursive, l'interdiscours. Différents travaux en analyse du discours mettent en avant l'importance du dialogisme de la nomination, ce qui conduit à s'interroger sur son rôle dans la construction discursive de l'événement, notamment dans le discours de presse qui se caractérise par une forte hétérogénéité, montrée ou non. Le chapitre 7 est consacré à un type particulier de syntagmes exerçant une fonction de référence singulière à l'événement, comme *le conflit des intermittents*, *la crise afghane* ou *la guerre en Afghanistan*. Dans un contexte événementiel, le nom propre peut être porteur de dialogisme : le nom de pays *Vietnam* évoque le pays mais également la guerre qui y a eu lieu. Qu'en est-il dans le cas des deux objets de discours « la guerre en Afghanistan » et du « conflit des intermittents » ? Une place particulière sera dévolue au syntagme *la guerre d'Afghanistan*, caractérisé par du dialogisme interdiscursif.

Le chapitre 8 est consacré à un autre type de dialogisme, au dialogisme intertextuel, c'est-à-dire à de l'hétérogénéité énonciative montrée. On envisage la mise en scène des enjeux dont la nomination est porteuse, à travers la représentation du discours autre.

Chapitre 7 LA NOMINATION SINGULIÈRE ET LA CONSTRUCTION INTERDISCURSIVE DE L'ÉVÉNEMENT

Dans ce chapitre, on s'interroge sur le rôle de la nomination singulière dans la construction discursive de l'événement. La nomination de l'événement a été définie dans le premier chapitre par deux caractéristiques : elle permet de *comprendre* l'événement au double sens de *prendre ensemble* des éléments référentiels épars et de leur *donner sens*. La fonction de *préhension* est particulièrement illustrée par les syntagmes assurant une référence singulière à l'événement, tels *la guerre d'Afghanistan*, *la crise des intermittents* ou *le conflit des intermittents*. Pour autant, ces syntagmes participent-ils à la fonction de *compréhension* ? Et sur quels principes ? En raison de leur monoréférentialité, on pourrait les rattacher à la catégorie du nom propre. Or, les études sur le nom propre en discours ont mis en évidence que le potentiel dialogique du nom propre joue un rôle dans la constitution des moments discursifs, notamment le nom de pays (Cislaru 2003). Celui-ci présente en effet la capacité de fixer les discours tenus sur lui et avec lui²⁷⁴, ce que reflètent de manière emblématique les noms de pays dans lesquels ont eu lieu des guerres : les noms *le Vietnam*, *l'Algérie* ou *l'Indochine*, en ayant agrégé les discours, se révèlent être porteurs du sens social de l'événement²⁷⁵. Notre objet, cependant, n'est pas le nom propre mais des syntagmes mixtes composés de noms communs et de noms propres, ce qui pose deux questions : ces syntagmes peuvent-ils être considérés comme des noms propres ? Si oui, sont-ils dialogiques ? Pour répondre à la première de ces deux questions, il est nécessaire de quitter momentanément le niveau du discours afin de décrire les formes concernées. On y revient ensuite pour mieux en souligner l'impact sur le sens.

7.1. Typologie des formats dénominatifs

Dans la presse, les expressions servant à nommer les événements sont extrêmement fréquentes. Dans leur majorité, elles semblent entrer dans des formats stables de type *nom commun N1 + de + N2*, où le nom commun indique

²⁷⁴ Le nom de pays est doublement dialogique : « D'un côté, chargé d'un potentiel référentiel et cognitif très riche, le nom de pays traverse les discours et y laisse son empreinte. D'une autre côté, il est traversé par le discours d'information médiatique, qui construit les événements, fixe des moments discursifs, adopte des points de vue. À la fois produit et outil de ces processus, le nom reste imperméable aux discours qui l'actualisent » (Cislaru 2003 : 124).

²⁷⁵ Ces noms évoquent, sans limitation, les représentations suivantes : borbier, torture, guérilla, etc.

la classe de l'événement (*conflit, guerre, crise, drame, affaire*, etc.). Le format varie selon le type de conflit : dans le corpus, les N1 les plus courants sont *guerre* ou *conflit* pour le conflit militaire et *conflit* et *crise* pour le conflit social. Quant au N2, il s'agit le plus souvent d'un nom de pays pour le conflit militaire (*la guerre en Afghanistan, la guerre en Irak*) et d'un nom commun correspondant à un des acteurs pour le conflit social (*le conflit des routiers, le conflit des médecins, le conflit des intermittents*), bien qu'on puisse relever la mention de l'objet du conflit (*le conflit des retraites*) ou de l'entreprise dans laquelle le conflit a lieu (*le conflit Arcade*)²⁷⁶. Si la fonction de ces deux formats est similaire, c'est-à-dire désigner un référent singulier, leur composition diffère : on relève des noms communs pour le conflit social et une forme mixte, nom commun-nom propre, pour le conflit militaire.

Parmi les syntagmes assurant une référence singulière à l'événement, on a sélectionné ceux qui comportent les mots d'événement. Les concordanciers, c'est-à-dire des listes des mots pivots accompagnés de leur cotexte proche, montrent que plusieurs syntagmes se répètent : *la guerre d'Afghanistan, la guerre en Afghanistan, le conflit afghan, la crise afghane, le conflit des intermittents, la crise des intermittents* et *le dossier des intermittents*.

7.1.1. L'opposition entre désignation et dénomination

Afin de caractériser ces syntagmes, on s'inspire de la distinction posée par G. Kleiber (1984, 2001) entre les désignations et les dénominations. G. Kleiber distingue deux types de relations entre un référent x et un nom X : la relation dénominate, stable, partagée et codée dans la langue (*pomme de terre* est en relation de dénomination avec son référent x) ; et la relation désignative qui, au contraire, n'est pas stabilisée dans la langue et concerne, d'après les exemples donnés par Kleiber, les périphrases (le syntagme *légume pour faire les frites* ou *médecin pour les yeux* est dans une relation de désignation avec son référent x). Par extension, les termes *désignation* et *dénomination* renvoient non plus aux relations entre une forme linguistique et un référent mais aux formes linguistiques elles-mêmes.

Dans ces articles, le mot *désignation* est utilisé concomitamment avec deux sens différents. D'un côté il renvoie à l'opération de référence, ce qui se traduit par la construction de phrases avec les verbes *désigner* et *référer*. C'est le sens usuel de *désignation*, celui d'un segment linguistique qui réfère à un segment de réalité. Ce sens usuel cotoie un emploi spécifique, celui d'un segment qui

²⁷⁶ Un relevé exploratoire sur un corpus composé des articles comportant le mot *conflit(s)* extraits de *Libération* et du *Figaro* (01/11-30/11/2002), à partir de la base de données sur la presse *Lexis-Nexis* a révélé une majorité de dénominations de conflits sociaux à partir de la mention des acteurs.

instaure une relation non codée et instable entre un signe et une chose. La relation de désignation, contrairement à la relation de dénomination, est instable et transitoire ; par dérivation, le signe qui est utilisé pour traduire cette relation, est considéré comme instable, c'est-à-dire, d'un point de vue linguistique, comme non codé. On peut résumer ces éléments ainsi : tous les signes linguistiques sont des *désignations* au sens où ils sont en référence avec le réel ; parmi ces signes, certains entretiennent une relation stable avec le réel, les *dénominations*, tandis que d'autres entretiennent avec le réel une relation transitoire, les désignations au sens de Kleiber.

Pour éviter cette homonymie, on utilise le terme *référence* pour la relation du langage au réel et le terme *désignation* pour tout signe, quelle que soit sa forme, qui opère cette référence. Cela permet de conserver *dénomination* pour les signes codés et d'employer *désignant* pour les signes non codés, c'est-à-dire les désignations de Kleiber.

Les formes linguistiques *la guerre d'Afghanistan* ou *le conflit des intermittents* renvoient de manière stable, dans un espace-temps donné, à leur référent. Il est prématuré de les considérer comme des noms propres en raison de leur monoréférentialité, c'est pourquoi on cherche dans un premier temps à évaluer le degré de codage de ces formes, qu'on nomme pour l'instant des *noms d'événement*. La typologie des formes est subordonnée à l'objectif global du chapitre, la construction dialogique du sens de l'événement. On fait l'hypothèse que plus une forme est figée, plus elle se rapproche de la catégorie du nom propre et que, moins son sens est lié à sa composition, plus elle a de potentiel dialogique.

7.1.2. Typologie des formes concernées

Selon leur forme, les syntagmes n'ont pas tous le même potentiel dénominatif. Dans un premier temps, on examine les différentes formes des désignations singulières d'événement. On nomme *format* les constructions linguistiques dans lesquelles les syntagmes renvoyant à l'ensemble de l'événement de manière unique sont moulés. Ce format peut mener à l'établissement d'un lien dénominatif ou au contraire transitoire selon les contraintes linguistiques. Trois formats possibles seront examinés : les formats comportant la préposition *de*, ceux construits avec la préposition *en* et ceux qui incluent un adjectif géographique dérivé du nom de pays. Avant cela, on justifie le choix d'exclure des désignations singulières d'événement les syntagmes comportant les prépositions *avec* ou *contre*.

7.1.2.1. Prépositions *de*, *avec*, *contre* et configuration référentielle de l'objet

Les mots *guerre* et *conflit* ont un environnement prépositionnel incluant les prépositions *de*, *avec* ou *contre*. En fonction de la préposition, le lien entre le N1 et le N2 diffère.

D'une part, les prépositions *avec* et *contre* ont une valence de deux actants (X *avec/contre* Y). Elles vont par conséquent demander que soit trouvé, dans le contexte (extralinguistique) ou dans le cotexte (linguistique), un second actant (voir chap. 6), si bien qu'un segment comme *la guerre avec/contre Y* ne forme pas un syntagme tout à fait autonome. À l'inverse, la préposition *de*, avec une valence d'un actant, constitue plus facilement un syntagme dont la référence s'exerce de manière autonome par rapport au texte. La deuxième raison de séparer les prépositions en deux groupes est liée à la première : il s'agit de la différence de mode d'accès au référent configuré par les différentes prépositions. La différence entre *N1 avec + det N2* et *N1 de N2* réside dans un principe abstrait formulé par P. Cadiot (1997b), principe rendant compte de l'alternance entre les prépositions *avec* et *de* pour des constructions de type *N1 V (avec + de) N2* (comme dans *Paul cligne de / avec ses yeux*) ou *N0 V N1 (avec + de) N2* (comme dans *Guy pousse Max de / avec son coude*). Dans sa généralité, le principe est transposable à nos données nominales. Cadiot (1997b : 157) rend compte de l'alternance entre les prépositions *avec* et *de*, dans les contextes où cette alternance est possible, en s'appuyant sur le « *mode de configuration référentielle de l'objet* désigné par le nom régime de la préposition ». Pour P. Cadiot,

l'usage de la préposition *avec* permet de thématiser l'autonomie référentielle du référent de N2, alors que celui de *de* va à l'encontre de cette autonomisation et tend à l'inverse à faire apparaître que le régime nominal n'est pas configuré pour lui-même, mais est saisi dans la continuité du prédicat introducteur.

(Cadiot 1997b : 157, caractères gras de l'auteur)

La préposition *avec* propose une saisie discontinue des référents de N2 (ce qui peut être étendu à *contre*), tandis que la préposition *de* en offre une saisie continue. Dans les constructions en *de*, le N1 et le N2 sont considérés de manière continue, les syntagmes sont donc plus soudés et sont potentiellement de meilleurs candidats à la production de noms d'événements.

Ces deux raisons, la relative autonomie par rapport à l'environnement textuel et contextuel ainsi que la construction d'une entité soudée pour la préposition *de*, expliquent la distinction entre les différentes prépositions. Un tel choix est

révélateur de la différence de nature linguistique des deux types de syntagmes. En effet, pour reprendre, dans une perspective discursive, la distinction posée par G. Kleiber et présentée plus haut, on peut dire que *la guerre avec l'Afghanistan*, *le conflit avec les intermittents* sont des désignants d'événement, des séquences non codées ne renvoyant pas de manière stable à un référent. La construction en *de* propose en effet une saisie du N2 en continuité avec celle du nom-tête, l'expression est alors conceptualisée comme un ensemble, comme la dénomination d'un événement. À l'inverse, dans la construction en *avec* ou *contre* qui isole le référent du N2 comme un élément qui s'ajoute à celui du N1, le processus relève de l'addition, caractérisant les désignants²⁷⁷.

7.1.2.2. Formats composés autour de la préposition *de*

Les relations et interprétations sémantiques des SN complexes composés avec la préposition *de* sont très variées. Le type d'interprétation dépend beaucoup du N1 : le syntagme *le regard des enfants* avec un N1 déverbal, interprété comme ce qu'on appelle couramment un "génitif subjectif"²⁷⁸ (les enfants regardent), se distingue de *l'amour du travail bien fait*, où le nom du sentiment induit un "génitif objectif" (X aime le travail bien fait). Cette préposition a même été considérée comme un principe tellement abstrait qu'il en est presque dépourvu de sens, c'est-à-dire comme une instruction spécifique de mise en relation de deux noms, la nature de la relation étant à rechercher dans le contexte. En effet, la préposition *de* est classée parmi les prépositions dites « incolores », son interprétation, largement due à l'inférence, est dépendante de son cotexte²⁷⁹.

7.1.2.2.1. Corpus Afghanistan

Dans le corpus Afghanistan, on relève les syntagmes suivants, composés de la préposition *de* :

(226) *la bataille d'Afghanistan, la (cette) campagne d'Afghanistan, les événements
d'Afghanistan et les bombardements d'Afghanistan*

Ces syntagmes ne dépassent pas les 10 occurrences dans l'ensemble du corpus. Le syntagme *la guerre d'Afghanistan* est beaucoup plus fréquent : 27

²⁷⁷ B. Bosredon et I. Tamba (1991 : 41) distinguent les unités linguistiques *verre* et *pied* selon qu'elles sont *formants* de nom composé (*verre à pied*) ou *constituant* de syntagme nominal (*un verre avec un pied effilé*). On retrouve l'alternance entre une préposition sémantiquement peu contraignante (*à*) et une préposition plus contraignante (*avec*).

²⁷⁸ L'absence de cas en français rend une telle appellation peu judicieuse.

²⁷⁹ Pour P. Cadiot (1989 : 27), « les prépositions incolores ont pour fonction dominante de vectoriser une relation qu'elles ne codent pas (mais qu'elles empruntent au contexte linguistique ou dont elles héritent à partir de la représentation sémantique du référent) ».

occurrences dans FIG et 38 dans LM. Dans la majorité des cas, ce syntagme réfère à la guerre en Afghanistan de 2001, mais, comme nous le verrons plus bas, certaines occurrences renvoient à la guerre de 1979-1989, entre les Soviétiques et les Afghans.

En ce qui concerne l'interprétation de la préposition, on suit dans un premier temps I. Bartning (1986 : 15) qui en adopte une interprétation locative dans des syntagmes comme *la guerre d'Italie*, ce qui semble cohérent avec les faits dans de nombreux cas : la guerre d'Afghanistan est celle qui a lieu en Afghanistan, la guerre d'Algérie a lieu en Algérie, celle des Malouines, dans les îles Malouines²⁸⁰, etc.). Cependant, on verra plus loin que, bien que le groupe prépositionnel *de + nom de pays* puisse s'interpréter comme une localisation, cela ne rend pas compte de l'intégralité du sens du syntagme. On sera conduit à dépasser la proposition de Bartning.

7.1.2.2.2. Corpus Intermittents

Dans le corpus Intermittents, les syntagmes construits avec la préposition *de* sont plus nombreux. Dans FIG on relève :

(227) FIG : le conflit des intermittents, la colère des intermittents, la contestation des intermittents, la crise des intermittents, le dossier des intermittents, la grève des intermittents, la grogne des intermittents, le mouvement des intermittents, le problème des intermittents, la question des intermittents, la révolte des intermittents, la situation des intermittents, la lutte des intermittents.

Ainsi que les hapax suivants : l'affaire des intermittents, la pression des intermittents, la bronca des intermittents, la contre-attaque des intermittents, le cri des intermittents, l'offensive des intermittents, le mouvement de protestation des intermittents du spectacle, le mouvement social des intermittents.

Dans cette liste, assez fournie, apparaît le syntagme *la lutte des intermittents*. Le faible nombre d'occurrences (2 occurrences) confirme ce qui a été avancé dans le chapitre 5 à propos d'une sous-utilisation du mot dans le journal *le Figaro*. Par comparaison, 14 occurrences du syntagme sont relevées dans *Le Monde*.

Dans LM on relève :

(228) LM : l'affaire des intermittents, le dossier de l'assurance-chômage des intermittents, la question de l'assurance-chômage des intermittents, la colère (froide)

²⁸⁰ Pour ce dernier cas, les îles changeant de nom en fonction des langues, le nom de la guerre également : en anglais *Falklands War* et en espagnol *guerra de las Malvinas*.

des intermittents des intermittents, le combat des intermittents, le conflit des intermittents, la crise des intermittents, le dossier des intermittents, la fronde des intermittents, la grève des intermittents, les grèves des intermittents, la lutte des intermittents, la mobilisation des intermittents, le mouvement des intermittents, le problème des intermittents, la question des intermittents.

ainsi que les hapax suivants : la contestation des intermittents, la guérilla des intermittents, la grogne persistante des intermittents, la pression des intermittents, la révolte des intermittents, la tempête des intermittents.

Les formes les plus fréquemment rencontrées dans le corpus sont *le conflit des intermittents*, *la crise des intermittents* et *le dossier des intermittents*, et cela pour les deux journaux.

L'interprétation de la préposition *de* dans ces trois syntagmes est susceptible d'ambiguïté. Les syntagmes cités plus haut s'interprètent pour la plupart d'entre eux comme des compléments de nom agentifs (*la grogne des intermittents*, *la révolte des intermittents*, *la lutte des intermittents*, *la grève des intermittents*), c'est-à-dire que le N2 *intermittents* est sujet du verbe dont est issu le N1 (*la lutte des intermittents* : *les intermittents luttent*) ou de son équivalent si le verbe n'existe pas (*le mouvement des intermittents* : *les intermittents font un mouvement*²⁸¹). Par contraste, les syntagmes les plus employés, dont le nom-tête est un mot d'événement, ont une interprétation plus délicate, surtout dans le cas des mots *crise* et *dossier*.

Le syntagme *le conflit des intermittents* semble correspondre à un complément de nom agentif construit avec un N1, *conflit*, qui n'est pas un nom prédicatif. On peut formuler les interprétations suivantes : « les intermittents sont en/font un conflit », où *être en/faire*²⁸² sont utilisés comme des verbes-support pour le mot *conflit*.

Dans le cas de *crise* on peut envisager l'actualisation d'un complément de nom agentif par les phrases suivantes : *les intermittents ont/font une crise* (comme dans : x a/fait une crise / de nerfs / de larmes / de tétanie). Cependant, on a vu précédemment (voir chap. 5, 5.4.3.2) que, dans le corpus, le mot *crise* n'était jamais introduit par le verbe *faire*. Or, on a également souligné que

²⁸¹ Dans le cas de *mouvement*, la construction avec le verbe-support *faire* + *nom prédicatif* semble préférable à l'utilisation du verbe auquel le mot est étymologiquement rattaché (*se mouvoir*) dont le sens ne convient pas ici.

²⁸² La différence entre les deux verbes est une différence d'aspect (état / action) qui ne nous semble pas interférer avec l'interprétation du syntagme.

l'interprétation de la préposition *de* était contextuelle, ce qui implique de l'envisager par rapport au corpus. Par conséquent, la paraphrase en *les intermittents ont/font une crise*, même si elle est possible est peu adaptée à l'usage du mot *crise* dans le corpus.

Pour le syntagme *le dossier des intermittents*, on pourrait penser, si on ne tenait pas compte du corpus, à une relation possessive (*les intermittents ont un dossier – leur dossier*), ou à une interprétation de type *le dossier vient des intermittents*, au sens où il a été *déposé* par les intermittents, ce qui, référentiellement, n'est pas le cas dans notre corpus. La possession, en revanche, est actualisée dans le corpus :

(229) Malgré le refus du gouvernement de revoir **leur dossier**, **les intermittents** restent mobilisés pour dénoncer le protocole d'accord signé le 27 juin, qui réforme le régime d'assurance-chômage des artistes et des techniciens.

(LM, 16/10/2003, num 357)

(230) Ils ont fait des contre-propositions. « Tous ceux qui se sont intéressés à **notre dossier**, nous donnent raison, assure Samuel Churin.

(FIG, 03/04/2004, num 205)

Il s'agit dans les deux cas du point de vue des intermittents et le mot *dossier* a une valeur proche de son acception concrète (« ensemble de pièces »²⁸³), ce qui n'est pas toujours le cas dans le corpus. On a montré en effet que, dans certains de ses emplois, le mot *dossier* se rapproche du mot *problème*²⁸⁴, ce qui incite à émettre l'hypothèse que l'interprétation de la préposition pourrait être liée à cet emploi spécifique au discours de presse.

Dans un travail sur un corpus de presse, I. Bartning (1986) met en évidence la relation 'concernant', qui rend compte des cas où le N1, non déverbal, est un nom classifiant²⁸⁵ comme *question*, *problème*, *épreuve*. La paraphrase en 'concernant'²⁸⁶ permet de reformuler *le problème du Liban* en *le problème concernant le Liban*²⁸⁷.

²⁸³ On renvoie au chapitre 5 (5.2.4).

²⁸⁴ On renvoie au chapitre 5 (5.5.1).

²⁸⁵ Les noms « à valeur générale classifiante » (Riegel *et al.* 1994 : 188) présentent la particularité de classer un référent particulier désigné par leur complément (*l'épreuve du bac* : le bac est une épreuve).

²⁸⁶ La relation 'Concernant' est en relation paradigmatique avec CONSTITUE (*le Liban constitue un problème*) ou même ETRE (*le Liban est un problème*) mais a été préférée par I. Bartning (1986 : 48, note 8) puisqu'elle permet également de rendre compte des cas où les noms têtes des syntagmes sont *question* ou *affaire*. En effet, pour *la question polonaise*, la paraphrase *la question concerne la Pologne* est plus

Quand ces mots entrent dans des syntagmes complexes, on les interprète par une phrase basée sur le verbe *être* : *le problème des réfugiés (les réfugiés sont un problème)*, *la question du logement (le logement est une question)*, *l'affaire du sang contaminé (le sang contaminé est une affaire)*. Il nous semble qu'on peut préciser la proposition de Bartning. En effet, on remarque alors que le N2 n'est pas dans un emploi référentiel mais pourrait être glosé par une nominalisation ou une proposition, c'est-à-dire par une forme prédicative. S. Branca-Rosoff et V. Torre (1993 : 115) proposent de considérer que le référent du mot *problème* « n'est pas un objet, ou une personne, mais une proposition que l'on pourrait paraphraser souvent par la formule : *que X fasse ça est un problème* ». En effet, ce n'est pas *le logement* qui *est un problème* mais *se loger*, ce ne sont pas *les réfugiés* mais par exemple *l'afflux des réfugiés* ou *que les réfugiés affluent* qui *est un problème*, ni *le sang contaminé* mais *la diffusion criminelle de sang contaminé par l'administration*.

Si on transpose l'interprétation 'concernant' aux différents noms d'événement en mettant en valeur par un verbe puis par une nominalisation la prédictivité de la relation, on obtient la série des paraphrases suivantes :

- (231) La crise des intermittents → la crise concerne les intermittents.
→ Que les intermittents contestent l'accord sur leur assurance-chômage constitue une crise.
→ La contestation des intermittents constitue une crise.
- (232) Le dossier des intermittents → le dossier concerne les intermittents.
→ Que les intermittents contestent l'accord sur leur assurance-chômage constitue un dossier.
→ La contestation des intermittents constitue un dossier.

Cette interprétation apparaît cohérente dans les énoncés du corpus. Dans l'extrait suivant, ce qui refait irruption dans l'actualité n'est pas directement « la crise que feraient les intermittents » mais « la crise de la contestation des intermittents », c'est-à-dire la situation de crise née de la contestation.

naturelle que *la Pologne est/constitue une question*. Les mots concernés sont *problème, affaire, question* ou *épreuve, scandale*.

²⁸⁷ Dans ce cas, le syntagme est ambigu : l'interprétation 'Concernant' cotoie en effet l'interprétation possessive (*le Liban a un problème*). Ces deux interprétations correspondent à un point de vue différent : l'interprétation possessive est le point de vue du Liban alors que l'interprétation 'Concernant' correspond à un point de vue extérieur.

(233) Premier grand festival de la saison, le calendrier politique fait qu'il survient alors que **la crise des intermittents du spectacle** a refait irruption dans l'actualité depuis le début de la semaine.

(FIG, 21/04/2004, num 149).

Cette interprétation nous semble être l'interprétation principale du syntagme *la crise des intermittents*. Pour *le dossier des intermittents*, une telle interprétation n'est pas absolue²⁸⁸ puisque nous avons vu des actualisations précises de l'interprétation possessive de *le dossier des intermittents*. Dans les extraits suivants, en revanche, il semble que le syntagme puisse être glosé par « le dossier de la contestation des intermittents ».

(234) Avant la dernière réunion entre représentants des organisations patronales et syndicales prévue à l'Unedic jeudi 26 juin, le ministre prend position sur **le dossier des intermittents du spectacle**.

(LM, 26/06/2003, num 744)

(235) **Le dossier des intermittents** plane d'ailleurs toujours au-dessus de la CFDT comme une épée de Damoclès.

(FIG, 30/04/2004, num 126)

Un des arguments en faveur de cette interprétation est le cotexte : l'événement est envisagé sur la scène politique, comme le montrent les éléments soulignés. Cependant, il est difficile, pour le mot *dossier*, d'exclure tout à fait une interprétation possessive²⁸⁹, en raison de la continuité sémantique existant entre les différentes acceptions du mot. Même dans l'actualisation de l'acception [question à traiter], l'acception [ensemble de documents ; chemise contenant ces documents] reste activée, en retrait.

Pour résumer sur l'interprétation, délicate²⁹⁰, de ces syntagmes, on peut dire que *le conflit des intermittents* reçoit une interprétation agentive qu'on exprime avec un verbe support (*le conflit que font les intermittents*). Les SN *le dossier des intermittents* et *la crise des intermittents* ont comme interprétation la relation 'concernant', possible pour le premier SN et unique pour le second. Il apparaît

²⁸⁸ C'est également le cas du syntagme *le problème des intermittents* qui est susceptible d'avoir une interprétation possessive (les intermittents ont un problème) ou « concernant » (le problème concerne les intermittents). Dans le corpus, la seconde interprétation domine.

²⁸⁹ La relation possessive elle-même est susceptible d'actualisations qui ne se résument pas à la possession d'objets matériels (*la voiture de Jean – sa voiture*), comme dans *j'ai raté mon train*.

²⁹⁰ Les descriptions qui suivent constituent une ébauche. On ne prétend pas résoudre la question de l'interprétation de la préposition *de* dans les syntagmes nommant des événements mais plutôt soulever quelques interrogations pour en souligner la complexité et la particularité des mots d'événements comme *crise* et *dossier* dans la construction du sens de l'événement comme un problème.

donc que les syntagmes *la crise des intermittents* et *le dossier des intermittents* reçoivent dans le corpus une interprétation qui les rapproche de noms classifiants comme *problème* ou *question*. Leur apport respectif à l'événement est, en termes de domaine référentiel, la dimension politique ; mais d'un point de vue sémantique, ils participent à la construction, dans le discours, de l'événement comme problème.

7.1.2.3. Formes composées autour de la préposition *en* : la guerre en Afghanistan

Dans le corpus Afghanistan²⁹¹, on rencontre également un format concurrent au format *la guerre de + nom de pays* : *la guerre en + nom de pays*. Ce format est plus fréquent que le format avec la préposition *de*²⁹², mais il apparaît moins dénommatif, en raison de la préposition *en* qui ne crée pas, au contraire de *de*, un syntagme compact. La différence essentielle entre ces deux prépositions est leur point d'accroche : alors que dans *la guerre d'Afghanistan*, la préposition *de* + nom de pays n'est subordonnée qu'au substantif *guerre*, la préposition locative *en* peut dépendre d'une expression verbale, comme *faire la guerre* (Lomholt 1991 : 25). Il en va ainsi des verbes d'action qui peuvent se construire avec des compléments circonstanciels de lieu (*porter la guerre quelque part*, *allumer la guerre quelque part*).

Les deux exemples suivants illustrent des cas où la préposition *en* rattache le nom au verbe. On propose une reformulation en déplaçant le complément de lieu.

(236) « [...] Les États-Unis ont déclaré qu'ils faisaient la guerre en Afghanistan contre les talibans et Oussama Ben Laden [, dit ce moudjahidin aux yeux enfiévrés] ».

(LM, 20/11/2001, num 439)

→ Les États-Unis ont déclaré qu'en Afghanistan ils faisaient la guerre contre les talibans et Oussama Ben Laden.

²⁹¹ Dans le cas des conflits sociaux, la localisation se fait par rapport aux entreprises concernées (*le conflit à Radio-France*) pour les conflits ayant lieu en France.

²⁹² On relève 38 occurrences de *guerre d'Afghanistan* dans LM et 27 dans FIG, pour 97 de *guerre en Afghanistan* dans LM et 77 dans FIG (les déterminations ne sont pas prises en compte dans le relevé quantitatif). Un relevé des segments dans les mêmes journaux entre le 1^{er} mars et le 30 mai 2003 (à partir de la base de données Lexis Nexis) montre que les pourcentages de répartitions restent identiques : la forme avec *en* est deux fois plus utilisée (70 % des occurrences dans LM et 50% dans FIG) que la forme avec *de* (28 % des occurrences dans LM et 50% dans FIG).

(237) « Musharraf devait tenter de convaincre Rumsfeld qu'un futur gouvernement à Kaboul [...], allumerait une nouvelle guerre en Afghanistan », confiait hier un haut responsable pakistanais.

(FIG, 05/11/2001, num 459)

→ un futur gouvernement [...] allumerait, en Afghanistan, une nouvelle guerre.

Dans ces extraits, le syntagme *en Afghanistan* est un complément circonstanciel de lieu et peut être déplacé, au contraire des cas suivants, dans lesquels le syntagme prépositionnel *en Afghanistan* détermine le nom *guerre* et le syntagme est dénomiatif.

(238) Plusieurs milliers de personnes ont manifesté contre la guerre en Afghanistan samedi à Paris, Strasbourg, Bordeaux et Périgueux.

(FIG, 19/11/2001, num 280)

(239) Le dalaï-lama a lancé hier devant le Parlement européen un appel à la paix en souhaitant « un plus grand sentiment de responsabilité universelle », face à l'incitation à la haine et au fanatisme religieux. Évoquant **la guerre en Afghanistan** devant les parlementaires de l'UE, il a estimé qu'un « nouveau conflit mondial » n'aurait aujourd'hui « aucun vainqueur ».

(FIG, 25/10/2001, num 569)

Dans les deux cas, des compléments circonstanciels de lieu situent l'action.

Dans le format *la guerre en Afghanistan*, le statut du segment change en fonction du cotexte du syntagme.

7.1.2.4. Formes composées d'un adjectif géographique

Le dernier type de formes rencontré dans le corpus est constitué des syntagmes *nom + adjectif relationnel dérivé de nom de pays*, tels que *la crise afghane*, *le conflit* ou *le dossier afghan*²⁹³. Ces adjectifs géographiques²⁹⁴ dérivés des noms de pays sont susceptibles d'être ambigus selon les mots qu'ils qualifient. D'une

²⁹³ Sur le même format, on relève également, bien qu'ils soient moins fréquents : *la question afghane*, *le problème afghan*. De tels syntagmes étant fréquents en anglais (*Korean war*, *afghan war*, *afghan crisis*), faut-il y voir une influence de l'anglais sur le français ? Cela pourrait être une piste de recherche, compte tenu du fait que les adjectifs dérivés de noms de pays, et plus largement, les adjectifs relationnels sont souvent ambigus : une *synthèse managériale* est-elle un guide pour mieux manager ou un résumé rapide à destination des managers ? Notre vieille *carte d'électeur* est devenue il y a peu une *carte électorale*, alors que ce syntagme désignait la carte des circonscriptions électorales ...

²⁹⁴ Bien que nous nous appuyions sur les travaux d'I. Bartning, nous ne reprendrons pas le terme que cet auteur utilise, *adjectif ethnique*, car une telle dénomination pose un lien entre l'ethnie et la géographie, lien qui peut exister mais n'est pas ni naturel, ni évident. L'adjectif géographique fait référence au sens locatif, mais nous n'oublions pas que le sens du nom de pays est composé d'un versant institutionnel (Cislaru 2005).

manière générale l'interprétation difficile de l'adjectif géographique est due à sa polysémie. Il peut en effet recevoir les interprétations d'agent ou de lieu, et c'est donc « le N1 qui joue le rôle crucial pour l'interprétation et la référence » (Bartning, 1986 : 24). Pour I. Bartning (1986 : 10), « quand le locuteur doit interpréter un N-[adjectif géographique] dont le nom tête est une nominalisation verbale, il interprète cet [adjectif géographique] comme un agent ». C'est le cas avec les mots *riposte*, *bombardements*, *frappes* mais également de *guerre*²⁹⁵ du fait de sa nature de nom prédicatif. Concernant les autres mots d'événement, on peut faire deux remarques.

Quand ils déterminent les mots *crise* ou *conflit*, l'interprétation des adjectifs géographiques est plus difficile. On peut hésiter entre une interprétation locative et une interprétation agentive puisque ces substantifs peuvent avoir comme « agent » des pays ou des êtres humains²⁹⁶. Bartning (1986 :18) propose de considérer les interprétations suivantes :

(240) les événements tchèques (locatif, ? agent)

la crise polonaise (locatif, ? agent)

le conflit palestinien (locatif / agent)

Pour le mot *conflit*, bien que les adjectifs soient susceptibles d'une interprétation agentive (*le conflit israélo-palestinien*), dans le cas du syntagme *le conflit afghan*, l'interprétation locative est plus raisonnable compte tenu des faits. En revanche dans le cas de *crise*, l'interprétation de la localisation²⁹⁷ n'est pas celle du corpus : l'étude sémantique du mot *crise* (voir chap. 5) a montré qu'il renvoyait à l'événement envisagé dans ses répercussions sur la communauté internationale. La *crise afghane* n'est donc pas « la crise en Afghanistan »²⁹⁸ mais sans doute « la crise qui concerne l'Afghanistan ». Il s'agit là encore d'une interprétation 'concernant'.

²⁹⁵ L'interprétation agentive n'est pas la seule qui s'impose. On peut envisager également une interprétation de manière (*une guerre américaine* est une guerre « à l'américaine »).

²⁹⁶ Ils s'opposent en cela à des mots comme *week end* ou *vacances*, avec lesquels l'interprétation de l'adjectif géographique est nécessairement locative (*un week end parisien* se passe à Paris). Quoique, même dans ce cas, l'interprétation est délicate : *des vacances normandes* se passent en Normandie ou comme en Normandie, c'est-à-dire sous la pluie.

²⁹⁷ Les adjectifs déterminant le mot *crise* sont susceptibles d'exprimer l'agentivité dans des cotextes où le mot est déterminé par la préposition *avec* dans le cas des facettes *ad hoc* (voir chap. 5, 5.5.2.4), un adjectif double ou par la préposition *entre*, comme dans les exemples suivants relevés dans la presse : *la crise irako-koweïtienne*, *la crise américano-irakienne*, *la crise entre syndicats paysans et supermarchés*.

²⁹⁸ Cette interprétation locative correspondrait à une crise interne (une crise gouvernementale par exemple).

Pour le syntagme *le dossier afghan*, dont l'interprétation pourrait être possessive (le dossier déposé par l'Afghanistan), l'interprétation locative n'est pas envisageable (le *dossier afghan* n'est pas *en Afghanistan*). Il semble que l'interprétation soit la même qu'avec la préposition *de*, c'est-à-dire 'concernant'. Dans « le dossier concernant l'Afghanistan », le nom de pays est employé avec sa valeur institutionnelle plutôt que locative.

La seconde remarque concerne le lien référentiel entre le N1 et l'adjectif géographique. Ce lien est présupposé connu, comme le montre I. Bartning (1986 : 19) à partir des exemples suivants :

(241) Ce matin, il y a eu une catastrophe en Espagne.

(242) * Ce matin, il y a eu une catastrophe espagnole.

Alors que l'exemple 241 ne pose pas de problème d'acceptabilité, l'adjectif rend l'exemple 242 inacceptable. Le syntagme *catastrophe espagnole* ne peut renvoyer à un événement qui n'est pas déjà connu. En revanche, il peut renvoyer à un événement si celui-ci est déjà connu, comme dans l'exemple 244.

(243) À la radio, ce matin j'ai entendu parler de *la catastrophe en Espagne*.

(244) À la radio, ce matin, j'ai entendu parler de *la catastrophe espagnole*.

Le syntagme avec la préposition *en* n'est pas sensible à cette dimension. Cette caractéristique a des répercussions sur la possibilité pour les syntagmes *le conflit afghan*, *la crise afghane*, *le problème afghan* ou *le dossier afghan* de fonctionner comme des dénominations.

Δ Pour observer les *désignations singulières d'événement*, trois formats ont été distingués : *N1 + de + N2* (*la guerre d'Afghanistan*, *le conflit/la crise/le dossier des intermittents*), *N1 + en + nom de Pays* (*la guerre en Afghanistan*) et *N1 adjectif géographique* (*le conflit afghan*, *la crise afghane*). Il est apparu que l'interprétation de la préposition *de* n'allait pas de soi. On l'a interprétée comme locative pour *la guerre d'Afghanistan*, mais on sera amené à revenir sur cette interprétation. Dans le cas de *la crise des intermittents* et *le dossier des intermittents*, on a relevé l'interprétation 'concernant', ce qui tisse un autre lien entre ces deux mots et le mot *problème*. Le syntagme *le conflit des intermittents* en revanche a reçu une interprétation agentive (*le conflit que font les intermittents*). Le désignant *la guerre en Afghanistan* est susceptible, dans certains cas, d'être une désignation de l'événement. Pour finir, l'interprétation des adjectifs géographiques dans le SN *le conflit afghan* est, dans notre corpus, la

localisation. La détermination du statut linguistique de ces formes s'appuie sur cette première étape, qui permet de remonter vers les actualisations discursives.

7.2. Statut linguistique des noms d'événement

Il s'agit maintenant de confronter les caractéristiques linguistiques des syntagmes concernés et d'envisager leur classement par rapport à d'autres formes linguistiques, notamment la classe des noms propres. I. Bartning fait la proposition suivante, sous la forme d'une alternative entre nom propre et dénomination²⁹⁹ :

Nous croyons que ces dernières constructions [*la crise d'Algérie, la guerre de Corée*] présupposent que le N1 et le N2 ont été associés l'un à l'autre auparavant dans le discours et que les phénomènes auxquels ils réfèrent sont devenus si connus que les syntagmes se rapprochent **des syntagmes de dénomination ou des noms propres**.

(Bartning 1986 : 17, nos caractères gras)

La nature de la coordination *ou* qui sépare les deux propositions pose la question du lien entre les deux types de formes proposés, nom propre et dénomination propre. S'il s'agit d'un *ou* inclusif les deux sont équivalents, mais s'il est exclusif les deux propositions s'excluent. La question de la nature linguistique de ces syntagmes se pose donc à deux niveaux : sont-ils des dénominations, c'est-à-dire des segments figés et codés ? Sont-ils des noms propres ?

7.2.1. Statut linguistique des noms d'événement

Les syntagmes décrits dans ce chapitre se caractérisant par leur monoréférentialité, on s'est appuyé dans un premier temps sur le travail de K. Jonasson (1994), qui considère cette propriété comme centrale à la définition de la catégorie du nom propre. De son point de vue :

Toute expression associée dans la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lien dénomiatif conventionnel stable sera donc un Npr [nom propre]. Le terme de nom propre couvrira en plus des Npr de personnes et de lieux, des

²⁹⁹ Dans l'extrait qui suit, nous supposons que le terme « dénomination » dans « syntagmes de dénomination » n'est pas employé ici dans le sens de nom commun dont le sens est codé lexicalement (au sens de Kleiber 1984), mais dans le sens de nom donné à un objet unique, sinon, l'extrait de Bartning perdrait tout sens.

expressions comme par exemple *l'Académie française, la tour Eiffel, le pont Alexandre III, l'École polytechnique, la Maison-Blanche, l'étoile Polaire.*

(Jonasson 1994 : 21)

Une telle définition ne se limite pas aux formes dites « pures », c'est-à-dire les noms propres de type substantival (*Aristote* ou *Deauville*) comme les appelle Jonasson (1994 : 35). On pourrait éventuellement envisager d'y intégrer les désignations d'événements comme *la guerre en Afghanistan, la crise afghane* ou *la crise des intermittents*. On peut cependant se demander si toutes ces formes sont intégrées dans « la mémoire à long terme » et si la catégorie ainsi définie n'apparaît pas un peu trop générale, puisqu'elle intègre des formes qui ne sont composées que de noms communs (*l'Académie française*).

K. Jonasson distingue les noms propres mixtes, c'est-à-dire comprenant un nom commun et un nom propre (*le Collège de France, le Mont Saint Michel, la rue Racine, le golfe Juan, la Gazette de Lausanne, la tour Eiffel*), des noms propres à base descriptive, formés d'un ou plus noms communs avec un adjectif et/ou une préposition (*le Jardin des Plantes, l'académie française, Terre Neuve, le Centre National de la Recherche Scientifique*). Cependant, K. Jonasson précise que les noms propres ne doivent pas se confondre avec les descriptions définies. Ainsi, si *la Résistance* est un nom commun devenu nom propre ancré dans la mémoire collective, ce n'est pas le cas de la description définie correspondante : *les actions de résistance contre les Allemands durant leur occupation de la France entre 1940 et 1944*. Il en va de même pour *la Révolution* et *la révolution française de 1789*. Comment distinguer les deux types de formes ?

Si on fait abstraction de la majuscule, qui ne s'entend pas à l'oral, on pourra invoquer deux facteurs. Premièrement, le statut proprial [c'est-à-dire le statut de nom propre] est assuré par la convention de dénomination qui associe une forme précise à un seul et même particulier et qu'on suppose connue des interlocuteurs. Deuxièmement, on observe le caractère figé de l'expression.

(Jonasson 1994 : 37)

On a testé ces deux critères sur les désignations singulières d'événement : la convention de dénomination et le caractère figé des syntagmes. Un troisième critère a été ajouté, celui de l'autonomie référentielle, qui permet d'identifier les descriptions définies.

7.2.2. La convention de dénomination

La convention de dénomination est difficilement observable, mais on peut dire qu'elle existe quand les noms d'événement apparaissent dans différents types de

discours (la presse, les dictionnaires, les chronologies...). Un aperçu dans deux dictionnaires des noms propres révèle que les noms de guerre de type *guerre de* + *nom de pays* sont présents, mais ni les formes avec des adjectifs géographiques (*le conflit afghan, la crise afghane*), ni les noms de conflits sociaux³⁰⁰. La convention dénomminative apparaît plus stable pour les noms de guerre que pour les noms de conflits sociaux.

Nous avons consulté *Le Petit Robert des noms propres Grand Format* (2003) (désormais PR) et *Le Petit Larousse Grand Format* (2002) (désormais PL), en cherchant les conflits qui ont marqué l'histoire des pays occidentaux³⁰¹ depuis 1945.

Les noms de guerre peuvent se trouver référencés dans différentes configurations de la définition, ce qui symbolise la plus ou moins grande autonomie accordée à l'événement. Trois positions ont été repérées :

- dans une rubrique indépendante : l'événement est indexé à partir du nom de pays³⁰² qui détermine *guerre* ;
- dans une sous-rubrique de l'histoire du pays dans lequel ont eu lieu les hostilités ;
- dans le fil de cette rubrique sans que le nom de guerre ne soit individualisé et ne commande par lui-même un texte.

Dans tous les cas, les noms de guerre ne sont pas notés typographiquement comme de « vrais » noms propres, c'est-à-dire en majuscules, mais de la même manière que les noms communs qui désignent des entités uniques (*la Révolution française, la Renaissance*), c'est-à-dire en minuscules avec une majuscule initiale³⁰³.

La première catégorie, le nom de guerre apparaissant en tant qu'entrée individualisée, indexé par le nom de pays, est rare : seule la dénomination *la*

³⁰⁰ On trouve mentionnées les révolutions, mais pas de conflits sociaux au sens de conflits du travail.

³⁰¹ On verra que cette restriction n'est pas inutile.

³⁰² Dans les dictionnaires consultés, à l'entrée *guerre*, sont référencées uniquement les deux guerres mondiales. On peut penser qu'elles sont considérées comme les plus typiques, ou comme ayant marqué l'histoire de notre société.

³⁰³ La position du *Petit Robert des noms propres* (2003 : préface XIX) à ce sujet est la suivante : « Les événements de l'Histoire sont le plus souvent désignés par des noms communs (ou des expressions formées de noms communs et d'adjectifs), employés comme noms propres ». C'est donc par la fonction référentielle plus que par le statut des noms que sont indexées les entrées. Par conséquent, « des entrées comme Collier (affaire du), bien que formées de noms communs, sont à mettre sur le même plan que Dreyfus (affaire) ou Panama (affaire de). Il en est de même des repérages temporels : mai 1968, Thermidor, etc. ».

guerre du Golfe a été relevée à *Golfe (guerre du)*, que ce soit dans le *Petit Robert* ou dans le *Petit Larousse*. L'événement est également référencé à « Irak » dans le *Petit Robert* et à « Iran-Irak » dans le *Petit Larousse*. Cette indexation multiple est assez significative du poids symbolique accordé à ce conflit dans l'histoire contemporaine³⁰⁴.

La seconde catégorie, la mention dans une sous-rubrique de l'histoire du pays, regroupe la majorité des cas : *la guerre d'Indochine, du Vietnam, d'Algérie, de Corée*. On peut faire l'hypothèse que les guerres sont conçues comme un élément de l'histoire du pays dont le nom apparaît dans le syntagme.

C'est dans la troisième catégorie qu'apparaît la guerre d'Afghanistan de 2001. Dans le *Petit Robert*, cet événement est évoqué dans la partie « histoire » de l'entrée « Afghanistan », après la mention des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis :

Les Américains accusèrent Ben Laden d'en [les attentats] être l'instigateur et, devant le refus des talibans de le livrer, lancèrent **une vaste opération militaire baptisée « Liberté Immuable » contre ces derniers, abandonnés par leurs alliés pakistanais**. Au terme d'un mois de bombardements aériens américains et britanniques et d'une offensive terrestre de l'Alliance du Nord, les talibans capitulèrent.

(Extrait de l'entrée « Afghanistan », *Le Petit Robert des noms propres Grand Format*, 2003)

Ni la dénomination de guerre, ni ses variantes courantes (*la guerre en Afghanistan*) n'apparaissent, seule une désignation réfère à l'événement. Cela peut être un indice du fait qu'en dépit de sa forme, la dénomination *la guerre d'Afghanistan*, pour référer à la guerre « américano-afghane »³⁰⁵, ne s'est pas (encore ?) stabilisée.

³⁰⁴ La dénomination *la guerre du Golfe* est véritablement à part dans la mesure où l'opacification sémantique est beaucoup plus grande qu'avec un syntagme comme *la guerre d'Afghanistan*. En effet, le nom *la guerre du Golfe* ne comprend pas l'intégralité de la référence géographique, qui est *le golfe Persique*. Par conséquent, ce nom est référencé par le nom commun (*le golfe*) de la détermination géographique. Finalement le syntagme est constitué de deux noms communs, aucun nom propre ne vient individualiser la référence. Pourtant, le potentiel référentiel du syntagme n'est pas affecté. Ce cas extrême souligne que les dénominations de guerre, malgré leur caractère descriptif, ne sont jamais totalement transparentes.

³⁰⁵ On trouve dans la rubrique « Afghanistan-Histoire » le SN *la guerre d'Afghanistan* dans *Le Petit Robert des Noms propres* mais dans *Le Petit Larousse*, on relève la description définie *l'intervention militaire de l'URSS pour soutenir le gouvernement de Kaboul dans la lutte qui l'oppose aux moudjahidins*.

7.2.3. Figement : évaluation de la stabilité des formats et autonomie des syntagmes

Afin de confirmer l'appartenance des noms d'événement à la catégorie des noms propres, deux questions sont à régler, concernant leur forme et leur fonction : les désignations singulières d'événement sont-elles des syntagmes figés et sont-elles des syntagmes référentiellement autonomes ? On explore successivement les formats nominatifs décrits en 7.1 en s'appuyant sur des exemples du corpus ainsi que, en cas d'impossibilité, sur des insertions dans des exemples forgés, méthode traditionnellement utilisée pour analyser le figement.

7.2.3.1. Formats avec la préposition *de*

Pour ce qui concerne *la guerre d'Afghanistan*, l'insertion d'un adjectif³⁰⁶ dans le syntagme se révèle difficile à accepter :

- (245) La guerre longue d'Afghanistan
La guerre rapide du Golfe

On peut en déduire que ces syntagmes sont bien des séquences figées. D'autre part, le fait que les noms de guerre apparaissent dans les dictionnaires de noms propres suggère qu'il s'agit de syntagmes référentiellement autonomes.

En revanche, pour ce qui est des syntagmes *le conflit / la crise / le dossier des intermittents*, l'insertion d'un adjectif est envisageable et même observée dans le corpus pour *dossier*.

- (246) Le conflit persistant des intermittents
- (247) La crise inextricable des intermittents
- (248) Avec **le dossier difficile des intermittents**, Jacques Chirac lui [à R. Donnedieu de Vabres] offre une deuxième chance, après une première tentative ministérielle écourtée.
(FIG, 21/04/2004, num 155)

Ces syntagmes sont moins figés que *la guerre d'Afghanistan* mais sont référentiellement autonomes. Cependant, cette autonomie référentielle est liée à une situation d'énonciation donnée (en 2003, en France). Il s'agit donc de descriptions définies incomplètes dans la mesure où elles ne peuvent désigner

³⁰⁶ Les adjectifs *nouveau* et *second* constituent des cas différents et sont traités plus bas.

une entité unique « que pour autant qu'on rapporte le SN au moment de l'énonciation » (Charolles 2002 : 76).

7.2.3.2. Formats avec la préposition *en*

Le segment *la guerre en Afghanistan* n'est pas complètement figé dans la mesure où, en principe, l'insertion d'un adjectif est possible :

(249) La guerre interminable en Afghanistan a été évoquée lors d'un sommet entre les chefs d'Etats européens. (exemple forgé)

Cependant, l'examen du corpus révèle que les seuls cas où une insertion est observée, l'interprétation du complément *en Afghanistan* est celle d'un complément circonstanciel : avec un un participe passé (*la guerre menée en Afghanistan*) ou un complément prépositionnel (*la guerre en cours en Afghanistan*). On voit là un argument en faveur d'un fonctionnement dénominatif. Cependant, l'examen de la forme *la guerre en Afghanistan* a montré que, dans certains cas, la préposition *en* dépend du verbe, ce qui a pour conséquence que le segment n'est pas référentiellement autonome dans chacune de ses actualisations.

7.2.3.3. Formats avec un adjectif géographique

Pour *le conflit afghan* et *la crise afghane*, l'insertion d'un adverbe entre le nom et l'adjectif semble difficile :

(250) Le conflit très afghan

(251) La crise vraiment afghane

Comme certains emplois des adjectifs relationnels³⁰⁷, les adjectifs géographiques refusent la variation de degré. Alors que certains adjectifs relationnels peuvent participer à la construction d'appellations et de sous-classes référentielles (Bosredon 1988), comme *sac postal*, *valeur boursière* ou *crise financière*, *crise politique*, ce n'est pas le cas des adjectifs issus des noms de pays. Les syntagmes *le conflit afghan* et *la crise afghane* sont monoréférentiels. Leur emploi avec un indéfini est d'ailleurs peu envisageable (*?un conflit afghan*, *?une crise afghane*). Cependant ces syntagmes ne sont pas autonomes référentiellement puisque, comme on l'a vu plus haut, leur utilisation demande que le lien entre le N1 et le N2 soit connu.

³⁰⁷ En effet, Bartning et Noailly (1993) invitent à nuancer cette règle en montrant qu'il y a une gradation entre l'adjectif qualificatif et l'adjectif relationnel plutôt qu'une coupure nette.

7.2.4. Désignant d'événement, dénomination discursive d'événement et « nom propre d'événement »

À partir de l'examen des formats nominatifs sous l'angle de la convention de dénomination, du figement et de l'autonomie référentielle, on distingue différents statuts en reprenant en partie la distinction de G. Kleiber entre désignant³⁰⁸ et dénomination mais adaptée à des syntagmes monoréférentiels. Le facteur de la convention de dénomination n'apparaît pas dans le tableau puisqu'il n'est rempli pour aucun des noms d'événement.

Le désignant d'événement est transitoire et référentiellement non autonome. **La dénomination discursive d'événement** (désormais DDE) est autonome, bien que non nécessairement figée. Correspondant à une description définie incomplète, elle apparaît en discours mais ne se stabilise pas nécessairement dans une communauté langagière. Ce dernier point la distingue de ce que nous appelons de manière transitoire **le « nom propre » d'événement**, qui est figé et autonome référentiellement.

Figure 36. Typologie des désignations singulières d'événement dans la presse

	Figement	Autonomie référentielle	Statut
la guerre d'Afghanistan	oui	oui	« nom propre »
la guerre en Afghanistan	non	oui ³⁰⁹	dénomination discursive d'événement
le conflit des intermittents	non	oui	dénomination discursive d'événement
la crise des intermittents	non	oui	dénomination discursive d'événement
le dossier des intermittents	non	oui	dénomination discursive d'événement
le conflit afghan	oui	non	désignant d'événement
la crise afghane	oui	non	désignant d'événement

³⁰⁸ Voir le 7.1 pour notre définition de ce terme.

³⁰⁹ Dans les deux configurations du segment *la guerre en Afghanistan*, emploi dénomiatif ou compositionnel.

La dénomination discursive d'événement est créée dans la presse pour un événement unique et exerce une fonction de monoréférentialité, dans le cadre d'une situation d'énonciation particulière. Cependant, elle n'est pas nécessairement stabilisée dans la mémoire collective. Le syntagme *le conflit des intermittents* peut renvoyer à plusieurs entités selon les contextes et n'apparaît pas dans les chronologies de mouvements sociaux, qui rescencent surtout les événements très marquants (*les grandes grèves de 1936, le mouvement social de décembre 1995*). Alors que la dénomination discursive d'événement occupe une fonction dans le discours médiatique, le « nom propre » dépasse le cadre de ce discours : il renvoie également à un événement unique tout en étant stabilisé à l'intérieur d'une communauté langagière. Toutefois nous verrons plus loin que cette monoréférentialité est, malgré tout, dépendante du contexte.

Les noms d'événement, aussi bien *le conflit des intermittents* que *la guerre d'Afghanistan*, accompagnent l'événement dans la presse. Mais il apparaît que seules les dénominations discursives de conflits armés sont susceptibles de devenir des « noms propres ». Ce jugement doit lui-même être modéré : la stabilisation du nom dépend de facteurs socio-historiques, comme la place de l'événement dans l'histoire culturelle et sociale d'une société. Le format dénomiatif est une condition à la stabilisation sans être une garantie. Si le syntagme *la guerre du Golfe* est très vite devenu un « nom propre », à tel point qu'il fait l'objet de plusieurs indexations dans les dictionnaires, ce n'est pas encore le cas de *la guerre d'Afghanistan*, ce qui montre que la stabilisation d'un nom ne se réduit à pas à l'évaluation de son degré de figement.

L'appellation *nom propre* a été mise à distance en raison de la forme des noms de guerre (*nom commun + de + nom de pays*) : elles ne viennent pas nécessairement à l'esprit à l'évocation du nom propre, bien qu'elles assurent une référence singulière. Pour B. Bosredon (1997 : 232), trois dispositifs principaux servent à la dénomination des entités singulières. Le premier regroupe les formes non componentielles en synchronie, en relation bijective avec une entité unique (*Paul, La Rochelle*). Le second est un dispositif de classement dans lequel « la référence à un objet unique est construite dans un système d'intersection de classes d'objets et/ou de propriétés et/ou de nom d'individu » (Bosredon 1997 : 232), comme les noms de rue (*rue Saint-Jacques, place Vendôme*) ou les noms de guerre (*la guerre du Vietnam, la guerre du Golfe, la guerre d'Algérie, la guerre d'Afghanistan*). Dans le troisième dispositif, les dénominations d'objets uniques sont construites par les locuteurs eux-mêmes, comme les titres de tableaux étudiés par B. Bosredon (1997), qui, cependant, sont l'objet de certaines

contraintes linguistiques. Pour B. Bosredon, seule la première classe est qualifiée de nom propre, les autres étant des dénominations propres³¹⁰.

Partant de la remarque que le terme de *nom propre* cumule aujourd'hui deux usages métalinguistiques souvent confondus, c'est-à-dire un emploi dans un cadre grammatical (la catégorie du nom) et un emploi dans un cadre sémantique (monoréférentialité), B. Bosredon et I. Tamba réservent l'appellation *nom propre* « à l'identification d'une classe spécifique de substantifs appelés *noms propres* (NPr) par opposition aux *noms communs* (Nc) » (Bosredon et Tamba 1995 : 124). Ces auteurs utilisent donc *dénomination propre* pour les séquences de formes linguistiques diverses qui assurent la référence à un objet singulier, qu'il s'agisse de sigles (C.G.T.), de nom propre (La Corse) ou de constructions allant du syntagme (*la cousine Bette*, roman de Balzac) à la phrase (*Le jour se lève*, film de Marcel Carné)³¹¹.

Par conséquent, on considère que les noms de guerre sont, par leur forme et par leur fonction, des dénominations propres. Nous les aborderons dans le cadre d'une « signalétique de la nomination », telle qu'elle est définie par B. Bosredon :

³¹⁰ La discussion sur le rattachement des noms de guerre à la classe des dénominations propres est précisée dans Veniard (à paraître en 2008). Plusieurs arguments, de type linguistique, logique et fonctionnel, peuvent être avancés pour rejeter l'utilisation de la catégorie du nom propre pour les noms de guerre (et d'autres noms polylexicaux). Au niveau linguistique, une telle position présente en effet l'inconvénient d'assimiler la définition linguistique, grammaticale du nom propre en tant que type de nom (substantif) à la définition cognitive, plus fonctionnelle, de dénomination d'objet unique, qui peut, elle, porter sur des séquences plus longues. De fait, pour les polylexicaux composés d'un nom commun et d'un nom propre, considérer l'ensemble comme un nom propre revient logiquement à nommer de la même manière le tout (*la guerre d'Afghanistan*, par exemple) et la partie (*l'Afghanistan*), ce qui ne permet pas de rendre compte de la mixité grammaticale des polylexicaux et a pour effet d'occulter une des caractéristiques spécifiques des polylexicaux : l'apparition d'un nom commun dans leur structure, lequel apporte une dimension catégorielle au syntagme. Enfin, la solution de regrouper l'ensemble des formes sous la dénomination *nom propre* ne nous paraît pas adaptée au champ des études sur les médias, ces derniers faisant un usage important de dénominations d'objets uniques plus ou moins stabilisées dans le long terme, qu'il convient d'étudier dans leur spécificité (la classe des dénominations discursives d'événement isolée plus haut). Il s'agit d'éviter une sur-utilisation de la catégorie du nom propre.

³¹¹ Ce choix permet également d'éviter une appellation trop générale par rapport à notre objet, celle de *nom propre d'événement*, proposée par A. Krieg-Planque (2003 : 409) pour un objet assez différent du nôtre, puisqu'il s'agit de la formule *purification ethnique*. Il nous semble que le néologisme *purification ethnique* fonctionne le plus souvent comme un nom commun : il est synonyme discursif de *génocide* et son référent est particulièrement saillant dans l'espace public à un moment donné, ce qui explique l'article défini et l'absence de compléments, qui peut donner l'impression qu'il s'agit d'un syntagme assurant une référence singulière. Mais, dans son usage habituel, le syntagme ne fonctionne pas comme une dénomination renvoyant uniquement à ce qui s'est passé en Bosnie.

l'approche signalétique se donne comme objet d'étude l'analyse des formes dénominatives référant à des objets uniques dans la perspective d'une analyse pragmatico-discursive qui tient compte des sites spécifiques de nomination.

(Bosredon 2001 : 105)

Les formes produites, les signalétiques, « répondent à un double besoin : celui de délimiter une catégorie et celui de permettre l'identification de tout objet particulier qu'on veut y rattacher » (Bosredon et Tamba 1999 : 59). C'est le domaine d'usage qui va réguler les formes linguistiques. En effet, les objets uniques sont nommés différemment selon leur nature :

on ne nomme pas une toile comme on intitule un livre, un film ou une photographie d'art, qu'on ne nomme que du déjà nommable, du déjà intitulable dans, précisément, une signalétique de domaine toujours linguistiquement marquée.

(Bosredon 1997 : 7)

L'objectif de la signalétique est d'aborder la dénomination des objets uniques à travers l'imbrication entre « langue, discursivité et pratiques sociales » (Bosredon 2001 : 115). De cet objectif découle un intérêt particulier pour un certain type d'objets : « le domaine privilégié des signalétiques est celui des artefacts et non pas celui des objets naturels » (Bosredon 2001 : 106). Certes, l'objet de ce travail ne se situe pas dans le champ des artefacts. Cependant, son caractère d'objet social³¹² en fait un objet qui est inéluctablement lié à l'activité humaine, c'est-à-dire sociale et historique. On est donc amené à élargir le champ de la signalétique.

Δ À partir de trois critères, l'existence d'une convention de dénomination, le degré de figement et l'autonomie référentielle, les formats de désignations singulières d'événement ont été classés en trois types linguistiques : la désignation d'événement, la dénomination discursive d'événement et la dénomination propre d'événement. Les noms de guerre occupent une place à part parmi ces désignations, puisque, par exemple, ils apparaissent dans les dictionnaires des noms propres, signe qu'ils sont plus stabilisés dans l'espace

³¹² K. Jonasson (1994 : 36) souligne un lien entre la forme du nom propre ou de la dénomination propre et le domaine référentiel. Les noms propres qu'elle qualifie de « purs » renvoient à des personnes, à certains types de lieux (villes, pays, îles, fleuves), aux animaux domestiques ; alors que les noms propres descriptifs et noms propres mixtes désignent d'autres lieux (rues, places, bâtiments, parcs...), des organisations sociales, des institutions, des entreprises, c'est-à-dire des entités sociales plutôt que des objets naturels. Une telle distinction permet un premier tri des formes, sans rendre compte des phénomènes dans le détail : G. Cislaru (2003, 2005) met en évidence que le nom de pays ne se réduit pas à un lieu et propose un modèle hybride du sens du nom de pays, articulant un pôle locatif (le lieu) et un pôle institutionnel (le pays).

social. On les considère comme des dénominations propres, dans le cadre de la signalétique de la nomination, qui envisage les dénominations d'objets uniques dans leurs dimensions linguistiques, discursives et en tant qu'elles relèvent de pratiques sociales.

7.3. La dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* en discours

À partir d'une analyse de la construction du sens en discours du syntagme *la guerre d'Afghanistan*, on montre comment des fonctionnements rattachés à la dénomination singulière participent de la construction du sens social de l'événement. Les travaux d'inspiration logique sur le nom propre (de type substantif) se sont configurés autour d'une hypothèse référentialiste du nom propre comme désignateur rigide de son référent. Cette dimension fortement référentielle du nom propre a écarté, dans ces travaux, la question du sens du nom propre, celui-ci étant limité à une description de son référent. Récemment, les travaux sur le nom propre en discours (Cislaru 2005, Lecolle 2006) ont remis au centre de l'étude de son fonctionnement la question du sens puisque celui-ci peut, dans l'usage, être investi par des valeurs sémantico-référentielles multiples. Les dénominations propres comme les noms de guerre paraissent lestés référentiellement par le poids du nom commun qui les compose, puisqu'elles exploitent en effet leur contenu descriptif dans l'opération de nomination. De ce fait, le sens des dénominations propres peut être considéré comme compositionnel ou descriptif. L'examen de la configuration en discours du sens de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* se fait en le considérant dans une relation de tension avec le référent, avec l'objectif de préciser les valeurs sémantico-référentielles prises par le nom de guerre en discours et de déterminer le rapport entre le sens et la référence dans ce processus³¹³.

7.3.1. Dénomination propre et sens descriptif

Du fait de leur nature mixte, les dénominations propres de guerre voient leur sens se construire à partir de leur forme compositionnelle, là où le nom propre se caractérise par une forme synthétique et, à ce titre, considérée comme opaque. Pour K. Jonasson, le fonctionnement des dénominations propres (ce qu'elle

³¹³ Des travaux parallèles à la thèse ont permis de mettre au jour des fonctionnements similaires pour le syntagme *la guerre du Golfe* (Veniard à paraître en 2007). Il y sera fait référence ponctuellement. Le cas de *la guerre du Golfe* est exemplaire dans la mesure où ce syntagme a dénommé jusqu'à trois référents différents : la guerre Iran-Irak des années 80, la guerre entre une coalition internationale menée par les États-Unis et l'Irak en 1991 et la guerre entre une coalition des États-Unis et de la Grande-Bretagne et l'Irak en 2003.

appelle les noms propres descriptifs et mixtes) peut être considéré comme plus prototypique que celui des noms propres de type substantival. En effet,

si on considère un trait comme la monoréférentialité, il est bien plus caractéristique des Npr descriptifs ou mixtes que des Npr purs. Les premiers sont en général forgés expressément pour convenir à un seul particulier, qu'ils désignent en le décrivant, et ne sont normalement pas utilisés associés à d'autres particuliers.

(Jonasson 1994 : 38)

Il faut comprendre par là que leur forme compositionnelle et le nom commun classifieur limitent la capacité des dénominations propres à désigner d'autres référents que celui pour lequel elles sont "prévues". Étant plus descriptives, elles seraient donc plus monoréférentielles. Les analyses sur le corpus montrent que la monoréférentialité de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* n'est pas absolue, ce qui est valable pour d'autres dénominations propres de guerre, comme *la guerre du Golfe*. Quant à la question du sens descriptif, le niveau du discours apporte une perspective nouvelle sur cette question et permet d'avancer que le sens de *la guerre d'Afghanistan* ne se limite pas à « la guerre qui s'est passée en Afghanistan », ce qui implique de revenir sur l'interprétation locative adoptée au début de ce chapitre.

En effet, que les noms de guerre soient référentiels n'implique pas que leur sens soit limité à une description de leur référent. Il se trouve que la proposition de K. Jonasson s'appuie sur une conception fixiste du référent :

On doit pour assurer son identification pouvoir fournir des coordonnées spatiales, temporelles ou personnelles. Ce seront ces coordonnées qui garantiront la spécificité de l'entité désignée, c'est-à-dire son existence et son unicité.

(Jonasson 1994 : 17)

Une telle conception de la référence entre en contradiction avec l'approche processuelle de la référence (ou référenciation) utilisée dans la thèse (voir chap. 1). L'identification du sens de la dénomination propre à l'identification de son référent suppose que ce sens soit strictement descriptif et que le référent soit discrétisé préalablement au discours, ce qui revient à unifier une opération qui en réalité est double : la dénomination propre « établit la reconnaissance de l'individualité en même temps qu'elle pose le référent » (Siblot 1995 : 153).

L'objet de l'analyse étant une dénomination propre en émergence, *la guerre d'Afghanistan* dans un corpus de presse, le référent n'est pas intégralement donné

préalablement à l'actualisation discursive puisqu'il est en train de se constituer. Le « contenu » référentiel du nom propre, défini par M.-N. Gary-Prieur (1994 : 51) comme « un ensemble de propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un univers de croyance », n'est donc pas disponible d'emblée pour les utilisations en discours. Par conséquent, l'interprétation des noms de guerre dans les textes, comme celle des toponymes, doit être envisagée « en termes de construction plutôt qu'en termes de reconnaissance » (Lecolle 2006 : 120).

Du point de vue de la référence singulière, le syntagme *la guerre d'Afghanistan* soulève un cas de changement du référent attribué au nom : *la guerre d'Afghanistan* renvoie à la guerre entre les Soviétiques et les Afghans entre 1979 et 1989 ainsi qu'à la guerre de 2001 entre la coalition dirigée par les Américains et les talibans. Si le sens de la dénomination propre est une description du référent, on assiste là à un changement complet de cette description. Dans une optique logique, on pourrait simplement constater que le nom renvoie à un autre référent. Mais ce transfert référentiel n'est-il qu'un changement d'attribution d'un nom ? Sans doute que non, puisque la guerre de 1979-1989 conserve son nom, mais aussi le récit qui en a été fait et qui peut être réactivé par la nomination.

Comment s'effectue la cohabitation discursive des deux unités ? Cela a-t-il une influence sur le sens de la dénomination propre ? Et, par conséquent, sur le sens donné à l'événement ? La référence étant une relation dynamique entre un nom et un référent (voir chap. 1, 1.2.2), elle induit nécessairement des conséquences à l'une et à l'autre de ses extrémités, c'est-à-dire sur le nom et sur le référent.

7.3.2. Un référent aspectualisé

L'analyse de l'actualisation de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* montre que son référent n'apparaît pas comme une entité clairement discrétisée dans la réalité. Les prédicats introducteurs soulignent l'aspectualisation du référent, de la même manière qu'on a observé l'aspectualisation de l'objet de discours (voir chap. 4), à la différence qu'on analyse ici un seul syntagme³¹⁴.

Le cotexte de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* est envisagé à différents niveaux : le syntagme, l'énoncé et le texte, ces différents niveaux se recoupant. Dessinant un référent qui relève plus de la synthèse d'aspect que de l'entité construite en un seul bloc, le cotexte permet de mettre au jour les

³¹⁴ L'aspectualisation de l'objet serait à envisager au niveau global de l'objet de discours et au niveau local de chaque mot.

principaux aspects de l'événement qui émergent en discours : aspects militaire, événementiel, temporel et médiatique.

L'aspect d'opposition militaire apparaît après le prédicat *gagner*, des compléments de nom (*le premier mort au combat de, les vaincus de*).

(252) Cent jours après que trois avions de ligne américains ont été jetés contre le World Trade Center de New York et le Pentagone à Washington, faisant plus de trois mille victimes, les États-Unis **ont gagné la guerre d'Afghanistan**.

Pendant plus de deux mois, ils ont pilonné avec les bombes les plus sophistiquées les positions des talibans et le réseau Al-Qaïda, ouvrant la voie à la victoire militaire et politique de l'opposition afghane [...].

(LM, 14/12/01, num 115)

(253) C'est **le premier mort au combat** connu de **la guerre d'Afghanistan**.

(LM, 27/11/01, num 334)

La guerre d'Afghanistan existe également en tant qu'événement, ce qui apparaît au travers de coordinations avec d'autres événements.

(254) De même [Laurent Fabius] a rappelé que les facteurs d'incertitude ne sont pas uniquement de nature économique, faisant allusion **aux attentats et à la guerre d'Afghanistan**. D'autant qu'une guerre peut toujours se terminer par une victoire.

(FIG, 19/11/01, num 281)

(255) À Alep, hors la chute vertigineuse du tourisme, la vie ne semble perturbée ni par **la guerre d'Afghanistan** ni par **la fastueuse cérémonie des prix de l'Agha - Khan**. Dans la citadelle et autour, les militaires sont omniprésents, les écoliers portent l'uniforme avec barrette aux épaules selon leur niveau.

(LM, 09/11/01, num 643)

La dimension temporelle de l'événement (aspect duratif ou ponctuel) est très fréquemment construite à travers des compléments de nom (*la durée de*) ou des prépositions (*après, en pleine*).

(256) Bien d'autres questions ont été posées lors de la visite de Colin Powell à Islamabad.

L'une des plus importantes concerne sans doute l'angoisse des Pakistanais quant à **la durée de la guerre en Afghanistan**.

(FIG, 17/10/01, num 666)

(257) [...] les Indiens s'attendent à ce que le Cachemire devienne le point de mire du djihad **après la guerre d'Afghanistan**, lorsque bien des talibans se seront repliés sur le Pakistan [...]

(LM, 19/10/01, num 1033)

(258) [...] **en pleine guerre d'Afghanistan**, le Congrès [américain] a voté un budget pour soutenir l'enseignement de l'abstinence dans les écoles, pour régler les problèmes de santé.

(LM, 08/11/01, num 673)

Le dernier aspect, peut être le moins attendu³¹⁵, est celui de l'événement médiatique.

(259) Les stratèges de la Maison - Blanche se frottent les mains : pas une caméra occidentale n'est présente dans la zone contrôlée par les talibans. Après les images chocs du World Trade Center, **la guerre en Afghanistan sera désincarnée**. Le téléspectateur américain doit faire un réel effort pour imaginer à quoi ressemble la guerre à Kaboul.

(FIG, 12/10/01, num 753)

(260) Deux de ces trois images proviennent d'une seule source, la chaîne de télévision qatarie Al Jezira, vedette médiatique émergente de cette soirée. La guerre du Golfe avait été, il y a dix ans, l'heure de gloire de CNN. La deuxième guerre d'Afghanistan a déjà signé la naissance d'une nouvelle étoile, cette télé d'information en continu et en arabe, financée par l'émirat du Qatar et qui maintient deux correspondants à Kaboul.

(LM, 09/10/01, num 1277)

Dans l'extrait 259, le prédicat *être désincarné* ne sélectionne pas un événement, mais, métaphoriquement, la représentation (médiatique) qu'on en donne. Pour, l'extrait 260, ce qui a signé la naissance d'une nouvelle chaîne de télévision, c'est la guerre mais en tant qu'événement médiatique d'importance³¹⁶.

Décrit à travers le discours, le référent apparaît moins discrétisé dans la réalité. Une autre caractéristique du syntème souligne qu'il n'est pas simplement descriptif.

7.3.3. Dimension énonciative des dénominations propres de guerre

Une comparaison de deux formats de noms de guerre fait en effet émerger une autre dimension du sens de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan*. Dans la mesure où nous venons de montrer que les noms de guerre sur le format

³¹⁵ Au sens où cette caractéristique du référent apparaissant en discours n'est pas nécessairement présente à l'esprit d'un analyste qui chercherait à dresser la liste *a priori* des « coordonnées » du référent.

³¹⁶ On a évoqué dans le chapitre 2 (voir 2.3) que chacun des camps a intégré la relation aux médias dans sa stratégie.

dénominations avec la préposition *de* concernant des conflits dans lesquels un ou plusieurs de ces pays est/sont impliqué(s) à titre principal ou à titre dérivé³¹⁹ (acteur secondaire ou rôle « humanitaire ») dans le cadre ou non de l'ONU ou de l'OTAN. Sont impliqués en effet, l'URSS ou les États-Unis pour *la guerre d'Afghanistan*, la Grande-Bretagne pour *la guerre des Malouines*, les États-Unis pour *la guerre du Golfe et la guerre du Vietnam*, la France pour son rôle militaire dans *la guerre d'Algérie et la guerre de Bosnie* ou humanitaire dans *la guerre du Biafra*, etc. Les seules exceptions à cette règle sont : *la guerre du Congo*³²⁰ et *la guerre du Soudan*³²¹. Le syntagme *la guerre du Koweït* est une reprise de *la guerre du Golfe* (celle de 1991). Plusieurs guerres ont vu l'intervention d'une force militaire de l'OTAN et/ou de l'ONU, donc du groupe dit occidental (au sens où les rapports de force sont en sa faveur au sein de l'ONU). Il s'agit de la guerre du Liban³²² et de la guerre de Bosnie³²³.

Par rapport à ce classement, la place de la Russie est ambiguë puisqu'elle apparaît dans le syntagme *la guerre soviéto-afghane* (hapax) et dans les quelques occurrences de *la guerre d'Afghanistan* référant à la guerre de 1979-1989. Le syntagme *la guerre soviéto-afghane* opère ici un déplacement par rapport à la dénomination habituelle, comme on peut le voir en la remplaçant dans son contexte.

(261) Sayed, ou la confusion des idées et des sentiments... « Si Oussama n'avait pas tué le commandant Massoud, tout serait différent. Nous aurions peut-être trouvé un terrain d'entente. » Le combattant n'exclut pas que Ben Laden et ses hommes aient pu redevenir des partenaires, comme à l'époque dorée de **la guerre soviéto-afghane**.
(LM, 07/12/2001, num 209)

L'article relate le point de vue d'un combattant afghan, ancien allié d'Oussama Ben Laden et le syntagme *la guerre soviéto-afghane* est la marque d'un point de vue ou d'une stratégie discursive de nomination visant à présenter les deux

319 Toutes les informations concernant les conflits sont extraites de S. Chautard (2004).

³²⁰ La guerre du Congo (1997- 2003) a eu lieu en République démocratique du Congo, rebelles hémas et lendus soutenus par le Rwanda et l'Ouganda contre les forces gouvernementales de L.-D. Kabila.

³²¹ La guerre du Soudan (1983-2003) est une guerre civile entre deux clans : les autorités soudanaises, aux mains des ethnies du Nord (musulmanes) et les populations du Sud, notamment les partisans de l'Armée de libération des peuples du Soudan.

³²² La guerre du Liban (1982-1990) a opposé les chrétiens maronites et les musulmans du Liban et les Palestiniens. Elle a vu l'intervention des forces israéliennes, syriennes et de la FINUL (Forces intermédiaires des Nations unies au Liban, comportant des soldats français et américains).

³²³ La guerre de Bosnie (1992-1995) a vu s'opposer les communautés serbes, croates et musulmanes de Bosnie, de Croatie et de Serbie. Les forces de l'OTAN sont intervenues à partir de février 1994 aux côtés de la FORPRONU (force de protection des Nations unies déployée dans les Balkans de février 1992 à mars 1995 pour assurer le respect des cessez-le-feu et l'acheminement de l'aide humanitaire).

acteurs du conflit. Le syntagme *la guerre soviéto-afghane* prend sens en comparaison avec *la guerre d'Afghanistan*, et se révèle être un point de vue tiers sur le conflit, la distribution des formes ayant révélé que l'autre forme implicite l'adoption du point de vue soviétique sur l'événement. C'est donc la mise au jour d'un mécanisme général, à savoir le fonctionnement énonciatif des dénominations propres de guerre, qui permet une interprétation en termes de contenu en comparant les formes non-marquées (*la guerre d'Afghanistan*) aux formes marquées (*la guerre soviéto-afghane*).

On voit dans ce phénomène la poursuite de la contextualisation discursive au niveau de l'intradiscours : en plus des guerres évoquées, il faut prendre en compte la manière dont elles le sont. Nommer l'événement *la guerre d'Afghanistan* sous-entend d'emblée le positionnement du référent comme relevant des guerres ayant marqué l'histoire du monde occidental. C'est en comparant des formes qui ne réfèrent pas directement à l'événement qu'on a pu mettre au jour cette caractéristique : de ce fait, l'intradiscours est un niveau de contextualisation de l'objet de discours³²⁴.

Cette distribution des types de dénomination en fonction du point de vue souligne l'importance de la saisie énonciative des phénomènes lexicaux. Il ne s'agit pas d'un énonciateur individuel mais d'un énonciateur collectif, inscrit dans un environnement historico-socio-culturel spécifique. Une communauté langagière dénomme les conflits à partir de son « poste d'observation », ce qui rejoint la position défendue par P. Siblot (2001 par exemple) à propos du point de vue de la nomination³²⁵ : on ne nomme jamais l'objet en lui-même mais toujours pour nous. Dans la situation d'énonciation qui est celle du *Monde* et du *Figaro*³²⁶, on dénomme les conflits à partir d'un point de vue, et on peut reformuler les syntagmes comme « la guerre de nous contre/chez eux ». C'est donc une contrainte énonciative qui explique la différence de forme, et non une contrainte référentielle, qui pourrait être, par exemple, le type de guerre (guerre d'indépendance, civile, étrangère...) et qui est celle qui est adoptée par d'autres disciplines, comme les sciences politiques, pour classer les conflits.

³²⁴ Ces conclusions rejoignent celles du chapitre 6 : c'est en observant la distribution de *guerre entre* et de *guerre contre* qu'on a mis en évidence les effets de point de vue.

³²⁵ Les propositions de P. Siblot ont été présentées dans le chapitre 1 (voir 1.2.4).

³²⁶ Nous notons cependant que ce fonctionnement en discours suivi est à différencier de celui des chronologies, où l'effet de liste peut conduire à une unification de la forme des désignations et dénominations d'événement.

Une telle distribution montre que l'événement de type « guerre » est ancré dans une société particulière, le référent n'est donc pas accessible directement mais sémiotisé par le discours dans la mesure où sa dénomination s'inscrit dans un format énonciativement marqué, ce qui souligne la nature d'objet social de l'événement. Cette analyse a permis de mettre en évidence la cohabitation dans le corpus d'une autre *guerre d'Afghanistan*.

7.3.4. Les deux guerres d'Afghanistan

Si la monoréférentialité est la caractéristique principale des noms et dénominations propres, elle peut sembler mise à mal dans le cas de *la guerre d'Afghanistan*, le syntagme renvoyant à deux référents distincts³²⁷. On observe en effet un déplacement référentiel pour le syntagme *la guerre d'Afghanistan* : de la guerre ayant opposé les soviétiques et les afghans (1979-1989) à la guerre de 2001.

7.3.4.1. Deux référents pour un même nom

L'opération de référence n'est pas prise en défaut par la cohabitation de deux référents différents sous un même nom³²⁸. En effet, grâce à des indices de contextualisation, c'est-à-dire des éléments du contexte inscrits dans le texte (Kerbrat-Orecchioni 1996 : 46), ces formes ne sont pas ambiguës en discours.

(262) Ancien vétéran de **la guerre d'Afghanistan**, puis instructeur lors de la guerre civile au Tadjikistan, ce chef de guerre est hébergé par les talibans.
(LM, 09/10/2001, num 1309)

³²⁷ Cette situation de cohabitation discursive de différents référents pour une même dénomination ne va pas sans poser quelques problèmes aux locuteurs. Si grande est la conviction du lien privilégié entre un mot et une chose que l'encyclopédie libre Wikipédia (en ligne) propose une solution linguistique à la multi-référentialité du syntagme *la guerre d'Afghanistan* : ces formes seraient des homonymes et leur identité serait accidentelle. Voici un extrait de l'article : « Guerre d'Afghanistan. Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre. Cette page d'homonymie répertorie les différents sujets et articles partageant un même nom. La guerre d'Afghanistan (1979), opposa les islamistes moudjahiddin, soutenus par les USA, au pouvoir laïc, soutenu par l'Union soviétique, de décembre 1979 à février 1989. [...] La guerre d'Afghanistan (2001) menée par la coalition occidentale et l'Alliance du Nord contre le régime taliban, en octobre et novembre 2001, en représailles aux attentats du 11 septembre 2001 » (définition disponible à l'adresse suivante : http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d%27Afghanistan, consulté le 02/07/2007).

³²⁸ On peut voir ici une illustration du fait que « [l]e lien établi entre l'individu et son "nom propre" n'est pas, en dépit de son apparente constance, de nature essentielle ; il reste une pratique langagière » (Siblot 1995 : 147) et ne vaut « que pour un espace délimité de la circulation du sens » (*ibid.*). La monoréférentialité des dénominations propres est donc, à l'instar de celle des noms propres de type substantival, contextuelle.

(263) Il faut d'abord se souvenir qu'avant qu'on ne parle de Ben Laden, pendant **la guerre d'Afghanistan entre les moudjahidins et les Soviétiques**, de nombreux jeunes Saoudiens se sont portés volontaires pour combattre aux côtés des Afghans. Il s'agissait de libérer un pays musulman de la domination étrangère.

(LM, 08/10/2001, num 1335)

(264) Le premier attentat perpétré, déjà à l'époque, contre le World Trade Center de New York, fit six morts. Leur enquête les mit sur la piste d'un groupe d'islamistes inspiré par le cheikh égyptien aveugle, Omar Abdelrahmane, qui **avait travaillé** avec la CIA pendant **la guerre d'Afghanistan**.

(FIG, 10/10/2001, num 819)

Parmi ces indices, on relève des dates (*la guerre d'Afghanistan dans les années 80*), du lexique qui va provoquer des inférences (le terme *vétéran* dans l'exemple 262 indique qu'il s'agit d'une guerre révolue), la précision des actants (*pendant la guerre d'Afghanistan entre les moudjahidins et les Soviétiques*, ex. 263) ou les temps du passé (*qui avait travaillé avec la CIA pendant la guerre d'Afghanistan*, ex. 264).

Cependant, la coexistence des deux référents va plus loin que la simple cohabitation.

7.3.4.2. La mise en série des guerres

Les deux guerres sont mises en série grâce à différents adjectifs ou déterminants, ce qui correspond aux emplois dits « modifiés »³²⁹ du nom propre. Quantitativement ces emplois modifiés ne sont pas représentatifs d'un fonctionnement usuel de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan*. Cependant ils soulignent la dimension narrative des dénominations propres.

La dénomination *la guerre d'Afghanistan* est modifiée par des adjectifs qui établissent une relation d'identité entre deux référents³³⁰, ce qui peut sembler

³²⁹ Les emplois modifiés du nom propre ont fait l'objet d'un numéro récent de la revue *Langue française* (Leroy 2005). Pour S. Leroy (2005 : 3), le nom propre, « loin de se limiter à des constructions canoniques du type de *Paul danse* et à une fonction de désignation directe et immédiate d'un référent unique, se construit aisément et fréquemment avec un prédéterminant, singulier ou pluriel, et /ou avec tel(s) ou tel(s) complément(s) ; il abandonne tout aussi facilement la position référentielle pour se trouver en position attributive ou en apposition ; enfin, il rompt ou modifie parfois les liens qui l'unissent à son référent attribué, pour ne le désigner que partiellement ou de façon "oblique", voir pour renvoyer à un tout autre référent ».

³³⁰ Les configurations observées se distinguent des usages prédicatifs du Npr de type *cet auteur est un nouveau Victor Hugo*, étudiés par M.-N. Gary-Prieur (2001). En effet, dans les cas qui nous occupent, il ne s'agit pas d'un emploi métaphorique mais de deux référents portant le même nom.

paradoxal dans le cas du nom propre, eu égard à son caractère monoréférentiel. On rejoint en effet l'interrogation de C. Schnedecker (2000 : 77) qui souligne, dans un travail sur le nom propre modifié par l'adjectif *autre*, un paradoxe apparent dans la mesure où *autre* est une « forme avec laquelle [le nom propre] ne présente *a priori* guère d'atomes crochus, du moins aussi peu que peuvent en avoir la marque par excellence de l'identité [...] et celle réputée classiquement pour exprimer... la non-identité ».

Le syntagme est déterminé par les adjectifs *nouvelle* (exs. 266 et 267) ou *deuxième* (ex. 265), ou par le possessif *leur* (ex. 268, plus loin), ce qui souligne qu'il ne s'agit pas d'un simple remplacement référentiel, mais que ce transfert s'accompagne de déterminations sémantiques puisqu'il convoque, à travers les modifieurs, un autre événement. Il reste à identifier la nature de ce transfert référentiel.

(265) La guerre du Golfe avait été, il y a dix ans, l'heure de gloire de CNN. **La deuxième guerre d'Afghanistan** a déjà signé la naissance d'une nouvelle étoile, cette télé d'information en continu et en arabe, financée par l'émirat du Qatar et qui maintient deux correspondants à Kaboul.
(LM, 09/10/01, num 1277)

(266) Finalement, **cette nouvelle guerre d'Afghanistan** tranchera peut-être avec les autres épisodes militaires d'après-guerre froide. Par cette étroite combinaison de l'action militaire et politique.
(FIG, 20/10/01, num 629)

(267) Par conviction ou calcul, la classe politique ne se démarque pas de la perception, dominante mais diffuse, selon laquelle **la nouvelle guerre d'Afghanistan** est une guerre contre l'islam.
(LM, 17/10/2001, num 1072)

L'interprétation de ces exemples doit se faire en remontant au niveau du texte : les exemples 265 et 266 sont extraits d'articles évoquant différentes guerres du 20^e siècle, en comparant la médiatisation et les stratégies militaires utilisées. En revanche, l'exemple 267 est extrait d'un article qui ne concerne que la guerre de 2001. Ces premiers exemples soulignent la mise en série d'événements uniques. Ce processus d'élaboration en discours d'une classe de référents *la guerre d'Afghanistan* enrichit le sens de la dénomination propre à partir d'éléments de continuité communs aux deux référents : acteur (l'Afghanistan, quel que soit le gouvernement, et une « grande puissance »), localisation, type de guerre (plutôt de type guérilla, les grands pays n'étant pas avantagés). L'opposition entre les

deux événements *la guerre d'Afghanistan* est particulièrement marquée dans l'extrait suivant.

(268) Frappés le 11 septembre dans les symboles de leur puissance, les États-Unis étaient soudain apparus comme vulnérables. Ils s'étaient engagés ensuite, après un long temps de réflexion, dans une riposte militaire qui a tardé à faire ses preuves et que beaucoup estimaient vouée à **un enlissement à la vietnamienne**. Trois mois après les attentats, ils sont en passe de gagner **leur guerre d'Afghanistan** et ont déjà plus que restauré leur image de **super-puissance**.

(LM, 08/12/01, num 179)

Le possessif dans le SN *leur guerre d'Afghanistan* convoque l'autre référent de la classe, la guerre des Soviétiques. Le sens interdiscursif associé au syntagme peut être : « une guerre d'une grande puissance en Afghanistan, sans fin, où la victoire est difficile », ce que viennent appuyer deux indices : la mention de la guerre du Vietnam et le terme *super-puissance* qui évoque la guerre froide et le choc des « deux grands ».

De tels fonctionnements n'ont pas été simplement observés pour *la guerre d'Afghanistan* mais aussi pour *la guerre du Golfe* (Veniard à paraître en 2007), ce qui prouve qu'ils représentent une actualisation discursive possible de la dénomination propre de guerre. Comment peut-on interpréter cette modalité discursive ?

7.3.4.3. La mémoire interdiscursive

Trois possibilités peuvent expliquer la variation référentielle des dénominations propres de guerre.

La première serait de considérer les différentes formes comme des homonymes. Cependant, cette explication, déjà évoquée plus haut, ne peut pas rendre compte des modificateurs observés en discours : si les formes sont homonymes, comment interpréter *la nouvelle guerre d'Afghanistan*, *la deuxième guerre d'Afghanistan*, puisque les référents sont supposés n'avoir aucun lien ?

La seconde, au contraire, serait de considérer qu'il s'agit du même référent, qui continuerait par-delà le temps. La dénomination propre garderait sa fonction de singularisation. Cependant, même si une telle solution est envisageable dans le cas de *la guerre du Golfe*, les guerres de 1991 et de 2003 ayant toutes deux opposé les États-Unis et l'Irak, cette solution semble peu réaliste, d'une part parce que la diversité des acteurs en conflit est patente pour la guerre en Afghanistan, et d'autre part parce qu'une telle solution ne rend pas compte non plus de l'existence des segments modifiés. S'il n'y a qu'une seule guerre

d'Afghanistan, comment justifier la distinction entre *la première* et *la seconde guerre d'Afghanistan* ?

La troisième possibilité repose sur un changement de la conception du sens de ces dénominations propres de guerre. Le discours met les événements en série, explicitement ou plus implicitement par l'intermédiaire des modificateurs et assure une forme de continuité entre eux. Ce processus enrichit le sens des dénominations propres. Les éléments de continuité correspondent à des valeurs sémantico-référentielles communes entre les deux événements. On passerait alors d'un contenu strictement référentiel et singulier à un contenu basé sur la mise en récit qui a été faite des événements et sur les représentations socio-historiques qui y sont associées. Les éléments de continuité peuvent être de nature diverse : un des acteurs (l'Afghanistan, sous divers avatars), le type de guerre (la guerre « soviéto-aghane » et la guerre « américano-afghane » sont plutôt des guerres de type guérilla qui opposent un grand et un petit), le déroulement de la guerre (l'enlèvement, les « grands » étant mal équipés pour lutter contre les « petits », et la défaite qui peut suivre)... Il ne s'agit pas de la construction d'une catégorie *ad hoc*, catégorie qui serait définie par des traits distinctifs.

On envisage plutôt ces éléments de continuité comme des valeurs sémantiques issues de la circulation des dénominations propres, des discours dans lesquels elles sont apparues ainsi que de leurs rapports avec les différentes situations historiques ; ce qui nous fait dire que le transfert référentiel entre les deux syntagmes s'accompagne de la construction de déterminations sémantiques de nature interdiscursives. En effet ce ne sont pas des propriétés des référents qui sont transférées mais des éléments des discours circulants de l'époque. Une des caractéristiques des noms propres est de posséder

un fort pouvoir d'organisation mentale et culturelle, arrangeant les références des groupes au sein desquels ils circulent, et constituant de véritables pilotis culturels qui permettent la transmission de la mémoire et l'écriture de l'histoire du groupe.

(Paveau 2006 : 172)

La dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* est porteuse de ces récits et représentations collectifs. On se trouve ici devant l'actualisation de ce que S. Moirand (2003 : 85) nomme *la mémoire interdiscursive*, c'est-à-dire l'inscription de la mémoire de moments discursifs antérieurs dans certaines formes linguistiques. Des liens de familiarité se nouent alors entre des événements différents, participant à la construction du sens social de l'événement. En cela, les discours médiatiques ne sont pas des discours éphémères mais des discours ancrés dans des discursivités et une mémoire à plus ou moins long terme. Les

adjectifs qui viennent modifier la dénomination propre permettent de mettre au jour sa dimension dialogique et d'observer la création d'un lien de familiarité avec un autre événement (du même type).

La cooccurrence en discours d'un syntagme susceptible de renvoyer à deux référents distincts ne s'interprète pas comme de l'homonymie. Au contraire, le récit de la guerre de 1979-1989, du moins tel qu'il a été représenté par les médias et mémorisé par la collectivité³³¹, entre en dialogue avec celui de la guerre de 2001, en cours de déroulement. Cette mise en regard est signifiante puisqu'elle participe à la configuration du récit de la *nouvelle* guerre en Afghanistan. Le choix même de rapprocher ces deux événements en particulier est significatif : le discours de presse rapproche la guerre en cours d'une guerre qui présente des caractéristiques supposées similaires (se dérouler en Afghanistan, impliquer une grande puissance) mais pas des autres guerres internes ayant eu lieu en Afghanistan³³². C'est l'autre face du dialogisme qui joue ici, le dialogisme interactionnel, c'est-à-dire le dialogue de l'énonciateur avec un destinataire (réel ou imaginé). La mémoire interdiscursive n'est convoquée que pour donner sens à l'événement pour le lectorat du journal, ce qui suppose de penser l'événement dans son lien avec des événements que celui-ci connaît (ou que le journaliste suppose qu'il connaît) ou dont il peut se sentir proche. La mémoire interdiscursive est déterminée en partie par l'événement lui-même et en partie par la communauté des destinataires.

Sans dire que la mémoire interdiscursive est exclusivement constituée de discours³³³, ce que nous montrons ici est qu'elle peut être appréhendée à travers des indices linguistiques rapportés à la nomination, ce qui permet de conclure que c'est la nomination elle-même, c'est-à-dire un segment de discours, qui est porteuse de cette mémoire. En effet, les images des films de guerre contribuent à nos représentations : la guerre du Vietnam est, pour certaines générations, marquée, par exemple, par le film *Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola. Mais parmi les thèmes du film, celui d'une guerre difficile, dans la jungle, contre un adversaire insaisissable est très prégnant : les Américains sont *enlisés* dans

³³¹ Les médias ne sont qu'une source de constitution de la mémoire interdiscursive. Dans le cas des guerres, il s'agit sans doute, pour beaucoup de gens, d'une source sans doute importante, tant au moment des faits que dans les évocations ultérieures de l'événement, mais qui ne doit pas masquer les autres : films, documentaires, essais historiques, manuels scolaires, etc.

³³² Par ailleurs, deux autres guerres localisées en Afghanistan sont évoquées, celles ayant opposé l'Angleterre à l'Afghanistan au 19^e siècle. Cela vient confirmer notre argumentation.

³³³ Pour S. Moirand (2007 : 149), les médias contruisent, au fil du traitement des événements, « une *mémoire collective médiatique*, majoritairement *interdiscursive*, qui vient s'ajouter ou se superposer aux mémoires collectives des différents mondes sociaux ». Cette mémoire est en partie discursive car constituée de souvenirs partiellement mémorisés à travers du discours.

cette guerre, dans ce *bourbier*. Le dialogisme de ces mots souligne que la nomination est un des moyens par lesquels la mémoire transite. Le principe dialogique apparaît alors comme un des vecteurs de la construction d'une mémoire interdiscursive.

Δ L'examen de la dénomination propre de guerre *la guerre d'Afghanistan* a permis de montrer que le syntagme se charge de valeurs sémantico-discursives. Son sens n'est donc pas limité à une description du référent de type « la guerre qui se passe en Afghanistan ». Au contraire, à travers le syntagme, c'est le sens social de l'événement qui transparait. Il est construit à travers la dimension énonciative du syntagme, qui est porteur d'un point de vue collectif. On peut reformuler toutes les dénominations de guerre moulées sur le format *la guerre de + nom de pays* de la manière suivante : « la guerre de nous contre eux ». De plus, le syntagme s'avère porteur d'une mémoire interdiscursive de la précédente guerre d'Afghanistan. On voit alors l'événement être signifié comme une guerre de guérilla, opposant une grande puissance à un pays moins organisé. La mémoire interdiscursive liée à « la guerre en Afghanistan » n'est pas limitée au nom de guerre, même si c'est l'angle par lequel on l'a abordée du fait de notre objet.

7.4. Sens social de l'événement et mémoire

Les éléments mis en évidence dans ce chapitre soulignent l'importance du passé et de la mémoire (qu'elle soit interdiscursive ou cognitive) dans le récit des événements. Ce passé, ou, pour reprendre les mots de P. Ricœur, ce *souvenir*³³⁴, est susceptible de s'actualiser à travers la nomination et de participer ainsi à la configuration du sens social de l'événement.

7.4.1. La guerre en Afghanistan

L'analyse de la dimension énonciative des noms de guerre a permis de souligner la présence des autres guerres dans le traitement de l'événement. Le récit de la guerre se met en place par rapport à un passé, une mémoire convoquée, ce qui caractérise l'événement (voir chap. 1, 1.1.1.4). La mise en regard³³⁵ se fait

³³⁴ Dans le chapitre 1 (voir 1.1.4), on a mentionné le fait que, pour P. Ricœur, envisager un événement par rapport à son futur n'est pas étonnant dès lors que la question du passé ou du futur de l'événement est remplacée par rapport à un sujet : ce qui est pensé, « ce ne sont pas les choses futures ou passées, mais leur attente et leur souvenir » (Ricœur 1983 : 48).

³³⁵ Cette mise en regard s'opère souvent dans l'éditorial, genre qui se caractérise par une implication marquée du scripteur.

souvent par la comparaison. Dans chaque cas, un aspect de la guerre passée est mis en rapport avec la guerre présente.

Dans l'extrait suivant, la comparaison porte sur le caractère mondial du conflit. Cet énoncé survient au début des frappes, à un moment où l'événement est encore en quête de sens : le président américain est en train de définir la guerre contre le terrorisme et de nombreuses discussions ont lieu sur l'identification de l'adversaire³³⁶. L'expression « drôle de guerre », historiquement associée à la seconde guerre mondiale³³⁷, renvoie à la guerre en cours (*Cette « drôle de guerre »*). On peut penser que relier une guerre qui cherche sa définition à une guerre passée elle-même étrange permet de normaliser l'événement : l'inscription dans l'histoire lui attribue un sens.

(269) Comme l'a dit le président américain dans l'un de ses premiers discours : « Qui n'est pas avec nous est contre nous. » Finasser devient impossible, car, face à Ben Laden, il faudra inventer une autre organisation politique de la planète. Cette « drôle de guerre » ressemblera donc par au moins une caractéristique aux conflits de 14-18 et 39-45 : elle sera mondiale.

(FIG, 09/10/2001, num 840)

À chaque guerre est associé un récit différent : le traitement médiatique de la guerre du Golfe est très souvent évoqué (ex. 270), ce qui confirme que la guerre existe bien sous l'aspect d'un événement médiatique, comme on l'a souligné plus haut.

(270) Son discours [de G. W. Bush] d'hier soir, confirmant les frappes, était de la même veine : le ton restait calme mais ferme ; le souci de rappeler combien la coalition était large et fondée sur une approche morale [...] était prégnant ; la détermination demeurait évidente, y compris dans l'avertissement voilé selon lequel, dans un tel conflit, il ne peut y avoir d'attitude neutre. Et si les quelques images des premières frappes rappelaient celles de la guerre du Golfe, l'approche en semble heureusement différente.

(FIG, 08/10/2001)

La mémoire de la guerre du Kosovo est celle d'une stratégie militaire (utilisation des bombardements aériens) ou d'une opération humanitaire :

(271) Au Kosovo, les Occidentaux avaient doublé leurs opérations militaires contre les forces serbes d'une formidable opération humanitaire. Elle a notamment permis que

³³⁶ Ces points sont développés dans le chapitre 8, à partir de l'analyse du dialogisme intertextuel.

³³⁷ L'expression désigne la période (sept. 1939-mai 1940) pendant laquelle l'activité militaire était peu intense.

pas un seul parmi les dizaines de milliers de réfugiés qui regagnèrent la province à l'automne 1999 ne soit, bientôt, victime du froid. L'hiver afghan sera là dans quelques semaines, en novembre, semant la mort dans les camps de toile.

Les Afghans ne sont responsables ni des talibans ni de Ben Laden et encore moins des foudres que ceux-là risquent d'attirer sur leur pays. Cela impose qu'ils bénéficient d'un sauvetage humanitaire à la mesure de leur malheur. Urgemment.

(LM, 03/10/2001, num 1406)

Dans l'extrait qui suit sont convoquées, plus ou moins explicitement, la guerre du Vietnam (*s'enliseraient, un futur Vietnam*) et la seconde guerre mondiale (*les alliés*) :

(272) LE SPECTACLE stupéfié. Voilà qu'en moins d'une semaine le monde a changé, et ces modifications sont considérables. Rappelez-vous, c'était il y a quelques jours à peine. Même les alliés les plus fidèles prévoient que les Américains s'enliseraient en Afghanistan et commencent à dauber cette hyper puissance qui allait, c'était dit, c'était fait, se transformer en gendarme impuissant. On parlait d'un futur Vietnam, on évoquait la politique du pire, on imaginait des massacres, on spéculait sur la détermination du pouvoir taliban, on s'amusait de la prise de Kaboul voulue par l'Alliance, refusée par Washington, on décrivait ces seigneurs afghans de la guerre jamais reconnaissants à l'égard de ceux qui les aident, on, on...

Bref, comme d'habitude, les États-Unis, lourdauds et maladroits, allaient vers le ridicule. À croire qu'ils avaient choisi **cette guerre** et qu'ils n'étaient pas, au départ, la victime.

(FIG, 17/11/2001, num 309)

Le récit associé à la guerre du Vietnam est celui de l'enlissement. La référence historique prend une autre tournure : il ne s'agit plus d'expliquer le présent à partir du passé mais de convoquer le passé pour décrire l'avenir en évoquant le spectre de l'enlissement.

De même, la référence à la guerre en Afghanistan de 1979-1989 opère, certes, une contextualisation de l'événement : l'Afghanistan est un pays en guerre depuis longtemps, par conséquent à la fois aguerri et détruit. L'extrait 273 souligne la première dimension : le commandant est un *héros de la résistance* compétent en stratégie militaire.

(273) Le commandant pachtout Abdul Haq, héros de la résistance afghane à l'occupation soviétique et personnalité ouvertement pro-occidentale, avait en vain demandé aux Américains de faire preuve de patience. Critiquant les bombardements contre-productifs, il était ensuite parti secrètement en Afghanistan, pour tenter de rallier le maximum de chefs tribaux. Il a sans doute été dénoncé aux talibans par des villageois

qui ne voyaient plus, dans l'Amérique, que leur ennemi et, dans ses alliés locaux, que des traîtres.

(FIG, 05/11/2001, num 455)

Ainsi, la mémoire des médias construit l'Afghanistan comme un adversaire tenace, habitué à la guerre en raison de la guerre contre les Soviétiques mais présentant des cibles de bombardements peu nombreuses. Cependant, l'évocation de la guerre de 1979-1989 n'est pas seulement tournée vers le passé : elle est tournée vers l'avenir. En effet, le récit de la guerre de 1979-1989 en fait une guerre difficile, sans fin, coûteuse en vies humaines, ce qui profile le spectre de l'enlèvement, référence partagée avec la guerre du Vietnam :

(274) Comme pour l'Irak et le Kosovo, le Pentagone n'avait rien trouvé de mieux que de bombarder jour après jour. À nouveau, disaient certains, l'Amérique cède à son obsession du « zéro mort » : elle envoie sans risque ses pilotes à 3 000 mètres d'altitude pour lâcher des bombes sur de malheureux Afghans. [...] Depuis hier, le monde est entré de plain-pied dans la première guerre du troisième millénaire. [...] Il n'y aura pas de vaste déploiement terrestre, mais plutôt une série d'opérations ponctuelles, en liaison avec les forces de l'opposition afghane. Les États-Unis ont tiré la leçon de la défaite de l'Armée rouge en 1989 : ils ne vont pas mener une guerre de positions et se laisser enfermer dans le piège afghan.

(FIG, 20-21/10/2001)

Cet extrait porte sur la stratégie militaire : faut-il des opérations terrestres ? de quel type ? La référence à la guerre des Soviétiques est orientée vers la stratégie à suivre : ne pas mener une guerre de positions pour éviter l'enlèvement.

Dans « la guerre en Afghanistan », le rôle de la mémoire est double : c'est à la fois un appel au passé pour donner sens au présent et une anticipation sur le futur de l'événement. On retrouve par ce biais les deux plans de la mise en intrigue d'un événement (voir chap. 1, 1.1.1.4) : le récit de l'événement se fait par rapport au passé mais également par rapport à l'avenir. Dans cette perspective, rendre compte de l'événement n'est pas tant une mise en récit de faits que le compte-rendu d'une situation en attente de dénouement (Arquembourg 2003 : 48). Dans le cas de la guerre en Afghanistan (2001), la mémoire de la guerre du Vietnam et de la guerre des Soviétiques construit le sens de l'événement envisagé comme une situation.

7.4.2. Le conflit des intermittents

Même si l'analyse de la nomination singulière du conflit des intermittents n'a pas mis au jour de fonctionnements dialogiques³³⁸, il ne faudrait pas penser que cet événement est sans histoire. On a évoqué plus haut certains événements marquants faisant partie de l'imaginaire social à plus ou moins long terme, comme les grèves de 1936. À travers les éditoriaux, on voit poindre une mémoire faite de l'Ancien Régime et de la Révolution française, ou des révoltes paysannes. Dans l'extrait 275, les intermittents sont assimilés à une classe de privilégiés qui refusent, comme le fit l'aristocratie à la fin de l'Ancien Régime, d'abandonner ses privilèges.

(275) Interminables intermittents Ce que veulent les intermittents, qui se sont invités à Cannes cette semaine ? Le rétablissement de la totalité de leurs privilèges, au nom d'une culture française qu'ils disent incarner. L'image qu'ils donnent au monde, à l'occasion du 57e Festival, est celle d'une caste se réclamant d'un intouchable statut dérogatoire et exigeant tapis rouge, respect et silence quand elle parle. Un parfum d'Ancien Régime flotte sur la Croisette, avec ces frondeurs en smoking sortant leurs passe-droits. Ces petits maîtres aimeraient, dit-on, rejouer Mai 68. Ils brillent surtout dans leur rôle d'usurpateurs. Inutile de chercher, dans **ce conflit** labellisé par la bien-pensance, les habituelles motivations égalitaristes et non discriminatoires.

(FIG, 14/05/2004, num 51)

L'image des intermittents est inversée : ils ne sont pas les victimes d'un accord injuste mais des privilégiés qui se donnent le luxe de contester le pouvoir, des « petits maîtres », des « frondeurs en smoking », ce syntagme renvoyant à la Fronde³³⁹. La mémoire plus récente de la lutte des classes est également évoquée :

(276) TOUT s'est enflammé en quelques heures. Ici, là et sur les terrains où le monde du spectacle s'apprêtait à prendre ses quartiers d'été, les festivals. À l'annonce, vendredi dernier au petit matin, de l'accord intervenu entre les trois organisations patronales (Medef, CGPME, UPA) et trois syndicats (CFDT, CGC, CFTC) sur la réforme de l'assurance-chômage des intermittents, la France du spectacle semble avoir été saisie de panique. Des mouvements ont surgi, intempestifs ou savamment calculés, actes de quelques-uns ou de groupes plus fournis, autant de symptômes étranges, fièvre qui dit un mal plus ancien que celui que diagnostique la CGT qui n'a pas signé l'accord et

³³⁸ Le dialogisme est présent dans l'objet de discours « le conflit des intermittents » : le chapitre 8 met en évidence le fonctionnement dialogique du mot *lutte*.

³³⁹ La Fronde est la révolte des Princes contre le pouvoir royal dans les années 1650.

appelle partout à la révolte, au refus, jusqu'au « tout faire sauter » de son secrétaire général spectacle.

On ne reprochera pas à ce mot d'ordre de manquer de clarté. Par-delà la question des intermittents, c'est le gouvernement que l'organisation syndicale majoritaire dans les milieux du spectacle espère déstabiliser. Après l'enseignement, les retraites, voilà un terrain tout trouvé pour poursuivre une guérilla idéologique et condamner sans appel l'ennemi de classe.

(FIG, 30/06/2003, num 689)

Cet extrait se caractérise par l'évocation du thème de la révolte, ainsi que par divers réseaux métaphoriques³⁴⁰, le feu, la maladie, la peur (soulignés en pointillés) qui soulignent une conception du conflit social comme une rupture dans l'ordre des choses³⁴¹. Au contraire, dans LM, il semble que ce thème soit associé aux luttes populaires et aux révoltes paysannes (avec le mot *gueux*) :

(277) Certains ne manquent pas de sourire en entendant les intermittents appeler de leur vœux une « insurrection nationale » et relier les causes de leur mouvement à la lutte contre la mondialisation, à la défense des retraites et de la Sécurité sociale ou au souhait de déboulonner un gouvernement français jugé « autoritaire, voire totalitaire ». Mais ceux qui sourient oublient l'essentiel: les intermittents font passer un message, qui est celui du désarroi, voire du désespoir.

Quelle que soit la confusion de leurs arguments, parfois, ils expriment le sentiment, partagé par d'autres parties de la population, d'être déconsidérés au point de ne compter pour rien dans la société française. D'être « des gueux », comme certains le disent.

(LM, 09/07/2003, num 673)

Le mouvement social apparaît comme la revendication légitime, par un groupe, d'une amélioration de sa situation. Le conflit des intermittents est davantage considéré sur le mode de l'injustice.

◇ Bilan du chapitre 7

Les conclusions de ce chapitre portent sur deux points : la désignation de l'événement par des syntagmes assurant une référence singulière et l'une des formes mises au jour à l'occasion de cette exploration, la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan*.

Les syntagmes assurant une référence individuelle à l'événement exercent une fonction de nomination avec une forme qu'on peut considérer au premier abord

³⁴⁰ Ces réseaux métaphoriques participent également au sens social de l'événement et ils pourraient faire l'objet d'une étude spécifique.

³⁴¹ Les sociologues parlent d'anomie, le conflit étant synonyme d'absence de règles (voir chap. 2, 2.2).

comme descriptive. La description linguistique des formes puis leur évaluation à l'aune des critères proposés par K. Jonasson pour le nom propre ont permis de déterminer différentes classes parmi ces syntagmes : les désignants d'événement, non autonomes référentiellement (*le conflit afghan, la crise afghane*), les dénominations discursives d'événement, autonomes référentiellement mais non figées (*le conflit / la crise / le dossier des intermittents*) et la dénomination propre d'événement, autonome référentiellement et figée (*la guerre d'Afghanistan*). L'interprétation de la préposition *de* met en évidence l'interprétation 'concernant' pour expliquer les emplois de *la crise des intermittents*, ainsi que certains emplois du SN *le dossier des intermittents*, ce qui les rapproche du fonctionnement du mot *problème*.

L'étude discursive a mis en évidence le rôle de l'énonciation et de l'interdiscours dans la construction du sens de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan*. La mise au jour de la mémoire interdiscursive dont est porteur le syntagme *la guerre d'Afghanistan* souligne le rôle de la nomination dans l'événement : elle permet véritablement de *comprendre* l'événement aux deux sens de *prendre ensemble* une diversité référentielle constituant un référent aspectualité et de *donner sens* à l'événement en l'ancrant dans la mémoire. La nomination, certes, donne sens à l'événement en l'inscrivant dans une catégorie, « sous une description », comme le soulignent A. Badiou et L. Quéré (voir chap. 1, 1.1), mais elle ne se limite pas à la catégorisation. Elle s'exerce dans un milieu de discours et son sens se construit à partir d'autres discours tenus sur des référents de la même classe. Le syntagme *la guerre d'Afghanistan* ne sert pas qu'à pointer et à catégoriser la seule guerre de 2001 : de part sa forme, il est inscrit dans un paradigme, une signalétique de la nomination, ce qui lui attribue des déterminations énonciatives et interdiscursives qui médiatisent le rapport au référent. Énonciation et interdiscours ont partie liée : les noms de guerre s'inscrivent dans le format dénomiatif *la guerre de + nom de pays*, ce qui les sémantise comme étant des guerres proches de nous et c'est dans ce cadre que les noms se chargent d'interdiscours et de représentations. On est là au plus loin d'une conception descriptive du sens du nom de guerre. C'est la nature dynamique et bilatérale de la relation de dénomination, du référent au nom et du nom au référent, qui rend compte de l'investissement sémantico-référentiel des dénominations propres de guerre.

Pour reprendre les termes de P. Siblot (1997 : 43), on voit là le propre du nom : le nom (ici la dénomination propre) livre un point de vue anthropologique sur l'objet nommé. La nomination à la fois met en évidence le sens social et le construit. En effet, c'est la reprise de la dénomination propre d'un référent à un autre qui configure le sens social en convoquant le récit d'un autre événement, une autre mémoire interdiscursive. Ces réflexions ont souligné le rôle de la

mémoire (en partie interdiscursive) dans la constitution du sens social de l'événement, aussi bien en ce qui concerne « la guerre en Afghanistan » que « le conflit des intermittents ».

Cette étude a permis de montrer que le discours agit comme contexte à deux niveaux : au niveau de l'intradiscours, en permettant de comparer différents formats de noms de guerre et de leur attribuer ainsi une signification énonciative ; au niveau de l'interdiscours, en véhiculant et en contruisant des représentations qui sémantisent les noms de guerre.

Chapitre 8 LES DYNAMIQUES DIALOGIQUES DE LA NOMINATION DE L'ÉVÉNEMENT

À côté du dialogisme interdiscursif, qui a fait l'objet du précédent chapitre, la presse révèle une autre forme, montrée, de dialogisme : le dialogisme intertextuel. Le chapitre 4 a déjà permis de montrer que l'intégration de la nomination dans le discours rapporté assure la cohérence et l'aspectualisation de l'objet de discours. Mais ce n'est pas là le seul effet du dialogisme intertextuel. À travers certaines formes, comme la modalisation autonymique, le dialogisme intertextuel souligne certaines dénominations, mettant ainsi l'accent sur l'activité de nomination. La nomination est un acte inscrivant l'énonciateur dans son discours et, avec lui, son co-énonciateur ou destinataire : l'acte de nommer n'est pas figé mais inscrit dans une dynamique. Un événement concernant différentes sphères d'acteurs publics et de citoyens, les journaux rapportent leurs déclarations et, surtout, les mettent en rapport les unes avec les autres. Il ne s'agit pas tant de remonter à la source énonciative pour savoir qui nomme mais plutôt d'observer ce que souligne le dialogisme intertextuel : qui est montré comme nommant quoi (quel aspect de l'objet) et comme utilisant tel ou tel mot. L'objectif de ce chapitre est de reconstituer, au niveau du discours, les enjeux dont la nomination est porteuse dans un système dialogique. Il propose ainsi quelques éléments pour décrire le processus de constitution du sens social de l'événement à travers l'hétérogénéité énonciative.

8.1. Le dialogisme de la nomination

La nomination d'un événement ne s'impose pas nécessairement d'emblée et peut fonctionner selon des modalités polémiques, auquel cas le choix d'une dénomination est, certes, un point de vue³⁴² sur l'objet mais également une prise de position par rapport à d'autres dénominations possibles. C'est dans cette complexité qu'il faut envisager la notion de point de vue. D'autant plus que les mots du champ associatif ne sont pas tous concernés au même degré par l'hétérogénéité montrée.

³⁴² Le terme *point de vue* dans ce chapitre renvoie à la prise de position effectuée par un locuteur à travers la nomination. Il n'a plus le sens de mode de référencement de l'objet comme dans le chapitre 6 (voir 6.2.1.3). L'usage d'un mot unique souligne un caractère commun aux deux notions, à savoir une approche énonciative du fait langagier, mais les deux approches du *point de vue* ne sont pas liées au même cadre théorique. Dans le chapitre 6 on a envisagé le point de vue dans sa dimension textuelle, alors que dans le chapitre 8 il est abordé au niveau du dialogisme.

8.1.1. Le point de vue doublement dialogique

Dans sa dimension dialogique³⁴³, la nomination est envisagée comme un procès dynamique et non comme un rapport figé entre un mot et un objet. En effet,

Chaque mot, nous le savons, se présente comme une arène en réduction où s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire. Le mot s'avère, dans la bouche de l'individu, le produit de l'interaction vivante des forces sociales.

(Bakhtine 1929/2000 : 67)

Bakhtine propose de ne pas considérer le nom comme une étiquette appliquée au réel mais d'intégrer à son sens le milieu de vie du mot, c'est-à-dire le discours. Le sens est donc perçu comme socio-historiquement déterminé par les interactions sociales qui le constituent. Dans cette perspective, la situation d'énonciation intègre l'interdiscours au sens large des discours en circulation dans l'espace social, que leur source soit identifiée ou qu'ils appartiennent à la mémoire de la communauté. Ainsi, le couple nomination-point de vue est envisagé dans le modèle dialogique de l'énonciation³⁴⁴ : l'acte de nommer s'actualise dans un environnement constitué non seulement de caractéristiques matérielles (temps, lieu, participants) mais aussi (et surtout) d'un environnement discursif. Par conséquent, le discours fait lui-même partie du contexte.

Dans un tel cadre, la notion de point de vue de la nomination prend de l'ampleur. En proposant d'intégrer les phénomènes de point de vue au cadre plus général du dialogisme, P. Siblot déplace la question de la nomination d'une perspective dénominative et pragmatique à une perspective énonciative et sémantique³⁴⁵. Deux types de rapports sont distingués :

outre les rapports à l'objet nommé, ceux entretenus avec les autres dénominations d'un paradigme désignationnel, avec d'autres points de vue sur l'objet et d'autres prises de positions des sujets.

(Siblot 2001 : 204)

Le dialogisme de la nomination³⁴⁶ porte sur deux plans : sur les rapports entre le nom et l'objet, c'est-à-dire sur les « dynamiques de structurations interactives à

³⁴³ Le principe du dialogisme est défini dans le chapitre 1 (voir 1.3.1).

³⁴⁴ Ce modèle est présenté dans le chapitre 1 (voir 1.2.1.2).

³⁴⁵ Le dialogisme est, écrit P. Siblot (2001 : 204), « un ressort décisif de la production du sens ».

³⁴⁶ Il nous semble que la distinction de P. Siblot dédouble ce qu'on entend généralement par dialogisme interdiscursif, c'est-à-dire le dialogue d'un mot avec des emplois antérieurs historiquement marqués mais

l'égard de l'objet » (Siblot 2001 : 204), et sur les rapports entre différents locuteurs, c'est-à-dire sur les dynamiques de structuration « interdiscursives envers d'autres locuteurs » (Siblot 2001 : 204).

Un mot porteur d'un point de vue s'interprète, non pas pour lui-même, mais dans une dynamique interactive par rapport à d'autres mots possibles : d'autres mots de la langue et des mots d'autres énonciateurs. C'est donc moins la nomination en tant que telle qui suscite des discussions (tel mot est-il adapté à telle chose ?) que son inscription dans un espace dialogique (tel mot par rapport à ceux d'autres énonciateurs avec lesquels je suis en relation). En effet, même si les mots ont, par nature, un potentiel ouvert au dialogisme, ils ne sont dialogiques qu'à cause des discours tenus sur eux, avec eux, et des situations dans lesquelles ils sont utilisés. De ce fait, si on peut considérer le dialogisme comme inscrit dans les mots, il ne l'est que par les circonstances énonciatives qui caractérisent leur usage. Il semble en effet que les mots ne sont pas tous sensibles au dialogisme au même degré.

8.1.2. Sensibilité des mots du champ associatif à l'hétérogénéité montrée

Des études antérieures³⁴⁷ ont souligné le lien entre la présence d'un mot dans des segments d'hétérogénéité montrée et l'émergence autour de ce mot d'enjeux portant sur la nomination et la définition de l'événement.

On a procédé à une approche globale du rapport des mots du conflit (mots d'événement et mots d'action) au dialogisme montré en comparant leur présence à l'intérieur de segments guillemetés, à l'aide de la balise <fq>³⁴⁸ (pour « french quotes », guillemets français). Cette balise a permis de classer les différentes occurrences des mots en fonction de leur apparition hors d'un segment guillemeté et à l'intérieur (quelle que soit la forme concernée : discours direct, modalisation autonymique...).

Les tableaux suivants³⁴⁹ rendent compte, pour chaque mot, du pourcentage d'occurrences situées à l'intérieur d'un segment guillemeté.

non identifiés spécifiquement (par exemple, le mot *jacquerie* renvoyant à des luttes paysannes sous l'Ancien Régime).

³⁴⁷ Voir chapitre 1 (1.4.2.1).

³⁴⁸ Voir le chapitre 2 (2.4.4).

³⁴⁹ On trouvera en annexe (voir doc. 29) l'illustration graphique de la fréquence relative des mots d'événements à l'intérieur des guillemets.

Chapitre 8

Figure 38. Les mots du champ associatif dans des segments guillemetés (corpus Afghanistan)

		guerre	conflit	crise	opérations	campagne	frappes
LM	Occurrences dans des segments guillemetés / Total d'occurrences	639/2648	64/440	58/342	74/638	58/363	53/447
	Pourcentage	24,13%	14,54%	16,95%	11,59%	15,97%	11,85%
FIG	Occurrences dans des segments guillemetés / Total d'occurrences	327/1924	35/298	32/282	65/480	34/303	25/375
	Pourcentage	16,99%	11,74%	11,34%	13,54%	11,22%	6,66%

Figure 39. Les mots du champ associatif dans des segments guillemetés (corpus Intermittents)

		conflit	crise	dossier	lutte	mouvement	grève
LM	Occurrences dans des segments guillemetés / Total d'occurrences	21/201	25/191	25/162	46/148	93/397	103/446
	Pourcentage	10,44%	13,08%	15,43%	31,08%	23,42%	23,09%
FIG	Occurrences dans des segments guillemetés / Total d'occurrences	11/143	10/163	11/107	21/107	49/242	49/281
	Pourcentage	7,69%	6,13%	10,28%	19,62%	20,24%	17,43%

Ces résultats ne doivent pas être interprétés comme des degrés de dialogisme dans l'absolu, puisque n'importe quel mot est potentiellement dialogique³⁵⁰. Un tel calcul vise à identifier les mots qui, dans un moment discursif en particulier, concentrent des déclarations et des commentaires (éventuellement métalinguistiques) et sont régulièrement mis à distance par l'énonciateur citant. On fait l'hypothèse que ces mots traduisent la négociation sur le sens de l'événement.

Parmi les mots du conflit des intermittents, on remarque tout d'abord que les mots d'événement *conflit*, *crise* et *dossier* sont moins fréquemment dans des séquences guillemetées que les mots de faits, *lutte*, *mouvement* et *grève*. Les résultats sont plus hétérogènes dans le corpus Afghanistan, en dehors du mot *guerre* qui est, pour les deux journaux³⁵¹, le mot le plus fréquemment guillemeté. Viennent ensuite dans LM : *crise*, *campagne*, *conflit*, *frappes* et *opérations* et dans FIG : *opérations*, *conflit*, *crise*, *campagne* et *frappes*.

L'analyse s'est concentrée sur les mots qui présentent de manière préférentielle un environnement de guillemets, que ceux-ci correspondent à du discours direct ou à des segments de modalisation autonymique. L'étude des occurrences de deux mots particulièrement fréquents à l'intérieur de guillemets, *guerre* et *lutte*, permettra d'observer, au niveau du contenu de ces segments, les enjeux qui tournent autour des désignations, ce qui sera rapporté à la construction d'une partie du sens social de l'événement. Pour l'objet de discours « le conflit des intermittents », on s'est écarté des mots du champ associatif, une analyse exploratoire ayant révélé que le mot *suicide* et l'adjectif *suicidaire* étaient porteurs d'enjeux dans la construction discursive de l'événement. Il s'agit de montrer que les journaux mettent en scène des relations dialogiques entre certains mots ou syntagmes à travers l'hétérogénéité montrée et que ce système peut être rapporté à la construction du sens social de l'événement.

Incidemment, on voit là la confirmation de l'intérêt de travailler sur un champ associatif : il semble que les mots participent différemment à l'acte de nommer. Certains sont intégrés, par l'hétérogénéité énonciative, à des enjeux polémiques portant sur la nomination de l'événement, comme *guerre* ou *lutte*, alors que d'autres semblent favoriser des positions dans le discours du journaliste.

³⁵⁰ Qu'on songe aux euphémismes comme *les événements* pour la guerre d'Algérie ou *les problèmes* pour la révolte populaire réprimée en Birmanie (*La Croix*, 05/10/2007).

³⁵¹ Si on considère les deux tableaux, on remarque que les mots apparaissent plus fréquemment dans des guillemets dans LM que dans FIG. Faut-il y voir une particularité dans le style d'écriture de chaque journal ? Une telle question nécessiterait une étude en soi.

Δ Afin d'intégrer la dimension du locuteur à la nomination, on se situe dans un cadre dialogique. Dans ce cadre, les rapports entre nomination et dialogisme sont envisagés à deux niveaux : celui des dynamiques interactives à l'égard de l'objet et celui des dynamiques interdiscursives envers d'autres locuteurs. L'évaluation de la fréquence de chaque mot dans des segments guillemetés donne une idée du poids du dialogisme montré touchant chacun des mots dans le moment discursif considéré. Deux mots ont ainsi été sélectionnés : *guerre* et *lutte*, auxquels on a adjoint, pour « le conflit des intermittents », le couple *suicide-suicidaire*³⁵².

8.2. La construction dialogique du sens social dans la guerre en Afghanistan

L'approche globale a permis de mettre en évidence que le mot *guerre* est particulièrement présent dans des segments guillemetés, ce qui laisse penser qu'il apparaît dans de nombreuses déclarations ou commentaires métalinguistiques et, par conséquent, qu'il est central à la constitution du sens de l'événement. Mais dans quelle mesure est-ce le mot lui-même qui a été central ? L'étude se concentre sur la circulation du mot plutôt que sur le mot, ce qui permet de retracer les différentes dynamiques à l'œuvre à travers lui.

8.2.1. La circulation de *guerre* dans le moment discursif

Afin de comprendre la place du mot *guerre* dans l'événement, il est nécessaire de revenir sur la manière dont se sont noués les attentats terroristes aux États-Unis (11 septembre 2001) et la guerre en Afghanistan, ce qui fait également intervenir la guerre contre le terrorisme.

Les premières mentions de l'Afghanistan et d'Oussama Ben Laden apparaissent dès le 13 septembre, c'est-à-dire presque immédiatement après les attentats aux États-Unis, attribués au réseau terroriste Al-Qaïda. Le président américain G.W. Bush dans son discours devant le Congrès le 20 septembre 2001 pointe du doigt publiquement ses adversaires et lance un ultimatum aux talibans. Ce discours est commenté dans FIG et LM le 22/09/2001 et d'importants passages, traduits, figurent dans l'édition du 30/09-01/10/2001 de LM. Un large extrait³⁵³ du passage où le président américain identifie l'adversaire figure ci-dessous.

(278) Les Américains ont de nombreuses questions ce soir. Ils demandent: qui a attaqué notre pays ?

³⁵² L'étude de ces mots souligne que le dialogisme ne saurait se réduire à des statistiques.

³⁵³ L'article dans son intégralité est présenté dans le volume d'annexes (voir doc. 4).

Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement

Les éléments de preuve que nous avons rassemblés désignent tous un ensemble de groupements terroristes vaguement liés entre eux, connu sous le nom d'Al-Qaïda. Ce sont les mêmes assassins inculpés pour les attentats commis contre les ambassades des États-Unis en Tanzanie et au Kenya et responsables de l'attentat contre le destroyer Cole de la marine des États-Unis.

Al-Qaïda est au terrorisme ce que la mafia est à la criminalité. Son but n'est pas d'obtenir de l'argent, mais de refaire le monde et d'imposer ses convictions extrémistes partout dans le monde.

Les terroristes pratiquent une forme marginale d'extrémisme islamique, que rejettent les théologiens musulmans et la vaste majorité des imans, et qui dénature les enseignements de l'islam. Les terroristes ont pour directive de tuer chrétiens et juifs, de tuer tous les Américains et de ne faire aucune distinction entre les militaires et les civils, y compris les femmes et les enfants.

Ce groupe et leur chef - une personne du nom d'Oussama Ben Laden - sont liés à de nombreux autres groupements établis dans divers pays, dont le Djihad islamique égyptien et le Mouvement islamique de l'Ouzbékistan. On compte des milliers de ces terroristes dans une soixantaine de pays. [...]

Les dirigeants d'Al-Qaïda exercent une grande influence en Afghanistan et aident les talibans à maintenir leur contrôle sur la plus grande partie du territoire afghan. En Afghanistan, on peut observer la conception du monde d'Al-Qaïda.

La population afghane est maltraitée. Un grand nombre d'habitants sont en proie à la famine et beaucoup d'autres ont fui le pays. [...]

Les États-Unis respectent le peuple afghan - après tout, nous sommes actuellement le pays qui lui fournit la plus grande aide humanitaire - mais **nous condamnons le gouvernement des talibans.** Non seulement il opprime la population, mais aussi il menace la sécurité partout dans le monde en soutenant les terroristes, en leur offrant un abri et en les équipant. **Le gouvernement des talibans commet un meurtre lorsqu'il aide ou encourage un meurtre.**

Ce soir, les États-Unis d'Amérique adressent leurs exigences aux talibans.

Livrez aux autorités américaines tous les dirigeants d'Al-Qaïda qui se cachent dans votre territoire.

Libérez tous les ressortissants étrangers [...].

Fermez immédiatement, et de façon permanente, tous les camps d'entraînement terroriste en Afghanistan, et livrez aux autorités compétentes les terroristes et toutes les personnes qui font partie de leur structure de soutien.

Ces exigences ne sont pas sujettes à négociation ou à discussion. **Les talibans doivent agir, et le faire immédiatement. Ils doivent livrer les terroristes, ou ils partageront leur sort.**

(LM, 30/09-01/10/2001, num 1466)

Dans ce discours, le président Bush identifie l'adversaire (noté en caractères gras) : l'organisation terroriste Al-Qaïda, puis, par dérivation, les talibans au pouvoir en Afghanistan.

Cette définition de l'adversaire, ainsi que le type d'action à mener ont suscité de nombreux commentaires. La guerre en Afghanistan et, au delà, la guerre contre le terrorisme, ne sont pas des événements dont le sens s'impose d'emblée, comme en témoignent les extraits suivants sur l'identité de l'ennemi (ex. 279) et sur celle des alliés (ex. 280) :

(279) L'heure de la riposte militaire ne peut venir qu'après. Depuis son repaire, le commanditaire des horribles attentats à moins qu'ils ne soient plusieurs observe la réaction en chaîne qu'il a déclenchée. Il voit l'Occident déclarer **une « guerre »**, sans avoir très bien défini l'ennemi.

(FIG, 17/09/2001, num 1122)

(280) Ce sera donc la guerre. Car il est entendu qu'après la plus terrible attaque terroriste que le monde ait jamais connue, qui plus est sur le sol américain, les États-Unis ne peuvent pas – ne doivent pas – rester sans réagir. Il ne faut « pas s'attendre à une seule bataille mais à une longue campagne sans précédent », a annoncé Georges W. Bush à ses compatriotes. Dans la « guerre au terrorisme », a-t-il ajouté, « tous les moyens » seront mis en œuvre. Une guerre, donc. Mais quelle **guerre** ? Contre qui exactement ? Et avec quels alliés précisément ? Les Européens ? La Russie ? Le Pakistan ? Les opposants islamistes afghans aux talibans ? Tous alliés potentiels de Washington aux intérêts forts divergents. Une **guerre** géographiquement circonscrite contre Ben Laden et ses kamikazes ou une **guerre** « mondiale » contre le terrorisme ?

(LM, 30/09/01, num 1471)

L'adversaire est considéré comme peu clair, les alliés également, ainsi que l'extension géographique. Ces énoncés actualisent l'ambiguïté du sens du mot *guerre* dans le corpus, entre sa facette [global] et sa facette [– réciproque]³⁵⁴ : s'agit-il d'une guerre classique entre deux adversaires ou d'une lutte contre un principe abstrait³⁵⁵ ? La mémoire interdiscursive du mot le renvoie à des guerres comme la guerre du Golfe, la guerre du Vietnam ou du Kosovo (voir chap. 7, 7.3). Elles constituent une contextualisation de l'usage du mot et inscrivent l'événement dans la série des guerres qui semblent considérées comme traditionnelles (bien que la dénomination *guerre* soit, dans la plupart des cas,

³⁵⁴ Voir chapitre 5 (5.5.2) et chapitre 6 (6.4).

³⁵⁵ L'avant-propos de la thèse comprend une remarque de l'ancien secrétaire d'État à la Défense. D. Rumsfeld souligne que l'expression *guerre contre le terrorisme* est insatisfaisante puisque le mot *guerre* évoque plutôt des guerres classiques comme la seconde guerre mondiale qu'une lutte de longue durée.

sujette à polémique), ce qui justifierait son rejet dans le cas présent. Cependant, les commentaires métalinguistiques ne durent qu'un temps et la dénomination est progressivement acceptée au fur et à mesure du déroulement de l'événement. C'est ce parallélisme entre les commentaires métalinguistiques, ou, plus largement, les cas de modalisation autonymique³⁵⁶, et la temporalité de l'événement que nous suivons. Les attentats terroristes du 11 septembre ont été un grand choc dans la communauté internationale : il a fallu leur donner sens en identifiant des acteurs inconnus du public mais très vite il a également fallu donner sens aux répercussions de l'événement. Le gouvernement américain a en effet décidé d'attaquer l'Afghanistan pour traquer le chef d'Al-Qaïda, l'organisation présumée responsable des attentats. Cette suite ne va pas de soi :

(281) La grande nouveauté, c'est qu'il s'agit d'un acte venant d'une entité non étatique. Comment organiser les relations entre une entité non étatique et un Etat ? Étant entendu que cette entité non étatique a nécessairement une localisation quelque part. Comment est-on passé d'une agression contre la première puissance du monde à une guerre entre Etats, entre les États-Unis et l'Afghanistan ?
(LM, 18-19/11/2001, num 448)

Cet extrait souligne le caractère étonnant du passage d'une *agression* à une *guerre*. La grande fréquence du mot dans des segments guillemetés laisse penser que ce mot a représenté un enjeu désignatif important dans le moment discursif. En suivant le mot *guerre* à travers les énoncés comportant de la modalisation autonymique, on se propose de retracer les étapes de la constitution du sens social de la guerre en Afghanistan et de la guerre contre le terrorisme, deux événements qui ont provoqué une rupture brutale de l'intelligibilité de l'ordre des choses.

8.2.2. Notions utilisées et méthode

Avant de présenter le dispositif d'analyse mis en place, on présentera brièvement les formes de représentation du discours autre sur lesquelles l'analyse s'est appuyée.

³⁵⁶ En effet, dans les différentes formes de modalisation autonymique, les mots sont à la fois en emploi et en usage. Une dimension métalinguistique est toujours présente, même implicitement.

8.2.2.1. Précisions terminologiques

L'analyse s'est concentrée principalement³⁵⁷ sur deux formes³⁵⁸ : la modalisation autonymique, forme qui charge d'emphase le segment qu'elle marque, et certains énoncés de discours direct comprenant le mot *guerre*, uniquement dans des configurations syntaxiques qui mettent l'accent sur la nomination. Le discours direct ayant été évoqué dans le chapitre 4 (voir 4.4.1.1), on s'intéressera uniquement à la modalisation autonymique (plus loin MA) dans cette section.

La modalisation autonymique est une configuration énonciative qui relève de la réflexivité du langage. Il s'agit d'un segment qui figure à la fois en usage et en mention dans un énoncé : tout en se disant, le dire se représente lui-même. La modalisation autonymique peut comporter un commentaire ou être simplement marquée par des guillemets, auquel cas elle demeure interprétative :

(282) On est allé dans une auberge, **si on peut appeler ça une auberge**, enfin, un local.

(283) La dame qui est devant moi est une « **personne** ». Pas seulement une personnalité.
(interview de S. Signoret)
(exemples empruntés à Authier-Revuz 1997 : 34)

La modalisation autonymique se caractérise par un retour de la matérialité du signe dans l'énonciation : « l'énonciation de ce signe, au lieu de s'accomplir "simplement", dans l'oubli qui accompagne les évidences inquestionnées, se redouble d'un commentaire d'elle-même » (Authier-Revuz 1997 : 34). Les phénomènes de modalisation autonymique peuvent recevoir plusieurs interprétations : ils peuvent renvoyer à du discours autre ou à une non-coïncidence entre les mots et les choses, comme c'est le cas dans l'exemple cité plus haut où *auberge* et *local* sont proposés pour un même référent.

L'interprétation n'est pas toujours évidente en l'absence de commentaire. Dans l'énoncé suivant, produit juste après les attentats du 11 septembre, la modalisation autonymique porte sur le syntagme *en guerre*.

³⁵⁷ Le discours indirect n'est pas pris en compte par notre dispositif d'analyse. En effet, étant basé sur la reformulation, il ne permet pas de remplir les objectifs de l'analyse, à savoir relier les dénominations à leurs énonciateurs.

³⁵⁸ Nous avons pu rencontrer certains énoncés difficiles à classer, comme l'extrait suivant qui mêle un pronom de 3^{ème} personne, indiquant le discours indirect et un pronom de 1^{ère} personne, indice de discours direct : « Évoquant le sujet des intermittents, **il** [Pierre Arditi, comédien] se dit « circonspect. **Je** suis en accord avec Patrice Chéreau. Nous avons besoin d'une réforme éthique et non d'une réforme comptable. [...] La grève des spectacles ? Je suis persuadé que le suicide collectif n'est pas la réponse. Mais il faut continuer à se mobiliser. » (FIG, 16/09/2003, num 397). Notre objet n'étant pas la description des formes de discours rapporté, nous ne discuterons pas ces formes, qui restent marginales.

(284) Les images et les chiffres parlent d'eux - mêmes : avec l'explosion d'un Boeing 767 d'American Airlines sur la première tour du World Trade Center, les États - Unis sont entrés « en guerre ».
(FIG, 13/09/2001, num 1175)

L'opération de mise à distance suscite un creux interprétatif à combler par le lecteur. La modalisation autonymique peut être commentée soit par « comme disent les Américains », l'énonciateur ne faisant que reprendre des mots étrangers, soit par « enfin, si on peut appeler ça comme ça », l'énonciateur soulignant la non-coïncidence entre les mots et les choses. Ces deux interprétations sont d'ailleurs compatibles.

Le champ de la modalisation autonymique est vaste et côtoie le champ de la représentation du discours autre, bien qu'il n'en relève pas exclusivement. En effet, la modalisation autonymique

constitue une configuration énonciative plus générale, d'auto-représentation du dire, susceptible de renvoyer explicitement (dans un sous ensemble de formes) ou interprétativement (dans le cas de signaux typographiques, guillemet, italique) au champ du discours autre émergeant dans le dire.

(Authier-Revuz 1997 : 34)

On peut classer les formes observées dans le corpus en fonction de leur inclusion ou non dans le champ de la représentation du discours autre. Selon les cas, l'énonciateur citant marque plus ou moins explicitement le rapport à un discours autre. On distingue donc trois formes de modalisation autonymique : la modalisation autonymique d'emprunt (MAE, ex. 284), la modalisation en discours second (MDS, ex. 285) et l'îlot textuel (IT, ex. 286).

(285) Selon le vice - président Dick Cheney, « cela sera une **guerre** qui durera plusieurs années »
(FIG, 17/09/2001, num 1121)

(286) M. Wolfowitz a répété que « la guerre contre le terrorisme » est « une stratégie globale », qui met en jeu des moyens diplomatiques, politiques et financiers.
(LM, 21/09/2001, num 1628)

La modalisation en discours second se caractérise par un segment en usage et en mention introduit par *selon X*, *pour X*, *d'après X*, *à ce que dit X*, etc. L'îlot textuel est un segment en modalisation autonymique dans un contexte de discours indirect (voir chapitre 4, 4.4.1.1). Les marques comme le discours indirect ou l'introducteur *selon X* ne sont que des indices pour identifier les formes, ces dernières restent interprétatives. Seules ces deux dernières relèvent

du champ du discours rapporté, mais toutes ces formes³⁵⁹ partagent une caractéristique : l'accent est mis sur les mots eux-mêmes, ce qui invite à les considérer de ce point de vue plutôt que sous l'angle du contenu.

L'intérêt des formes de modalisation autonymique pour notre travail réside dans leur proximité avec le champ du discours rapporté : à partir d'une même configuration formelle, il est possible d'envisager différents rapports à un même mot. Ces rapports relèvent tous d'un principe de mise à distance de mots montrés comme venant d'ailleurs, qu'ils soient ou non rapportés à un énonciateur particulier. Le passage entre ces deux rapports à l'hétérogénéité montrée s'est révélé pertinent dans les analyses.

8.2.2.2. Dispositif d'analyse

Une première sélection à partir de l'intégralité du corpus a permis d'isoler les énoncés dans lesquels le mot *guerre* figure dans un segment guillemeté, quelle que soit sa forme (discours direct, îlot textuel, modalisation autonymique d'emprunt ou de mise à distance). On a ainsi isolé 639 segments dans LM (sur 2648 occurrences de *guerre*) et 327 dans FIG (sur 1924 occurrences de *guerre*). La diversité des formes et le nombre d'énoncés rendaient ce sous-corpus peu exploitable par rapport à l'objectif de la recherche. En effet, dans un énoncé comportant une longue déclaration d'un chef d'État au discours direct, il arrive le plus souvent que la désignation soit, pour ainsi dire, perdue dans la masse. Par conséquent on a sélectionné les formes susceptibles d'être centrées sur la nomination, à savoir les différents types de modalisation autonymique (d'emprunt ou de mise à distance) et, parmi elles, les îlots textuels. Dans les énoncés au discours direct on a pris en compte trois configurations uniquement : les énoncés comportant un présentatif introduisant la dénomination *guerre* (*c'est, ce sera, ce n'est pas, ce ne sera pas*), les énoncés comportant un verbe attributif (*être, devenir, ressembler*) dont *guerre* est le sujet ou l'attribut et les quelques énoncés métalinguistiques portant sur le mot *guerre*. Les formes autonomes comme les titres d'articles ou les slogans de manifestation n'ont pas été prises en compte. La répartition des formes est résumée dans le tableau suivant.

³⁵⁹ Y compris l'îlot textuel : le segment présenté sous forme d'IT « se trouve par là même emphatisé, chargé d'une attention particulière » (Authier-Revuz 1993 : 14).

Figure 40. Nombre de formes guillemetées contenant le mot *guerre*

	Nombre de segments en modalisation autonymique	Nombre d'énoncés au discours direct (dans les trois configurations décrites)
LM	130	59
FIG	67	22

Afin d'expliquer la manière dont s'est constitué l'objet de discours « la guerre en Afghanistan », dans son lien avec un autre objet de discours, « la guerre contre le terrorisme »³⁶⁰, il est nécessaire de remonter au lendemain des attentats perpétrés aux États-Unis le 11 septembre 2001³⁶¹. En effet, c'est à cette époque que le mot *guerre* a commencé à circuler.

8.2.3. L'émergence d'un consensus autour du mot *guerre*

Le parcours de *guerre* à travers les îlots textuels se fera en suivant deux fils convergents : d'un côté la temporalité du moment discursif et de l'autre le contenu et la forme des segments d'hétérogénéité énonciative. Ce parcours permettra de distinguer les différentes dynamiques dont le mot s'est avéré porteur.

8.2.3.1. Des *actes de guerre* à la *guerre* : la mise en place de la nomination (septembre 2001)

Le parcours du mot *guerre* commence dès les attentats terroristes commis dans les villes de New York et Washington. En effet, la responsabilité de l'organisation Al-Qaïda et de son chef Oussama Ben Laden, sous la protection supposée des talibans au pouvoir en Afghanistan, est très vite évoquée. À ce moment-là, la guerre d'Afghanistan n'est pas encore à l'ordre du jour, elle ne constitue donc pas la référence du mot *guerre*. Les segments de modalisation autonymique mettent très fortement l'accent sur la qualification des attentats par le président américain.

³⁶⁰ Les liens discursifs entre les désignations de l'objet de discours « la guerre en Afghanistan » et celle de l'objet de discours « la guerre contre le terrorisme » ont été envisagés dans le chapitre 6 (voir 6.4).

³⁶¹ On trouve là la justification de notre choix de prendre en compte l'intégralité du moment discursif centré sur l'Afghanistan et de ne pas démarrer le corpus uniquement au moment du début des frappes américaines (voir chap. 2, 2.4.3).

(287) Les images et les chiffres parlent d'eux - mêmes : avec l'explosion d'un Boeing 767 d'American Airlines sur la première tour du World Trade Center, les États - Unis sont entrés « en **guerre** ». Le mot « war » barre la une de journaux. Le président américain parle « d'actes de **guerre** » dans chacun de ses discours.

(FIG, 13/09/2001, num 1175)

(288) Le président George W. Bush a qualifié, mercredi 12 septembre, d' « acte de **guerre** » les attentats perpétrés à New York et Washington.

(LM, 14/09/2001, num 1722)

(289) Le président Bush dénonce « des actes de **guerre** » et prévoit « une bataille monumentale » après les attentats de New York et Washington.

(FIG, 14/09/2001, num 1163)

La dénomination *actes de guerre* en référence aux attentats est le plus souvent mise à distance dans LM et FIG, par une modalisation autonymique (ex. 287) ou des îlots textuels (ex. 289), qui peuvent être introduits par un verbe de parole de nature métalinguistique comme *qualifier* (ex. 288). L'identification des attentats comme une guerre est contestée sur un plan référentiel (ex. 290) et on relève de nombreux commentaires métalinguistiques sur le mot *guerre* lui-même, notamment de la part du gouvernement français (exs. 291, 292 et 293).

(290) « Ce n' est pas une **guerre**, c' est le stade ultime du terrorisme classique ».

(LM, 18/09/2001, num 1666, interview de Gérard Chaliand, spécialiste des relations internationales)

(291) C' est sans doute ainsi qu' il faut interpréter les propos d' Alain Richard, ministre français de la Défense, qui a estimé qu' « agression terroriste » ne signifiait pas « **guerre** ».

(FIG, 14/09/2001, num 1148)

(292) La première visite, celle du président français, a bien illustré le pouvoir de division du lexique. Aux États-Unis, nul ne doute plus que la première puissance militaire mondiale est « en **guerre** ». Le mot barre la une des journaux, et George W. Bush l'accommode, dans une savante gradation. Les Européens, eux, reculent devant le terme, même s'ils jugent « concevable », comme Jacques Chirac, de se battre aux côtés des Américains. Peut-être le Vieux Continent a-t-il vu trop souvent la guerre pour en parler à la légère. À la Maison-Blanche, le chef de l'État français a dit vouloir « éviter une querelle sémantique » sur ce point. Mais, de part et d'autre de l'Atlantique, la bataille déjà fait rage.

(FIG, 20/09/2001, num 1074)

- (293) Vaste débat sémantique: faut-il parler de **guerre** à propos des attentats terroristes contre les États-Unis ? À Washington, Jacques Chirac est interrogé sur ce point par la presse. Il finit par suggérer le mot : « conflit ». À vrai dire, quelle différence entre une guerre et un conflit ? De toute façon, la controverse est ridicule. Une action de force qui fait près de 6 000 morts et détruit tout un quartier d'une grande ville, qu'est-ce d'autre qu'un acte de guerre ?
(FIG, 21/09/2001, num 1053)

Les verbes introducteurs rendent compte de l'activité métalinguistique (*signifier, parler de, suggérer le mot*) : le mot lui-même est en question. Le dialogisme intertextuel met en avant le fait que la mémoire interdiscursive du mot (voir plus haut) le rend le mot inadéquat pour la communauté française. On peut interpréter ces éléments comme une forme constitutive de dialogisme interactionnel : *le Monde* et *le Figaro* s'adressent à leurs lecteurs, qui, comme eux, partagent une mémoire du mot *guerre* différente de celle des Américains.

La nomination reçoit ici une valeur pragmatique forte, puisque, dans le discours des dirigeants américains, qualifier les attentats d'*acte de guerre* revient à se considérer en guerre³⁶² et, par ricochet, à envisager une réponse sous la forme d'une guerre :

- (294) Les images et les chiffres parlent d'eux - mêmes : avec l'explosion d'un Boeing 767 d'American Airlines sur la première tour du World Trade Center, les États - Unis sont entrés « **en guerre** ». Le mot « war » barre la une de journaux.
(FIG, 13/09/2001, num 1175)
- (295) Une guerre sur plusieurs fronts. À l'instar du président Bush, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a évoqué la nécessité de « répondre comme à **une guerre** » à l'agression dont ont été victimes les Etats - Unis.
(LM, 14/09/2001, num 1722)

Dans l'exemple 294, le mot *guerre* est dans un segment de modalisation autonymique dont l'interprétation est ambiguë, ce qui est très courant dans le corpus. Faut-il en effet interpréter la modalisation autonymique comme une non-coïncidence interlocutive (Authier-Revuz 1997 : 35) signalant une divergence avec un autre énonciateur et qu'on peut gloser par « la guerre, comme le disent les Américains » ; ou bien comme une non-coïncidence entre les mots et les choses (*ibid.*), qu'on peut gloser par « si on peut appeler ça une guerre » ? De

³⁶² On rappelle que, d'un point de vue juridique, par la Résolution 1368, le Conseil de sécurité de l'ONU reconnaît que les attentats placent les États-Unis en situation de légitime défense (voir chap. 2, 2.2.3 et le texte intégral en annexe, doc. 3).

notre point de vue, ces deux interprétations ne s'excluent pas. Il s'agit dans les deux cas d'un point de vue dialogique porté par la nomination : une dynamique dialogique à l'égard de l'objet mais aussi à l'égard des Américains. Ce fonctionnement doublement dialogique souligne que la dénomination, même si elle circule, est encore très nettement mise à distance.

À la suite de cette période de mise en circulation de la dénomination *guerre*, pour désigner d'abord les attentats de septembre 2001 puis la réaction des États-Unis, les opérations militaires ont été déclenchées le 09 octobre 2001 en Afghanistan. Retrouve-t-on pour la guerre d'Afghanistan les mêmes commentaires métalinguistiques et les mêmes enjeux portant sur la nomination ?

8.2.3.2. Net consensus pour nommer *la guerre en Afghanistan*

Alors que la dénomination a fait l'objet de commentaires au début du moment discursif, elle est très peu remise en question pour renvoyer au conflit en Afghanistan. Le syntagme *la guerre en Afghanistan* n'est, en effet, que très rarement intégré à un segment de modalisation autonymique. On ne relève que deux îlots textuels :

(296) Le président américain s'est déclaré hier « très satisfait des progrès de **la guerre en Afghanistan** » Il était temps.
(FIG, 15/11/2001, num 343)

(297) Et le journal [le quotidien turc Ortadogu] d'expliquer qu' « avec **la guerre en Afghanistan** l'Occident a lancé une offensive diplomatique dans la région alors qu'Ankara oublie les républiques turques ».
(FIG, 20/10/2001, num 628)

Quand la guerre en Afghanistan et la guerre contre le terrorisme sont reliées, la modalisation autonymique porte sur le syntagme *la guerre contre le terrorisme* :

(298) Entre le conflit israélo - palestinien et la « **guerre** contre le terrorisme » en Afghanistan, les Quinze et leurs douze interlocuteurs (1) ont pu le mesurer hier lors d' une conférence ministérielle à Bruxelles.
(FIG, 07/11/2001, num 437)

Dans l'ensemble, la nomination de cet événement fait l'objet d'un assez large consensus, bien qu'on puisse tout de même relever quelques commentaires métalinguistiques. On pourrait gloser l'extrait 299 par « ce qu'ils appellent *guerre* mais qui n'en est pas une » :

Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement

(299) Espérons que **leur « guerre » en Afghanistan** et les actions qui pourraient suivre ne leur aliéneront pas, davantage encore, « l'autre moitié du monde » et que le laisser-faire dans lequel se complaisent les Nations unies ne détournera pas définitivement les opinions publiques de l'Organisation de New York.

(LM, 15/11/2001, num 532)

On voit une confirmation de ce consensus dans le fait que les réactions critiques observables à travers le dispositif de la modalisation autonymique sont peu nombreuses. Elles émanent des frères musulmans en Jordanie, de l'Irak, de la Malaisie, du député Vert Noël Mamère ou du secrétaire national du Parti des travailleurs Daniel Gluckstein :

(300) [titre] La Jordanie dénonce « la sale guerre »

La Jordanie est une fois de plus sur la corde raide. Les islamistes, notamment les Frères musulmans, qui sont puissant au Royaume Hachémite du jeune roi Abdallah II, ont dénoncé « la sale **guerre** d'extermination ».

(LM, 10/10/2001, num 1259)

(301) Au lendemain des premières frappes sur l'Afghanistan, la plupart des capitales arabes comprennent la riposte américaine, prient qu'elles ne « débordent » pas, et brillent par leur discrétion. À l'exception notable de l'Irak qui dénonce « **l'agression américaine...** forme de terrorisme organisé contre les peuples paisibles du monde ».

(FIG, 09/10/2001, num 853)

(302) En Malaisie, le Parti Islam Se - Malaysia (PAS), qui domine une opposition parlementaire réduite, a dénoncé les frappes occidentales comme « un acte de terrorisme ».

(LM, 10/10/2001, num 1261)

(303) En revanche, Noël Mamère (Verts) a dénoncé « un acte de **guerre** contre le peuple afghan ».

(LM, 09/10/2001, num 1302)

(304) Dès dimanche soir, le député Vert de Gironde dénonçait « un acte de **guerre** contre le peuple afghan ».

(FIG, 09/10/2001, num 850)

(305) Le secrétaire national du Parti des travailleurs, Daniel Gluckstein, a appelé à « mettre le holà à cette **guerre** de pillages et de rapines » en Afghanistan.

(LM, 10/11/2001, num 627)

La dénonciation s'opère à partir de désignations axiologiquement négatives (*la sale guerre*) ou la dénonciation de l'objectif (*un acte de terrorisme, un acte de*

guerre contre le peuple afghan, une guerre de pillages et de rapines, une guerre d'extermination). Dans tous les cas, la modalisation autonymique est nettement ancrée dans le champ du discours rapporté, puisqu'il s'agit d'îlots textuels identifiant un énonciateur en particulier. En ce sens, les différents syntagmes désignant les frappes américaines ne sont pas en circulation : ils sont au contraire fixés à un énonciateur.

Là encore, le point de vue dans l'acte de nommer joue sur les deux faces du dialogisme. La dynamique s'exerce par rapport à l'objet : les différents énonciateurs mentionnés usent de désignations qui leur sont propres. Alors que la dénomination *la riposte* est très largement partagée³⁶³, ces énonciateurs sont montrés comme utilisant *acte de guerre*, ce qui sous-entend une attaque (donc une agression) ou *acte de terrorisme*. Mais ces syntagmes prennent sens parmi d'autres discours. En effet, le syntagme *acte de guerre* (sous-entendu, non justifié) prend sens en s'opposant à *la riposte* (sous-entendu, justifié par la légitime défense) ; le syntagme *acte de terrorisme*, utilisé par l'Irak et un parti politique malaysien prend sens en s'opposant à cette même qualification utilisée par les Américains et une grande partie de la communauté internationale au sujet des attentats du 11 septembre. Les énonciateurs se répondent à travers les mots, ce qui nous fait parler des dynamiques interdiscursives de la nomination.

Finalement, la valeur de condamnation des syntagmes cités en exemple est davantage due aux dynamiques interdiscursives (mises en scène à travers le dialogisme intertextuel) qu'à la valeur axiologique négative des mots eux-mêmes.

8.2.3.3. Un consensus progressif autour de *la guerre contre le terrorisme*

Si la nomination de la guerre en Afghanistan est l'objet d'un rapide consensus, il en va autrement du syntagme *la guerre contre le terrorisme*. La mise en place progressive d'un accord autour de son utilisation se déroule en deux phases : dans la première, l'accent est mis sur le mot *guerre* et dans la seconde, sur le syntagme entier.

Le mot *guerre* apparaît, au début du moment discursif, et notamment après le discours de Bush du 20 septembre, marqué par la modalisation autonymique. Ce fonctionnement ne semble pas lié à un énonciateur particulier. Dans les cas où l'énonciateur est identifié, c'est-à-dire dans les îlots textuels ou dans les cas de modalisation autonymique d'emprunt, on peut relever : T. Blair (premier ministre britannique), V. Poutine (président russe), L. Jospin (premier ministre français), la troïka européenne. Comme précédemment, l'interprétation de la modalisation

³⁶³ Elle figure sur la Une du *Figaro* (voir le volume d'annexes, doc. 15).

autonymique n'est pas univoque : commentaire métalinguistique, renvoi à un autre énonciateur et non-coïncidence avec la chose semblent mêlés.

(306) S'il reste pour l' instant limité, cet engagement au sol est néanmoins significatif de la détermination de l'Administration Bush de joindre le geste à la parole dans sa « guerre » contre le terrorisme.

(FIG, 20/10/2001, num 624)

(307) Tout à coup, Tony Blair redouble de zèle : la « guerre » contre le terrorisme international est « la » priorité de son gouvernement.

(FIG, 03/10/2001, num 948)

(308) La troïka européenne a l' intention de se rendre dans les jours prochains dans plusieurs pays (sans doute l'Égypte, l'Arabie saoudite, la Syrie et peut - être l'Iran), afin de réitérer que la « guerre » contre le terrorisme ne doit en aucun cas être perçue comme anti - islamique.

(LM, 22/09/2001, num 1611)

(309) La dimension militaire n' est cependant que l' un des aspects de la « guerre » que les Américains déclarent vouloir mener contre le terrorisme et pour laquelle Washington recherche la coopération ou l' appui politique du plus grand nombre possible de pays.

(LM, 17/09/2001, num 1691)

Dans leur grande majorité, les modalisations autonymiques portant sur le seul mot *guerre* sont concentrées au début du moment discursif, c'est-à-dire entre le 14/09 et la mi-octobre.

Dans un second temps, jusqu'à début novembre, on relève des modalisations autonymiques portant sur le syntagme dans son entier : le mot *guerre* est accepté et c'est le néologisme qui est mis à distance.

(310) INSTINCTIVEMENT, on ressent comme un malaise devant la forme qu'a prise l'intervention militaire américaine en Afghanistan. La « guerre contre le terrorisme », déclarée par le président Bush, est on ne peut plus légitime.

(FIG, 05/11/2001, num 455)

(311) M. Wolfowitz a répété que « la guerre contre le terrorisme » est « une stratégie globale », qui met en jeu des moyens diplomatiques, politiques et financiers.

(LM, 21/09/2001, num 1628)

(312) Devant le Congrès réuni en séance plénière jeudi 20 septembre, le président des Etats - Unis annonce le commencement d'une « **guerre contre le terrorisme** », menaçant les talibans au pouvoir en Afghanistan de partager le sort des terroristes s'ils ne livraient pas ces derniers dans les plus brefs délais.

(LM, 01/10/2001, num 1466)

Progressivement, le syntagme s'affranchit des renvois explicites à une source énonciative. Il est simplement mis à distance sans indication de source :

(313) La « **guerre contre le terrorisme** », ce sera d'abord une profonde réorganisation des rapports interétatiques, une accélération de la formation de nouvelles unités politiques susceptibles de mieux acquérir et traiter les renseignements, de définir et de mettre en œuvre des contre-mesures passives ou actives, à tous les niveaux.

(FIG, 04/10/2001, num 925)

(314) L'attitude qui prévaut en Occident à l'égard du terrorisme se révèle très clairement dans la réaction à la nomination de John Negroponte au poste d'ambassadeur des Nations unies dans la « **guerre contre le terrorisme** ».

(LM, 22/11/2001, num 405)

(315) Jack, soldat convaincu de la « **guerre contre le terrorisme** », dénonce avec ferveur cette indifférence à l'humanitaire, qui finira, dit-il, par se retourner contre la sécurité de son pays.

(LM, 07/12/2001, num 213)

Dans FIG, la modalisation autonymique portant sur *la guerre contre le terrorisme* n'est plus relevée à partir du 07/11/2001, alors que dans LM, on relève deux occurrences au mois de décembre, ce qui peut amener à faire l'hypothèse que le syntagme est progressivement accepté, plus facilement dans FIG que dans LM, après une période de négociation sur son bien fondé, sémantique.

Le syntagme *la guerre contre le terrorisme* connaît alors une seconde étape dans son émancipation par rapport à sa source. Il s'agit d'une extension référentielle : l'expression, lancée par le gouvernement américain, peut-elle voir son référent s'étendre à la Chine (ex. 316), à la Tchétchénie (ex. 317), à Israël (ex. 318) ou au Yémen (ex. 319) ?

(316) George Bush vendredi a rappelé à Jiang Zemin que « la **guerre contre le terrorisme** ne devait jamais être une excuse pour persécuter les minorités ». Le président chinois n' a pas relevé cette remarque, désormais de pure forme.

(FIG, 22/20/2001, num 615)

(317) Les Russes craignent d'être sacrifiés. La « guerre contre le terrorisme » en Tchétchénie a déjà fait des milliers de morts. Entre la Géorgie et l'Abkhazie, la tension croît, et ce sont des soldats russes qui sont déployés en force d'interposition. (FIG, 13/10, num 726)

(318) Plusieurs journaux du Golfe, dont les points de vue reflètent souvent ceux de leur gouvernement, soulignent que « la guerre lancée par les Etats - Unis doit viser tous les terroristes, y compris le terrorisme d' Etat d' Israël contre les Palestiniens ». (FIG, 09/10/2001, num 853)

(319) La déclaration de l'ambassadeur américain à Sanaa assurant, le 3 octobre, que, « dans la guerre contre le terrorisme, le Yémen est un partenaire et non une cible », n'a pas calmé toutes les inquiétudes dans ce pays - le plus peuplé, et de loin le plus pauvre, de la Péninsule arabique - où des amis, des parents et des compagnons d'armes d'Oussama Ben Laden jouissent de sympathies à différents niveaux. (LM, 16/10/2001, num 1108)

Pour résumer ces différents éléments, il apparaît que l'étude de la circulation du mot *guerre* met en évidence une appropriation rapide dans la référence à *la guerre en Afghanistan* et progressive dans le cas de *la guerre contre le terrorisme*. Un consensus s'établit sur son emploi pour ces référents alors que sa mise en circulation concernant les attentats avait été mise à distance (sans que cela n'entraîne une négation du droit des États-Unis à la riposte). Ce processus est progressif : il s'accompagne d'un détachement progressif de la source énonciative, ce qui est l'indice du caractère partagé de la dénomination.

À travers le dialogisme intertextuel, l'acte de nommer les frappes américaines s'opère dans une double dynamique, par rapport à l'objet et par rapport à d'autres dénominations utilisées par d'autres énonciateurs. La désignation s'opère, non pas directement, mais sur fond de dialogisme interdiscursif : le point de vue sur l'objet est médiatisé par celui d'autres énonciateurs sur le même objet. L'acte de nommer relève autant d'une désignation de la réalité que d'une opération de signification interdiscursive de cette réalité, au sens où la nomination prend sens dans l'interdiscours.

Ces deux remarques nous conduisent à penser que ce n'est pas la seule nomination, en tant que catégorisation, qui participe à la configuration du sens social de l'événement mais la circulation de la nomination, autant dans sa diffusion progressive que dans la dimension doublement dialogique de l'acte de nommer.

8.2.4. Définir la guerre par l'identification de l'adversaire

Nommer l'événement n'est pas le seul moyen de lui attribuer un sens. On peut également le définir, en identifiant l'adversaire par exemple, ce qui peut s'intégrer à un processus dialogique. En effet, l'identification de l'adversaire n'est pas une donnée disponible à priori et appartenant intrinsèquement au référent (voir chap. 6). Elle varie en fonction des énonciateurs : un premier groupe considère qu'il s'agit d'une guerre contre le peuple afghan et un second qu'il s'agit (ou non) d'une guerre contre l'islam ou les musulmans.

Les analyses ci-dessous s'appuient sur la négation en tant que marqueur dialogique. Dans certains de ses emplois³⁶⁴, la négation met en rapport deux énoncés. Pour J. Bres (1999 : 73), l'énonciateur principal (E1) « met en scène un énonciateur e1 à qui il attribue l'assertion de l'énoncé positif ». Replacé par rapport à l'économie du corpus, ce fonctionnement permet de considérer que l'énoncé de E1, « ce n'est pas une guerre contre le peuple afghan », met en scène l'énonciateur e1, à qui E1 attribue l'énoncé « c'est une guerre contre le peuple afghan ». Dans le corpus, les deux énoncés, affirmatif comme négatif, peuvent être observés.

8.2.4.1. C'est/ce n'est pas une guerre contre le peuple afghan

Les énonciateurs montrés comme affirmant l'énoncé *c'est une guerre contre le peuple afghan* prennent explicitement position contre la guerre : le député Vert Noël Mamère, des manifestants allemands ou un afghan qui assimile *peuple afghan et musulman* :

- (320) Aujourd' hui un boucher afghan peut confier à Teyssir Allouni que « cette guerre n'est pas contre Oussama Ben Laden, qui n'est qu'un étranger réfugié en Afghanistan, mais contre le peuple afghan musulman ».
(LM, 02/11/2001, num 764)

Au contraire, le fait d'affirmer la proposition négative (*ce n'est pas une guerre contre le peuple afghan*) est une position en faveur de la guerre, celle du général Muscharraf, le président du Pakistan :

- (321) « J'espère et je sais que cette opération ne sera pas une guerre contre l'Afghanistan et le peuple afghan. C'est une guerre contre le terrorisme et tous ceux

³⁶⁴ O. Ducrot (1984) distingue la négation descriptive, qui constate un état des choses, et la négation polémique, qui réfute une affirmation antérieure ou présumée et qui fonctionne donc comme un marqueur polyphonique. On ne s'intéresse ici qu'à la négation polémique (reformulée dans le cadre du dialogisme).

qui le soutiennent », a lancé Musharraf. Ajoutant : « Ce sont les camps terroristes qui sont ciblés et non les villes ».

(FIG, 09/10/2001, num 857)

Les deux énoncés entrent dans un rapport dialogique sur le plan de la formulation, ce qui se rattache à une interaction entre différents groupes énonciateurs. Là encore, le dialogisme est double : il est autant lié à l'objet qu'aux autres énonciateurs.

8.2.4.2. C'est/ce n'est pas une guerre contre l'islam ou les musulmans

La question de l'adversaire est le plus souvent envisagée par rapport à une détermination religieuse : est-ce, ou non, une guerre contre l'islam ou les musulmans ?

Le groupe qui partage l'énonciation de l'énoncé négatif « ce n'est pas une guerre contre l'islam » est constitué des États-Unis, de la Grande-Bretagne, du Pakistan. L'énoncé dialogique apparaît à travers des formes diverses : un îlot textuel (ex. 322), du discours direct (ex. 323), qui peut être imaginé (ex. 324).

(322) Le général [Muscharraf] a précisé que « personne ne parle de **guerre** contre l'islam ou contre le peuple afghan ».

(LM, 21/09/2001, num 1624)

(323) Puis il [Tony Blair, premier ministre britannique] a répété, notamment à l'intention de la communauté musulmane britannique, le message déjà cent fois martelé : « Ce n'est pas une **guerre** contre l'islam, religion pacifique et tolérante ».

(LM, 09/10/2001, num 1294)

(324) L'offensive militaire en Afghanistan, dans sa deuxième semaine, se déroule à peu près selon le calendrier prévu par le Pentagone. Mais le discours de politique étrangère qui l'accompagne « c'est une **guerre** contre le terrorisme, pas contre l'islam » passe de plus en plus mal chez ceux qu'il est censé séduire.

(FIG, 16/10/2001, num 687)

Les énonciateurs de l'affirmation « c'est une guerre contre l'islam ou les musulmans » sont des pays ou citoyens dont le rattachement à la religion musulmane est clairement mentionné dans le cotexte :

(325) Autres pays, autres sites: almuhajiroun.com, hébergé au Royaume - Uni, invitait début octobre à des conférences - débats à Londres, telles que « Qui est le terroriste ? Oussama ou George ? ». Affirmant qu' « une **guerre** contre l'Afghanistan est une **guerre** contre l'islam », il publie des fatwas contre le président pakistanais, Pervez

Moucharraf, et contre les musulmans qui collaborent avec les services de renseignement de la coalition.

(LM, 05/11/2001, num 742, dans un article sur la fermeture de sites internet islamistes)

Dans certains cas, des marqueurs comme *bien* (ex. 326) ou *de fait* (ex. 327) viennent appuyer le dialogisme des formulations en renforçant l'affirmation.

(326) Le patron d'une librairie musulmane de Brooklyn ne décolère pas. « Les Etats - Unis viennent de prouver qu'ils peuvent eux aussi agir comme des terroristes. Bush a beau essayé d'expliquer le contraire, c'est bien une guerre contre l'islam. Les musulmans américains ne vont pas rester là à se croiser les bras. Ce que leurs chefs religieux leur diront de faire, ils le feront. »

(FIG, 08/10/2001, num 880)

(327) Mahmoud al - Rashid, secrétaire général adjoint du Conseil musulman de Grande - Bretagne pourtant modéré va plus loin. « La guerre engagée contre le terrorisme est, de fait, une guerre contre l'islam, affirme-t-il. On assiste aux efforts concertés des politiques, des universitaires et de la culture populaire, pour substituer l'islam comme nouvelle menace mondiale au péril rouge », précise-t-il.

(FIG, 30/10/2001, num 511)

Puisqu'on observe dans le corpus le couple d'énoncés *c'est/ce n'est pas une guerre contre l'islam*, on peut considérer comme dialogique non seulement l'énoncé négatif, du fait de sa modalité, mais également l'énoncé affirmatif même en l'absence de marque formelle, du simple fait de la cohabitation des deux énoncés. Il s'agirait d'une affirmation dont l'interprétation dialogique est possible grâce à l'analyse du système construit par le dialogisme intertextuel : le discours des journaux met en scène ces oppositions.

L'énoncé, dans sa modalité affirmative ou négative, peut être mis en rapport avec le discours prononcé par G. W. Bush le 20 septembre. Il y précise l'identité de l'adversaire par la formulation négative *L'ennemi de l'Amérique, ce n'est pas nos nombreux amis musulmans*.

(328) Je voudrais également, ce soir, m'adresser directement aux musulmans du monde entier: nous respectons votre foi. Celle-ci est pratiquée par plusieurs millions d'Américains et par des millions de gens dans des pays que l'Amérique compte au nombre de ses amis. Ses enseignements sont bons et pacifiques; ceux qui commettent le mal au nom d'Allah blasphèment le nom d'Allah. Les terroristes sont des traîtres envers leur propre foi, s'efforçant, en quelque sorte, de prendre l'islam lui-même en otage. **L'ennemi de l'Amérique, ce n'est pas nos nombreux amis musulmans, nos**

nombreux amis arabes. Notre ennemi est un groupe radical de terroristes, et tous les gouvernements qui le soutiennent.

(LM, 30/09-01/10/2001, num 1466)

La modalité négative peut être interprétée comme descriptive (notre ennemi est X et non Y) ou dialogique (notre ennemi n'est pas X, contrairement à ce que mes opposants prétendent). Il est possible que l'énoncé soit ambigu, c'est-à-dire que les deux interprétations soient possibles. Du point de vue du locuteur, en effet, il peut s'agir d'une description alors qu'en réception l'énoncé sera plutôt interprété comme une négation polémique, voir l'inverse.

Malgré tout, la circulation de l'énoncé dans le moment discursif en fait une négation polémique. On ne peut pas dire que l'énoncé de Bush est le point de départ d'une chaîne dialogique dans la mesure où, tout énoncé étant dialogique, l'énoncé de Bush est lui-même, de part sa forme négative, une anticipation sur un discours qui aurait pu être produit, et qui, de fait, a été produit. En effet, pour M. Bakhtine,

[t]oute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc.

(Bakhtine 1929/2000 : 105)

Même si le dialogisme est plus souvent utilisé en analyse du discours pour décrire des énoncés passés, il concerne également, dans les propositions de Bakhtine, des énoncés à venir. L'énoncé de Bush peut être interprété comme du dialogisme mettant en jeu un énoncé anticipant un énoncé qu'on pourrait lui opposer (*c'est une guerre contre les musulmans et l'islam*), ce qui s'est effectivement produit.

Ainsi, la définition de l'événement passe également par les voies du dialogisme, à travers des réseaux d'opposition d'énoncés négatifs, qui répondent à des énoncés produits ou anticipent des énoncés à venir.

8.2.5. Co-construction de la référence à l'événement

Jusqu'à présent les réactions des talibans ou de Ben Laden ont été assez peu évoquées. En effet, les désignations utilisées par ce groupe ne sont pas partagées par les énonciateurs mentionnés jusqu'à présent. Les talibans et Ben Laden sont

Chapitre 8

montrés comme employant les désignations *guerre sainte*³⁶⁵ ou *guerre de religion*, c'est-à-dire qu'ils n'entrent pas dans le système des désignations et énoncés partagés présenté plus haut : ils ne parlent pas d'*une guerre contre l'islam*, ni même de *guerre*.

(329) En revanche, les combattants islamistes de Kandahar ont démenti vouloir se rendre. « Notre **guerre sainte** continue », a déclaré Najibullah Sherzai, vice - ministre taliban des Affaires étrangères.

(FIG, 21/11/2001, num 265)

(330) Dans le même temps, Abdul Hanam Hemat, chef de l'agence de presse Bakhtar, l'organe officiel des miliciens islamiques en Afghanistan, affirmait à Kaboul que « les Afghans sont prêts pour le djihad (la **guerre sainte**) et ils combattront » jusqu'au bout.

(FIG, 20/10/2001, num 627)

(331) D' un côté, les fondamentalistes talibans cherchent, dans leurs textes sacrés et l' évocation d' un islam tour à tour puissant et humilié, une justification de la « **guerre sainte** » qu' ils disent vouloir mener contre la puissance américaine, archétype d' une civilisation moderne, immorale et dévoyée.

(LM, 02/10/2001, num 1424)

(332) Elle [Niloufar Pazira, actrice afghane émigrée au Canada] n'a pas davantage de nouvelles de son amie et s'inquiète, aujourd'hui, des répercussions de la guerre: « [...] Quand les talibans parlaient de **guerre sainte** tout le monde se moquait d'eux, mais les bombardements leur donnent une occasion inespérée de justifier cette **guerre sainte** car ils ont enfin un ennemi. »

(LM, 24/10/2001, num 937)

(333) Confirmant implicitement que la situation devenait difficile pour les taliban, le mollah Omar a demandé hier à ses partisans d'être « fermes dans ces épreuves ». « Nous avons combattu les Russes et **ceci** est un autre **djihad (guerre sainte)** contre les infidèles. Les gens souffrent mais Dieu leur accordera le succès », a-t-il déclaré.

(FIG, 18/10, num 654)

Il nous semble que cette configuration relève elle aussi des « dynamiques interdiscursives » entre différents énonciateurs, intégrées par P. Siblot dans le dialogisme de la nomination. En effet, différents indices orientent la référence du syntagme *guerre sainte* vers la guerre en Afghanistan, notamment des indices

³⁶⁵ Une différence entre les journaux apparaît : alors que dans LM on *appelle, lance* ou *parle de guerre sainte*, dans FIG, en plus des verbes de parole, on *continue* ou *on est prêt*. Le mot *guerre sainte* aurait plus le sens d'un événement concret dans FIG que dans LM.

Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement

lexicaux renvoyant au domaine des opérations militaires : *se rendre* (ex. 329), *ils combattront* (ex. 330), *mener contre la puissance américaine* (ex. 331). On relève également la mention d'un ennemi (ex. 332) et le pronom *ceci*, reprenant *ces épreuves, la situation* et qui renvoie à la guerre (ex. 333). La référence à l'événement est appuyée par la mise en parallèle avec la guerre contre les Soviétiques.

De même, les talibans nomment leur adversaire *les impies* (ex. 334) ou *les infidèles* (ex. 335), ce qui place la guerre sur un plan religieux.

(334) À Kandahar, alors que des foules impressionnantes tentent de prendre d'assaut une clinique où une organisation humanitaire libyenne est arrivée avec des vivres, le préfet affirme à l'envoyé spécial Youssef Echoulli que « le moral est bon, talibans et peuple sont prêts à relever le défi de la **guerre** contre les impies ».

(LM, 07/11/2001, num 695)

(335) Le ministre afghan de l'Intérieur a lancé hier un appel aux engagements volontaires pour « mener la **guerre** contre les infidèles ». Selon l'agence AIP, proche des taliban, dont le siège est au Pakistan, le mollah Abdul Razzak a lancé cet appel sur Radio Charia, la voix officielle des taliban, milice islamiste au pouvoir à Kaboul.

(FIG, 19/09/2001, num 1096)

Il ne s'agit pas là de référence commune à l'événement mais on pourrait parler de co-construction de la référence à travers le dialogisme intertextuel. La guerre en Afghanistan est autant la guerre des Américains que celle des talibans, bien que le récit des médias mette l'accent sur le côté américain.

L'expression *guerre sainte* est liée aux positions de Ben Laden qui est montré comme employant le syntagme *guerre de religion* ou des variantes :

(336) Ben Laden affirme sur Al - Jazira qu'il s'agit d'une « **guerre** de religion ».

(LM, 14/12/2001, num 127)

(337) Le leader d'Al - Qaida accusait l'ONU de soutenir une « **guerre** religieuse » menée par les Américains contre l'islam.

(LM, 12/11/2001, num 609)

(338) Il [Ben Laden] proclame « la **guerre** religieuse » entre « les musulmans solidaires d'autres musulmans (ceux d' Afghanistan) » et « le peuple d' Occident, qui représente les croisés ».

(FIG, 13/11/2001, num 372)

(339) Dans le même souffle, son bras droit, Soleiman Abou Gaith, lançait le « djihad contre les juifs et les Américains », « la guerre entre ceux qui croient en Dieu et les mécréant ».

(LM, 09/10/2001, num 1288)

Ces éléments demanderaient à être développés dans la mesure où le syntagme *guerre sainte* traduit le mot arabe *djihad*, ce qui le charge d'une mémoire discursive particulière. D'autre part, d'un point de vue sémantique, le syntagme *guerre sainte* apparaît moins limité dans le temps et plus abstrait que *guerre*. Malgré cette restriction, on voit apparaître ici la distinction entre nommer une personne par exemple et nommer un événement. Nommer une personne de différentes manières semble évident (*M. Dupont, le directeur, mon chéri, le provincial*) du fait de la nature synthétique du référent qui assure l'impression de monoréférentialité des différentes désignations. Il en va autrement dans le cas de l'événement du fait de sa nature non synthétique. En effet les Américains et les talibans participent à un même événement mais chaque groupe l'envisage différemment et en vit une partie différente. L'acte de nommer ne se limite pas à nommer l'objet : l'instance de l'autre est toujours là et on nomme « entre des discours », c'est-à-dire par rapport à la manière dont nomment d'autres locuteurs.

On peut également penser qu'il y a des dynamiques dialogiques interdiscursives entre ces désignations et celles utilisées par G.W. Bush ou T. Blair invoquant une dimension morale à l'événement.

(340) « Personne n'a l'illusion de croire que la **guerre** sera brève, limitée ou sans effusion de sang. Mais il s'agit d'une lutte de la civilisation contre la barbarie à laquelle nous ne pouvons ni ne voulons nous soustraire », a déclaré le ministre de la Défense [italien] Antonio Martino.

(FIG, 08/11/2001, num 421)

(341) Mais « nous [Tony Blair renvoyant à la nation britannique] constituons une nation qui adhère à des principes, cette guerre est une guerre pour un principe ». Celui du Bien contre le Mal. « Nous ne flancherons pas, assure le chef du gouvernement, nous finirons ce que nous avons entrepris. »

(FIG, 01/11/2001, num 489)

(342) « Nous essayons de voir comme nous pouvons au mieux mener la guerre contre le mal, déclarait il y a peu George Bush dans une école primaire du nord de Washington. Et vous pouvez jouer un rôle ! » En parlant de paix. En tissant des liens. En favorisant une meilleure compréhension entre les jeunes.

(LM, 08/11/2001, num 664)

La guerre pour le Bien contre le mal répond à *la guerre contre les infidèles*. Là encore le dialogisme intertextuel, c'est-à-dire les différentes formes de représentation du discours autre, considérées en tant qu'elles forment un système à l'intérieur du corpus, met en scène une opposition entre différents énonciateurs reflétée dans l'acte de nommer.

L'acte de nommer du point de vue des énonciateurs talibans met l'accent sur une spécificité de l'événement : le dialogisme intertextuel met en rapport des dénominations qui ne sont pas concurrentes mais se combinent pour construire un référent complexe. Mais toutes les expressions situées dans des formes du dialogisme montré ne sont pas vouées à y rester...

8.2.6. La diffusion du sens de l'événement

Un autre mécanisme participe à la configuration d'un sens social partagé, à travers la nomination et ses fonctionnements dialogiques. Certains syntagmes définissant l'événement passent du dialogisme intertextuel montré et rapporté à un énonciateur à un mode transparent ; c'est-à-dire d'une forme de dialogisme où les mots sont marqués comme venant d'ailleurs, que cet ailleurs soit ou non précisé, à une forme où la démarcation n'est plus visible et la reconnaissance de l'altérité de la formulation n'est pas assurée.

On s'intéressera à deux syntagmes issus de déclarations de G.W. Bush : *un nouveau type de guerre* (ou *la nouvelle guerre*³⁶⁶) et *la première guerre du XXI^e siècle*. Ces deux expressions entrent en circulation vers la mi-septembre, semble-t-il à l'occasion d'une visite d'hôpital par le couple présidentiel américain :

(343) Plus tard, M. et Mme Bush se sont rendus dans un hôpital où étaient soignés des blessés du Pentagone.

« C'est **un nouveau genre de guerre, la première guerre du XXI^e siècle** », a dit le président. Les explications de Colin Powell, le secrétaire d'Etat, et celles d'Ari Fleischer, le porte-parole de la Maison Blanche, ont fait comprendre que ce serait une guerre longue.

(LM, 15/09/2001, num 1716)

Elles sont ensuite reprises par les deux journaux, à travers différentes configurations énonciatives. On distinguera trois configurations formelles qui

³⁶⁶ Nous ne nous sommes intéressée à l'expression *la nouvelle guerre* uniquement dans le cas où elle est synonyme de *un nouveau type de guerre*, c'est-à-dire le sens mis en circulation par G.W. Bush. Les cas où l'expression a le sens de « une guerre de plus » n'ont pas été pris en compte.

constituent autant de régime de fonctionnement du syntagme : le discours explicitement rapporté à un autre énonciateur (discours direct, discours indirect, îlot textuel), la modalisation autonymique (la forme est marquée mais n'est pas renvoyée à un énonciateur précis) et l'absence de marquage.

8.2.6.1. Circulation du syntagme *un nouveau type de guerre*

Dans le premier régime de fonctionnement, l'expression est rapportée à sa source énonciative, nettement (avec du discours direct) ou avec des indices contraignant fortement l'interprétation (dans le cas des îlots textuels). Les occurrences apparaissent surtout, mais pas exclusivement, au début du moment discursif.

(344) Jeudi 27 septembre, présentant à Chicago, devant les personnels de compagnies aériennes, son plan pour assurer la sécurité des avions, le président des États-Unis a réaffirmé, certes, sa détermination à « trouver » les terroristes et à « les livrer à la justice », mais il a expliqué qu'il faut s'adapter « à un nouveau type de guerre », une guerre qui n'est pas « conventionnelle ». Et il a repris les propos qu'il avait déjà tenus, comme les membres de son équipe, sur le caractère multidimensionnel de cette « campagne » contre le terrorisme.

(FIG, 29/09/2001, num 1498)

(345) Il [Bush] n'a pas cherché à minimiser l'ampleur de l'échec subi le 11 septembre, ni à le faire oublier en alignant les succès remportés depuis lors ou les promesses de victoires à venir. « Nous tous, a-t-il dit, au gouvernement, nous devons adapter notre façon de penser à la nouvelle guerre. » « Nous prenons toutes les mesures possibles pour protéger notre pays du danger », a-t-il assuré.

(LM, 13/10/2001, num 1165)

(346) Selon les stratèges conventionnels, il est quasiment impossible de combattre sur le terrain montagneux d'Afghanistan en hiver. Mais George W. Bush avait prévenu dans son discours au Congrès : « Il s'agit d'un nouveau type de guerre. » Peut-être pour les États-Unis. Pour les Afghans, c'est moins sûr.

(FIG, 26/10/2001, num 558)

Dans le deuxième régime de fonctionnement, l'expression est sous forme de modalisation autonymique, c'est-à-dire que son altérité est soulignée mais non précisée. La modalisation autonymique peut être interprétée soit comme une mise à distance soit comme un emprunt sur un mode allusif au discours de Bush.

(347) LES MORTS ne sont ni enterrés ni même comptés, New York, Washington et le monde entier tremblent encore sous le choc, mais on pense, forcément, à la suite. Est-ce vraiment la guerre, « la troisième guerre », « la nouvelle guerre », dont le départ a

Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement

été lancé par un nouveau Pearl Harbor, comme on l'a beaucoup titré et écrit, en Amérique, mais aussi en Europe ?

(LM, 14/09/2001, num 1733)

(348) Pour lutter contre « cette nouvelle forme du mal », l'administration américaine se prépare à un « nouveau type de guerre ». Les forces conventionnelles, sur le pied de guerre, ne sont qu'une des réponses envisagées par Washington. D'autres moyens, défensifs et non conventionnels, devront prolonger la lutte au niveau « politique, économique et diplomatique ». Car il ne s'agit pas seulement, dans l'esprit des responsables américains, de frapper les Etats soutenant les terroristes. Mais d'éradiquer le terrorisme international, où qu'il se trouve.

(FIG, 18/09/2001, num 1114)

(349) [...] Depuis l'effondrement du bloc soviétique, l'Amérique, soudain sans rival, étaient devenue « hyperpuissance ». Mais en transformant des avions de ligne en bombes volantes, les commandos suicides ont placé les États-Unis face à un nouveau défi. L'Amérique l'a relevé en lançant un « nouveau type de guerre ». Celle-ci sera longue, a prévenu George W. Bush.

(FIG, 10/20/2001, num 102)

La mention, dans ces trois exemples, de l'administration américaine peut être un indice en faveur d'une modalisation autonymique d'emprunt, sans qu'il soit possible de statuer avec certitude.

Dans le troisième régime de fonctionnement, l'expression se caractérise par une absence de marquage. Est-elle alors allusion ou appropriée par le locuteur ?

(350) La plus grande force de Ben Laden, c'est la souplesse de son organisation: Al-Qaeda ou « la base ». De même que dans cette guerre d'un nouveau type le front est partout et nulle part, l'armée terroriste de Ben Laden n'a ni QG fixe, ni bataillons identifiables. La hiérarchie qui désigne les cibles est changeante ; les cellules de quatre ou cinq militants, chargés de frapper, se font et se défont au gré des missions.

(FIG, 10/10/2001, num 802)

(351) Enfin, même lorsqu'il ne convainc pas, Oussama ben Laden réussit à semer le trouble. Car son discours donne l'impression qu'il n'existe pas d'alternative entre le soutien à la nouvelle guerre de l'Amérique et l'appui aux islamistes. Il occupe le vide politique alors que dans le même temps sa cavale de hors-la-loi international est en voie de mythification.

(FIG, 10/10/2001, num 827)

(352) Pour lui [L. Jospin], la procédure [de vote au parlement] ne s'applique pas à la situation et au conflit : « la lutte engagée contre le terrorisme, même dans sa forme

militaire, n'est pas comparable à la guerre du Golfe ou au conflit du Kosovo: celle, pour nous aussi, d'un engagement global dans un conflit global ». Le matin, à Matignon, devant les responsables de la majorité, il avait expliqué que cette nouvelle guerre était « multiforme » et non pas dirigée « contre un Etat ». MM. Debré et Juppé applaudissent.

(LM, 11/10/2001, num 1229)

Pour J. Authier-Revuz (2000), l'allusion est toujours un risque puisque, dans les formes non-marquées, c'est de façon purement interprétative que le fragment sur se trouvera ou non identifié par la mémoire du lecteur.

L'extrait de l'article de commentaire d'E. Morin (ex. 353) utilise deux expressions issues du discours de Bush : *le nouveau type de guerre* et *la guerre des civilisations*. Cela n'implique pas une allégeance à la politique américaine, comme l'indique le dernier paragraphe qui mentionne un *zigzag entre folie et sagesse*.

(353) Une politique de la civilisation est la seule riposte à la guerre des civilisations.

[...]

Enfin, le nouveau type de guerre nécessite un centre mondial de lutte contre-terroriste adéquatement ramifié.

La politique américaine a commencé en zigzag entre folie et sagesse, entre guerre impériale et guerre confédérale, entre régression de conscience et prise de conscience.

Après ce zigzag entre les deux voies, l'intervention massive et continue en Afghanistan va vers la mauvaise, mais la seconde demeure possible.

(LM, 22/11/2001, num 411, Edgar Morin)

Le jeu de mots autour de l'expression *la guerre des civilisations* (une politique de la civilisation répond à la guerre des civilisations) laisse penser qu'il s'agit d'une allusion (voulue). L'expression *le nouveau type de guerre*, en revanche, est associée à sa réalisation concrète sur un plan administratif : il est question d'un centre mondial de lutte contre le terrorisme. Il semble difficile de statuer.

8.2.6.2. Circulation du syntagme *la première guerre du XXI^e siècle*

On peut repérer les mêmes trois régimes discursifs pour l'expression *la première guerre du XXI^e siècle*.

Dans le premier régime, l'expression est rapporté à G. Bush, dans du discours direct (ex. 354) ou un énoncé métalinguistique (ex. 355) :

(354) Plus tard, M. et Mme Bush se sont rendus dans un hôpital où étaient soignés des blessés du Pentagone.

« C'est un nouveau genre de guerre, la première guerre du XXI^e siècle », a dit le président. Les explications de Colin Powell, le secrétaire d'Etat, et celles d'Ari

Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement

Fleischer, le porte-parole de la Maison Blanche, ont fait comprendre que ce serait une guerre longue.

(LM, 15/09/2001, num 1716)

(355) Aujourd'hui, Camp David pourrait bien perdre sa paisible réputation. George W. Bush va y réunir la crème de ses stratèges et l'élite de ses généraux pour planifier ce qu'il appelle déjà « la première **guerre** du XXI^e siècle ».

(FIG, 15/09/2001, num 1145)

Dans le régime 2, l'expression est mise à distance sans qu'un énonciateur soit précisé.

(356) Longtemps considérées comme des troupes d'appoint, les forces spéciales devraient être au cœur de la « première **guerre** du XXI^e siècle ». Leur action, combinée avec l'arme aérienne, devrait éviter les déploiements massifs de troupes au sol et se révéler mieux adaptée pour lutter contre un ennemi militairement peu conventionnel.

(FIG, 04/10/2001, num 922)

(357) La « première **guerre** du XXI^e siècle » nous offre pour le moment les vidéos verdâtres des systèmes de guidage de bombes et des images de dévastation tournées au sol par les taliban.

(FIG, 20/10/2001, num 629)

Dans le régime 3, l'expression n'est pas marquée. L'extrait 358 est un article de commentaire écrit par Arundhati Roy (romancière indienne). Il présente les deux syntagmes, *un nouveau type de guerre* et *la guerre au XX^e siècle*, l'usage du second étant clairement ironique. A. Roy oppose en effet des objets qui sont à peine des armes comme un cutter, un canif et la colère à la haute technologie qu'on attendrait d'une guerre au XXI^e siècle.

(358) Mû par la colère, le pays le plus puissant du monde renoue d'instinct avec un réflexe ancestral pour livrer un nouveau type de **guerre**. Mais en matière de défense nationale, ses navires aérodynamiques, ses missiles de croisière, ses avions de combat F-16 ont soudain l'air d'antiquailles encombrantes.

Son arsenal de bombes nucléaires, qui tenait lieu de force de persuasion, ne vaut plus son pesant de ferraille. Cutters, canifs et froide colère sont les armes de la **guerre** au XXI^e siècle. Rien de plus facile à crocheter que la colère. Elle passe la douane sans attirer l'attention, elle échappe au contrôle des bagages.

(LM, 15/10/2001, num 1126, Arundhati Roy)

Le dialogisme avec le discours de Bush est dans ce cas presque explicite bien que non marqué et il s'agit d'une allusion.

L'extrait 359, sans être véritablement ironique, souligne l'apparente contradiction entre une guerre supposée très moderne, puisque du XXI^e siècle, et l'organisation religieuse et traditionnelle qui se profile en Afghanistan après la guerre.

(359) Ensuite, une Loya Jirga constitutionnelle sera convoquée afin de préparer et d'adopter une nouvelle Constitution pour le pays. Il est stipulé que le pouvoir judiciaire sera indépendant et la commission judiciaire chargée de reconstruire le système juridique intérieur tiendra ses travaux « en accord avec les principes islamiques, les critères internationaux, le régime de la loi, et les traditions légales afghanes ». [...] La première guerre du XXI^e siècle s'est-elle terminée par la victoire de la tradition, des références religieuses et par un retour en force du droit coutumier ?

(FIG, 10/12/2001, num 104, Joseph Yacoub)

Il est intéressant de remarquer que le troisième régime, l'absence de marquage de l'hétérogénéité énonciative, intervient souvent dans des éditoriaux ou dans des articles de commentaires alors que les régimes 1 et 2 apparaissent plutôt dans des articles d'informations³⁶⁷.

Le passage entre dialogisme montré et le mode de la transparence du discours révèle que les formulations sont appropriées par des énonciateurs autres que leur énonciateur d'origine. Même si elles sont utilisées sur un mode ironique, ce qui ne représente pas la majorité des cas, ces deux formules sont considérées comme des descriptions envisageables de l'événement. Elles permettent de penser le sens social de l'événement : il s'agirait d'une guerre très particulière, mêlant plusieurs fronts (diplomatique, militaire, financier), dirigée contre un adversaire étatique (l'Afghanistan) et un adversaire non-étatique (Al-Qaïda), par conséquent entièrement nouvelle. L'adjectif *nouveau*, qui n'apparaît pas en lui-même axiologique, devient par l'intermédiaire du dialogisme un coup de force pragmatique et un référent problématique est ainsi progressivement entériné.

Une preuve de cette appropriation est que le journal *le Figaro* les utilise dans ses éditoriaux au tout début du conflit. On relève ainsi les passages suivants :

(360) La guerre inédite

Il n'aura donc pas fallu un an pour que le XXI^e siècle connaisse sa première grande guerre. **Guerre** d'un genre nouveau, puisqu'elle n'est pas dirigée contre un pays mais contre une idéologie et une pratique, le terrorisme, qui n'avaient jusqu'au 11 septembre une telle ampleur. Guerre inédite encore dans la mesure où elle regroupe,

³⁶⁷ Il s'agit d'une différence d'actualisation du dialogisme relevée par S. Moirand (2000), ce qui permet de distinguer les genres à énonciation subjectivée des genres à énonciation objectivée.

autour des États-Unis, des pays qui jusqu'à maintenant, ou par idéologie, ou par jeu d'autres alliances, ou par situation géographique, n'étaient assurément pas du côté américain.

(FIG, 08/10/2001)

(361) Le silence français.

DEPUIS le début des frappes en Afghanistan, la France prend son temps avant de définir l'ampleur de sa contribution à des opérations désormais en cours. Il va lui falloir vite sortir de sa réserve, si elle veut participer à la redistribution des cartes qui se prépare à l'échelle planétaire.

Dans cette guerre d'un type nouveau, la question n'est pas simple à trancher. Il ne s'agit pas seulement d'aligner des bâtiments en mer, des avions dans les cieux, ou des troupes sur le terrain. Depuis les conflits du Golfe et du Kosovo, il est clair que les Américains n'ont, en fait, besoin de personne pour faire la guerre, tant leur avance technologique est grande sur le champ de bataille. Il n'en reste pas moins qu'en l'absence d'un porte-avions disponible et de navires munis de missiles de croisière les moyens que la France peut mettre en jeu sont fort limités.

(FIG, 10/10/2001, num 795)

(362) La logique de Bush

[...]

Depuis hier, le monde est entré de plain-pied dans la première guerre du troisième millénaire. On savait déjà qu'elle se déroulerait sur de multiples fronts, avec un ennemi insaisissable, prêt à utiliser tous les moyens. Sur le champ de bataille, il s'avère que c'est une vraie guerre : les opérations au sol sont conduites par des commandos qui se donnent des objectifs précis.

(FIG, 20-21/10/2001)

Les discours tenus sur l'événement fusionnent avec la description de l'événement. La diffusion de ces formulations contribue à la définition d'un sens social de l'événement, en entérinant la référence problématique. Les questions posées au début du moment discursif (quelle guerre ? contre qui ?) trouvent ainsi une réponse chez ceux qui s'approprient ces formules. Il apparaît clairement que, dans le cas de la guerre en Afghanistan, une partie du sens social de l'événement est celui que propose l'administration américaine³⁶⁸.

Δ Le dialogisme ne participe pas seulement à la cohérence de l'objet de discours, dans une perspective textuelle (voir chap. 4), mais également à la construction du sens social de l'événement. Différents enjeux liés à la nomination et à la

³⁶⁸ Il serait plus juste de parler d'un sens social plutôt que du sens social.

définition du conflit apparaissent à travers le dialogisme intertextuel : des enjeux métalinguistiques sur le mot *guerre* lui-même, sur le syntagme *la guerre contre le terrorisme* ainsi que sur l'identification de l'adversaire des Américains dans la guerre par le biais d'énoncés négatifs. Ces enjeux s'expriment à travers un système dialogique axé sur le mot *guerre*. De plus, le dialogisme intertextuel met en relation des dénominations qui se combinent pour dessiner un référent complexe, comme celles utilisées par O. Ben Laden et les talibans. La constitution progressive du sens social de l'événement passe également par une disparition des marques explicites du dialogisme, certaines expressions devenant alors transparentes ou allusives.

8.3. La construction dialogique du sens social dans le conflit des intermittents

La construction dialogique du sens social à travers la nomination est également observée dans le cas de l'objet de discours « le conflit des intermittents », selon les mécanismes mis au jour pour « la guerre en Afghanistan ». Cependant, la différence entre les journaux est plus marquée, ce qui laisse penser que le sens social se configure en fonction des publications.

Les mots les plus fréquemment intégrés à des segments guillemetés sont *grève*, *lutte* et *mouvement*. Dans la mesure où l'analyse syntaxique a montré que le mot *lutte* a un comportement très distinct en fonction des journaux, les analyses sont concentrées sur ce mot, ainsi que sur le couple *suicide-suicidaire*, apparu également comme un enjeu.

Au niveau méthodologique, compte tenu du nombre de segments guillemetés, il n'a pas été nécessaire de distinguer entre les différentes formes présentant des guillemets. L'analyse porte donc sur l'ensemble des formes référant à l'événement et apparaissant dans des segments guillemetés. Dans FIG on relève 21 occurrences de *lutte* apparaissant dans des segments guillemetés (sur 86 occurrences au total) et 47 dans LM (sur un total de 148).

8.3.1. La mémoire interdiscursive du mot *lutte*

Le mot *lutte* est porteur des résonances historiques des luttes ouvrières des 19^e et 20^e siècles. Du fait de cet interdiscours, il a un fonctionnement distinct dans les deux journaux, *le Monde* et *le Figaro*, en termes de fréquence mais également en

terme de positions syntaxiques³⁶⁹. L'étude du fonctionnement du mot à travers le discours rapporté met également en évidence deux différences entre les deux journaux : la première porte sur les formes de discours rapporté dans lesquelles le mot est intégré, ce qui se double d'une distribution syntaxique.

Dans LM, le mot *lutte* est intégré à du discours direct (ex. 363) et à des modalisations autonymiques, dont des îlots textuels (ex. 364) :

- (363) « À Rennes-II, explique Catherine Guy, vice - présidente de l'université. Il y a une forte tradition d'expression politique très à gauche. Et nous avons beaucoup d'étudiants de premier cycle dans des secteurs fragilisés comme les arts. Les jeunes ont été très marqués par la **lutte** des intermittents ».
(LM, 27/11/2003, num 307)

- (364) Selon Loïc Canitrot, le porte-parole de la coordination Auvergne, l'appel à la grève n'a pas pour objectif d'entraîner un blocage du festival; elle devrait permettre de transformer la manifestation en « un forum où pourront s'exprimer toutes les professions en lutte depuis des semaines ».
(LM, 14/08/2003, num 485)

Les énonciateurs relevés dans LM sont les suivants : une vice-présidente d'université, des directeurs de festivals, des syndicats et des artistes-intermittents. Dans FIG, en revanche, le mot apparaît rarement dans du discours direct et plus souvent dans des segments guillemetés souvent interprétables comme une mise à distance :

- (365) Et, sur les marches de la mairie, le « discoureur municipal » Jean Georges Tartare, belle barbe de patriarche et verbe haut, invite à « la lutte pertinente, impertinente et créatrice », avant que ne monte le cri.
(FIG, 24/07/2003, num 517)

- (366) En attendant, pour avoir brisé les reins des plus fameux festivals d'été, pour avoir censuré des artistes et des créateurs, pour avoir insulté à Aix, au sens propre des spectateurs, les « intermittents en lutte » ont gâché leur combat.
(FIG, 18/07/2003, num 556)

Le cotexte décrédibilise l'action des intermittents (*le « discoureur municipal »* dans l'exemple 365 et *gâché leur combat, insulté* dans l'exemple 366). FIG ne reprend que des bribes des discours des intermittents ou met à distance les

³⁶⁹ On a effectivement observé que le mot n'occupe jamais la position de sujet syntaxique dans FIG, dans un sous-corpus finalisé pour les analyses (voir chap. 5, 5.4.2).

désignations comportant le mot *lutte*. Le plus souvent, les énonciateurs ne sont pas des intermittents ou des syndicats.

La différence formelle est couplée avec une différence syntaxique : dans LM, le mot est très souvent aspectualisé par la préposition *en* qui marque un aspect imperfectif dans les propos des intermittents (ex. 367) et des syndicats (ex. 368).

(367) Les intermittents font valoir que ceux-ci, une quinzaine, « jouissent, pendant quelques mois d'un temps non assujéti à l'emploi, de la possibilité de développer des projets non rentables, un travail de recherche, de coopération sans qu'il leur soit demandé de rendre compte d'une quelconque productivité. C'est précisément pour préserver un temps déconnecté de l'emploi (...) que nous sommes **en lutte** depuis six mois », concluent les occupants.
(LM, 03/01/2004, num 271)

(368) L'union de Bretagne des syndicats du spectacle CGT (Ubsac) estime en effet que « la sécurité physique des artistes et des techniciens **en lutte** ne peut plus être garantie en raison d'éléments organisés en véritables milices ».
(LM, 18/07/2003, num 588)

En revanche, quand le mot apparaît dans les propos rapportés d'un membre du gouvernement, il y figure en position de complément de nom.

(369) Les déclarations de M. Raffarin annonçant « un plan de **lutte** contre le travail illégal et les fraudes fragilisant le régime d'assurance-chômage des artistes et des techniciens intermittents » sont lourdement démenties par les actes gouvernementaux.
(LM, 19/08/2003, num 480)

Cet usage est partagé par FIG (ex. 370), qui utilise également la construction *lutte contre + nom abstrait* :

(370) Néanmoins l'UDF « se félicite » cependant de « la désignation d'experts indépendants, de la mise en place effective de moyens efficaces de **lutte** contre la fraude » et « de l'ensemble des dispositions qui seront prises en faveur de l'emploi dans le secteur ».
(FIG, 06/05/2004, num 112)

(371) Ainsi a-t-il [Jean - Jacques Aillagon] fixé comme priorité « la **lutte** contre les abus » du régime des intermittents, et ainsi appelle - t - il à « un dialogue » élargi qui pourrait conduire à une loi d'orientation pour le spectacle vivant.
(FIG, 01/08/2003, num 499)

Le syntagme *en lutte*, lui, n'apparaît pas. Par conséquent, dans FIG, le mot *lutte* en référence à l'action des intermittents est très rarement intégré dans des

segments guillemetés rapportant les propos d'intermittents, contrairement à ce qui est observé dans LM.

Deux configurations sémantiques du mot *lutte* apparaissent : dans le syntagme *en lutte*, le mot semble plus concret que quand il est complément du nom, ce qui nécessiterait une étude plus approfondie mais souligne l'intérêt d'une analyse sémantique prenant en compte le cotexte. En effet, les résonances socio-historiques varient en fonction de ces emplois : le syntagme *en lutte*, porteur de résonances syndicales, est présent dans LM et quasiment absent de FIG ; en revanche, dans les compléments de nom abstraits comme *plan de lutte*, *moyens de lutte* (éventuellement *contre + nom abstrait*³⁷⁰), intervenant dans du discours rapporté d'acteurs gouvernementaux dans les deux journaux, ces échos syndicaux sont absents. La mémoire du mot semble actualisée différemment selon les configurations syntaxiques, qui peuvent alors être rapportées à des énonciateurs spécifiques.

On voit là une illustration de la voie étroite qu'assigne D. Maldidier à l'analyse du discours, c'est-à-dire « lire dans le “dispositif textuel” les traces de la mémoire historique prise dans le jeu de la langue » (Maldidier 1990 : 83). Le dialogisme de la nomination peut également être approché à travers la syntaxe. Le sens social, tel qu'il peut être appréhendé à travers la dénomination *lutte*, dépend du journal : alors que LM met en scène le discours des luttes sociales dans les propos rapportés des intermittents, FIG l'occulte ou le présente, au contraire, en renvoyant, de manière ironique, à la lutte des classes (4 occurrences dans FIG, 1 dans LM).

8.3.2. Enjeu désignatif et diffusion du sens social

Dans le cas du mot *lutte*, ce sont son utilisation et ses configurations syntaxiques qui déterminent le sens social. Le dialogisme interdiscursif est un renvoi à la mémoire, mais ne génère pas de dynamique entre différents énonciateurs, comme on a pu les observer dans « la guerre en Afghanistan ». Une telle dynamique s'observe autour du couple *suicide/suicidaire* qui s'établit comme enjeu désignatif dialogique.

³⁷⁰ C'est d'ailleurs dans ce sens que le mot apparaît dans *la lutte contre le terrorisme*. Significativement, ce syntagme est parfois proposé comme un équivalent “neutre” à *la guerre contre le terrorisme*, qui suscite des commentaires comme on l'a vu plus haut. On peut voir là un indice pour considérer que la mémoire des mots varie en fonction du contexte et des configurations syntaxiques.

Le thème du suicide apparaît dans certains énoncés de discours rapporté comprenant le mot *grève* (ex. 372 et 373), ce qui justifie de nous écarter un peu du principal objet de la recherche, les mots du conflit, afin de cerner le sens social de l'événement.

(372) Évoquant le sujet des intermittents, il [Pierre Arditi, comédien] se dit « circonspect. Je suis en accord avec Patrice Chéreau. Nous avons besoin d'une réforme éthique et non d'une réforme comptable. [...] La grève des spectacles ? Je suis persuadé que le suicide collectif n'est pas la réponse. Mais il faut continuer à se mobiliser. »
(FIG, 16/09/2003, num 397)

(373) Directeur du festival, Bernard Faivre d' Arcier se dit préoccupé. « C'est une question complexe. Je suis solidaire des inquiétudes des intermittents du spectacle. Je suis favorable au maintien d'un régime spécial. Mais la grève, l'arrêt brutal des spectacles me semble une réponse autodestructrice. D' abord, les spectateurs qui, jusqu' à présent, ne paraissent pas défavorables aux intermittents, seront pénalisés et risquent de se retourner contre eux. [...] »
(FIG, 28/06/2003, num 691)

Dans l'extrait 372, issu d'un entretien avec le comédien Pierre Arditi, *le suicide collectif* est une reprise de *la grève des spectacles*. Dans le second exemple, issu d'une déclaration du directeur du festival de Cannes, B. Faivre d'Arcier, le verbe *sembler* instaure une relation attributive entre *la grève* (et *l'arrêt brutal des spectacles*) et *une réponse autodestructrice*, qu'on peut considérer comme un synonyme discursif du mot *suicide*.

Le thème du suicide (actualisé par le mot *suicide* ou par l'adjectif dérivé *suicidaire*) est fréquemment évoqué pour qualifier l'action des intermittents. Il est rapporté à deux artistes qui prennent publiquement position contre les grèves des spectacles, les metteurs en scène P. Chéreau et A. Mnouchkine, ainsi qu'au directeur du festival d'Avignon, B. Faivre d'Arcier. Il est également plusieurs fois fait mention dans les articles que le mot est utilisé dans les discussions ayant lieu à Avignon.

Les premières occurrences de l'adjectif *suicidaire* dans le corpus, datent du 30 juin 2003 dans FIG et du 03 juillet dans LM :

(374) À Avignon, cependant, les intermittents qui travaillent au festival ont voté à nouveau une grève reconductible qu'ils observent scrupuleusement à huit jours de l'ouverture officielle tandis que Bernard Faivre d'Arcier diffusait un communiqué dans lequel, tout en reconnaissant que l'attitude des intermittents « relève d'une stratégie suicidaire », il en appelle aux tutelles avec véhémence. « Nous exigeons du gouvernement qu'il mesure les conséquences économiques et culturelles de cet accord. »

(FIG, 30/06/2003, num 685)

(375) Patrice Chéreau, metteur en scène [interview]

Que pensez-vous de l'appel à la grève des intermittents ?

Si l'on me demande si je suis pour la grève, je réponds non, évidemment, je pense que c'est extrêmement contre-productif et suicidaire. Un mot qu'on a beaucoup entendu depuis lundi, mais ça l'est. Si on annule tout le Festival d'Avignon, on aura juste tué le Festival d'Avignon, et je ne vois pas en quoi cela fera avancer quoi que ce soit.

(LM, 03/07/2003, num 717)

À la différence de ce qu'on a pu observer dans le corpus Afghanistan, le mot *suicide* (ou ses variantes) n'est pas rattaché à une source énonciative unique. Il est en effet en circulation parmi les participants au conflit tout en étant rattaché à trois énonciateurs qui font autorité puisqu'ils occupent une position importante dans le milieu du spectacle. En revanche, de manière similaire, des enjeux argumentatifs se nouent autour du couple *suicide/suicidaire*, enjeux qui participent du sens de l'événement.

8.3.2.1. Dans *le Monde* : la mise en scène d'un dialogue

Dans LM, le mot *suicide* et ses dérivés deviennent un enjeu argumentatif pour rendre compte de l'événement. Pour le décrire, on reprend les trois régimes de fonctionnement utilisés pour le corpus Afghanistan.

Dans LM, le régime 1, c'est-à-dire l'attribution claire du mot à un énonciateur, n'est pas observé. La majorité des formes ressortissent du régime 2, la modalisation autonymique avec un énonciateur non précisé, et du régime 3, l'usage sans mention.

Plusieurs configurations sont relevées pour le régime 2. Dans l'extrait suivant, la modalisation autonymique n'est interprétée comme de l'emprunt que parce que les phrases précédentes et la phrase suivante rapportent des propos au discours direct (*a poursuivi*) puis indirect (*a enfin souligné*) et indirect libre (*regrettera*).

(376) « Quant aux voix de gauche qui s'élèvent, je leur rappellerai simplement qu'elles ont la mémoire courte. Si le régime des intermittents a été menacé, c'est parce que, depuis quinze ans, toutes les réformes du régime, toutes les décisions de s'attaquer aux abus et aux déficits ont été constamment différées par mes prédécesseurs », a poursuivi le ministre.

Si la perturbation continue dans les festivals, M. Aillagon le regrettera. Cela voudra dire que les intermittents n'ont pas conscience de la menace à laquelle était soumis leur régime et qu'ils ont une « attitude **suicidaire** » pour l'emploi dans le secteur.

M. Aillagon a enfin souligné les « déclarations hallucinantes » qu'il avait entendues lors du conflit, comme celle de la chorégraphe Régine Chopinot, qui a dit que « les subventions de l'Etat (la) polluent intimement ».

(LM, 12/07/2003, num 623)

Dans l'extrait suivant, c'est le nom *attentat-suicide* qui est en modalisation autonymique à l'intérieur d'un segment de discours direct.³⁷¹

(377) Selon son directeur [de *Beaux Arts Magazine*], Fabrice Bousteau, et Sabrina Weldman, cette crise ouvre « un véritable débat de société, qui risque encore de s'amplifier » : « L'arrêt des festivals vient peut-être d'enclencher un processus d'explosion du système culturel français. Parce qu'il s'agit d'une première et d'un événement historique, qu'un profond malaise couve depuis vingt ans, que l'écho de "l'attentat-suicide" de la société du spectacle est une bombe à déflagration répétée », la grève a créé « un désastre économique » par lequel « on s'est rendu compte que la France, première destination touristique mondiale, avait économiquement besoin de ses saltimbanques ».

(LM, 09/09/2003, num 423)

Cette transformation du mot *suicide* en *attentat-suicide* change la perspective sur l'événement. En effet, par rapport au suicide, acte individuel, l'attentat a un impact sur l'environnement. De plus, dans l'attentat-suicide, l'agent de l'attentat peut être considéré à la fois comme un coupable et comme une victime. Ce mot évoque-t-il également un acte désespéré ? La fin de l'extrait le laisse penser puisqu'*un désastre* est évoqué.

Parmi les formes relevant du régime 3, le mot apparaît le plus souvent, non marqué, dans un contexte d'hétérogénéité énonciative. On relève une occurrence du mot en dehors de tout contexte d'hétérogénéité énonciative, dans un article de commentaire.

(378) Pour assumer toutes nos missions de service public et contribuer au redressement de la situation, nous devons sortir de notre torpeur actuelle et nous engager. La stratégie du silence ou du refus traduirait une peur de prendre en main notre avenir; elle serait incompréhensible et **suicidaire**.

(LM, 16/05/2004, num 23)

³⁷¹ Le discours direct est interrompu à la fin de l'extrait par des segments de modalisation autonymique.

La plupart des occurrences apparaissent dans un contexte de discours rapporté, mais l'énonciateur cité s'approprie le mot.

(379) Visée également par le directeur des Francofolies, Régine Chopinot, directrice du Ballet atlantique, installé à La Rochelle, lui aurait demandé d'annuler le festival par solidarité avec les grévistes. « Je lui ai expliqué que, contrairement à elle qui était subventionnée à 95 %, nous fonctionnions à 64 % de fonds propres, et qu'elle nous demandait de nous **suicider**. Je voulais sauver le festival et l'emploi des gens qui y travaillent ».
(LM, 12/07/2003, num 629)

(380) Avignon est « classée en zone de catastrophe culturelle ». C'est ainsi que François Mariani, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Avignon et de Vaucluse (CCI), qualifie la situation. « Les **suicidaires** ont gagné. La fête est gâchée », affirme cet ancien président départemental du Medef.
(LM, 13/07/2001, num 612)

Par l'intermédiaire du mot *suicide* un dialogue s'engage entre les partisans de la grève et ceux qui sont contre (les utilisateurs du couple *suicide/suicidaire*).

(381) Il n'est pas anodin que le mot récurrent des débats sur l'annulation ou non des festivals soit celui de « **suicide** ». Un mot fort, qu'il faut entendre. « **Votre attitude est suicidaire** », disent aux intermittents ceux qui estiment vital de mettre fin aux grèves et aux actions. « Nous n'avons pas d'autre solution que de nous battre jusqu'au bout si nous voulons survivre », répondent en substance les intermittents.
(LM, 09/07/2003, num 673)

Dans l'extrait 383, les intermittents opposent à l'argument du suicide le fait de « se battre jusqu'au bout pour survivre », ce qui souligne les enjeux contradictoires dont le mot est l'objet : les grèves ne sont pas un suicide mais au contraire une lutte pour survivre.

Dans le contexte de ce moment discursif, les polémiques, les discussions et la circulation du mot ont pour effet de le charger de dialogisme interdiscursif (à court terme), ce qui lui permet de servir de support à une négation polémique :

(382) Pour Stanislas Nordey, « l'attitude de ceux qui se battent aujourd'hui n'est pas **suicidaire**. C'est le geste sain de gens en danger de mort ». Valère Novarina juge au contraire « peu judicieux de saborder le Festival ».
(LM, 04/07/2003, num 700)

La question de la responsabilité de l'annulation des festivals est sous-jacente au mot *suicide* et à ses dérivés : s'agit-il des intermittents eux-mêmes (ex. 383) ? D'un groupe de gauchistes forcenés (ex. 384) ? ou du Medef (ex. 385) ?

(383) Avignon est « classée en zone de catastrophe culturelle ». C'est ainsi que François Mariani, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Avignon et de Vaucluse (CCI), qualifie la situation. « Les suicidaires ont gagné. La fête est gâchée », affirme cet ancien président départemental du Medef.

(LM, 13/07/2001, num 612)

(384) Franck Gomez, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie en Vaucluse, a fustigé « les meneurs, les casseurs, comme la bande de José Bové, celle de Besancenot et les ultras d'Attac qui ont entraîné les intermittents à se suicider ». Il a qualifié ces meneurs de « godelureaux nostalgiques de 68, dont le fonds de commerce consiste à déstabiliser la société ».

(LM, 13/07/2001, num 612)

(385) [Jean Voirin, secrétaire général de la Fédération des syndicats CGT du spectacle] « Si le ministre des affaires sociales reste sur ses positions, précise-t-il, l'été va être très chaud... Et si cela ne suffit pas, on continuera aussi tout l'automne et tout l'hiver ». « Nous ne nous laisserons pas suicider par le Medef et par sa courroie de transmission qu'est le gouvernement Raffarin », ajoute M. Voirin, qui en appelle à un geste de l'Elysée.

(LM, 12/07/2003, num 620)

Dans le dernier extrait, le responsable de la CGT utilise le verbe *suicider* comme un verbe transitif au passif (*Nous ne nous laisserons pas suicider par le Medef*) : une manière de l'associer au verbe *assassiner*, dont la structure syntaxique permet de pointer un coupable, tout en conservant une relation dialogique avec le discours des intermittents. Il véhicule ainsi l'idée que si les intermittents « se suicident », ce n'est pas de leur volonté. Cette productivité syntaxique est à interpréter, pour nous, comme une indication de la circulation du mot : il est pragmatiquement plus efficace de reprendre le mot en adaptant sa syntaxe, plutôt que d'employer un autre verbe.

Dans *le Monde*, le mot *suicide* et ses dérivés se chargent de dialogisme interdiscursif et sont mis en scène à travers le dialogisme intertextuel pour rendre compte des différentes positions sur les grèves. La nomination, ici, métaphorique, s'exerce par rapport à l'objet (« les grèves sont-elles ou non un suicide ? ») et par rapport à d'autres énonciateurs (« je vous dis que c'est/ce n'est pas un suicide »).

8.3.2.2. Dans *Le Figaro* : adoption de la désignation

Dans FIG, la dynamique interdiscursive est moins marquée. La distribution des différents régimes le souligne : les régimes les plus fréquents sont le régime 1, c'est-à-dire l'attribution à un énonciateur précis et le régime 3, c'est-à-dire

l'usage. Pour le régime 2, c'est-à-dire la modalisation autonymique, une seule occurrence a été relevée dans le corpus.

Les opinions des personnalités du monde du théâtre s'opposant à la grève sont fréquemment mentionnées (régime 1), qu'il s'agisse de B. Favre d'Arcier (ex. 386), de P. Chéreau (ex. 387) ou d'Ariane Mnouchkine (ex. 388) :

(386) À Avignon, cependant, les intermittents qui travaillent au festival ont voté à nouveau une grève reconductible qu'ils observent scrupuleusement à huit jours de l'ouverture officielle tandis que Bernard Faivre d'Arcier diffusait un communiqué dans lequel, tout en reconnaissant que l'attitude des intermittents « relève d'une stratégie suicidaire », il en appelle aux tutelles avec véhémence. « Nous exigeons du gouvernement qu'il mesure les conséquences économiques et culturelles de cet accord. »
(FIG, 30/06/2003, num 685)

(387) Les deux parties semblent s'accorder sur l'idée qu'il faut tout tenter avant l'irréversible, car d'Ariane Mnouchkine à Patrice Chéreau, en passant par Bernard Faivre d'Arcier, le patron d'Avignon, tous parlent de **suicide** collectif en cas d'annulation.
(FIG, 04/07/2003, num 667)

(388) Le mouvement social du printemps dernier, l'implosion de l'école républicaine, le « suicide collectif », selon l'expression d'Ariane Mnouchkine, des intermittents du spectacle, les démonstrations « altermondialistes », ou encore la controverse sordide autour de la débâcle sanitaire de l'été : il n'est de jour où un événement ne nous alerte.
(FIG, 18/09/2003, num 391)

La seule occurrence relevant du régime 2 est assez clairement rapportée au dirigeant de la CFDT, le verbe *juger* étant malgré tout ambigu (verbe de parole ou de sentiment) :

(389) Dans cette ambiance de veillée d'armes, les esprits s'échauffent. Une centaine d'intermittents du spectacle ont conduit une opération éclair mardi en fin de matinée contre le siège parisien de la CFDT, centrale dirigée par François Chérèque favorable à l'accord et jugeant « **suicidaire** » la démarche des intermittents du spectacle.
(FIG, 02/07/2003, num 674)

Comme dans LM, les occurrences relevant du régime 3 peuvent apparaître dans du discours rapporté ou dans le discours du journal.

Dans le discours rapporté, les énonciateurs sont des artistes et le mot est généralement associé à une position mesurée sur le conflit.

(390) Patrice Poyet s'inquiète de la politisation du mouvement, et « d'une action déjà envisagée pour la rentrée dans tout le réseau des théâtres et scènes nationales. C'est aller trop loin pour rien: un véritable suicide de la profession, que les pays étrangers regardent avec stupeur sans comprendre. Que va devenir tout cela ? Chacun attend la position de l'autre pour se positionner lui-même. »
(FIG, 21/07/2003, num 533)

(391) Jouer, c'est ce qu'il a fait toute sa vie. Défendre des textes, incarner des personnages ne l'empêche pas de penser au monde. Évoquant le sujet des intermittents, il [Pierre Arditi, comédien] se dit « circonspect. Je suis en accord avec Patrice Chéreau. Nous avons besoin d'une réforme éthique et non d'une réforme comptable. [...] La grève des spectacles ? Je suis persuadé que le suicide collectif n'est pas la réponse. Mais il faut continuer à se mobiliser. »
(FIG, 16/09/2003, num 397)

Quand l'expression est intégrée au discours du journal, elle côtoie le plus souvent une dénonciation du mouvement des intermittents.

(392) Et quand on distribue des allumettes en été, tout brûle. Nous sommes loin des questions d'indemnités de chômage. Le happening peut commencer, avec ses amusements suicidaires, ses bonheurs fous, ses surenchères, la confusion et le désordre, l'exaltation spectaculaire, la grande parlerie où chacun va au bout de lui-même et laisse courir la folle du logis.
(FIG, 12/07/2003, num 585)

(393) À l'origine de ce **suicide** collectif, la réforme d'un régime d'assurance-chômage particulièrement favorable: celui des intermittents du spectacle.
(FIG, 06/09/2003, num 412)

Contrairement à la distribution observée dans LM, dans FIG, soit le journal s'approprie le mot, soit il est renvoyé à des énonciateurs ayant autorité et qui sont des artistes opposés la grève, c'est-à-dire partageant la position du journal. Le dialogisme du mot ne s'interprète pas de la même manière : la dimension interactionnelle est moins marquée puisque FIG ne met pas en scène un dialogue mais une argumentation, intégrant le discours autre, en défaveur de la grève.

Δ Dans l'objet de discours « le conflit des intermittents », le mot *lutte* et le couple *suicide / suicidaire* se sont avérés être porteurs d'enjeux argumentatifs, quoiqu'ils se manifestent différemment. Dans le cas de *lutte*, les enjeux sont masqués car ils s'appuient sur l'utilisation du mot, et particulièrement du

syntagme *en lutte*, ou au contraire, sa non-utilisation. Dans le cas du couple *suicide/suicidaire*, le fonctionnement est plus proche des enjeux nominatifs tels qu'ils ont été observés dans le corpus Afghanistan : appropriation ou rejet du mot et passage du dialogisme montré à la transparence.

◇ Bilan du chapitre 8

Le modèle dialogique de la situation d'énonciation, qui la redéfinit en intégrant l'interdiscours, permet d'envisager la nomination comme une dynamique à deux niveaux : une dynamique interactive de rapports à un objet et une dynamique interdiscursive de rapports entre différents discours et différents locuteurs. Ainsi, il est apparu plus pertinent de dégager le parcours du mot d'une énonciation à l'autre plutôt que d'étudier le mot lui-même : on retrace ainsi les dynamiques dialogiques à l'œuvre à travers lui. Par le dialogisme intertextuel, le scripteur construit un système dialogique de nomination qui ne rassemble pas l'ensemble des noms utilisés mais les présentent les uns en rapport avec les autres.

L'analyse s'est concentrée sur deux mots qui sont apparus comme porteurs d'enjeux : le mot *guerre* dans le corpus Afghanistan et le mot *lutte* dans le corpus Intermittents. Ces deux mots s'intègrent dans un système dialogique à plusieurs niveaux : le niveau du dialogisme interactionnel, c'est-à-dire le dialogue avec le destinataire et ses représentations (sur le sens du mot *guerre*, sur les mouvements sociaux), ce qui pourrait d'ailleurs amener à parler de co-construction du sens de l'événement ; le niveau du dialogisme intertextuel, c'est-à-dire le dialogue avec des énoncés produits avant/ailleurs, notamment par la négation ; et le niveau du dialogisme interdiscursif, c'est-à-dire le rapport entre des mots utilisés pour un même objet (dynamique interactive) par différents énonciateurs (dynamique interdiscursive). Ces deux dynamiques de la nomination sont progressivement apparues comme inséparables. L'affaiblissement du dialogisme est également un signe : certaines expressions, en passant du dialogisme montré à la transparence du discours, participent à la construction du sens social de l'événement. On voit là l'intérêt de s'appuyer sur la modalisation autonymique, qui permet d'envisager un dégradé de cas, des formes marquées comme se rapportant à un autre énonciateur à des formes non marquées.

À travers l'étude de la nomination, on observe à la fois une construction interactive et interdiscursive du sens social de l'événement, puisque la nomination est porteuse d'enjeux argumentatifs, et l'établissement progressif d'un sens social partagé (dans le cas de « la guerre en Afghanistan » surtout). On retrouve ici les différentes caractéristiques de la construction des événements par le discours (voir chap. 1, 1.3.2) : la dimension processuelle, les fonctionnements

métalinguistiques, le rôle de la nomination et celui du dialogisme. Le récit des faits apparaît en effet marqué par les discours qui les ont traversés, ce qui rend la distinction entre faits et dires moins rigide qu'on aurait pu le penser. Le dialogisme est un principe de fonctionnement du langage mais il a une fonction sociale : c'est une des ressources langagières dans la construction discursive de l'événement, qu'il s'agisse de la mémoire interdiscursive médiatique (voir chap. 7) ou des dynamiques de la nomination. Le dialogisme est inséparable de l'énonciation dans la mesure où il est autant une mémoire du mot qu'une mémoire convoquée par l'énonciateur (dialogisme voulu) ou, au contraire, que le co-énonciateur convoque (dialogisme subi). La construction dialogique du sens social de l'événement illustre particulièrement le postulat de non-transparence du discours, posé au début de la thèse.

En effet, dans cette perspective, l'acte de nommer apparaît moins comme la désignation d'un référent que comme la signification de ce référent dans un espace social et discursif. En s'établissant comme enjeu, la nomination participe à la construction du sens social de l'événement par deux fonctionnements : en servant de support matériel pour organiser les différents positionnements (par rapport à l'objet et par rapport aux autres énonciateurs) ; par son détachement progressif d'une source énonciative primaire (identifiée, dans notre corpus) qui a mis en circulation une interprétation possible de l'événement (*la guerre d'un nouveau type, la grève suicidaire*), qui s'est trouvée reprise, discutée, appropriée. L'étude de la nomination dans ses dynamiques dialogiques montre que, si elle est une catégorisation d'un référent, ce n'est pas là sa seule détermination sémantique : la nomination participe pour une part à l'attribution d'un sens social à l'événement. Dans cette dynamique, l'acte de nommer s'appuie sur la composante de désignation des mots, mais pour mieux en exploiter la composante de signification.

De notre point de vue, ce dernier phénomène correspond à la quête de sens à l'œuvre lors de la survenue d'un événement. La mise en place d'une intelligibilité de l'événement est alors à envisager comme un processus. La circulation de certaines désignations constitue une des ressources disponibles dans le processus de construction du sens social par le discours, qu'elle s'exerce sur le mode polémique et que ce sens soit négocié, ou qu'elle s'exerce sur le mode de la transparence et que le sens soit approprié. Cependant, il ne faudrait pas penser que la construction du sens social vient s'ajouter à l'événement. Pour P. Ricœur (1991 : 50), « c'est l'intelligence narrative qui sauve l'événement dans le mouvement où elle le pense. L'événement est à la fois compris, c'est-à-dire inclus, englobé, *et* reconnu, comme irréductible au sens ». C'est dans l'entrelacement entre les faits et les dires que l'événement est reconnu.

Pour finir, on remarque que le fait de travailler sur un champ associatif a permis de comparer l'intégration des différents mots dans l'hétérogénéité montrée, ce qui conduit à penser que, pour les moments discursifs considérés, tous les mots du champ associatif ne sont pas également porteurs d'enjeux dialogiques montrés. En effet, ils n'apparaissent pas tous également à l'intérieur des segments guillemetés. Dans l'ensemble, les mots *conflit* et *crise* sont moins présents que d'autres dans ces marques d'hétérogénéité énonciative. Par rapport aux autres mots, on peut dire que si *crise* et *conflit* nomment l'événement, ils semblent participer différemment à la constitution de son sens social. On reviendra sur ce point en conclusion.

La troisième partie a souligné le rôle pluriel des discours autres dans la configuration du sens social de l'événement, dans le dialogisme interdiscursif et intertextuel.

On a mis en évidence une double détermination du sens du syntagme *la guerre d'Afghanistan*, interdiscursive et énonciative. Le sens du syntagme se construit en effet par rapport à l'autre objet portant le même nom, la guerre entre les Soviétiques et les afghans (1978-1989), ce qui apparaît dans les dénominations propres modifiées (*la nouvelle guerre d'Afghanistan*, *leur guerre d'Afghanistan*). La convocation de cette autre guerre exerce une contextualisation discursive de l'événement, ce qui transparaît dans la dénomination propre et véhicule les idées de guerre entre une grande et une petite puissance, de guérilla impossible à gagner (ce qu'évoque aussi la référence à la guerre du Vietnam). La guerre des Russes n'est pas simplement un contenu du discours : elle prend part à la construction du sens des syntagmes. Le passé, dans son actualisation discursive, participe pleinement du sens social de l'événement. Le sens social est également véhiculé par la nature énonciative du format *la guerre de + nom de pays*, utilisé pour les guerres menées par des pays occidentaux. On peut voir là un point d'articulation entre dialogisme interdiscursif et énonciation.

Le dialogisme intertextuel participe également à la constitution d'un système dialogique dans lequel les mots sont en relation. Autrement dit, le discours médiatique sur le conflit comprend le discours des belligérants et des protagonistes non impliqués militairement et crée un espace dialogique d'opposition discursive dans lequel s'affrontent les dénominations, dans une double dynamique : par rapport à l'objet (*guerre-acte de terrorisme*) et par rapport à d'autres énonciateurs (*guerre-guerre de religion*). Ce système dialogique est plus visible pour l'objet de discours « la guerre en Afghanistan » que pour « le conflit des intermittents », dans lequel c'est l'absence de *lutte* du discours rapporté dans *le Figaro* qui est significative. La prise en compte de ce dispositif est nécessaire à une étude sémantique de la nomination du conflit, puisqu'elle révèle les enjeux dont certains mots sont porteurs. Dans sa composante de désignation, l'acte de nommer est médiatisé par un positionnement par rapport à d'autres discours. L'observation de la circulation de certaines expressions, du dialogisme montré à la transparence du discours, est un autre argument qui incite à considérer le rôle du discours dans la configuration de la réalité : pour parler de l'événement, le discours de la presse et les énonciateurs qu'il met en scène utilisent des expressions qui perdent peu à peu leur caractère énonciativement hétérogène, pour devenir des descriptions partagées. La circulation des discours, telle qu'elle peut être envisagée dans le discours de la presse, permet aux locuteurs de penser l'événement et son sens social, voire, tout simplement, d'en parler.

POUR CONCLURE...

Dans un premier temps, on dresse ici un bilan de cette recherche sur l'acte de nommer l'événement, observé à travers un champ associatif. On articule les deux fils directeurs de la recherche : comment les mots du champ associatif s'organisent-ils en discours ? La nomination de l'événement envisagée en discours participe-t-elle à la configuration du sens social ? On propose ensuite un bilan du rôle de l'acte de nommer dans la construction discursive de l'événement, ce qui permettra de distinguer différentes dimensions dans le sens social de l'événement. Après ce retour sur l'objet de recherche, on évoque deux pistes pour des recherches ultérieures.

La première partie de la thèse a été consacrée au déploiement de la problématique, la nomination des événements dans la presse. Un cadrage appuyé sur la philosophie, la sociologie et les sciences de l'information et de la communication a permis de définir l'événement par deux aspects : un événement est composé d'un ensemble de faits mais le dépasse ; un événement n'est pas simplement quelque chose qui survient mais une entité intelligible par son sens social, qui mobilise des informations contextuelles mais également des ressources symboliques, des conventions sociales et culturelles qui permettent de l'interpréter sous une perspective intersubjective valide.

Face à un tel référent, l'opération de nomination, ou, plus simplement, l'acte de nommer ne pouvait que s'appréhender à travers un ensemble de mots. Pour saisir le caractère non synthétique de l'événement, on a fait le choix de travailler sur un ensemble de mots cooccurrents désignant l'événement ou ses parties. Deux champs associatifs ont ainsi été constitués. Le champ associatif de la guerre en Afghanistan comprend : *guerre, conflit, crise, frappes, opérations, campagne* ; et celui du conflit des intermittents : *conflit, crise, dossier, mouvement, grève, lutte*. Un tel objet tient des champs sémantiques ou lexicaux étudiés par la sémantique structurale, à ceci près, et c'est une différence de taille, que ces mots ne sont pas tous reliés dans le système linguistique. Mais on a fait le pari que la cooccurrence de ces mots est organisée par un système de relations autant linguistiques que discursives.

Dans la référence à l'événement, la nomination remplit deux rôles : elle permet de sémiotiser l'événement tout en le faisant entrer dans une classe sémantique, ce qui le rend intelligible. Toutefois, considérer la nomination simplement en tant qu'elle catégorise l'événement reviendrait à la restreindre à une problématique centrée sur le signe. Or, d'un point de vue discursif, la nomination est doublement déterminée : par l'intradiscours (axe syntagmatique) et par l'interdiscours (dialogisme). Les mots du champ associatif ont été décrits selon ces deux axes de construction du sens, aux fondements d'une sémantique discursive.

Une fois ce cadre posé, encore fallait-il donner à la sémantique discursive une visée, une conception du sens qui permette de cibler les analyses. On a proposé de définir le sens dans une perspective réaliste mais non référentielle, comme l'expression de rapports expérientiels à un objet, en s'inspirant à la fois de la sémantique indexicale et de la praxématique. Le sens n'est pas la description d'un objet, mais un point de vue décalé et expérientiel par rapport à cet objet. La particularité de notre travail est que l'objet visé, l'événement, est actualisé par une série de mots. La question se trouve alors déplacée : il s'agit d'étudier le rapport du mot *crise* puisqu'il se caractérise par un sens descriptif faible, ainsi que les rapports véhiculés par les mots d'événement, c'est-à-dire *guerre*, *conflit* et *crise* pour la guerre en Afghanistan et *conflit*, *crise* et *dossier* pour le conflit des intermittents.

La seconde partie de la thèse est consacrée à l'analyse des champs associatifs du conflit dans l'intradiscours. Ces mots constituent un objet de discours dont la cohérence est assurée par des relations linguistiques (l'hyponymie : *guerre/conflit*) ; par des phénomènes associatifs culturels (*frappes/guerre* ou *grève/conflit*) ; et par des énoncés attributifs révélant un jugement (*conflit/crise*). L'analyse a également mis au jour des relations entre le mot *conflit* et les mots *problème* et *question*, extérieurs au champ associatif mais présents dans les deux corpus. Les relations de reprise se font sur trois plans : des mots de faits par les mots d'événements, des mots d'événements entre eux et du mot *conflit* par les mots *problème* et *question*. L'objet de discours « événement » apparaît comme une synthèse d'aspects.

Ce caractère multi-aspectuel est renforcé par sa nature plurilogale. Les relations de reprise, en effet, transcendent l'hétérogénéité énonciative : on a observé des anaphores démonstratives à travers le discours direct. Le point de départ de la chaîne de référence peut se trouver dans le discours citant mais également dans le discours cité. L'événement se construit à plusieurs voix, qui sont autant de points de vue complémentaires. Parmi les énonciateurs convoqués, la place des acteurs politiques et des experts est importante, ce qui tend à montrer que l'événement ne se limite pas à aux acteurs directement impliqués.

L'intertexte politique fait figurer en bonne place le mot *dossier*, ce qui explique rétrospectivement sa présence parmi les dénominations de l'événement.

La piste de l'aspectualisation de l'objet de discours est approfondie à travers une étude cotextuelle (lexico-sémantique, syntaxique et distributionnelle). Une analyse statistique des spécificités des mots montre qu'à chacun est associé de manière préférentielle un domaine lexico-sémantique. Par exemple, le mot *conflit* est associé à des verbes exprimant les conséquences de l'événement, à des acteurs non engagés dans le conflit, de même que le mot *crise*, qui partage cependant avec *guerre* des verbes aspectuels (ce qui n'est pas le cas de *conflit*). Il apparaît que le mot *conflit* combine deux usages : un emploi concret (*le conflit a provoqué beaucoup de morts, le conflit a provoqué l'annulation des festivals*) et un emploi abstrait (*le conflit a permis d'ouvrir un débat*), manifeste dans les reprises par *problème*. Une étude monographique sur ce mot permettrait de distinguer les différents cotextes favorisant tel ou tel emploi. Le corpus montre que ces deux emplois cohabitent. Ils sont donc plutôt à envisager sur le mode de la continuité, comme les facettes d'un sens global, que sur le mode discret. Dans cette perspective, le sens résulte d'une interaction entre le mot et son cotexte.

Dans le conflit des intermittents, les mots sont également distribués selon les acteurs, en fonction des pratiques sociales préférentielles exprimées par des prédicats. Ainsi, les mots *conflit*, *crise* et *dossier* sont associés à des acteurs politiques et institutionnels alors que *mouvement*, *grève* et *lutte* sont associés aux intermittents et aux syndicats. Il ne s'agit pas là d'impossibilités grammaticales mais de routines discursives. Le caractère multi-aspectuel de l'événement se voit renforcé : ces phénomènes participent à configurer un objet de discours, qui allie, pour les deux événements, la dimension des faits et des actions (les intermittents font, les États-Unis font) à la dimension politique liée à une activité de parole (le ministre dit, les pays non engagés disent).

Pour certains mots, des pratiques se sont avérées être particulièrement récurrentes : il s'agit de *sortir* et *régler* pour le mot *crise*. En combinant une analyse sémique dans le discours lexicographique et une analyse du cotexte dans le discours médiatique, on propose de considérer ces prédicats comme des rapports expérientiels constitutifs du sens du mot *crise*. On obtient une définition associant des traits descriptifs ([+ période]) à des traits expérientiels ([dont on doit sortir], [qu'on doit régler]). L'observation du corpus a révélé que le trait [qu'on doit régler] se diffuse aux autres mots d'événement (*conflit*, *dossier* et, quoique marginalement, *guerre*). Cela a permis de proposer une représentation différentielle des relations de ces mots dans le corpus. Par l'intégration des mots à l'intradiscours, le cotexte se diffuse de manière associative. Pour renvoyer à un même référent différents mots actualisent le même rapport expérientiel, ce qui souligne encore une fois l'interaction entre sens et cotexte.

Par ailleurs, la dichotomie entre la dimension des faits et celle de l'événement est appuyée par la syntaxe : les mots d'événements (sauf *dossier*) occupent de manière équilibrée les positions de sujet et d'objet alors que les mots de faits (sauf *frappes*) sont en majorité compléments d'objet. Énonciation et syntaxe ont partie liée, comme le montre l'analyse du mot *lutte*. Ce mot présente un fonctionnement distinct dans chacun des deux journaux : il n'apparaît pas en position syntaxique de sujet dans *le Figaro*. On peut faire l'hypothèse que la mémoire des luttes ouvrières des 19^e et 20^e siècles marque encore le mot. Ainsi, le sens social de l'événement se construit également à travers la syntaxe.

L'étude de la distribution des prépositions a montré que la relation d'opposition est rattachée à un point de vue collectif. Une grande différence entre « la guerre en Afghanistan » et « le conflit des intermittents » a été mise en évidence : « la guerre en Afghanistan » est montrée comme une opposition, non-réciproque et référentialisée du point de vue des États-Unis (X) ; « le conflit des intermittents » est également le plus souvent référentialisé du point de vue de X (les intermittents), mais au détriment de l'expression de la relation d'opposition. Finalement, « le conflit des intermittents » serait montré davantage comme une action unilatérale des intermittents que comme une opposition. Cela apparaît contradictoire avec la définition même du mot *conflit*, mais on peut avancer une interprétation en relation avec l'histoire du conflit social : historiquement, celui-ci s'est construit dans le registre de la protestation, comme le soulignent les mots qui y renvoient (*jacquerie, révolte, lutte* dans sa facette [– réciproque]). Bien que les événements appartiennent tous deux à la classe du conflit, l'expression de la relation d'opposition semble dépendante du sens social, historiquement déterminé, de l'événement. Cette conclusion est à replacer dans les limites de notre étude, qui est axée sur les mots désignant le plus fréquemment l'événement. Or, des mots moins fréquents mais non moins significatifs comme *l'épreuve de force* ou *le bras de fer* font partie d'un réseau métaphorique exprimant l'opposition. Leur étude complèterait nos premiers résultats sur l'expression linguistique de la relation d'opposition.

La troisième partie de la thèse a permis d'aborder la nomination des événements dans sa dimension interdiscursive. L'analyse des syntagmes effectuant la dénomination singulière des événements a permis de souligner que le format des noms de conflits du travail (*le conflit des intermittents*) est moins figé que celui des noms de guerre.

Les emplois modifiés de la dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* révèlent qu'elle est marquée par des discours tenus sur une autre guerre, nommée également *la guerre d'Afghanistan* (celle des soviétiques dans les années 1980). Cette dimension interdiscursive se double d'un marquage énonciatif : la comparaison entre des formes doubles (*la guerre indo-pakistanaise*) et les formes

construites avec la préposition *de* a montré que ces dernières sont porteuses d'un point de vue. On peut les reformuler de la manière suivante : « la guerre de nous contre eux ». La détermination énonciative de la forme sert de support à la fixation d'une mémoire interdiscursive.

Le point de vue est également présent dans le cas des dénominations singulières du conflit des intermittents. Cependant, les dénominations étudiées, mis à part *lutte*, ne se sont pas révélées marquées par un sens interdiscursif. Une telle conclusion rejoint la précédente à propos du conflit des intermittents : l'interdiscours est fixé par d'autres mots (*la jacquerie des intermittents*). La mémoire passe par des noms mais aussi par des dates (mai 68, les grèves de 1995 ou de 1936). Pour saisir l'interdiscours dont est traversé le moment discursif du conflit des intermittents, une étude plus dispersée lexicalement serait nécessaire.

Dans « la guerre en Afghanistan », de nombreux noms de guerres passées servent de contextualisation discursive. Cette contextualisation participe à la construction du sens social de deux manières : d'un côté, l'appel au passé sert à donner sens au présent et de l'autre, la mémoire est une anticipation sur le futur de l'événement.

La place des discours autres dans la configuration du sens social de l'événement s'affirme également dans l'étude de l'hétérogénéité énonciative portant sur la nomination. À travers le dialogisme intertextuel, les journaux mettent en scène un dialogisme interdiscursif, c'est-à-dire l'affrontement entre des dénominations ou des descriptions concurrentes de l'événement, issues de différents actes énonciatifs. De plus, certaines formulations se diffusent dans les discours pour rendre compte d'un événement en perdant peu à peu leur rapport à un énonciateur autre : le commentaire de l'événement et sa description fusionnent. Ce phénomène concerne le syntagme *la guerre contre le terrorisme*, *la guerre d'un nouveau type* ou *la première guerre du XXI^e siècle* dans le cas de « la guerre en Afghanistan ». Ces expressions sont autant d'interprétations possibles visant à rendre l'événement intelligible. Elles circulent dans l'espace médiatique et certaines quittent le mode de l'hétérogénéité énonciative pour le mode d'une transparence plus ou moins allusive.

Pour le conflit des intermittents, le phénomène a également été observé, bien qu'il ait été nécessaire de sortir du cadre des mots du champ associatif pour analyser le couple *suicide-suicidaire*. Celui-ci sert d'organisateur du système dialogique de constitution du sens social : par et à travers lui, les énonciateurs marquent leur position en faveur de la grève (*cette grève n'est pas suicidaire*) ou leur opposition (*cette grève est suicidaire*). Le dialogisme intertextuel montré participe de cette manière à la configuration du sens social de l'événement. Celui-ci apparaît comme une co-construction résultant de dynamiques interactives par rapport à l'objet, mais aussi, et surtout, par rapport à d'autres énonciateurs. L'acte de nommer relève d'une dynamique interdiscursive : il

s'agit moins, pour les énonciateurs, de désigner le référent que de le signifier dans un espace social et discursif. Par là, il s'inscrit dans une situation dialogique de l'énonciation.

Deux points émergent dans les résultats de la thèse. Le premier concerne la nomination et le second la construction discursive de l'événement.

Dans la thèse, la nomination est associée à *la construction discursive des événements*. Cette expression peut s'interpréter comme une construction *dans* le discours ou *par* le discours. Il est apparu au cours de la recherche que les deux interprétations ne peuvent être séparées : la construction dans le discours est également une construction par le discours, dans la mesure où la sémiotisation de la réalité en 'événement' passe par le discours.

On est maintenant en mesure d'identifier une série de fonctionnements qui participent à la construction de l'événement en tant qu'objet discursif : l'intertexte plurilogal, à partir duquel s'élabore un objet de discours multi-aspectuel ; le point de vue, celui des mots mais aussi celui des syntagmes, parce qu'on nomme l'objet pour soi et collectivement ; les dynamiques interactives de la nomination dans le dialogisme intertextuel, parce qu'à travers elles s'organise un système de relations entre différentes dénominations ; la mémoire interdiscursive, parce que le sens social de l'événement est historicisé.

Dans ce processus de sémiotisation de l'événement, la place de la nomination est centrale car elle permet de synthétiser l'événement. Mais la nomination, dans sa dimension énonciative, participe également à la construction du sens social. L'énonciation a pu être envisagée à différents niveaux, aussi bien dans l'intradiscours (prépositions, syntaxe) que dans l'interdiscours (hétérogénéité montrée, dialogisme interdiscursif). Le sens d'un mot apparaît alors comme le résultat d'une interaction entre ces différents niveaux, ce qu'a très bien montré le cas de *lutte*. Il semble important, en analyse du discours, de ne pas limiter le sens à la signification lexicale. M. Pêcheux (chap. 3) notait en effet que le niveau sémantique n'est pas un niveau homologique avec les niveaux phonologique, morphologique et syntaxique. La sémantique apparaît indissociable de la syntaxe, de l'énonciation et de la mémoire historique. Les mots sont pris dans l'intradiscours et dans l'interdiscours.

Ainsi, il est apparu que la nomination ne saurait être réduite à la catégorisation de l'événement. Elle est en effet porteuse de points de vue, accessibles par exemple à travers les prépositions, et d'une mémoire collective, comme l'a montré l'analyse des dénominations propres modifiées *la nouvelle guerre d'Afghanistan* ou *leur guerre d'Afghanistan*. On ne prétend pas, à travers un axe unique d'analyse, la nomination, rendre compte de l'ensemble du sens social de

l'événement. La préoccupation qui a été la nôtre tout au long de ce travail est d'observer comment la nomination contribue à la construction du sens social de l'événement, quand elle est envisagée dans sa dimension syntagmatique et proprement discursive. Elle sert alors moins à désigner la réalité qu'à la sémiotiser en fonction de représentations et de points de vue collectifs et historicisés. Elle participe ainsi d'un processus de référentialisation plutôt que d'ostension d'un référent. Toutefois, et c'est peut-être là l'ironie, le processus de signification ne s'opère avec pertinence que parce que le langage réfère.

À cet égard, les constructions prépositionnelles sont un exemple éclairant : on ne construit pas exactement le même référent selon que l'on parle de *la guerre contre l'Afghanistan* (point de vue implicite des États-Unis, facette [–réciproque]) ou de *la guerre entre les États-Unis et l'Afghanistan* (point de vue tiers, facette [global]) ou encore de *la guerre d'Afghanistan* (point de vue occidental). Les prépositions sont apparues comme une catégorie d'analyse porteuse pour une analyse du discours qui se soucie d'articuler des formes de langue à des contenus. Nous voyons là un apport de notre travail à cette discipline.

On soulignera également l'importance de la contextualisation par le discours. Celle-ci s'opère à deux niveaux : au niveau de l'intradiscours, puisque les formes prennent sens les unes par rapport aux autres ; au niveau de l'interdiscours, qui véhicule et construit des représentations socio-historiques. On voit là la confirmation du modèle dialogique de l'énonciation proposé dans le premier chapitre : le discours contextualise le discours. Il est partie prenante de la situation d'énonciation ; les locuteurs parlent des événements en étant pris, plus ou moins consciemment, dans un filet d'autres discours : c'est en partie à travers ce filet que se construit le monde. Le discours et le monde semblent tout à la fois inséparables et distincts.

D'un point de vue méthodologique, travailler sur plusieurs mots aura permis de mettre au jour des phénomènes qui seraient sans cela passés inaperçus, même si cela implique une approche nécessairement globale qui peut parfois manquer de finesse. Parmi ces éléments, on note : la diffusion de certains fonctionnements discursifs (prépositionnels et prédicatifs) d'un mot à l'autre, comme les prédicats *régler* et *sortir* pour les mots d'événement ; l'aspectualisation de l'événement (un *conflit* est un *dossier* qui peut se révéler être un *problème*) et le rôle de la représentation du discours autre dans les reprises, ce qui construit un objet de discours dialogique. Ces éléments soulignent l'intérêt d'aborder la nomination par l'acte de nommer plutôt que par une seule dénomination.

Le choix d'un champ associatif a également permis de mettre en avant les différents types de mots qui nomment l'événement. Ainsi, les mots *crise*, *conflit* et *dossier* ont plus particulièrement fait l'objet des analyses intradiscursives et on

a rendu compte de leurs relations à travers des rapports expérientiels. Les mots *guerre* et *lutte* ont plutôt été abordés sous l'angle de l'interdiscours, dans leurs rapports avec l'histoire et la mémoire. Il nous semble que le sens social de l'événement résulte de la combinaison de ces différents types de mots. Dans les deux cas, l'énonciation est apparue centrale, qu'elle intervienne par le dialogisme ou qu'elle se manifeste au cœur du sens du mot *crise*, par la présence, dans la définition du mot ([qu'on doit régler]), d'un sujet indéfini. Nous voyons ici une manière de mettre en œuvre le niveau sémantique de l'énonciation, tel qu'il est défini par É. Benveniste. L'articulation d'une sémantique expérientielle et historicisée pourrait permettre de concevoir la langue dans sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme et entre l'homme et le monde.

Les deux événements étudiés l'ont été dans leur dimension proprement discursive. L'observation confirme leur statut d'objets de discours, au sens de Grize (1996), c'est-à-dire d'objets qui relèvent de fonctionnements linguistiques et discursifs et qui constituent les référentiels du discours. Notre approche a été de considérer l'événement dans son existence discursive, presque, pourrait-on dire, en tant qu'*objet discursif*. La composition de ces objets de discours s'est progressivement complexifiée au fil de la recherche : au départ définie par la dialectique entre faits et événement et par le sens social de l'événement, nous sommes en mesure de préciser ce qui constitue le sens social des deux événements étudiés.

Deux dimensions font passer au second plan la dimension factuelle de l'événement pour mettre en valeur l'impact du discours dans le processus de construction de la référence : la dimension socio-historique et la dimension problématique de l'événement. Elles soulignent le rôle médiateur du langage dans notre perception de la réalité.

L'observation de ces deux objets de discours de type 'événement' a permis de souligner le rôle de la mémoire historique et des représentations sociales dans la construction du sens social. Si, dans notre recherche, la mémoire convoquée est historique, elle peut être plus récente. Ainsi, la récente coupe du monde de rugby a vu dans son récit la convocation d'un exploit sportif passé, la victoire de la France lors de la coupe du monde de football de 1998. Ce passé, intégré à des publicités par exemple, était tout entier tourné vers l'avenir : allait-on encore assister à une victoire ? Ce petit exemple montre que la mémoire touche des événements très variés, prévus ou imprévus.

Ainsi, le récit de l'événement dans la presse n'est pas exclusivement tourné vers le passé : il est également tourné vers l'avenir. En effet, rendre compte de l'événement n'est pas tant une mise en récit de faits que le compte-rendu d'une situation en attente de dénouement. Dans le cas de la guerre en Afghanistan (2001), la mémoire de la guerre du Vietnam et de la guerre des soviétiques

configure le sens de l'événement comme celui d'une situation en suspens, par l'évocation de l'enlèvement.

À travers le récit, l'événement apparaît comme une situation qui appelle un dénouement. Cette situation peut prendre la forme d'un problème. Il est en effet apparu au fil de la recherche que le sens de certains mots, les réseaux de reprises et la diffusion du cotexte montrent que l'événement est appréhendé sous l'angle d'un problème posé à la collectivité : *le problème afghan, le problème des intermittents*. Le lien entre l'événement et la notion de problème public³⁷² est souligné par J. Arquembourg (2003) à propos du traitement médiatique d'attentats terroristes (des événements), qui s'accompagne de la montée en puissance de la question de l'indemnisation des victimes (un problème) ou par M. Barthélémy (1992) au sujet de l'affaire du sang contaminé.

À nos yeux, l'apport spécifique d'une analyse linguistique est de montrer qu'il ne faut pas restreindre la dimension problématique de l'événement à l'actualisation du mot *problème*. Cette dimension est liée à la scène politique et diplomatique, par l'intertexte et par les pratiques associées. Dans le corpus Afghanistan, les pratiques sociales rattachées au mot *crise* (des verbes de parole ou des synonymes de *participer*) soulignent que ce mot est associé à des acteurs qui ne sont pas directement partie prenante de l'action militaire mais appartiennent à la scène internationale, ce qui les implique dans l'événement, à travers l'ONU par exemple. Mais la dimension problématique est également véhiculée par le sens même du mot *crise*, dont on a rendu compte par le rapport expérientiel [qu'on doit régler]. On peut également mentionner les reprises entre *conflit* et *problème* ou *conflit* et *question*. La dimension problématique se construit également par l'intertexte plurilogal mettant en scène des relations de reprises entre des mots issus d'énonciateurs variés, notamment du monde politique. Cet intertexte n'est sans doute pas à imputer à la nature événementielle du référent mais à sa dimension problématique. On peut d'ailleurs remarquer que les mots *problème* et *question* se caractérisent par leur présence fréquente dans les segments guillemetés.

Nous voudrions souligner la communauté des objets rencontrés par différentes sciences humaines. Tout au long de ce travail, nous avons été étonnée de constater la proximité de définition des objets étudiés en dépit des différences méthodologiques. Cet étonnement est très certainement naïf mais nous voyons là une possibilité de coupler des approches afin de favoriser, en dehors des cadres disciplinaires, la co-construction des connaissances sur les objets d'études. Les incursions dans d'autres disciplines ont été pour nous un moyen de définir notre

³⁷² É. Neveu (1999 : 42) définit un problème public comme « la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique ».

objet, de lui donner du sens, ce en quoi nous nous inscrivons dans le projet originel de l'analyse du discours qui a, au départ, été pensée comme un dialogue entre la linguistique et l'histoire. Il nous semble toutefois nécessaire de déterminer l'objet de la recherche dans un champ disciplinaire précis. C'est pourquoi nous avons essayé de construire notre objet dans le respect des principes d'une analyse linguistique du discours. Des échanges sont alors possibles, avec les sciences de l'information et de la communication par exemple, si un objet d'étude est partagé : l'événement dans les médias, dans ses dimensions socio-historique et problématique, pourrait être de ceux-là.

Les pistes ouvertes par un travail de doctorat sont nécessairement multiples. On souhaite en souligner deux : une piste lexicométrique et une piste sémantique et discursive.

Parmi les apports méthodologiques de cette recherche, nous souhaitons mettre l'accent sur l'utilisation de la lexicométrie en analyse du discours, mais également en sémantique discursive. La disponibilité des bases de données de presse s'est accrue pendant la durée de la thèse : le nombre de titres concernés est plus important, ce qui permet de comparer différents types de journaux (journaux populaires ou étrangers). Il est maintenant facile de constituer des corpus dont la taille permet l'utilisation de méthodes statistiques. Le projet sous-jacent serait d'envisager le vocabulaire dans sa dimension associative. Différentes recherches pourraient alors être menées. On pourrait analyser la dispersion d'un terme configurant un événement vers d'autres rubriques, comme le mot *guerre* après les attentats du 11 septembre (qui a désigné, par exemple, une confrontation entre des adolescents pratiquant le piratage informatique dès le 13 septembre 2001). Dans une perspective plus sémantique, on pourrait également observer la contagion de prédicats introducteurs, comme on l'a fait pour le verbe *régler* (et ses dérivés morphologiques, *règlement*, ou paraphrastiques, *gestion*, *gérer*) qui circule du mot *problème* au mot *crise*, ainsi qu'aux mots *conflit* et *dossier*. Le balisage des guillemets nous paraît également utile. Peut-être pourrait-il permettre d'identifier les mots qui concentrent l'activité de circulation des paroles dans un moment discursif donné.

Dans le cadre de ce travail, on espère avoir montré l'intérêt du couplage entre la sémantique discursive et l'analyse du discours. Deux pistes sont apparues, toutes deux liées à la principale conclusion de la thèse, la construction de l'événement dans ses dimensions socio-historique et problématique. On a souligné le rôle médiateur du langage dans la construction de la référence à l'événement. Ce rôle

médiateur nous semble également présent dans des mots comme *problème*, *difficulté* ou bien *catastrophe*, *scandale*, qui marquent la dimension à la fois symbolique et sociale de la médiation par le discours.

Le projet sémantique articulerait différents axes de recherche. Tout d'abord on pourrait analyser le mot *problème* lui-même dans différents types de corpus, ce que nous avons commencé à entreprendre dans une comparaison avec le mot *difficulté*, dans un corpus de rapports visant à signaler des situations d'enfants en danger (projet mené au sein du Cediscor-Syled). Les résultats de la thèse pourraient permettre de pousser plus loin la réflexion et d'approfondir les liens entre sémantique et énonciation en mettant à l'épreuve la sémantique discursive et expérientielle définissant le sens comme un rapport à l'objet, telle qu'elle a pu être menée sur le mot *crise*, ce qui nécessitera peut-être de revenir sur la définition de ce mot.

La recherche sur le mot *problème* pourrait être poursuivie dans des corpus médiatiques, auquel cas d'autres mots sont à considérer : *question*, *affaire*, éventuellement *scandale*, mots qui mettent la sémantique devant les limites d'une conception exclusivement descriptive du sens. Intuitivement, on ressent ces mots comme caractéristiques des événements dans la presse, bien qu'ils ne décrivent pas l'événement lui-même. Ils exercent un changement du niveau logique d'appréhension de l'objet, qui devient plus abstrait et plus social. Une première piste possible serait de comparer leur usage dans différentes publications, en élargissant le spectre à la presse dite populaire. Un survol des articles du *Parisien* au moment du conflit des intermittents nous a en effet laissé penser que les mots comme *crise* ou *dossier* y étaient peu nombreux. On pourrait alors mettre au jour différentes façons de rendre compte d'un événement dans la presse, en fonction des journaux. Une seconde piste serait une analyse transversale de l'utilisation de ces mots dans la presse en comparant plusieurs *affaires*, *questions* ou *problèmes* (les mots sont souvent cooccurrents). On pense à *l'affaire du voile*, au *problème des réfugiés palestiniens* ou, la Bibliothèque Nationale de France ayant commencé un programme de numérisation de la presse du 19^e siècle, à des événements plus anciens comme *l'affaire Dreyfus*.

Un développement dans la diachronie pourrait être d'observer l'évolution de l'expression de la relation d'opposition dans les conflits sociaux depuis le 19^e siècle. Un regard rapide sur le compte rendu des grèves de juin 1936 dans l'hebdomadaire *L'Illustration* (éditions du 6, du 13 et du 20 juin 1936) révèle que les mots utilisés sont des mots monovalents : *les grèves*, *le mouvement*, *l'occupation* dans les éditions du 6 et du 13 alors que le règlement du conflit, le 20 juin, voit l'apparition de la rubrique *Les conflits du travail*. Une telle distribution confirme le décalage entre l'apparition de *grève* et celle de *conflit*, observé dans le corpus de thèse, ce qui constitue un point de départ possible pour observer la construction d'une relation d'opposition. Par cette voie, on espère

revenir sur la notion d'objet social, qui a été un peu mise de côté au profit de la notion d'événement.

INDEX DES AUTEURS

A

Agnès 290
Andreani 93, 94
Anscombe 124
Apothéloz 146, 147, 162, 204
Aron 92
Arquembourg 31, 32, 33, 34, 84, 99,
392, 455
Authier-Revuz 58, 59, 189, 195, 196,
406, 407, 408, 411, 428

B

Badiou 18, 28, 29, 30, 40, 41, 80, 395
Bakhtine 48, 58, 59, 197, 421
Baldinger 118
Barthélémy 32, 60
Bartning 356, 358, 359, 362, 363, 364,
365, 370
Beacco 57
Bensa 31
Benveniste 44, 45, 48, 53, 57, 136, 307
Berry 98
Bétoté 213
Biber 100, 307
Blache 305
Blanche-Benveniste 307
Boilleau 92, 304
Bonnafous 55, 56
Borillo 277, 300, 313
Bosredon 65, 67, 355, 370, 372, 373,
374

Branca-Rosoff 43, 50, 70, 72, 123, 136,
137, 208, 210, 359

Branche 51

Bres 59, 98, 418

Brunet 229

C

Cadiot 126, 127, 128, 129, 130, 271,
297, 298, 300, 301, 302, 354, 355

Calabrese 63

Caussat 55

Charaudeau 26, 56, 59, 83, 98, 290

Charle 84

Charolles 25, 167, 174, 370

Chautard 86, 381

Choi-Jonin 298, 299, 326

Cislaru 351, 362, 374, 375

Collinot 61, 62, 212, 228, 280

Coltier 295

Constantin de Chanay 67, 130, 209

Corblin 159, 167

Coser 91

Coseriu 118

Courtine 161

Cruse 77, 267, 268, 269, 270, 271, 275,
276, 277, 282

Culioli 25, 45, 49, 57

Cusin-Berche 70, 120, 127, 137, 212,
237, 243

D

David 79

Davidson 27

Delporte 96
 Dendale 295
 Dubois 49, 52, 55, 78
 Ducrot 124, 294, 295, 418
 Dumont 97
E
 Ebel 62
 Ernotte 71
F
 Fall 213
 Fassin 31
 Fiala 62
 Flaux 27, 117
 Franckel 45, 49
 Freund 90
 Fuchs 46, 48, 49
G
 Galatanu 210
 Garcin-Marrou 31
 Gardès-Madray 98
 Gardin 43, 70, 75, 98, 123
 Gary-Prieur 377, 384
 Gauthier 39
 Girard 90
 Grize 49, 145, 146, 147, 207
 Guilhaumou 29, 56, 60, 61
 Guimier 239
H
 Habert 100, 112, 230
 Haroche 46, 133, 134
 Hassner 50, 90
 Hermet 90
 Hetzel 263
 Honeste 268
 Hug 168, 169
 Huteau 74
J
 Jonasson 365, 366, 374, 375, 376, 395
 Juès 52
K
 Kaufman 18, 37, 38
 Kayser 267
 Kerbrat-Orecchioni 47, 383
 Kleiber 64, 65, 75, 121, 123, 125, 130,
 131, 160, 166, 267, 268, 352, 353,
 355, 365, 371
 Koren 98
 Krieg-Planque 47, 62, 71, 165, 373
 Kwon 127, 209, 210, 227, 228, 264
L
 Lagneau 292, 343
 Lammel 40
 Le Goffic 237, 250
 Lebas 129
 Lecolle 375, 377
 Legallois 127, 209, 210, 227, 228, 264
 Leroy 384
 Lévêque 96
 Lits 97
 Lochard 31, 32
 Lomholt 361
 Lugrin 289
 Lundquist 242
 Lyons 26
M
 Maingueneau 47, 57, 60, 135
 Maldidier 55, 56, 57, 58, 64, 134, 435
 Marandin 135
 Marcellesi 123
 Martin 212
 Mathien 79
 Mayaffre 100
 Mazière 46, 99, 102, 212, 214, 228,
 280
 Menger 87, 96
 Mercier 31, 32
 Merrill 85
 Miéville 146
 Mironesco 91, 92, 304
 Moirand 45, 47, 48, 57, 59, 62, 63, 101,
 102, 196, 243, 387, 388, 430
 Mondada 49, 147, 148, 149

Mortureux 43, 69, 73, 133, 215

N

Nazarenko 100, 112, 230

Nemo 126, 127, 128, 129

Neveu 41, 52, 92, 95, 304, 343, 345,
455

Noailly 370

Nora 30

Nyckees 118, 122, 131, 266

P

Paillard 45

Palmer 17, 98

Paveau 39, 56, 134, 387

Pêcheux 46, 55, 56, 57, 63, 123, 124,
133, 134, 135

Pergnier 17, 98

Peroz 302

Perret 157, 158, 186

Petiot 69, 73, 120, 123, 150, 158

Petit 65, 67, 69

Philo 98

Picoche 76, 268

Piguet 71

Pincemin 101, 102

Plantin 70

Pottier 118, 120, 133, 212

Q

Quéré 18, 40, 41, 80, 395

R

Rabatel 295, 296

Rastier 74, 101, 102, 121, 122, 208

Raynaud 90

Reboul-Touré 70, 73

Reichler-Béguelin 160, 161, 162, 163,
164, 167, 185, 187

Rémi-Giraud 27, 28, 67, 120, 123, 208,
209, 211, 212, 281

Rials 90

Riegel 239, 259, 267, 358

Robin 56

Rosier 56, 63, 71, 134, 196

Rouveret 245

S

Salem 100, 109, 110, 112, 230

Saussure 117

Schapira 298

Schnedecker 187, 385

Searle 17, 18, 35, 36, 37, 38, 39, 51,
155

Siblot 16, 53, 54, 65, 66, 67, 71, 98,
119, 120, 124, 131, 132, 134, 294,
376, 382, 383, 395, 398, 399, 422

Sitri 21, 147, 148, 149, 150, 156, 157,
205, 262

Slakta 243

Sur 94

T

Tamba 49, 65, 67, 77, 118, 166, 355,
373, 374

Thénault 51

Thuderoz 91, 95

Todorov 48

Torre 359

Touratier 118, 120

Tournier 52, 53, 55, 56, 70, 71, 97, 100,
211, 229, 231

Traverso 91

Tuchman 33

Tuomarla 195

V

van de Velde 27, 28, 114, 117

Vandeloise 285, 304

Véron 33

Vet 223

Vogüe 45

W

Wierzbicka 121, 124, 125, 126, 129

Wieviorka 89

Wright 17

INDEX DES NOTIONS

A

aspectualisation 185, 201, 229, 236, 328, 377, 397

C

champ associatif 73, 76, 111, 147, 278, 282
cotexte 64, 70, 132, 136, 137, 149, 166, 207, 211, 213, 229, 262, 264, 268, 278, 282, 435

D

dénomination propre 373, 374, 376, 377, 379, 384, 385, 387, 394
dialogisme 56, 58, 132, 197, 388, 398, 414, 430, 435
dialogisme interdiscursif 59, 417, 435, 440
dialogisme intertextuel 59, 168, 197, 201, 411, 417, 425, 440

discours 46, 47, 56, 57, 135, 210, 387, 431
discours autre 58, 187, 195, 197, 405, 406, 425

E

énonciation 45, 46, 47, 48, 395, 398
modèle dialogique 398, 443
événement 30, 32, 33, 41, 60, 72, 92, 150, 278, 380, 387, 417, 431

F

facette 267, 268, 270, 273, 277, 314, 336, 404

I

interdiscours 57, 58, 63, 64, 132, 135, 228, 395, 396, 398, 432

intradiscours 57, 64, 69, 132, 135, 212, 382, 396

M

mémoire interdiscursive 387, 388, 389, 395, 404, 411
moment discursif 102, 104, 107, 109, 162, 197, 380, 405

N

nomination 40, 41, 42, 53, 64, 66, 67, 68, 72, 388, 395, 397, 417, 443
acte de nommer 53, 72, 417, 444

O

objet de discours 145, 148, 149, 168, 187, 210, 229, 262

P

point de vue 66, 201, 293, 295, 298, 303, 328, 381, 389, 398, 414

R

rapports expérientiels 125, 131, 137, 138, 207, 211, 283
référence 49, 53, 54, 128, 157, 167, 296, 383, 430
reprise 150, 157, 168, 178, 192, 197, 336

S

sémantique discursive 131, 132, 133, 134, 210, 268
sens social 60, 62, 83, 137, 336, 342, 375, 387, 389, 401, 405, 417, 425, 430, 435

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Figure 1. Un modèle dialogique de la situation d'énonciation.....	48
Figure 2. Classement du champ associatif des mots du conflit.....	73
Figure 3. Évolution du moment discursif « guerre d'Afghanistan ».....	105
Figure 4. Évolution du moment discursif « conflit des intermittents ».....	106
Figure 5. Caractéristiques générales du corpus	108
Figure 6. Premier classement des mots du conflit.....	113
Figure 7. Classement du champ associatif des mots du conflit.....	114
Figure 8. Chemin de fer de la thèse	139
Figure 9. Fréquence du déterminant démonstratif en fonction des mots	169
Figure 10. Chaînes de référence entre discours citant et discours cité.....	192
Figure 11. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative (corpus Afghanistan, <i>Le Monde</i>).....	198
Figure 12. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative (corpus Afghanistan, <i>Le Figaro</i>).....	198
Figure 13. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative (corpus Intermittents, <i>Le Monde</i>).....	199
Figure 14. Les SN démonstratifs avec les mots d'événement en contexte d'hétérogénéité énonciative (corpus Intermittents, <i>Le Figaro</i>).....	199
Figure 15. Indices lexicaux rattachant le mot <i>crise</i> au domaine médical	219
Figure 16. Indices lexicaux rattachant le mot <i>crise</i> au domaine sociopolitique	219
Figure 17. Identification des sèmes récurrents du mot <i>crise</i>	220
Figure 18. Environnement lexico-sémantique préférentiel des mots du conflit (corpus Afghanistan).....	232
Figure 19. Environnements lexico-sémantiques préférentiels des mots du conflit (corpus intermittents)	235
Figure 20. Positions syntaxiques des mots d'événement	240
Figure 21. Positions syntaxiques des mots de faits	241
Figure 22. Classes de verbes introduits par les mots du conflit (corpus Afghanistan)	248

Figure 23. Classes de verbes introduits par les mots du conflit (corpus Intermittents)	252
Figure 24. Classes de verbes introduisant les mots du conflit (corpus Afghanistan)	256
Figure 25. Classes de verbes introduisant les mots du conflit (corpus Afghanistan)	261
Figure 26. Cotexte verbal de <i>guerre</i> (<i>Le Figaro</i> , 09/10/2001).....	272
Figure 27. Spécificité des rapports <i>sortir</i> et <i>régler</i> autour du mot <i>crise</i>	280
Figure 28. Organisation différentielle des mots d'événement sous l'angle des rapports à l'objet	282
Figure 29. Mention des protagonistes dans les titres (corpus Intermittents).....	291
Figure 30. Caractéristiques du corpus non thématique (<i>le Monde</i> , avril 2003-novembre 2004)	305
Figure 31. Distribution régulière des prépositions	306
Figure 32. Compléments de <i>guerre contre</i> dans <i>le Monde</i> et <i>Le Figaro</i> (corpus Afghanistan)	311
Figure 33. Compléments de <i>guerre entre</i> dans <i>le Monde</i> et <i>Le Figaro</i> (corpus Afghanistan)	315
Figure 34. Compléments de <i>conflit avec</i> dans <i>le Monde</i> et <i>Le Figaro</i> (corpus Afghanistan)	316
Figure 35. Compléments de <i>conflit entre</i> dans <i>le Monde</i> et <i>Le Figaro</i> (corpus Afghanistan)	318
Figure 36. Typologie des désignations singulières d'événement dans la presse	371
Figure 37. Comparaison de <i>la guerre de + Npr</i> et de <i>la guerre Npr-Npr / adj-adj</i>	380
Figure 38. Les mots du champ associatif dans des segments guillemetés (corpus Afghanistan)	400
Figure 39. Les mots du champ associatif dans des segments guillemetés (corpus Intermittents)	400
Figure 40. Nombre de formes guillemetées comprenant le mot <i>guerre</i>	409

BIBLIOGRAPHIE

- Agnès, Yves (2002). *Manuel de journalisme. Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 445 p.
- Andreani, Gilles (2003). « La guerre contre le terrorisme. Le piège des mots », *L'Annuaire Français des Relations Internationales*, 4, en ligne : <http://www.diplomatie.gouv.fr/cap/ressource/FD001270.pdf> (consulté le 04/01/2005), 13 p.
- Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald (1983). *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 184 p.
- Apothéloz, Denis (1984). « Logique naturelle des objets de discours : propriétés-relation d'appartenance », dans Grize J.-B., éd., *Sémiologie du raisonnement*, Berne, Peter Lang, p. 187-207.
- Apothéloz, Denis (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Librairie Droz, 349 p.
- Aron, Raymond (1962/1984). *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 794 p.
- Arquembourg, Jocelyne (1996). « L'événement en direct et en continu. L'exemple de la guerre du Golfe », *Réseaux*, 76, Paris, CNET, p. 33-45.
- Arquembourg, Jocelyne (2003). *Le temps des événements médiatiques*, Paris, De Boeck-INA, 116 p.
- Arquembourg, Jocelyne (2006). « De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestations d'une sensibilité globale », *Hermès*, 46, p. 13-21.
- Arquembourg, Jocelyne, Lochard, Guy et Mercier, Arnaud, éd. (2006). « Événements internationaux et médiatisations nationales », *Hermès*, 46.
- Arquembourg-Moreau, Jocelyne (2006). « Un récit sous tension. La guerre en Irak sur les chaînes de télévision françaises », dans Arboit G. et Mathien M., éd., *La guerre en Irak. Les médias et les conflits armés*, Bruxelles, Bruylant, p. 167-180.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1982). « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, p. 91-151.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1993). « Repères dans le champ du discours rapporté (2) », *L'information grammaticale*, 56, p. 10-15.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1996). « Remarques sur la catégorie de 'îlot textuel' », *Cahiers du français contemporain*, 3, p. 91-115.
- Authier-Revuz, Jacqueline (1997). « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques », *Modèles linguistiques*, XXXV, p. 33-51.
- Authier-Revuz, Jacqueline (2000). « Aux risques de l'allusion », dans Murat M., éd., *L'Allusion dans la Littérature*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 209-235.
- Authier-Revuz, Jacqueline (2001). « La représentation du 'discours autre' », dans Tomassone R., éd., *Une langue : le français*, Paris, Hachette, p. 192-201.
- Badiou, Alain (1988). *L'être et l'événement*, Paris, Seuil, 560 p.

- Bakhtine, Mikhaïl (1929/2000). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Les éditions de Minuit, 233 p.
- Bakhtine, Mikhaïl (1963/1970). *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil, 350 p.
- Baldinger, Kurt (1966). « Sémantique et structure conceptuelle (le concept de 'se souvenir') », *Cahiers de lexicologie*, VIII-1, p. 3-46.
- Barthélémy, Michel (1992). « Événement et espace public : l'affaire Carpentras », *Quaderni*, 18, p. 125-140.
- Barthélémy, Michel (1996). « L'événement dans le texte : quand le sida devient un scandale public », *Langage et société*, 78, p. 5-54.
- Bartning, Inge (1986). « Le parallélisme entre les syntagmes *Nom + adjectif ethnique* et les syntagmes prépositionnels correspondants en *Nom + de (+ Dét) + Nom géographique* », *Revue romane*, 21, p. 3-52.
- Bartning, Inge et Noailly, Michèle (1993). « Du relationnel au qualificatif : flux et reflux », *L'information grammaticale*, 58, p. 27-32.
- Beacco, Jean-Claude et Moirand, Sophie (1995). « Autour des discours de transmission de connaissances », *Langages*, 117, p. 32-53.
- Bensa, Alban et Fassin, Eric (2002). « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38, p. 5-20.
- Benveniste, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard, 356 p.
- Benveniste, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard, 285 p.
- Biber, Douglas, Conrad, Susan et Reppen, Randi (1998). *Corpus linguistics. Investigating Language Structure and Use*, Cambridge, Cambridge University Press, 295 p.
- Blache, Philippe (2000). « À quoi sert l'annotation syntaxique de corpus ? », dans Bilger M., éd., *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Éditions Champion / Presses universitaires de Perpignan, p. 82-94.
- Blanche-Benveniste, Claire (1996). « De l'utilité du corpus en linguistique », *Revue française de linguistique appliquée*, I-2, p. 25-42.
- Boilleau, Jean-Luc (1995). *Conflit et lien social. La rivalité contre la domination*, Paris, La découverte/M.A.U.S.S., 204 p.
- Bonnafous, Simone et Tournier, Maurice (1995). « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, 117, p. 67-81.
- Borillo, Andrée (1971). « Remarques sur les verbes symétriques français », *Langue française*, 11, p. 17-31.
- Borillo, Andrée (2003). « Un ou plusieurs contre ? », *Recherches linguistiques*, 26, p. 45-66.
- Bosredon, Bernard (1997). *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, Presses Universitaires de France, 274 p.
- Bosredon, Bernard (2001). « Signalétiques de nomination », Séoul, Presses de l'Université de Koryo, p. 101-117.
- Bosredon, Bernard et Tamba, Irène (1991). « Verre à pied, moule à gaufres : préposition et noms composés de sous-classe », *Langue française*, 91, p. 40-55.
- Bosredon, Bernard, Tamba, Irène et Petit, Gérard (2001). « Présentation au numéro *Linguistique de la dénomination* », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 5-12.
- Branca-Rosoff, Sonia (1997). « Guerre de religion et guerre sainte dans les dictionnaires français », *Mots*, 50, p. 151-156.
- Branca-Rosoff, Sonia (1998). « Le mot comme notion hétérogène. Linguistique - Histoire - discours », *Langues et langage*, 7, p. 7-39.
- Branca-Rosoff, Sonia (1999). « Dictionnaires et sens social du mot *guerre* aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Goubier-Robert G., éd., *L'armée au XVIII^e siècle (1715-1789)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, p. 67-79.

- Branca-Rosoff, Sonia (2001). « La sémantique lexicale du mot *quartier* à l'épreuve du corpus *Frantext* (XII^e-XX^e siècles) », *Langage et société*, 96, p. 45-69.
- Branca-Rosoff, Sonia (2007). « Approche discursive de la nomination/dénomination », dans Cislaru G., Guérin O., Morim K., Née E., Pagnier T. et Veniard M., eds., *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 13-22.
- Branca-Rosoff, Sonia et Torre, Valérie (1993). « Observer et aider : l'écrit des assistantes sociales dans les 'Demandes d'intervention' », *Recherches sur le français parlé*, 12, p. 115-135.
- Branche, Raphaëlle et Thénault, Sylvie (2001). *La guerre d'Algérie*, Paris, La documentation française, 63 p.
- Bres, Jacques (1989). « Praxis, production de sens/d'identité, récit », *Langages*, 93, p. 23-44.
- Bres, Jacques (1999). « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, 20, p. 71-86.
- Brunet, Etienne (1983). *Le vocabulaire de Proust. Étude quantitative*, volume 1, Genève, Slatkine, 257 p.
- Cadiot, Pierre (1989). « La préposition : interprétation par codage et inférence », *Cahiers de grammaire*, 14, p. 25-50.
- Cadiot, Pierre (1991). « À la hache ou avec la hache ? Représentation mentale, expérience située et donation du référent », *Langue française*, 91, p. 7-23.
- Cadiot, Pierre (1997a). « Sur l'indexicalité des noms », dans Dubois D., éd., *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*, Paris, Éditions Kimé, p. 243-269.
- Cadiot, Pierre (1997b). *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin, 281 p.
- Cadiot, Pierre (2002). « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites 'spatiales' », *Travaux de linguistique*, 44, p. 9-24.
- Cadiot, Pierre et Lebas, Franck (2003). « Présentation au numéro *La constitution extrinsèque du référent* », *Langages*, 150, p. 3-8.
- Cadiot, Pierre et Nemo, François (1997a). « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue française*, 113, p. 24-34.
- Cadiot, Pierre et Nemo, François (1997b). « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of French Language Studies*, 7 (2), p. 127-146.
- Calabrese, Laura et Rosier, Laurence (2004). « Conflit d'intérêts et crise discursive : la canicule de l'été 2003 », *Réseaux*, 100, Mons (Belgique), Université de Mons-Hainaut, p. 33-44.
- Caussat, Pierre (1998). « La référence en procès », *Sémiotiques*, 15, p. 167-183.
- Charaudeau, Patrick (1995). « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages*, 117, p. 96-111.
- Charaudeau, Patrick (2005). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 250 p.
- Charaudeau, Patrick, Lochard, Guy, Soulages, Jean-Claude, Fernandez, Manuel et Croll, Anne (2001). *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles, De Boeck, 156 p.
- Charle, Christophe (2004). *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 401 p.
- Charolles, Michel (1990). « L'anaphore associative. Problèmes de délimitation », *Verbum*, XIII-3, p. 119-148.
- Charolles, Michel (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys, 258 p.
- Chautard, Sophie (2004). *Guerres et conflits du XX^e siècle*, Paris, Librio, 95 p.
- Choi-Jonin, Injoo (1995). « La préposition avec : opérateur de (dé)composition », *Scolia*, 5, p. 109-130.

- Choi-Jonin, Injoo (2002). « Comment définir la préposition *avec* ? », *Scolia*, 15, p. 7-20.
- Cislaru, Georgeta (2003). « Le nom de pays dialogique dans la construction de l'événement médiatique », dans Cassanas A., Demange A., Laurent B. et Lecler A., éd., *Dialogisme et nomination*, Montpellier, Publications de l'université Montpellier 3, p. 113-127.
- Cislaru, Georgeta (2005). *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, thèse pour le doctorat de sciences du langage, Paris, Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 2 volumes, 701 p.
- Collet, André (1998). *Les guerres locales au XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 125 p.
- Collinot, André (2001). « Dénomination d'un objet social dans un discours encyclopédique. Le cas de FAMILLE dans le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e* (Pierre Larousse) », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 73-91.
- Collinot, André (2005). « Le 'signalement d'enfant en danger'. Une problématique de l'événement », *Linx*, p. 63-72.
- Collinot, André et Mazière, Francine (1997). *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 226 p.
- Constantin de Chanay, Hugues (1993). « Sens lexical et argumentation : des CNS aux topoi », dans Plantin C., éd., *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Editions Kimé, p. 290-300.
- Constantin de Chanay, Hugues et Rémi-Giraud, Sylvianne (2003). « De la polysémie collective à la polysémie individuelle : le cas du verbe *crier* », dans Rémi-Giraud S. et Panier L., éd., *La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 97-130.
- Corblin, Francis (1995). *Les formes de reprise dans le discours. Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 246 p.
- Coser, Lewis Alfred (1982). *Les fonctions du conflit social*, Paris, Presses Universitaires de France, 184 p.
- Coseriu, Eugenio (1975). « Vers une typologie des champs lexicaux », *Cahiers de lexicologie*, 27, p. 30-51.
- Courtine, Jean-Jacques (1981). « Analyse du discours politique », *Langages*, 62.
- Cruse, D. Alan (1986). *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 310 p.
- Cruse, D. Alan (1996). « La signification des noms propres de pays en anglais », dans Rémi-Giraud S. et Rétat P., éd., *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 93-102.
- Cruse, D. Alan (2000). « Aspects of the Micro-structure of Word Meanings », dans Ravin Y. et Leacock C., éd., *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches*, Oxford, Oxford University Press, p. 30-51.
- Culioli, Antoine (1990/2000). « Sur le concept de notion », dans Culioli A., éd., *Pour une linguistique de l'énonciation*, volume 1, Paris, Ophrys, p. 47-65.
- Cusin-Berche, Fabienne (1997). « Sens et contre sens : du cotexte au contexte », *Revue de sémantique et pragmatique*, 1, p. 135-146.
- Cusin-Berche, Fabienne (1998). *Le management par les mots. Étude sociolinguistique de la néologie*, Paris, L'Harmattan, 218 p.
- Cusin-Berche, Fabienne (1999). « Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique », *Langages*, 136, p. 5-26.
- Dabeziés, Pierre (1991). « Sur la polémologie », dans Hermant D. et Bigo D., éd., *Approches polémologiques. Conflits et violence politique dans le monde au tournant des années 1990*, Paris, Fondation pour les Études de Défense Nationale, p. 13-29.
- David, Charles-Philippe (2000). *La guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris, Presses de Sciences Po, 525 p.

- Davidson, Donald (1993). *Actions et événements*, Paris, Presses universitaires de France (1ère édition en anglais 1980), 383 p.
- de Saussure, Ferdinand (1916/1984). *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 504 p.
- Delporte, Christian (1999). *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance d'une profession*, Paris, Seuil, 438 p.
- Dendale, Patrick et Coltier, Danielle (2003). « Point de vue et évidentialité », *Cahiers de praxématique*, 41, p. 105-130.
- Dubois, Jean (1962). *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 460 p.
- Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 237 p.
- Dumont, Jean-François (2004). « De la guerre du Golfe au 11 septembre », dans Lits M., éd., *Du 11 septembre à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, Bruxelles, De Boeck, p. 26-33.
- Fall, Khadiyatoulah et Bétoté, Akwa Doumbé (2002). *Énonciation et forme du sens : identité lexicale et variations sémantiques des mots 'manger', 'aimer' et 'raison'*, Saint-Nicolas (Québec) et Limoges, Presses de l'Université Laval et Presses universitaires de Limoges, 150 p.
- Fiala, Pierre et Ebel, Marianne (1983). *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980) : discours institutionnels et langage quotidien ; la médiatisation des conflits*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 431 p.
- Flaux, Nelly et Van de Velde, Danièle (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys, 119 p.
- Foucault, Michel (1971). *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 82 p.
- Franckel, Jean-Jacques (1998). « Référence, référenciation et valeurs référentielles », *Sémiotiques*, 15, p. 61-84.
- Franckel, Jean-Jacques et Paillard, Denis (1998). « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, 129, p. 52-63.
- Freund, Julien (1983). *Sociologie du conflit*, Paris, Presses Universitaires de France, 380 p.
- Fuchs, Catherine (1981). « Les problématiques énonciatives : esquisse d'une présentation historique et critique », *DRLAV*, 25, p. 35-60.
- Galatanu, Stefana-Olga (2006). « La dimension axiologique de la dénomination », dans Riegel M., Schnedecker C., Swiggers P. et Tamba I., éd., *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^e anniversaire*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 499-510.
- Garcin-Marrou, Isabelle (1996). « L'événement dans l'information sur l'Irlande du Nord », *Réseaux*, 76, Paris, CNET, p. 45-56.
- Gardès-Madray, Françoise et Bres, Jacques (1986). *Parole ouvrière. Autour de Ladrecht*, Paris, Messidor/Editions sociales, 307 p.
- Gardin, Bernard (1980). « Discours patronal et discours syndical sur la grève », dans Gardin B., Baggioni D. et Guespin L., éd., *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 15-58.
- Gardin, Bernard et Richard-Zappella, Jeannine (1993). « De l'usage politique du discours rapporté », dans Moirand S., Bouacha A., Beacco J.-C. et Collinot A., éd., *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, p. 45-56.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle (1994). *Grammaire du nom propre*, Paris, Presses Universitaires de France, 252 p.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle (2001). *L'individu pluriel*, Paris, CNRS Éditions, 170 p.
- Gauthier, Gilles (2004). « Journalisme et réalité : l'argument constructiviste », *Communication et langages*, 139, p. 17-25.
- Girard, René (2004). « Le christianisme est-il une science humaine ? », *Sciences humaines*, 152, p. 50-53.
- Greimas, Algirdas Julien (1966). *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 256 p.

- Grize, Jean-Blaise (1996). *Logique naturelle et communications*, Paris, Presses Universitaires de France, 161 p.
- Grize, Jean-Blaise (1997). *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 153 p.
- Grize, Jean-Blaise (2004). « Le point de vue de la logique naturelle », dans Doury M. et Moirand S., éd., *L'argumentation aujourd'hui*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 35-43.
- Gross, Gaston (1996). « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages*, 121, p. 54-72.
- Guilhaumou, Jacques (1986). « La mort de Marat à Paris (13-16 juillet 1793) », dans Bonnet J.-C., éd., *La mort de Marat*, Paris, Flammarion, p. 39-80.
- Guilhaumou, Jacques (1987). « Énoncés et récits sur la mort de Marat (juillet 1793). La matérialité de la langue dans la description de l'archive », *Lexique*, 5, p. 229-252.
- Guilhaumou, Jacques, Maldidier, Denise et Robin, Régine (1994). *Discours et archive*, Liège, Mardaga, 209 p.
- Guimier, Claude (1993). « L'établissement d'un corpus de circonstants », dans Guimier C., éd., *1001 circonstants*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 11-46.
- Habert, Benoît, Nazarenko, Adeline et Salem, André (1997). *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin, 229 p.
- Handwerker, Brigitte (1984). *Les mots de la guerre et la guerre des mots. Sémantique comparée des vocabulaires militaires contemporains allemands et français*, Bern, Peter Lang, 137 p.
- Haroche, Claudine, Henry, Paul et Pêcheux, Michel (1971). « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, 24, p. 93-106.
- Hassner, Pierre (2005). « La guerre et le droit. 1914-2004 (propos recueillis par Eric Thiers et Olivier Cosson) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 23, p. 9-22.
- Hermet, Guy, Badie, Bertrand, Birnbaum, Pierre et Braud, Philippe, éd. (1994). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin.
- Hetzl, Anne-Marie, Lefèvre, Josette, Mouriaux, René et Tournier, Maurice (1998). *Le syndicalisme à mots découverts. Dictionnaire des fréquences (1971-1990)*, Paris, Editions Syllepse, 348 p.
- Honeste, Marie-Luce (1999). « Un mode de classification sémantique : la polysémie », *Faits de langue*, 14, p. 27-36.
- Hug, Marc (2006). « Ces noms qui attirent les démonstratifs, ou vice-versa », dans Riegel M., Schnedecker C., Swiggers P. et Tamba I., éd., *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60e anniversaire*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 531-540.
- Huteau, Michel (1991). « Organisation catégorielle des objets sociaux. Portée et limites des conceptualisations de É. Rosch », dans Dubois D., éd., *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris, Éditions du CNRS, p. 71-88.
- Jonasson, Kerstin (1994). *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 256 p.
- Juès, Jean-Paul (1998). *La grève en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 121 p.
- Kaufman, Laurence (1999). « Les faits sociaux sont-ils des choses ? », *Critique*, 630, Paris, Les éditions de Minit, p. 890-911.
- Kaufman, Laurence (2002a). « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage et société*, 100, p. 49-79.
- Kaufman, Laurence (2002b). « La prédication 'nostrologique'. Quelques réflexions sur la nature du politique », *Revue européenne des sciences sociales*, 124, p. 283-308.
- Kayser, Daniel (1987). « Une sémantique qui n'a pas de sens », *Langages*, 87, p. 33-45.

- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1996). « Texte et contexte », *Scolia*, 6, p. 39-60.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1999). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 4ème édition, 263 p.
- Kleiber (1981). *Problèmes de référence, descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 538 p.
- Kleiber, Georges (1984). « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, p. 77-94.
- Kleiber, Georges (1991). « Anaphore-deixis : où en sommes nous ? », *L'information grammaticale*, 51, p. 3-18.
- Kleiber, Georges (1992). « Mais qui donc est sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? », *Travaux de linguistique et de philologie*, 30, p. 107-124.
- Kleiber, Georges (1997). « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, 127, p. 9-37.
- Kleiber, Georges (1999). *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 220 p.
- Kleiber, Georges (2001). « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 21-41.
- Kleiber, Georges et Riegel, Martin (1989). « Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens », *Linguisticae Investigationes*, 13, p. 405-417.
- Kleiber, Georges et Tamba, Irène (1990). « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie », *Langages*, 98, p. 7-32.
- Koren, Roselyne (2006). « La responsabilité des Uns dans le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative », *Semen*, 22, en ligne : <http://semen.revues.org/document2820.html> (consulté le 26 juillet 2007), 15 p.
- Krieg, Alice (2000a). « La dénomination comme engagement. Débats dans l'espace public sur le nom des camps découverts en Bosnie », *Langage et société*, 93, p. 33-69.
- Krieg, Alice (2000b). *Émergence et emplois de la formule "purification ethnique" dans la presse française (1980-1994). Une analyse de discours*, thèse de doctorat en sciences du langage, Paris, Université Paris 13, 3 volumes, 840 p.
- Krieg-Planque, Alice (2003). *"Purification ethnique". Une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 515 p.
- Krieg-Planque, Alice (2006). « 'Formules' et 'lieux discursifs' : propositions pour l'analyse du discours politique », *Semen*, 21, p. 19-47.
- Lagneau, Eric (2005). « Comment étudier la médiatisation des conflits ? », dans Denis J.-M., éd., *Le conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, Paris, La Dispute, p. 59-95.
- Lammel, Annamária (1997). « Mots, catégories conceptuelles, processus de catégorisation », dans Dubois D., éd., *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*, Paris, Kimé, p. 129-145.
- Le Goffic, Pierre (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 587 p.
- Lecolle, Michèle (2006). « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques*, 129-130, p. 107-121.
- Legallois, Dominique et Kwon, Song-Nim (2005). « Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence », *Cahiers du Crisco*, en ligne: <http://elsap1.unicaen.fr/cahiers/cahier18.pdf> (consulté le 04 septembre 2006), 18 p.
- Leroy, Sarah, éd. (2005). *Noms propres : la modification*, *Langue française*, 146, Paris, Larousse.
- Lévêque, Sandrine (1996). *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 234 p.
- Lits, Marc, éd. (2004). *Du 11 septembre à la riposte. Les débuts d'une nouvelle guerre médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 147 p.

- Lomholt, Jørgen (1991). « La Concurrence entre *de* et *en*, *à*, *dans* employés dans le groupe subst. + prép. + nom géographique en français contemporain », *Études romanes de l'université de Copenhague*, 32, p. 1-130.
- Lugrin, Gilles (2001). « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen*, 13, p. 65-96.
- Lundquist, Lita (1980/1994). *La cohérence textuelle*, Frederiksberg, Samfundslitteratur, 247 p.
- Lyons, John (1980). *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 495 p.
- Maingueneau, Dominique (1983a). « 'Discours abstraits' et conditions de production », *DRLAV*, 28, p. 63-78.
- Maingueneau, Dominique (1983b). *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L'Âge d'homme, 206 p.
- Maingueneau, Dominique (1984). *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga, 209 p.
- Maingueneau, Dominique (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 268 p.
- Malidier, Denise (1990). *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*, Paris, Éditions des cendres, 332 p.
- Malidier, Denise (1993). « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen*, 8, p. 107-119.
- Marcellesi, Jean-Baptiste (1969). « Socialisme : monosémie et polysémie », *Langue française*, 4, p. 108-119.
- Martin, Robert (1983). *Pour une logique du sens*, Paris, Presses universitaires de France, 319 p.
- Mathien, Michel (2001). « L'information dans la guerre. Spécificités communicationnelles, risques, perspectives », dans Mathien M., éd., *L'information dans les conflits armés*, Paris, L'Harmattan, p. 21-60.
- Mayaffre, Damon (2004). « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes *versus* bourgeois durant l'entre-deux-guerres », *Texte !*, en ligne: http://www.revue-texte.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html (consulté le 08/04/2005), 13 p.
- Mazière, Francine (2005). *L'analyse du discours*, Paris, Presses Universitaires de France, 125 p.
- Menger, Pierre-Michel (2005). *Les intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 275 p.
- Mercier, Arnaud (2006). « Le rejet du Traité constitutionnel européen et ses lectures nationales », *Hermès*, 46, p. 131-134.
- Merrill, John C. (2000). « Les quotidiens de référence dans le monde », *Cahiers du journalisme*, 7, p. 10-14.
- Miéville, Denis (1984). « Logique naturelle et méréologie », dans Grize J.-B., éd., *Sémiologie du raisonnement*, Berne, Peter Lang, p. 211-239.
- Mironesco, Christine (1982). *La logique du conflit. Théories et mythes de la sociologie politique contemporaine*, Lausanne, Éditions Pierre-Marcel Favre, 185 p.
- Moirand, Sophie (1988). *Une histoire de discours...* Paris, Hachette, 717 p.
- Moirand, Sophie (1999a). « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique*, 33, p. 145-184.
- Moirand, Sophie (1999b). « Éléments de théorisation d'une linguistique du discours : l'exemple du discours sur les sciences dans les médias », *Modèles linguistiques*, XX-2, p. 5-21.
- Moirand, Sophie (2000). « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *Les carnets du Cediscor*, 6, p. 45-62.
- Moirand, Sophie (2001). « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen*, 13, p. 97-117.

- Moirand, Sophie (2003). « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive », dans Härmä J., éd., *Le langage des médias : discours éphémères ?*, Paris, L'Harmattan, p. 83-111.
- Moirand, Sophie (2004). « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Tranel*, 40, p. 71-92.
- Moirand, Sophie (2005). « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, 43, p. 189-220.
- Moirand, Sophie (2006a). « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », *Semen*, 22, disponible à l'adresse suivante : <http://semen.revues.org/document2798.html> (consulté le 16/09/ 2007), p. 45-59.
- Moirand, Sophie (2006b). « Entre discours et mémoire : le dialogisme à l'épreuve de la presse ordinaire », *Tranel*, 44, p. 39-55.
- Moirand, Sophie (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 179 p.
- Moirand, Sophie (à paraître). « Discours sur la science et positionnements idéologiques », communication sur invitation au colloque *De l'analyse du discours à celle de l'idéologie : les formations discursives*, organisé par l'UMR 5475, université de Montpellier 3 (2002), en cours de traduction pour une parution dans un ouvrage collectif au Brésil.
- Mondada, Lorenza (1994). *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir : approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne, 649 p.
- Mondada, Lorenza et Dubois, Danièle (1995). « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation », *Tranel*, 23, p. 273-302.
- Mortureux, Marie-Françoise (1993). « Paradigmes désignationnels », *Semen*, 8, p. 123-141.
- Mortureux, Marie-Françoise (2001). *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, 191 p.
- Neveu, Érik (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 116 p.
- Neveu, Érik (1999). « L'approche constructiviste des problèmes publics. Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communications*, 22, p. 41-57.
- Neveu, Érik et Quéré, Louis (1996). « Présentation au numéro *Le temps de l'événement* », *Réseaux*, 75, Paris, CNET, p. 7-19.
- Niklas-Salminen, Aino (1997). *La lexicologie*, Paris, Armand Colin, 177 p.
- Nora, Pierre (1974). « Le retour de l'événement », dans Le Goff J. et Nora P., éd., *Faire de l'histoire : Nouveaux problèmes*, volume 1, Paris, Gallimard, p. 210-228.
- Nyckees, Vincent (1998). *La sémantique*, Paris, Belin, 361 p.
- Palmer, Michael (2001). « L'Apothéose Now ou le discours de Reuters lors de l'intervention de l'OTAN », dans Mathien M., éd., *L'information dans les conflits armés*, Paris, L'Harmattan, p. 213-226.
- Palmer, Michael (2003). *Quels mots pour le dire ? Correspondants de guerre, journalistes et historiens face aux conflits yougoslaves*, Paris, L'Harmattan, 232 p.
- Palmer, Michael (2006). « Nommer les nouvelles du monde », *Hermès*, 46, p. 47-56.
- Paveau, Marie-Anne (2006). *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 250 p.
- Paveau, Marie-Anne et Rosier, Laurence (2005). « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique », en ligne : <http://www.johannes->

- angermueller.de/deutsch/ADFA/paveaurosier.pdf (consulté le 04/04/2007), 13 p.
- Pêcheux, Michel (1975a). *Les vérités de la Palice*, Paris, François Maspero, 278 p.
- Pêcheux, Michel (1975b). « Présentation au numéro *Analyse du discours, langue et idéologies* », *Langages*, 37, p. 3-6.
- Pêcheux, Michel et Fuchs, Catherine (1975). « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, 37, p. 7-80.
- Pergnier, Maurice (2002). *Mots en guerre. Discours médiatique et conflits balkaniques*, Lausanne, L'Age d'Homme, 164 p.
- Peroz, Pierre (2002). « La préposition *contre* à partir de la valeur 'd'échange'. Variation sémantique et régularité des opérations linguistiques », *Scolia*, 15, p. 107-122.
- Perret, Michèle (1995). « Histoire, nomination, référence », *Linx*, 32, p. 173-188.
- Perret, Michèle (2003). « Construction du référent : Les personnages du fait divers », dans Härmä J., éd., *Le langage des médias : discours éphémères ?*, Paris, L'Harmattan, p. 113-122.
- Petiot, Geneviève (1982). « Autogestion : discours politique et vulgarisation », *Langue française*, 53, p. 92-108.
- Petiot, Geneviève (1995). « *Voile, tchador ou foulard ?* Problèmes de dénomination dans les discours des médias », *Les carnets du Cediscor*, 3, p. 43-62.
- Petiot, Geneviève (2003). « De l'hétérogénéité sémiotique et discursive des articles de presse à leur mise en feuilleton, moyen et lieu de leur sens », dans Härmä J., éd., *Le langage des médias : discours éphémères ?*, Paris, L'Harmattan, p. 123-161.
- Petiot, Geneviève et Reboul-Touré, Sandrine (2005). « Apprentissage et enseignement du lexique : pour une didactique mettant en oeuvre les discours et la langue », dans Grossmann F., Paveau M.-A. et Petit G., eds., *Didactique du lexique : langue, cognition, discours*, Grenoble, ELLUG (Éditions littéraires et linguistiques d'université de Grenoble), p. 215-224.
- Petit, Gérard (1995). « La désignation de 'timbre-poste' », *Les carnets du Cediscor*, 3, p. 27-42.
- Philo, Greg et Berry, Mike (2004). *Bad News from Israël*, Londres, Pluto, 315 p.
- Picoche, Jacqueline (1986). *Structures sémantiques du lexique français*, Nathan, 143 p.
- Picoche, Jacqueline (1992). *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan, 1^{ère} édition 1977, 191 p.
- Piguet, Marie-France (1997). « La formation de la lexie *lutte de(s) classes* », dans Fiala P., Lafon P. et Piguet M.-F., eds., *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, Paris, Inalf / Klincksieck, p. 307-319.
- Plantin, Christian (2003). « Des polémistes aux polémiqueurs », dans Declercq G., Murat M. et Dangel J., eds., *La parole polémique*, Paris, Honoré Champion, p. 377-408.
- Pottier, Bernard (1965). « La définition sémantique dans les dictionnaires », *Travaux de linguistique et de littérature*, III-1, p. 32-39.
- Pottier, Bernard (1992). *Sémantique générale*, Paris, Presses Universitaires de France, 227 p.
- Quéré, Louis (1994). « L'événement 'sous une description' : contraintes sémantiques, croyances stéréotypiques et 'natural facts of life as a morality' », *Protée. Théories et pratiques sémiotiques*, 22-2, Université de Québec, Chicoutimi, p. 14-28.
- Rabatel, Alain (1998). *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 202 p.
- Rabatel, Alain (2003). « Présentation au numéro *Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation : état de l'art et perspectives* », *Cahiers de praxématique*, 41, p. 7-24.

- Rastier, François (1987). *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, 284 p.
- Rastier, François (1991). « Catégorisation, typicalité et lexicologie », dans Dubois D., éd., *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris, Editions du CNRS, p. 259-277.
- Rastier, François et Pincemin, Bénédicte (1999). « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique*, 33, p. 83-111.
- Raynaud, Philippe et Rials, Stéphane, éd. (1996). *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 800 p.
- Reboul-Touré, Sandrine (2000). « Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite: diffusion de termes spécialisés et discours plurilogal », *Les carnets du Cediscor*, 6, p. 99-111.
- Reichler-Beguelin, Marie-José (1988). « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, 57, p. 15-43.
- Reichler-Beguelin, Marie-José (1995). « Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives », *Pratiques*, 85, p. 53-87.
- Reichler-Beguelin, Marie-José (1997). « Anaphores pronominales en contexte d'hétérogénéité énonciative : effet d'(in)cohérence », dans De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L. et Veters C., éd., *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Atlanta, p. 31-54.
- Rémi-Giraud, Sylvianne (1996a). « Le micro-champ lexical français *peuple, nation, état, pays, patrie* », dans Rémi-Giraud S. et Rétat P., éd., *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 19-39.
- Rémi-Giraud, Sylvianne (1996b). « Pour une approche notionnelle de la nominalisation », dans Flaux N., Glatigny M. et Samain D., éd., *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, p. 105-116.
- Ricoeur, Paul (1983). *Temps et récit. L'intrigue et le récit historique*, volume 1, Paris, Seuil, 404 p.
- Ricoeur, Paul (1991). « Événement et sens », *Raisons pratiques*, 2, p. 41-56.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 630 p.
- Rosier, Laurence (1999). *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 325 p.
- Rosier, Laurence et Ernotte, Philippe (2000). « La guerre civile des mots. Jalons pour une étude des processus de dénomination identitaire à Bruxelles », dans Akin S., éd., *Noms et renoms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Mont-Saint-Aignan, Université de Rouen, p. 93-122.
- Rouveret, Alain (1998). « Points de vue sur le verbe *être* », dans Rouveret A., éd., *Être et avoir. Syntaxe, sémantique, typologie*, Saint Denis, Presses universitaires de Vincennes, p. 11-65.
- Schapira, Charlotte (2002). « Préposition et conjonction ? Le cas de *avec* », *Travaux de linguistique*, 44, p. 89-99.
- Schneedecker, Catherine (1990). « Le discours rapporté a-t-il des incidences sur les chaînes de référence ? Quelques observations », *Verbum*, XIII-3, p. 165-190.
- Schneedecker, Catherine (2000). « Le nom propre modifié par *autre* ou Comment 'une Micheline peut en cacher une autre' », *Lexique*, 15, p. 77-92.
- Searle, John Ronald (1998). *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard, 303 p.
- Sériot, Patrick (1986). « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages*, 81, p. 11-41.
- Siblot, Paul (1989). « Inscription des luttes sociales dans les praxèmes en nomination individuelle », *Langages*, 93, p. 64-83.
- Siblot, Paul (1990). « Une linguistique qui n'a plus peur du réel », *Cahiers de praxématique*, 15, p. 57-76.

- Siblot, Paul (1993). « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive : La casbah des textes français », dans Plantin C., éd., *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Éditions Kimé, p. 342-354.
- Siblot, Paul (1995). « Noms et images de marque : de la construction du sens dans les noms propres », dans Noailly M., éd., *Nom propre et nomination*, Toulouse, Klincksieck, p. 147-160.
- Siblot, Paul (1996). « Un nom, cela explique bien des choses », *Modèles linguistiques*, 17, p. 125-139.
- Siblot, Paul (1997). « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, 127, p. 38-55.
- Siblot, Paul (1998). « Signifiante du praxème nominal », *L'information grammaticale*, 77, p. 24-27.
- Siblot, Paul (2000). « Appeler les choses par leur nom. Problématiques du nom, de la nomination et des renominations », dans Akin S., éd., *Noms et renoms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, p. 13-31.
- Siblot, Paul (2001). « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 189-214.
- Sitri, Frédérique (2003). *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 224 p.
- Slakta, D. (1971). « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : pour une analyse d'un texte politique (cahiers de doléances) », *Langages*, 23, p. 87-134.
- Sur, Serge (2005). « Quelle légalité pour le conflit armé en droit international ? », *Cités*, 24, p. 103-116.
- Tamba, Irène (1994). « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues*, 7, p. 64-85.
- Tamba-Mecz, Irène (1988). *La sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France, 126 p.
- Thuderoz, Christian (2000). *Négociations. Essai de sociologie du lien social*, Paris, Presses Universitaires de France, 281 p.
- Todorov, Tzvetan (1981). *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, Paris, Seuil, 316 p.
- Touratier, Christian (2000). *La sémantique*, Paris, Armand Colin, 188 p.
- Tournier, Maurice (1993). *Des mots sur la grève. Propos d'étymologie sociale*, volume 1, Paris, Klincksieck, 291 p.
- Tournier, Maurice (1996). « Français à l'extrême-droite, un mot habité », dans Rémi-Giraud S. et Rézat P., éd., *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 313.
- Tournier, Maurice (2002). *Des sources du sens. Propos d'étymologie sociale*, volume 3, Lyon, ENS Éditions, 300 p.
- Traverso, Véronique (1996). *La conversation familière*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 254 p.
- Tuchman, Gaye (1978). *Making News. A study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press, 244 p.
- Tuomarla, Ulla (1999). *La citation, mode d'emploi*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, 258 p.
- van de Velde, Danièle (2006). *Grammaire des événements*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 215 p.
- Vandeloise, Claude (1986). *L'espace en français*, Paris, Seuil, 243 p.
- Veniard, Marie (2003). « Guerre dans le discours de presse sur les conflits armés : orientation argumentative et marque de point de vue », *Actes des Rencontres de l'école doctorale Langage et Langues (ED 268)*, publié sur le site de l'école doctorale http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/ED/activites/RJC2003_actes/, université Paris 3-Sorbonne Nouvelle, Paris, 4 p.

- Veniard, Marie (2004). « Les désignations du conflit du Golfe dans la presse : un miroir du conflit sur le terrain ? », dans Cassanas A., Demange A., Laurent B. et Lecler A., édts., *Dialogisme et nomination*, Montpellier, Publications de l'université Montpellier 3, p. 99-111.
- Veniard, Marie (à paraître en 2007). « Les dénominations propres de guerre entre stabilité formelle et dynamique référentielle », Actes du colloque AFLS "La variation en diachronie et en synchronie" (Chambéry, 2-4 septembre 2005).
- Veniard, Marie (à paraître en 2008). « La dénomination propre *la guerre d'Afghanistan* en discours : une interaction entre sens et référence », *Les carnets du Cediscor*, numéro en préparation.
- Véron, Eliseo (1981). *Construire l'événement*, Paris, Minuit, 176 p.
- Vet, Co (1995). « Représentation et énonciation : le modèle stratifié de l'énoncé en Grammaire Fonctionnelle », *L'information grammaticale*, 67, p. 21-27.
- Vogüe (de), Sarah (1992). « Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration », *Linx*, 26, p. 77-108.
- Wierzbicka, Anna (1985). *Lexicography and conceptual analysis*, Ann Arbor, Karoma Publishers, 368 p.
- Wieviorka, Michel (2004). *La violence*, Paris, Balland, 318 p.
- Wright, Sue (1998). *Language and conflict : a neglected relationship*, Clevedon, Multilingual Matters, 65 p.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	5
AVERTISSEMENT.....	11
LISTE DES ABRÉVIATIONS	13
AVANT PROPOS	15
PARTIE 1. CADRAGE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	23
Chapitre 1 Nommer un événement	25
1.1. Qu'est-ce qu'un événement ?	26
1.1.1. Les événements sont des entités situées	26
1.1.1.1. L'événement en tant que classe d'objet	26
1.1.1.2. L'événement, entre faits et sens	28
1.1.1.3. L'événement en l'histoire	30
1.1.1.4. Événement et médias	31
1.1.2. Les conflits : des objets sociaux	35
1.1.2.1. Définition	35
1.1.2.2. Le paradoxe des objets sociaux	37
1.1.2.3. Les objets sociaux et le langage	37
1.1.3. L'événement « sous une description »	40
1.1.4. Nommer l'événement en discours	42
1.2. Quel cadre pour l'événement comme objet langagier ?	43
1.2.1. L'homme, le langage et le monde	44
1.2.1.1. L'énonciation chez Benveniste	44
1.2.1.2. Les adaptations proposées	45
1.2.2. Énonciation et référence	48
1.2.3. Sens et référence en évolution	50
1.2.4. Nomination et énonciation	53
1.3. Une approche discursive de l'événement	55
1.3.1. L'analyse du discours	55
1.3.1.1. Définir le discours	56

1.3.1.2. La matérialité de la langue	57
1.3.1.3. La place accordée aux discours autres	58
1.3.2. L'événement en analyse du discours	60
1.4. Travailler sur un ensemble de mots : méthode	64
1.4.1. Travailler sur le nom : dénomination et nomination	64
1.4.2. Travailler sur les mots en discours	68
1.4.2.1. Résultats préliminaires	68
1.4.2.2. Différentes approches des mots en discours	69
1.4.3. L'opération de nomination	72
1.4.3.1. Le paradigme désignationnel	73
1.4.3.2. Le champ associatif	76
Chapitre 2 Choix et recueil des données.....	83
2.1. Un dispositif comparatif	83
2.1.1. Travailler sur deux titres de la presse quotidienne	83
2.1.2. Comparer un conflit militaire et un conflit social	85
2.1.2.1. La guerre en Afghanistan	86
2.1.3. Le conflit des intermittents	87
2.2. Description sociologique des deux conflits	89
2.2.1. Définition de la notion de conflit	89
2.2.2. Le conflit : dysfonctionnement ou fonctionnement normal de la société ?	90
2.2.3. Le conflit militaire	92
2.2.4. Le conflit social	94
2.3. Des événements avec un impact médiatique différent	96
2.4. Élaboration du corpus	99
2.4.1. Critères généraux de constitution d'un corpus	100
2.4.2. Critères spécifiques de constitution du corpus : les différentes facettes du corpus	101
2.4.3. Constitution empirique du corpus	103
2.4.3.1. La guerre en Afghanistan	105
2.4.3.2. Le conflit des intermittents	106
2.4.4. Balisage du corpus	109
2.4.5. Sélection des mots du champ associatif	111
Chapitre 3 Cadrage sémantique.....	117
3.1. Les approches référentielles et descriptives du sens	117
3.1.1. Le paradigme différentiel	118
3.1.1.1. Orientation des recherches dans le paradigme différentiel	118
3.1.1.2. Critiques et héritage de la sémantique structurale	118
3.1.2. La sémantique référentielle	121

3.1.3. Bilan sur les approches descriptives	123
3.1.3.1. Sémantique descriptive et type de noms	123
3.2. Sémantique et rapport au référent	124
3.2.1. Sens et fonction de l'objet	125
3.2.2. Sens et accès à l'objet	126
3.2.3. Unir approche descriptive et approche procédurale	130
3.2.4. La sémantique praxématique	131
3.3. La sémantique discursive	133
3.3.1. Les ambiguïtés de l'expression « sémantique discursive »	133
3.3.2. Articulation de l'intradiscours et de l'interdiscours	135
3.3.3. Sémantique et cotexte	136
PARTIE 2. LES MOTS DU CONFLIT DANS L'INTRADISOURS.....	143
Chapitre 4 Un objet de discours médiatique.....	145
4.1. Approche globale de l'objet de discours médiatique	145
4.1.1. La notion d'objet de discours	145
4.1.1.1. L'objet de discours dans la logique naturelle	146
4.1.1.2. L'objet de discours dans le débat argumentatif	148
4.1.2. L'objet de discours dans la presse écrite	150
4.1.3. Le niveau sémiotique	150
4.1.3.1. Corpus Afghanistan	151
4.1.3.2. Corpus Intermittents	152
4.1.4. Ventilation chronologique des mots	154
4.1.4.1. Corpus Intermittents	155
4.1.4.2. Corpus Afghanistan	155
4.2. Préalables au repérage de l'objet de discours par les reprises	157
4.2.1. Modes multiples de construction de la référence	157
4.2.2. Coréférence et anaphore	159
4.2.2.1. La coréférence	159
4.2.2.2. L'anaphore	160
4.2.3. La spécificité du discours médiatique	162
4.2.3.1. Les expressions référentielles entre anaphore et déixis	162
4.2.4. Les indices de la coréférence	165
4.3. Analyse des anaphores démonstratives	167
4.3.1. Justification du choix des syntagmes démonstratifs	167
4.3.2. Fréquence du démonstratif selon les mots	168
4.3.3. Les anaphores démonstratives dans le corpus Afghanistan	170
4.3.4. Les anaphores démonstratives dans le corpus Intermittents	179
4.4. Reprises et discours rapporté : un objet de discours dialogique	187
4.4.1. Les reprises par les syntagmes démonstratifs à travers le discours autre	188

4.4.1.1. Les reprises avec le syntagme <i>ce dossier</i> selon les formes de discours rapporté	188
4.4.1.2. Extraits concernant les autres mots	192
4.4.1.3. Sur l'autonymie du discours direct	195
4.4.2. La construction d'un objet de discours dialogique	196
4.4.2.1. Approche globale	197
4.4.2.2. Dialogisme intertextuel plurilogal	200
4.4.3. Dialogisme intertextuel et aspectualisation de l'objet de discours	201
Chapitre 5 Les rapports à l'objet, entre cotexte et sens.....	207
5.1. Principes et visées de l'analyse sémantique	207
5.1.1. Projet sémantique	208
5.1.2. Méthode	210
5.2. Les discours lexicographiques	212
5.2.1. Le mot <i>conflit</i> dans les dictionnaires	214
5.2.2. Le mot <i>crise</i> dans les dictionnaires	217
5.2.3. Le mot <i>guerre</i> dans les dictionnaires	222
5.2.4. Le mot <i>dossier</i> dans les dictionnaires	225
5.3. Approche globale des cooccurrents des mots du conflit	229
5.3.1. Repères méthodologiques	229
5.3.2. Corpus Afghanistan	230
5.3.3. Corpus Intermittents	234
5.4. Analyse distributionnelle	237
5.4.1. Approche syntaxique globale	238
5.4.1.1. Principes de l'analyse	238
5.4.1.2. Résultats	240
5.4.2. Cotexte droit	244
5.4.2.1. Principes méthodologiques	244
5.4.2.2. Détail des résultats	245
5.4.3. Cotexte gauche	253
5.4.3.1. La guerre en Afghanistan	253
5.4.3.2. Le conflit des intermittents	257
5.5. Différents niveaux d'interaction entre cotexte et sens	263
5.5.1. <i>Dossier</i> : actualisation d'une acception établie	264
5.5.2. <i>Guerre</i> , <i>crise</i> et <i>conflit</i> : facettes et perception de l'objet	266
5.5.2.1. Sens et polysémie	267
5.5.2.2. La notion de facette : définition, discussion et adaptations	268
5.5.2.3. Les facettes du mot <i>guerre</i>	272
5.5.2.4. Les facettes ad hoc de <i>crise</i> et <i>conflit</i>	277
5.5.3. <i>Crise</i> : émergence d'un rapport constitutif du sens	279

5.5.4. Élaboration d'un système d'oppositions sémantiques pour les mots d'événement	281
Chapitre 6 La relation d'opposition.....	285
6.1. La relation d'opposition au niveau sémiotique	285
6.1.1. La guerre en Afghanistan	286
6.1.2. Le conflit des intermittents	289
6.1.2.1. L'hyperstructure, les angles, les domaines scéniques	289
6.1.2.2. Analyse des titres	290
6.2. Préposition et point de vue	293
6.2.1. La notion de point de vue	293
6.2.1.1. La linguistique praxématique	294
6.2.1.2. L'argumentation dans la langue et la narratologie	294
6.2.1.3. Le point de vue pour analyser la relation d'opposition	296
6.2.2. Valeurs des prépositions	297
6.2.2.1. La préposition <i>avec</i>	297
6.2.2.2. La préposition <i>contre</i>	300
6.2.2.3. Préposition et point de vue	303
6.2.3. Distribution prépositionnelle des mots <i>guerre</i> et <i>conflit</i> en corpus	303
6.3. Fonctionnement discursif et textuel des prépositions	308
6.3.1. Nature du complément Y	309
6.3.1.1. Corpus Afghanistan	309
6.3.1.2. Corpus Intermittents	319
6.3.2. Saillance du X au niveau textuel	320
6.3.2.1. Saillance du X dans le cas de la préposition <i>avec</i>	320
6.3.2.2. Saillance du X dans le cas de la préposition <i>contre</i>	326
6.4. Guerre contre le terrorisme et opposition	335
6.4.1. Deux paradigmes de reformulation du SN <i>la guerre contre le terrorisme</i>	336
6.4.1.1. Un premier paradigme de reformulation [– réciproque]	336
6.4.1.2. Un paradigme de reformulation [global]	338
6.4.2. Relations entre les syntagmes <i>la guerre contre le terrorisme</i> et <i>la guerre en Afghanistan</i>	339
6.5. Le conflit social et l'identification de l'adversaire	343
PARTIE 3. LES MOTS DU CONFLIT DANS L'INTERDISCOURS.....	349
Chapitre 7 La nomination singulière et la construction interdiscursive de l'événement.....	351
7.1. Typologie des formats dénominatifs	351
7.1.1. L'opposition entre désignation et dénomination	352
7.1.2. Typologie des formes concernées	353

7.1.2.1. Prépositions <i>de, avec, contre</i> et configuration référentielle de l'objet	354
7.1.2.2. Formats composés autour de la préposition <i>de</i>	355
7.1.2.3. Formes composées autour de la préposition <i>en : la guerre en Afghanistan</i>	361
7.1.2.4. Formes composées d'un adjectif géographique	362
7.2. Statut linguistique des noms d'événement	365
7.2.1. Statut linguistique des noms d'événement	365
7.2.2. La convention de dénomination	366
7.2.3. Figement : évaluation de la stabilité des formats et autonomie des syntagmes	369
7.2.3.1. Formats avec la préposition <i>de</i>	369
7.2.3.2. Formats avec la préposition <i>en</i>	370
7.2.3.3. Formats avec un adjectif géographique	370
7.2.4. Désignant d'événement, dénomination discursive d'événement et « nom propre d'événement »	371
7.3. La dénomination propre <i>la guerre d'Afghanistan</i> en discours	375
7.3.1. Dénomination propre et sens descriptif	375
7.3.2. Un référent aspectualisé	377
7.3.3. Dimension énonciative des dénominations propres de guerre	379
7.3.4. Les deux guerres d'Afghanistan	383
7.3.4.1. Deux référents pour un même nom	383
7.3.4.2. La mise en série des guerres	384
7.3.4.3. La mémoire interdiscursive	386
7.4. Sens social de l'événement et mémoire	389
7.4.1. La guerre en Afghanistan	389
7.4.2. Le conflit des intermittents	393
Chapitre 8 Les dynamiques dialogiques de la nomination de l'événement	397
8.1. Le dialogisme de la nomination	397
8.1.1. Le point de vue doublement dialogique	398
8.1.2. Sensibilité des mots du champ associatif à l'hétérogénéité montrée	399
8.2. La construction dialogique du sens social dans la guerre en Afghanistan	402
8.2.1. La circulation de <i>guerre</i> dans le moment discursif	402
8.2.2. Notions utilisées et méthode	405
8.2.2.1. Précisions terminologiques	406
8.2.2.2. Dispositif d'analyse	408
8.2.3. L'émergence d'un consensus autour du mot <i>guerre</i>	409

8.2.3.1. Des <i>actes de guerre</i> à la <i>guerre</i> : la mise en place de la nomination (septembre 2001)	409
8.2.3.2. Net consensus pour nommer <i>la guerre en Afghanistan</i>	412
8.2.3.3. Un consensus progressif autour de <i>la guerre contre le terrorisme</i>	414
8.2.4. Définir la guerre par l'identification de l'adversaire	418
8.2.4.1. C'est/ce n'est pas une guerre contre le peuple afghan	418
8.2.4.2. C'est/ce n'est pas une guerre contre l'islam ou les musulmans	419
8.2.5. Co-construction de la référence à l'événement	421
8.2.6. La diffusion du sens de l'événement	425
8.2.6.1. Circulation du syntagme <i>un nouveau type de guerre</i>	426
8.2.6.2. Circulation du syntagme <i>la première guerre du XXI^e siècle</i>	428
8.3. La construction dialogique du sens social dans le conflit des intermittents	432
8.3.1. La mémoire interdiscursive du mot <i>lutte</i>	432
8.3.2. Enjeu désignatif et diffusion du sens social	435
8.3.2.1. Dans <i>le Monde</i> : la mise en scène d'un dialogue	437
8.3.2.2. Dans <i>Le Figaro</i> : adoption de la désignation	440
POUR CONCLURE...	447
INDEX DES AUTEURS	459
INDEX DES NOTIONS	463
INDEX DES ILLUSTRATIONS	465
BIBLIOGRAPHIE	467
TABLE DES MATIÈRES	481
ANNEXES (VOLUME 2)	488

